54. AUBIGNE, Théodore-Agrippa d'.
LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE...
Amsterdam, sn, 1731.

2 vol. petit in-8, reliés plein veau brun granité, dos à nerfs ornés, tr. mouchetées, (rel. d'époque).

Frontispice gravé par Rigaud.

Cette description vivante est une satire aigüe de la France du début du dix-septième siècle. Narrant les aventures de Foeneste, aventurier gascon et d'Enay, gentilhomme poitevin, ces récits nous rappellent la prose gaillarde de Rabelais, mais révèlent surtout l'intransigeance de l'auteur des Tragiques à l'égard de la mémoire d'Henri IV. A sa sortie, en 1617, son imprimeur fut condamné à l'amende et d'Aubigné se vit interdire de publier de tels écrits.
Tchemerzine — I, 178.
Restauration à un mors et épidermures. 396,37 € / 2 600 FFR



ENAY FŒNESTE

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE,

Par THEODORE AGRIPPA D'AUBIGNE';

EDITION NOUVELLE,

Augmentée de plusieurs Remarques historiques, de l'Histoire secrete de l'AUTEUR écrite par lui-même, & de la Bibliotheque de Me. Guillaume enrichie de Notes par Mr. ***

TOME PREMIER,

Contenant la Vie de D'Aubigné, & les deux premiers Livres de Fœneste.

A COLOGNE,
Chez les Heritiers de PIERRE MARTEAU.

MDCCXXIX.

PREFACE.

LA Confession de Sanci sera toujours recherchée, & si le Fœneste du même Auteur est aujourd'hui moins lû qu'il ne l'étoit il y a un siecle, ce n'est pas qu'au jugement des bons Critiques de nos jours la piece n'ait ses beautez pour ceux qui peuvent dechiffrer les Enigmes qu'elle renferme, c'est plutôt que les exemplaires en étant fort rares depuis longtemps, tel qui seroit ravi de le lire, ne sait où le recouvrer.

Bayle pag. 483. de ses Lettres.

Le grand Condé, Prince dont le discernement & les connoissances alloient de pair avec sa valeur & sa conduite à la tête des armées, ce grand Prince qui dans ses jeunes ans avoit sceu plusieurs particularitez de la vieille Cour, & des premieres années du regne de Louis XIII, avoit lû avec un

extreme plaisir *les Avantures du Baron de Fœneste*, se trouvant à bien des années de là assez peu occupé dans son Gouvernement de Bourgogne, il voulut relire ce Livre; mais on le chercha longtemps inutilement dans tout le païs; enfin ses gens lui deterrerent un *Fœneste* à un prix excessif qu'ils paierent sans marchander; ce fait m'est connu depuis plus de trente ans qu'un Dijonnois, Conseiller de la Cour Souveraine me l'apprit, à propos de ce que dès lors je ne perdois gueres les moindres occasions de faire quelque decouverte sur ce qui regardoit une Satire si ingenieuse, mais en même temps si envelopée pour les Lecteurs de ce temps. Je ne sache proprement que quatre Editions de Fœneste, car des deux in 8. de 1630 en IV. livres, la seconde n'est qu'une assez mauvaise copie de la precedente.

La premiere de toutes en deux livres in 12. est de 1617.* La seconde de 1619, & la troisieme de 1620 aussi in 12. ne contiennent que trois Livres sans distinction de Chapitre & sans Table non plus que la premiere, n'y

* A Maillé, Le Long Bibliot. Hist. de la France pag. 405. n. 7857.

ayant que les deux de 1630. * où chaque livre ayant été divisé en Sections ou Chapitres, il se trouve aussi une Table des mêmes Chapitres

* A Maillé par S. M. Imprimeur ordinaire de l'Auteur.

J'ai bien quelque idée d'avoir trouvé dans, je ne sai quel Catalogue un Fœneste in 8. de 1640, mais je n'ai point vu cette Edition, laquelle d'ailleurs apparemment, supposé qu'elle existe, ne contient pas ce V. Livre qui semble promettre la conclusion du IV.

Bien des gens s'imaginent, j'ignore sur quel fondement que dans cette Satire sous le personnage ridicule d'un jeune Gascon sans cœur & sans cervelle, l'Auteur a eu principalement en vue le Duc d'Epernon, que D'Aubigné n'aimoit pas, mais il n'y a qu'à lire le Livre pour se convaincre du contraire, dans la Preface qui semble n'avoir été faite que pour les trois premiers Livres. L'Auteur declare que dans ces Livres il en veut uniquement à l'écume de ces cerveaux bouillans de la Gascogne & nullement au pays même, ni à tant de Capitaines & de Marechaux de France, qui dit-il s'en tirent en plus grand nombre que

d'aucun autre lieu.

Le dernier Livre ne regarde pas plus personnellement ce Duc, c'est d'abord à la foiblesse du Gouvernement sous Louis XIII, en comparaison de la vigueur & de la sagesse des maximes du grand Henri son Pere, ensuite dequoi piqué au jeu, j'entens maltraité en sa personne, en ses biens & en sa Religion, D'Aubigné censure vivement quatre grands desordres qu'il pretendoit avoir remarquez dans la nouvelle Cour.

Il s'étoit lui-même banni de France, depuis qu'en 1617 son Hist. universelle y avoit été brulée par la main du Boureau.

Si on en croit la Preface du Libraire dans les deux Editions de 1630, ce ne fut que par stratageme & avec repugnance, que D'Aubigné devenu serieux à son age de 80 ans, se laissa amener à consentir à la publication du IV. Livre. En ce cas-là, on doit savoir gré à ce Libraire de l'avoir, comme il dit, sauvé du feu, puis que si d'un côté ce Livre n'a pas tout l'enjoûment des precedens, de l'autre il n'en vaut pas moins au goût des connoisseurs, le sel en étant même beaucoup plus piquant.

Ce Libraire parle encore de quelques autres Livres du même Auteur

de plus haut goût que Fœneste, & sur lesquels il esperoit aussi de mettre la main; comme je ne pense pas que ces faceties ayent vû le jour, je ne puis que je ne regrete la perte de ces differens Recueils de bons mots, de bons Contes & de curieuses anecdotes, puisque sans contredit D'Aubigné étoit l'homme de son temps qui savoit les meilleures choses en ce genre, & qui les debitoit le mieux.

Au reste je dois avertir que l'ortographe du langage que parle le Baron de Fœneste n'est ni correcte, ni même uniforme; j'ai d'abord été tenté de la retablir par tout, mais l'Auteur l'ayant laissé telle qu'elle est dans une Edition faite dit-on à ses depens, & apparement sous ses yeux, j'ai fait scrupule d'y toucher, laissant avec lui au Lecteur le soin de la rectifier.

Extrait du Livre intitulé: Bibliotheque Historique de la France, *par le Pere Jaques le Long Prêtre de l'Oratoire.*

N. 8836.

LE Baron de Fœneste premiere partie revue & augmentée par l'Au-

teur, plus y a ajouté la seconde ou le cadet de Gascogne in octavo, Maillé 1617.

La troisieme partie ensemble la premiere & la seconde revues & augmentées par l'Auteur de divers Contes in octavo, Maillé S. M. Imprimeur ordinaire de l'Auteur 1620.

Seconde Edition de tout l'ouvrage in octavo au Desert 1630.

Le Livre du Baron de Fœneste est l'ouvrage de Theodore Agrippa D'Aubigné, dont la derniere Edition de 1630 a été faite à Geneve où il s'étoit retiré. „C'est un Dialogue entre un „Homme sage & un Gascon evaporé, „qui raconte agreablement toutes ses „avantures; si on en avoit retranché „quelques discours qui sentent trop „le Huguenot, ce seroit un tres-bon „livre en son genre; l'ouvrage est de „M. D'Aubigné qui a pris plaisir d'y „mettre plusieurs Contes de la vieille „Cour. Sorel pag. 198. de sa Biblioteque Françoise, D'Aubigné est mort en 1630.

Le Baron de Fœneste, selon quelques-uns est le Duc d'Epernon, à qui l'Auteur en vouloit, & contre qui

principalement il a écrit cette Satire, qui contient plusieurs evenemens des regnes de Henri III, de Henri IV & de Louis XIII. Enay qui parle toujours si sagement, n'est autre chose que du Plessis-Mornay.

„ J'ai de la peine à croire (dit Bay-„ le dans sa lettre 123.) que le Baron „ de Fœneste soit M. d'Epernon, je „ croirois plutôt que D'Aubigné a fait „ dire souvent à son Gascon des cho-„ ses qui representent la sotte admi-„ ration que plusieurs Gascons avoient „ pour ce Duc, & qui fournissent „ une occasion à l'Auteur de se moc-„ quer de lui; une bonne partie des „ choses qu'on fait dire au Baron de „ Fœneste, ne conviennent point au „ Duc d'Epernon.

Avertissement sur la Vie du Sr. d'Aubigné.

LA Vie de Theodore Agrippa D'Aubigné est une de ces pieces anecdotes, où les hommes se font voir en leur deshabillé, & on est bien-aise de les connoitre.

Elle commence par sa naissance en

1550. Ils y nomme Jean D'Aubigné ſon Pere, & Damoiſelle Catherine de l'Eſtang ſa Mere, qui mourut en accouchant de lui.

Cette declaration termine le different qu'on pourroit former au ſujet de cette naiſſance.

Quelques perſonnes ont dit que D'Aubigné étoit fils de Marguerite Reine de Navarre, qui l'avoit eu d'un mariage clandeſtin & inconnu.

Mr. Bayle en a fait une longue diſſertation dans ſon Dictionnaire Critique, où aprés avoir bien examiné la choſe, il convient que ce qu'on a dit contre cette Princeſſe à ce ſujet, eſt tres mal imaginé & entierement faux.

Pour D'Aubigné rien n'eſt plus naturel que ce qu'il dit à ſes enfans en leur racontant ſa vie. On y voit un bon Pere franc qui raconte à ſes propres deſcendans une vie toujours agitée, mêlée de differens accidens, où il fait voir les intrigues de ſon temps, la part qu'il y a eu, les dangers qu'il y a courus & le peu de reconnoiſſance qu'on a euë pour ſes belles actions.

Cinq choſes y ſont plus remarquables qu'imitables.

L'arrogance avec laquelle il a soutenu les affronts qu'on lui a voulu faire, & dont il s'est toujours tiré avec honneur.

Le mepris qu'il avoit pour les personnes les plus élevées, lors qu'ils ne remplissoient pas dignement les devoirs ausquels ils étoient obligez.

L'attachement qu'il avoit pour la Religion dans laquelle il avoit été malheureusement élevé.

La hardiesse avec laquelle il parloit au Roy son maitre, & dit lui-même, & de toutes autres personnes.

Et les reproches frequens sur le peu de recompense qu'il a receue de ses bons services.

Le public avide de ces sortes de memoires clandestins, aspiroit il y a longtemps à les voir publics; on a taché à les lui rendre agreables en mettant à cette Edition des notes historiques qui font connoitre les personnes illustres dont il y est parlé.

On ne peut s'empecher de prier les Lecteurs sçavans de comparer entre eux les Ouvrages de D'Aubigné.

Le plus considerable est son Histoire Universelle. Les Memoires sur sa

vie sont certainement de lui. Il y en a deux autres qu'on lui attribue communement, ce sont le Baron de Fœneste & la Confession de Sanci.

En comparant le stile de ces quatre ouvrages, il y en a deux qui paroissent de mains differentes. L'Histoire Universelle est si mal redigée & d'un stile si plat, qu'elle est degoutante.

Les Memoires de sa Vie sont écrits d'un stile aisé & beaucoup plus agreable, que celui de l'Histoire Universelle.

Le Baron de Fœneste est une imagination pleine de vivacitez agreables & qui part du pays où l'Autheur est né.

Mais la Confession de Sanci l'emporte sur les trois autres ouvrages, & c'est principalement à ce sujet qu'on peut dire qu'on n'y reconnoit pas l'Autheur de l'Histoire Universelle.

Cette Satire est écrite si finement, & l'ironie qui y regne continuellement est si bien soutenue, qu'on pourroit en rechercher un autre Autheur que D'Aubigné, s'il n'y avoit plusieurs particularitez qui le font reconnoitre pour tel, par tous ceux qui ont écrit jusqu'à present sur cette excellente piece, particulierement Mr. le Duchat

Conseiller au Conseil Souverain François à Berlin, qui a fait les sçavantes notes qui se trouvent dans les Editions de 1699 & 1720.

Extrait du même Livre.

N. 17215.

Vie de Theodore Agrippa D'Aubigné jusqu'en 1625 écrite par lui-même in folio.

Cet Auteur est mort en 1631 agé de 80 ans; dans sa vie il ne dement pas son caractere, car il y parle avec beaucoup de liberté, cependant il ne s'accorde pas partout avec l'Histoire Universelle qu'il a publiée. Cette vie se trouve dans le Cabinet de plusieurs curieux de Paris.

Extrait du Livre intitulé : Histoire de la Ville & de l'Etat de Geneve, *par Jaques Spon, tome 2. Lion* 1680.

Pag. 226.

Geneve servit aussi d'azile au Sieur D'Aubigné, Gentilhomme François, lequel ayant mis son Histoire de France au jour, avoit si fort irrité le Roy qu'il voulut le faire arrester, outre qu'un sien fils, que les Jesuites avoient

gagné y contribuoit beaucoup ; mais lui ayant pressenti ce qu'on lui preparoit, prit environ 30000 écus d'or qu'il cacha dans les selles de ses chevaux, & se retira à Geneve environ l'an 1619. Il y fut receu par la Seigneurie & par l'Eglise avec grand honneur, car on étoit informé de la vigueur qu'il avoit temoignée pour les Protestans dans leurs assemblées, & de sa capacité dans l'art militaire, aussi quand il s'agissoit de quelque fortification, en prenoit-on son avis ; on dit qu'il sçavoit un secret de parler à un ami éloigné de lui de cent pas sans que d'autres l'entendissent. Il mourut enfin agé de 80 ans, & fut enterré au Cloistre où est une espece d'Epitaphe ou Testament à ses enfans qu'il avoit lui-même dressé en des termes latins assez extraordinaires. On a joint à ces Memoires cet Epitaphe qui est imprimé dans le même volume.

Le nom de Maitre Guillaume dont on donne la Bibliotheque & les Commandemens avec de Remarques à la fin des Avantures du Baron de Fœneste, est devenu fameux du temps de nos Rois Henri IV & Louis XIII.

il se nommoit Guillaume le Marchand, natif de Louviers, c'étoit un Bouffon de Cour, qui disoit des veritez bien dures à ceux qu'il haissoit, on a caché sous son nom plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont:

Reponse de Maitre Guillaume au Soldat François faite en presence du Roy à Fontainebleau en 1605.

L'autre intitulé: Conversation de Maitre Guillaume avec la Princesse de Conti aux Champs Elisées, imprimé entre les ouvrages de Mr. de Morgues, Sgr. de St. Germain.

La Bibliotheque qu'on lui attribue est comme on croit de l'an 1604, elle avoit deja paru en 1602, mais moins étendue, surquoi on peut voir la note sur la Confession de Sanci pag. 119. de l'Edition de 1720.

Les Commandemens sont du même temps.

PREFACE

De l'Imprimeur de l'ancienne Edition

AU LECTEUR.

LEcteur qui cherches, & as trouvé à rire de Contes esloignez du scurrile, je te veux dire sans le reprocher, que si cet ouvrage merite quelque gré, il m'en est deu plus qu'à l'Autheur, lequel ayant perdu ses humeurs gaillardes, ou par l'age, ou pour les afflictions, avoit condamné au feu ce dernier Livre, si bien que mes prieres, & celles de plus grands que moy estans esconduites, je trouvai moyen d'en desrober une grande partie par l'aide d'un Gentilhomme qui estoit près de lui, & lors estant menacé que ce que

je tenois au poing, tout bourru & tout imparfait verroit le jour ; il a esté contraint de faire comme la bonne mere ne pouvant voir son enfant mi parti ; j'espere mettre la main sur quelques autres livres qu'il nomme τὰ γελοῖα de plus haut goust que ceux-ci, si j'en puis venir à bout, j'en ferai part au public : & qu'on ne me die pas comme faisoit nostre Autheur, que les plaisants propos estoient dessaisonnez en un temps de guerre & d'afflictions : je dis ce que j'ai appris de lui-mesme, que lors les tristesses viennent aussi mal à propos, que la peur dans les perils. Adieu.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus és Avantures du Baron de Fœneſte.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans l'Histoire secrete de Theodore Agrippa d'Aubigné.

D

***

P

Q

R

T

V

W

X

Fin de la Table.

HISTOI-

HISTOIRE SECRETE DE THEODORE AGRIPPA D'AUBIGNE',

Ecrite par luy-même & adressée à ses enfans.

MES ENFANS,

Vous avez dans l'antiquité ou puiser des enseignemens & des exemples dans les Vies des Empereurs & des grands hommes, pour sçavoir comme il faut se demesler des attaques des ennemis & des sujets desobeissans; vous y voyez comme ils ont resisté aux efforts des uns & remedié aux soulevemens des autres, mais vous n'y apprenez point la conduite qu'il faut tenir dans une vie commune, & cette troisiéme sorte de connoissance requerant plus de dexterité que les deux premieres, vous avez plus besoin d'y estre instruits, puisque vous devez plutost imiter ceux d'une mediocre condition que

les Grands, n'ayant à luiter qu'avec vos pareils, où il faut plus d'adreſſe que de force. Ce manque de ſoupleſſe fait ſouvent chanceler les Princes, *Henri le Grand* n'aimoit pas que les ſiens s'amuſaſſent trop aux vies des Empereurs, & ayant trouvé *Neufvy* fort attaché à la lecture de ſon *Tacite*, & craignant que ce courage élevé ne prit un trop haut vol, il luy conſeilla de quiter cette lecture, & de ne lire que les hiſtoires de ſes pareils, c'eſt ce que je fais en voſtre endroit pour repondre à voſtre juſte requeſte. Et voici le diſcours de ma vie en ſa primauté paternelle, lequel ne m'a point contraint de cacher, ce qui dans une hiſtoire univerſelle eut été honteux; de maniere que ne pouvant rougir envers vous, ni de mes belles actions ni de mes fautes. Je vous conte ce que j'ay fait de bon & de mauvais, comme ſi je vous entretenois encore ſur mes genoux, je deſire que mes belles & honorables actions vous donnent de l'envie, pourveu que vous conceviez en même temps de l'horreur pour mes fautes que je vous montre à decouvert, comme le point qui vous peut eſtre d'une plus grande utilité. Faites en après tel commentaire qu'il vous plaira, les heurs & malheurs ne ſont pas de nous, mais de plus haut; j'ay encore à vous ordonner qu'il n'y ait que deux copies de ce livre à la garde de ceux dont vous conviendrez &

que vous n'en laissiez aller aucune hors de la maison : si vous y faillez, vostre desobeissance sera chatiée par vos envieux, qui éleveront en risées les merveilles de Dieu dans mes delivrances & vous feront cuire de vostre curieuse vanité.

Theodore Agrippa d'*Aubigné*, fils de Jean d'*Aubigné* Sgr. de Brie en *Xaintonge*, & de Damoiselle Catherine de *Lestang*, naquit en l'hostel St. Maury près de Pons en 1550 le 8 Fevrier. Sa mere estant morte en accouchant de luy, & avec telle extremité que les Medecins proposerent le choix de mort pour la mere ou pour l'enfant ; il fut nommé *Agrippa*, *quasi ægre partus*, & puis nourri en enfance hors de la maison de son Pere, parce que Anne de *Limour* sa belle-mere portoit impatiemment & la depense & la trop exquise nourriture qu'on y employoit.

Dès quatre ans accomplis, le Pere lui amena de *Paris* un Precepteur nommé Jean *Cottin* homme astorge & impetueux qui lui enseigna les lettres, *Latine*, *Grecque* & *Hebraique* à la fois, cette methode avoit été suivie par son premier comme par son second Precepteur, si bien qu'il lisoit aux quatre langues à l'age de six ans ; après on lui amena Jean *Morel* * *Parisien*,

* *Il y a deux savans de ce nom, l'un dont parle* La Croix du Maine *&* *qui a été brulé à Paris pour la Religion, l'autre dont Mr.* de Ste. Marthe *a fait l'éloge.*

assez renommé, qui le traita plus doucement.

En cet age d'*Aubigné* veillant dedans son lit pour attendre son Precepteur, entendit entrer dans sa chambre & puis dans la ruelle de son lit, une personne dont les vestemens frotoient contre les rideaux, lesquels il vit aussi-tôt tirer par une femme fort blanche, qui lui ayant donné un baiser froid comme glace disparut, *Morel* arrivé le trouva sans mouvement & sans parole, & cette vision fut suivie d'une fievre continue qui lui dura quatorze jours.

A sept ans & demi il traduisit le *Crito de Platon* sur la promesse de son Pere qu'il le feroit imprimer avec son effigie enfantine au devant du livre.

A huit ans & demi son Pere l'amena à *Paris*, & en passant par *Amboise* un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons de la conspiration d'*Amboise*, encore reconnoissables sur un bout de potence, & il en fut tellement ému qu'au milieu de sept ou huit mille personnes il s'écria, *ils ont decapité la France les boureaux*, puis le fils ayant piqué après le Pere pour avoir veu à son visage une emotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en lui disant, *mon enfant il ne faut point épargner ta tête, après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes tu auras ma malediction.* Encore que leur troupe fut de vingt chevaux, elle eut pei-

16 Mars 1559 ou 1560 suivant la nouvelle maniere de commencer l'année au 1 Janvier.

ne à se demêler du peuple qui s'émut à de tels propos.

Le jeune écolier fut mis à Paris entre les mains de Mathieu *Beroalde* * Neveu de *Vatable* † tres-grand personnage, au même temps ou bien-tôt après, le Prince de *Condé* ayant saisi *Orleans*, les persecutions redoublées, les massacres & brulemens contre les Huguenots qui se faisoient à Paris, ayant après de tres-grands dangers contraint *Beroalde* de s'enfuir avec sa famille, il facha bien au jeune Ecolier de quiter un cabinet de livres couverts bien proprement & autres meubles, par la beauté desquels on lui avoit osté le regret du pays, si bien qu'estant arrivé auprès de *Villeneufve S. George* *, ce souvenir tira des larmes de ses yeux, & *Beroalde* le prenant par la main, lui dit, *mon ami ne sentez vous point l'heur que ce vous est de pouvoir dès l'age où vous estes, perdre quelque chose pour celui qui vous a tout donné.*

* Sur la riviere de Seine entre Paris & Corbeil.

De la cette troupe de quatre hommes, trois femmes & deux enfans, ayant recouvré un Coche au *Coudray*, maison du President de l'*Etoile*, prit son chemin à

* *Il étoit Theologien, Historien & Mathematicien, il a laissé un fils aussi fort savant.* La Croix du Maine.

† Vatable *a été si savant en Hebreu, qu'on a dit de luy, qu'il étoit le restaurateur de la langue Hebraique. Mrs. de* Thou *&* de Ste. Marthe *ont fait son Eloge; il est mort en* 1547.

* Village près de Milly en Gastinois.

travers le Bourg de *Courances* *, où le Chevalier d'*Achon*, qui y avoit cent chevaux les arresta prisonniers, & les mit entre les mains d'un Inquisiteur nommé *Demochares* ; *Aubigné* ne pleura point pour sa prison, ouy bien lors qu'on luy osta une petite épée, & une ceinture avec des fers d'argent. L'Inquisiteur l'interrogea à part, non sans colere de ses reponces ; les Officiers de cette cavallerie lui voyant un habit de satin blanc & des manieres qui leur plaisoient, le menerent en la chambre de *Dachon*, où ils lui firent entendre que toute sa bande étoit condamnée au feu & qu'il ne seroit plus à temps de se dedire étant au suplice, à quoi il repondit que l'horreur de la Messe lui ostoit celle du feu : or il y avoit dans cette chambre deux violons qui faisoient dancer la compagnie ; *Dachon* ordonna à son jeune prisonnier de dancer une gaillarde, ce que n'ayant point refusé, il s'en acquita au gré de l'assemblée qui l'en loua & aima : cela n'empecha point que l'Inquisiteur ne le fit ramener en prison avec injures atroces ; alors *Beroalde* averti par lui que leur procès étoit fait, se mit à tater le poux à toute la troupe & la fit resoudre tres-aisement à la mort : sur le soir en portant à manger aux prisonniers, on leur montra le Boureau de *Milly* *, qui se preparoit pour leur suplice du lendemain.

*Petite ville en Gastinois à deux lieues de Fontainebleau.

La porte de leur prison fermée un cha-

cun se mit en prieres, & deux heures après vint un Gentilhomme de la troupe. *Dachon* qui avoit été Moine & qui étoit chargé de la garde des prisonniers, celui-ci vint à baiser à la jouë d'*Aubigné*, puis se tourna vers *Beroalde*, disant il faut que je meure, ou que je vous sauve tous pour l'amour de cet enfant, tenez vous prests pour sortir quand je vous le dirai, cependant donnez moi cinquante ou soixante écus pour corrompre deux hommes sans lesquels je ne puis rien faire; on ne marchanda point à lui faire soixante écus que l'on avoit cachez dans des souliers. A minuit ce Gentilhomme revint accompagné de deux hommes, & ayant dit à *Beroalde*, vous m'avez dit que le Pere de ce petit garçon avoit commandement à *Orleans* * promettez moy de me bien faire recevoir dans sa compagnie, cela lui étant assuré avec honorable & bonne recompense, il dit à toute la bande de se prendre par la main, & lui ayant pris la mienne il la fit toute passer secretement auprès d'un corps de garde, de là dans une grange par dessous leur coche, & puis dans des bleds jusqu'au grand chemin de *Montargis*, où tout arriva à sauveté avec grands travaux & perils.

* *Il y étoit Lieutenant de Tanneguy du Bouchet, Sr. du Puy Greffier & de St. Cyr, dont il est parlé avec eloge dans les Memoires de Castelnau tom.* 1. *pag.* 193.

Là, la Duchesse de *Ferrare* * receut toute la troupe avec son humanité accoutumée, sur tout d'*Aubigné* qu'elle fit asseoir auprès d'elle sur un careau durant trois heures pour entendre ses jeunes discours sur le mepris de la mort, & puis après l'avoir gardé trois jours, le fit conduire commodement à *Gien* avec toute la bande, où ils demeurerent un mois chez le Procureur du Roy nommé *Chaseray*; mais *La Fayette* en ayant formé le siege, il falut se sauver dans des bateaux & gagner *Orleans*, non sans essuyer quelques arquebusades que la commune leur tira vers *Boteilles*: *Beroalde* arrivé, fut par la faveur du Pere du jeune d'*Aubigné* Commandant dans la ville sous Mr. de *St. Cyr*. † Logé favorablement chez le President de l'*Etoille* *, où le jeune d'*Aubigné* fût le premier atteint de la contagion qui fit mourir trente mille personnes; il vit mourir son Chirurgien & quatre personnes de sa bande dans sa chambre, & Mr. *Beroalde* entre autres; son serviteur nommé

* *Madame Renée de France fille du Roy Louis XII & veuve de Hercules d'Est Duc de Ferrare.* Brantome *a fait son eloge.*

† *Il en est parlé ci-devant.*

* *Louis de l'Etoille President aux Enquestes qui de Marguerite de Montholon a eu Pierre de l'Etoille grand Audiencier de France, qui a laissé Claude de l'Etoille, Seigneur de Saussay, duquel nous avons les memoires pour l'Histoire de France imprimez en* 1719.

Eschalaot qui est mort depuis Ministre en *Bretagne* ne l'abandonna jamais & le servit durant toute sa maladie sans prendre mal, ayant pour tout preservatif un verset du Pseaume . . . . continuellement à la bouche.

Le Sr. d'*Aubigné* ayant fait un voyage en *Guyenne* pour en haster le secours, trouva à son retour son fils gueri, mais un peu debauché, comme il est facile de le devenir parmi la licence des guerres Civiles, *Pacis artes vigere inter martis incendia.*

Cela l'obligea d'envoyer au jeune Compagnon un habillement de bureau avec ordre de le mener par les boutiques de la ville pour choisir un mestier: le jeune Ecolier prit tellement à cœur un pareil affront, qu'il en prit une fievre frenetique dont il pensa mourir, & étant gueri il s'en fut prononcer à genoux devant son Pere une harangue dont les termes pathetiques arracherent des larmes des yeux à toute l'assemblée, ayant ainsi fait sa paix, on lui fit tenir un état qui excedoit beaucoup sa condition.

Sur la fin de l'année *Orleans* se trouvant assiegé, & *Beroalde* logé au logis de la Reine dans le Cloitre de St. Aignan, les soldats du Pere debaucherent le fils, & le menoient même au bordel, où il étoit lors que Mr. de *Duras* fut tué.

Un jour son Pere le mena voir le Sr. *Dachon*, qui aussi bien que le *Connestable*

étoit à la garde du Sr. d'*Aubigné* pour les avoir amenez prisonniers de la bataille de *Dreux*: *Dachon* logé dans la Tour neuve, où il y avoit deux coulevrines sur le plancher de sa chambre, fut bien surpris de voir son petit prisonnier en sa presence, qui lui reprocha son inhumanité sans lui dire toutesfois aucune injure, repondant à ceux qui l'excitoient à lui en dire qu'il ne pouvoit se resoudre à insulter les malheureux.

19 Decembre 1562.

Dans ce temps 14 Capitaines jurerent entre eux de reprendre les Tourelles ou de mourir à la peine, mais il n'y en eut que six qui tinrent promesse & qui attaquerent ce poste, le Sr. d'*Aubigné* qui fut un de ces six receut un coup de pique au dessous de la cuirasse, & sa plaie n'étant que demi guerie, il fut choisi pour la negociation de la Paix & fut le quatriéme de son parti qui entra dans le pavillon bleu de la Reine tendu dans l'Isle aux bœufs où elle fut conclue.

12 Mars 1563.

Le Sr. d'*Aubigné* eut en faveur de ce Traitté & de ses autres services, un état de Maitre des Requestes honoraire pour servir dans les causes de ceux de la Religion, auquel état le Sr. de *Charanes* lui succeda après sa mort. La Paix ainsi conclue, il partit d'*Orleans*, dit adieu à son fils, lui recommanda de se souvenir de ses susdites paroles d'*Amboise*, le zele de sa religion, l'amour des sciences & de la

verité, & puis le baiſa contre ſa coutume, s'étant trouvé mal en chemin, il s'arreſta à *Amboiſe*, où il demeura ſi malade d'un ſac qui s'étoit formé dans ſa plaie qu'il y mourut, ne regretant rien des affaires du monde, ſinon que le jeune age de ſon fils ne lui permettoit pas de pouvoir ſucceder à ſon état de Maitre des Requeſtes, & il dit cela tenant en ſes mains ſes proviſions qu'il renvoia au Prince de *Condé* avec priere de ne donner cette charge qu'à un homme qui fut reſolu de mourir pour le ſervice des Egliſes.

Six ou ſept jours aprés ſa mort, deux de ſes domeſtiques arriverent à *Orleans* pour faire inventorier les équipages de guerre & autres effets qu'il y avoit laiſſez; ceux-ci trouverent ſous le portail du logis le jeune d'*Aubigné*, qui ſitôt qu'il les apperçut fut frapé au cœur de la mort de ſon Pere, il ſe cacha pour examiner leur contenance, pendant qu'ils établoient leurs chevaux, & quoi qu'ils lui puſſent dire au contraire, il ſe confirma ſi bien dans ſon opinion qu'il fut pendant trois jours à pleurer en cachette la mort de ſon Pere, & ne voulut quelque empechement qu'on y apporta, ne veſtir d'autre habit que de deuil.

La mort de ſon Pere publiée, il eut pour Curateur *Audubeville*, lequel à cauſe des debtes immenſes que laiſſoit le defunt, le fit renoncer à la ſucceſſion pa-

ternelle qui valoit 4000 livres de rente & l'entretint aux études du bien de sa Mere, le laissant encore un an entre les mains de *Beroalde*, ensuite ayant treize ans, il l'envoia à *Geneve*.

Faisant alors autant de vers latins en un jour qu'un habile Ecrivain en pourroit écrire, il lisoit tout courant les *Rabins* sans points & les expliquoit sans lire le texte, de même que les langues Grecque & Latine, quoi qu'il eut demeuré deux ans aux Ecoles publiques d'*Orleans*, & qu'il y eut fait son cours de Mathematiques, on le remit cependant au College sur l'ignorance de quelques Dialectes de *Pindare*, cela lui fit hair l'étude & les lettres, le fit depiter contre les chatimens & le fit adonner aux polissonneries qui lui tournoient à louange souventesfois, Mr. de *Beze* les vouloit bien pardonner, comme plus spirituelles & rejouissantes, que rusées & malicieuses, mais les Precepteurs étoient sans misericorde.

Tous ces degouts engagerent d'*Aubigné* après deux ans de sejour à *Geneve* à s'en venir à *Lyon* au desceu de ses parens; là il se remit à l'étude des Mathematiques & à apprendre les élemens de la Magie*, avec resolution pourtant de ne s'en jamais servir: l'argent lui ayant bien-tôt

* *Cette science étoit lors fort à la mode, surquoi voyez le Journal de Henri III. tom. I. au mot* Magie, *& la Satyre Menippée t. 2. au même mot.*

manqué, & son hotesse l'ayant menacé de le chasser de chez elle s'il ne la payoit, il prit si fort à cœur son indigence & cette menace que n'osant retourner à son logis, il fut un jour sans manger & plongé dans une extreme melancolie, comme il resvoit où il iroit passer la nuit, il s'arresta sur le pont de la *Saone* & penchant la tête sur la riviere pour y laisser tomber des larmes, il se sentit épris d'un grand desir de s'y jetter, afin de mettre tout d'un coup fin à ses peines; mais son bon naturel & sa bonne education le faisant souvenir qu'il falloit prier Dieu avant que de prendre aucune resolution, il le fit & les derniers mots de sa priere se terminant à la vie éternelle, cela l'effraya & l'engagea à demander à Dieu qu'il l'assista dans son agonie, ce qu'il n'eut pas plutot fait que tournant le visage vers le bout du pont, il apperceut un valet portant en croupe une malle rouge, & un moment aprés le maitre qu'il reconnut pour le Sr. de *Chillaud* son Cousin germain, qui étant envoié en *Allemagne* par Mr. l'Admiral de *Chatillon*, apportoit de l'argent au petit desesperé.

Peu de temps aprés les secondes guerres de la Religion étant advenues, d'*Aubigné* retourna en *Xaintonge* chez son Curateur, lequel voyant son pupille obstiné à ne vouloir plus retourner aux études, & desireux d'embrasser la profession des

armes, il le mit en prison & l'y tint, jusques à la reprise des troisiemes guerres civiles.

Alors quelques-uns de ses compagnons qui avoient resolu aussi bien que lui de s'en aller à la guerre, lui ayant promis de tirer devant sa prison un coup d'arquebuse pour l'avertir quand ils partiroient, le prisonnier duquel on emportoit les habillemens tous les soirs sur la table de son Curateur, se devala avec ses linceuls par la fenestre en chemise & pieds nuds; dans cet équipage il sauta deux murailles, à l'une desquelles il trouva un puits où il pensa tomber, après quoi il alla trouver ses camarades qui marchoient & qui furent bien estonnez de voir courir après eux un homme en chemise qui les appelloit & qui pleuroit, parce que les pieds lui saignoient. Le Capitaine *St. Lo* chef de la troupe, après l'avoir bien grondé & menacé pour le faire retourner au logis, le mit en croupe derriere lui, & lui donna son manteau pour mettre dessous ses fesses, parce que la boucle de la croupiere l'écorchoit.

A une lieue de là au passage de *Reau* la compagnie trouva une troupe de Papistes qui vouloit gagner *Angouleme*, laquelle fut deffaite après un leger combat, dans lequel le nouveau soldat en chemise gagna une arquebuse avec un fourniment tel quel, mais il ne voulut point prendre

aucun habit, quoi que ses compagnons & la necessité le lui conseillassent; ainsi il arriva au rendez-vous de *Jonsac* tout nud, & la quelques Capitaines eurent soin de le faire habiller & armer, il mit au bout de la cedulle qu'il fit pour cette avance, *à la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a depouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux équipage que j'y entre.*

De *Jonsac* on se rendit à *Xaintes*, lieu du rendez-vous general, où Mr. de *Mirebeau* Gouverneur du pays, incité par les parens de d'*Aubigné*, le voulut renvoyer d'abord par douces semonces, & puis par menaces, mais le compagnon rompit le respect en disant, pour ne point obeir qu'il étoit de faction, & quitant ledit Sr. & *Soubran* son Capitaine qui le vouloient faire arrester, il perça au travers de toute la compagnie, s'enfuit & portant l'épée à la gorge d'un sien Cousin qui le talonnoit de près, il gagna le logis du Capitaine *Asnieres*, qu'il sçavoit estre en querelle avec le Sr. de *Mirebeau*, & le lendemain à une emeute qui se fit entre eux, il fut le premier qui compassa la meche & qui faillit à tuer sondit Cousin du parti de *Mirebeau*.

Pendant cet hiver, qui fut fort rude, un soir que la compagnie d'*Asnieres* étoit de garde à la tête de l'ennemi sur le bord d'un marais gelé sans feu & dans la fange

où un chacun transissoit de froid, un vieux Sergent nommé *Dauphin* vint faire allumer la meche à d'*Aubigné*, & voyant qu'il trembloit de froid lui prêta son écharpe, ce que le morfondu accepta joyeusement; mais les plus rudes fatigues qu'il essuia furent en *Perigord* à la suite du regiment de *Piles*, puis au retour du siege d'*Angouleme*, où il avoit été des combatans à l'assaut donné au Parc & gagné un fourniment dans la ville, car en s'en revenant à *Pons*, il étoit si outré de lassitude qu'il fut obligé de trainer la nuit de feu en feu, puis quand il avoit sa compagnie le matin, il entendoit aussi-tot battre aux champs de tous cotez & se voyoit dans la necessité de remarcher sans avoir eu le temps de se reposer un instant, tous ces maux qu'il enduroit & le pitoyable état où il se trouvoit, lui faisoient tourner la tête d'un autre coté quand il voyoit passer ses Cousins bien montez, craignant leurs reproches.

Etant enfin arrivé au siege de *Pons*, il fut encore à l'assaut & des premiers qui entrerent par la breche dans la ville prise, & il vengea une sienne Tante qu'un Capitaine nommé *Blonchereau* avoit voulu forcer; il se trouva au combat de *Jaseneuil*, à la bataille de *Jarnac* & à la grande escarmouche de la *Roche Abbeille*, mais il perdit l'occasion de la bataille de *Moncontour*, étant en son pays de *Xaintonge*, où

il

il ne courut pas moins de peril qu'à cette bataille, parce que dans ce temps le Sr. de *Savignac* fit l'entreprise que d'*Aubigné* a decrite dans son Histoire de France, où il n'a pas voulu raconter les grands risques qu'il courut en cette camisade & plus grands qu'il ait couru de sa vie; il se souvint alors de ses desobeissances à ses parens, & priant Dieu dans ses angoisses de les luy pardonner, il dit en implorant sa misericorde: l'homme indompté, sera dompté de même par maux sans nombre &c. Tom. 1. liv. 5. chap. 16.

Enfin ayant passé la *Drogne* * en forçant un paysan, qui étoit venu pour le tuer, à luy en montrer le gué, son cheval la passa après luy, contre toute esperance, & il eut bien de la peine à le tirer de la vase, ensuite ayant passé l'*Isle* * à *Caubardemont*, son guide le mena jusques à l'entrée du bourg de *Coutras*, mais il n'osa passer plus avant (soit dit en passant) qu'à la maison de *Savignac* on fit voir à d'*Aubigné* ce même paysan nommé *Perrot de Fargues*, & il le reconnut entre six qu'on luy presenta, tant la peur luy en avoit empreint l'image.

* ou la Drome riviere en Perigord.

* Riviere qui passe à Perigueux.

D'Aubigné étant entré dans *Coutras* enfila la grande ruë, & puis descendit au Quay, comme il cherchoit de l'œil où aller passer la riviere, il vit venir à luy quatre arquebusiers du côté d'un moulin qui compassoient la meche & d'autres

encore qui suivoient ceux-ci, cela le fit jetter dans le gué sans marchander, où il se trouva à la nage, il mit alors à la main celui de ses pistolets qu'il n'avoit point tiré à la charge, & ayant trouvé terre il passa la riviere malgré ces arquebusiers qui le canardoient dans l'eau, & d'autres encore qui s'opposoient à son passage; les perils qu'il courut dans cette occasion furent innombrables, comme on le peut voir dans son histoire ci-dessus, tout cela cependant ne le rendit pas plus sage, ni plus circonspect, & pour vous donner un exemple de son audace & de ses propos trop libres, passant un jour en reveue devant le Prince de *Condé* entre cinq cens arquebusiers, il appella *Bisognes* * ceux d'entre eux qui saluoient du chapeau, ce que le Prince ayant apperceu il le fit appeller, & après s'être informé de son nom, il lui fit offrir une place dans sa maison par Mr. de *la Caze*, qui lui dit en faisant de l'important, qu'il vouloit le donner au Prince de *Condé*, mais il lui repondit brutallement en franc étourdi, meslez-vous de donner vos chiens & vos chevaux, & non de mes pareils, marque de sa grande rusticité.

* Ce sont soldats de nouvelle levée ainsi qu'il est expliqué dans la Satire Menippée tom. 1. p, 118. & tom. 2. pag. 272.

1570. Il passa le reste des troisiémes guerres en *Xaintonges*, se trouva à la deffaite de deux compagnies *Italiennes*, & commença alors à acquerir quelque renom; on lui donna vingt enfans perdus tous arque-

busiers à conduire, avec lesquels il fut à la deconfiture de deux autres compagnies de *Licerbete* à *Jonsac*, où il donna à une baricade fort élevée & tres-forte, qui fut bien defendue, mais à la fin forcée par la valeur de *Boisrond*. Tome 1. liv. 5. chap. 25.

Clermont d'Amboise, *Renty* & autres Gentilshommes étans venus se retrancher dans *Archiac*, la *Riviere Puitaillé* qui étoit à *Pons* avec cinq Cornettes *Italiennes* & quatre *Françoises* y vint plusieurs fois attaquer l'escarmouche à cette noblesse, où il s'en fit de tres-belles & où les gardes de *Dacier* servoient de precepteur aux *Xaintongeois*; dans ces occasions d'*Aubigné* eut l'honneur de se battre contre un Cavalier qui l'avoit deffié au combat, & de lui casser la teste d'un coup de pistolet; on lui offrit alors plusieurs enseignes dans le regiment dont il estoit, qu'il refusa toutes, parce qu'il vouloit avoir, comme il l'eut après celle de la Colonelle. *Archiac* fut assiegé, lui étant pour lors à *Cognac*; mais il trouva moyen d'entrer dans la place, & d'y mener des soldats chargez de poudre, un desquels ayant voulu souffler sa meche mit le feu dans son pacquet, & il en fut quitte pour la perte des yeux.

Estant Enseigne d'*Asnieres*, *Blanchard* depuis nommé *Cluzeau*, & lui menerent les enfans perdus au siege de *Cognac*, ils percerent jusques à la halle, où ils furent vaillanment receus par une bonne

troupe de soldats commandez par des Sergens, ils se meslerent fort courageusement les uns avec les autres, & principalement d'*Aubigné*, qui combatoit en pourpoint, & qui voyant que le combat s'opiniatroit, commença à faire une barricade sur le bout du pont levis, en y plaçant un buffet & deux coffres, & la poussa ainsi en avant, non sans perte de bons hommes vers le bourg ; son Capitaine pour cette fois luy defera l'honneur de faire la capitulation à son gré ; dans le fort de l'attaque un Gentilhomme fut enlevé par le pont levis dans la place, & y fut trouvé aprés sa reddition. Pour dernier trait de ces troisiémes guerres voyez la prise de *Pons* à la fin du 27. chapitre.

Livre 5. de son Histoire.

Il ne faut pas pourtant obmettre de dire ici qu'au retour de cette expedition & durant le pourparler de la Paix, le Regiment d'*Asnieres* passant en grande crainte auprés de *Royan*, le jeune Enseigne demanda permission de mener à la guerre trente arquebusiers à cheval, & se tint en si bonne posture devant le Baron de *la Garde* qui marchoit pour deffaire le regiment qu'en escarmouchant audacieusement contre ledit Baron, il donna le temps à ses compagnons de se mettre en sauveté ; mais deux heures aprés ce combat, il lui prit une fievre continue qui le contraignit de garder le lit, dont croyant

mourir, il fit dresser les cheveux à la tête des Capitaines & soldats, qui le visitoient en leur confessant les excès & pilleries qu'il avoit commis avec ses soldats, & il se repentoit sur tout de n'avoir pas fait punir un soldat, qui avoit tué de sang froid & sans aucun sujet un vieux paysan, avouant l'enorme faute qu'il avoit faite en s'ingerant de commander à ses camarades avant que l'age luy eut donné l'authorité de se faire obeir; cette maladie le fit rentrer en lui-même, & apporta un notable changement dans ses mœurs.

La Paix ayant mis fin aux troisiémes guerres de la Religion, son Curateur lui donna quelque peu d'argent & un bail de sa terre des Landes pour tout titre, avec cela il s'en vint à *Blois* accompagné d'une fievre quarte, & il y apprit qu'un Maitre-d'hotel du Duc de *Longueville* s'étoit rendu son heritier & emparé de son bien, de sorte qu'en ayant été receu comme un imposteur, il lui dit, soutint en face & offrit de le prouver, qu'*Aubigné* avoit été tué au combat de *Savignac*, & qu'il en fourniroit de bonnes attestations; cela toucha tellement le jeune homme, joint à ses autres peines, que ne pouvant tirer aucun secours de ses parens maternels, qui lui tournerent tous le dos en haine de la Religion, il en tomba grievement malade, & à un tel point qu'il crut n'en pouvoir jamais revenir, dans

les transports frenetiques que l'ardeur de la fievre lui causa, il predit un jour à ses ingrats parens qu'un temps viendroit qu'ils lui feroient hommage*; son fermier l'étant venu voir, le reconnut bien pour d'*Aubigné* à une cicatrice d'un charbon qui lui étoit resté au coin du front lors qu'il fut atteint de la peste à la grande contagion d'*Orleans*; mais cependant le voyant en si mauvais état, & sans aucune esperance de vie, n'en fit pas semblant & le traita aussi bien que ses autres parens d'infame imposteur pour s'exempter de luy payer trois années d'arrierages de son bail qu'il luy devoit, ce que voyant le pauvre malade qui se trouvoit meconnu de sa famille, denué d'argent, mocqué par son fermier, privé de toute sorte d'assistance & avec une grosse fievre, il se fit porter par batteau à *Orleans*, où il arriva à demi mort de là, & dans ce mauvais état il se fit conduire devant les Juges qui lui permirent de plaider lui-même sa cause; son exorde fut si pathetique, & il fit une peinture si touchante de ses miseres, que ses Juges justement irritez contre ses parties, se leverent de leurs places, & s'étans écriez tous d'une voix, qu'il n'y avoit que le fils de feu d'*Aubigné* qui pût parler ainsi, ils condamnerent ses adversaires à lui demander pardon, & à lui faire raison de son bien.

* Cela est arrivé du temps de Madame de Maintenon.

Lors qu'il se fut mis en possession de

son mediocre heritage, il s'amouracha de *Diane Salviati* * fille ainée de *Talcy*, cette passion lui mit en tête la Poesie Françoise, & ce fut alors qu'il composa ce qu'on a depuis appellé le Printemps de d'*Aubigné*, où il y a à la verité plusieurs choses peu polies, mais en recompense une certaine fureur poetique, que les gens du mestier louerent.

* Jean Salviati Sr. de Talcy & de Poldavid fils de Bernard, sa femme étoit Jaquette Malon fille du Sr. de Bercy.

La guerre de *Mons* en Hainaut se commençant, d'*Aubigné* dressa une compagnie pour y aller servir, & s'étant rendu à *Paris* au temps des nopces du Roy de *Navarre* pour avoir sa commission, il y blessa un Archer qui le vouloit arrester, servant de second à un sien ami dans un combat, ce qui l'obligea de quitter *Paris* & la Journée de la *St. Barthelemi*, arriva à trois jours de là.

1572. Tom. 2. de son Histoire liv. 1. ch. 3.

Je veux donner en cet endroit un exemple du pouvoir que Dieu s'est reservé sur le courage des hommes: à la nouvelle du massacre de la St. Barthemi, d'*Aubigné* se trouvoit accompagné de 80 soldats de sa compagnie, parmi lesquels il y en avoit certainement une douzaine des plus braves & des plus determinez qui fussent en *France*, & il se promenoit avec eux sans penser à rien, lors qu'une voix s'étant fait entendre, & mise à crier sans dessein & sans aucun raport à leur troupe, ils se mirent tous à fuir comme un troupeau de

moutons, jusques à perte d'haleine, & puis s'étant pris par la main trois ou quatre ensemble, un chacun se mit à contempler son compagnon, temoin de sa peur & de sa fuite, & à rougir de honte d'avoir pris l'allarme si mal à propos, de sorte que tous tans que nous étions conclumes que Dieu ne donnoit pas le courage & l'entendement, mais qu'il ne faisoit que le prêter. Le lendemain de cette terreur panique, quarante soldats de la même troupe allerent à la rencontre de 600 de ces massacreurs de *Paris* qui descendoient par la Loire d'*Orleans* à *Boisgency*, & attendirent derriere la levée qu'un bon nombre d'entre eux mit pied à terre, alors les attaquant ils les remenerent battant & tuant jusques à leurs batteaux: après cela d'*Aubigné* se retirant à *Talcy*, envoia 40 de ses soldats à *Sancere*, & lui se reservant pour la *Rochelle* avec ceux qui vouloient bien courre sa fortune; il se tint caché audit *Talcy* pendant quelques mois; un jour comme il contoit auprès du Pere de sa maitresse ses infortunes & comme le deffaut de moyens l'empêchoit de se rendre à la *Rochelle*; le vieillard l'interrompit en lui disant, vous m'avez autrefois conté que les originaux de l'entreprise d'*Amboise* avoient été mis en depost entre les mains de votre Pere, & que dans l'une de ces pieces il s'y trouvoit le seing du Chancelier de l'*Ho-*

pital *, qui pour le present est retiré dans sa maison près d'*Estampes*, c'est un homme qui n'est plus bon à rien, & qui a desavoué votre parti, si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cette piece entre vos mains, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus, soit par lui, ou par ceux qui voudroient s'en servir pour le ruiner: sur ce propos d'*Aubigné* sans lui repliquer se departit d'auprès de lui, s'en fut chercher un sac de velour tanné dans lequel étoient toutes ces écritures, le lui apporta & lui fit voir toutes lesdites pieces, après quoi il les reprit de sa main & les jetta dans le feu en sa presence, ce qui donna lieu au Sr. de *Talcy* de le tauxer rudement, à quoi d'*Aubigné* repondit, je les ai brulées de peur qu'elles ne me brulassent, car j'aurois pû succomber à la tentation. Le lendemain ce bon homme prit l'amoureux par la main & lui tint tels propos: Encore que vous ne m'ayez point ouvert vos pensées, j'ai de trop bon yeux pour n'avoir pas decouvert votre amour envers ma fille, vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en biens, ces papiers que vous brulates hier, de peur qu'ils ne vous brulassent, m'ont échauffé à vous dire, que je vous souhaite pour mon beau fils; d'*Aubigné* lui repondit, que cet acte ne meritoit une si haute recompense, & que

* Michel de l'Hospital Chancelier de France, mort en 1573. agé d'environ 70 ans. Brantome a fait son éloge qui se trouve imprimé dans les Memoires de Castelnau t. 1. p. 500. avec le testament de ce grand homme.

pour un tresor assez mediocre & mal acquis, il lui en donnoit un inestimable.

Quelques jours après d'*Aubigné* ayant mis pied à terre dans un village de *Beauce*, un homme qui lui en vouloit & qui le suivoit monté sur un cheval Turc, faillit à le tuer dans la porte de l'hotellerie; dans cette surprise il arracha l'épée d'un garçon de cuisine & courut en pantoufles au devant de son homme qui venoit à la charge, l'émotion où il étoit fit qu'il donna de la tête contre celle du cheval, & qu'il en fut un peu étourdi, mais reprenant aussi-tôt ses esprits, il allongea un coup d'épée au Cavalier qui se trouva armé, de sorte qu'il lui en fournit un second au deffaut de la cuirasse, qui entra bien d'un demi pied dans le corps, après quoi le voulant demonter, le pied lui glissa & il tomba par terre; dans cet état l'autre revint à la charge sur lui & le blessa de deux coups d'épée, dont l'un fut à la tête & fort dangereux; cependant tout blessé qu'il étoit, il ne laissa pas de se relever, de se jetter sur l'autre, & de le colleter; mais le Cavalier donnant des deux à son cheval, le rejetta une seconde fois par terre tout couvert de sang, il se fit alors reporter à l'hotellerie & penser, & ayant connu aux mines du Chirurgien que sa plaie étoit douteuse, il partit avant le jour sans vouloir qu'on leva le premier appareil, dans le dessein d'aller

mourir entre les bras de ſa maitreſſe; la traitte qu'il fit pour cela de 22 lieues ſans ſe repoſer, lui cauſa une perte de ſang qui le laiſſa ſans ſentiment, ſans poux & ſans connoiſſance, il revint neantmoins de cet état à force de reſtaurans, & on a cru depuis que ſans cette hemoragie il n'auroit pu vivre longtemps, ni ſe morigener à cauſe du ſang bouillant qui le dominoit naturellement.

Ses parens engagerent l'Eveque d'*Orleans* * à envoyer ſon Promoteur avec ſix Officiers de Juſtice pour contraindre le Sr. de *Talcy* de remettre ſon hoſte entre leurs mains, mais n'en ayant pu venir à bout & voyant leurs pourſuites inutiles, ils furent obligez de s'en retourner à vuide, après avoir menacé de raſer la maiſon; d'*Aubigné* informé de cela, monta auſſi-tôt à cheval, & les ayant joint à deux lieues ce *Talcy* le piſtolet à la main, fit abjurer au Promoteur tous les articles de la Croyance du Papiſme, & le força de delivrer une atteſtation en forme, pour la decharge dudit Sr. de *Talcy*.

* C'étoit lors Mathurin de la Sauſſaye, Neveu & ſucceſſeur de Jean de Morvillien, dont l'éloge eſt dans les Memoires de Caſtelnau Tom. 1. p. 517.

L'amour & la pauvreté ayant empeché d'*Aubigné* de ſe jetter dans la *Rochelle* ſuivant ſon premier deſſein, le Chevalier *Salviati* * Oncle de ſon accordée, rompit ſon mariage ſur la difference de Religion entre les promis, ce qui l'affligea ſi extraordinairement qu'il en tomba grievement malade; pluſieurs Medecins le vi-

* François Salviati, Chevalier de Malte Grand Maitre de l'Ordre de St. Lazare en France.

sitèrent, & entre autre autres *Postel** lequel lui conseilla de se confesser, & demeura toujours auprès de lui pour empecher qu'on ne le massacrât.

* Postel étoit tres savant sur tout dans les langues Orientales, mais la science lui avoit si fort gâté l'esprit qu'il en est devenu visionnaire, & est mort fort agé.

La paix de la Rochelle ayant été faite, & les menées de Mr. d'*Alençon* se commençant avec le Roy de *Navarre*, un Maitre d'hotel de ce dernier nommé *Estourneau* conseilla à son maitre d'attacher à son service, en consideration des merites du deffunt Sr. d'*Aubigné*, d'*Aubigné* le fils, comme un homme determiné, qui ne trouve rien de trop chaud, ni de trop froid; ce marché se conclut en secret, sur le point de la prise du Comte de *Montgommery*, & parce que le Roy de *Navarre* alors prisonnier étoit éclairé de trop près, il fut arresté qu'*Aubigné* se tiendroit auprès de *Fervacques*, qui étoit dans ce temps grand ennemi des Huguenots, comme s'il se fut donné à lui-même; dans ce nouvel emploi la *Roupeliere* & un Ministre de *Normandie*, mirent en tête à d'*Aubigné* le dessein de sauver le Comte de *Montgommery*, ce qu'il pouvoit entreprendre sans fraude, n'ayant point encore prêté serment; voyez ce qu'il fit pour cela sous le titre de Guidon de *Fervacques* & d'Ecuier du Roy de *Navarre* dans son Histoire.

1574. Tom. 2. liv. 2, chap. 7.

Le Roy de *Navarre* averti de ces choses, fit venir auprès de lui son nouveau domestique. Comme le Roy Charles IX

se mouroit, d'*Aubigné* le voulut voir mort dans son lit, & comme il sortoit de la chambre dudit mort, il fut rencontré par la Reine Mere, qui prevenue par *Matignon*, lequel haissoit d'*Aubigné* pour lui avoir presenté un pistolet à la tête, & qui d'ailleurs étoit ennemi de son nom, aussi-bien que la Reine Mere, l'attaqua & le menaça en lui reprochant qu'elle sçavoit ce qu'il avoit machiné en *Normandie*, & qu'il ressembleroit à son Pere; à quoi le galant ayant repondu, Dieu m'en fasse la grace, & voyant aux mines de cette Princesse, qui n'avoit pour lors auprès d'elle que le Sr. de *Lansac*, qu'elle cherchoit de l'œil un Capitaine des Gardes pour lui faire mettre la main sur le collet, il fit sa retraite & vouloit la faire toute entiere, si les conjurations de son maitre ne l'en avoient detourné, aussi-bien que les prieres de *Fervacques*, qui en faisant force reniement de Dieu, repondit de son Guidon; toutesfois il ne le laissa pas longtemps à la suite de la Cour & l'emmena avec tous les Officiers du Roy de *Navarre*, detenu prisonnier, en *Allemagne* où il se trouva à la prise d'*Archicourt* & y entra le premier, de même qu'à l'escarmouche, ou combat du *Pont d'aisne*, le lendemain il se trouva encore à la bataille de *Dormans*, toujours sans avoir voulu prêter serment pour le grand desir qu'il conservoit de sauver le susdit Comte de *Montgommery*.

Dans cette meslée, où il entra à trente pas des rangs, il ne put faire aucun chef des ennemis prisonnier, il lui tomba seulement entre les mains un Gentilhomme de *Champagne* nommé *des Vergers*, lequel lui offrit plusieurs fois une bonne rançon, de même qu'un cheval qu'il montoit; il refusa toutes ses offres, quoi que son propre cheval fut blessé à la tête, & il se contenta de dire à son prisonnier ces vers du Ps.

Helas combien m'est ennuyeuse
Cette demeure malheureuse.

Ce voiage mit d'*Aubigné* en grande familiarité avec Mr. de *Guise*, ce qui lui servit à se maintenir à la Cour, & à lier une étroite intelligence entre son Maitre & ce Prince, & cela à un tel point qu'ils couchoient, mangeoient & faisoient ensemble leurs mascarades, ballets & carousels, desquels d'*Aubigné* en étoit le seul inventeur; ce fut alors qu'il fit la Tragedie de la *Circé*, que la Reine Mere ne voulut pas representer, à cause de la depense; elle fut pourtant representée depuis aux nopces du Duc de *Joyeuse*, & le Roy Henri III en fit tous les frais.

Il se fit aussi bien-tôt connoitre parmi les Dames par ses bons mots; comme un jour étant assis sur un banc, trois filles de la Reine, *Bourdeille*, *Beaulieu* & *Termes*, qui toutes trois ensemble faisoient bien 140 ans, le regardant comme un nouveau debarqué, voulurent le turlupiner

ſur ſes habillemens, & l'un des trois lui ayant demandé effrontement d'un ton moqueur, que contemplez-vous la Monſieur? les antiquitez de la Cour mes Dames, repondit-il ſur le même ton; alors ces filles toutes confuſes lui demanderent ſon amitié, & à faire ligue offenſive & defenſive avec lui: ce mauvais mot ſuivi de pluſieurs autres, le mit en grand commerce avec les Dames: d'ailleurs diverſes querelles, une attaque que lui quatrieme fit à trente badaux, la pluſpart armez d'hallebardes qui prirent la fuite; une autre pour ſauver les enfans du Marquis de *Trans* pourſuivis par un grand nombre d'Archers, une autre ſur les gardes du Marechal de *Montmorenci*, qui aſſiegeoient *Fervacques* dans l'hotellerie du Chapeau rouge; une autre dans laquelle *Fervacques* & lui, accompagnez d'un Page & de quelques Valets, furent chargez de gayeté de cœur par treize Mattois armez de jaques de mailles & de ſecrettes, où ils furent tous deux bleſſez; d'autres combats faits avec le brave *Buſſy* à pied & à cheval lui donnerent tant de reputation, que ce Cavalier l'ayant pris en amitié, après l'avoir veu ſervir de ſecond audit *Fervacques* contre lui, l'engagea un jour par un trait de folie avec quelques jeunes Seigneurs de la Cour, tels que les Comtes de *Curton*, *Sagone*, *Pequigny*, & d'autres, d'entrer dans le Corps-de-garde

de la ville l'épée à la main, ou aprés s'être trouvé fort embesogné & desarmé, il trouva cependant le secret de ravoir son épée & de se sauver.

Dans un Tournoy, où le Roy de *Navarre*, luy, son Ecuyer & les deux freres *Lorrains* les Ducs de *Guise* & de *Mayenne* se distinguerent fort, Diane de *Talcy* son ancienne maistresse assista, étant lors promise à *Limeux*, ses premiers engagemens avec lui ayant été rompus, à cause de la difference de Religion, comme il est dit cy-dessus, & voyant par la grande estime où il étoit à la Cour, la difference de ce qu'elle alloit posseder à ce qu'elle avoit perdu, prit tant de chagrin & en tomba dans une si grande melancolie, qu'elle y succomba & mourut peu de temps après.

La Reine Mere du Roy, ayant fait reproche au Roy de *Navarre*, que *Falleche* son Maitre d'hotel, & ses Ecuyers n'alloient point à la Messe, cela fut cause qu'un Mardi aprés Pasques comme les Princes jouoient à la paume, le Roy appercevant d'*Aubigné* dans la galerie, lui demanda s'il avoit fait ses Pasques, de quoi tout interdit, il repondit belle demande Sire; quand & quel jour les avez vous faites, continua le Roy, Vendredi dernier repliqua l'autre, ne sachant pas qu'il n'y avoit que ce pauvre jour dans toute l'année où on ne dit point de Messe & où on ne communia pas; cette replique donna lieu

lieu à Mr. de *Guise* de lui dire tout haut, ah pour le coup d'*Aubigné* tu ne sçais gueres bien ton Catechisme; ce qui fit rire toute l'assemblée, mais non pas la Reine, qui le fit depuis observer de plus près; or avoit elle dans ce temps-là 20 ou 30 espions, qui étoient pour la pluspart de francs scelerats; un d'entre eux nommé *Du Buisson* avoit feint d'avoir suborné l'ainé *Dangeau* * pour assassiner le Duc de *Guise*: d'*Aubigné* ayant decouvert le complot de ce galant qui visoit à perdre un homme de bonne maison, le revela à *Fervacques* à *Lyon*, lequel lui conseilla de le tuer dans une ruelle où il menoit ordinairement ledit *Dangeau* pour le faire soupçonner, ce qu'il auroit executé si *Nambuc* n'avoit été tué au même lieu pour un autre fait à peu près semblable, comme *Du Buisson* arrivoit au rendez-vous.

* Jaques de Courcillon.

Depuis étant arrivé que d'*Aubigné* en franc Gaulois fit des remontrances à la Dame de *Carnavalet* * sur son inceste avec *Fervacques* †, & sur l'emprisonnement de sa Mere *, la Comtesse de *Montrevel*, le-

* *Françoise de la Baume veuve en 1571 de François de Kernenevoye dit Carnavalet.*

† *Il étoit son Cousin germain étant fils d'Anne de la Baume, sœur de Jean de la Baume, Pere de ladite Françoise.*

* *La Mere de Françoise de la Baume étoit Helene de Tournon, 3. femme de Jean de la Baume Comte de Montrevel.*

dit *Fervacques* jura Dieu de le faire mourir, & pour executer son dessein au peril d'autrui, il avertit le Duc de *Guise*, que *Du Buisson* qui étoit à lui, avoit comploté avec *Dangeau* de lui jouer un mauvais tour, & que d'*Aubigné* le lui soutiendroit en face; quoi que ledit d'*Aubigné* fut bien informé du veritable dessein de *Du Buisson*, se trouvant engagé, il s'en fut au coucher de ce Prince & lui offrit pour maintenir ce qu'avoit dit *Fervacques*, de s'enfermer dans le jeu de paume avec ce traitre, s'il le vouloit bien, afin de lui faire confesser la verité; le Duc de *Guise* qui voyoit *Du Buisson* appuié sur sa chaise au commencement de ce propos, lui ordonna d'aller voir au Louvre ce qu'on y faisoit, & puis repondit à telle offre d'*Aubigné* mon ami, ce n'est pas assez du poignard & de l'épée pour te demesler de cette querelle, tu aurois encore à combatre la Reine, car il s'intrigue d'un métier que tu ne sçais pas, mais il ne mangera de sa vie de mon pain: si d'*Aubigné* fut charmé de la generosité & de la discretion de ce Prince, il ne fut pas moins touché des marques qu'il lui en donna en ce rencontre.

A quelques jours de là, *Fervacques* voulant tenir à sa Cousine la promesse qu'il lui avoit faite de tuer son faiseur de remontrances, contrefit un soir le desesperé, & pria d'*Aubigné* de venir se prome-

ner avec lui derriere la Couture Ste. Catherine, ſans vouloir abſolument qu'il prit un poignard que lui portoit ſon laquais, ce qui le fit du premier coup ſoupçonner de quelque mauvais deſſein; comme ils furent ſur un petit pont de voirie, que l'on a depuis ôté; *Fervacques* commença par lui tenir ce langage: mon ami étant reſolu de quitter le monde, je n'y regrette que toy, je ſuis venu ici pour me tuer, donne moy une embraſſade, & puis je mourrai content; ſurquoi d'*Aubigné* ſe reculant d'un pas, lui repondit: Mr. vous m'avez dit autrefois que le plus grand ſoulas que vous pourriez avoir, ſeroit d'emmener avec vous dans l'autre monde d'un coup de poignard le meilleur de vos amis, je vous conſeille à cette heure de ne point mourir pour un ſujet dont l'étoffe & la façon ne valent rien, mais pour le coup treves d'embraſſade; à cette reponſe *Fervacques* tira l'épée & le poignard, venant tête baiſſée contre d'*Aubigné*, lui dit en reniant Dieu, puis que tu te deffies de moy, nous mourrons tous deux.

Ce ſera vous tout ſeul, repliqua d'*Aubigné*, ſi je puis, & reculant trois ou quatre pas, il ſe mit en garde; *Fervacques* le voyant en ſi bonne poſture s'arrêta tout court, & jettant à terre ſon épée & ſon poignard, il ſe mit à genoux & à contrefaire l'inſenſé, le priant de le tuer, ce

qu'ayant refusé de faire, ils s'en allerent chacun de leur côté, mais à quelque temps de là, d'*Aubigné* ayant été assez simple pour se reconcilier avec *Fervacques*, ce mechant lui fit donner du poison dans un potage, qui lui fit faire 80 selles dans un jour, tomber les cheveux & peler la peau, ce qu'il ne decouvrit que longtemps après qu'un Medecin nommé *Stellatus* le lui revela, lequel l'avoit traitté lors de cet accident, & qui lui raconta que *Fervacques* l'avoit menacé de le poignarder s'il lui disoit qu'il avoit été empoisonné.

Depuis ledit *Fervacques* n'ayant pu obtenir le Gouvernement de *Normandie*, s'avisa d'en faire pourvoir le Roy de *Navarre*; il fit dans cette veue tout son possible & usa de toutes sortes de cajolleries pour se repatrier avec d'*Aubigné*, afin qu'il portat son maitre, dont il possedoit alors toute la confiance, à entrer dans ce dessein, cela donna lieu à la deliberation que vous voyez decrite en son Histoire, où l'on n'a pas jugé à propos de raporter toutes ces circonstances.

Tom. 2. liv. 2. chap. 18.

Enfin après un assez long sejour à la Cour, le Roy de *Navarre* depité de tous les deboires qu'il y recevoit chaque jour & des galanteries de sa femme, prit la resolution de se retirer audelà de la *Loire*, pour cela il s'en fut à la chasse du côté de *Livry*, & puis s'en departit suivi d'un

petit nombre de confidens, dont étoit d'*Aubigné*, vint passer la Seine au pont de *Poissy*, & faire une petite repue dans un village près *Montfort Lamaury*, où lui prit envie étant arrivé d'aller faire ses affaires dans un tet à cochons, une vieille qui le surprit dans cette operation lui auroit d'un coup de serpe fendu la tête par derriere sans son Ecuier, d'*Aubigné* qui dit à son maitre pour le rejouir, si vous eussiez eu cette fin honorable, je vous aurois fait en stile de St. Innocent un tel Epitaphe.

Cy gist un Roy grand par merveille,
Qui mourut comme Dieu permet
D'un coup de serpe d'une Vieille,
Ainsi qu'il chioit dans un tet.

Cette même journée son maitre eut encore une plaisante rencontre, qui fut qu'un Gentilhomme voyant approcher sa troupe de son Village, s'en vint audevant pour l'en detourner, & s'addressant à *Roquelaure*, qu'il prit pour le Chef, parce qu'il étoit le plus doré, & le pria d'exempter son Village de logement, ce qui lui fut accordé, à condition de guider sa compagnie jusqu'à *Chateauneuf*, & cela en veue seulement de l'empecher de porter la nouvelle de nostre marche à la Cour, en cheminant il se mit à entretenir le Roy de *Navarre* des bonnes fortunes de la Cour, & sur tout des amours des Princesses, où sa femme tenoit le

premier rang, & en racontoit des tours qui levoient la paille, dont fut forcé au bon Prince d'en rire comme les autres.

En arrivant la nuit à la porte de *Chateauneuf*, *Frontenac* cria au Capitaine *L'Epine* Marechal des Logis de nostre maitre qui parloit d'une Tourelle, ouvrez viste votre porte au Roy de *Navarre* vostre Seigneur: ce qui causa une telle frayeur au Croniqueur des amours des Princesses, qui reconnut à ces mots le Roy de *Navarre*, que d'*Aubigné* fut obligé pour le rasseurer, de lui faire prendre un chemin écarté pour s'en retourner chez lui, où il n'arriva de trois jours.

Le Roy de *Navarre* s'étant par Alençon rendu à Saumur sans faire aucune profession de Religion, aucun de sa suite ne fit la Cene que la *Roque* & d'*Aubigné*, lequel à l'arrivée de *Lavardin* s'en alla avec lui à la guerre au pays du Maine, d'où il rapporta la Cornette de *St. Falcan*. La Cour de France étant à *Thouars*, le Roy de *Navarre* en debaucha & en attira 32 galants à son service, avec lesquels il se trouva au combat decrit dans son Histoire. Liv. 2. ch. 19.

De là, le Roy de *Navarre* s'achemina pour la seconde fois en *Gascogne*, où *Fervacques* fit plusieurs entreprises sur la vie de d'*Aubigné*, & même il demeura trois mois après avoir pris son congé de ce Prince, lui étant forcé de se retirer pour

trouver lieu d'accomplir ſa vengeance. Ce fut dans ce temps que commencerent les amours du Roy de *Navarre* pour la jeune *Tignonville* *, qui reſiſta vertueuſement à ſes pourſuites tant qu'elle fut fille; ce Prince vouloit que d'*Aubigné* fut ſon entremetteur dans cette intrigue, perſuadé que rien ne lui étoit impoſſible; mais ce domeſtique quoi qu'aſſez vicieux en d'autres choſes, & qui peut-être n'auroit pas refuſé ce ſervice à un ſien compagnon, prit par pur caprice cet emploi & le nom de maquereau, qu'il qualifioit vice de beſace, qu'il ne voulut jamais complaire en cela à ſon maitre, quelques careſſes & promeſſes qu'il lui fit pour l'y engager, juſques à ſe mettre pluſieurs fois à genoux devant lui les mains jointes, pour l'émouvoir; cette reſiſtance à ſes deſirs le fit changer de batterie pour l'amener à ſes fins; il s'intrigua dans ſa querelle avec *Fervacques*, de maniere qu'il dit un jour à d'*Aubigné* en bonne compagnie: *Fervacques* dit qu'il n'a point uſé envers vous des trahiſons que vous lui imputez, & qu'il eſt prêt de vous combattre là-deſſus: à cela d'*Aubigné* repondit, Sire, il ne me pouvoit faire porter cette parolle honorable par un homme de meilleure maiſon, j'ai eu l'honneur d'être ſon Guidon, en cette conſideration je le ſaluerai du chapeau avant que de mettre l'épée à la main; enſuite le Roy

* Fille du Baron de Tignonville dont il eſt parlé dans le chap. 5. du I. livre de la Confeſſion de Sanci.

ſe tremouſſant fort pour les accommoder, d'*Aubigné* le fit ſouvenir du ſerment qu'ils avoient prêté quand il fit l honneur aux compagnons de les baiſer à la jouë. †

D'*Aubigné* paſſant par le Poitou, fit connoiſſance & amitié par le moyen d'un joueur de luth nommé *Tougiras*, qui avoit été à ſon Pere, & étoit alors au ſervice de *Laboulaye*, avec ledit *Laboulaye* & de *St Gelais* ſon Couſin, d'où il advint que ces deux Gentilshommes convierent d'autres Seigneurs de leurs amis, comme *Montdion*, *Bertauville* & autres, à attendre dans la garderobe de ſon maitre aſſis ſur des coffres, d'*Aubigné* & ſa compagnie juſqu'à une heure après minuit pour le garantir des embuſcades que *Fervaques* * lui dreſſoit journellement, ainſi qu'il lui arriva un ſoir à *Leitoure*, que s'en retournant ſeul à ſon logis, il trouva *Sacquenay* Gentilhomme *Bourguignon* qui étoit à *Fervacques*, lequel l'attendoit au coin d'une rue avec deux piſtolets, dont le

* Guillaume de Hautemer Sr. de Fervacques, depuis Marechal de France.

† *Le Roy de Navarre ayant reſolu en 1576 de ſe retirer de la Cour du Roy Henri III où il étoit gardé presque à veue, tint conſeil avec Fervacques, Lavardin, Aubigné, Roquelaure, la Porte & un autre pour convenir avec eux de ſa retraite, ils firent ſerment d'être ennemis juſqu'à la mort de quiconque deceleroit l'entrepriſe, & pour aſſeurance de ce ſerment, le Roy de Navarre les baiſa à la jouë, & eux lui baiſerent la main droite, ainſi que d'Aubigné le raconte Tom. 2. liv. 2. chap. 20 de ſon Hiſtoire univerſelle.*

chien étoit levé, mais le compagnon lui ſauta ſi prêtement à la gorge, qu'il lui ôta ſes piſtolets avant qu'il pût tirer, & ne voulut point lui faire de mal, parce que ledit *Sacquenay* l'avoit autrefois accompané à la guerre, & qu'il lui temoigna n'être là que par force & à contrecœur, lui jurant de plus de l'avertir de tous les complots contre ſa vie, que feroit doreſnavant ledit *Fervacques*, qui les ayant veu tous avortez, ſe determina à la fin d'abandonner la Cour du Roy de *Navarre*; mais avant que de le faire, il dit à *Feuquieres* *, fille de Madame Catherine de *Bourbon*, qu'il étoit bien mari de toutes les mechancetez commiſes envers ſon ancien ami, qu'il vouloit lui aller dire adieu & lui demander pardon; ce qui ayant été rapporté à d'*Aubigné*, il courut à ſon logis pour le prevenir ſur ſa bonne volonté; mais comme il montoit l'eſcalier, la *Roque* qui le deſcendoit le fit retourner bien vite en lui decouvrant que c'étoit un piege que ce mechant lui avoit tendu pour le pouvoir tuer à coup ſeur, avant que de s'en aller.

* De Pas Feuquieres.

Dans ce temps la grande faveur où étoit d'*Aubigné* auprès de ſon maitre, commença à decliner, ce qu'étant apperceu de ſes amis, ils lui faiſoient de continuelles remontrances, afin qu'il s'accomodat au plaiſir du Roy; un jour entre autres *Soulbon* & un ſien camarade, l'entrepri-

rent six lieues durant sur ce sujet, lui alleguant que les Papistes ne faisoient pas tant les scrupuleux, & qu'ils s'assujettissoient sans repugnance aux passions de leur commun maitre, afin de gagner son cœur, ce qui dans la suite pourroit grandement prejudicier à la Religion reformée & à leurs Eglises, lui representant que nul ne l'égalant en sçavoir, en éloquence, en poesie & en gentillesse de Cour, il lui étoit plus aisé qu'à personne, s'il vouloit, de gagner son cœur & de s'attirer toute sa confiance, à quoi il se contenta de repondre en mettant pied à terre, vous dites dont qu'il faut forcer son naturel pour le bien de nos Eglises, & que Dieu m'a departi de grands dons, tout cela pourquoi? pour m'engager à devenir maquereau.

Le Roy de *Navarre* persistant à vouloir que d'*Aubigné* lui servit de confident dans ses amours, & jugeant que par son opiniatreté à le refuser, le point d'honneur lui en restoit, fit son possible pour faire croire qu'il n'étoit pas aussi scrupuleux en particulier, qu'il le vouloit paroitre en public, il se servit pour ce sujet d'une avanture, où en allant en sa compagnie de nuit à un rendez-vous de galanterie, & s'étant presque trouvé dans la necessité de tirer l'épée contre des batteurs de pavé, d'*Aubigné* s'étoit jetté audevant de lui pour le couvrir de son corps

& empecher qu'il ne lui mesavint, laquelle avanture il prenoit à tache de raconter aux Ministres & aux principaux Huguenots de sa Cour, en veue de lui donner des louanges en apparence, mais pour le decrier en effet, donnant à entendre par là qu'il le servoit dans ses passions amoureuses, en un mot il n'y avoit sortes de malices qu'il ne mit en usage pour lui susciter de mauvaises affaires, & non content de cela, il se mit à lui retrancher ses appointemens, & prenoit plaisir à gater ses habits pour le mettre en depence, afin de le reduire à la necessité, & de l'amener par là à son but.

Un jour il fut depeché pour aller preparer à la guerre, les Provinces de *Guyenne*, *Perigord*, *Xaintonge*, *Angoumois*, *Aunix*, *Poitou*, *Touraine*, *Anjou*, *le Maine*, *le Perche*, *Beauce*, *l'Isle de France*, *Normandie*, *Picardie*, & puis passer de là dans l'*Artois* par le moyen de quelques intelligences assez douteuses & dangereuses; à peine fut-il parti que la Reine Mere qui en fut avertie, lui mit à dos plusieurs partis pour le prendre, ainsi qu'il l'a decrit en son Histoire. Il suffit donc d'adjouter ici qu'en chemin faisant, il composa la Harangue que le Baron de *Mirembeau* a depuis prononcée, & qu'au retour de son voyage il trouva une troupe de gens de guerre qui marchoit pour surprendre *St. Gelais*, dont il se fit prisonnier, afin d'al-

C'étoit beaucoup de travail pour un seul homme.

Tom. 2. liv. 3. chap 4.

ler plus seurement avertir ledit *St Gelais* son ami de ladite entreprise ; il y fut conduit par ceux de *Vansay* sur le point que Mr. de *Danville* marchoit à l'affaire des Rois ; & sondit ami lui donna ses Coureurs à mener dans cette occasion, où il eut sa casaque percée d'une arquebusade.

D'*Aubigné* revenu en Gascogne de sa longue peregrination, le Roy de *Navarre* lui donna pour toute gratification son portrait, au bas duquel il écrivit ce quatrin.

Ce Prince est d'étrange nature,
Je ne sçai qui Diable l'a fait,
Il recompense en peinture
Ceux qui le servent en effet. *

Peu après son arrivée, il executa avec *la Noüe*, la folle entreprise decrite en son histoire, sous le nom de Lieutenant de *Vachonniere* ; notez pourtant deux de ses vanitez qu'il y a obmises à dessein, l'une qu'il ôta ses brassards avant que d'aller à la charge, parce qu'il étoit le seul de sa troupe qui en eut, l'au-

Livre 3. ch. 6.

* *Le Roy de Navarre n'avoit pas la reputation de bien recompenser ses meilleurs serviteurs, cela peut venir du peu de moyens qu'il avoit de le faire : D'Aubigné se plaint en plusieurs endroits du peu de bienfaits qu'il en retiroit, cela ne pourroit-il point le faire soupçonner d'être Autheur de l'Apologie ironique faite de ce Roy en* 1596, *laquelle est attribuée à Madame la Duchesse de Rohan, & qui est imprimée avec d'autres pieces qui suivent le Journal de Henri III.*

tre qu'au fort du combat il prit ſon épée de la main gauche pour ſauver un bracelet de cheveux de ſa maitreſſe qui étoit attaché à ce bras, & qui bruloit du feu d'une arquebuſade qui l'avoit touché; le Capitaine *du Bourg*, à qui il eut affaire lui manda entre autres choſes qu'il s'étoit bien apperçeu de ce qu'il avoit fait, & pour lui marquer une intrepidité pareille à la ſienne, il lui deſſigna un monde & une Croix qu'il avoit gravez ſur ſon épée; de ce peril en encourut bientôt celui de *St. Macaris*, qui eſt décrit aſſez au long, à la fin du precedent Chapitre de ſon hiſtoire.

L'Empreſſement qu'il temoignoit à rechercher toutes les occaſions perilleuſes, & à ſe trouver par tout où il y avoit de l'honneur à acquerir, lui attira l'envie & la haine de ſon maitre; cela n'empecha pas neanmoins que ce Prince inquiet de ce qui ſe paſſoit en *Languedoc*, ne l'envoyat en ce pays, & il y termina la negociation décrite en ſon Hiſtoire. Chap. 2.
En revenant de ce voyage, il courut une infinité de riſques, il fit une faute notable au retour de ſa commiſſion, pour être trop paſſionné Huguenot. Car il ne devoit rapporter qu'à Mr. de la *Noue* chargé de l'écouter à ſon arrivée, les infidelitez qu'il avoit remarquées en pluſieurs du parti, & n'en donner connoiſſance à ſon maitre que dans la ſuite des

temps & ſelon les occurences écrites au Chapitre 12 de ſon hiſtoire.

Je ne puis m'empecher de dire ici que d'*Aubigné*, aiant appris la reſolution que ſon maitre avoit priſe de le faire poignarder & le jetter enſuite dans la riviere, lui tint ce langage en bonne compagnie, vous avez donc Sire pû penſer à la mort d'un homme que Dieu a choiſi pour être l'inſtrument de la conſervation de votre vie, ſervice que je ne vous reproche point, non plus que toutes les bleſſures que j'ai reçües pour votre querelle; mais bien de vous avoir ſervi fidellement ſans que vous ayez pû faire de moi un flateur, ni un maquereau. Dieu vous veuille pardonner cette mort pourchaſſée, vous pouvez connoitre au diſcours que je vous tiens combien je me ſoucie peu de vivre; le Roi ſe ſentit ſi vivement offenſé d'un tel propos qu'après pluſieurs reparties très aigres, il ſe leva de table, outré de depit & de colere; ce qui ſoit dit en paſſant pour vous avertir mes enfans de ne prendre jamais de ſemblables libertez auprès de vos maitres.

Il eſt bon de noter auſſi à ce ſujet que d'*Aubigné* n'étant pas bien retabli d'une fievre continue de huit jours, fut ſans propos appellé en duel & obligé de prendre pour armes un poignard d'une main & un piſtolet de l'autre, ne pouvant pour ſa grande foibleſſe ſe ſervir d'une

épée; ce duel n'aiant point eu d'effet, ses amis lui conseillerent de se retirer de la Cour, ainsi qu'il fit à *Castel-jaloux*, où il avoit du commandement, & il est à remarquer que plusieurs Gentilshommes tels que *Constant Ste. Marie*, *L. A. Rambures*, l'accompagnerent, lorsqu'il fut prendre congé du Roi de *Navarre*; ce qu'il fit sans descendre de cheval non plus que ses compagnons, quoy qu'ils fussent tous à lui, comme ce Prince revenoit de la promenade.

Arrivé qu'il fut à *Castel-jaloux*, il écrivit à *Lavardin* en ces termes: Monsieur je vous fais ressouvenir de ma franchise en me rendant sur votre parole au rendez-vous qui m'avoit été marqué contre plusieurs avertissemens qui m'avoient été donnez qu'il n'y avoit point de seureté pour moy, ce qui est avoir mis tout l'avantage de l'appel de mon côté, or quelque douteux que vous ayez rendu dans ce rencontre, sinon votre foy, du moins votre prevoyance, si le Sr. de la *Magdelaine* a envie de fournir sa pointe, il y a un beau sable entre ce lieu & *Nerac*, où je prendrai tel lieu & telle heure que vous voudrez assigner sans d'autre asseurance que votre parole.

Le Sr. de la *Magdelaine* ne taupa point à ma proposition, & à quelque temps de là, se passa le perilleux combat decrit en son Histoire, au retour duquel d'*Aubigné* 1577. Liv. 3. chap. 12.

gardant le lit pour ses blessures, fit écrire sous lui par le Juge du lieu les premieres Stances de ses Tragiques.

Cela est commun à tous les hommes, sur tout à ceux qui commandent.

Il faut vous raconter en cet endroit une grande marque de la jalousie des Princes; le jeune *Bacoue*, étant arrivé à *Agen*, & le Roy de *Navarre* l'ayant interrogé de la maniere dont le susdit combat s'étoit passé, ne garda aucune mesure à louer d'*Aubigné*, soit parce que les jeunes gens outrent ordinairement les louanges ou les blasmes qu'ils donnent, ou bien parce qu'il croyoit que ses compagnons & lui étoient redevables de la vie audit d'*Aubigné*, qui par ses vigoureuses charges, les avoit tirez des mains des ennemis; comme donc il recitoit qu'il avoit veu d'*Aubigné* faire rentrer la moitié de son pistolet entre la cuirasse & le colet de buffle du Capitaine *Metar*, avant que de tirer; le Roy l'appella menteur, ce qui l'engagea d'écrire à des parens qu'il avoit à *Castel-jaloux* pour les prier de lui écrire ce qu'ils en sçavoient. Leur reponse venue, il la fit voir à *Lavardin*, qui fut par la convaincu de la verité de ce qu'il avoit avancé, & y lut de plus que les deux *Meges* *, *Bastangs*, & trois autres montroient les blessures qu'ils avoient receues de lui au visage pendant qu'il étoit renversé par terre. *Lavardin* ayant rapporté ces choses au Roy, y adjouta que le Capitaine *Dominge* s'étoit trouvé des plus avan-

* Le jeune Mege mourut de ses blessures, Liv. 3. chap. 14.

avancez dans ce combat, & y avoit fait des merveilles ; or ce Capitaine avoit fait ſerment de ne point retourner à la Cour qu'il n'eut auparavant aidé à battre les ennemis ; ce qui avoit émeu d'*Aubigné* gueri de ſeſdites bleſſures, de le mener à la guerre vers *Bayonne*, & d'y faire le combat que vous voyez decrit en ſon Hiſtoire. *Dominge* ayant par là ſatisfait à ſon ſerment, retourna à la Cour qui étoit à *Agen*, & s'en fut trouver le Roy dans un jeu de paume, où il jouoit avec *Lavardin*, qui quitta la partie pour le queſtionner ; celui-ci fit un tel éloge de d'*Aubigné*, ſinon en termes ſi outrez, du moins plus judicieux que ceux du jeune *Bacoue*, mais il fit par là ſi mal ſa cour à ſon maitre, qu'il en perdit ſes bonnes graces & la recompenſe de 38 arquebuſades qu'il avoit receues à ſon ſervice ; remarquez dequoi ſont ſuſceptibles les Grands voire les meilleurs ; le Roy de *Navarre* blaſmoit volontiers les fautes de ſes ſerviteurs, & ſupportoit impatiemment qu'on leur donnat des louanges.

Chap. 23.

Après la mort de *Vachonnieres*, ceux de *Caſtel-jaloux* voulurent demander d'*Aubigné* pour leur Gouverneur, ce qu'il ne voulut pas voyant la colere du Roy de *Navarre* tellement échauffée contre lui, qu'ayant pris par eſcalade *Caſtelnau de Maumes* voiſin de *Bordeaux*, la Dame du lieu s'étant inſinuée aux bonnes graces &

dans le lit de *Lavardin*, fit desavouer sans peine les chefs de cette entreprise & en ordonner la reparation, quoi que les Srs. de *Meru* * & de la *Noue* s'y opposassent au nom de tout le parti.

* Charles de Montmorenci 3. fils du Connetable de ce nom.

Ceux de *Castel-jaloux* s'opiniatrant toutesfois à la guerre, & la Dame de *Castelnau* ayant par ses sollicitations fait avancer l'Admiral de *Villars* avec 14 pieces de canon pour les assieger sur la promesse du Roy de *Navarre* qu'il n'y envoieroit point de secours; d'*Aubigné* entra dans cette place comme ledit Admiral en faisoit les approches avec 50 soldats & près de 200 arquebusiers à cheval, lesquels ayant mis pied à terre & renvoié leurs chevaux, firent une telle montre que ce General croyant que ce fut un secours contre la promesse faite, battit aux champs & se retira vers *Manciet*.

Depuis quelques soldats de *Castel-jaloux* furent subornez par *Lavardin*, qui leur fit entendre qu'en lui obeissant, à lui qui étoit leur Colonel, on ne pouvoit les taxer de trahison; ce complot tendoit à prêter la main à *la Salle de Ciron* du parti contraire pour surprendre la place; ces soldats ayant referé le tout à d'*Aubigné*, & instruits par lui de ce qu'ils avoient à faire, il envoia la garnison à la guerre, & étant rentré de nuit avec elle, receut les Papistes à bons coups d'arquebuses, il fut blessé dans cette attaque, & il y demeu-

ra de morts 46 des assaillans. Le Roy de *Navarre* eut un si grand mal de cœur de cette affaire qu'il envoia à *Castel-jaloux*, *Castelnau* avec menaces de les faire assieger avec quatre canons, à quoi on repondit que qui en avoit meprisé 14, n'en craindroit gueres quatre. Peu de temps après la paix se fit, & d'*Aubigné* en se retirant écrivit un adieu au Roy de *Navarre* son maitre en ces termes.

SIRE, vostre memoire vous reprochera douze années de mes services, & douze plaies sur mon corps, elle vous fera souvenir de vostre prison, & que la main qui vous écrit en a rompu les verrouils & est demeurée pure en vous servant, vuide de vos bienfaits & exempte de corruption, tant de vostre ennemi que de vous-même, par cet écrit je vous recommande à Dieu à qui je donne mes services passez, & à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connoitre qu'en me perdant vous avez perdu vostre &c.

D'*Aubigné* ayant passé à Agen en se retirant pour y remercier Madame de la *Roque*, qui lui avoit servi de mere dans ses afflictions, trouva chez elle un grand espagneul qui avoit accoutumé de coucher sur les pieds du Roy, & souvent entre *Frontenac* * & lui, cette pauvre bête qui se trouvoit abandonnée & qui mouroit de faim, le vint caresser, de quoi il fut si touché & si attendri, qu'il le mit

* Geofroy de Buade Seigneur de Frontenac en Agenois.

en pension chez une femme de la ville, & fit graver sur son colier ce Sonnet.

Voyez la Confession de Sancy, où ce Sonnet est imprimé à la fin.

Le fidele Citron qui couchoit autrefois
Sur vostre lit sacré, couche ores sur la dure,
C'est ce fidele Chien qui apprit de nature
A faire des amis & des traitres le choix.

C'est luy qui les brigands effrayoit de sa voix,
Des dents les assassins, d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les dedains & l'injure,
Payement coutumier du service des Rois.

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agreable
Le fit cherir de vous, mais il fut redoutable
A vos haineux, aux siens pour sa dexterité.

Courtisans qui jettez vos dedaigneuses vues
Sur ce chien delaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidelité.

Ce Chien fut dez le lendemain mené au Roy, comme il passoit par *Agen*, lequel changea de couleur en lisant ces vers, & en resta confus; mais à quelque temps de là il se trouva encore plus embarassé à une assemblée generale qui se tint à *Ste. Foy*, quand les Deputez de *Languedoc* lui demanderent où étoit d'*Aubigné* qui avoit sauvé leur Province, & ce qu'il avoit fait d'un si utile serviteur de Dieu; à quoi il repondit pourtant qu'il le reputoit toujours sien, & qu'il donneroit ordre à son retour.

Or le dessein de d'*Aubigné* en partant de *Castel-jaloux* étoit d'aller dire adieu à ses amis de *Poitou*, de vendre, chemin faisant, son bien & d'aller ensuite offrir ses services au Prince Casimir, second fils de l'Electeur *Palatin*, mais il lui succeda autrement: car en arrivant à *St. Gelais*, & avant même d'avoir mis pied à terre, il apperceut à une fenestre Susanne de *Lezay*, de la maison de *Vivonne*, de laquelle il devint dans l'instant si éperduement amoureux, qu'il termina son voyage d'*Allemagne* chez les Srs. de *St. Gelais* & de la *Boulaye*, qui saisirent cette occasion aux cheveux pour charger leur ami de divers projets qu'ils avoient formez; de plus sa nouvelle passion, le rendit ennemi du repos & desireux de gloire, à quoi se joignit encore l'envie de se rendre necessaire à son parti & regretable à son ingrat maitre.

Il alla donc dans ces veues reconnoitre *Nantes*, où il pensa être arresté, mais il ne fit aucun dessein sur cette ville, oui bien sur *Montaigu* & sur *Limoge*, où il fut en 1578. appellé par les Srs. de *Princay* & *du Bouchet*, qui cherchoient en lui, à ce qu'ils disoient, outre la suffisance, la creance où il étoit envers les Huguenots; cette entreprise est decrite tout au long en son Histoire, & je n'y adjouterai rien sinon Tom. 2. liv. 4. chap. 4. la prediction qu'il fit aux deux miserables condamnez à perdre la tête sur le

point de leur ſuplice, juſques à leur ſpecifier le nombre de coups qu'ils recevroient chacun.

Les reproches qui furent faits au Roy de *Navarre* ſur l'éloignement de d'*Aubigné* & le deplaiſir de le trouver à redire en bien de rencontres, ayant fait impreſſion ſur l'eſprit de ce Roy, quelques infidelitez commiſes en ſon endroit, decouvertes, l'augmenterent, à quoi ſe joignit encore une ſorte de jalouſie qu'il conceut contre le Duc *Caſimir*, & la crainte qu'il prit la protection des Egliſes, enfin pluſieurs beaux traits qui lui étoient raportez dudit d'*Aubigné*, & qu'il racontoit quelquefois lui même à ſes Courtiſans, tout cela joint enſemble reduiſit à la fin le Roy de *Navarre* à le rappeller auprès de lui par quatre lettres conſecutives, qui furent toutes jettées au feu en les recevant; mais le mecontent ayant appris que ſon maitre, qui avoit été averti de ſon entrepriſe ſur *Limoges*, où il croioit qu'il avoit été pris priſonnier, avoit mis à part quelques bagues de la Reine ſa femme pour payer ſa rançon, & le delivrer de priſon, & qu'ayant appris qu'il avoit eu la tête tranchée, il en avoit temoigné un grand deuil juſqu'à en perdre le repos; il en fut touché & ſe determina à retourner à ſon ſervice.

La *Boulaye* * deviſant un jour avec la

* Il avoit été enfant d'honneur du Roy Henri IV.

Magdelaine * de sa susdite querelle avec d'*Aubigné*, & ce Gentilhomme lui ayant confessé qu'on les avoit voulu commettre sans aucune raison; celui-ci encore fort jeune, le piqua d'honneur, & lui dit que s'il vouloit il lui feroit voir son ami l'épée à la main: d'*Aubigné* averti de ce propos, écrivit aussi-tôt à la *Boulaye*, qu'il donna à souper & à coucher à la *Magdelaine*, afin qu'il put partir avec son hoste du matin & se trouver sur le chemin de *Barbaste* à *Nerac* pour se battre en chemise à l'épée & au poignard, pour cet effet il vint en poste de *Mer* près d'*Orleans*, où il étoit pour lors à *Castel-jaloux*, & depecha de là un Laquais qui lui rapporta des lettres de *Barbaste*, par lesquelles la *Boulaye* l'asseuroit que le marché étoit bouclé, & que la *Magdelaine* coucheroit chez lui pour se trouver à l'assignation indiquée; la partie ainsi liée, d'*Aubigné* se leva de grand matin, pria Dieu devotement, dejeuna bien, & s'en fut au rendez-vous, où après avoir demeuré demi heure, il vit venir deux Cavaliers, dont la *Boulaye* qui en étoit un, sitôt qu'il l'apperceut s'en vint à lui au galop, & lui cria de loin, miracle & point de guerre, parce que son homme s'étoit trouvé à minuit perclus de tous ses membres par un catharre; à cette nouvelle le champion dit, voila l'effet de mes prieres du matin. Mais huit ans après d'*Aubigné* ayant rencontré à

* François de la Magdelaine Marquis de Ragny, mort Chevalier du St. Esprit en 1626.

Montauban la *Magdelaine* qui avoit son épée & qui marchoit fort roide, lui envoia *Frontenac* sçavoir s'il étoit assez bien gueri pour faire un assaut, veu qu'il aimoit tant les duels, il repondit que non, & *Frontenac* vint rendre cette reponse au compagnon qui l'attendoit hors la ville, & qui avoit fait cette escapade contre le sentiment de ses amis, à cause de la grande reputation où étoit ledit la *Magdelaine* de rude joueur, pour avoir tué huit Gentilshommes en combat singulier sans avoir perdu une goute de son sang.

Toute la jeune Noblesse de la Cour de *Navarre* qui avoit fait une societé sous le nom de *Demogorgonistes*, parce que le chef de leur folle troupe s'appelloit *Demogorgon*, vint au devant de d'*Aubigné* à son retour auprès de son maitre: encore faut-il conter un trait d'un nommé de *Court*, homme tres-plaisant & tres-vaillant; d'*Aubigné* l'avoit ci-devant donné au Roy de *Navarre* pour lui servir de Valet de chambre; mais lors de la disgrace dudit d'*Aubigné*, il ne voulut point rester auprès de son nouveau maitre, quelques instances qu'il lui en fit, & voulut à toute force suivre la fortune du disgracié; il arriva donc que d'*Aubigné* qui sçavoit que la paix étoit faite, s'en venant avec lui, le depecha devant pour annoncer sa venue: le Roy de *Navarre* l'ayant reconnu, lui demanda d'où il venoit, à quoi il repon-

dit *oui*, & comme il continuoit toujours de repliquer *oui* hors de propos à toutes les questions qui lui étoient faites, il dit enfin, je dis toujours *oui*, parce que ce qui ôte les gens de bien d'auprès les Rois, c'est pour ne pas proferer ce mot à toutes les demandes qu'on leur fait.

D'*Aubigné* fut receu de son maitre avec de grandes caresses & de belles promesses expiatoires, ce qui donna lieu à la Reine de le gracieuser & de l'honorer d'une grande familiarité, esperant de lui ce qu'elle n'y trouva pas. Peu après son arrivée, le Roy de *Navarre* minutant en son esprit une nouvelle guerre, n'appella pour la resoudre que le Vicomte de *Turenne*, *Favas*, *Constant* & d'*Aubigné*, de ces cinq les quatre premiers étant amoureux & ne prenant de conseil que de leur amour, conclurent à la guerre surnommée des Amoureux, decrite en son Histoire. Tome 2. liv. 4. chap. 4.

J'ai dit ci-dessus que ce qui étoit arrivé à l'occasion de l'entreprise de *Limoges* avoit induit d'*Aubigné* à retourner auprès de son maitre, je vous conjure donc de lire tout au long ce qui est écrit de cette entreprise au commencement du Chapitre cité ci-dessus, qui renferme des instructions notables, dans le Chapitre suivant vous y verrez *la prise des armes*, & au 6. la prise de *Montaigu*, où vous remarquerez les emplois qu'eut & les perils

qu'encourut l'avanturier, mais surtout lisez avec attention au Chap. 10. du susdit en 1580. livre, l'entreprise de *Blaye* ou s'il y eut quelque faute de d'*Aubigné*, ce fut lors que revenu à la troupe qui avoit conclu à s'en retourner pendant son absence, il n'usa pas d'assez de precaution pour se bien assurer de ses eschelles, & puis remarquez son éclat de vanité & la parole audacieuse qu'il profera, que Dieu chatia justement, parole qui lui couta bien cher dans la suite, & qui donna lieu à *Pardaillan** de dire au Roy, qu'il ne fut jamais si mal avisé de donner un Gouvernement à un esprit de cette trempe & à un courage si altier & si independant.

* Hector de Pardaillan Marquis de Montespan, Chevalier de l'Ordre du St. Esprit.

Le Comte de la *Rochefoucaut* ayant mené à *Nerac*, *Usson* Gouverneur de *Pons*, les amis de d'*Aubigné* l'avertirent que ce Gouverneur avoit conté le fait de *Blaye* à son desavantage, cela fit qu'il prit avec soy *L'allu* & trois autres Gentilshommes qui avoient assisté à cette entreprise, & fit avec eux au travers de beaucoup de perils 80 lieues qu'il y a de *Montaigu* à *Nerac*, où étant arrivé, il pria le Roy de faire venir en leur presence, *Usson* & ledit Comte pour se justifier de cette affaire, qu'il raconta & deduisit mot à mot d'une façon que *Usson* fut forcé de l'avouer telle qu'il la recitoit, ainsi son maitre lui permit de donner un dementi à ceux qui voudroient y alterer la moin-

dre chose, ce qui ne put être sans que quelqu'un de la compagnie de *Usson* n'en fut gourmandé, dont il en falut venir à un accord; & en consequence le Roy de *Navarre* fit une declaration que vous trouverez dans les papiers de votre Pere, & que vous devez bien garder comme un titre honorable à votre maison.

Ce voiage fut cause que d'*Aubigné* se trouva à *Nerac* lors que le Marechal de *Biron* y vint faire la bravade, decrite en son Histoire, & y trouvant une terreur Chap. I I. epidemique dans les Huguenots de *Gascogne*, il ramassa quelqu'uns de ses vieux amis de *Castel-jaloux*, avec lesquels il fit telle contenance qui rassura la Cour, où il n'y avoit alors que les deux Princesses, la Reine de *Navarre* & la sœur de son maitre qui releverent son action beaucoup plus qu'elle ne meritoit aux yeux de ceux qui avoient eu peur, & qui par consequent n'étoient pas de belle humeur.

Après cela il s'en retourna à *Montaigu* accompagné de quinze arquebusiers à cheval, & en passant auprès de *Cours*, il fut chargé par 60 chevaux legers de *la Hait*, mais il choisit si bien ses avantages que l'honneur lui en demeura, & que trois Gentilshommes de ce partie restrent morts sur la place.

En poursuivant son voiage, il faillit à recevoir une grande honte dans les vignes de *St. Preux* vers *Jarnac*, car marchant à

minuit dans un ſentier étroit lui cinquiéme, il vit venir à ſa rencontre des gens de cheval, qui ſans marchander la chargerent à grands coups d'épée, & il eſt certain que ſi lui & ſes compagnons qui ne vouloient que paſſer, euſſent pu prendre le large, ils l'euſſent fait, ſe trouvant au milieu de quatre garniſons ennemies; cependant c'eut été une écorne notable pour eux, puiſque leur allarme ne provenoit que de deux Prêtres & deux ivrognes, qui avoient juré d'attaquer tout ce qu'ils rencontreroient en leur chemin, dequoi ils furent aſſez raiſonnablement punis.

Il paſſa cette année à *Montaigu* en gentils exercices de guerre, la Cavallerie qui étoit dedans, couroit en trois brigades; la *Boulaye* Gouverneur de la place en menoit une, *St. Eſtienne* l'autre, & la troiſiéme d'*Aubigné*, ces derniers furent nommez *Albanois* dans le pays, parce qu'ils étoient toujours le cul ſur la ſelle; d'*Aubigné* dans une de ces courſes eut affaire à *Peliſſonniere* Cornette blanche du Duc de *Mayenne*, lequel ſe ſauva avec un bras caſſé d'un coup de piſtolet, après avoir laiſſé huit des ſiens ſur la place; à une autre de leurs courſes, ils deffirent une compagnie du regiment de *Bruere* vers
1580. *Angers*, cependant *Montaigu* fut aſſiegé; vous en verrez les preparatifs & la fin du ſiege aux Chapitres 15. & 16. de ſon Hi-

ſtoire, j'adjouterai ſeulement qu'il fut fait dans un an dix entrepriſes ſur *Montaigu*, leſquelles firent jouer la corde & le poignard, parce que d'*Aubigné* les decouvrit toutes à la phiſionomie de ceux qui les braſſoient, & que de trente ſorties que firent les aſſiegez, où l'on ſe battit rudement, d'*Aubigné* les conduiſit toutes, hormis une que fit *St. Eſtienne* à la tête des bas *Poitevins* pour ravaler un peu la gloire qu'avoient acquis les *Albanois* dans les leurs, mais le piteux effet qu'elle fit, ne ſervit qu'à relever leur luſtre, & ſachez enfin que ce Capitaine mandé par le Comte du *Lude**, fut d'*Aubigné* comme en General toutes les actions decrites dans les ſuſdits Chapitres, ſous un nom emprunté, ſont à remarquer être de lui.

* Guy de Daillen, Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit.

La Paix faite, d'*Aubigné* s'en fut à *Libourne**, où il trouva une groſſe Cour de Princes, & le moyen de negocier ce que vous trouverez decrit en ſon Hiſtoire. Je rapporterai ſeulement ici quelques-unes de ſes galanteries qu'il n'a pas oſé mettre dans ſon Hiſtoire.

Tom. 5. chap. 2.

Un jour ſe trouvant en la compagnie du Marechal *D'Amville* † aux bords de la *Dronne**, ledit Marechal ſe mit à faire

* *Ville de Guyenne ſur la riviere de Dordogne entre Bergerac & Blaye.*

† *Henri Duc de Montmorenci, depuis Conneſtable de France.*

* *Riviere dans le Perigord qui ſe rend dans la riviere d'Iſle au deſſous de Coutras.*

de grands soupirs, & ayant arraché de l'écorce d'un arbre qui étoit en seve, il écrivit dessus les vers latins qui suivent au sujet d'une Dame qu'il aimoit alors.

Oceani fœlix properas si flumen ad oras
Littus & Hesperium tangere fata sinunt
Siste parum & liquidas qui jam dissolvor in undas
Extinctum lachrimis ad vada nota feres:
Sic poterit teneras urit quæ flamma medullas
Mersa tamen patriis vivere forsan aquis.

Ayant ensuite voulu jetter cette écorce dans la riviere, d'*Aubigné* l'empecha & s'en saisit, & traduisit en même temps sur la même écorce ces distiques latins en vers lyriques, comme il s'ensuit.

Fleuves si le cours des eaux
Va rendre l'Ocean prospere,
Si la fortune moins amere
Après tant de morts & de maux
Permet aux bien-heureux ruisseaux
De l'Espagne ma douce mere,
Mesler leur onde belle & claire
Avec les flots de mes flambeaux;
Fais une pause pour me prendre,
Et me prens afin de me rendre
A ces bords distillez en pleurs
Le feu qui brule mes moüelles,
Pourra sans noyer ses ardeurs
Vivre en ses ondes naturelles.

Cet impromptu lui concilia l'amitié dudit Marechal, qui voulut dans la suite avoir quelques conferences avec lui sur

le fait de la Religion. Voyez maintenant le service que d'*Aubigné* rendit à ce sujet, qu'il a decrit en son Histoire. Tome 5. chap. 4.

Peu de temps après, le Roy de *Navarre* étant en peine d'un grand armement que faisoient les Srs. de *Lansac** d'un côté, & le Vicomte d'*Aubeterre* † de l'autre, sous le faux pretexte d'une querelle particuliere; *Lussan* qui étoit de cette partie, ne voyant pas un partage à son gré de la peau de l'Ours qu'on vouloit prendre, vint tout seul trouver le Roy de *Navarre* à la chasse, auquel il revela que le but du susdit armement tendoit à surprendre la *Rochelle* par la grille qui est au devant des moulins de St. Nicolas; d'*Aubigné* fut aussi-tôt depeché pour porter cette nouvelle aux *Rochelois*, ausquels il demanda qu'ils nommassent trois hommes fideles pour deliberer avec lui, sur un secret qu'il avoit à leur communiquer, surquoi lesdits *Rochelois* lui ayant repondus qu'ils étoient tous fideles, qu'aucuns d'eux n'étoit incapable de secret, & qu'ils desiroient le scavoir tous; il leur repliqua que Jesus-Christ n'avoit donc pas si bien choisi qu'eux, puis qu'il avoit trouvé un traitre parmi ses Apôtres, & qu'il leur

* *Louis de St. Gelais de Lesignan, Sgr. de Lansac, Chevalier du St. Esprit, mort en 1589.*

† *David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, mort Chevalier du St. Esprit en 1593 d'un coup de mousquet receu au siege de l'Isle en Perigord.*

baisoit les mains s'ils ne vouloient en user autrement; cela les engagea à lui donner trois de leurs plus notables citoyens, avec lesquels il s'en fut visiter les susdites grilles, qu'ils trouverent toutes limées à l'exception de deux barres, mais il ne pût jamais les determiner à dresser une embuscade ausdits entrepreneurs.

Ce dessein avorté, lesdits Srs. de *Lansac* & d'*Aubeterre* à un mois de là se remirent de nouveau en campagne avec leurs troupes, & d'*Aubigné* ayant promis à son maitre de faire échouer leur projet, prit avec lui quelques gardes dudit Roy & autres soldats au nombre de dix en tout, mais bien choisis; avec cette petite troupe il se mesla avec les ennemis, & comme ils marchoient de nuit, il les suivit sans être decouvert, menant son quartier à part quand le jour paroissoit, en resolution de se jetter à la faveur des tenebres aux portes de la ville qu'ils voudroient attaquer, où s'étant fortifiez de quelques arquebusiers, venir ensuite à l'encontre des aventuriers à un quart de lieu de la place, ce qui est un moyen seur pour faire avorter de telles entreprises.

Le Roy de *Navarre* passant un jour à *Cadillac**, pria le grand François de *Can-*

* *Maison sur la Garonne au dessus de Bourdeaux, elle apartenoit autrefois à la Maison de Foix, & a passé depuis à celle d'Espernon par mariage.*

dale

dale *, aſſez connu par ce nom de lui faire voir ſon excellent Cabinet, ce qu'il agrea, à condition qu'il n'y entreroit point d'Ignares; non mon Oncle, dit le Roy, je n'y menerai perſonne qui ne ſoit plus capable de le voir & d'en juger que moy; étant donc entré avec les Srs. de *Clervaut*, du *Pleſſis*, de *Ste. Aldegonde*, *Conſtant*, *Peliſſon* & d'*Aubigné*, ils s'amuſerent à faire lever la peſanteur d'un canon par une petite machine que tenoit entre ſes mains un enfant de ſix ans; comme ils étoient fort attentifs à cette operation, d'*Aubigné* ſe mit à conſiderer un marbre noir de ſept pieds en quarré qui ſervoit de tablette au bon Seigneur de *Candale*, & ayant trouvé un crayon, il écrivit deſſus ce diſtique latin, pendant que les autres raiſonnoient ſur l'experience qu'ils venoient de voir.

* C'étoit François de Foix qui eſt mort Eveque d'Aire & Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit en 1594.

Non iſthæc Princeps Regem tractare doceto,
Sed docta Regni pondera ferre manu.

Cela fait, il recouvrit le marbre & rejoignit les deſſuſdits qui étant arrivez à ce marbre, Mr. de *Candale* dit au Roy, voici mes tablettes, mais ayant ôté la couverture & veu ce diſtique, il s'écria ah il y a ici un homme, ſurquoi le Roy ayant repliqué, tenez-vous le reſte pour des bêtes? il pria ſon Oncle de deviner à la mine celui qu'il croyoit avoir fait le coup, ce qui fournit matiere à d'aſſez plaiſans propos.

La Reine Mere ayant donné rendevous à *St. Maixant* *, au Roy de *Navarre* pour y conferer ensemble, la Reine sa femme qui s'en alloit à la Cour de *France*, l'y accompagna dans ce lieu. Cette Princesse qui depuis quelque temps avoit pris d'*Aubigné* en grande haine, le soupçonnant d'une malice faite à Madame de *Duras*, où du moins d'avoir induit *Clermont d'Amboise* à la faire, se jetta aux pieds du Roy son mari, & ayant engagé la Reine

* *St.* Maixant *ville de* Poitou *sur la riviere de* Sevre *entre* Poitiers & Niort; *ce fut en cet endroit que l'on fit une malice à Madame de* Duras. *La Reine de* Navarre, *qui étoit lors en chemin pour aller à la* Cour de France, *soupçonna* d'Aubigné *de l'avoir fait, ou au moins d'avoir induit* Clermont d'Amboise *à la faire, on ne dit point qu'elle fut cette malice, mais on juge que ce fut celle nommée* la frizarde de St. Maixant sur la jouë de Madame de Duras, *dont il est parlé à la fin du Chapitre 7. de la 2. partie de la Confession de Sanci.*

Il ne faut pas confondre cette malice à Madame de Duras, *avec l'affront que le Roy lui fit faire en 1583 en sortant de* Paris, *il est aisé de les distinguer, l'une ayant été faite à St.* Maixant en Poitou; *la Reine de* Navarre *étant lors en chemin pour aller à la* Cour de France, & *l'autre à quatre lieues de* Paris, *la même Reine étant en chemin pour aller vers le Roy son mari; voyez la note sur ce même chapitre de la Confession de Sanci, les Memoires & la Vie Du* Plessis-Mornay.

Madame de Duras *étoit Marguerite de* Grammont, *femme de Jean de* Durasfort, *Vicomte de* Duras.

ſa Mere à s'appuier dans ſon deſſein, le pria avec larmes qu'il voulut bien pour l'amour d'elle bannir de ſa Cour d'*Aubigné*, & ne le plus jamais voir, ce qu'il lui promit. Elle ne pouvoit entre autres choſes lui pardonner quelques *bons mots* * qu'il avoit proferez ſur tout celui-ci. La Marechalle *de Retz* avoit donné à d'*Antragues* † ſon Amant un cœur de diamants; la Reine de *Navarre* ayant rendu ledit d'*Antragues* inconſtant, voulut encore qu'il lui donna ce cœur de diamants, pour rendre ſon triomphe plus beau; & comme d'*Aubigné* étoit partiſan de ladite Marechalle contre la Reine, & que celle-ci ſe vantoit à tous propos d'avoir ce cœur de diamants; elle l'a en effet, dit le compagnon, parce qu'il n'y a que le ſang des boucs qui puiſſe graver & faire impreſſion deſſus.

Le Roy ayant donc congedié en public d'*Aubigné*, lui dit en particulier de ne point s'en aller, mais bien de ſe tenir caché de jour, de ſorte qu'il alloit paſſer toutes les nuits dans la chambre de ſon maitre, ce qui lui donna lieu à la faveur de cette diſgrace apparente de connoitre ſes vrais, ou faux amis. Il prit ce temps

* *D'Aubigné nomme ici bons mots, ce que d'autres appelloient avec juſtice injures tres-ſanglantes.*

† *Charles de Balzac, Sr. d'Antragues, mort Chevalier du St. Eſprit en* 1590.

pour aller faire l'amour, & pendant son absence le Roy écrivit en sa faveur plusieurs lettres à sa maitresse, lesquelles étant tenues pour contrefaites par ses Rivaux & quelques parens de la Damoiselle; son maitre vint lui-même au lieu où elle demeuroit, pour les avouer, & avec courses de bagues & mascarades, voulut bien honorer la recherche de son domestique; son amour mit en joie tout le *Poitou*, à cause des ballets, combats à la barriere, Carrousels, & Tournois, que faisoit l'amoureux, même le Prince de *Condé*, le Comte de la *Rochefoucaut*, & diverses autres personnes de distinction se trouverent à quelques-unes de ces fêtes; ce qui ne servit pas peu à redoubler l'envie & les murmures du pays contre un Courtisan qui éblouissoit bien les yeux, mais qui n'en étoit pas pour cela plus agreable.

Il faut mes enfans que je vous raconte entre autres une de ses ruses d'amour, il emboucha la *Tiffardiere* son ami, lequel feignant de se reconcilier avec *Baugouin* Curateur de sa maitresse, de quelques alterations arrivées entre eux, lui tint un jour ce propos: vous étes importuné de plusieurs Princes & Seigneurs pour le mariage de d'*Aubigné*, je sçai que vous avez d'autres veues, & que vous étes engagé ailleurs, si vous voulez m'assurer de ne me point deceler, je vous ouvrirai un moyen pour vous debarasser de lui sans

qu'aucun s'en puisse plaindre ; ce que l'autre lui ayant promis avec force embrassades, il poursuivit ainsi ; il faut que vous lui disiez que vous étes bien assuré qu'il fait honneur à votre pupille de la rechercher en mariage pour être un Gentilhomme tres-accompli & de bonne part, mais que malheureusement pour lui ses Rivaux ont repandu des écrits qui font tort à sa reputation, que vous le priez de se souvenir que dans un festin ou quelques-uns firent voir des lettres de Mr. de *Fervacques* qui étoient fort à son desavantage, il dit à la verité à ceux-là, que s'il ne pouvoit leur enfler le cœur avec des dementis, il leur enfleroit le visage par des soufflets ; à quoi il ne lui fut rien repondu, ce qui le meut dans la suite à envoier un dementi en forme audit Sr. de *Fervacques*, ainsi qu'il sçavoit bien lui, que son honneur étoit demeuré sauf dans tous ces rencontres, mais que ces mauvais bruits étant parvenus aux oreilles de Mesdames de *Dampierre*, de *Retz*, de *Nissac*, de la *Rochefoucaut*, & autres de cette étoffe, tous parens de sa maitresse, il desiroit pour sa justification leur montrer qu'il n'avoit point agréé inconsiderement sa recherche, & que pour cet effet il faloit faire un compromis, par lequel lesdits parens s'obligeroient de consentir à son mariage & d'en signer le contract, lors qu'il leur produiroit de bons titres de sa noblesse &

de l'ancienneté de sa maison, avec clause aussi de sa part, que s'il ne pouvoit satisfaire à ce que dessus, il se departiroit entierement de sadite recherche: Je sçai tres-bien, continua *Tiffardiere*, qu'il ne sçauroit produire de telles pieces, & par consequent vous serez delivré de sa persecution. *Baugouin* avalant le goujon, remercia & embrassa de tout son cœur la *Tiffardiere* & suivit à la lettre son conseil; de sorte que le susdit compromis fait aux conditions y apposées: d'*Aubigné* qui ne s'étoit jamais soucié de tout ce qui pouvoit prouver son illustre extraction ayant heureusement recouvré les titres de sa maison, avec quelques meubles qui avoient été mis en garde dans le Chateau d'*Archiac*, apprit son origine & eut moyen de fournir les pieces qu'on lui demandoit; étant ainsi seur de son fait & voulant amener à point sa fourberie, il choisit le Sr. de *Cornion*, l'un des parens de sa maitresse pour le faire depositaire de son tresor, avec protestation que si quelqu'autre parent que celui-ci, en age de combat se vouloit mesler de cette affaire, il auroit à se battre avec lui. Le Sr. *Cornion* ayant donc assemblez dans son logis les Srs. *Desmaretz*, *Baugouin* & *Bataille* pour examiner lesdits papiers, ils trouverent dans iceux, un fait curieux, arrivé au sujet d'une querelle & d'un procès qu'avoit eu le feu Sr. d'*Aubigné* Pere, avec un

Gentilhomme nommé *Ardené*, pour s'être battus ensemble aux honneurs d'une Procession, & ils virent de plus qu'il étoit de la maison d'*Aubigny-d'Anjou*; ce qui se verifia par ce que le susdit *Ardené* ayant mis à sa partie les gens du Roy à dos, dans le procès qu'ils avoient eu ensemble, qui avoit duré trois ans, & qui avoit couté plus de mil écus au sujet des francs fiefs, il falut que d'*Aubigné* le Pere produisit à la fin les contracts de mariage & les parentages de six lignées, à commencer d'un *Savari d'Aubigny* Commandant au Chateau de *Chinon* pour le Roy d'*Angleterre*, jusqu'à faire visiter une Chapelle bastie par icellui *Savari*, où étoient autour les armes de sa maison, qui porte de gueules à un lion d'argent rampant, armé & lampassé d'or, ceux de la *Joüsseliniere* decendus du même estoc ont depuis herminé leur lion; toutes ces choses étant ainsi justifiées, & les quatre dessusdits les ayant certifiées & signées, D'*Aubigné* épousa sa maitresse nommée, comme il est dit ci-dessus, Suzanne de *Lezay*, suivant la teneur du susdit compromis, au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans ces entretaites à la Cour de *Navarre*. Mariage de d'Aubigné le 6 Juin 1583.

Trois semaines après, il s'en revint à *Pau*, où il trouva son maitre dans une furieuse colere pour les affronts que la Reine sa femme avoit receus à Paris, ayant

pris conseil là-dessus, il depecha d'*Aubigné* * à la Cour de *France* pour demander reparation desdits affronts faits à sa femme, & des autres griefs enoncez dans la commission qu'il lui donna signée de sa main pour cet effet. Comme le Courier eut peur d'être detroussé par les chemins, il fit copier & rediger sa commission, prit cette copie & envoia à sa femme l'original dans une boete cachetée, avec deffence de l'ouvrir, ce qu'elle observa contre l'ordinaire de son sexe.

Encore suis-je obligé de dire, que St. *Gelais* qui étoit lors à *Pau*, prit une telle melancolie de l'absence de son ami, qu'il en laissa croistre ses cheveux & sa barbe outre mesure. Ce qui fut cause que le Roy de *Navarre* voyant arriver son envoié au jardin de *Pau*, où il se promenoit, dit avant toute autre chose à un de ses Gentilshommes, allez dire à St. *Gelais* qu'il se fasse ebarber & couper ses cheveux, puisque voila d'*Aubigné* de retour de son voiage.

en 1585. Quelques années après le Duc d'*Epernon* vint s'aboucher avec le Roy de *Navarre* pour l'induire à se reconcilier tout de bon avec le Roy de *France* son beaufrere; & les Papistes qui étoient auprès du maitre de d'*Aubigné* formerent plusieurs

* *Ce fut du Plessis-Mornay qui y fut envoié comme on peut voir en sa vie & au premier Tome de ses Memoires, où on peut voir un recit de sa negociation en 1583.*

complots pour persuader à ce Prince d'aller à la Cour de *France*, à quoi *Segur* * chef de son Conseil s'opposa vigoureusement à l'instigation dudit d'*Aubigné*, mais les parties adverses connoissans le naturel de *Segur*, sceurent si bien l'amadouer, qu'ils l'engagerent à faire lui-même un voiage par devers le Roy *Henri III*, & quand il y fut, on le flata de tant de côtez qu'à la fin cet esprit extreme changea entierement de nature, de sorte qu'il promit d'amener son maitre à *Paris*. Pour donc reussir dans ce dessein il ne prônoit autre chose à son retour, que le Roy de *France* étoit un Ange & ses Ministres des Diables; de plus il se repatria avec la Comtesse de *Guiche* †, alors maitresse favorite du Roy de *Navarre*, qu'il diffamoit auparavant, de maniere que par cette manœuvre la Cour de *Navarre* changea du blanc au noir, & demeura fort étonnée de ce que son Roy pensoit faire le voiage ci-dessus projetté.

Pour rompre ce dessein, voici ce que fit d'*Aubigné* qui connoissoit parfaitement bien le caractere de *Segur*; un jour que ledit *Segur* passoit par la salle, où la jeu-

* *Aubigné le nomme Segur Pardaillan dans son Histoire universelle, Tom. 2. liv. 3. chap. 9.*

† *Diane, dite la belle Corisande Dandoins, Vicomtesse de Louvigny, Dame de Lescu, veuve de Philibert de Gramont, Comte de Gramont. Voiez l'histoire des amours du grand Alcandre & la Confession de Sancy chap. 7.*

neſſe de la Cour tiroit des armes, d'*Aubigné* paroiſſant tout émeu de cet exercice, le prit par la main & le mena à une feneſtre qui regardoit ſur les Rochers de la *Bayre*, la lui montrant le precipice qui étoit au deſſous d'eux: il lui dit j'ai charge de la part de tous les gens de bien qui ſont ici, de vous dire, que voila le saut qu'il faut que vous faſſiez le jour que votre maitre & le notre partira pour la Cour de *France*: *Segur* fort étonné d'un tel propos repliqua pourtant, eh qui oſeroit faire cela? ſi je ne le puis faire ſeul repondit l'autre, voila ceux qui m'y aideront; ſurquoi *Segur* ayant tourné la tête vit une dixaine de compagnons des plus determinez qui enfonçoient le chapeau ſelon leur coutume ordinaire quand on les regardoit en face, ſans qu'ils ſceuſſent dequoi il étoit queſtion; *Segur* effraié de cette viſion, s'en fut trouver le Roy, non pas pour lui conter la peur qu'il venoit d'avoir, mais bien pour lui dire, que d'*Aubigné* appelloit ouvertement la Comteſſe de *Guiche* ſorciere, l'accuſant de l'avoir enſorcelé, qu'il avoit même conſulté là-deſſus le Medecin *Hotteman* ſur des philtres qui pouvoient le deſorceler, à quoi il adjouta qu'un Prince des Huguenots avoit autant de controlleurs de ſes actions que de ſerviteurs; enſuite il lui raconta que Mr. de *Bellievre* * logé vis à vis ladite Comteſſe, la voyant aller à la Meſſe ac-

* Pompone de Bellievre qui a été Chancelier de France & eſt mort en 1607 agé de 78 ans.

compagnée seulement d'un Maquereau, d'un Bouffon, d'un More, d'un Valet, d'un Singe & d'un Barbet, demanda à d'*Aubigné* en lui alleguant les honneurs qu'on rend aux maitresses des Rois de *France*, comment les Courtisans de Navarre laissoient aller ainsi cette Dame, & qu'ils n'avoient pas l'honnêteté de lui faire cortege, c'est repondit le compagnon qu'il n'y a en cette Cour qu'une Noblesse fort genereuse & amatrice de la vertu, & que le Maquereau, le Bouffon, le Valet, le More, le Singe & le Barbet, sont les seuls qui soient ici.*

D'*Aubigné* étant allé dans ces conjonctures faire une courte visite à sa femme en *Poitou*, fut averti comme il s'en revenoit à la Cour par la *Boulaie* † & par *Constant* de se bien donner de garde d'y revenir, parce que leur commun maitre avoit promis sa mort à la Comtesse de *Guiche* & à *Segur*; cet avis lui étant arrivé à *Monlieu*, il y laissa son équipage, y prit la poste, & vint descendre tout botté au logis de Madame de la *Boulaie*, laquelle toute effraiée de perils où il s'exposoit,

* *Ces circonstances sont raportées chap. 7. de la 2. partie de la Confession de Sanci, d'Aubigné n'y est pas nommé.*

† *La Seigneurie de la Boulaie en Poitou appartenoit lors à la Maison d'Eschalart, elle a appartenu depuis à la Maison de Duras par le mariage de Louise Magdelaine Eschalart de la Marck, avec Jaques Henri de Durefort, Duc de Duras en 1689.*

le pria à mains jointes de remonter à cheval & de s'en retourner d'où il venoit; mais lui ne faisant aucun cas de ses prieres & voulant parachever son entreprise, mit contre sa coutume un poignard à sa ceinture, & s'en fut par un escalier secret surprendre le Roy, qu'il trouva seul avec sa maitresse dans le Cabinet de ladite Dame. Son maitre interdit de le voir si à l'improviste, en sa presence, hesita sur la maniere dont il le recevroit, dont le temeraire s'étant apperceu, il lui dit avec un front d'airain & en se servant du terme dont il usoit dans ses privautez: Qu'y a-t-il mon maitre, un Prince si brave peut-il se laisser emporter à tant de doute, je suis venu voir en quoi j'ai peché, & si vous voulez payer mes services en bon Prince ou en vrai Tiran; le Roy tout troublé repliqua, vous scavez bien d'*Aubigné* que je vous aime, mais je vous prie de rhabiller l'esprit de *Segur*, qui est étrangement mutiné contre vous; ce qu'il alla faire incontinent, & lui fit une telle peur par ses reproches & par la montre de son poignard, que *Segur* sitot qu'il fut parti vint dire au Roy: Sire votre Ecuier est plus homme de bien que vous & que moi; ensuite pour prouver au compagnon qu'il ne conservoit plus aucun mal talent contre lui, il lui fit payer 2500 écus pour des voiages qu'il avoit faits par ordre de son maitre, dont il n'esperoit avoir jamais un teston.

La Reine de *Navarre*, revenue auprès de ſon mari, ſe reconcilia avec tout le monde hormis avec d'*Aubigné*; cela n'empêcha pas neantmoins que dans un Conſeil, où il fut appellé, il ne fit changer par ſes remontrances les reſolutions qui s'y prenoient de le faire mourir, dequoi le Roy ſon maitre le remercia fort.

Comme il s'étoit obligé par ſon contract de mariage d'acquerir une terre en *Poitou*, il acheta celle de *Chaillou*. Or il faut ſçavoir que *Pariſiere* Secretaire du Roy de *Navarre* avoit écrit au Prince, qu'il falloit empecher trois choſes dans le *Poitou*, le mariage du Prince de *Condé* avec la *Trimouille*, à cauſe de *Taillebourg*, celui de d'*Aubigné* avec Suzanne de *Lezay*, à cauſe de *Murſey*, & celui de la *Perſonne*, à cauſe de *Denaut*; ces trois choſes ſe firent neantmoins, mais on s'oppoſa à l'acquiſition de la terre de *Chaillou*, pour empecher le compagnon de trop s'accrediter dans le pays; toutefois il rendit vaine cette oppoſition par la honte qu'il fit aux gens du Roy à *Poitiers*, qu'on mit le nom des Rois en choſes ſi baſſes & ſi indignes, qui leur feroient une tache pour les Souverains à venir.

Quelque temps avant les Barricades de *Paris*, la guerre s'étant recommencée, les Princes & Seigneurs du parti Huguenot firent une notable aſſemblée à *Guiſtres*, ce qui y fut traitté eſt decrit en l'Hiſtoi- 1588.

Tom. 2. liv. 5. chap. 6. re de d'*Aubigné*, ensuite se voit le petit & perilleux combat de *St. Maudé*.

A l'égard du voiage que le Duc de *Mercœur* fit en *Poitou*, je dirai seulement que d'*Aubigné* faisant la charge de Sergent de Bataille dans l'armée Huguenote, y commença à faire sentir aux gens de pied l'importance & la necessité des Piques contre l'opinion de son maitre qui ne les pouvoit souffrir, c'est lui qui est designé dans son Histoire sous le nom d'un Mestre de Camp.

Dans cette campagne *St. Gelais* & d'*Aubigné* avec dix Gentilshommes & quinze soldats firent rendre trois compagnies de gens de pied à *Brion*, & en leur faisant signer leur capitulation, ils les obligerent d'y adjouter cette clause: *Renonçant pour cet effet au detestable article du Concile de Constance.*

Le Prince de *Condé* ayant assiegé *Brouage*, s'en partit pour faire l'entreprise d'*Angers*, decrite en son Histoire, d'*Aubigné* courut dans ce voyage une infinité de risques, Madame d'*Aubigné* sa femme ayant appris par le bruit commun, confirmé durant trois semaines, que son mari avoit été tué dans cette deroute, & voyant arriver dans sa bassecour quinze chevaux & sept mulets de son équipage, sur la couverture d'un desquels il y avoit son chapeau & son épée, frappée de ce spectacle tomba à la renverse & perdit connoissan-

Tom, 2, liv, 5. chap. 12.

ce. Le mari fut la cause innocente de cet accident, parce qu'en sortant du faubourg d'*Angers* son équipage avoit suivi par son ordre le regiment, ne s'étant gardé qu'une coeffe à mettre sous le casque, une épée fort courte & une pertuisane; quand il fut hors de peril, & qu'il se vit en état de retourner chez lui, il fit part à sa femme de sa venue par deux billets écrits de dix lieues en dix lieues pour eviter les effets dangereux d'une joie subite & inesperée.

Arrivé dans sa maison, il esperoit tirer de ses dommages, l'avantage de quelque repos, mais le Duc de *Rohan*, les *Rochelois*, & sur tout les Ministres en corps le conjurerent au nom de Dieu, de remettre en pied son regiment, & de relever l'enseigne d'*Israel*, & cela avec les presens necessaires; pour cet effet il commença par assembler les quatre compagnies qu'il avoit au siege d'*Angers*, puis ayant choisi pour quartier d'assemblée l'Isle de *Rochefort*, pour plus grande seureté, il amassa onze cens hommes, avec lesquels il fit la guerre dans le *Poitou*, & y exploita ce qui est decrit en son Histoire, & sans les prieres de Mr. de *Laval*, il se seroit fortifié dans les Isles de St. *Philibert* &c. Tom. 3. liv. 1. chap. 2.

Les affaires du *Poitou* & de *Xaintonge* n'allans pas bien, il s'empara de l'Isle d'*Oleron*, où il commit une faute notable, qui est que voyant quelque resistance dans

cette Isle, il deffendit à ses Officiers de mettre pied à terre avant lui, & pour soutenir cette fanfaronade, il se jetta dans un petit batteau, accompagné de *Monteil de l'Isle* & du Capitaine *Brou*, qui ramoit lui-même; comme il étoit près d'aborder une barque qui paroissoit être des pescheurs, fut tout d'un coup reconnue par lui pour un vaisseau de guerre où étoit le Capitaine *Medelin* brave soldat & en grande reputation, celui-ci pratic de la manœuvre & des sables de ce bras de mer, hausse ses voiles & arrive sur le futur Gouverneur d'*Oleron*; *Brou* lui cria vous étes perdu, & il n'y a d'autres moyens de se sauver que d'aller passer à la proüe de ce batiment, ce qui étant resolu sur le champ, *Brou* rama droit à eux, *Medelin* voyant cette manœuvre fit compasser la meche à ses soldats au nombre de soixante & les fit tous tirer à plomb dans l'esquif à la longueur de vingt pas, mais la precipitation avec laquelle ces mousquetaires firent leur decharge, fut cause que des trois qui étoient dans ledit esquif il n'y eut que *Brou* de blessé legerement, étant ainsi passé de dix pas le batiment ennemi, *Brou*, se leva debout & leur cria, pendez vous bourreaux vous avez manqué le Gouverneur d'*Oleron*, cette rodomontade leur attira quelques volées de canon, qui ne leur firent pas grand mal; après quoi les trois avanturiers ayant mis pied à terre

terre, se mirent à la tête d'un petit nombre de soldats venus dans d'autres bateaux, & le peuple de l'Isle s'enfuit sans livrer aucun combat.

Il falut ensuite donner divers autres combats dans l'Isle, auxquels d'*Aubigné* se trouva presque toujours en chemise, hormis deux fois qu'il s'arma pour aller reconnoitre un poste.

Ceux d'*Oleron* avoient fait amas de quatre charettes chargées de vivres pour rejouir Mr. de *St. Luc* Commandant dans le bas *Poitou*, qu'ils attendoient à leur secours, mais voyant que les choses succedoient tout autrement qu'ils n'avoient cru, ils voulurent les renvoier à la ville, à quoi s'opposa un Roger *Bontemps* Procureur de ladite Isle, lequel presenta lesdits vivres à d'*Aubigné*, en lui faisant ce compliment: Monsieur il ne faut point deguiser la verité, ce present avoit été destiné pour celui qui demeureroit le maitre de l'Isle.

La premiere chose que fit d'*Aubigné* après son passage & avoir delivré les Huguenots des attaques des Catholiques, fut de casser le Capitaine *Bourdeaux* Sergent Major, qui ayant à deffendre la tête des retranchemens, avoit resolu de faire sa capitulation à part, disant pour sa justification que les deux tiers de ses soldats étoient Papistes; après quoi il fit tracer une Citadelle, qui fut en deffence au bout

de quinze jours, & dans le terme de trois mois fut entourrée d'un double fossé, dont l'un se remplissoit d'eau de fontaine, & l'autre d'eau de mer, avec du poisson de toutes les especes.

Le Roy de *Navarre* étant venu à la *Rochelle*, se rendit à *Oleron* pour en visiter les fortifications, sans vouloir faire la revue de la garnison, parce que le Comte de la *Rochefoucaut* lui avoit dit, qu'il verroit parmi elle plus de 200 soldats avec des chausses d'écarlate & du passement d'argent; ce qui joint aux festins magnifiques que d'*Aubigné* fit à tous les Courtisans, lui attira l'envie du maitre & des serviteurs; pendant qu'il commanda dans l'Isle, ceux de *Brouage* y firent cinq descentes, ausquelles ils furent toujours battus & repoussez, mais cette bonne fortune finit
en 1586. par sa prise; ayant été relaché sur sa parole, il se resolut peu aprés de retourner en prison, où il courut un extreme peril de sa vie *; au plus fort de ce peril il fit une priere à Dieu, qui ayant été suivie le lendemain de sa delivrance, il la mit en vers latins, & vous la trouverez dans ses papiers, elle commence par ces mots:

Non te cara latent.

* *Sa mort avoit été resolue, mais heureusement pour lui ses gens prirent Guiteaux Lieutenant de Roy aux Isles, & menacerent de le traitter comme on traitteroit d'Aubigné, ce qui lui sauva la vie. Voyez son Histoire universelle Tom. 3. liv. 1. chap. 7.*

Je vous ai deja dit quelque chose de l'envieuse nature du Roy de *Navarre*, en voici encore un échantillon. Un enfant de bonne maison de la *Rochelle* meprisant un pauvre soldat de la Colonelle, l'avoit outragé dans le corps-de-garde, quoi qu'il fut Anspesade de la compagnie & en droit de lui commander, en usant de ces paroles dedaigneuses, je ne te connois point pour me commander; les Capitaines sortis d'*Oleron* & assemblez en Conseil de guerre sur cette desobeissance, avoient condamné ce fils de Bourgeois après qu'il eut confessé avoir été mené deux fois en faction par ledit Anspesade, à être passé par les armes, mais à la priere des Enseignes, la sentence fut moderée à être degradé des armes & cassé. Une Tante de ce soldat ayant trouvé accès auprès du Roy de *Navarre* par le moyen d'une sienne Cousine fort jolie, lui exposa la rigueur dont on avoit usé envers son Neveu: ce Prince envieux prit cette occasion au poil pour faire un affront à d'*Aubigné*, il l'envoia pour cet effet chercher par un Huissier du Conseil; lui croyant que c'étoit pour prendre son avis sur l'approche du Marechal de *Biron*, fut bien étonné à son arrivée quand il vit le condamné accompagné du Maire *Ginton* & de vingt autres parens qui attendoient à la porte du Conseil; dès que d'*Aubigné* parut, le Roy se mit à lui faire force reverences de risée,

en disant, Dieu vous garde *Sertorius*, *Manlius*, *Torquatus*, *Caton* le Censeur, & si l'antiquité a encore quelque Capitaine plus reveré, Dieu garde encore celui-là; le compagnon piqué de cette raillerie, repondit sur le champ, s'il est ici question d'un point de discipline, contre laquelle Sire vous êtes partie, permettez moi de vous recuser, ce que le Roy voulant bien, il passa dans une autre chambre; après quoi d'*Aubigné* sans vouloir s'asseoir, n'allegua pour toutes raisons de la sentence qu'il avoit prononcée que le deny d'obeissance du soldat à son Anspesade, & se teut. Mr. *de Voix* alors qui presidoit à ce Conseil ayant recueilli les voix, commença par faire un grand remerciment à d'*Aubigné*, & l'encouragea à maintenir la discipline, adjoutant une seule chose, avons nous à corriger à votre jugement: c'est qu'après avoir condamné si justement à mort un rebelle en fait de service, vous ayez pris la liberté de commuer sa peine, ce qui n'appartient qu'au General; d'*Aubigné* bien aise de n'être censuré que de sa clemence, remontra au Conseil qu'en qualité de Gouverneur d'*Oleron*, de la mer dont il étoit environné & de sa commission qui lui donnoit pouvoir de fondre artillerie & de livrer bataille, il avoit pu accorder ce pardon, de laquelle chose tout le Conseil convint, & le Roy fut honnetement & copieusement censuré

de l'éloignement qu'il marquoit avoir pour la police & le juste gouvernement qui devoient être observez dans les troupes.

Toutes ces picoteries & sur tout la vente du Gouvernement d'*Oleron* aux Papistes, que d'*Aubigné* ne pouvoit approuver pour l'avoir acquis avec bien de peines & de perils, l'obligerent à se retirer chez lui, & un desir de vengeance lui inspira une pensée que l'affliction & les dangers n'avoient pu exciter en lui; ce fut de prendre un congé finale de son maitre & puis de chercher à mourir, après avoir rendu quelque grand & signalé service, mais venant à reflechir que le parti étoit attaché à la Religion & lui à elle, le Diable profitant de ses doutes, lui suggera d'étouffer tous les prejugez de son enfance & de son education, d'étudier à bon escient les Controverses de Religion, & de chercher avidemment s'il pourroit trouver dans la Romaine quelqu'ombre de salut: dans ces mouvemens la colere lui ayant laissé échaper quelques signes de son dessein, les Srs. de *St. Luc* *, de *Lansac*, d'*Aluy* †, & autres Papistes, s'empresserent à l'envie à lui envoier des livres qui traitassent des matieres controversées.

* *François d'Espinay Sgr. de St. Luc, Grand Maitre de l'artillerie de France, tué au siege d'Amiens en* 1587.

† *Virginal d'Escoubleau Marquis d'Alluye.*

Le premier qu'il lut fut *Panigarole* *, qu'il rejetta comme bavard, le second fut *Campianus* †, de qui il admira l'éloquence, mais comme il ne cherchoit pas de belles phrases, mais de bonnes raisons, il le laissa là, & se contenta d'écrire sur le titre, *Decem declamationes*, au lieu de *Decem rationes*, ensuite il lui tomba sous

* *François* Panigarole *Cordelier* Italien, *Eveque d'*Ast, *il étoit en fort mauvaise reputation en Italie & en France si on veut croire les Nottes sur la Confession de Sanci, il est dit dans les Memoires pour l'Histoire de France sur l'an* 1590, *qu'étant resté à Paris par ordre du Legat, il y prêcha vivement contre le Roy Henri IV, mais sans injures, & que lors que la passion le surmontoit, il prenoit dans sa chaire un verre d'eau (ou de vin suivant ces nottes) pour faire passer sa colere, on lui fait faire une étrange confession dans celle des piliers de l'Union, il est parlé de lui dans Fæneste liv.* 4. *chap.* 8.

† Campianus *&c. Edmond* Campian *Jesuite Anglois né à Londres, il avoit été élevé dans la Religion Anglicane, mais ayant passé au Pays-bas il se retira au College des Anglois à Douay & y embrassa la Religion Catholique; étant retourné à Londres par ordre du Pape, il y fut pris & accusé d'avoir atteuté à la vie de la Reine Elizabeth, chose qu'il a toujours niée, mais qui lui fut soutenue par cinq temoins vrais ou faux, pourquoi il fut puni de la peine des traitres le premier Decembre* 1581. *Il est traitté de Martyr par le Pere* Ribadeneira *& par Aubert* Lemire *dans leurs Catalogues des Livres des Scavans. L'histoire de ce Martyr a été imprimée en François & traduite en Latin par Guillaume* Estius *Profess. en l'Université de Douay.*

la main un ouvrage de *Bellarmin*, il prit goust à la lecture de celui-ci, la force & la methode de cet Autheur lui plurent, & il fut charmé de la candeur apparente avec laquelle il expose les argumens des Reformez, il croyoit avoir trouvé ce qu'il cherchoit: cependant s'étant dans la suite appliqué à une curieuse Analise des plus grandes difficultez, cela l'affermit plus que jamais dans sa Religion, en quoi les Repliques de *Witaker* *, & de Sibrand *Lubert* † l'aiderent beaucoup, il repondit donc à ceux qui s'informoient du fruit de ses lectures & de ce qu'elles avoient produit en lui, qu'il avoit detruit par la force de son application & par le secours de la priere, qu'il faisoit devotement à genoux avant toutes choses, tout ce qu'il avoit trouvé d'éblouissant & de seduisant dans les livres qu'on lui avoit envoiez.

Six mois après sa retraite, les affaires du parti étant tombées dans un miserable état, son ingrat maitre le rechercha, & pour adoucir son ressentiment, il voulut lui donner à nourrir un batard qui lui venoit de naitre, dequoi il fut remercié;

* *Guillaume Witaker, Anglois, qui a fait un Traitté intitulé*: Prælectiones in controversiam de Romano Pontifice adversus Bellarminum.

† *Sibrand Lubert natif de Frise, son Traitté est intitulé*: de Papa Romano adversus Bellarminum.

ensuite il le convia de se trouver à la reconnoissance de *Talmont* *; puis il tomba dans une grande maladie qui lui dura quatre mois, sur la fin de laquelle ayant appris qu'il y alloit avoir bataille, il s'achemina à *Taillebourg*, & en trouvant l'armée partie, il ramassa quinze arquebusiers debandez, huit Cavaliers & force valetaille, dont il fit une longue file pour eviter les embuscades de la garnison de *Xaintes*, ce qui lui servit bien, car ayant rencontré trois compagnies embusquées dans un bois fort épais & dans un chemin étroit, cette longue file de Valets fit lever lesdites embuscades avant que les hommes armez fussent enfermez, ce qui lui donna le moyen de faire deux charges & de degager cette canaille à la faveur de quelques coups d'épée. Dans cette échaffourée ceux de *Xaintes* perdirent un Lieutenant & un Enseigne avec plusieurs blessez, & lui n'en eut qu'un de son côté.

*Petite ville en Poitou avec titre de Principauté, appartenant à la Maison de la Trimouille, cet evenement est arrivé en 1587.

Cette fusée heureusement demeslée, d'*Aubigné* joignit l'armée, où il servit le Roy de *Navarre* en qualité de son Ecuier jusqu'au jour de la bataille de *Coutras*; alors il fut consulté sur le champ de bataille qu'il falloit occuper, son maitre s'en étant rapporté à lui, comme on fut près d'aller à la charge, il aida au Roy à changer de cheval, & puis il prit place avec les Marechaux de Camp, il eut affaire dans le combat avec Mr. de *Vaux* Lieu-

20 Octobre 1587.

tenant de Mr. de *Bellegarde*, qui lui voyant le visage decouvert pour ne pouvoir porter de casque, à cause de sa foiblesse, lui donna un grand coup d'épée au deffaut de la mentoniere, & en receut un de lui au deffaut de la salade, dans l'œil droit qui lui perça la tête; il avoit deja combatu avec ledit de *Vaux* en trois ou quatre occasions signalées à la poursuite des ennemis, dix Gentilshommes de marque se rallierent à lui & le prierent de les commander, ce qu'il fit durant trois lieues, donnant plusieurs coups d'épée & empechant aucun ralliement.

Depuis le gain de cette bataille, le Roy de *Navarre* se trouvant un peu plus au large qu'il n'étoit auparavant, voulut executer en *Bretagne* un dessein que d'*Aubigné* avoit projetté longtems auparavant & dont il avoit voulu commettre l'execution à Mr. de la *Noue*, & ensuite au Vicomte de *Turenne*; ce dernier mit alors les genoux à terre devant le Roy pour le prier de lui confier cette entreprise; mais ce Prince ne voulant point donner occasion à la *Noue* d'accroitre sa gloire, ni au Vicomte son credit, resolut de se servir d'un sujet moins accredité que ces deux-là, & qu'il put desavouer s'il lui en prenoit fantaisie; il choisit donc pour cela du *Plessis Mornay*, & força d'*Aubigné* comme autheur de la besogne de l'assister, il y consentit par honneur, mais il pre-

dit à son maitre que ce dessein ne reussiroit pas, parce qu'il avoit en ce temps assujetti l'armée de mer au progrès de celle de terre, ce qui auroit deu être en rebours, effectivement tout ce projet ne reussit rien qui vaille.

A quelque temps de là, le Roy de *Navarre* ayant fait mettre à ses côtez Mr. de *Turenne* & d'*Aubigné*, leur conta en se promenant avec eux les angoisses & perplexitez où il étoit au sujet du dessein qu'il avoit conceu d'épouser la Comtesse de *Guiche**, à laquelle il avoit même donné deja une promesse absolue de mariage, & leur enjoignit de se preparer à lui donner le lendemain leur avis sur cela, Mr. de *Turenne* y revant pendant la nuit, resolut d'esquiver le coup, il fit dans cette veue naitre une necessité absolue de s'acheminer à *Marans*; pour d'*Aubigné* sa qualité d'Ecuier du Roy le retenant auprès de son maitre, il se determina à faire son devoir en fidele serviteur.

* Diane Dandonis veuve de Philibert Comte de Grammont & de Guiche. Cette Comtesse est nommée Corisande dans l'histoire des Amours du Grand Alcandre.

Son maitre donc en sortant le lendemain matin de la ville s'accosta de lui, ordonnant au reste de sa suite de s'éloigner, & lui fit un discours étudié qui dura plus de deux heures, dans lequel il allegua l'exemple de plus de trente Princes des siecles passez & du temps present qui s'étoient bien trouvez de s'être mariez pour leur plaisir à des femmes de moindre état que le leur, puis il toucha

plusieurs autres evenemens qui faisoient voir que la recherche des grandes alliances avoient été autant ruineuses à leurs Estats qu'à leurs personnes, concluant par blasmer l'injustice de ceux qui étans sans passions, vouloient regler toutes les demarches d'un homme passionné: enfin poursuivit le Roy, j'ai besoin à cette fois que vous me disiez avec votre fidelité accoutumée & selon les preceptes de votre severe morale, vos sentimens.

D'*Aubigné* qui avoit bien étudié sa leçon pendant la nuit, voyant que son maitre lui ordonnoit de parler franchement, commença par decrier les mauvais serviteurs qui s'appuyoient de toutes ces histoires qu'il venoit de citer, & fit voir qu'ils étoient inexcusables, parce que de sang froid ils fomentoient une passion condamnable: ces exemples Sire, dit-il, sont beaux, mais ils ne sont rien pour vous, car ces Princes que vous venez de citer étoient dans un état paisible, n'avoient point d'ennemis & n'étoient point errans comme vous qui ne conservez votre vie & ne soutenez votre fortune que par votre propre vertu & par la bonne renommée où vous étes envers les autres. Vous devez Sire, vous envisager sous quatre points de veue differens, qui sont de Henri de *Bourbon*, de Roy de *Navarre*, de presomptif heritier de la Couronne de *France*, & de Protecteur des Eglises re-

formées ; chacune de ces qualitez a ses serviteurs à part que vous devez tous payer de differente monnoie selon leurs veues & leurs desseins ; vous devez commettre à ceux qui servent Henri de *Bourbon* le salut de votre personne & le soin de votre maison aux serviteurs du Roy de *Navarre* ; les places & les charges de votre souveraineté, aux partisans du successeur apparent au Royaume de *France* ; il faut les repaistre de belles esperances, attendu que c'est le but qui les attire auprès de vous, mais le payement que vous devez à ceux qui vous regardent comme le Protecteur de leur Religion, est plus difficile à faire, car il faut contenter ceux-là par un grand zele pour la cause, par une integrité de vie, par de bonnes actions & de beaux exemples, puisque si vous étes leur superieur dans de certains points, ils ne laissent pas aussi à d'autres égards d'être vos compagnons, pourveu neantmoins qu'ils vous laissent la plus petite part qu'ils peuvent dans les dangers, & qu'ils vous deferent l'entiere disposition des honneurs & des avantages de la guerre, je ne vous soupçonne pas, haissant la lecture comme vous faites, d'avoir de vous même allegué les mauvais exemples que vous venez de citer, c'est une chose indigne de vous, & qui ne peut convenir qu'à des Conseillers infideles, dont la veue interessée est de vous com-

plaire & de flater votre passion; or j'ai été trop amoureux poursuivit d'*Aubigné* pour entreprendre de combattre votre passion par mon exemple: vous étes possedé d'un amour violent, il ne faut plus deliberer sur les moyens d'éteindre cet amour dans votre cœur, mais il est permis de dire, que pour jouir de vos amours, vous devez vous rendre digne de votre maitresse, c'est à dire qu'il faut que votre passion vous serve d'éguillon pour embrasser serieusement le soin de vos affaires, ce doit être là votre premier but, il y va du tout pour vous, *aut Cæsar, aut nihil*, rendez vous assidu dans votre Conseil que vous abhorrez, emploiez plus d'heures dans la journée aux affaires necessaires, donnez la preference en toute occasion aux actions essentielles, tachez de surmonter les foiblesses que vous avez dans votre Domestique & qui ne vous fait pas honneur, & puis quand vous aurez captivé le cœur de tous les *François*, & que vous aurez asseuré votre vie & votre fortune, vous pouriez alors, si vous le trouvez bon, faire ce qu'ont fait tous ceux dont vous venez d'alleguer les exemples. *Monsieur* * *est mort*, vous n'avez plus qu'un degré à monter pour parvenir jusqu'au trone de la *France*, ne faites point presentement à demi, par une crainte frivolle de donner une jalouse envie contre vous, ce que vous pouvez faire en

* François de France Duc d'Alençon & d'Anjou, mort le 10 Juin 1584.

entier, si vous avez un pied levé pour saillir au lieu où vous aspirez, avant qu'il soit vuide, un coup vous portera par terre, si ce même pied se trouve encore en l'air quand il n'y aura plus personne, en un mot si dans ces conjonctures vous devenez l'époux de votre maitresse, vous vous barrez pour jamais le chemin qui peut vous conduire un jour au Trone de la Monarchie *Françoise*.

D'*Aubigné* s'étant teu après ces derniers mots, le Roy de *Navarre* le remercia affectueusement de tout ce qu'il venoit de lui representer, & lui promit avec *serment que de deux ans* * il ne passeroit outre avec la Comtesse de *Guiche*. Après quoi le fidele Ecuier ayant aidé à son maitre à descendre de cheval, alla trouver Mr. de *Turenne*, qui s'étoit mis au lit au retour de son voiage pour lui couter tout ce qui s'étoit passé dans cette occasion, mais il fut interrompu au milieu de son discours par le Roy de *Navarre*, qui vint lui-même l'en instruire.

* Une nouvelle maitresse eut encor plus d'effect que ce serment. Voyez le commencement de l'histoire des Amours du grand Alcandre à la suite du Journ. de Henri III.

Decembre 1588.

A quelque temps de là se fit l'entreprise de *Niort* & de *Maillezais*, où d'*Aubigné* demeura Gouverneur au grand regret de son maitre, qui fit ce qu'il pût pour l'en degouter, mais il étoit trop las de courir, & ce fut là qu'il commença à se reposer un peu de ses travaux qui n'avoient point discontinué depuis l'age de quinze ans jusqu'alors qu'il en avoit trente-sept,

Age de d'Aubigné.

n'ayant pas demeuré quatre jours de ſuite ſans quelque corvée, à la reſerve du temps qu'il avoit emploié à ſe guerir de ſes maladies, ou de ſes bleſſures.

Quelques jours avant la ſuſdite entrepriſe, le compagnon ſe trouvant couché dans la garderobe de ſon maitre avec le Sr. de la *Force* *, il lui dit à pluſieurs repriſes, la *Force* notre maitre eſt un ladre vert & le plus ingrat mortel qu'il y ait ſur la face de la terre, à quoi l'autre qui sommeilloit repondant, que dis-tu d'*Aubigné*? Le Roy qui avoit entendu ce dialogue, il dit, que je ſuis un ladre vert & le plus ingrat mortel qu'il y ait ſur la face de la terre, dequoi l'Ecuier reſta un peu confus, mais ſon maitre ne lui en fit pas pour cela, plus mauvais viſage, le lendemain auſſi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage.

* Jaques Nompar de Caumont lequel eſt mort Marechal de France en 1652 agé de 93. ans.

Après l'entreveue des deux Rois à *Tours* & le combat qui s'y fit dans un faubourg, le Roy de *France* ayant aſſiegé *Gergeau*, ce fut d'*Aubigné* qui ſous le nom d'un autre fit avec *Frontenac* ce qui eſt écrit au Chap. 21. de ſon Hiſtoire, il mena enſuite les enfans perdus au ſiege d'*Eſtampes*, & puis ayant été poſté au ſiege de *Paris* entre les cinq redoutes que le Roy ſon maitre avoit tracées de ſa main, il s'en partit ſeul pour s'acheminer vers le pré aux Clercs dans le deſſein de faire appeller *Sagonne* *, & comme il cherchoit

* Il a été tué à la journée

d'Arques le 21 Septembre 1589. Voiez l'Histoire universelle de d'Aubigné Tom. 3. liv. 2. chap. 22.

à parler au gendarme le plus avancé qui se nommoit *Leronniere* Marechal des logis de la compagnie du Comte de *Tonnerre* pour lui donner sa commission, ledit *Leronniere* ne lui repondit qu'injures & reniemens, le deffiant lui-même au combat, qu'il croyoit impossible à cause d'un grand fossé & fort profond qui les separoit; d'*Aubigné* qui vit à celui qui le prousquoit des armes argentées se resolut d'aller à lui, & étant monté sur un cheval excellent sauteur franchit ledit fossé, l'autre le receut sur le bord d'un coup de pistolet, mais voyant son ennemi en état de lui casser la tête du sien, il lui demanda la vie & se rendit à lui, quoi que dix Cavaliers s'avançassent à son secours; il fut mené au Prince de *Conti* & à Mr. de *Chatillon* qui étoient à *Vaugirard*. Le Roy *Henri III* incontinent après sa blessure ayant été informé de cette action, voulut voir le prisonnier, mais d'*Aubigné* quoi que son maitre lui eut commandé de le lui mener, ne voulut point s'en faire de feste surtout envers un Prince, auquel il ne pouvoit pardonner le massacre de la St. Barthelemi.

* En Août 1589.

La nuit du jour que le Roy fut blessé*, celui de *Navarre* fut voir ce Roy mourant dans son lit, accompagné de huit des siens qui étoient armez sous le pourpoint, du nombre desquels étoit d'*Aubigné* & la *Force*, lequel d'*Aubigné* tint le dis-

discours écrit en son Histoire. Tom. 3. liv 2. chap. 22.

Le premier soir que les armées Françoise & Espagnolle se virent en presence entre *Chelles* & *Lagny*, le Roy de *Navarre* nouveau Roy de *France*, chargea d'*Aubigné* d'aller relever les vedettes qui avoient été postez pendant le jour dans cette fonction; les Carabins de l'armée ennemie le prenant pour un homme de commandement, l'engagerent dans une escarmouche assez vive, & où il falut se mesler plusieurs fois; le lendemain il servit de tiers au Roy & au Marechal de *Biron*, pour faire ce qui est decrit en son Histoire, & dans l'affaire de *Roullet*. Ce fut encor lui qui ayant été poussé en bas d'une chaussée par deux lanciers, fut sauvé par *Arambure* * qui vint à son secours; il fut fait ensuite Sergent de bataille par le Roy au siege de *Rouen*, lors que le Duc de *Parme* vint au secours de cette place.

Tom. 3. liv. 2. chap. 23.

* Rambures

Tom. 3. liv. 3. chap. 1.

D'*Aubigné* se trouva quelques jours après à *Chaulny* pour le siege de *la Fere*, portant alors le deuil de sa femme; pour laquelle pendant trois mois il ne passoit gueres de nuits sans pleurer, & comme pour s'en empecher il avoit coutume de se presser fortement avec les mains l'endroit où est la rate, il se fit dans son corps un amas de sang recuit, dont il se dechargea heureusement un jour par derriere en forme d'un petit saumon de plomb.

Mort de la femme de d'Aubigné.

Ce qui le porta principalement à aller au siege de *la Fere*, fut que ses camarades imputoient sa retraite de la Cour, sa fermeté à ni plus retourner, & la pluspart des belles actions qu'il faisoit au desespoir d'avoir perdu les bonnes graces de son maitre depuis qu'il étoit devenu Roy de *France*, ce qui étoit cause qu'il n'osoit plus se presenter devant lui, de crainte d'en être maltraité ; ce Prince ayant juré en pleine table, qu'il le feroit mourir s'il tomboit jamais entre ses mains. D'*Aubigné* donc pour leur faire perdre cette opinion, fit divers voyages à la Cour, dont celui-ci en fut un.

Estant arrivé à *Chaulny*, il s'en fut incontinent au logis de la belle Gabrielle Duchesse de *Beaufort*, où le Roy devoit se rendre ; deux Gentilshommes de marque & de ses amis l'y ayant apperceu le prierent instament & amicalement de remonter à cheval & de ne point se presenter devant le Roy, qui étoit terriblement ulceré contre lui, & de fait il entendit des Officiers de la maison si on le mettroit entre les mains d'un Capitaine des Gardes, ou en celles du Prevost de l'hostel ; malgré cela il ne laissa pas neantmoins de rester & de se placer le soir entre les flambeaux qui attendoient le Roy, & comme le carosse passoit devant le perron de la maison, il entendit son maitre qui disoit à ceux qui

étoient avec lui, voila Monſeigneur d'*Aubigné*, epitete de Seigneurie qui ne lui fut pas de bon augure, il s'avança pourtant à la deſcente de caroſſe, où le Roy lui fit l'honneur de le baiſer, lui commanda de donner la main à ſa maitreſſe, & la fit même demaſquer pour le ſaluer; ſurquoi il entendit les Courtiſans qui s'entredemandoient en riant, eſt-ce donc-là la reception qu'on croioit lui être faite, & la belle Gabrielle en le baiſant fait-elle la charge de Prevoſt de l'hoſtel, qui devoit, il n'y a qu'un moment, au dire des Courtiſans, l'arreſter?

Le Roy arrivé dans ſon appartement ordonna à tout le monde de ſe retirer & fit entrer d'*Aubigné* ſeul avec ſa maitreſſe & Juliette d'*Eſtrées* ſa ſœur * dans ſa chambre, où il ſe promena entre lui & la Ducheſſe plus de deux heures; ce fut dans cette converſation qu'il profera le bon mot qui a depuis tant couru par la France. Car comme le Roy lui montroit ſa levre percée d'un coup de couteau, en lui racontant cette avanture.* Le compagnon lui dit: *Sire vous n'avez encore renoncé Dieu que des levres, & il s'eſt contenté de les percer, mais ſi vous le renoncez un jour du cœur alors il percera le cœur*, ce que le Roy ne prit point en mauvaiſe part, mais ſa maitreſſe s'écria, oh les belles paroles, mais mal emploiées! oui Madame, repliqua d'*Aubigné*, parce

* Julienne Hippolite d'Eſtrées mariée en 1597 à George de Brancas Sgr puis Duc de Villars, Gouverneur du Havre,

*Voyez les Memoires pour l'Hiſtoire de France, tom. 2. pag. 331.

qu'elles ne ſerviront de rien.

La belle Gabrielle touchée d'une telle hardieſſe & deſirant s'acquerir l'amitié d'un perſonnage de cette trempe, le Roy voulut l'attacher plus intimement à ſon ſervice, & l'y affermir par de grands deſſeins qui rouloient ſur l'élevation du *Petit Ceſar*, aujourd'hui Duc de *Vendome*, qu'il fit apporter tout nud & le mit lui-même entre les mains de d'*Aubigné* en le chargeant de l'emmener à l'age de trois ans en *Xaintonge* pour l'y nourrir parmi les Huguenots, afin de les lui rendre favorables, projet qui n'eut point de ſuite & qui avorta dans ſa naiſſance.

Quelque temps après le Roy ſe ſentant frappé de cette grande maladie dont il penſa mourir, fit appeller d'*Aubigné* & l'ayant enfermé dans ſa chambre avec lui, il lui commanda après s'être mis deux fois à genoux pour prier Dieu de lui declarer franchement ſur toutes les veritez qu'il avoit ſouvent aigres, mais utiles dans la bouche, s'il avoit jamais peché contre le St. Eſprit; d'*Aubigné* après avoir vainement tenté de ſubſtituer un Miniſtre en ſa place pour examiner cette queſtion, s'étendit au long ſur les quatre marques de ce peché, dont la premiere étoit la *connoiſſance du mal en le commettant*, la ſeconde, *d'avoir tendu une main à l'eſprit d'erreur & repouſſé de l'autre l'eſprit de verité*; la troiſiéme, *d'être ſans penitence*,

laquelle pour être vraie doit inspirer la *haine parfaite du peché* & de nous-même à cause de lui; & la quatrieme, le *desespoir de la misericorde de Dieu.* Par cette discussion le Casuiste de nouvelle impression renvoia le Roy à l'examen de soi-même pour decider la question; cela donna lieu à une conversation qui dura plus de quatre heures, & qui fut interrompue six fois par des prieres ferventes, enfin tout ce long discours n'aboutit à rien, & le Monarque se trouvant mieux le lendemain, ne voulut plus qu'on retoucha cette matiere.

Voila de quelle maniere d'*Aubigné* fut receu à la Cour, à son arrivée à *Chaulny* contre le sentiment de ses amis & de tous les Courtisans.

Or il faut sçavoir que ce qui avoit le plus irrité le Roy contre lui, étoit entre autres choses, la maniere dont il s'étoit comporté dans les affaires de la Religion, ayant quelques mois auparavant à un Sinode tenu à St. *Maxent* les affaires du parti presque perdues & reduites dans un état de desespoir; ce qu'il avoit fait par un discours qu'il avoit tenu en pleine table à un grand nombre de convives, lequel produisit les effets qui sont decrits aux Chap. 10. & 11. de son Histoire.

Depuis à la grande assemblée qui dura près de deux ans à *Vendosme*, à *Saumur*, à *Loudun*, & à *Chastelleraud*, il avoit tou-

jours été choisi pour être du nombre des trois ou quatre qui s'affrontoient hardiment dans les deliberations avec les Deputez du Roy, dans lesquelles occasions il fit plusieurs traits qui envenimerent de plus en plus l'esprit de son maitre & celui de la Cour, contre lui. Dans une de ces occasions le President de *Fresne Canaye* *, appuié du Duc de *Bouillon*, ayant fait de magnifiques propositions à l'exaltation de la puissance souveraine, & au rabais du parti Huguenot, d'*Aubigné* qui vit que six de ses Confreres qui opinoient avant lui, avoient beaucoup baissé leur ton, prit le sien bien plus haut que de coutume; ce qui engagea de *Fresne Canaye* de l'interrompre au milieu de son discours & de s'écrier, est-ce donc ainsi que l'on traitte le bien de l'Estat & le service du Roy? surquoi d'*Aubigné* piqué de se voir interrompu, repliqua & dit: hé qui étes-vous qui nous voulez enseigner ce que c'est du service du Roy? nous en étions instruits & l'avions pratiqué avant que vous fussiez écolier, pretendez-vous avancer votre fortune en faisant choquer le service du Roy contre celui de Dieu, apprenez à vous taire quand il le faut, & à ne point interrompre ceux qui ont voix deliberative dans cette assemblée.

* Philippe Canaye, Sr. du Fresne, President de la Chambre mipartie de Castres emploié en plusieurs negotiations. On a de lui trois volumes in folio de ses Ambassades. il est mort en 1610.

Ceci fut suivi de paroles tres-aigres de part & d'autre, & de *Fresne* fremissant de colere, s'écria où sommes nous? à

quoi d'*Aubigné* repliqua, *ubi mures ferrum rodunt*, ce qui releva fort à propos les courages de l'assemblée à demi consternez, parce qu'il étoit alors question des places de seureté que la Cour vouloit retirer des mains des Huguenots. Ce President ainsi vilipendé, rendit de mauvais offices à d'*Aubigné* auprès du Roy, & comme le Duc de *Bouillon* voulut remontrer qu'il falloit reverer un tel Magistrat, oui repondit d'*Aubigné* qui s'en va apostasier dans trois mois; comme il arriva en effet, enfin toutes les alterations & mecontentemens arrivez dans cette assemblée lui furent imputez, & il en acquit le surnom de *Bouc du desert*, parce qu'il portoit les iniquitez de tout le parti.

Les coleres & les rancunes que le Roy prenoit de telles choses, n'empecherent point qu'étant question de choisir un lieu seur pour tenir en prison * le Cardinal de *Bourbon*, reconnu Roy de *France* par la Ligue, & sous le nom duquel on battoit monnoie au titre de *Charles X.* on ne retira ce Prince de *Chinon* où il étoit gardé par Mr. de *Chavigny* pour le transferer à *Maillezais* sous la garde de d'*Aubigné*, & sur ce que Mr. *Duplessis-Mornay* alleguoit pour combattre cette resolution, les sujets de plaintes qu'avoit ce nouveau gardien; le Roy repliqua que la parole qu'on tireroit de lui étoit un remede suffisant allencontre: ce Cardinal ayant donc été

* Charles Cardinal de Bourbon, reconnu Roy de France par la Ligue, il est mort à Fontenay-le Comte en Poitou le 7 May 1590. Voiez les Memoires pour l'Histoire de Fr. tom. I. pag. 3. 7. & 12.

remis en ses mains, la Duchesse de *Retz* * lui envoia un Gentilhomme *Italien*, qui au moyen d'un saufconduit qu'il receut à une demie lieue de *Maillezais*, apporta cette lettre à d'*Aubigné*.

* Claude de Clermont, Dame de Rets & de Dampiere, épouse du Marechal de Rets.

Mon Cousin, je vous prie de recevoir en bonne part par ce porteur les temoignages que Mr. le Marechal de Retz mon mari & moy nous pouvons vous rendre de l'amitié parfaite & du soin cordial avec lesquels nous pensons à votre élevation & au bien de nos Cousins vos enfans, montrez à ce coup que vous étes sensible aux injures en ayant trouvé l'occasion, par laquelle je desire vous prouver que je suis &c.

Cette lettre leue, l'envoié exposa sa commission à d'*Aubigné*, laquelle étoit de lui offrir 200 mil écus comptant pour fermer les yeux à l'évasion de son prisonnier, ou bien le Gouvernement de *Belle-isle* avec cinquante mil écus; à quoi il fit reponse de bouche, que le second parti qu'on lui offroit lui conviendroit mieux pour manger en paix & en seureté le pain de son infidelité, mais que comme sa conscience le suivoit partout de tres près, elle s'embarqueroit avec lui quand il passeroit dans cette Isle & lui causeroit un perpetuel remords, qu'ainsi il n'avoit qu'à s'en retourner comme il étoit venu, & que s'il ne lui avoit pas accordé un saufconduit il l'enverroit pieds & mains liez au Roy son maitre.

Il y avoit dans ce temps-là à *Poitiers* un Capitaine nommé *Dauphin*, qui exerçoit un grand brigandage dans les marais du bas *Poitou*, ce Capitaine se voyant menacé par le Comte de *Brissac* *, fit mine de s'en vouloir vanger au point que les Ligueurs formoient diverses entreprises sur *Maillezais*, pour mettre en liberté leur pretendu Roy, il fit donc dire à d'*Aubigné* qu'il desiroit conferer avec lui en secret, mais il fut averti en même temps de *Poitiers* & de la *Rochelle* par des gens de confiance que ledit *Dauphin* ne demandoit cette conference que pour entreprendre plus facilement sur sa personne, en quoi il étoit poussé par le Comte de *Brissac*, cela n'empecha pas pourtant que d'*Aubigné* qui de son côté avoit formé un dessein de se saisir du susdit Comte, ne donna un rendé-vous à son homme dans une maison abandonnée pour s'y trouver au point du jour; cela reglé, il sortit seul de la place, fit lever les ponts levis après lui, & s'en fut trouver ce Capitaine, auquel il tint ce langage, on m'a voulu empecher de venir parler à toy, comme soupçonné d'avoir pris charge de me tuer, mais je n'en ai rien voulu croire, cependant si tu avois conceu le dessein sur moi, voici deux poignards dont je te laisse le choix, afin qu'avec armes pareilles tu paracheve ton entreprise, & voila un batteau que j'ai fait venir exprès

* Charles de Cossé Comte de Brissac, Gouverneur de Paris, Marechal de France en 1594.

pour que tu te puisse sauver au delà du marais, si le sort des armes t'est favorable. *Dauphin* fort étonné de ce propos pour correspondre à la franchise d'un tel procedé, jetta son épée aux pieds de d'*Aubigné* avec toutes les marques de soumission possible, après quoi ils entrerent en conference, laquelle n'aboutit à rien. Je ne vous propose pas mes enfans cet exemple pour le suivre, au contraire j'avoue à ma honte que je commis en cela une tres grande faute, un Gouverneur ne devant jamais sortir de sa place aussi inconsiderement que je le fis.

A quelque temps de là, se fit la Conference de l'Eveque d'*Evreux* avec du *Plessis-Mornay* à *Fontainebleau* *. D'*Aubigné* ayant fait un voiage à *Paris* quinze jours après, le Roy le voulut mettre aussi aux prises avec le même Prelat, il disputa donc avec lui les points controversez pendant cinq heures en presence de plus de 400 personnes de marque; dans cette dispute l'Eveque tacha de resoudre les difficultez qu'il lui proposa par de grands discours; après quoi d'*Aubigné* forma une demonstration en forme, dont les deux premieres propositions étoient tirées en termes formels de ses propres argumens. Cette contre-batterie mit l'esprit du Prelat dans un tel embarras & lui fit tant de peine, qu'il lui en tombà du front sur un *Chrisostome* manuscrit qu'il tenoit à la

* En 1600. Voiez la Vie de du Plessis Mornay.

main, de grosses goutes d'eau, qui furent remarquées de toute l'assemblée; enfin la dispute se termina par ce sillogisme, quiconque est faux dans une matiere, ne peut être juge competent dans cette matiere. Ores les Peres sont faux dans les matieres de controverse, puis qu'ils se contredisent souvent, dont les Peres ne peuvent être Juges competens des matieres de controverse; l'Eveque convint de la majeure & la mineure restant à prouver d'*Aubigné* composa son Traitté de *Dissidiis Patrum*, auquel le Prelat ne jugea pas à propos de repondre, quoi que le Roy s'en fut rendu caution.

Le Duc de la *Trimouille* étant mort peu après son voiage de *Paris* accablé de la disgrace du Roy, d'*Aubigné* qui ne voyoit plus personne dans le *Poitou* sur qui il put se confier pour deffendre sa vie en cas qu'on la voulut attaquer, tous les autres Seigneurs Huguenots s'étant laissé corrompre par des pensions, fit preparer un petit vaisseau sur lequel il fit embarquer ses meilleurs effets, pour s'en aller hors du Royaume, mais comme il faisoit charger ses deux derniers coffres, comptant de partir incontinent, il lui arriva un Courier qui lui apportoit des lettres écrites de la propre main du Roy & de celles du Duc de *Bouillon* & du Sr. de la *Varenne*, qui toutes l'assuroient qu'il étoit desiré à la Cour & qu'il y seroit bien receu; cela

le fit changer de resolution & resoudre de s'y rendre, celle du dernier surtout qui devoit pourtant lui faire moins d'impression, fut neantmoins celle qui l'y determina la plus, quoi que celle du Roy fut conceue dans les termes les plus familiers dont il usoit avec lui par le passé.

Il se rendit donc à la Cour, ou sous couleur d'ordonner à la *Broue* & à *Bonnouvrieres* de preparer des Jouxtes & Tournois, il demeura plus de deux mois sans que le Roy lui tint aucun propos de ce qu'il avoit sur le cœur contre lui, mais entrant un jour dans un bois avec son maitre, ce Monarque lui parla ainsi: Je ne vous ai point encore discouru de vos assemblées où vous avez pensé tout gaster, car vous y alliez de bonne foy, de plus j'avois mis les plus grosses têtes du parti dans mes interets, & vous étiez peu qui travaillez à la cause commune, la meilleure partie de vos gens pensoit à ses avantages particuliers & à gagner mes bonnes graces à vos depens: cela est si vrai que je me puis vanter qu'un homme d'entre vous, des meilleures Maisons de France ne m'a couté que cinq cens écus pour me servir d'espion parmi vous & vous trahir, oh combien de fois ai-je dit voyant que vous ne vous conformiez pas à ma volonté.

Oh que si ma gent
Eut ma voix ouie &c.

J'eusse en moins de rien
Pu vaincre & de faire &c.

Après plusieurs propos de cette nature d'*Aubigné* repliqua, Sire, j'ai été deputé des Eglises malgré moi, & pendant que bien d'autres briguoient cette deputation, je ne sçai ce que c'est que de s'oublier ni de s'expliquer à mon avantage, je scavois deja bien que nos plus apparens Huguenots, hormis Mr. de la *Trimouille*, s'étoient rendus à votre Majesté, mais comme j'étois nommé par les Eglises, je me suis cru obligé de les servir avec d'autant plus de passion qu'elles étoient plus abaissées ayant perdu votre protection, j'aime mieux quitter votre Royaume ou perdre la vie que de gagner vos bonnes graces en trahissant mes freres & compagnons, mais quoi qu'il arrive je prierai toujours Dieu qu'il continue de vous favoriser de ses graces & de sa protection.

Le Roy lui repondit sur cela, connoissez-vous le President *Jeannin*, c'étoit lui sur qui par le passé avoient roulé toutes les affaires de la Ligue, je veux que vous fassiez habitude avec lui, je me fierai mieux en vous & en lui, qu'en ceux qui ont joué au double.

Après ce discours, le Roy embrassa d'*Aubigné* & le congedia, mais lui revenant au Roy, il lui dit, Sire en regardant votre visage je reprens mes anciennes libertez & hardiesses, deffaites trois

boutons de votre estomach, & faites moi la grace de me dire pourquoi vous avez pu me hair; ce Prince ayant passi à ces mots, comme il faisoit ordinairement quand il parloit d'affection, lui repliqua, vous avez trop aimé la *Trimouille* *, je le haissois, vous le scavez, & cependant vous n'avez pas cessé de l'aimer; Sire, repondit d'*Aubigné*, j'ai été nourri aux pieds de votre Majesté, & j'y ai appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées & accablées par une puissance superieure, approuvez en moi cet apprentissage de vertu, que j'ai fait auprès de vous; cette reponce fut suivie d'une seconde embrassade & de l'adieu.

* Claude de la Trimouille Duc de Thouars, mort 1604.

Puisque Mr. de la *Trimouille* a été ici mis en jeu, il est bon de sçavoir que le Roy ayant fait avancer quelques troupes pour l'investir dans *Thouars*; ce Seigneur écrivit à d'*Aubigné* ce billet.

Mon ami je vous convie suivant vos juremens, à venir mourir avec votre affectionné &c.

Monsieur votre lettre sera bien obeie, je la blasme pourtant d'une chose, c'est d'avoir allegué mes sermens qui doivent être crus trop inviolables pour me les ramentevoir.

S'étant rendus à *Thouars* eux deux se mirent à courir le pays pour assembler leurs amis, & dans cette course ils passerent par une bourgade où deux jours au-

paravant on avoit coupé quelques têtes, & exposé sur la rouë quelques assassins. D'*Aubigné* s'appercevant que le Duc de la *Trimouille* avoit changé de couleur à la veue de ce spectacle, lui prit la main, & lui dit, contemplez de bonne grace ces objets tragiques, en faisant ce que nous faisons il est bon de s'apprivoiser avec la mort.

Deux ans que d'*Aubigné* fut de retour en *Poitou* du susdit voiage à la Cour, il se tint à *Chatelleraud* une assemblée generale de ceux de la Religion, où le Duc de *Suilly* fut envoié pour presider de la part du Roy: Mr. de la *Noue* & lui y furent en leur absence nommez Deputez à l'assemblée provinciale tenue pour cet effet à St. *Maixent*. D'*Aubigné* ayant appris cette nomination se rendit à *Chastelleraud* pour s'excuser de l'accepter, sur ce qu'il ne s'y étoit pas observé les formes accoutumées, & pour remontrer qu'il n'étoit pas propre à menager les affaires, dont on pretendoit le charger, qu'il les reculeroit au lieu de les avancer; mais au lieu de deferer à sa requisition, on lui ordonna d'aller declarer au Duc de *Suilly* qui contoit de presider à cette assemblée, qu'il eut à s'abstenir d'y venir, sinon aux occasions où il auroit quelque chose à proposer de la part du Roy. Lors que ladite assemblée fut sur le point de finir, ledit Duc de *Suilly* lui ayant commandé au

nom du Roy de se joindre à lui, il se vit contraint lui-même de se retirer après avoir remis à l'assemblée le brevet des places de seureté qu'il avoit au commencement nié d'avoir, & tout cela par les intrigues dudit d'*Aubigné*.

Dans cette même assemblée, la compagnie ayant à traitter une affaire tres épineuse & fort delicate au sujet d'*Orange*, à cause de divers interests du Seigneur de cette place, du Marechal de *Lesdiguieres*, de la ville de ce nom, & des Eglises de *Languedoc* & de *Dauphiné*, on proposa de donner commission à quelqu'un d'eux d'examiner cette affaire à loisir pour en faire ensuite un juste rapport, afin de pouvoir ajuster toutes les contrarietez qui s'y rencontroient, & on choisit d'*Aubigné*, lequel ayant demandé trois jours pour y penser, sortit incontinent de l'assemblée, prit du papier sur lequel il traça dans l'instant un projet d'accommodement, & puis faisant reflexion qu'après s'être bien tourmenté à mettre cette affaire au net, on ne laisseroit pas peut-être de controller son travail; il rentra dans l'assemblée, à laquelle il presenta son Canevas, qui aiant été examiné par la compagnie fut aussi-tôt approuvé en tout, à l'exception d'une seule sillabe, & il a toujours estimé cet écrit le plus heureux & le plus sensé des siens.

Trois ans avant la mort du Roi, d'*Aubigné*

bigné s'étant rendu à *Paris* alla descendre au logis du Ministre Mr. *Dumoulin*, où il trouva Mrs. *Chamier* * & *Durand*, deux autres Ministres, & trois ou quatre autres Pasteurs des Eglises, sitôt qu'ils l'eurent salué ils lui dirent tous, qu'on ne parloit par la ville que d'un accord des Religions & que ce bruit devenoit general, ce qui selon eux étoit un signe qu'il y avoit de leurs principaux Ministres gagnez par la Cour, ce qui les engagea à convenir ensemble & sur le champ de quelques points pour rompre le cours à ces traittez frauduleux, cela arresté, d'*Aubigné* leur demanda s'ils le soutiendroient dans une offre qu'il avoit imaginée, laquelle étoit de reduire toutes les controverses de la Religion aux regles qui se trouveroient avoir été observées dans les quatre premiers siecles de l'Eglise, & constanment suivies jusqu'au commencement du cinquieme, surquoi *Chamier* s'avança de promettre que oui, & son sentiment ayant été approuvé du reste de l'assemblée, d'*Aubigné* s'en fut trouver le Roy dans son cabinet, qui lui dit sans lui donner le temps de parler d'aller voir le Cardinal du *Perron*, ce qu'il fit sur le champ, & ce Prelat le receut avec des caresses & des cajolleries qui marquoient par leur nouveauté un dessein concerté de le seduire, ses complimens finis il commença à lui faire des lamentations sur le miserable état où

* Chamier étoit fort savant, il est parlé de lui avec éloge dans le Scaligerana & dans les Notes sur la Confession de Sanci, il fut tué au siege de Montauban le 17 Octobre 1621. on a fait des vers insultans contre lui qui sont imprimez tom. 8. du Mercure François. Voyez les Notes sur la Confession de Sanci pag. 406.

se trouvoit la Chrétienté, & lui demanda s'il n'y avoit pas moyen de l'en retirer en s'ajustant de bonne foi & en cherchant quelque temperament pour concilier les malheureuses controverses qui divisoient les esprits, les familles, la *France* & toute l'*Europe* après plusieurs propos preliminaires sur cela ; d'*Aubigné* s'étant fait un peu presser, s'expliqua en ces termes, puisque vous desirez que je vous dise nettement ma pensée, il me semble Mr. que la maxime de *Guicciardin* devroit se pratiquer dans l'Eglise aussi-bien que dans l'Etat, cette maxime est que les societez bien ordonnées venant à tomber en decadence ne se retablissent jamais bien qu'en les ramenant à leur premiere institution : prenons de part & d'autre pour loix inviolables les Constitutions de l'Eglise établies & observées jusques à la fin du IV. siecle, & sur les articles que l'on pretend avoir été corrompus, vous qui vous dites les ainez commencerez par remettre la premiere piece que nous vous demanderons, & de nous-même nous vous remettrons la seconde, & ainsi consecutivement jusqu'à ce que le tout soit retabli sur la forme de l'antiquité.

A ces mots le Cardinal s'écria que les Ministres desavoueroient ces propositions, & d'*Aubigné* ayant repliqué qu'il engageoit sa tête & son honneur qu'il les feroit accepter, le Cardinal lui serrant la

main, lui dit, donnez-nous encore quarante ans outre les 400: Je vois bien ou vous en voulez venir reprit d'*Aubigné*, vous voulez avoir pour vous le Concile de *Calcedoine* *, j'y consens mettez-nous aux mains. Le Cardinal ayant souscrit à la These generale, dit vous serez obligez par là de consentir à l'élevation des Croix receue sans difficulté dans ce temps-là, pour le bien de la paix repondit d'*Aubigné*, nous les mettrons dans le même honneur où elles étoient alors, mais vous n'oseriez consentir à reduire l'authorité du Pape au point des quatre premiers siecles & dans un besoin nous vous donnerions encore deux cens ans pour vos épingles; le Cardinal qui avoit été jadis emprisonné à *Rome*, & en étoit revenu mecontent, repliqua en haussant la voix qu'il falloit conclure cette affaire à *Paris*, si on ne la pouvoit terminer à *Rome*.

* Quatrieme Concile general tenu en 451.

Après cette conference, d'*Aubigné* revint trouver le Roy dans son cabinet, lequel dès qu'il le vit, lui demanda s'il avoit veu le Cardinal du *Perron*, & ce qui s'étoit passé dans cette visite, d'*Aubigné* lui ayant redit aussi-tot tout ce qui s'étoit fait, & dit en presence de beaucoup de Seigneurs, il échapa à ce Monarque de lui dire, pourquoi avez vous dit à Mr. le Cardinal en parlant du Concile de *Calcedoine* que vous vouliez bien le lui donner en vous mettant aux mains, que ne

lui abandonniez-vous sans condition, à quoi il repondit, Sire, si outre les 400 ans accordez les Docteurs de l'Eglise *Romaine* en demandoient encore cinquante, ce seroit une confession tacite que les 4. premiers siecles ne seroient pas pour eux; surquoi quelques Prelats & *Jesuites* qui étoient dans le cabinet, commencerent à murmurer hautement, & le Comte de *Soissons* dit d'une voix élevée que tels propos ne se devoient pas tenir devant le Roy, ce qui obligea le Roy, entendant cela à lui tourner le dos & à se retirer dans la chambre de la Reine.

Peu de jours après ce Monarque ayant été conseillé de faire arrester ou mourir un homme qui avoit troublé l'affaire du susdit accord, dit au Duc de *Suilly* qu'il falloit mettre ce brouillon à la Bastille, & qu'on trouveroit assez dequoi lui faire son procès. Madame de *Chastillon* ayant été informée de cette resolution envoia prier d'*Aubigné* qu'elle put lui dire un mot, il se rendit aussi-tot chez elle, & après lui avoir demandé le secret, elle le conjura de partir cette même nuit de la Cour ou qu'il s'assurât d'être perdu.

Il repondit à cela sans s'émouvoir qu'il alloit prier Dieu, & qu'il feroit ce qu'il lui inspireroit; le lendemain de grand matin il s'en fut trouver le Roy, & après lui avoir representé en bref ses services passez, il lui demanda une pension, ce

qu'il n'avoit point encore fait jusqu'alors, le Roy bienaise de remarquer dans ce fier courage quelque chose de mercenaire, l'embrassa & lui accorda sur le champ ce qu'il demandoit.

Le jour d'après etant allé voir le Duc de *Suilly* à l'Arsenal, ce Seigneur le convia & le mena voir la Bastille, lui jurant qu'il n'y avoit plus de danger pour lui, mais depuis 24 heures seulement.

Le Dimanche ensuite Madame de *Chastillon* au sortir du preche le mena diner chez elle en la compagnie du Ministre du *Moulin* & de Mademoiselle de *Quvigny* * femme de celui qui commandoit à la Bastille, comme on fut à table Madame de *Chastillon* toute emerveillée de ce que d'*Aubigné* s'étoit tiré d'un si mauvais pas, ne pût s'empecher de plaindre son mauvais sort, ce qui toucha si fort cette Demoiselle, qu'en regardant fixement d'*Aubigné* elle se mit à pleurer & pressée de declarer le sujet de ses larmes, elle avoua qu'on lui avoit donné ordre par deux fois d'accommoder une chambre pour lui, & qu'au second ordre elle l'avoit attendu jusqu'à minuit.

* ou Ruvigny.

Le Roy s'étant ainsi departi de la rigoureuse resolution qu'il avoit prise contre d'*Aubigné*, reprit cet ancien serviteur en telle grace, qu'il delibera de l'envoier Ambassadeur extraordinaire en *Allemagne*, avec ordre aux autres Envoiez de lui ren-

dre compte deux fois par an de leurs negociations, mais il changea ensuite de dessein quand il eut formé ses grands projets qu'il lui communiqua tout au long: or comme il étoit alors Vice-Amiral des costes de *Poitou* & de *Xaintonge*, il ne voulut point demeurer oisif dans un si grand mouvement.

Il sollicita donc le Roy de tourner vers l'*Espagne* un rameau de ses desseins pour l'attaquer dans le cœur, pendant qu'on assailliroit de tous costez ses autres membres, & comme son maitre rejettoit cette proposition, en lui alleguant le vieux proverbe, que qui va foible en *Espagne* y est battu, & qui y va fort y meurt de faim, il lui proposa un marché par lequel il s'engageoit en lui entretenant un petit nombre de vaisseaux de guerre, de fournir des vivres aux armées Françoises en *Espagne* au prix qu'ils étoient alors à *Paris*, & y adjoignit *Descures* à son parti qui fut enfin arresté après bien des difficultez qu'y fit d'abord le Duc de *Suilly*.

Ce marché conclu il prit congé du Roy pour aller en *Xaintonge* faire les dispositions qui lui étoient necessaires pour accomplir ses engagemens, & ce Monarque à son adieu lui dit ces paroles; d'*Aubigné* ne vous y trompez plus, je tiens ma vie temporelle & spirituelle entre les mains du Pape, que je reconnois pour veritable Vicaire de Dieu. Cela lui fit

conjecturer dans l'instant que non seulement ces grands desseins s'en iroient en fumée, mais encore que la vie de ce pauvre Prince étoit en grand danger, puis qu'il en remettoit le soin à un homme mortel; il fit même part de cette pensée à ses plus confidens amis, en quoi il ne fut que trop bon Prophete; car à quelque temps de là étant dans son lit, on lui vint annoncer l'affreuse nouvelle de la mort de ce grand Roy avec la circonstance que le premier bruit étoit qu'il avoit receu le coup dans la gorge, ce qui lui fit dire en presence de plusieurs personnes qui étoient entrées dans sa chambre avec le porteur de cette nouvelle, que le coup n'avoit point été donné à la gorge, mais au cœur, & qu'il étoit seur que cela étoit ainsi. 1610.

La Reine ayant été incontinent aprés cette mort declarée Regente par le Parlement de *Paris*, sa Regence fut reconnue par toutes les assemblées provinciales de ceux de la Religion pretendue reformée, & personne n'osa y contredire en *Poitou* que d'*Aubigné*, qui soutint qu'une élection de cette nature n'appartenoit pas au seul Parlement de *Paris*, mais bien aux Etats generaux du Roiaume.

Quoi qu'une si franche declaration l'eut mis en mauvais predicament à la Cour, il ne laissa pas pourtant d'y être deputé par sa Province pour asseurer la

Reine d'une parfaite soumission à son authorité de Regente, étant arrivé à *Paris* il attendit plusieurs autres Deputez de divers endroits qui venoient pour le même sujet.

*Ils y arriverent à la fin du mois de Juin. Voyez les Memoires pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 331. & 339.

Enfin s'y étant assemblez de neuf Provinces * ils resolurent ensemble de se faire presenter par le Sr. de *Villearnoul*, qui étoit alors Deputé general des Eglises, & il y eut entre eux de grandes contestations pour le rang & sur les termes dont ils devoient user en parlant à cette Princesse, mais à la fin ils convinrent tous de laisser porter la parole à d'*Aubigné* comme étant le plus vieux & le plus experimenté de toute la deputation: d'*Aubigné* ayant donc fait les premiers complimens, la harangue se fit ensuite par *Rivet* †, lequel s'en acquitta tres-mal & en tremblant, quoi qu'il eut fort brigué cet honneur: Le Conseil du Roy se scandalisa de ce que pas un d'eux ne s'étoit agenouillé ni en entrant ni en sortant, de maniere que Mr. de *Villeroy* à l'issue de l'audience attaquant d'*Aubigné* lui demanda pourquoi il n'avoit pas flechi le genouil, surquoi il repondit audacieusement qu'il n'y

† *André Rivet natif de St. Maixant en Poitou étoit en si grande estime parmi les Protestans, qu'il fut appellé en Hollande pour y enseigner la Theologie, il est mort à Leyden en 1645 agé de 75 ans, son éloge est imprimé avec la liste de ses Ouvrages Latins & François, dans le Recueil de Paul Freherus*

avoit dans leur troupe que des Gentilshommes & des Ecclesiastiques qui ne doivent au Roy que la reverence & non pas la genuflexion.

A quatre mois de là, il prit un caprice à la Reine de vouloir entretenir en particulier d'*Aubigné*, & elle lui écrivit exprès pour cela un billet, il se rendit aussi-tot en poste à la Cour contre le sentiment de ses amis, & fut pendant deux heures enfermé avec la Reine, la porte du Cabinet étant gardée par la Duchesse de *Mercœur*, le pretexte de ce voiage étoit pour tacher de tirer de lui quelques éclaircissemens sur une affaire secrete, mais le veritable dessein de la Reine butoit à le rendre infidele ou suspect à son parti.

Enfin arriva la fameuse assemblée de *Saumur* *, à l'ouverture de laquelle Mr. de *Boissieres* Commissaire du Roy ayant fait de grandes promesses à d'*Aubigné* pour l'engager à favoriser les interets de la Cour, eut pour toute reponse, j'aurai de la Reine tout ce que je desire, c'est qu'elle me tiendra pour bon Chrestien & pour bon François, depuis on mit à ses trousses la *Varenne* qui le courtisa si assiduement & avec tant d'application, qu'un des corrompus lui ayant demandé en presence de Mr. de *Bouillon*, qu'est donc allé faire la *Varenne* en votre logis, où il a été douze fois depuis hier, il repondit, ce

* En 1618 on fit une Satire intitulée le Catholicon de Saumur, marchandise melée dit l'Auteur des Memoires pour l'Histoire de France, tom. 2, pag. 371. & 378.

qu'il a fait chez vous la premiere fois, & ce qu'il n'a pû faire chez moi à la douzieme.

Ce fut dans cette assemblée que d'*Aubigné* perdit l'amitié de Mr. de *Bouillon* *, qu'il avoit acquise & conservée depuis trente ans à bon titre, parce qu'il l'empecha d'y presider, & qu'il s'opposa hautement à lui sur plusieurs propositions importantes qui le perdirent de reputation parmi ceux de la Religion, particulierement à l'occasion d'un discours pathetique que fit ledit Duc de *Bouillon* pour persuader à l'assemblée de se dessaisir de toutes leurs places de seureté pour se remettre entierement à la direction de la Reine & de son Conseil, concluant par des louanges affectées de la gloire qu'ils acquerroient en s'exposant ainsi volontairement à souffrir le martire: auquel discours d'*Aubigné* fit sur le champ une reponse qui en detruisoit tous les principes, & dont la conclusion fut, *Oui Mr. la gloire du martire ne se peut celebrer par trop de louange, bienheureux sans mesure qui endure pour Christ, s'exposer au martire c'est le caractere d'un veritable & bon chrestien, mais d'y exposer ses freres & de leur en faciliter les voyes, c'est le caractere d'un traitre ou d'un bourreau.*

* Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Marechal de France, un des plus grands hommes de son temps, il est mort à Sedan en 1623 agé de 68 ans.

Cette assemblée étant sur le point de finir, d'*Aubigné* qui avoit coutume de ne dire adieu qu'à ceux qui étoient prêts à mourir

ou à se revolter, dit adieu devant tout le monde au Ministre du *Ferrier*, lequel adieu fut receu fort aigrement par ledit du *Ferrier* & par plusieurs de la compagnie, mais deux mois après ce Ministre ayant apostasié, sa prediction se trouva veritable & ce qu'il avoit fait fut loué de tous.

Deslors les affaires de la Religion & du parti commencerent à tomber en decadence & à menacer ruine, premierement parce que la pluspart des grands Seigneurs huguenots se laisserent gagner par la Cour, & en second lieu par l'avarice des Ministres, dont il y en eut trois qui furent corrompus à force d'argent, ledit du *Ferrier* *, *Rivet* & un autre, de maniere que les plus zelez d'entre les Reformez eurent plusieurs traverses à essuier à l'assemblée sinodale de *Thouars*, là on vit le Ministre la *Forcade* se lever plusieurs fois au milieu de la compagnie pour interrompre ceux qui parloient en s'écriant, Messieurs gardons nous bien d'offencer la Reine, & un autre repeta plusieurs fois, *Principibus placuisse viris non ultima laus est*, ce que voyant d'*Aubigné* il prit congé de l'assemblée sous pretexte que son age avancé le devoit dispenser de ces assemblées publiques, d'autant plus qu'elles étoient devenues telles que des femmes prostituées.

* Jeremie Ferrier Ministre à Nismes il changea de Religion, mais Rivet ne changea pas. Ferrier est mort à Paris en 1628 & enterré en l'Eglise de St. Sulpice.

Le Duc de *Rohan* hai & maltraité de la Cour pour avoir fait son devoir à l'as-

semblée generale de *Saumur* se retira à St. Jean d'*Angeli*, où il fit mine de s'y vouloir fortifier d'amis, d'*Aubigné* de son côté à qui on ne donnoit plus rien pour l'entretien de sa garnison de *Maillezais* non plus qu'au Duc de *Rohan* pour la subsistance de celle de St. Jean d'*Angeli*, & qui ne touchoit pas un sol de sa pension de 7000 livres que le feu Roy lui avoit donnée pour n'avoir pas voulu accepter une augmentation de 5000 francs que la Reine y vouloit adjouter, se vit contraint d'aller chercher à se dedommager sur la riviere de *Sevre*, & cela ayant donné lieu à la Cour de le menacer d'un siege, & ayant reconnu dans cette petite expedition l'assiete de *Doignon*, il en acheta la petite isle & y fit batir une maison que *Parabere* * eut ordre de la Reine d'aller visiter, d'*Aubigné* l'y receut & l'y festoya.

* Jean de Baudean Sr. de Parabere, Gouverneur de Niort & Lieutenant General au bas Poitou.

L'année suivante le même *Parabere* ayant eu une pareille commission que la precedente au sujet de quelques Vacheries qui se faisoient au *Doignon*, il en avertit d'*Aubigné*, & le pria de se trouver à cette visite, mais il lui fit reponse que la besogne n'en valoit pas la peine, ce qui ayant été mandé en Cour par ledit Commissaire, il s'en ensuivit quelques mouvemens avec plusieurs allées & venues des deux côtez.

Peu de temps après le Prince de *Condé* ayant fait quelques remuemens, les Ducs de *Rohan* & de *Bouillon* se joignirent à lui

& envoierent ſommer d'*Aubigné* de leur declarer ſes ſentimens, lequel s'en expliqua de cette maniere. *Nous voulons bien mettre ſur nos épaules le fardeau de votre guerre, delivrez nous de celui de votre paix.* Cette premiere émeute s'évanouit dès ſa naiſſance & ſe termina par un accommodement & une amniſtie pour tous ceux qui y avoient trempé, il n'y eut d'excepté que le ſeul d'*Aubigné*, qui pour ſe preſerver d'une funeſte cataſtrophe fortifia *Maillezais* & mit ſa nouvelle acquiſition du *Doignon* en état de deffence.

Cette année s'étant paſſée à former pluſieurs caballes & à faire diverſes menées, fut ſuivie de la priſe d'armes du Prince de *Condé*, qui ayant choiſi d'*Aubigné* pour ſon Marechal de Camp, lui en envoia les proviſions, mais il ne voulut pas accepter cette charge de ſa main, oui bien de la part des Egliſes aſſemblées à *Niſmes*.

Le Duc de *Suilly* Gouverneur de *Poitou* s'étant rendu à *Poitiers* promit à la Reine avec douze des principaux du païs de contenir la Province dans le devoir & d'empecher qu'elle ne branlât en faveur du Prince de *Condé*, il vint dans cette veue à *Maillezais* pour engager d'*Aubigné* par careſſes & par menaces à promettre la même choſe, lui diſant que tous les Seigneurs du *Poitou* ſe feroient bien obeir, ſurquoi ledit d'*Aubigné* lui repliqua qu'il avoit obmis dans ce nombre un grand

homme qui diroit le lendemain son avis, lequel grand homme il entendoit être le premier Tambour d'un regiment qu'il dressoit pour son fils, & qui à la pointe du jour suivant battit aux champs. Ce même jour le Sr. *Dacé* avec la garnison de *Maillezais* se rendit maitre de *Moureille* par petards, & le Duc de *Bouillon* marchant pour faire le siege de *Lusignan*, rencontra sur sa route d'*Aubigné* qui alloit à la même entreprise, avec lequel il se racommoda & renoua leur ancienne amitié que l'assemblée de *Saumur* avoit fort refroidie.

Dans cette guerre il ne s'y passa rien qui vaille la peine d'être écrit, si ce n'est que sur la fin d'*Aubigné* ayant engagé le Prince de *Condé* contre son sentiment à assieger *Tonné Charente*, il y eut la moitié du corps brulé par accident. Ensuite vint le Traité de *Loudun* *, qui fut une foire publique de perfidie particulieres & de lachetez generales: le Prince de *Condé* qui dans les Conseils appelloit d'*Aubigné* son Pere, lui ayant fait faux bond ainsi qu'à son propre honneur, dans ce traitté lui cria par une fenestre après l'avoir signé, allez à *Doignon* & vous à la Bastille * lui répondit il.

Le même Prince pour le recompenser des services qu'il lui avoit rendus, & de seize mil écus qu'il avoit depensez pour lui dans cette guerre, étant arrivé à la

* Approuvé en 1616 par lettres patentes données à Blois au mois de Mars, imprimées dans le Mercure François.

* Cette prophetie arriva, ce Prince ayant été arrêté le 1 Septembre 1616 & con-

Cour, rendit ce temoignage contre lui dans le Conseil secret, que c'étoit un factieux ennemi de la Royauté, & capable lui seul tant qu'il vivroit d'empecher le Roy de regner absolument.

duit à la Bastille le 24 du même mois, d'où il n'est sorti que le 20 Octobre 1619.

Ce Prince non encore content de ce trait inspira au Duc d'*Espernon* l'envie de lire les tragiques dudit d'*Aubigné*, & lui ayant interpreté le contenu du second livre comme écrit exprès pour lui, il lui fit jurer la mort de l'Autheur, laquelle fut effectivement pourchassée par la suite en plusieurs rencontres & diverses façons.

Tout ceci ayant été raporté à d'*Aubigné*, il se tint sur ses gardes, dans cet état deux Gentilshommes lui étant venus apporter de la part du Duc d'*Espernon*, la nouvelle de la premiere Paix de la *Rochelle*, le convierent à leur donner à diner au *Doignon*, & entre la poire & le fromage le discours étant tombé sur la haine que ledit Duc portoit audit d'*Aubigné*, ils dirent qu'il avoit declaré hautement devant 500 Gentilshommes, que s'il ne trouvoit le moyen de le faire tuer, il se reduiroit à le faire appeller dans un pré pour venir mesurer avec lui une des bonnes épées de France, surquoi d'*Aubigné* repondit, je ne suis pas si ignorant que je ne sache les prerogatives des Ducs & Pairs de *France* & le privilege annexé à leur dignité de ne se point battre contre leurs inferieurs: je sçais de plus le respect que

je dois au Colonel General de l'Infanterie Françoise, mais si un excès de colere ou de valeur avoit poussé Mr. d'*Espernon* à me commander absolument d'aller mesurer cette bonne épée dans un pré, certes il seroit obei, il m'en a autresfois montré une sur la garde & la poignée de laquelle il y avoit pour vingt mil écus de diamans, s'il lui plaisoit d'y apporter celle-là, j'en ferois plus de cas que d'aucune autre.

Un des deux Gentilshommes ayant repliqué à cela que Mr. d'*Espernon* avoit des qualitez dont il ne pouvoit se depouiller pour venir à une pareille épreuve de son courage, d'*Aubigné* lui dit, Mr. nous sommes tous en France où les Princes qui sont nez dans la peau de leur grandeur ne sçauroient la depouiller sans s'écorcher, mais sachez qu'on peut se depouiller sans se blesser de cette grandeur quand on ne la possede que par acquest. Le Duc d'*Espernon* peut donc s'en depouiller puis qu'il n'est né que simple Gentilhomme comme moi; alors l'autre Gentilhomme prenant la parole, repliqua or bien Mr. quand tout cela seroit ainsi que vous le dites, il y a tant de Seigneurs & de Gentilshommes auprès de Mr. le Duc d'*Espernon* qu'ils l'empecheroient de vous faire un appel quand il s'y resoudroit & de vous asseurer le lieu du combat.

D'*Aubigné* prenant feu à ces paroles ne put

put s'empecher de repondre qui le tireroit de cette peine, & qu'il se faisoit fort d'asseurer un lieu de combat, dans le propre gouvernement de Mr. d'*Espernon*, & même qu'il en garantiroit la seureté contre tous les amis dudit Seigneur. Là finit ce propos, lequel ayant été raporté au Duc d'*Espernon*, cela lui fit jurer tout de nouveau même avec execration, de tirer une pleine vengeance de d'*Aubigné*.

Il y avoit longtems que d'*Aubigné* se rendoit ennuieux par ses remontrances à ceux qui gouvernoient les affaires des Huguenots, & il n'y avoit assemblée où il n'écrivit ce que la longue experience lui suggeroit devoir y être traitté; de plus il leur faisoit part des decouvertes qu'il avoit faites dans la lecture des memoires d'un certain Gaspar *Baronius*, neveu du Cardinal de ce nom *, que Dieu avoit éclairé des lumieres de l'Evangile; cet homme qui par a faveur de son Oncle & par son merite personnel étoit parvenu à entrer dans la Congregation de *Propaganda Fide*, avoit été choisi pour être un des trois que cette Congregation envoie tous les ans aux extremitez de l'*Europe* avec un memoire de l'état du monde Chrétien.

* Cesar Baronius Autheur des Annales Ecclesiastiques elles sont fort partiales.

Cet Envoié ayant feint de vouloir passer en *Espagne* bien fourni d'or & muni de depeches authentiques, se sauva à *Briançon*, & se mit sous la protection de

Mr. de *Lesdiguieres* qui le fit conduire à *Paris* par un Consul de ladite ville, & y étant arrivé, il fut amené à une assemblée qui se tenoit chez Mr. de *Bouillon*.

D'*Aubigné* & Mr. de *Feugré* furent nommez pour l'examiner & il leur remit entre les mains ses memoires distinguez par Provinces, & contenus en deux cahiers, sur l'un desquels étoit écrit *Artes pacis*, & sur l'autre *Artes belli*, après que lesdits d'*Aubigné* & *Feugré* eurent parcouru ces deux cahiers, ils lui demanderent à voir les Memoires des Provinces de France les plus à portée des menaces de *Rome*, ce qu'ayant fait après bien de difficultez & des menaces, il leur montra un troisieme cahier, dont le titre étoit *Rhætorum commentarius*, ce qui les instruisoit que la persecution des Reformez devoit commencer par là, voila proprement par où d'*Aubigné* s'étoit rendu sçavant en predictions & non pas pour avoir eu chez lui le muet qu'on lui a tant reproché.

Cette avanture est assez singuliere pour n'en pas faire ici une petite mention. Ce muet étoit un jeune homme si tant est qu'on puisse lui donner ce nom, car les plus doctes ont jugé après l'avoir pratiqué que c'étoit un demon incarné qui paroissoit de 19 à 20 ans, il étoit né sourd & muet, avoit le regard affreux, le visage livide, & s'étoit fait une habitude de s'expliquer par ses doigts & par ses gestes d'une ma-

niere fort intelligible, il demeura quatre ou cinq ans en *Poitou*, tantot à la *Chevreliere* & tantot aux *Ousches*, où tout le monde l'avoit en admiration pour son art de devination decouvrant les choses les plus cachées & faisant retrouver tout ce qu'on avoit perdu; de plus il racontoit à ceux qui le lui demandoient, leurs genealogies, les mestiers de leurs peres, ayeuls, bisayeuls & trisayeuls, leurs mariages & le nombre de leurs enfans, il specifioit toutes les pieces de monnoie qu'un chacun avoit dans sa poche, il penetroit les plus secretes pensées de ceux qui l'interrogeoient, enfin il predisoit l'avenir, & ce furent les plus estimez Ministres du pays qui en donnerent la connoissance à d'*Aubigné*, lequel l'ayant retiré dans sa maison, il defendit à ses enfans & à ses domestiques sous de grosses peines de lui faire aucunes questions sur les choses futures, mais malgré ses deffences, ils ne l'interrogeoient que là-dessus par la regle *nitimur in vetitum*, on eut durant un mois la curiosité de sçavoir les heures où le Roy faisoit ses promenades, les propos qu'il y tenoit, le nom de ceux à qui il parloit, & plusieurs autres choses semblables, & cela confronté de cent lieues loin, avec les reponses du muet, le tout se trouvoit entierement conforme. Les filles du logis lui ayant un jour demandé combien le Roy vivroit d'années, le temps

& les circonstances de sa mort, il leur marqua trois ans & demi, & leur designa le carosse, la ville, la rue, & les deux coups de couteau dans le cœur, où cela devoit lui arriver, il leur predit encore tout ce que fait aujourd'hui le Roy Louis XIII, les combats maritimes donnez devant la *Rochelle*, le siege de cette ville, son demantelement, la ruine entiere du parti Huguenot, & bien d'autres choses que l'on peut lire dans les Epitres familieres qui se sont imprimées de d'*Aubigné*, de plus vous pouvez mes enfans sçavoir la verité de tous ces faits, des domestiques qui vivent encore & qui étoient alors au service de votre Pere.

Les ennemis de d'*Aubigné* disoient donc pour rendre ses remontrances infructueuses, que tout ce qu'il sçavoit, il l'avoit appris de son muet, & par là ils rendoient vains ses avis salutaires, mais la verité est qu'il ne demanda jamais rien à son pretendu Prophete de ce qui concernoit l'avenir, & que s'il lui est arrivé de predire certains evenemens, ce n'étoit que par des conjectures fondées sur ses propres connoissances, & peut-être sur les memoires qu'il avoit veu du susdit Gaspar *Baronius* Quoi qu'il en soit, se voyant suspect, il se pourveut par devers deux assemblées de la *Rochelle* pour qu'il lui fut permis de se demettre de ses charges & de ses deux places de *Maillezais* & du

Doignon entre les mains de personnes fideles, afin que le Duc d'*Espernon* & l'Eveque dudit *Maillezais* qui faisoient traitter avec lui par des gens interposez ne s'en rendissent les maitres. Une partie des Deputez à ces assemblées entendit volontiers à ses demandes, mais les Corps de la ville lui furent contraires, & les Sindics du peuple de la *Rochelle* qui étoient pour lui ayant choisi l'Avocat *Bardouin* pour soutenir sa cause, ledit Avocat se laissa corrompre & conclut au rasement de *Maillezais* & de *Doignon*, de sorte qu'à un mois de là, Mr. de *Villeroy* écrivit à d'*Aubigné* cette lettre.

Que diriez vous de vos bons amis pour lesquels vous avez perdu une pension de 7000 livres & refusé une augmentation de 5000 livres qu'on vouloit y adjouter, sans compter la malveillance du Roy que vous avez encourue pour eux? ils nous sollicitent à toute outrance qu'on vous rase votre maison sous votre moustache, je ne change rien aux termes de ces beaux amis, si c'étoit à vous à faire reponse à une telle demande comment la feriez vous? j'en demande votre avis.

Je repondis à cette lettre en ces termes. Monsieur, si vous agréés que je sois votre Commis pour faire reponse à la Requeste des *Rochelois*, elle contiendra ces mots, *soit fait ainsi qu'il est requis aux depens de qui il appartiendra*, Mr. de *Villeroy* ayant fait raport au Conseil de cette

courte depeche, le President *Jeannin**, dit en jurant qu'il en comprenoit bien la teneur, c'est à dire poursuivit-il, qu'il ne craint ni eux ni nous, ce qui fit donner ordre à **Vignoles* Marechal de Camp de l'armée du Roy, d'examiner de près surquoi se fondoit l'audace de d'*Aubigné*, il le vint donc voir comme son ami, & comme ayant été nourri chez le Roy sous sa direction, après qu'il eut bien visité & reconnu les places de son hoste, il écrivit en Cour que la *Rochelle* dont on meditoit dès lors le siege, ne pouvoit être assiegée que la riviere de *Sevre* asservie par le *Doignon* & *Maillezais* ne fut entierement libre, pour qu'on y put voiturer des vivres à l'armée du Roy, & que quant à la force de ces deux places, il dit que *Maillezais* couteroit toujours un bon siege Roial & le *Doignon* plus à être assiegé que la *Rochelle* à être prise; sur ce raport on depecha en *Poitou* deux Maitres des Requestes pour traitter avec lui de la recompense de ces deux places, Mr. de *Monthelon* fut le premier, & le Sr. de la *Vacherie* le second.

* C'est celui dont on a des Memoires.

* Bertrand de Vignoles dit la Hire, Chevalier de l'Ordre du St. Esprit, mort en 1636, n'aiant laissé qu'une fille mariée à Hector de Gelas de Leberon, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, aussi Chevalier du St. Esprit.

Cette negociation fut menagée avec bien des ruses pendant deux ans, au bout desquels le Duc d'*Espernon* fit offrir par le Marquis de *Brezé* deux cens mil francs comptant, mais d'*Aubigné* enfin aima mieux remettre ses deux places *Maillezais* & *Doignon* entre les mains du Duc de

*Rohan** pour la somme de 100 mil livres paiables moitié en lui remettant les clefs & le reste dans un certain terme dont il convint avec lui.

Cela fait, d'*Aubigné* se retira à St. *Jean d'Angeli*, où s'étant établi il fit achever l'impression de ses ouvrages à ses depens, lesquels ouvrages parurent à peine, qu'ils furent condamnez aussi-tot à être brulez par la main du Bourreau dans la Cour du College Roial à *Paris*.

La petite guerre de la Reine Mere ayant commencé environ dans ce temps, Mr. de *Rohan* se declara pour elle & assembla pour cet effet quelques-uns de ses amis à St. *Maixent*, du nombre desquels fut d'*Aubigné* pour consulter avec eux les engagemens qu'il devoit prendre dans cette guerre.

Dans un de ces Conseils le Duc de *Rohan* ayant demandé audit d'*Aubigné* ce qu'il faudroit faire si cette Princesse entreprenoit d'assieger *Paris* avec une armée de 60 mil hommes, au lieu de repondre à une si folle proposition, il pria ledit Duc de reflechir à la confusion qui alloit dissiper ce formidable parti dans sa naissance & protesta que quand à lui il ne tireroit point sa petite épée hors du foureau; sur cela il prit congé de ce Seigneur, en lui disant & au Prince de *Soubise* son frere, qu'il n'embrasseroit point le parti de la Reine Mere, mais qu'à l'extremité il prendroit

* Henri Duc de Rohan né en 1579, mort en 1638, il étoit grand Politique, & on a de lui quelques ouvrages sur cette matiere, il a été enterré à Geneve où on peut voir son Epitaphe dans l'Eglise de S. Pierre.

le leur, & se joindroit à eux dans leur pressant besoin, cela dit, il s'en revint à St. Jean d'*Angeli*, où ayant appris comment ceux qui vouloient assieger *Paris* avoient été bien mal menez au Pont de *Cé* *, & ayant receu une lettre du Duc de *Rohan*, qui le sommoit de sa promesse lors qu'il se trouveroit reduit à l'extremité, il alla à la rencontre desdits deux freres, & les trouva accompagnez de cent chevaux & de deux regimens d'Infanterie, qui pouvoient faire douze ou quinze cens hommes, ne sachans que devenir, cela fit qu'il prit par la main ces preneurs de *Paris*, & leur proposa un dessein qu'il auroit infailliblement executé la nuit même, sans la nouvelle qu'ils receurent dans le moment de la Paix faite avec la Reine Mere & ceux de ses adherens qui voudroient y acquiescer.

*Le 8 Août 1620.

Le Roy ayant ainsi dissipé toute cette cabale, remplit le *Poitou* de ses troupes victorieuses, ce qui engagea d'*Aubigné* à prendre le parti de se retirer à *Geneve*; il partit donc de St. Jean d'*Angeli* avec douze Cavaliers bien armez, & quoi que tous les passages fussent gardez & qu'il y eut ordre de l'arrester par tout, il usa de tant de diligence & se prevalut si à propos de la connoissance qu'il avoit des chemins, qu'il evita la pluspart des embuches qui lui étoient dressées, il passa la premiere nuit au milieu de trois regimens & de trois

corps de garde, ayant été arresté à *Chateauroux* un paisan le tira d'affaire en lui faisant passer la riviere à un gué inconnu; la même chose lui arriva à *Bourges* & plusieurs Gentilshommes lui fournirent des guides sur la route sans les connoitre.

Comme il fut arrivé à *Couforgieu*, le Baron du lieu lui ayant destiné un nommé *Petit Roy* pour le conduire, ce galant en avertit quelques Gentilshommes du pais pour qu'ils lui dressassent une embuscade; mais le lendemain comme il se disposoit à partir, il prit un mal de cœur si violent à son traitre comme il lui parloit qu'il fut obligé de demeurer & de donner un autre guide, lequel le fit passer par un autre chemin que celui qui avoit été projetté par ledit traitre, ce qui lui sauva la vie; ceci fut confessé à l'article de la mort par un jeune Gentilhomme qui étoit de cette partie, & il en demanda pardon en expirant.

Le Pasteur de St. *Leonard* qui l'avoit lui-même conduit à *Couforgieu*, lui fit voir en chemin faisant une femme de 70 ans, dont la fille étant morte en couche & son enfant ayant pris de lui-même les deux bouts des mammelles de sa Grande Mere qui le tenoit entre ses bras, lesdites mammelles se trouverent dans l'instant pleines de lait, ce qui continua durant dixhuit mois qu'elle le nourrit parfaitement bien. Cette histoire a été imprimée après avoir

été verifiée par un Acte authentique de l'Eglise du lieu.

D'*Aubigné* passant à *Maçon* & marchant deux à deux avec sa troupe, afin de n'être pas reconnu, un vieillard arresta un de ses gens au milieu de la ville & lui dit à l'oreille, vous faites bien de passer ainsi deux à deux; au sortir de *Maçon* Mr. de *Fosiat* le fit conduire chez Mr. d'*Asnieres*, de là il s'en fut à *Gex* où ceux de la garnison voyans ses gens armez, ce qui n'étoit pas permis dans ce Canton, sauterent au colet de quelqu'uns d'eux, & en auroient fait autant à lui-même s'il ne les eut empechez par sa resistance, il fut assez heureux pour se tirer de leurs mains sans tuer personne, autrement il étoit pris & perdu sans ressource, car pour peu qu'il eut été arresté, le Marquis de *Cipiere* * commandant dans le pays qui le poursuivoit, & qui avoit son portrait, n'auroit pas manqué de le reconnoitre & de le prendre.

* Charles de Marcilli, Marquis de Cipiere, fils de Humbert de Marcilli, Chevalier du St. Esprit.

Enfin après bien des perils & des allarmes il arriva le Jeudi premier jour de Septembre 1620 à *Geneve*, où il fut receu avec plus d'honneur & de caresse que n'en esperoit un refugié, outre les courtoisies ordinaires qui se font aux étrangers de quelque distinction, le premier Sindic de la ville le vint prendre dans son logis pour le mener au Preche, & il le fit asseoir en la place de celui qui l'avoit precedé l'an-

née d'auparavant, qui est une place que l'on ne donne qu'aux Princes & aux Ambassadeurs des têtes couronnées : au retour de là on lui fit un festin public, auquel la Magistrature assista en corps & où furent conviez quelques étrangers ; il fut servi dans ce repas des massepains portans les armoiries du nouveau venu, ensuite la ville lui loua à ses depens le logis de Mr. *Sarrasin*, puis on lui montra tous les magasins, on lui confia les secrets du gouvernement, on fit passer en revue devant lui toutes les troupes de la garnison, enfin on forma un Conseil de guerre composé de sept personnes, dont il fut fait le President, ce qui dura jusqu'à ce qu'on exigea de cette compagnie le serment de fidelité & de garder un secret inviolable ; il fut de plus chargé du soin des fortifications, & il fit faire de nouveaux ouvrages du côté de St. Victor & de celui de St. Jean.

Six semaines après son arrivée à *Geneve*, l'assemblée generale de la *Rochelle* lui depecha deux exprès pour lui porter un temoignage authentique de leur repentir de l'avoir traitté avec tant d'injustice & une procuration generale pour engager les Eglises en corps & les *Rochelois* en particulier, dans plusieurs traittez avec des lettres de creance pour les Cantons Protestans, la ville de *Geneve*, les villes *Anseatiques*, & plusieurs Princes Protestans, outre cela on lui envoia encore des blancs

ſeings pour être remplis à ſa diſcretion, & des cachets volans nouvellement mis en uſage par ladite aſſemblée pour s'en ſervir ainſi qu'il aviſeroit bon être, le tout accompagné d'inſtructions qui butoient à engager les *Suiſſes* à une levée gratuite en leur faveur & à faciliter le paſſage des autres troupes que lui d'*Aubigné* pourroit lever par d'autres moyens, on lui envoioit encore une commiſſion pour commander cette armée en idée.

Le Sr. *Danias* étant arrivé avec toutes ces depeches deguiſé en paiſan, St. *Julain* lui envoia un homme vêtu de même pour convenir avec lui d'un lieu où l'on pourroit conferer, n'étant pas à ſcavoir que le reſpect de la *France* tenoit *Geneve* dans une grande ſoumiſſion; cet envoié fut logé dans les cazernes nouvellement baties dans les dehors de la place, & la ſe tinrent les Conferences.

En ce temps-là Mr. *Sarraſin* ayant receu des lettres du Comte de *Mansfeldt*, par leſquelles ſe trouvant malmené en *Boheme* il le prioit de lui chercher maitre, d'*Aubigné* traitta avec cet avanturier & avec les deux Ducs de *Veimar*, qui s'engagerent conjointement d'amener douze mil hommes de pied, ſix mil chevaux, douze canons & les équipages neceſſaires juſqu'à la riviere de *Saone* pour y joindre trois regimens de 2000 hommes chacun que ledit d'*Aubigné* promettoit d'aſſem-

bler, & de servir dans cette armée en qualité de Marechal de Camp General, le tout devoit marcher sur le compte de l'assemblée de la *Rochelle* qui s'engageoit de leur faire toucher deux montres en forest, en attendant le reste de leur payement assigné sur les Salines d'*Aiguesmortes* & de *Pequais**, qui étoient encore alors en la puissance des Reformez de *France*.

* Bourg en Languedoc fort renommé pour ses Salines.

Toutes ces choses agréées de part & d'autre, & *Mansfeldt* s'étant avancé jusqu'en *Alsace*, d'*Aubigné* qui attendoit une remise de 200 mil livres de la *Rochelle*, fut averti que quelqu'uns de ses envieux ayant remontré que cette grande affaire seroit mieux entre les mains de Mr. le Duc de *Bouillon* qu'entre les siennes, avoient fait changer d'avis à la susdite assemblée, ledit *Mansfelt* marcha donc vers *Sedan*, & d'*Aubigné* demeura dans la nasse aprés avoir depensé cinq cens pistolles de son argent à negocier ces divers traittez: pendant le cours de cette negociation, les *Bernois* envoierent le fils de leur premier Avoyer prier d'*Aubigné* de venir les visiter, & ce durant le siege de *Frankendal**, ce qu'il leur accorda, & il fut receu par tout avec force canonades, festins & autres honneurs, dont il ne pouvoit approuver l'excès. Ce premier voiage fut suivi d'un second qui dura trois ou quatre mois.

* En Octobre 1621.

En visitant les dehors de la ville de *Berne*, il entreprint de l'enceindre d'une

fortification reguliere contre les ſentimens des experts, la volonté des principaux du Conſeil, & nonobſtant leurs loix & ſermens qui y étoient contraires, mais c'étoit une neceſſité qui ne ſouffroit point de replique, Mr. de *Bouillon* lui en écrivit pour l'en detourner & à quelqu'uns des Magiſtrats alleguant la ſituation deſavantageuſe de la place & qu'elle étoit à un coin du pais, mais il lui fit reponſe que ſa mauvaiſe ſituation deviendroit avantageuſe par les travaux qu'il y feroit faire, & que le cœur n'étoit qu'à un doigt du côté.

Le Peuple de *Berne* avoit tant d'averſion pour les fortifications, & étoit tellement infatué de ſes forces de campagne, qui ſelon lui devoient le mettre à couvert de tout peril, qu'aux premieres viſites qui ſe firent pour reconnoitre le terrain, quelques ivrognes prirent leurs hallebardes en criant à tue teſte, qu'il falloit jetter dans l'eau tous ces *François* qui étoient venus chez eux pour violer leurs coutumes, mais d'*Aubigné* ne laiſſa pas pour cela de pourſuivre ſon projet appuié qu'il étoit de *Graffier*, d'*Erlack* & de quelques Miniſtres, dont le principal ayant accompagné la Magiſtrature lors qu'elle vint voir tracer le plan deſdites fortifications, propoſa ſur le champ de rendre graces à Dieu d'une ſi ſalutaire deliberation, ce qu'il executa auſſi-tot en mettant les genoux à

terre, en quoi il fut imité par ladite Magistrature & par tous les assistans.

Le lendemain toute la ville s'étant rendue au même lieu, le susdit Ministre lui fit une exhortation après le chant du Pseaume & une longue priere; cela fait d'*Aubigné* fit dans l'instant apporter les piquets, dont il en presenta un à Mr. *Manuel* afin qu'il eut l'honneur de planter le premier, mais celui-ci lui ayant deferé cet honneur, il jetta son chapeau en l'air, mit un genouil à terre & dit tout haut en donnant le premier coup de maillet, soit fait à la gloire de Dieu & à la conservation des *Suisses* confederez; après quoi le premier Avoyer & tous les Magistrats de suite planterent les autres piquets de cette nouvelle fortification, qui fut parachevée dans la suite avec ardeur, & qui passe aujourd'hui pour une des plus regulieres de l'*Europe*.

Sous pretexte de ce travail, les *Bernois* firent passer en reveue devant d'*Aubigné* tous leurs Baillages, & il s'y trouva 48 mil hommes bien armez, après quoi se fit la visite des autres places de ce Canton, & des campemens dont on en marqua sept, Mr. de *Graffier* ayant mis ensuite la plume entre ses mains pour signer le serment de leur Capitaine general, il s'en excusa sur son ignorance de leur langue, & pressé de leur en nommer un autre à sa place, il leur en indiqua trois, sçavoir le Vidame

de *Chartres*, le Marquis de *Montbrun*, & le Comte de la *Suze*; leur choix tomba sur ce dernier *.

* Rostaing de la Baume Comte de Suze, mort en 1622.

A l'exemple de *Berne*, ceux de *Basle* ayant voulu sçavoir ses sentimens sur les fortifications de leur ville, lui depecherent le Sr. de *Lutkelman*, mais de 22 bastions qu'il leur fit tracer par le Sr. de la *Fosse*, ils se contenterent d'en faire seulement quatre, de sorte que cette fortification est restée dans l'imperfection où elle se trouve jusqu'à present.

Durant son sejour en *Suisse*, *Squaramel* Ambassadeur de la Republique de *Venise* voulut entrer en traitté avec lui de la part de la Republique pour lui donner l'emploi & la qualité de General des *François* qui étoient au service des Venitiens; ce traitté fut poussé si avant qu'il vint au point d'être conclu au gré des deux parties, mais le Sr. *Miron* *, Ambassadeur de *France* en *Suisse*, écrivit à celui de *Venise*, que sa Republique s'attireroit l'inimitié du Roy Tres-Chrétien si elle prenoit à son service un homme que Sa Majesté avoit en abomination.

* Robert Miron Intendant de Justice en Languedoc, mort en 1641, il a laissé des Memoires de son Ambassade en Suisse, lesquels meritent d'être imprimez. ils sont entre les manuscrits de Mr. de Brienne.

Ses amis eurent beau representer là-dessus que les causes qui engendroient la haine des Souverains, devoient être des lettres de recommandation auprés des Republiques, cela ne fit aucune impression, & la crainte prevalut sur le desir qu'avoient les *Venitiens* d'attacher à leur servi-

service un sujet capable & fidele.

Miron non content d'avoir fait avorter cette negociation, entreprit de deloger d'*Aubigné* de *Geneve* par quatre differentes menées; la premiere en se plaignant qu'il tenoit des mauvais propos du Roy dans la ville, à quoi il remedia en demandant qu'il en fut fait une exacte information pour connoitre la verité de cette plainte; la seconde fut par des lettres de Sa Majesté Tres-Chrétienne qui designoient sa personne sans le nommer; sur quoi le Conseil Souverain de la ville fit reponse audit *Miron* après avoir conferé avec d'*Aubigné* en ces termes.

Quant au reste de votre lettre qui concerne certains particuliers retirez en cette ville accusez & convaincus de crimes atroces d'avoir fait des traittez & monopoles contre la *France* & d'avoir manqué de respect au Roy Tres-Chrétien, nous vous disons en distinguant ces chefs, que jamais aucun particulier n'est venu former de plaintes dans notre ville contre quelqu'un, qu'il n'y ait receu une aussi prompte, severe & bonne justice que partout ailleurs; lors que ceux qui se plaignent voudront envoier en ce lieu un homme capable de se rendre partie avec les pieces justificatives pour cela, & principalement en deferant aux ordres du Roy de *France* & à votre recommandation nous nous efforcerons de repondre au renom

de grands Justiciers que nos Devanciers nous ont acquis; mais en ce qui regarde directement Sa Majesté Tres-Chrétienne, nous nous y porterons avec la vigueur & rigueur qu'il faudra, pour montrer à quel point nous reverons un nom si glorieux; nous en avons rendu temoignage l'an passé au sujet d'un Gentilhomme retiré en notre ville, qui nous fit plainte d'un raport qui nous avoit été fait semblable à celui dont il est à present question, deux des Messieurs du Conseil & anciens Sindics furent deleguez pour faire une soigneuse perquisition à la decharge ou à la condamnation de l'accusé; cette enqueste dura six mois, pendant lesquels ledit Gentilhomme a gardé la ville pour prison, ensuite &c.

D'*Aubigné* malgré toutes ces traverses qu'on lui suscitoit sans aucun fondement, acheta dans ce temps & batit la Terre du *Crest*, ce qui lui couta en tout onze mil écus. Comme d'*Aubigné* prenoit grand plaisir à son batiment, il monta à un échafaut du cinquieme étage pour voir travailler ses ouvriers, la étant à les considerer, ledit échafaut manqua tout à coup sous ses pieds, mais il empoigna heureusement d'une main blessée de deux plaies une pierre, qui quoique assez petite & fraichement assise, le soutint neantmoins assez longtems en l'air pour lui donner le temps d'envisager deux pieces de bois fort

pointues qui sembloient être mises exprès dans cet endroit pour l'empaler, si ses gens ne fussent venus tres à propos le tirer de ce danger, ce qui lui donna lieu d'admirer la Divine Providence qui l'exposoit sans cesse & en tout lieu, à d'affreux perils, mais qui lui faisoit toujours la grace de l'en delivrer.

Cette Terre du *Crest*, lui servit pendant quelque temps d'asile, de retraite & de consolation contre les persecutions continuelles de la Cour de *France*, qui lui rendoient le sejour de *Geneve* à charge, & qui l'auroient à la fin obligé de s'en bannir pour jamais s'il n'y avoit été retenu par les menaces frequentes & les apparences que cette ville seroit bien-tot assiegée.

Le troisieme coup qui lui fut porté par la Cour de *France* fut des plus rudes, car sans avoir été adjourné ni oui, elle le fit condamner à avoir la tête tranchée pour avoir fait rebatir quelques bastions des materiaux d'une Eglise ruinée en l'an 1572.

Cet arrest fut le quatrieme de mort rendu contre lui pour de semblables crimes qui lui ont fait honneur & plaisir : le but d'un pareil arrest étoit non seulement de le rendre odieux & infame à *Geneve*, mais encore d'apporter un obstacle invincible à un mariage qui se negocioit en sa faveur.

On parloit alors de lui faire épouser la veuve de Mr. *Barbany* de la maison de *Bourlamachi* de *Luques*, c'étoit une per-

ſonne fort aimée & conſiderée à *Geneve*, tant pour ſa vertu, charité & humeur bien faiſante, que pour ſon illuſtre extraction & ſes biens qui étoient conſiderables. D'*Aubigné* voulant éprouver l'eſprit & le courage de ſa future épouſe, alla lui-même lui annoncer le premier la nouvelle du ſuſdit arreſt; mais cette heroine ſans changer de viſage, lui repondit ſur le champ, je ſuis trop heureuſe de partager avec vous la querelle de Dieu, l'homme ne ſeparera point ce que ce même Dieu fait conjoindre; ainſi fut accompli ſon 2. mariage au ſujet duquel Mr. *Foſſiat* fit ces quatre vers.

Paris *te dreſſe un vain tombeau*,
Geneve *un certain hymenée*,
A Paris *tumeur en tableau*,
Vis ici au ſein de Renée.

Outre ces vers d'*Aubigné* fit les ſuivans à l'honneur de ſon épouſe.

*Quand d'*Aubigné *ſe vit un corps ſans tête,*
Il maria ſon tronc pâle & hideux,
Tres aſſeuré qu'une femme bien faite
Auroit aſſez de tête pour tous deux.

Quelque temps avant ſon mariage, il congedia quatre Gentilshommes qu'il avoit entretenus juſqu'alors, & ſe reduiſit enſuite au menage de ſa femme, il remit même gratuitement à la ville le logis qu'elle lui avoit fourni à ſon arrivée, il ceda auſſi de ſon plein gré pour n'être plus en butte aux Seigneurs *Allemands*, qui murmuroient contre lui à cauſe des diſtin-

ctions qu'il avoit dans la ville, les honneurs & place du Temple & du Preche, & la Republique lui marqua dans le Temple une autre place moins honorable à la verité, mais aussi plus commode, qu'il avoit veue autresfois occupée par un Prince *Palatin* & par plusieurs grands Capitaines *François*.

J'oubliois de dire, qu'ayant remarqué au Poste de St. *Victor* deux cornes merveilleusement bien placées par Mr. de *Bethune*, mais qui avoient éte faites à la haste & avec trop d'épargne, j'entrepris de les affermir par les pieces qui s'y peuvent voir, & parce que le flanc de courtine étoit trop éloigné pour les dedans desdites cornes, j'ai tracé entre les deux une piece de conjonction sans la vouloir mettre en deffence que quand elle pourroit servir, tant parce qu'elle pouvoit se faire à la veue des ennemis, que pour épargner le fonds des particuliers & ne me pas attirer l'inimitié qu'engendrent ordinairement de telles entreprises; mais le proprietaire de ce fonds qui étoit Procureur General & fils d'un Sindic des plus accreditez ayant parlé trop hautement au gré des Magistrats de l'interest qu'il avoit en cela; ces mêmes Magistrats rendirent un arrest sur le champ & ordonnerent à leur Ingenieur d'aligner dans deux heures, sous peine d'être cassé, ladite piece de conjonction, cela fait ils se rendirent eux-mêmes

ſur les lieux pour y mettre promptement les ouvriers en beſogne, ce qui étant ſû de d'*Aubigné*, il y accourut au plus viſte pour les prier de ne rien precipiter; mais ſes prieres, ni ſes raiſons ne purent les émouvoir à ſurceoir d'un moment leur reſolution, & il arriva de là quoi qu'il n'y eut point de ſa faute que cette famille tres-puiſſante dans la ville, lui demeura ennemie & chercha à le chagriner.

Cette animoſité allant toujour en croiſſant, ceux qui en étoient, ſe ſervirent de divers pretextes pour ſe vanger de lui, tel que celui de l'impreſſion de ſon Hiſtoire, dont le mecontentement qu'en avoit la Cour de *France* rejalliſſoit ſur leur Republique, comme auſſi lors que le vieux Marquis de *Bade* ſe retira à *Geneve* la premiere fois, ils firent courir le bruit qu'il y étoit venu à la ſuſcitation de lui d'*Aubigné* pour y dreſſer une armée, ce qui ne ſe pouvoit executer que l'*Empereur* n'en fut extremement irrité, mais il lui fut aiſé à l'égard de ce dernier Chef de faire connoitre qu'il n'y avoit jamais eu entre ce Marquis & lui ni commerce ni habitude, ni aucun pourparler.

La 4. affaire qui lui fut ſuſcitée par le ſuſdit *Miron* Ambaſſadeur de *France* en *Suiſſe*, fut celle qui donna plus beau jeu à ſes ennemis, & qui conſterna même une partie de ſes amis, elle fut telle.

Rozet ayant été deputé à la Cour de

France avec Mr. *Sarrasin* menagea si adroitement d'*Herbaut*, un des Secretaires d'Estat, & lui fit donner tant de faux avis, que d'*Aubigné* passa trois mois dans de mortelles angoisses & dans des terribles inquietudes causées par une infinité de mauvais rapports qu'on faisoit de lui, d'autant plus que quelqu'un soupçonné d'être le Duc d'*Espernon*, ou l'Archeveque de *Bourdeaux**, & peut-être tous les deux ensemble, avoit dans ce temps-là donné force argent à dix determinez pour assassiner d'*Aubigné*, lesquels assassins roulerent en faisant grand vacarme durant deux ans aux environs de *Geneve* jurant & reniant leur salut qu'ils le tueroient au peril de leur vie; mais le proscrit qu'ils guettoient se tenoit sur ses gardes & ne sortoit point que bien accompagné, il écrivit sur cela à Mr de *Candale*, qu'il conseilla à son Pere de mieux choisir ses gens & d'emploier de meilleurs ouvriers que ceux-ci. Enfin l'amitié du peuple de *Geneve* prevalut & le mit à couvert de tous les complots qu'on trama contre lui.

* François d'Escoubleau de Sourdis, Cardinal.

Quelque temps avant cela, Mr. le Connestable de *Lesdiguieres* avec qui il étoit brouillé, s'étant embarqué dans la guerre de *Gennes*, lui avoit malgré sa colere depeché *Buillou* Conseiller d'Estat, pour lui proposer une entreprise sur la *Franche-Comté* avec trois regimens & nombre de gens d'armes, dont il lui feroit donner le

commandement, mais ce projet n'eut point d'execution.

D'*Aubigné* échapé de tous les pieges de ses ennemis ne songeoit plus qu'à vivre en repos à *Geneve*; mais le Comte de *Carlisle* au retour de son Ambassade extraordinaire à *Constantinople* & le Chevalier son frere, lui ayant fait une infinité de caresses, des honneurs excessifs & sollicité avec beaucoup d'empressement de s'en venir avec eux en *Angleterre*, il prit la resolution d'y aller & s'y engagea, de maniere que sa place fut marquée dans le batteau qu'ils louerent à *Strasbourg* pour descendre le *Rhin*; toutesfois le bruit qui couroit toujours du prochain siege de *Geneve*, destituée alors de toute deffence, le retint encore une fois dans cette ville.

A propos de ce voyage d'*Angleterre*, il faut que je vous raconte ici mes enfans, un facheux detail de famille, dont le souvenir n'est pas agreable pour moi ni pour vous, & que j'aurois bien voulu obmettre si je l'avois pû sans blesser la verité.

Comme Dieu n'attache pas ses graces à la chair ni au sang, le fils ainé de d'*Aubigné* nommé *Constant* ne ressembla pas à son Pere, il fut élevé avec tout le soin & toute la depense convenable à un Prince, sous la direction des plus excellens Precepteurs qui fussent en *France*, que son Pere avoit choisis & soustraits aux meilleures maisons du Roiaume en doublant leurs ga-

ges. Ce miserable s'étant premierement addonné à l'ivrognerie & au jeu à *Sedan*, & s'étant degouté de l'étude, acheva de se perdre dans les *Musicaux* de *Hollande* parmi les filles de joie: étant ensuite revenu en *France*, il se maria sans le consentement de son Pere à une malheureuse qu'il a tuée depuis.

D'*Aubigné* voulant le tirer de la Cour, où il continuoit ses debauches, lui fit donner un regiment qu'il mit sur pied à ses depens, lors de la guerre du Prince de *Condé*, mais rien ne pouvant arrester ni contenter les passions dereglées de cet esprit insolent & debauché, il retourna à la Cour où il perdit au jeu vingt fois plus qu'il n'avoit vaillant, de sorte que se trouvant sans ressource, il changea de Religion, embrassa la *Romaine*, & s'y fit valoir par son esprit sublime & superieur à tous ceux de ce temps là.

Le Pere qui avoit été averti du frequent commerce qu'il entretenoit avec les *Jesuites*, lui defendit par lettres de les voir à l'avenir sous peine d'encourir sa malediction, il fit reponse qu'il voyoit quelquefois à la verité, les Peres *Arnoux* & du *May*, & ce fut par leur moyen qu'il obtint un Bref du Pape pour pouvoir assister au Preche & participer à la Cene des Reformez sans que cela pût nuire à sa catholicité de laquelle il ne faisoit pas encore profession ouverte; muni de ce Bref il vint en

Poitou pour essaier à depouiller son Pere de ses deux places *Maillezais* & *Doignon*. D'*Aubigné* ignorant ses desseins pervers, pour le retirer de ses desordres lui donna la Lieutenance dans *Maillezais*, l'y établit avec plein pouvoir & se retira au *Doignon*.

Par une pareille disposition la ville de *Maillezais* devint bien-tot un brelan, un bordel & une boutique de faux Monnoieurs, & ce digne Commandant pour faire sa Cour se vantoit dans les lettres qu'il y écrivoit que tous les soldats de la garnison étoient pour lui contre son Pere, lequel informé de toutes ces choses par une Dame de la Cour, & par les Ministres du pays, fit mettre des petars & des échelles dans un batteau & à la faveur de la nuit s'étant approché de *Maillezais*, il s'avança seul & travesti pour gagner la porte de la Citadelle, ce que la sentinelle ayant decouvert voulut empecher, mais il lui sauta au col, & s'en étant asseuré par le moyen d'un poignard qu'il fit briller à ses yeux, il se rendit maitre de ladite porte, fit entrer ses gens dans la place & en chassa ceux de son fils qu'il croyoit infideles. Cet enfant depravé se voyant ainsi delogé, se retira à *Nyort* avec le Baron de *Neuillant*, revolté comme lui contre son Pere, d'où il commença à former des entreprises sur le *Doignon*, qui étoit dès lors vendu au Duc de *Rohan*, & gardé par le Sr. de *Haute-Fontaine*, dont le Lieutenant étoit assez honnête homme, mais incapable en tout des fonctions militaires.

Un jour que d'*Aubigné* étoit couché dans son lit avec une grosse fievre, un Capitaine qui suivoit son fils, mais qui n'avoit pas oublié tout-à-fait les obligations qu'il avoit au

Pere, vint lui dire que ſondit fils marchoit avec quatrevingt hommes par terre & une autre troupe par eau, en veue de ſurprendre cette nuit *Maillezais* ou le *Doignon*, à cette nouvelle le febricitant ſe fit habiller, & ayant ramaſſé 36 ſoldats ſans aucun Officier, il reſolut d'aller attendre ſon coquin de fils à un paſſage qu'il ne pouvoit eviter, mais la fievre redoublant par les mouvemens qu'il venoit de ſe donner, Mr. *Dadé* ſon gendre & deux de ſes amis ſe jetterent à ſes pieds pour le conjurer à force de prieres & de remontrances de retourner dans ſon lit, ce qu'il fit, & ledit gendre s'étant mis à la tête de la troupe, endoctriné par le beau-pere, fut à la rencontre de ſon beaufrere qu'il trouva marchant à l'entrepriſe de *Doignon*, deux fois plus fort que lui, mais il ne laiſſa pas de l'attaquer, de le deffaire & de prendre des priſonniers qu'il remit en la puiſſance de Mr. de *Rohan* Gouverneur de la Province, lequel ne put jamais obtenir d'en faire une juſtice exemplaire.

Ce fils denaturé, à qui le Roy avoit promis de ſervir de Pere, ſe trouva en peu de temps mepriſé & abandonné de tout le monde, à l'exception de la *Broſſe* ſignalée maquerelle & de quelques putains qui l'entretenoient.

Comme il ſe vit reduit à ne ſcavoir plus ou donner de la tête, il fit parler de reconciliation à ſon Pere, lequel lui repondit, que quand il auroit fait ſa paix avec le Pere celeſte, le Pere terreſtre feroit la ſienne avec lui; ſur cette reponſe il s'en vint à *Geneve*, ſe preſenta aux Miniſtres & fit tout ce que l'on exigea de lui, qui fut d'écrire en *Poitou* & à *Paris*, qu'il étoit rentré dans le ſein de la Reli-

gion Reformée, il écrivit même de plus en vers & en prose contre la Papauté, ce qui lui fit obtenir de son Pere & de l'argent & une pension telle que la pouvoit donner un proscrit depouillé de son bien.

Il fut ensuite conseillé d'aller trouver le Roy de *Suede*, & on l'asseura positivement qu'il lui donneroit de l'emploi à son arrivée, mais le long voyage qu'il falloit faire pour cela, l'en ayant detourné, il prit le parti de s'en aller en *Angleterre*, où son Pere n'osa jamais lui donner des lettres de recommandation pour le Roy, ni pour le Duc de *Buckingam*, se contentant de le recommander à quelques-uns de ses amis particuliers, encore ce ne fut qu'avec plusieurs restrictions, se deffiant toujours du caractere de cet esprit mechant & dangereux, il eut cependant assez d'effronterie pour oser se presenter de lui-même à ce Monarque, & à son favori, leur disant que son Pere avoit craint de leur écrire à cause du danger des chemins: ceci arriva au temps des affaires de la *Rochelle*, au sujet desquelles le Roy d'*Angleterre* assembla un Conseil secret composé du Duc de *Buckingam*, de quatre Milords, du Sr. de St. *Blancart* Envoié du Duc de *Rohan*, & de ce malheureux qui se disoit avoué de son Pere pour y assister, où il fut resolu de declarer la guerre à la *France*, & de commencer avant toute chose par envoyer querir d'*Aubigné* à *Geneve*, laquelle commission on voulut donner au Chevalier *Vernon*, mais le fourbe de fils se la fit octroyer sous pretexte qu'il seroit plus propre qu'un autre à persuader son vieillard de Pere de se transporter en *Angleterre*.

Etant donc arrivé à *Geneve*, il rendit compte à son Pere de ce dont il étoit chargé, & comme il lui demanda à diverses reprises s'il n'avoit point passé par *Paris*, il assura toujours que non avec force sermens, car son Pere sur toutes choses en se reconciliant avec lui, avoit exigé qu'il ne passeroit jamais par cette ville, sçachant bien que les appas du bordel, l'éclat de la Cour, & la convoitise des richesses y derangeoient tellement la cervelle du personnage quand il y étoit, qu'il n'étoit plus maitre de lui.

Après ce preambule il falut s'arranger pour faire ce voyage, & dans les mesures qu'on fut obligé de prendre avant le depart; le Pere conçut un soupçon contre son fils, qui quoi qu'assez leger lui ôta l'envie de l'entreprendre, & fit qu'il y renvoia son fils chargé de bonnes paroles & de belles promesses en termes generaux sans lui confier son secret & son veritable dessein, ce dont le fils s'apperceut & s'en plaignit, mais il n'en fut autre chose.

Or il est bon de sçavoir que *Constant d'Aubigné* en venant d'*Angleterre* avoit passé à *Paris*, où il s'étoit entretenu avec Mr. de *Schombergh*, & qu'en y retournant il y passa encore, & qu'il y vit ledit Sr. de *Schombergh* avec le Roy, auxquels il decouvrit ce qu'il scavoit des affaires d'*Angleterre*, nonobstant les sermens qu'il avoit faits d'être fidele, & au mepris des honneurs qu'il y avoit reçus.

Une telle perfidie fut si sensible au Pere, qu'il rompit & oublia pour jamais tous les liens d'amitié & du sang qui l'attachoient à cet indigne & miserable fils, vous conju-

rant mes Enfans de n'en conserver la memoire que pour l'avoir en execration.

D'*Aubigné* tout vieux qu'il étoit, quand il eut appris toutes ces perfidies, prit la resolution de passer en *Angleterre* pour se purger de l'infame trahison de son fils, & avoit deja tout disposé pour ce voyage, mais la guerre de *Mantoue* ayant attiré de tous côtez des troupes aux environs de *Geneve*, tant de la part de la *France*, que de celles de l'*Allemagne* & de l'*Italie*, & ce dans un temps où cette ville étoit depourveue de bled, de sel & des provisions les plus necessaires, la crainte qu'il eut que ces manquemens ne fissent en entreprendre le siege pendant son éloignement, lui fit changer de dessein & passer pardessus toutes sortes de considerations pour en cherchant la mort dans la deffence de *Geneve*, temoigner la gratitude à un lieu qui lui avoit donné azile & où il avoit receu toutes sortes de marques d'estime, d'affection & de consideration, & une infinité de bons traitemens.

FIN.

Theodore d'*Aubigné* qui a écrit ces Memoires de sa vie, est mort à *Geneve* agé de 80 ans le 29 Avril 1630, suivant son Epitaphe qui est au Cloitre de St. Pierre de *Geneve*.

EPITAPHE
DE M. D'AUBIGNE'
Historiographe de France.

D. O. M.

TEstor Liberi quam vobis aptus sum
Solo favente numine
Adversis ventis bonis artibus
Irrequietus quietem eam
Colere si Deum colitis
Si patrissatis contingat
Si secus secus accidat
Hæc Pater iterum Pater
Per quem non à quo vere
Vivere & bene datum vobis
Studiorum heredibus monumento
Degeneribus opprobramento.

Scripsit
THEODORUS ALBINÆUS
Octuagenarius, obiit anno CIↃ. IↃCXXX.
Aprilis die XXIX.

Le stile de cette Epitaphe est assez particulier, d'*Aubigné* se l'étoit fait à lui-même, ou plutôt, il l'avoit fait comme un Testament public en faveur de ses enfans; la morale en est si belle, qu'elle merite que tout le monde la sache. C'est donc comme s'il disoit.

AU NOM DE DIEU, TRES-BON ET TRES-GRAND.

VOici mes chers Enfans ma derniere volonté & mon dernier souhait pour vous que vous goûtiez la douceur du repos que je vous ai acquis avec beaucoup d'inquietudes par des moyens honnêtes & legitimes, malgré les orages contraires qui me menaçoient de tous côtez, vous jouirez de ce repos si vous servez Dieu, & si vous suivez les traces de votre Pere, que si vous ne le faites pas, le contraire ne sauroit manquer de vous arriver. C'est votre Pere qui vous a été deux fois Pere qui vous le recommande, par lequel & non pas duquel vous avez receu l'être & le bien être; c'est ce qu'il a voulu écrire pour vous être une attestation honorable si vous étes heritiers de ses études, & pour vous être un reproche public si vous degenerez.

THEODORE D'AUBIGNE', octuagenaire mort l'année 1630 le 29 d'Avril.

LES

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE,

Par THEODORE AGRIPPA D'AUBIGNE',

EDITION NOUVELLE,

Augmentée de plusieurs Remarques historiques, de l'Histoire secrete de l'AUTEUR écrite par lui-même, & de la Bibliotheque de Me. Guillaume enrichie de Notes par Mr. ***

TOME SECOND,

Contenant les deux derniers Livres de Fœneste, & plusieurs Pieces curieuses.

A COLOGNE,
Chez les Heritiers de PIERRE MARTEAU.

MDCCXXIX.

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE.

LIVRE PREMIER.

PREFACE.

Un esprit lassé de discours* graves & tragiques, s'est voulu recréer à la description de ce siecle, en ramassant quelques bourdes vrayes. Et pour ce que la plus generale difference des buts & complexions des hommes, est que les uns pointent leurs desirs & desseins aux apparences, & les autres aux effects, l'Autheur a commencé ces Dialogues par un Baron de Gascogne, Baron en l'air, qui a pour Seigneurie Fœneste, signifiant

Discours graves & tragiques] *Par ces Discours* graves, *d'Aubigné entend son* Histoire universelle *imprimée pour la premiere fois en* 1616. *Ce qu'il appelle Discours* tragiques, *ce sont ses* Tragiques, *Poëme qui a paru in* 4. *la même année sans nom d'Auteur, mais qu'il avoua depuis, en la faisant reimprimer sous son nom.*

en Grec, paroistre : Cetui-là jeune esventé, demi Courtisan, demi soldat : & d'autre part un vieil Gentilhomme nommé Enay, *qui en mesme langue signifie estre homme consommé aux lettres, aux experiences de la Cour & de la guerre : cettui-ci un faux * Poictevin, qui prend occasion de la rencontre de Fœneste pour s'en donner du plaisir & mesme en faire part à quelque voisin qui pour lors estoit chez lui. Je desire faire savoir au Lecteur que celui qui escrit ces choses sur toutes les parties de la France, affectionne la Gascogne, & en ses discours communs n'estime & ne louë rien tant que les Gascons, autant qu'on peut distinguer les vices & vertus par nations : & mesme c'est par le conseil d'un des plus excellents Gentils-hommes de ce pays-là que ce personnage a esté choisi, comme l'escume de ces cerveaux bouillants, d'entre lesquels se tirent plus de Capitaines & de Mareschaux de France, que d'aucun autre lieu.*

Rab. 4. 9. ***Faux Poictevin*** *] Sobriquet qui revient à celui de* Poirevin rouge, *emprunté de ce que cette petite monnoie appelée* Poirevino *n'étoit que de cuivre* rouge.

ARGUMENT.

LE Baron de Fœneste revenant de la guerre d'Aunix, prend des relais à Nyort: à quelque lieue de là se trouve esgaré avec celui de ses laquais qui montoit à cheval en son rang: les autres deux mutinez d'un mauvais dejeuné & dequoi le Monsieur ne partageoit pas bien les heures, suivoient à regret. Le Baron enfermé d'un parc & d'une riviere, rencontre le bon homme Enay vestu d'une juppe de bure & sans souliers à cric, il l'acoste en ces termes.*

** La guerre d'Aunix*] En 1617 Girard en parle sous cette année là, dans sa vie du Duc d'Epernon. Ce Seigneur, peu ami des Rochelois, voisins de son Gouvernement d'Angouleme, assembla un corps de troupes d'environ 4000 hommes, avec lequel il les tint en échec pendant plusieurs mois, ravageant leur territoire, & se prévalant des divisions qui commencoient à se former dans le parti Huguenot pour tenir pendant tout ce tems-là la Rochelle comme bloquée. Le Baron de Fœneste, Gascon des plus evaporez avoit suivi le Duc à cette guerre, qui finit par un ordre exprès qu'envoia la Cour au Duc d'Epernon, de laisser en repos les Rochelois, contre lesquels il n'étoit pas encore tems d'éclater.

CHAPITRE I.

Rencontre d'Enay & de Fœneste qui couche d'entrée de dix ou douze querelles.

Fœneste. Bon yor lou mien *.

Enay. Et à vous Monsieur.

Fœneste. Don benez-bous ensi.

Enay. Je ne vien pas de loin, je me pourmene autour de ce clos.

Fœneste. Comment Diavle clos, il y a un quart d'ure que je suis emvarracé le long de ces murailles, & bous ne le nommez pas un parc?

Enay. Comment voudriez-vous que j'appellasse celui de Monceaux, ou de Madric?

Fœneste. Encores ne coustera-il rien de nommer les choses pour noms * honoravles.

Enay. Il serviroit encore moins qu'il ne cousteroit.

Fœneste. Et de qui est ceci?

Bon yor lou mien] *Bon jour mon ami. A l'habit d'Enay, Fœneste prend ce Gentilhomme pour un paysan.*

Pour noms honoravles] *Balzac en* 1637. *emploia ce mot, comme venant, dit-il, d'un Autheur celebre. C'est dans la lettre* 25. *du liv.* 9 *où il repond à un Mr. de la Fosse qui l'avoit traité d'*Illustre *&* d'excellent *homme.*

Enay. C'est à moi pour vostre service.

Fœneste. A bous? J'ay failli à faire une grande cagade, car le boyant sans fraise & sans pennache, je lui allois demander le chemin.

Enay. Mais, Monsieur, où allez vous ainsi: vous vous enfermez de demie lieuë de rivieres.

Fœneste. Nous nous sommes esgarez dans un bilage il y a une hure: car pour bous dire il m'est faschux de demander le chemin, & mes beilets de pied sont demeurez arriere, horsmis ce couquin trop gloriux pour parler à un bilen s'il n'y en a dus: d'aillurs on ne peut faire marcher ce meschant relez; j'ai quitté à Surgeres* mes roussens en la compenio de Monsur de Cantelouz*, qui m'en aboit accommodé*, ils sont miens & ne sont pas miens, on nous le garde pour une autre vegade.

Enay. S'il vous plaist de venir vous reposer à une petite maison à mille pas d'ici, nous envoyerons pour faire rallier vostre

Surgeres] *Paroisse de l'élection de la Rochelle.*

Cantelouz] Chanteloup *est une Paroisse de l'élection de Thouart. M. de Thou parle aussi d'un M. de* Chantelouve, *& d'un* Canteleu *de Seconville.*

Accommodé] *Ce mot étoit nouveau en ce sens; & c'est pour cette raison que l'Auteur le prête à un éventé de Courtisan. Voiez le livre 3. ch. 22. & pag. 87. & suiv. des Dialog. du nouveau langage François Italianizé de H. Etienne.*

train, & vous me ferez honneur & plaisir.

Fœneste. Monsur j'absette la courtesie: tien hau Carmagnole, pren en men cette meschante veste, je m'en irai debisan abec Monsur que beci.

Enay. Tenez mon ami, vous n'avez gueres loin, suivez ce chemin, il vous menera dans la porte.

Fœneste. Appellez bous cela un chemin? c'est une velle allée vien droicte, vien couberte & unie.

Enay. C'est pource que les charrettes y passent en la saison des foins.

Fœneste. Or ça Monsur, comment allez-bous de cette feçon sulet sans espeio?

Enay. Je n'ai ni querelle ni procez, & suis bien-aimé de mes voisins & tenanciers, d'ailleurs j'ai une petite lame dans ce bourdon.

Fœneste. Je boudrois la faire parestre: quant à moi je n'en suis pas ensi, & c'est pourquoi bous boyez à ce laqué ce grand duel * & ce poignard à couquille *.

Enay. J'eusse plustost pris ce que je voi à vostre homme pour une targue que pour une coquille.

Fœneste. Il faut vien de ces menages à

Duel] *Grande épée de duel. Dans Du Cange, au mot* Duellio, *ce mot signifie le poignard qu'on tenoit de la main gauche lors que, suivant l'ancien usage des duels, on se battoit à l'épée & au poignard.*

Couquille] *c'est une espece de garde de fer pour garantir la main.*

un prauve Cabalier qui est exterminé* à ne souffrir d'aucun, & qui a eu trente querelles pour un an ; car au premier c'estoit à qui en auroit au Varon, mentenant il n'y a plus presse, ils n'y voyent rien à gagner.

Enay. Je vous plains bien de tant de querelles, je me suis autrefois trouvé bien empesché* d'une.

Fœneste. Il n'y a pas ourdre de parestre en Cour que par ces vroulleries : un mien laqué nommé Estrade me rapourta qu'un souldat des gardes lui aboit auté une gar-

Exterminé] Déterminé. *Elegance de ces mêmes Courtisans ignorans, qui disoient aussi* terre de permission. *Voiez H. Etienne, pag.* 433. *de ses Dialog. du nouv. lang. Fr. Ital.*

Bien empesché d'une] *Je suis tenté de mettre ici les propres paroles du Sage la Noüe au* XII. *de ses Disc. Polit. & Milit.* „*J'ay*, dit-il, *oui conter* „*d'un Gentilhomme, le-* „*quel disoit que quatre* „*horribles maux l'a-* „*voient fort tourmenté* „*l'espace de dix années,* „*dont Dieu l'avoit deli-* „*vré, l'un étoit un pro-* „*cès qui lui importoit de* „*la moitié de son bien;* „*l'autre une maladie* „*qu'on estimoit incura-* „*ble; le tiers une tres-* „*mauvaise femme, & le* „*dernier une querelle* „*fondée en grosses inju-* „*res. Mais il affirmoit* „*que la querelle lui avoit* „*donné plus d'ennuis &* „*d'inquietudes, laquelle* „*l'agitoit continuelle-* „*ment, là où les autres* „*maux lui donnoient* „*quelquesfois treves. Ce-* „*la*, continue-t-il, *n'est* „*pas trop mal-aisé à croi-* „*re, & les raisons qu'il* „*en apporte ne pouvoient* „*qu'elles n'eussent aussi* „*embarrassé Enay, qui é-* „*toit homme à reflexions.*

ce, je m'avesse tant que de lui emboyer le villet; mais ce galland s'ennuya de m'attendre au pré* aux Clercs. Autresfois nous faisions à premiere un Aboucat de Paris, ou au mens un Sollicitur, il bit que mon laqué me faisoit quelque grimace par derriere, il lui donne du chandelier par la teste & me prit huict libres de mon argent, nous fusmes appoentez par la compenio, il me pria d'ouvlier, pour l'argent, je luy laissai bolontiers. Autre coup un fort honeste homme qui suit Monsur de Casteau-bieux * se mocquoit de mon pennache, je le tire par la cappe, je le mene sur le pré, nous desfismes les voutons, l'egullette, la jartiere & le ruven du soulier*, & là nous y fismes (à paroles s'entent.) Tost apres un escoulier me combia de jouër, j'estois en coulere d'ailleurs pour quelque pic* qu'un ezent des gardes m'aboit donné à son abantaye, comme je cuidois entrer au valet* de la Marquise, je respondi donc à l'escoulier que depuis la querelle de l'Aboucat, je ne

Au pré aux Clercs] Rendez vous ordinaire des Duelistes de Paris.

Monsur de Casteaubieux] Joachim de Châteauvieux Capitaine des Gardes sous Henri IV. Il est encore nommé liv. 4. ch. 19.

Le ruven du soulier] Pour se mettre hors d'état de lâcher le pié. Il n'y a gueres plus que 60 ans que les boucles de soulier sont en usage.

Quelque pic] Quelque coup.

Au valet] Au balet de la Marquise de la Varenne.

joüois plus que je n'eusse l'espeio & le poignard nud à vout de tavle: le rustre me respond qu'il aboit de coustume de tirer trois coups d'espeio pour saboir à qui auroit le dai, je repliqué que je me despouillerois de ma qualité de Gentil-homme & d'autres grades acquis pour le convatre: ce fat redouvle que sans me despouiller il me vatteroit vient tout vestu: Cap de you, ce di-je, il faut que la beuë en descrube lou fait: il me soubint en chemin de la rigur des ordonnances, & partant boulus adoucir l'affaire, en lui disant, Quand je ne proposes point à toi, pourquoi proposes-tu à moi? cela ne serbit pas de rien, nous en binsmes au mens: sur le vor de la ribiere il se troube une grande paillarde qui laboit quauques hardes, la bilene sauta au coulet du jeune homme, & je ne le boulus pas tuer entre ses vras.

Enay. Cela n'est pas sans exemple: Madame de Bonneval de Limousin voiant un appel fait chez elle, fit atteler sa littiere pour separer, & arriva tout à temps pour jetter le caducée entre les combattans.

Fœneste. Je hai Paris de cela, je fusse mentenant entre les r'afinez d'haunur, mais on y est trop soubent separé, & d'ailurs la justice ne respette point les Gentiushomes: un seryent bous excutera un carrouce comme l'on feroit ici une char-

rette : & quelques chers que ſoyent les bibres, un paillard d'oſte pour trente piſtoles bous fera mettre là dedans*, & n'eſt pas aiſé d'en ſortir ſans aryent, pour moi je ſuis en pene pour obtenir une grace d'un couquin qu'un mien camarade a tué.

Mettre là dedans] En priſon, ſans égard à ce qu'à la Cour, on peut vivre difficilement ſans s'endetter.

CHAPITRE II.

Moyens de pareſtre, deffenſe des bottes, & des roſes, pennaches, & perruques.

Enay. VOila bien des affaires, mais puis que vous me les contez ainſi privément, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande pourquoi vous vous donnez tant de peines.

Fœneſte. Pour pareſtre.

Enay. Comment paroiſt-on aujourd'hui à la Cour?

Fœneſte. Premierement faut eſtre vien beſtu à la mode de trois ou quatre Meſſurs qui ont l'autourité : il faut un perpunt de quatre ou cinq tafetas l'un ſur l'autre, des chauſſes comme celles que bous boyez, dans leſquelles tant friſe qu'eſcarlatte, je bous puis aſſurer de huict haulnes d'e-

ſtoffe pour le mens.

Enay. Eſt-il poſſible que ce gros lodier * qui vous monte autour des reins, ne vous faſſe point ſentir de gravelle?

Fœneſte. Qu'appellez-bous loudier? bous autres abez d'eſtranges mouts pour francimantiſer * aux bilayes. Or grabelle ou non grabelle, ſi faut-il pourter en Etay cette emvourure, puch aprés il bous faut des ſouliers à cricq ou à pont levedis *, ſi bous boulez, eſcoulez * juſques à la ſemelle.

Enay. Et en hyver?

Fœneſte. Sachez que dux ans abant la mort du fu Roy, il lui eſchappa de louër S. Michel * de ſes diligences & d'eſtre

Lodier] Matelas. Enay traite de matelas *les culottes du Baron, où, de ſon aveu il étoit entré pour le moins huit aunes d'étoffe, tant en écarlate qu'en friſe pour la doublure.*

Bous autres.... pour francimantiſer] Vous autres qu'on appelle proprement François, *parlez bien groſſierement dans vos villages.*

Souliers à cricq, ou à pont levedis] Selon Vigneul Marville, les premiers, qu'on appeloit auſſi ſouliers au cric, crac, *furent ainſi apelez parce qu'en marchant ils rendoient une eſpece d'harmonie* †, *les autres étoient à planchettes.*

† t. 2. p. 214. édit. de 1713.

Souliers eſcoulez] D'exoculari. *A grands yeux. Il n'y a gueres que 50 ans qu'on en portoit encore.*

S. Michel] L'un des Gentilshommes ordinaires du Roy Henri IV. en 1610. *le même qui ſe mit en devoir de tuer Ravaillac.* †

† Matth hiſt. de la mort déplor. du Roy Henri IV.

tousjours votté*: deslors les Courtisans prindrent la feçon de une vottes la chair en dehors, le talon fort haussé, abec certes pantoufles fort haussées, encores le surpied de l'esperon fort large, & les soulettes * qui enbeloppent le dessous de la pantoufle. Ces vottes ainsi tirées tout du long bous espargnent toutes sortes de vas de soye; si bous allez à pied par la bille, on conjetture que le chebal n'est pas loin de bous: mais il faut que l'esperon soit douré. Bous boyez tous ces honestes gens d'entre les Huguenots qui bont à pied & en cet equipage à Charenton. Je sai un de mes camerades & un parent mien qui ont fait le boyage du pays en cet estat, & quant ils trouboient quelques Seignurs, ils se jouoient d'une gaule, faisoient semvlant de se pourmener au long de leurs heritages: cela est espargnant. Toutefois Ponpignan inbenta des descoupures sur le pied de la votte, pour faire parestre un

Tousjours votté] *Il semble que ce fut H. Etienne qui, tout en plaisantant eût donné lieu à toutes ces belles inventions. Voiez ses Dial. du nouv. lang. Fr. Ital. p.* 518. *& suiv.*

Les soulettes] *Cette bande de cuir*, subligaculum, *qui passe du surpié sous la botte.*

Ponpignan] *Blaise de Monluc, fils de Fabien l'un des fils du Marechal. Il mourut de maladie en Hongrie, où il avoit suivi M. de Nevers.* † Pompignan *est dans les Sevennes, à quelque distance de S. Hipolyte.*

† Brant. Hom. Ill. Fr. to. 2. p. 260.

vas de soie incarnadin, & ceux qui n'ont de vas de soie, prenent de la decoupure abec le ruven de couleur. Ces vottes bous font chebaucher long, & puis les ladrines * de l'inbention de Lamvert *, & puis les grands capuchons qui prennent de dessus le chapeau à la Portugaise jusqu'au dessous des essailes, tout cela fait parestre le cabalier, si vien qu'un gros de cabalerie ensi equipé, monteroit un tiers dabantaye. Or ces vottes & ces esperons ne se quittent ni en carrosse, ni en vateau: & quand un galand homme n'est poent votté, faut aboir recours à la vonne fortune pour aller en carrosse, principalement en hyver, de peur d'enfanyer ses roses.

Enay. Vous avez des roses en hyver?

Fœneste. Oy vien nos autres oy sur les dux pieds trainantes à terre, aux dux jarrets pendentes à mi jamves, au vusc du perpunt *, une au pendant de l'espeio,

Ladrines] *Sorte de bottines fort larges*, † *appelées aussi* lazarines, *parce que les* ladres *en portent de telles, à cause de leurs jambes enflées. Boucher, Sérée* 36. D'entrée quelqu'un va conter d'un Bourgeois & soldat de son escadre, lequel sentant au matin un peu du froid aux jambes, étant en garde, avoit dit, je suis marry que je n'ay point prins à ce matin mes *lazarines.* † Fœn. l. 3. ch. 3.

Lamvert] *La Comtesse de Guiche, maitresse du Roy de Navarre en* 1583 *avoit alors à sa suite une fille que d'Aubigné nomme* la petite Lambert †. † Conf. de Sanci 2. 7.

Vusc de perpunt] *En ce tems-là les hommes*

une ſur l'eſtomach, au droit des vraſars & aux coudes.

Enay. Et quels fruits de tant de fleurs?

Fœneſte. C'eſt pour pareſtre. Il y a après la diverſité de rotondes, à douvle rang de dantele, ou vien fraiſes à confuſion.*

Enay. N'avez vous point de diſpute avec les Dames?

Fœneſte. Boila de boſtres prepaux à bous autres que benez quauque biages en Cour abec le cul plat & le coulet ravatu come les Surs de la Noüe & d'Auvigni, ce n'eſt pas pour y pareſtre, & je m'eſtonne comment l'Huſier oubre pour telles gens la porte du cavinet: & puch il y a tant de velles feçons de pennaches.

Enay. Accordez-vous bien ces pennaches avec les perruques?

uſoient de busques *à leurs pourpoints, comme les femmes à leurs corps de juppes. Montagne liv.* 1. *ch.* 49. *de l'édit. de Bourdeaux* 1585. Quand il (*le peuple François*) portoit le buſc de ſon pourpoint entre les mamelles, il maintenoit par vives raiſons qu'il étoit tres-bien. Quelques années après le voila avalé juſques entre les cuiſſes. Il ſe moque de ſon autre uſage, le trouve inepte & inſupportable.

Fraiſes à confuſion] *Sans gauderons reguliers ni beaucoup d'empois. L'Avanturier Buſcon, pag.* 314. *des Oeuvres de Quevedo, Paris* 1644. Ils lui firent mettre la main ſur la fraiſe, qui fut gauderonnée à la confuſion. *Ci deſſous l.* 2. *ch.* 17 *cette ſorte de fraiſe eſt appelée ſimplement* confuſion.

Fœneste. Oy da: Si bous eussiez bu Monsur l'autre yor quand il fit son entrée debant la Rouchelle * bous ne demanderiez pas cela, ou vien si bous abiez bu Monsur de Sulli comander à un bailet à l'Arcenal abec la calotte, qui est vien pis que la perruque, un vrassard de pierrerie à la men gauche, & un gros vaton à la men drette, bous diriez vien que c'est pour parestre.

Enay. Et bien voila pour les habillemens: étans ainsi vestus à la trotte qui mode, que faites vous après pour paroitre?

Fœneste. Estans ainsi couberts abec trois laquais de vroderies, plustost louez,

Monsur.... debant la Rouchelle] *Piquante raillerie contre le Duc d'Epernon qui échoua devant la Rochelle, & qui souffroit qu'à la Cour & ailleurs on le traitoit de* Monsieur *tout court. Mezerai, sous l'année* 1581 *tom.* 3. *p.* 237. *de sa grande Histoire*: leur insolence (*des Mignons du Roy Henri III.*) crut jusqu'à tel point, que l'un d'eux (*le Duc d'Epernon sans doute*) parloit la tête couverte aux Princes du Sang, & se faisoit appeler simplement *Monsieur* par les Courtisans, comme il eût été fils de Roy. *Girard à l'endroit où il releve cet endroit de Fœneste, veut qu'on croit que si son Heros ne fit rien devant la Rochelle, aussi ne contat-il jamais de pouvoir y entrer avec ce peu de forces qu'il y avoit amenées; mais d'ailleurs, selon lui, ce fut l'embarras qu'avoit causé aux Rochelois cette petite armée, qui, deux ans après, fit naitre le dessein de les subjuguer.*

un videt pluſtoſt emprunté, bous boila dans la Cour du Loubre.

Enay. Tout à cheval?

Fœneſte. Non pas non, on deſcend entre les gardes entendez, bous commencez à rire au premier que bous rencontrez: bous ſaluez l'un, bous dittes le mot à l'autre, fraire que tu és vrave, eſpanouy come une roſe, tu és vien traitté de ta maiſtreſſe, cette cruelle, cette revelle, rent-elle point les armes à ce veau front, à ceſte mouſtache vien trouſſée, & puis ceſte vellegreve, c'eſt pour en mourir.* Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la teſte, changeant de pied, peignant d'une men la mouſtache, & d'aucunefois les chebus. Abez bous gagné l'antichamvre, bous accouſtez quelque galant home & diſcourez de la bertu.

Enay. Vraiment Monſieur vous me raviſſez, & croy qu'il n'y a gueres de Courtiſans qui en ſçachent tant. Mais encores les vertus deſquelles vous diſcourez ſont-elles morales ou intellectuelles?

Fœneſte. J'ay vien ouy dire ces mouts là, bous boulez ſaboir dequoi ſont nos diſcours, ils ſont des duels, où il ſe faut vien garder de admirer la balur d'aucun, mais

C'eſt pour en mourir] *Touchant cette façon de parler, fort à la mode à la Cour en ce tems-là, on peut voir les Notes ſur le ch. 1. du 2. livre de la Conf. de Sanci.*

mais dire fredement il a, ou il aboit quelque peu de couraye: & puis des vonnes fortunes enbers les Dames, & boila le compagnon qui n'en eſt pas deſpourbu.

Enay. Et faudroit qu'elles fuſſent aveugles.

Fœneſte. Et puis nous cauſons de l'abancement en Cour, de ceux qui ont ovtenu penſions; quand il y aura moyen de boir le Roy, comvien de piſtoles a perdu Crequi * & S. Luc *; ou ſi bous ne boulez point diſcourir de chauſes ſi hautes, bous philoſophez ſur les vas de chauſſes de la Cour, ſur un vlu turquoiſe, un orenzé, fueille morte, iſavelle, zizoulin, coulur du Roy, minime, triſtamiel, vantre de viche ou de Nonains ſi bous boulez, amarante, nacarade, penſée,

Crequi] *Charles Sire de Crequi & de Canaples, depuis Duc de Leſdiguieres & Marechal de France. Il étoit du gros jeu de la Cour, & une perte conſiderable qu'il y fit en Août* 1608 *lui cauſa une telle diſtraction, qu'à ſon retour chez lui, rencontrant Monſieur de Guiſe qui alloit au Louvre*, mon ami, *lui dit-il*, mon ami, où ſont aſſiſes les Gardes aujourd'hui? *Alors Monſieur de Guiſe ſe retirant deux pas en arriere*, vous m'excuſerez, Monſieur, *lui répondit-il*, je ne ſuis pas de ce pays-ci, *& du même pas alla trouver le Roy qu'il en fit bien rire. Journal de l'Etoile, col.* 1719. *t.* 2. *p.* 255 *à* 256.

S. Luc] *Apparemment fils du Grand Maitre de l'Artillerie, François de l'Eſpinai. S. Luc, qui fut tué devant Amiens en* 1597.

fleur de ſeigle, grisdelin, gris d'eſté, orangé paſtel, eſpagnol malade, celadon, aſtrée, face grattée, couleur de rat, fleur de peſché, fleur mourante, verd naiſſant, verd gay, verd brun, verd de mer, verd de pré, verd de gris, merde d'oye, jaune paiſle, jaune doré, couleur de Judas, de verollé, d'aurore, de ſerain, eſcarlatte, rouge, ſang de beuf, couleur d'eau, couleur d'ormus, argentin, cinge mourant, couleur d'ardoiſe, gris de ramier, gris perlé, bleud mourant, bleud de la febve, gris argenté, merde d'enfant, couleur de ſelle à dos, de vefve reſjouie, de temps perdu, fiammette, de ſoulphre, de la faveur, couleur de pain bis, couleur de conſtipé, couleur de faute de piſſer, jus de nature, ſinge envenimé, ris de guenon, treſpaſſé revenu, Eſpagnol mourant, couleur de baize moi ma mignonne, couleur de peché mortel, couleur de cryſtaline, couleur de bœuf enfumé, de jambons communs, de ſoulcys, de deſirs amoureux, de racleurs de cheminée. J'ay ouy dire à Guedron * que toutes ces couleurs s'appellent la ſcience de Cromaticque, & que doreſenavant on s'avilleroit de couleur de Phyſicque, comme de jambes pourries, de nez chancreux, bouches puantes, yeux chacieux, teſtes

* *Guedron*] *Fameux Muſicien, duquel parle le ch. 1. du 2. livre de la Conf. de Sanci.*

galeuſes, perruques de pendus, & le tout à la mode, ſans y comprendre les couleurs de Rhetoricque, & m'a dit qu'il ſe falloit garder de la couleur d'amitié.

Enay. Et par ces diſcours à quoi parvenez vous?

Fœneſte. Quelquefois nous entrons dans le grand cavinet, dans la foule de quelque Grand, nous ſourtons ſous celui de Beringand, deſcendons par le petit degrai, & puis faiſons ſemvlant d'aboir bu le Roy, contons quelques noubelles, & là faut cercher quelqu'un qui aille encore diſner.*

Enay. Comment encores? Et diſne-t'on deux fois à la Cour?

Fœneſte. Ha pourquoi demandez bous cela?

Enay. Pource que vous dites encores? mais je voi bien, c'eſt un dialecte du pays comme le ſeulement des Angevins, ne diſputons point du langage: mais trouvez-vous touſiours ce diſné à propos?

Fœneſte. Nenni pas non, les Maiſtres d'Hotel quelquesfois grondent, les Seigneurs font fermer leurs portes, diſent qu'ils ont affaire, ou qu'ils ſe trouvent mal.

Encore diſner] *Cet encore n'a pas toujours été un Gaſconiſme. Mat. Cordier ch.* 2. *n.*27. *de ſon* de corr. ſerm. emendat. *Lyon* 1539. Modo introii. *Je viens* encore *d'entrer, je ne fait que d'entrer.*

Enay. Et lors vous ne vous trouvez pas bien.

Fœneste. Nenni certes, mais lors il faut bouter couraye, faire vonne mine, un curedent à la vouche, pour pareſtre aboir diſné.

Enay. Et quel appoinctement avez-vous, ou quel eſtat?

Fœneste. Pas eſtat autrement, je ſui Monſur de Guiſe, quand Monſur n'y eſt point, qui eſt un galand Prince, de velle humeur, qui a de velles paroles.

Enay. Excuſez-moi ſi je vous demande qui eſt ce Monſieur.

Fœneste. On ne l'appelle point Monſur le Duc autrement en l'armée: depuis que la Rouchelle eſt rendue, je bous laiſſe à penſer s'il le faut appeller autrement: enfin c'eſt le vraue des vraues, & le baillant des baillants.

Enay. Vous tenez donc la Rochelle pour rendue.

Fœneste. Non pas du tout: mais je ne bous donne terme que de Paſques, pour boir que Monſur y a vonne part & de vons ſerbiteurs, & entr'autres.

Enay. Je vous prie n'aller pas plus avant & retournons à la Cour, je deſirerois fort ſavoir comment vous vous y acheminates.

CHAPITRE III.

Arrivée de Fœneste à la Cour.

Fœneste. PRemierement il faut que bous sachey que le cadet de Paulastron * & moi fismes tant & si vien, que lui eut de son frere deux cens cinquante francs * (Bourdelais s'entend) pour sa legitime, & moi bingt-cinq pistoles de mon cousin l'Ebesque d'Aire *, nous nous havillasmes doncq assez proprement, & abec de lettres de recommandation & unes memoires, nous descendismes par Garonne à Vourdeaux : là nous troubasmes au chapeau rouye un grand Gentilhome qui alloit à Paris, j'ai estai tant fat que je n'en sai pas le nom : nous boulumes lui faire compenio, il nous dit qu'il courroit en poste, comment di-ye abés bous

Paulastron] *Ancienne maison de Gascogne, qui subsiste encore.* Poulastron *est une Paroisse de l'Election de Comenge, dans la Generalité de Bourdeaux.*

Francs Bourdelais] *Si je ne me trompe, le Franc Bourdelois n'est que de* 15 *sols Tournois.*

Mon cousin l'Ebesque d'Aire] *François de Condate, Eveque d'Aire depuis* 1570 *jusqu'en* 1594. *Voilà l'homme que Fœneste se donne ridiculement pour* Cousin, *sous ombre que notre jeune Avanturier quittant le pays pour aller busquer fortune, ce Prelat avoit eu la generosité de lui garnir le gousset.*

un rouci qui puiſſe pouſter d'ici à Paris: il nous conta & apprit comment on alloit en poſte: boila di-ye un veau plaiſir, nous bous prions de nous faire vailler chebaux: il commande à ſon bailet de nous en faire venir au vatteau, où nous-nous rendiſmes, aiant vonnes chauſſettes de toile vlanche & fine: ce biel courtiſan nous remonſtra vien dans le vatteau qui nous falloit aboir vottes & couſſinets, dequoi nous nous mouquions entre nous, comme cela n'eſtoit propre qu'à Francimants*, lingues peluts* & glatayaſes*: Le cadet & moi fiſmes cinquante carrieres l'un contre l'autre abant qu'eſtre arribé au Carvon vlanc: là ne poubans plus durer ſans eſtriers, il nous fit acheter à checun un chappelet*: nous commençaſmes à la Groſle à nous trouber las, à Sent Sivardeau je m'apperceus que ma chauſſette

Francimants] *Plus haut deja pag.* 11. Francimantiſer, *les Gaſcons appellent par dedain* Francimant *les François qui ne parlent pas comme eux la langue d'*oc, *c'eſt à dire tout ceux qui, par raport à la Gaſcogne, habitans au de là de la Loire, ne diſent pas comme eux* oc, *mais* oui.

Lingues peluts] Langues pelües, *mignards dans leur parler. En Lorraine* langue de peliſſon *eſt un ſynonyme de* flateur, cageolleur.

Glatayaſes] *Perſonne du pays n'a pû m'expliquer ce mot. Ce doit être un ſynonyme du precedent.*

Un chappelet] *Etriers qui ne tiennent point à la ſelle, mais paſſent par deſſous.*

estoit en sang: ce qui m'y fit plustost regarder estoit que le postillon & le bailet y regardoient en riant: j'estois si eschauffé que l'ardillon de l'estriere m'aboit entré dans le gras de la jamve sans le sentir: quant à mon compegnon il se disoit aboir la fi bre d'un couillon enflé, & ne couroit plus que sur une cuisse: de s'arrester pour repaistre, point de noubeles. Pour fin de conte nous nous troubasmes à Aigre tous dux en fiebre, & n'ayant plus une vaquette*: car nous nous en estions fait pour nostre aryent: nous nous boutasmes couraye jusqu'à Billefagnen, où nostre grand courier nous mena chez lou Coq nous donnant à tous dux trois pistolles: ce Coq nous fit bien traiter & ne prit pas un denier de nous: il a plus de vien lui tout seul que six Varons de nostre païs: car son rebenu est de quatre à cinq mille escus: le mal est que c'est sans parestre. Nous nous portions un peu vien quand le Comte de Merle * passa, qui fut vien aise, estant amourux de nous prendre pour parer son train, & pourtant il nous fit faire à Poictiers à checun une houpelande *

Une vaquette] *Petite monnoie du Bearn, ainsi appelée parce qu'elle porte l'empreinte des armes du pays, qui sont des* Vaches.

Le Comte de Merle] *M. de Thou parle d'un* Merula Montestruecius, *appelé* Merle Montestrue *dans l'*Index Thuani.

Une houpelande fort superve] *Cette epithete*

fort superve: entre la Tricherie & Chastelleraut nous troubasmes à demi poste, un courier à cinq chebaux, c'estoit un rousseau que j'ai vien depuis rencontré. Le Comte boulut quitter la houpelande pour faire parestre son tren, je crus deboir faire aussi come lui; Tien couquin, fis-ye au poustillon, pren la miene, & les mit encore toutes dux debant lui, en prenant l'equipaye des dux autres courriers: encores ne nous apperceusmes nous d'estre demantelez qu'à la seconde poste: & comme à chien maigre bont les mousches, nous troubasmes en la Veauce les poustes tellement rompues par Monsur de la Barene*, qui couroit lui-mesme en persone, que le Comte fut contraint de me laisser à Anyerbile * abec quauque aryent pour l'attraper le lendemen. Le poustillon de Guillerbal * & moi eusmes querelle pource que ye le nommois couquin, comme c'est la feiçon, il me repliqua couquin bous-mesmes, ye m'approche pour lui donner une platassade *, mon espeios s'estoit

aujourd'hui si fort à la mode, est donc un de ces mots dont autrefois on laissoit l'usage à de jeunes gens du caractere de notre Baron.

Monsur de la Barene] Guillaume Fouquet, Marquis de la Varenne. Il est amplement parlé de lui dans les Notes sur la Conf. de Sanci.

Anyerbile] Angerville sur la route d'Orleans à Paris.

Guillerbal] En Beausse.

Une platassade] Un coup de plat d'epée: le Toulousain dit platissal.

prise dans les descoupures; come lou taquin bit que ye ne la poubois arracher il me boulut donner de son fouët, toute la courroie s'entourtille à l'entour de mon cou, pou cap de you me boila par terre, si estounai de la cheute, que mon bilen estoit hors de bue, & lou pis est que mon chebal l'aboit suibi: de vone fortune il n'aboit nulles hardes à moi: ye prins donc mon chapelet qui estoit tunvé avec moi, & m'en allai, à veau pied s'entend. Touttes hures me furent veiles quand ye fus sur le haut d'Estampes, où ye troubai & le favlon & la balée emsemvle. Le chapelet me fit grand vien, car sans lui ye n'eusse pas seu louyer qu'en quauque cavaret. J'alai donc aux trois Mores, vien vous dirai-ye qu'il me falut hausser la fraise pource que ye me sentis la gorye fort escourcheio. Après aboir soupai en vone compenio, un home maigre me demanda si ye boulois passer l'après souppeio, ye ne cerchois autre chause pour faire baloir tous les traits de cartes que y'abois appris des laqués de Monsur de Roquelaure: y'entendois la carte courte, la longue, la cirée, la pliée, les semences, la poncée, les marques de toutte sorte, l'attrappe, la ripousse, le coude, le tour du petit doigt, la manche, lou chappeau, l'ange & lou * mi-

Lou mirail] *Le Miroir. Un valet de filou se tient derriere la dupe de son maitre avec un petit miroir à la main, lequel lui en represente toutes les cartes.*

rail: Pou cap de you abec tout cela mon home, qui s'appelloit Montaiſon, m'empourta les trois piſtoles qu'on m'avoit laiſſiai: encores fut-il ſi honeſte home, que pour ma varbe il paia l'hoſte & me monſtra de courteſie une façon d'eſcamouter & de mettre aryent bif dedans lou dai pour ſaire petit. Comme au matin ye me lebois fort triſte, y'abiſai lou chapelet & lou fouët qui m'eſtoit demeurai, ye bous ben l'un vrabement huict bons ſous pour me mener yuſques dans Paris, & me ſers du fouët pour contenance & pour pareſtre, & cela me faiſoit hauneur: car ye diſois aux paſſans qu'ils fiſſent haſter mon pouſtillon: un ſi lou chapelet me ſerbit dux fois, & le fouët m'aida à louyer au fauxbourg Sant Yaques, non ſans peno: mais y'en eus vien dabantaye à trouber lou logis de Monſur lou Comte: car ces vadaux ſe rioient quand ye le demandois: il me ſoubenoit de l'arvaleſte, mais non pas de la ruo: mon recours fut aux payes & laqués, à qui ye n'eus poent ſitoſt demandai Monſur lou Comte, qu'ils ſe prirent tous à crier au renard, il a chié au lict, comme s'ils euſſent crié bibe lou Ré, & boila mon entrée que bous demandiez.

CHAPITRE IV.

Rencontre du Rousseau, l'accident des fagots & l'ambition de Fœneste.

Enay. ET bien Monsieur, vous voila arrivé, vous m'excuserez si je ri, c'est de joie de vous voir hors de ces petits accidents: & comment vous mistes vous au monde?

Fœneste. Monsur le Comte me fit fort vien aviller, bran il faut dire coubrir, si vien qu'ils me trouboient tous trop vonne mine pour estre aux gardes, comme y'abois pensai en partant. Il me laissa à Monsur de Montespan*: ye me fis si vone feiçon que y'entrois par tout hors-mis au petit cavinet: ye prens connessance abec les Maistres d'hostel & certains Gentius-homes serbans: quand ye fus laissé sul, ye frequentai l'hostel de Monsur de Guise, par la faveur de Monsur de Loux, qui me demandoit soubent si ye n'aiderois pas à tuer quauque Duc, à quoi ye m'aufrois livrement: par là me boila familier, si vien qu'un yor y'escoutois debiser l'Ebesque de Seez, Vertaut, Malerve & Mathiu abec un home de vone feiçon: ces quatre aians parlé de la Philosouphie come de grands

Monsur de Montespan] Capitaine des Gardes du Roy Henri IV. en 1610.

ſabantas qu'ils ſont, lou Rouſſeau eſtant demurai ſul, ye lui demandis à qui il eſtoit, il me reſpond qu'il eſtoit de noubeau arribai en Cour, & qu'il n'aboit poent d'accez pour ſe doner à quauque Prince, ye lui contis come y'abois fait, lui me reſpond qu'il n'aboit poent tant de hardieſſe: il mena ſi vien l'affaire que ye le preſentis à Monſur de Guiſe, en la chamvre duquel il aboit couchai la nuict d'auparabant, come y'ai ſu depuis: de là à dux yors ye boi mon home en grande familiaritai abec ce Prince, y'eus quauque ſoupçon, mais lui me remercioit des faburs qu'il receboit pour l'amour de moi: un ſoir que Monſur de Guiſe youoit abec lou Roi, ye bis mon Rouſſau qui tenoit la vougie du Roi, & li diſet forces biedaſeries à l'oureille, dont lou Roi ſe creboit de rire; ye me pouſſe, come eſtant la cauſe de ſon abancement: que me fit-il aprés lui aboir dit un mout à l'oreille? Il me tend le vougeoir & me dit, Serbez lou Roi; me boila au deſſus des nuës, ye vaiſe la vougie, & eſtudiois quauque petits moutets pour dire comme il faiſoit, quand lou bailet de la garderove yetta dux fagots dans la chemineio; lou Roi eſtet vien coubert d'un von eſcran de vois; yamais home n'ut tant de mal; y'abois veau trepigner & paſſer une yanve ſur l'autre: lou Roi qui eſtet de la partio me diſet, Eſclairez vien; mon vas de ſaie fumoit, ye n'attendois que l'hure que le

vas & la yamve creboyent, ô que yeusse vien boulu estre dans les fanyes de Veausse come l'autre fois. Enfin y'entens que les Signurs qui bouçoyent lou passaye disoent, il vrule d'amvition. En mesme temps ye fis rire lou Roi, ye m'aronce à bet trabers*, me fis faire place à peno : à la beritai ye fis un grand cri au commencement, mais quand ye bis tout lou monde rire, ye m'efforcis de rire, vien aise que tout se passast en raillerio. Cela me serbit d'autant de conessance : Vien bous dirai-ye que ce Rousseau me fit autre coup mettre dans le carousse de la Rene, disant que y'y aurois place : mais enfin ye le reconus pour le mesme rousseau des houpelandes.

Ye m'aronce à bet trabers] *Et liv. 4. chap. 1.* Quand je voulois *m'arranser* à bet trabers d'une palisse. *Le Tousousain* s'arruca, *signifie s'apetisser, s'amonceler pour mieux sauter.*

CHAPITRE V.

Discours sur la maison d'Enay, & de la chasse.

Enay. MOnsieur cependant qu'on couvrira pour vous donner un mauvais souper, voulez-vous point faire un tour d'allée?

Fœneste. Oy vien Monsur, cela nous donnera appetit. Or çà, boilà bostre mai-

maison qui me semvle que vous l'ussiez plus fait parestre si bous eussiez boulu.

Enay Pour parestre peu patience, le pis est qu'elle est depeu.

Fœneste Y'eusse boulu pourter ce pabillon sur la porte de la vasse Cour, & là dedans louger mes oufficiers loen de moi.

Enay. J'aime mieux avoir petit train & près.

Fœneste. Bos escuries sont trop près du chasteau.

Enay. Il fait bon avoir l'estable près de la maison, pour empêcher tant qu'on peut, les insolences des valets.

Fœneste. Boila un praube mout, il y a pour louyer trente chebaux à l'aise, & bous ne l'appellerez pas une escurie, & bous n'appellerez pas un chasteau un dongeon de huict tours abec sa platte fourme, fossez de quarante pieds & une vassecour vien flanquée, trois ponts levedis.

Enay. Nous n'appellons cela en ce païs qu'une cour.

Fœneste. Où est bostre chenil?

Enay. Dans les paillers.

Fœneste. Coment, ye ne boi ni chins courans, ni auseaux.

Enay. Ils m'empêchoient de dormir, me despensoient en fauconniers & en hongres, ils étoient cause que je tombois en les picquant, quand j'ai veu qu'ils me cassoient, je les ai cassez, & puis l'âge en cassoit sa part.

Fœneste. Oy, mais où est la nouvlesse?

Enay. Je l'ai cerchée ailleurs après avoir leu l'Utopie de Thomas Morus, qui raconte qu'étant en ce païs-là, il ouit un grand bruit de cors & de trompes, & voiant passer devant son logis une grande foule de gens de cheval, une meutte de chiens, de limiers, des aboieurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon, & d'attache, & puis force oiseaux de leurre & de poing, trois charrettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui étoient ces Seigneurs, on lui respondit qu'ils étoient Seigneurs vraiement, que c'étoient les Bouchers de la ville, ausquels seuls la chasse étoit permise en ce païs-là.

Fœneste. Fa au diavle lou païs, qu'eussent-ils dit du Maneschal de Monmoranci? qui embouié en ambassade en Angleterre marchoit abec huict bints auseaux. Bous ne feriez pas come moi, ma mere nourrissoit dus vufs gras, ye les trouquai emper lou lebrier de Monsur de Roquepine, qui depuis me l'a desrouvai, mais c'est par familiaritai.

Enay. Non je ne trouve pas votre change avantageux.

Fœneste. Oy vien, mais c'est pour parestre, & puch n'est-ce pas une grande commoditai que les auseaux? ye bous puis yurer qu'en la saison à Fioux (si bous sabez où c'est) nous faisons vou-

cherie de perdigaux.

Enay. J'aurois peur que là où ſeroit boucherie de perdriaux, le lard y fuſt venaiſon.

Fœneſte. Quoi des paillers en voſte vaſſe cour?

Enay. C'eſt le mieux, quand elle en eſt bien empêchée.

Fœneſte. Où allons nous ici en une galerio? ô praube! & boila du vlai dedans, faire de la galerie un grenier.

CHAPITRE VI.

Des Vadepieds.

Enay. Monſieur, nous ſommes ſi groſſiers, que nous ſommes encores plus marris, quand nous faiſons du grenier une galerie. Il me ſemble que voila vos gens venus.

Fœneſte. Oy boila mes laqués: & vien Chervoniere, que diavle a vous tant demeurai?

Cher. Ventre de loup Monſieur ſavous pas bien comment nous avions desjeuné?

Fœneſte. Boviez-bous, pource qu'il eſt bieil, & qu'il a eſtai ſeryent du queitaine*

Queitaine] *Et liv. 4. ch. 2.* Caitaine. *H. Etienne p. 271. de ſes Dial. du nouv. lang. Fr. Ital. remarque que du mot* Capitaine, *les Courtiſans ſous le regne de Henri III. avoient fait plus ou moins ridiculement les uns* Kaitaine, *d'autres* Keitaine, *& d'autres enfin* Kepitaine. *Moi-*

Pape-

Papefu y'en endure.

Enay. De vrai voila un laquais tout grison en un temps où nous voions tant de Conseillers sans barbe : hola, qu'on face boire ces bons compagnons, & qu'on apporte la colation pour Monsieur leur maitre en hâtant le souper.

CH. Ventre de loup, le maitre & les valets aimeroient mieux un morceau de lard, qu'une prune.

Enay. Je ne vous ai pas demandé, Monsieur si vous avez disné, veu l'heure qu'il est.

Fœneste. J'ai si vien desyunai que cela se peut appeler & parestre pour un disnai; mais ces maraus sont si impudens, il n'y en a pas un d'us qui ne croit estre cause que la Rouchelle a composai.

Enay. Voici la collation plus à propos que la composition. Vous autres retournez querir un jambon, & voici un pasté de veau; M. là prenez que vous soiez en une trenchée.

Fœneste. Bous dittes vien; quand nous estions en Saboye, nous troubions de tels rebeillons en la tente de Monsur de Bord.

même j'ai oui en France de vieux Officiers d'Infanterie affecter de prononcer Captaine.

CHAPITRE VII.

Des quatre guerres de Fœneste.

Enay. VOus avez donc veu la guerre de Savoie?

Fœneste. Oy y'y arribai le propre yor que ce malhurus Prestre * acheba la paix: nous souffrions veaucoup en ce boyage, mais nous n'usmes pas loisir de faire parestre la balur: quoi que ce soit, lou Roi fit parestre sa bictoire, vien qu'elle ne lui demurast pas.

Enay. Nous sommes malades du parestre aussi bien aux affaires generales qu'aux particulieres.

Fœneste. Tel que bous me boviez mentenant, y'ai bu quatre guerres, assaboir celle de Saboie, celle de Juliers, où, si y'eusse etai en la place du Maneschal de la Chastre y'eusse vien empeschai le Prince Maurice de faire tout sans nous: nous coubrions l'armeio du costai des paisans des Ardenes. La troisiesme guerre est abec lou Maneschau de Vois Dauphin, que ye bins yoindre auprès de Chastelleraut. La

Ce malhurus Prestre] *Bonaventure de Calatagirone, General de l'Ordre de S. François, lequel en 1600 negocia entre la France & le Duc de Savoie une Paix, dont tout l'honneur demeura à ce Duc, quoi que deja reduit aux abois par les armes victorieuses du Roy Henri IV.*

quatriesme c'est cette guerre d'Aunix, que y'ai buë du comancement yusques à la fin.

Enay. Vous étes bien heureux, car je ne vous voi point estropié.

Fœneste. Si ai-ye vien bú pluboir les mousquetades plus espesses que la gresle, tic, tac, toc, per aci *, per entre las zambes, sous les esselles, rasibus les aureilles. Il fait von se saboir remuder.

Enay. Je ne doute point de cela suivant les belles occasions que vous avez dites.

Fœneste. Ha lou baillant home qu'estoit ce Maneschal de Viron! s'il eust bescu ye ne serois pas en si praube estat: quoi qu'il tarde la fin en mourra, que si yeusse estai de l'entreprise du pont Nostre Dame, ye lui eusse donai cinquante foissades *, il tarde à mourir.

Enay Il ne tarde plus, il est mort: Vous l'avez donc connu?

Fœneste. Oy connu oy: quant il me trouboit, Et vien mon vrabe, mon Varon: O vien cela est fait.

Enay. Laissons là ces facheux discours Monsieur, parlons encores de la Cour & des Dames.

Per aci] *Par ici.*
Foissades] *Coups d'estoc. Du Gascon* Fouissa, *piquer, éguillonner.*

CHAPITRE VIII.

Amours de Fœneste, querelle du Carossier.

Fœneste. QUant on parle de la Cour & & des Dames, ye me troube en mon lustre. J'abois une amie & une maistresse; la premiere estet la fame d'un bius Dotur qui prenoit pensionnaires, elle me donoit de l'aryent pour paier davant son mari, qui grondoit fort, quand il boioit chez lui pensionnaires portans varve, il ne bouloit loger que des petits escouillez.

Enay. Dittes-vous escouillez?

Fœneste. Et il seroit encores von ensi, bous estes un galant home.

Enay. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce discord est arrivé: Il y avoit à Paris un Loudunois savant homme, nommé le Goulu *, il enrageoit quand sa femme prenoit en pension ceux qui étudioient aux loix, il ne vouloit que les petits Grimaux, dont il fut fait un quatrain; duquel le sens vaut bien la rime, le voici.

Du Goulu savant, ne prend gueres
Les barbus pour pensionnaires,
Il choisit les petits enfans:
Mais la Goulue les veut grands.

Le Goulu] *Nicolas* Goulu *d'auprès de Chartres, & non pas Loudunois, comme l'a cru d'Aubigné. Voiez son article dans Bayle.*

Fœneste. Je bous prie que j'aye cettui-là: mais l'autre maistresse estet de plus grande qualitai, & Diu gar de mal celle qui m'a dus fois bestu de clic & de clac*: mais aussi y'us une vone querelle pour l'amour d'elle. Nous estions en la place aux beaux emvarrassez de sept ou huict carrousses, il y eut des espeios tirées: le carrossier * de Madame Varat me donna du poumau dans l'estomach, si ses compegnons ne l'eussent soustenu ye l'abois difamai: ye fis consulter abec les amis si ye le debois appeller, les uns disoent qu'oy pource qu'il aboit estai seryent d'une compenio, enfin il y eut un avile home qui s'abisa que non, & par une velle imbention: bous boyez coment sont bestus ces pendarts de caroussiers: il fut dit qu'abec hauneur ye ne le poubois comvattre, pour ce qu'il estoit home de rove longue.*

Enay. Je voi bien qu'il y a de bons esprits à la Cour.

De clic & de clac] *expression Gasconne pour dire nippé de tout, & même de ce qu'on appelle la petite Oie.*

Carossier] *Rab.* 4. 42. *parle du* coche *de la Reine Niphleseth. Aux* coches *avoient succedé les* carosses, *d'où* carossier *qui se trouve encore dans Oudin. Et cependant* cocher *est aujourd'hui seul d'usage, quoi qu'on ne connoisse plus d'autres* coches *que ceux des voitures publiques.*

Home de rove longue] *Cette houpelande est depuis longtems particuliere aux cochers des Fiacres.*

Fœneste. L'haunur ne s'y est yamais oservai come mentenant : Si ye poubois parbenir à estre contai entre les r'afinez ye serois vien contant.

Enay. Apprenez moi que c'est, ce m'est un terme nouveau.

CHAPITRE IX.

Des braves, des rafinez & des duels.

Fœneste. CE sont yens qui se vattent pour un clin d'uil, si on ne les saluë que par acquit, pour une fredur, si le manteau d'un autre touche le lur, si on crache à quatre pieds d'ux : & noutez que sur un rapport, vien qu'il se troube faux, ou si bous prenez un home pour l'autre, il en faut user comme firent dux gentiushomes, dont l'un estet au Cardinal de Joyuse, en allant dessus lou prai l'un demanda à l'autre, N'estes bous pas un tel d'Aubergne ? Non, dit l'autre, ye suis un tel de Dauphiné : pourtant ils abiserent que puis qu'il y aboit appel il se falloit tuer, come ils firent, & cela s'appelle rafiné d'haunur. *

Rafiné d'haunur] *Ou simplement* Raffiné, *comme ici dans le titre du chapitre & plus haut pag. 9. l. 29. On appella de la sorte sous le regne de Henri le Grand, de jeunes gens la plûpart Gascons qui prenant querelle pour des riens, preten-*

Enay. Y a-t-il quelque état pour cela, vient-il aux parties casuelles?

Fœneste. Non pas non : que c'est d'estre reduit aux bilazes! cela n'est que pour parestre dabantaye.

Enay. Me voudriez-vous bien nommer quelques-uns de ces rafinez d'honneur.

Fœneste. Bous abez lou vrabe Valani *, Pompignan, Begole, lou cabdet de Sus,

doient ainsi raffiner *sur le point d'honneur. Regnier, Sat. 9. parlant de certains Rimailleurs, qui osoient le disputer aux meilleurs Poëtes anciens & nouveaux.*

Et disent librement que leur experience
A *raffiné* les vers fantastiques d'humeur,
Ainsi que les *Gascons* ont fait le point d'honneur.

Raffiné, *dans cette signification, s'est conservé jusqu'au de là de l'année 1660. temoin cette Epigramme de Gombaud, intitulée* le Rodomont :

Qu'ay je fait à ce Magnanime
Qui me regarde de travers,
Et dont le jugement sublime
Ne sait de quoi servent les vers?
Je ne sçai pas comme on le nomme
Mais il fait bien le *raffiné*
Et ce doit être un vaillant homme,
Car il jure en déterminé.

Voilà le sens de raffiné dans cette Epigramme, où, soit dit en passant, l'epithete de Magnanime *a été relevée avec d'autant moins de fondement, que ce mot semble ici repondre au* virtuoso *& au* valente huomo *des Italiens, qui, comme on sait, se prennent rarement en bonne part.*

Lou vrabe Valani] *Balagni, appelé par excellence* le brave de la Cour. *Il fut tué dans une querelle environ l'année 1613.* †

† Vie d'Epernon, sous cette année-là.

Bazané Monglas, Bilemor, la Fontaine, le Varon de Montmorin, Petris, & tels autres vrabes que leur couraye a fait pareſtre.

Enay. Excuſez-moi, mais empêché de pareſtre, car pas un de ceux-là ne pareſt plus.

Fœneſte. Bous boulez dire qu'ils ſont morts, mais leur renommée eſt immortelle, c'eſt un veau mout.

Enay. Vous attendez vous que les hiſtoriens facent mention de telle ſorte de valeur?

Fœneſte. Je ne donnerois pas un eſtiflet* de Roquemadour, ni un curedent de Monur lou Maneſchal de Roquelaure de toutes bos Hiſtoiregraphes*, c'eſt aſſez qu'on en parle à la Cour lors qu'on y ba.

Enay. Et qui voiez-vous à la Cour parvenir par là? y a-t-il un ſeul Gouverneur de Province ou Mareſchal de France qui doive ſon avancement à un duel?

Fœneſte. C'eſt que les galands & baillants homes ne ſont pas eſtimez.

Enay. C'eſt à dire qu'ils ne paroiſſent pas, & cependant tout le but eſt de pareſtre.

Fœneſte. Si y'en eſtois creu, il n'y auroit Chebalier du Sent Eſprit, ni Maneſchau de France qui n'ut eſtai ſur lou prai bint ou trente fois.

Eſtiflet] *Un ſifflet, un chalumeau. De ſtipula.*

Hiſtoiregraphes] *Le Baron auroit cru parler en pedant, s'il avoit dit* Hiſtoriographes. *Ailleurs pourtant* † *il a été moins ſcrupuleux.*

† Liv. 4. chap. 15.

Enay. Vous voudriez que tout le monde s'y fust gouverné comme vous, tous ne peuvent pas en eschapper à si bon marché: Mais si aller sur le pré est un crime, pour lequel par l'ordonnance de ce brave Roy Henri le Grand on estoit pendu par les pieds * par les mains du bourreau, il n'est pas raisonnable que les honneurs les plus relevez soient les salaires des crimes les plus abjets: bon si vous disiez comme j'ai oui autrefois, qu'on faisoit Mareschal de France celui qui sans tourner arriere avoit percé en trois batailles, qui avoit été en trois assauts, qui avoit heureusement commandé en trois sieges, & fait signalément en trois combats à drapeaux desployez: Il y a fort peu de nos Mareschaux qui ne soient parvenus à leurs grades par telles épreuves, qui sont justes & non celles que vous voudriez établir.

Fœneste. Faut donc que les guerres soent d'autre feiçon que les quatre que j'ai buës.

Enay. Nous en avons veu en France qui pouvoient donner occasion de toutes ces preuves en dixhuit mois: mais aujourd'hui les esprits sont plus tranquiles: Je dis en dixhuit mois, dans lesquels nous avons veu quatre batailles & deux com-

Pendu par les pieds] *Ensuite de cet Edit, qui étoit du mois de Juin* 1609. *Deux braves soldats aux Gardes furent passez par les armes, non pas pour s'être battus, mais seulement pour s'être entre appellez en duel.* †

† Le Grain Déc. de Henri le Gr. l. 8.

bats d'armée qui en valloient chacun une, huit sieges de villes, autant d'assauts, & deux fois autant de rencontres.

Fœneste. J'ai leu les Histoires, mais je n'ai poent rencontrai cela.

Enay. Si vous avez leu aux troisiémes guerres depuis la bataille de Jarnac jusques à celle de Luçon *, vous y trouverez tout ce que je vous dis.

Fœneste. Cela est veau, mais le duel ne s'exerçoit poent, come auyourd'hui.

Enay. Il se faisoit peu de choses comme aujourd'hui, & s'en fait peu comme lors.

Fœneste. Boudriez-bous donc effacer toute la loi du duel?

Enay. Nullement, il y en a qui sont tres-justes, à sçavoir quand le Roy les concede, ou pour crime de leze Majesté trop caché, ou pour accusation de trahison, ou pour maintenir l'honneur d'une femme de bien oppressée, ou pour supporter l'orfelin contre le meurtrier injuste du pere: encores le combat de deux Chefs entre leurs deux armées pour épargner le sang d'une multitude: Je mets à ce rang les duels qui se font pour la gloire du parti: il est vrai qu'il n'y en a qu'un des deux qui soit juste.

Fœneste. Bouiez bous pas que toutes les cruelles punitions qu'on a ourdonnées là dessus, n'ont de rien serbi.

† D'Aub. t. 1. l. 5. ch. 26.

Celle de Luçon] *En* 1570. *Ce fut moins une bataille qu'un combat, les Huguenots en eurent l'honneur.* †

Enay. J'ai veu plusieurs Jurisconsultes & grands hommes d'Etat s'étendre sur cet affaire, j'ai appris d'eux que si on eût puni cette vaine & fausse gloire par une pesante & veritable honte, le remede eût été beaucoup meilleur. Comme qui eût ordonné & fait executer soigneusement, que tout appellant, comme étant celui qui blesse le droit du Roy, fût degradé de Noblesse, mis à la taille, les parroisses où leurs biens sont situez cruës de leurs taux, obligées de le porter au Receveur, leur recours sur le bien, avec les mêmes privileges qu'out les executions des amendes; d'ailleurs ceux-là privez de tous états & pensions. Ces hommes survivans à leur honte eussent prêché le malheur du duel. J'eusse voulu chose beaucoup plus douce pour les appelez. Cela étant ainsi pratiqué les courages se fussent élevez aux actions, par lesquelles nous desirons qu'on parvienne aux offices de la Couronne.

Fœneste. Mais regardons si tous nos Maneschaux ont vien passai par lou chemin que bous abez dit: il n'y en a gueres qui aient bu les trois vatailles.

Enay. Il y en a pourtant: mais s'il vous plaît passons le temps ailleurs qu'à examiner ceux à qui nous devons obéissance.

Fœneste. Nous ne sommes poent si sages à la Cour, nous parlons de tout le monde.

Enay. Et nous gens de village devons être respectueux.

Fœneste. Cap de you, si j'abois vu encore un coup, si bous dirois-ye d'estranges chouses.

CHAPITRE X.

Entrée de table, attaque de Religion.

Enay. MOnsieur, vous étes servi, nous nous mettrons à table quand il vous plaira.

Fœneste. Monsur j'ai vien conu à voste priere & à ce que bous n'abez fait lou signe de la croix, que bous estes de la Religion.

Enay. Oui Monsieur, & ne suis pas si bon religieux que je devrois.

Fœneste. Il y a eu de vrabes homes de boste parti.

Enay. Il en a été besoin.

Fœneste. Bous plaist-il pas de faire seoir ces honestes homes.

Enay. Monsieur, ils prendront bien leur place.

Fœneste. Il me semvle pourtant que lou signe de la croix fait parestre un Chrestien.

Enay. Il faut l'être pour le paroistre: Dieu requiert de nous d'autres marques, & reprouve celle-là: mais s'il vous plaît nous ne ferons pas de la Theologie un propos de table.

Fœneste. Je bus donc bous conbertir après soupai, & bous faire parestre que

y'ai beu toute la Theologie moderne, & vien escoutai Pere Couton, qui presche d'une velle feiçon.

Enay. L'estoffe est plus que la façon.

Fœneste. Abez bous bu ses prieres jaculatoires?

Enay. Oui Monsieur, & joieusement, nous avons des commentaires dessus: & nous ont fait déplaisir de les supprimer, quand ce ne seroit qu'en un endroit où il fait trois intercessions, de Dieu le Pere, de Notre-Dame, & de Jesus-Christ, chacun à son tour & à la pareille. Mais ne nous enfonçons point là, il vaut mieux boire, à quoi je vous convie.

Fœneste. C'est vien dit: mais si bous attaquerai-ye à l'autre pourmenade.

Enay. Et moi je vous rendrai nos simples raisons de village.

CHAPITRE XI.

Du Baron de Fayolle, & du Dongnon.

Fœneste. PUis que bous ne boulez pas que nous parlions de la Religion, j'ai à bous dire que nous estions à Surgeres où nous faisions chiere entiero; estans à tavle bis à bis du Varon de Fayoles, qui est de mes vrabes y'entendis que lou prepaux estet d'une certaine vicoque

qu'ils appellent Dongnon *; les uns disoent qu'elle estet imprenavle, les autres inassiegeavle, les autres qu'elle estet de maubaise apparence. Tous ces queiteines qui estoient la, parloient de la surprendre, de l'assieger; convien il cousteroit à faire un pais noubeau pour louger l'armée debant: je ne bis jamais une telle confusion d'oupinions, il me faschoit que une place sans parestre fust si malaisée à mettre à raison; ye me met lou coude sur tavle, l'oureille dans la paume, je me ride lou front, you vranle la teste quatre vones fois, & puch addressant ma parole au haut vout, Monsur, di-je, c'est un ongnon dequoi bous parlez, ye ne bous demande qu'une libre de burre, & foi de queiteine ye le bous renfricassai: lou mout fut vien pris, car ye bous puis jurer que toutte la taulade se prit à rire.

Enay. C'est signe que vous ne leur aviez pas fait déplaisir en la peine où ils étoient.

Fœneste. Come je me bis en tren, & quauques uns qui me contredisoient, come ne troubans pas l'affaire tant fassible, Messurs, di-ye, tel que bous me boyez j'ai des velles memoires, qui sont benues d'un grand queitaine nommai le Lignoux, qui estoit un grand preneur de billes, & aboit des inbentions qui ne sont poent du

* *Dongnon*] *Chateau en Poitou, appartenant à l'Auteur, & où, dit-on, Constant d'Aubigné son fils fit pendant longtems de la fausse monnoie.*

commun : Monsur me commanda d'en dire quauques unes, moi vien aise, car c'estoit lou mouien de parestre en grand compenie.

CHAPITRE XII.

Entreprise de Du Lignoux. *

Fœneste. MOnsur, di-je, ye bous en dirai des plus veaux : il y aboit une petite bille en Limousin, où un varbé demeuroit à bet près de la pourte ; le mouyen de prendre la bille estoit de doner à sept ou huit homes des siens, vien fideles chacun un coup d'espeio sur la teste, & qu'auqun d'us veaucoup vlessai, pource que s'allant faire penser chez lou varbé, ils amusoent lou puble, & sur tous çus de la garde, & durant cela en dounant à la pourte on pouboit prendre la bille : boila encores toutte la compenie à rire. J'ai vien autre imbention di-je, y'ai bu conter à çus qui estoient dans Oustan-

Du Lignoux] Du Lignoux, signalé par ses courses du tems des guerres de la Religion, plus soldat de grand chemin que lors il n'étoit d'armée. C'*est ce que disent de cet homme les Memoires du Duc d'Angouleme* †, *où on voit aussi que Du Lignoux, blessé au talon, à une charge que l'on fit sur les Ligneurs sortis de Rouen sur l'armée du Roy, qui s'acheminoit vers Dieppe en Septembre* 1589. *y mourut de cette blessure.*

† Par. 1667. p. 44. & 45.

de qu'ils aboient des mourtiers, desquels il connoissoient si vien la pourtée, qu'ils faisoent tomver les grenades à poent nommai, les assiegez dans la trenchée, & les autres darrere lou rempart. Or boici ce que ye dis, puch qu'abec pu de poudre on pourte les chauses en si doucement, aboir quarante ou cinquante mortiers courts come petards, & mettre devant la gule des homes vien à preube per darré*, & faire qu'abec pu de poudre ils soient empourtez sur lou rempart, come s'ils aboient fait un saut pour plaisir, & puch recharger jusqu'à quatre ou cinq fois. Boila dux cents homes dedans une bille, à qu'o és barrat*: Bous ne bistes yamais imbention troubée millure, horsmis de quauque fat qui disoit qu'il faudroit choisir les bossus pour mieux emvoucher lou mortier.

Ænay. Pour certain Monsieur, voila des inventions du Capitaine Lignoux: les avez vous apprises de lui-mesmes?

Fœneste. Non pas non certes, que je ne bis yamais.

Ænay. Si ai bien moi, & fort privément, Chicot l'appelloit Mathelin, & pour rendre un de ses contes aux vôtres, je vous dirai qu'un jour je le menai au ca-

Vien à preube per darré] *Bien munis & étoffez par la culasse, en sorte que la poudre du mortier ne pût les endommager.*

A qu'o és barrat] *Cela est hoc, immancable.*

binet du Roi de Navarre, où il nous conta la premiere de vos inventions, & c'étoit pour St. Junio *: en s'échauffant à deviser nous parlâmes du grand service que feroit à la cause qui pourroit lui donner Limoges (le Roi prenant plaisir à ses inventions) Vous savez bien, di-je, Capitaine Lignoux, que si aujourd'hui vous étiez pris à Limoges, vous seriez pendu le lendemain; comme il eut avoué cela pour tres-vrai, faisons, di-je, vous & moi un bon service: vous avez bien veu une grange au dessous de la porte la Reine, qui n'est qu'à deux cens pas de la muraille? comme il eut dit qu'oui, il faut, di-je, que vous vous laissiez prendre un soir, & que la nuit d'après, je me coule avec quatre cent bons hommes dans cette grange, & Monsieur que voila, en montrant le Vicomte de Turenne, sera avec mille hommes choisis en un bois à veuë du fauxbourg. C'est à deux heures après-midi qu'on pend les gens, il ne demeurera petit ni grand qui n'aille voir pendre du Lignoux; j'entendrai le bruit de la ville, & verrai accourir ceux du fauxbourg, j'attendrai le silence, qui sera l'heure où ils seront bien ententifs à ce que dira le pacient, & n'y a point dangé de leur conter goguettes, & à l'heure l'escallade,

St. Junio] *Peut-être Saint* Junien, *entre Rochechouart & Limoges.*

qu'en dites-vous? Le Lignoux se mit à jurer que c'étoit l'entreprise la plus infaillible, dont il eût jamais oui parler, & que le tout consistoit à ne prendre le temps ni trop tôt ni trop tard: & de là en avant ne donnoit point de pacience pour solliciter l'execution.

Fœneste. Boila qui est vrabe & vien hazardus; y'eusse vien boulu estre de l'envuscade du bois.

CHAPITRE XIII.

De la Cour.

Fœneste. MAis changeans perpaux, ye serai vien empesché à mon arribée à la Cour, car toutes chauses y changent à un biremen. Tel pense s'en appuyer d'un Grand, qu'il se boit aussitost renbercé.

Enay. Si la Cour ne changeoit point, elle auroit changé, nous n'en avons jamais veu ni leu autre chose.

Fœneste. Je troube que Monsur de Themines * est parbenu à la Maréchaussée par un vrabe moyen & vien noubeau.

L'entreprise] L'idée en est prise de la 75. des cent nouv. nouvelles.

Monsur de Themines] Frere du Cardinal de Richelieu. Il avoit arrêté dans le Louvre le Prince de Condé le 30. Août 1616. Il fut fait la même année Marechal de France.

Enay. C'eſt dequoi je ne ſai rien que m'en taire.

Fœneſte. Ils diſent pourtant que toute la France eſt entre les mains de Barbin & Mangot: ils diſent que ce ſont d'avilles homes & vien fideles à la Rene & à Madame la Mareſchale.

Enay. Nous n'en connoiſſons ni les noms ni les conditions.

Fœneſte. Bous eſtes par trop diſcrets bous autres, nous ne ſomes pas ſi retenus. O que boila de veaux fruicts! ſont-ils du Jardin où nous ſommes eſtés pourmené?

Enay. Ouy Monſieur.

Fœneſte. Je bous bus reprendre d'une chauſe ſi bous l'avez pour agreavle.

Enay. Vous m'obligerez Monſieur.

Fœneſte. Je trobe maubais que bos palliſſades ſoient toutes de fruictiers, les eſpailliers de buis ont vien autre apparence. Ma mere a un jardin qui n'eſt gueres plus grand que le boſte, les eſpalliers de buis y ſont hauts d'une picque: il eſt brai qu'il faut que cela ſoit de charpenterie, auſſi elle s'en faict tous les ans pour mille piſtoles, & cela n'eſt pas le plaiſir que bous prenez aux proumenades quand les Signurs & Gentiushomes bous biſitent: d'aillurs nous autres pratiquons tellement l'aunur, en toutes chauſes, que nous ne faiſons rien pareſtre qui ne ſoit fort abantagus.

Enay. Je l'ai bien remarqué à votre arrivée, & ſur tout à cette grande épée que

portoit votre laquais : & de vrai chacun a quelque raiſon en ſon eſpece, vous autres qui étes bien fondez *, donnez vos penſées au paroiſtre, & nous à l'eſtre ſeulement.

Fœneſte. Bous me faictes ſoubenir d'un Sonet, que quelqu'home de bilaye a fait contre nous autres Courtiſans, je bous le done pour voſte fruict, je croi l'aboir en ma pouchette, le boici.

*Quand le Paon * met au vent ſon pennache pompeux*
Il s'admire ſoi-meſme & ſe tien pour eſtrange :
Le Courtiſan ravi de ſa vaine loüange,
Voudroit comme le Paon eſtre parſemé d'yeux.
Tous deux sõt mal fondez, auſſi de tous les deux
Quant il faut s'eſprouver la vaine gloire change;
Comme le Paon miré dans ſon pennache d'Ange
En deſdaignant ſes pieds vient moins glorieux.
Encore eſt noſtre Paon au Courtiſan ſemblable,
Que de la voix ſans plus il ſe mõſtre effroyable:
Il deſcouvre l'ami qui le loge chez lui,
Il eſt jaloux de tout, il eſt ſujet aux rheumes :
Ils different d'un poinct, que l'un monſtre ſes plumes,
Et que l'autre eſt paré du pennache d'autrui.

Bien fondez] *Riches en* fonds.

Quand le Paon] Ce *Sonnet ſe trouve parmi les* Petites œuvres melées *de d'Aubigné. p.* 166

Fin du premier Livre.

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Des graces latines, & de leur construction.

Fœneste. E*T beata viscera Mariæ quæ portaverunt æterni Patris Filium.* * Boila coment je di mes graces moi.

Enay. Je croi que vous les entendez bien, puis que vous les dites.

Fœneste. Oy da, j'ai estai de la premiere au Coulege de Guienne, & de la Philosouphie à Poictiers, où nous paressions vien escouliers, mais nous vattions lou pabai; y'estois un lebraut en ce temps-là. Il me soubient un your au ju de paume Sant Jacques à des Comediens qui jouoient,

Et beata viscera] *Cette jolie Priere n'étoit point à l'usage des Courtisans seuls. Si on en croit Ste. Aldegonde dans son Tableau des differens, & de grands † Prelats en usoient aussi. Encore étoit-ce le plus souvent un Laquais qui le disoit pour toute la compagnie.*

† Tom. 1 part. 5. ch. 10. r. 2. p. 1. ch. 3. & ailleurs.

ye me mis à interpreter l'Italien à un varbe raze * qui s'appeloit Scaliger, ye fis vien rire * Messurs de la Sante Marthe qui estoent là: Il faut dire que nous oserbions dés lors le punt d'haunur, come eust faict l'eccellent Castel-Vayard: c'estoit cettui-là qui estet lou maistre des vraberies. Passant à Poictiers un autre Courtisan qui eut prise abec lui, lui aiant dit à l'oureille, Rendez-bous à la porte de la trenchée, la vrabe repartie qu'il fit. Je n'en ferai rien, dit-il, car je ne me rend jamais. Mais j'ouvlie de bous expliquer ma priere, c'est, Et les vien heureuses entrailles de Marie qui ont pourté le Fils du Pere éternel.

Enay. Comment? vous commencez par un Et.

Fœneste. Pour bous dire il y a devant *Laux Deo, pax vivis, requies defunctis. Tu autem Domine miserere nobis.* Et puis *Et beata*. Mais je ne di jamais gueres le premier pour accourcir; & puis pour ne bous

Varbe razé] *Pedans. Plus-bas liv* 4. *ch.* 2. razez & reformez comme pedants du biux temps.

Ye fis vien rire] *Ce devoit être en effet quelque chose de bien rejouissant pour ces Messieurs qui connoissoient Joseph Scaliger, que de voir notre Baron se mettre en devoir d'expliquer quelques mots d'Italien à ce personnage, qui parloit treize langues, s'il en faut croire Du Barras, & duquel d'autres ont dit qu'il auroit pû parcourir tout l'ancien Monde sans Truchemen.*

mentir poent, il y a un mout qui me desplaist en diavle, c'est ce Defunctis*, qui m'a fait la plus grande trahison, qu'il faut que ye bous die. Nous estions allez le cabdet de Polastron & moi passer lou temps chez la Du Moulin, nous entrasmes sans dire g[illegible]re, & troubasmes un preschur de S. Marri qui se cachoit: nous lui abions pris lou mantou & quauque met petit*; la garce aboit aberti: en sourtant de la porte nous troubons un home qui tenoit un autre au coulet, & qui se deffendoit, cettui nous cria, Messurs, ye bous conte cent escus au petit pont & m'aidez à mener ce pendart yusques là: Cap de you, di-je, cent escus sont veaux: nous lui aidons, ce fripon nous donoit des coups de pieds per les yamves, nous boila dedans, on nous prend & fusmes encrouez. Ce Defunctis nous conta cent escus, mais ils ne furent poent pour nous; l'autre estoit son archer, & n'en aboit qu'un pource qu'il alloit en lieu secret, & n'ust etai pur de deshonorer lou preschur, on nous eust fait un affront sous la custode. Me boila encores hors de mon perpaux; où estois-ye?

Enay. Vous étiez sur la conjonction de

Ce Defunctis] *Jean* Defunctis *Lieutenant Criminel de Robe-courte du Prevôt de Paris, en core en* 1622. *Histoire Chronol. de la Chancell. de France*, *Par.* 1676. *pag.* 316.

Quauque met petit] *Quelque chose de petite valeur*, *quelque bagatelle.*

cet *Et* avec ce qui est au devant.

Fœneste. Je m'en bois bous le dire tout du long en Francés. Louange à Diu, paix aux bibans, repos aux morts: Mais toi Signur aies pitié de nous, & les vienheureuses entrailles.

Enay. Il faut que ce soit que Dieu aie pitié des entrailles, ou qu'elles aient pitié de nous.

Fœneste. On n'ezamine pas ces chauses à boste mode, nostre Theolougien n'a que faire de la Gramaire, car aussi vien ce *mais* debroit contredire & ne le fait pas. Boici coment il faut proufiter après Defunctis, que lou diavle lou mot, il faut faire une pauze, & après *nobis* une autre: à ces pauses bous pensez quauque chause de contraire & puis bous dittes: Mais toi Signur, & à l'autre pensez bous que Diu est vien hurux, & aussi les entrailles.

Enay. Je trouverai bien moien que ce *Defunctis* ne vous scandalisera plus: disons paix aux vivans, qu'il y ait paix entre vous qui étes vivant & les archers, ou que vous viviez en paix, & puis *requies defunctis*, que Defunctis se repose. Il y en a quatre ou cinq à la Bastille qui diront Amen. Voila pour ce passage. Mais venons à l'*Et*.

Fœneste. Boyez-bous pas que la Messe commence par un *Et?* disant, Et j'entrerai à l'Autel du Seigneur; l'autre respond, A Dieu qui resiouit ma jeunesse:

il ſemvle qu'il n'y a pas grand ſens à cela, & c'eſt ce qui faict tant de merbeilles: il y a de nous Docteurs noubeaux qui bulent corriyer l'Introuït, mais il s'en faut vien garder: car bous autres diriez qu'on auroit falli.

Enay. Il y a pluſieurs paſſages de cette ſorte, je ſuis bien aiſe d'en apprendre la raiſon.

Fœneſte. On ne parle pas aux chauſes excellentes comme aux communes: Et meſmes aux enchantemens, bous abez force paſſaye des Pſeaumes qui commencent par *Et*; J'en ſai pluſieurs, je me contenterai d'un exemple: à prendre les ſerpens bous abez, *Et conculcavis leonem & draconem.* Ce n'eſt pas pour dire comme Monſur lou Mareſchal à Pere Couton, qu'il eſtoit enchanteur parce qu'il faiſoit benir Dieu ſur le pung, je ſuis trop Catholique: Mais il y a de la Magie divine, come dit Pere Seguirand*, & puis j'ai leu en Charon* une compareſon de la Meſſe & de la Tranſubſtantiation abec les ſourciers & enchanteurs, qui meſlent de leur ſubſtance dans les bruvages d'amour: il dit auſſi qu'à la Meſſe on emploie la ſub-

Pere Seguirand] *Gaſpar* Seguirand *Jeſuite, Confeſſeur du Roy Louis XIII. en* 1617. *après la retraite au P. Cotton.*

En Charon] *Apparemment dans ſes* Diſcours chrétiens, *imprimez en* 1600, *& dont les huit premiers traitent de l'Euchariſtie.*

ſtance du Signur pour nous rende amourux: ye n'en oſe dire dabantaye. Il me ſoubient que Caſaubon, dans le cavinet duquel nous liſions cela, nous tira le libre, diſant, n'achebez pas de lire cette impietai.

Enay. J'ai leu ce paſſage, il commence, par O amour que ne fais-tu point? & c'eſt bien fait de ne l'expliquer pas: mais il valoit mieux confeſſer une faute en Gramaire, que de la couvrir par des blaſphemes.

CHAPITRE II.

Maziliere. L'Egliſe inviſible, des Reliques, & bonne intention.

Fœneſte. Pour moi ye deffendrai tout juſqu'au vateſme des cloches, & bous convertirai ſi bous en abez la boulontai: contentez bous que ma priere pareſt pour priere, comme l'*Ave Maria.*

Enay. Je voi bien à ce que vous dites que ceux que vous convertiſſez le veulent déja être.

Fœneſte. Oy da, y'ai aidai plus que nul autre à combertir lou queitaine Maziliere du regiment de Nabarre, on lui fit du vien, il alla à la Meſſe, & puch il alloit chez les Grands pour faire pareſtre ſa conberſion. Un yor on eſtoit en perpaux chez Monſur de Roquelaure, laquelle des Religions eſtet la meillure: il faut dit Monſur lou

Maneſchal, demander à ce queitaine: Bien çà, dit-il, tu as taſtai & trouquai des dux depuis ſamedi, que t'en ſemvle, qui eſt la millure? l'autre reſpond avec aſſurance que c'eſtoit la Cathoulique: lou Maneſchal replique: Tu mens frere ou tu nous as trompez, car tu as eu de l'aryent de retour.

Enay. Voila un des bons mots de ce tems: vous me voulez convertir joyeuſement.

Fœneſte. Il eſt de retour des boſtes, & m'a renboié ce Chapelet que je lui abois preſté pour pareſtre Cathoulique: car bos debotions de bous autres ſont inbiſivles, & voſte Egliſe inbiſivle.

Enay. Que n'achevez vous de nous reprocher comme les Sauvages, que noſtre Dieu eſt inviſible.

Fœneſte. Nous autres boulons tout biſivle.

Enay. C'eſt pourquoi entre les reliques de ſaint Front on trouva dans une petite phiole un eſternument du ſaint Eſprit.

Fœneſte. Ce ſont des imbentions de bous autres, qui abez fait imprimer un imbentaire des Reliques, où ſainct Paul a dix-huict teſtes, ſainct Pierre ſeize corps, ſainct Antoine quarante vras.

Enay. Vous avez fait paroitre ce que nos gens ont dit ne pouvoir être: vous pourriez voir la pluſpart de ces choſes en un livre que j'ai ceans, qui s'appele: *Le Coſe maraviglioſe de l'alma Cita di Roma, ove ſi tratta de le Reliquie de Corpi ſancti*, *per*

Giovanni Osmarino Gigliotto, con licencia di Superiori.

Fœneste Si ces vones gens en disent un peu plus qu'il n'y en a, c'est par debotion & pour faire parestre l'aunur qu'on porte aux Saincts, non pas bous autres qui les abez ostez de leur repaux.

Enay. C'est donc leur faire honneur que d'en faire des monstres : car nous n'avons jamais veu de leurs os que nous sachions, mais vous les croians tels les avez fait vendre à petits morceaux en toute l'Europe par les porteurs de rogatons.

Fœneste. Je ne m'en done pas de rien: car je croi que tout ce qui est fait en vone intention, est von.

Enay. Moi aussi.

Fœneste. Pourtant bous autres ne croiez pas cela.

Enay. Nous ne blâmons aucune bonne intention : mais la difficulté est à montrer qu'elle soit bonne : car nous maintenons que tout ce qui offense Dieu, ne peut être appelé bon.

Fœneste Et coment jugerez-bous que l'intention est vone?

Enay. Quand elle s'accorde à la regle du bien.

Fœneste. Encore faut-il que cette vone intention paresse.

Enay. C'est ce que nous demandons au jour & au flambeau de la verité.

CHAPITRE III.

La gayeure de Canisi, la question du baptême agitée à Rome.

Fœneste. JE demoure à cela que l'intention fait tout : c'est là où y'ai bu triompher Pere Couton, quant il fut pris pour yuge d'une gayure entre lou Varon de Courtaumer & le Sur de Canisi. *

Enay. J'en ai oui parler ; c'étoit qu'il n'y avoit point de consecration sans la droite intention du Prêtre.

Fœneste. Oy, qui diavle bous a dit cela en ce païs perdut : ye pensois qu'aussi vien que les Vretons bous ne seussiez noubelle du mariage des Rois qu'au vatesme de leurs enfans. La gayure estant donc faite la Cour se trobe en grand envarras. Coment, disoit l'un, nous tenons que les Sacremens sont necessaires à salut, & ye ne sai si y'ai communié.

Enay. Cela ne deroge point à votre religion qui vous ordonne l'incertitude de salut : c'est prudemment fait, car qui seroit bien assurré ne leur porteroit plus rien.

Fœneste. Laissez moi dire ; un autre disoit, mon Pere mourut par hier, si un rivaut Prestre sonyeoit à sa garce : boila

* *Courtaumer.... Canisi*] *Voiez la Conf. de Sanci livre* 1. *chap.* 9.

mon Pere dannai par la faute d'autrui. Un autre disoit: nous tenons lou Mariage pour un Sacrement, si lou Prestre sonyoit à desyunai, lou Mariage est nul, & par ensi nous & les nostres serions tous fils de putens.

Ænay. Il y a bien pis, car si toutes les Messes du Saint Esprit qui ont été dites à vous faire des Prêtres, des Eveques, des Archeveques, n'ont été avec l'intention, où sont vos Absolutions, vos Ordres & vos Eglises, & par consequent la succession personnelle, de laquelle vous vous vantez? Il y a eu dans le Consistoire de Rome une pareille question agitée plus de six mois: Un Archeveque * des plus riches, des plus doctes d'Italie, & un des plus grands hommes d'Etat, fut visité par sa nourrice, de laquelle, bien que pauvre vilageoise, il voulut avoir la frequentation deux jours pour se plaire aux contes de son enfance: cette pauvre idiotte le second jour, ravie des splendeurs de son nourrigeon *, lui sauta au col, en disant, *Che qui donqua lo bambino qu'io bati-*

Un Archeveque] *Tous les inconveniens de la Doctrine que suppose cette histoire furent fortement representez au Concile de Trente en* 1547 *par le fameux Catarin, & cependant cette Doctrine passa à la pluralité des voix. Voiez Fra-Paolo liv.* 2. *de son Hist. de ce Concile.*

Nourrigeon] *De* nutritione, *comme* pigeon *de* pipione, nourrigeon *pour* nourriçon, *est apparemment du langage Poitevin.*

zai pensando que trespassasse. Comment, dit le Prelat, ma chere mere, n'ai-je été baptisé d'autre que de vous? Non dit-elle, car nous vous tenions pour mort. Et il repliqua, en quels termes me baptisastes-vous? *Mi fiol, diss'o, io ti battiso el nome di nostra Donna.* L'Archeveque adjouste, *Et dipiu?* *No piu disse la balia, que noi altre no battizia-vamo d'altra fogia.* Là finit le plaisir de ce personnage, qui emplit tout le College des Cardinaux de cris & lamentations, disant, Je ne suis pas Chrétien n'étant pas baptisé au nom de Dieu. Où sont tous les Sacremens administrez par les Prêtres que j'ai fait Prêtres, & tant d'Ecclesiastiques faussement sacrez de ma main, qui en ont tant sacré d'autres? de quelle multitude ai-je rempli l'Enfer, si les Sacremens sont necessaires à salut, & si Dieu s'attache à ce qui se fait *ex opere operato*.

Fœneste. Je boi vien que bous en sabez veaucoup.

Enay. Pardonnez-moi, ce sont les termes du memoire qu'on nous envoia.

Fœneste. Pere Couton est plus avise que tout ce Consistoire: car il eust demeslé tout cela come il fit la gayure, assaboir que l'home ne poubant juger que de ce qui parest, toutes ces chauses se doibent contenter de parestre, & boila pour mon Parestre contre boste Estre.

CHAPITRE IV.

Le Baron Harelais, le Moine, & autres jeux.

Enay. OUi, mais on ne veut pas que la Consecration paroisse: car Gabriel Biel dit que l'invention de la secrete, qui est de dire les paroles missifiantes bas, fut que le pain des clercs parut chair, dont il y eut une grande peste: & cela va un peu loin pour nostre familiere proposition: mais je vous demande si le Baron fut content de cette resolution?

Fœneste. Non pas non, qu'il le fit tres-vien paier un von courtaut, qu'on appelloit à la Cour les uns le courtaut de la Consecration, les autres de l'intention, aux enseignes que l'Aumounier de Monsur de Lucembour me le monstra un yor que nous passions au bois de Jouembal; il estoit là en relez, nous demandasmes aux payes si c'estoit là le courtaut de la gayure, en debisant ils nous empoignent tous dux, nous despouillent, & nous fouëtent en Diavle; mais l'Aumosnier le fut plus que moi: cette quanaille rioit si fort, qu'en sourtant de là, je m'effourçai de rire; car cela s'appelle le relez: Cap de S. Arnaut les railleries y paressoient de là à dix jours à propaus de parestre.

Enay. Vous qui aimez les ancienes ceremo-

remonies ne devez pas reprouver cela : car ce ſont les vieilles uſances de la chaſſe.

Fœneſte Un Queiteine de Vrouage, pour dire coment ces payes ſont meſchans, me mena chez Gibaut ou Enyibaut*, là dedans eſtoient reſtez qu'auques chebaux de Monſur lou Duc & quauques payes auſſi : ces fripons ne debiſoient que vailler le moine, j'en abois oui parler, mais afin qu'ils ne ſe joüaſſent point à moi, je me bantois en ſouppant de l'aboir donné à tous les payes de la petite eſcurie. La nuict come nous eſtions couché, ce Queiteine & moi, je ſens je ne ſai quoi qui me ſembloit arracher lou gros ourteil, lou Queiteine autant que je criois me donnoit de grands coups de coude dans l'eſtomac, crioit plus haut que moi qu'il bouloit dormir, qu'il n'aboit que faire de mes foulies : cela dura long temps qu'au prix, que j'abançois lou pied, au prix donnoit la ſaccade, & moi de crier, & mon camarade encore plus haut, & coups de coude, je l'abois eſtran-

Envibaut] Engibaut *& par apheriſe* Gibaut *eſt un prénom que d'Aubigné donne pour ſurnom à un fils naturel qu'il avoit eu à Geneve d'une Demoiſelle, & du quel, dit-on, les deſcendans ont pris le nom d'*Aubigné. *On ſait que d'Aubigné ſe remaria fort vieux à Geneve.* † *Or, comme peut-être ce fut à cette même perſonne qu'il y avoit debauchée, il ſe peut auſſi que ce ſoit le ſubſequent mariage de la mere avec le pere d'*Engibaut, *qui aura determiné la poſterité de celui-ci, à prendre le nom d'Aubigné.*

† Segraiſiana p. 124. & 125.

glé, mais je ſentois une doulur pour faire renier un fuillant, enfin à force d'oveir cela me tire par les piés hors du lict, & puch j'eus patience.

Cher. Monſieur, c'étoit le Capitaine qui avoit paſſé la corde à la quenouille du lict, il tiroit d'une main & frappoit de l'autre.

Fœneſte. Dis-tu brai Charvonniere, que ne me le diſai-tu? jou leu demen fait appeller.

Cher. Voyez vous, Monſieur vous étes ſi malheureux à prendre querelle, & puis vous en feriez bien autant à un autre.

Fœneſte. Oy da oy, mais ce qui me fachoit le plus, c'eſt que j'abois deſia mau aux ourteils. Ce Givaut eſt voufon & mattois, nous abions joué force jux, entr'autres au ſoſſimet, c'eſt le plus fat ju de tous les jux, un autre, lui & moi eſtions embeloppez la teſte d'un tappi : je diſoy qu'ils m'emporteroient les ongles des coups, car par meſgarde ils frappoient ſur le bout des pieds au lieu du deſſous, & moi qui ay force cors, & qui me chauſſe à cinq punćts comme vous voyez, penſez encore ne pouvoire deviner pour ſortir.

Cher. J'euſſe bien deviné moi, c'étoit lui qui paſſoit la main par deſſous le tappi & qui cognoit les deux autres.

Fœneſte. Ha j'enten vien c'eſt à la fauſſe compenie, c'eſt le ju de la paix de Lodun. s'ils me l'euſſent nommai enſi, je n'y euſſe pas entré. O vien, il m'en ſoubien-

dra du saussimet *, & m'en ressentirai.

CHER. Et dite-moi, n'avez point senti les deux genoux, où vous alliez les yeux bandez pour empoigner l'escu.

Fœneste. Il y aboit vien à rire : car nous ne le poubions saisir.

CHER. Ventre de loup ces deux genoux étoient les fesses d'un lacquais où vous fistes tant trevirer la piece avec la langue, & la poussiez en un vilain pertuis.

Fœneste. Habalisque *, comme disent les Provençaux de toute la Xentonge, je disoi que c'estoient les genoux de ce bilen qui puoient : car pour bous dire j'ai le sentiment bon.

Enay. Il y a dequoi s'en ressentir : mais c'est en jeu.

Fœneste. Nous passasmes vien le temps estant là dedans. Tous les dimanches il fait benir tous ses bailets pour jouër abec lui.

Enay. Nous en eussions fait autant ce soir qui est dimanche, sans la peine que vous preniez pour me convertir, nous y sommes entrez trop avant, mais vous l'avez voulu.

Fœneste. Estrade, dittes là vas que Monsur demande ses yens pour jouër come de coustume, boyez bous je m'esvatterai abec mes bailets come les Princes font abec nous autres : & cependant qu'ils bien-

Saussimet] Sot s'y met, *s'entend sous le tapis, comme avoit fait le Baron.*

Harbalisque] *Fi, au Diable.*

dront je ne me puis tenir de bous dire que si bous abiez bu les miracles qui se font en plusieurs liux, & sur tout aux Hardilieres *, bous seriez comberti.

Enay. Comme quoi, Monsieur.

Aux Hardilieres] *A Notre-Dame des Ardilieres, fameux pelerinage près de Saumur.*

CHAPITRE V.

De Marthe la demoniaque, & autres miracles.

Fœneste. J'Y estois quand Marthe la demoniaque y fut amenée, il faisoit furiux de la boir.

Enay. Que lui fit l'Eveque d'Angers?

Fœneste. J'entens vien ce que bous boulez dire, mais le Clergé fut contre l'Ebesque. Estoit-ce vien fait à un Prelat quant le Capucin lui dist qu'il touchast Marthe aux jarret de la braye croix, il la toucha de sa clef: Et puis estoit-ce fait en von Pasteur au lieu de lui lire de l'Ebangile, lui dire un Epigrame de Martial.

Enay. J'ai oui dire qu'elle fit gambades à ses deux épreuves.

Fœneste. Je croi vien, & je bous payerai de raison: Les Diavles de Marthe qui estoient Velzevut & Ascallot, come ils sceurent vien dire au Conseiller Matras qui les interroguoit en Grec, estoent l'un trop praube & l'autre trop jeune pour aboir estudié.

Enay. Je voi bien l'Enfer multiplié, & ils alloient ensemble un jeune & un vieux, comme font les Prescheurs : Avez-vous sceu ce qu'en ordonna la Cour? car Rappin qui la ramena en garde à ses parens me l'a conté.

Fœneste. Si Pere Gontier fust esté creu, la Cour fust esté excommuniée : Bous abez veau dire, il se fait de grands miracles à Saumur : N'est-ce pas une velle chause du Seryent Mayour qui emboya son chebal en boyage pource qu'il perdoit les yeux? son chebal fut gueri, & lui debint abeugle.

Enay. Le conte dit que huit jours aprés il vid entrer un Eveque & lui tourna l'eschine, que Dieu l'abandonna à faire la fausse monnoie quatre ou cinq ans durans, dont il fut pendu à Thouars.

Fœneste. Peut-estre qu'il se combertit & fit le boyage comme son chebal, mais encores si bous y abez esté, il faut que bous confessiez que les voiteux y ont laissé un amas de vourdes plus haut que le planchai de cette salle.

Enay. Je vous rembourserai du Sonnet que vous m'avez donné après disné par un epigramme qu'un escolier de Saulmur m'a donné pour respondre à vostre question.

Que dittes-vous, disoit n'agueres
Le bon Curé des Ardilieres,
Des miracles qu'on fait ceans
A la barbe des mescreans?
Je responds qu'ils sont invisibles.

Vous estes, dit l'autre, terribles,
Si vous ouvrez encor les yeux,
Si vos oreilles ne sont sourdes,
Tant de bourdes de ces boiteux
Qu'en dittes-vous? Ce sont des bourdes.

CHAPITRE VI.

Miracles de la Rochelle, de sainte Leurine, du saint homme de Billouet, & de la mer rouge.

Fœneste. BOila qui est vien meschant, je bous prie de me le faire escrire.

Ænay. Vous l'aurez, & avec lui un qui est en même page, c'est du Curé de la Rochelle qui avoit empli une garce, instruite à faire la demoniaque: mais l'incredulité des Rochelois ne lui permirent pas de faire miracle, & voici ce qu'ils en disent.

Nostre Curé la bailla belle
Aux Huguenots de la Rochelle,
Il mit un Diable dans un corps
Et lui-mesme le mit dehors.
Elle desfiguroit sa face,
Faisoit grimace sur grimace:
Et pour miracle plus nouveau
Trouva bien la feve au gasteau:
Nul ne peut guerir cette garce
Sinon le Curé, c'estoit parce
Que pour chasser tels ennemis,
Il faut celui qui les a mis.

Un Rochelois m'a donné cela, l'autre me fut donné sur le lieu comme je m'y pourmenois pour demander un miracle qui fût vrai & vraiement miracle, je les ai tous trouvez invisibles, & c'est le point où je m'accorde avec vous pour demander le parestre. Nous avons veu force gens gagez pour contrefaire les aveugles & les boiteux, comme le marechal de Niort, qui alla le cul dans un plateau trois mois, pour contrefaire le malade, & le gueri à propos sur la confiance que la perquisition de telle chose est malaisée. L'Eveque de Xaintes a fait un trait de bon Pasteur: quatre gueux ayant contrefait les aveugles, allerent prescher leur guerison par une source nouvellement trouvée à Sainte Lurine près Archiac *: le miracle print si bien feu que des paroisses de six lieuës environ, on y porta en deux mois près de deux mille charretées de pierres, l'Eveque alla sur le lieu & ayant fait enqueste, contraignit chacun de remporter sa pierre. Le Cardinal de Lorraine l'eût anathematisé: car il voulut faire mourir Fervaques pour avoir ruiné le Prêtre Billouët *.

Sainte Lurine près Archiac] *Sainte* Leurine, *ou, comme on lit dans le Supplement au Traité des Aides*†, *Sainte* Lenrine *est une Paroisse de la Châtellenie d'Archiac élection de Xaintes.*

† Par. 1643. p. 312.

Le Prêtre de Billouët] *Pierre Bisson demeurant à Belovet près d'Orbec à quatre lieues de Caën. L'histoire de ce fourbe a été inserée dans l'Apol. d'Herodote pag.* 610. & *suiv. de l'édition que fit*

Fœneste. Coment cela.

Enay. Ce Prêtre étoit Lorrain, excellent radoubeur, il racoutroit plusieurs estropiez dans le païs: il faisoit venir des aveugles & des boiteux à sa poste, aux autres qu'il ne connoissoit point, il leur disoit que la volonté d'être gueri, croire l'être & le dire étoient le commencement de guerison: il dressa une loge auprés d'une Chapelle ruinée qui fust en deux ans & demi accompagnée d'une bourgade de six à sept vingt maisons, où il y avoit quarante bonnes hosteleries: tous les Princes du Royaume & plusieurs étrangers y vindrent, enfin comme il instruisoit une garce à faire la demoniaque pour la Pentecôte, Fervaque & la Lausiere la débaucherent, & lui ayant tout fait confesser entre les mains de la Justice d'Orbec, la bourgade que j'avois veuë en sa grandeur fut rasée en deux jours. Le Cardinal disoit qu'il ne falloit pas ruiner les fraudes pies; ce sont telles impostures qui firent declarer Berne * par le miracle des Jacobins,

de ce livre Guill. des Maretes l'an 1572. † *& c'est de là ou de celle de 1580 que la prise d'Aubigné qui l'avoit deja fait entrer dans la Confession de Sanci.* *

† Mem. de litterar. to. 1. p. 42.

*L. 1. ch. 6.

Qui firent declarer Berne] *En 1509. Il y a de l'année même deux Relations de ceci, l'une en Latin, l'autre en Alemand, celle-ci avec des figures, & la premiere sous ce titre:* De quatuor Hæresiarchis Ordinis Prædicatorum de Observantia nuncupatorum, apud Suitenses in civitate Bernensi combustis. Anno Christi M. D. IX.

& Geneve * par les enfans qu'on faisoit ressusciter sur un fourneau dans l'Autel, & des lames qui leur brûloient les nerfs de la nucque : cela ne peut servir que de couverture aux niais, & qui veulent déja être convertis, & au contraire ces villonneries * vous ostent tous les esprits qui ont quelque soin de salut, pource que jamais le mensonge n'edifia la verité.

Fœneste. Je bous dirai vien qu'il y peut aboir eu quauques tragetaires * qui ont fadegé * come cela : ne fust-ce que ces dux merciers qui mirent Nostre-Dame de la Mer-rouge en la Brenne, dans un nid de pie, & firent manger & emporter au peuple par devotion un gros chesne jusques à la racine : bous serez cause, que y'y regarderai de plus près.

Et Geneve] *Une N. D. de Grace faisoit tous ces beaux miracles dans un Couvent d'Augustins près du Pont d'Arve. Voiez Spon. Hist. de Geneve sous l'année* 1530.

Villonneries] *Tours dignes du Poëte* Villon. *fameux vaurien du* xv. *siecle.*

Tragetaires] *Joueurs de gobelets. De l'Italien* tragettateri.

Fadegé] *Badiné, fait les fars.*

CHAPITRE VII.

Divers Jeux.

Fœneste. Boila velle compenie pour youër, çà enfans, au Roy

despouillay, on aime fort d'y youer, ou vien au poirier.

Enay. Quel mélange d'affaires en la tête de ce pauvre Baron! le voila pris, & son Cherbonniere qui le garde: Vien-çà Carmagnolle, vois-tu comment ton compagnon frappe ton maistre par le derriere au lieu de le garder: c'est ainsi que quelques-uns ont gardé l'Estat: ne craint-il point qu'il s'en apperçoive?

Carm. Par ma foi Monsieur, nous avons le plus drosle de maistre, ô il n'est pas plus maistre qu'il ne faut: quand vous estes tous deux ensemble, il y en a un plus fin que l'autre; le voila delivré.

Fœneste. Ces pendarts m'ont eschaufai l'eschine, mais ye bus aboir rebanche. Or ça youons à bis-combis, ou vien à banque banquet.*

Enay. C'est une figure d'être bien & mal qui se pratique à la Cour, faites comme vous aviserez, je m'en vai voir à votre chambre.

Cher. Monsieur revenez voir à la sale si vous voulez avoir du plaisir, vos gens ont fait joüer nostre Baron à Michau, vostre valet les a laissez voir Carmagnolle & lui, leur apprenant à frapper un coup à terre entre deux, afin qu'il ne paroisse pas qu'ils voient.

Bis-combis... banque banquet] *A sauter tour à tour par dessus la tête les uns des autres.*

Enay. Ainsi nous voyons tous à nous malfaire, nul à se garder : hé là, Monsieur, vous tenez trop longtemps ce jeu debout.

Fœneste. Je ne m'en soucirois pas de rien, mais ce pendart toque tousiours d'un extrem.

CARM. Que ferai-je quand je ne voi goutte.

CHAPITRE VIII.

Dispute du Limbe.

Fœneste. OR lou diavle lou yeu & les serbiettes, tant elles sont dures ; lou passe-temps est pourtant gaillard ; mais c'est assez, ye ne pense poent qu'il n'y eust quauque vale de mousquet dans la serbiette : denouez la mienne, il n'y en a poent, y'aurai demen lou cougot * enflai : y'eusse mius fait de bous conbertir, cela me baudroit une pension & à bous une autre : à quiconque Pere Couton en proumet c'est autant de varré ; & comme il dit en preschant de la transubstantiation dés que les paraules sont dittes, c'est crac, il dedans.

Enay. Est-il Apôtre de celui qui commence ses harangues par *Dabo tibi?*

Fœneste. Que pensez-bous le credit qu'ils ont lui & ses compegnons : ils s'en bont

Lou congot] *Le chignon du con.*

aux prisons, si quauque praube condanné de boste religion se but combertir, ils le feront delibrer.

Enay. Et s'il ne le veut.

Fœneste. Ils le laissent passer.

Enay. S'il y a lieu où ils puissent trouver des gens qui ayent la volonté preparée c'est là: mais ont-ils bien en si peu de tems instruit un devoié de toute sa creance.

Fœneste. Je leur ai fait une fois compenie pour un de vas Poictou, qui s'appeloit la Combe, mais depuh il s'est descomberti; ye pris garde à tous les puncts, ils ne s'attachent qu'à la primautai du Pape, & font von marché de tous les autres: ye me faschoi qu'ils ne lui disoient rien du Purgatoire, ils me respondirent que pourbu qu'on ne touchast point aux Indulgences, touttes les questions de l'estat des ames aprés la mort estoent trop difficiles per lou commun. Je demandai à Pere Baile coment il entendoit lou passage de plusieurs mansions & du sen d'Avrahan, il me dit pour tout potaye: Lisez là dessus Sant Augustin.

Enay. Encores qu'il me fache de traiter ces matieres entre des jeux, si ne puis-je me tenir de vous dire qu'il avoit raison: car ce saint Autheur prend à tasche d'exposer ce point: disant: *Puis que ces mansions sont en la maison du Pere, quelle impieté seroit-ce qu'il y eust quelque lieu de tourment?* il conclud en ces termes contre ceux qui

veulent plus de deux lieux, ſoit pour le Purgatoire ou pour le Limbe. *Cette foi*, dit-il, *n'eſt point foi Catholique*, *& par deux fois je vous prie qu'avec vous n'habitent point ceux qui habitent en telle erreur.* Et quant au ſein d'Abraham, *Quelle brutalité de loger dans ce ſein où eſt noſtre eſperance, un fouyer & un fourneau de tourmens.* Je vous monſtrerai mot à mot ce que je vous dis ſans partir de ceans.

Fœneſte. Je bous en prie, & auſſi l'eſtranye paſſaye de Charon, & cependant ye bous prouteſte que ye bus touſiours croire lou Purgatoire & lou Limbe quoi que ce ſoit.

Enay. Voiez-vous ce grand maſſon borgne & l'autre paiſan qui eſt avec lui, ils ont quitté le jeu pour nous écouter, ils diſputent ſans ceſſe l'un contre l'autre, ſi bien que ma beſogne ne s'en fait pas mieux, ils en viennent quelquesfois aux coups, & concluent en *ferio* ſans s'entendre, & proteſtent toujours comme vous de ne ſe viré ja: leurs raiſons ne ſe connoiſſent point à la Sorbonne, & ſeroient meilleures pour la ſoirée que ce que nous diſons: je voi bien à leur mine qu'ils enragent d'en dire leur avis.

Chapitre IX.

Théologie de Clochard, & de Mathé.

Fœneste. OY, ce vorgne nous escoute vien de près; qu'en dittes vous mon compere du Limbe & du Purgatoire?

Clochard. Er-to do Picataire & do Zimbre que ve disé? y ve veil foere vittus que me fit netre menihtre y quo Crapucin de lotre semoine. Est to pa vrez que le ceau est tot d'ine piece, que disé?

Enay. C'est qu'il vous demande si le ciel n'est pas tout d'une piece.

Fœneste. Je l'entens vien, bous ai-je pas dit que y'ai demeuré à Poitiers? Oy compere, oy, ye bus vien qu'il soit tout d'une piece.

Cloch. Ve zou velé ben, le Moestre n'a que foere que ve li ajué. O ben, Erto pa vrez * que glé fat en voute.

Er-to pa vrez] *La dispute est touchant le Limbe & le Purgatoire, entre Clochard & Mathé, celui bon Catholique & l'autre Huguenot à bruler. Clochard, qui est maçon de son métier, comparant le Ciel à une voute, dit qu'il a fait toutes celles de la maison seigneuriale, où se trouve la compagnie. Or, continue-t-il, comme je ne souffrirois pas qu'au hazard de renverser le logis, vous endommageassiez la plus grande de ces voutes, pour y pratiquer des chambrettes à vôtre*

Fœneste. Oi da.

CLOCH. Et peu quo ſo diſputré d'ine voute, o l'eſt mé qui en ſé moeſtre faſou; y ai fat toute lez cave de cion, e l'y en at ine qui a tronte braſſe, & ſi avouré ve vehé veni picqué in piquataire, ou ben y grattez do zimbres pr'ou foere chere & foere treviré la moeſon, y ou endurré, feré: & netre Seigneur qui é pu gron moeſtre que vou, laſcherateil picqué do cavera pre ſoere do piquataire & do zimbres, diſé.

Fœneſte. A quin perpaux touttes ces maſſonneries?

Enay. Monſieur, faiſons lui répondre par l'autre: Avancez-vous Mathé, répondez à Clochard, il fait le ſavant.

MAT. Menſieu, agaré, y n'enten poent toutte y quellez vetille, Clochard à bea pirouetté ſen bounet dons les eilz do preſoune quant gle parle: o me ſonvent qu'ine foi ve li demondiez ſgle vou velet virebrequiné la cervelle.

CLOCH. O l'ez ma menere, mez vequi le bounet à bas.

fantaiſie à plus forte raiſon Dieu ne veut point qu'on pioche à la grande voute du Ciel, pour bâtir ni Limbe ni Purgatoire. Voila, autant que j'ai pû entendre le Poitevin de Clochard, le raiſonnement de ce payſan Huguenot, à quoi le Manan Catholique en oppoſe un autre de pareille force, après avoir proteſté, qu'encore qu'il ne puiſſe repondre aux ſubtilitez de ſon éloquent adverſaire, ſi eſt ce que, comme il ne ſe virera jà, le Baron fera fort bien de ne ſe pas virer non plus.

Mat. Agaré Messius o l'y at ine chouse, qu'y serai toutte ma vie de la Messe, & Clochart qui est in bea parlou, ne me saret gongni d'y quo cousti. Est-to pa vraiz que lez nousillers fleurissant à toutte lez netre Damme?

Cloch. Et bien pre quieu qu'é-to?

Mat. O l'est que l'Eglese ou a ben ordonni.

Cloch. Est-to pas vraiz qu'o l'at deux ons qu'o ne fit poent d'hyvert, & quette onnée encore lez nouzillers n'en poent lasché flour? vedrez-tu dire qu'o l'aret esti feste toutte l'onnie?

Mat. Ovretudi: si ne me vou zi pas viré: agaré, Mansieu le Baron, in sot avise ben ine béte, ne viré ja nen plus que mé.

Enay. Et bien Monsieur, que dites-vous de ces docteurs?

Fœneste. Je dis que l'un est ta fat que l'autre: ye boi vien que bous y passez boste tems: je suis d'accord de ne parler plus des religions, mais de la Cour & de l'Estat.

CHAPITRE X.

Amours du Baron & enchantements.

Enay. NE faisons point nos risées criminelles. Cà, parlons de Paris.

Fœneste. Qui n'est en Paris n'est pas au monde, ma praube maistresse m'attend de

de von cœur, Diu ſait ſi elle eſt en pene la praubette, ye lui ai pourtant eſcrit.

Enay. Vous avez bien fait: car encores que votre guerre ait plus épandu de vin que de ſang, ſi eſt-ce que la Rochelle eſt redoutée.

Fœneſte. Elle le fut, mais nous l'abons deſcouverte: les chauſes ne demeureront pas comme elles ſont, le Roi beut que ſes fortifications ſoient raſées: y'ai oui dire à celui qui a fait lou manifeſte * de Monſur lou Duc, que ce qui ſort des mens des revelles ſera razé; mais ce que nous tenons demeurera là, en changeant de quelque nom ſeulement.

Enay. Je crains ce que vous dittes: retournons à Paris: n'avez-vous point la copie de la lettre que vous avez envoiée?

Fœneſte. Oi braiment, ye penſe aboir le vroillart en ma pouchette.

Enay. Voyons Monſieur, des fruits de ce bel eſprit.

Fœneſte Attendez la boici, vous en rirez, ceci eſt tout vrouillé.

M*Adamiſelle* *, *enfin les aſtres & les elemens m'ont tant indiſgracié de boſte*

Lou manifeſte] *Le Manifeſte du Duc d'Epernon contre les Rochelois, au ſujet de la guerre qu'il leur fit en* 1617. † *La ſuite fit voir à quelques années de là, que celui de qui le Baron tenoit ce diſcours, étoit bien informé.*

Madamiſelle] *Et ailleurs* courteſie, *le Baron affectoit la prononciation des italiens, à qui*

† Vie d'Epernon, ſous cette année-là.

velle absence & douce memoire d'estre separé de bos veaux yeux semvlavles à une aurore plubiuse, que y abois faim de priber des champs Elisées: toutesfois il seroit une grande indiscourtaisie à bous de desouvlier boste praube esclabe. Au reste nous abons tiré la pistoulade pour l'amour boste, ayans esté soixante cabaliers vien exterminez, entre lesquels ye suis estimai pour un bius routurier de guerre, à bet prés de Tadon defier les revelles par dessus leurs murailles. Et croiez qu'il sera parlé du Baron de Fœneste en vone compenie. Je vous dirai pour noubelles que bous ne me reproucherez plus mes chebaux indomptez*, pource qu'en cette armée nous bibons sayement, n'allant poent à la desbauche*, priant Dieu, Madamiselle, qu'ainsi soit de bous. Du Camp d'auprès de la Rouchelle.*

Enay. Voila d'un haut style cela: l'amour est un étrange precepteur: Et n'avez-vous fait qu'une maitresse à Paris.

Fœneste. Quauque flongnac*, j'en fis

notre diphtongue oi *est tres-difficile à rendre. Voiez les Dial. du nouv. lang. Fr. Ital. pag. 554.*

Routurier *de guerre*] Routier, rompu *à toutes sortes de stratagemes militaires. Brant. pag. 58. de ses Dam. illustres, parlant du Cardinal de Tournon, le traite de* vieil *roturier* de prudence & de conseil.

Mes chebaux indomptez] *La suite de la letre sert ici de commentaire.*

N'allant poent à la desbauche] *Ceci est pris de la 8. des Serées de Boucher, à la periphrase près, dont use ici le Baron.*

Quauque flongnac] *Quelque sot.*

une pour espouser, la premiere, qui me fit plus de maux, que quatre Espagnols n'ont de morpions : y'estois au commencement de nuict à la porte abec violons & auvades, ye faillis à la quitter pour quauques peyrades que les courtaux de voutiques nous yetterent. Il y eut un enchantur & une fame noumée Lascotte qui me proumirent de lui amoulir lou couraye.

Enay. Et quels enchantemens avez vous veu de ces gens-là ?

Fœneste. Lascotte prenoit un enfant de trois à quatre ans, lui rascloit les ongles & les oignoit de cresme, & là dedans cet enfant bouioit, soit pour larcin ou pour murdre, l'home que l'on cherchoit.

Enay. Ne marmottoit-elle pas des oraisons à l'oreille de l'enfant.

Fœneste. Oi vien, abec une estolle sur lou col & un sierge allumai, & lou benestier là près.

Enay. L'enfant ne disoit que ce qu'elle lui grondoit dans l'oreille.

Fœneste. Et que diriez-bous de ce qu'elle me mana dans un jardin, & qu'elle me fit boir ma maistresse.

Enay. Je dis qu'elle étoit de l'autre côté de la muraille, & que vous la vites dans la reflexion de deux miroirs, dont l'un étoit demi spherique pour empêcher qu'elle n'eût les pieds en haut : je gage qu'elle vous fit un cercle, duquel vous ne deviez point sortir.

Fœneste. Oi vien, mais c'estet pourtant enchantement. Or ye bous en ai trop dit pour bous pouboir rien celer : sachez que celle que ye boulois espouser me mit à telle rage que ye boulus parler au diavle : un Italien * m'en proumit l'experiment, pourbu que ye n'eusse poent de pur : pur dis-ye, si lou pont levedis l'enfer estoit vessé, ou si y'entreprens de le petarder, ye bous irai abec un nerf de vuf faire trouter la quanaille d'enfer à mon service : il falut donc benir à la preube : la porte Sant Marceault estoit ouberte toutte nuict, pource que c'estoit l'année de la peste, nous sourtismes donc pour benir dans une petitte plenne qui est à bat de Bissextre où nous arribons sur les onze hures, mon home me redemande si y'abois poent pur. Ventre de Sant Christoli *, di-ye, ce sont les diavles qui chient de pur de me boir, & te font demander cela : ô vien, il se separe de moi & se ba pourmener près d'une hure, & puis me bint prendre par la main pour me mener dans un cercle : il aboit un coudre blanc en men abec un petit fusil, il allume de l'encens, & puch aiant

Un Italien] *Apparemment l'Enchanteur Come* Ruggeri *Florentin*, *le même à qui Bayle a donné un article.*

Sant Christoli] Christophle, *qu'en Languedoc on nomme* Christoli. *On a une traduction Françoise de Platine* de l'Honnête volupté, *à Lyon in* 4. 1505. *par Messire Desdier* Christol, *Prieur de S. Maurice près de Montpelier.*

dit, *adeste spiritus benevoli*, & quauque moutets, il me fait tourner bers l'Ourient; n'aiant rien fait de ce costé, il me tourne au Midi, où il comença par *Et ecce ego totus vester*: Et n'aiant encores rien fait de ce costé, il me dit, Ce sont les Septentrionaux à qui ceci appartient: nous faisons demi tour, & come il començoit *Agla Varcan*, ye boi come sourtir de terre un home aussi grand que nous dus l'un sur l'autre, boussu debant & derriere, de bous dire son bisage, pou cap Sant Mamoulin *, il me prend si grande frayur, regardez come mes chebux en dressent encores, ye me mets à hutte * plus biste que lou bent, ye tumvai dans des espines, & devout: courant dont sans regarder ye me precipite dans une caberne sur quauque chause qui n'estet poent trop dur, si vien que ye ne me rompis rien: à un demi clair de lune ye m'abise que y'estois dans lou charnier des pestiferez, lors ye commençai à sentir les corps, ye fis un vrabe trait pour sourtir, c'est que ye fis eschelle de dix ou douze corps, & gagne lou lougis sans me banter de rien, horsmis au Curé à qui ye fis dire une messe de S. Roch; il me bouloit faire seigner de pur de la peste, mais l'autre pur douminoit: & vien,

Sant Mamoulin] *Mommoulein*, Mom molenus.

Ye me mets à hutte] *Je gagne la* guerite, *je gagne au pié.*

ordonnas à qui dessus. *

Enay. Je dis qu'il y avoit quelque fosse ou petite muraille demi ruinée, derriere laquelle étoit couché vostre demon, & qui eut loisir de prendre ses eschasses, cependant que l'enchanteur vous tenoit la veuë devers le Midi.

Fœneste. Il aboit des yamves vien gresles, bous me faittes penser, ye boudrois tenir mes douze pistoles que y'abois consinées auparabant.

CHAPITRE XI.

Autres amours.

Enay ET bien après tant de maux eûtes vous la maitresse?

Fœneste. Sachez que je continuai encores de lui doner des auvades: y'abois trois honestes fils de bille, & un soir come nous achebions de chanter, il y aboit tout plain de loüanges, entr'autres qu'elle estoit la source de ma bie, fontaine de touttes bertus, fontaine de grace, tout par fontaine: come nous finissions ces dux vers:

Soit de douceur la fontaine
Comme tu l'és de beauté.

Me boila une terrace* pleine de pissat abec

Ordonnas à qui dessus] *Avez vous quelque chose à dire à cela?*

Terrace] *Terrine.*

quauque bilanie parmi, qui me tira du ſang de la teſte, mes compagnons ſe mirent à injures, l'un l'appella fontaine de merde, l'autre fontaine de piſſat, & nous en allons.

Enay. Et voila la cadence de l'amour.

Fœneſte. Depuis ye boulus l'aller vraber, ces couquins ſortent abec alevardes, ſi vien qu'il ſe falut retirer fort biſte : le guet nous prit, y'en fus pour mes trois yours au Chaſtelet, abec quauques patas, lou Maneſchal de Ferbaques nous tira de là. Je fis encores un autre amour pour mariage, & depuis ye n'y ai pas penſai. Les gens du Maneſchal m'accompagnoient, m'appelloient lou Marquis de Franciſcas, force honeſtes homes de la Cour me preſtoient carroſſe pour y aller, ce n'eſtoit que la fille d'un plumacier, mais elle aboit dix mille eſcus petits *, au mens diſoit ſa mere, qui pour faire ſa fille Marquiſe, me la fiança : lou malheur boulut que lou Maneſchal me deſvaucha pour aller au vordeau chez un maiſtre Thomas, il monta lou premier en la chamvre haute, & puis me fit place pour aboir ma part, cap Sant Philebert ye troubis que c'eſtet ma fiancée, you m'en alli fort penaut, & depuis n'ai penſai en mariage, encor que

Eſcus petits] *De trois francs de Bourdeaux, ou quarante-cinq ſols Tournois piece. Il faut, au reſte, que cette mere fût Gaſconne, ſi c'étoit elle, & non pas le Baron, qui exprimât de la ſorte cette dot.*

Monsur Cayer * m'eust promis de m'en amener une au montouer par enchantement.

CHAPITRE XII.

Histoire de Cayer.

Enay. ET croiez-vous que Cayer en sçût plus que les autres?

Fœneste. Ha Monsur! il m'a monstré des libres de magie compousez par lui de dus pieds de haut, il m'a fait boir dans une couque d'uf * ou il faiset lou petit home abec des germes, des mandragores, de la soie cramausie & un fu lent pour parbenir à des choses que je ne bus pas dire, il m'a monstrai les images de cire qu'il faisoit fondre tout vellement pour eschauffer le qur de la galande, & celles qu'il blessoit d'une petitte fleche pour faire perir un Prince à cent lieuës de là : qu'en poubez-bous dire?

Cayer] Pierre Victor Palma Cayer, Exministre, homme plus fou, qu'il n'étoit ou mechant, ou magicien. D'Aubigné parle souvent de lui ailleurs † & Bayle lui a donné un ample article.

† Dans la Conf. de Sanci.

Dans une couque d'uf] Gabriel. Naudé dans son Apologie des Grands Hommes accusez de magie, ch. 14 parle d'Arnauld de Villeneuve accusé par quelques-uns dans Mariana Rer. Hispanic. *liv. 4. ch. 9. d'avoir le premier essaié la generation d'un homme dans une courge. Seroit-ce quelque chose d'approchant qu'on imputeroit ici à Cayer?*

Enay. Je croi qu'il étoit enchanteur comme les autres.

Fœneste. Et quoi bous autres ne croiez bous ni Anges, ni Demons?

Enay. Nous ſerions Sadducéens, comme un heretique de ce païs, que je ne vous nommerai pas, pource qu'il a fait ſemblant de ſe repentir: l'Ecriture nous apprend qu'il y a des enchanteurs & des ſorciers: les premiers rares, teſmoin qu'un Duc de Savoye a deſpendu cent mille écus à en cercher, les autres trop frequens, au nombre deſquels je mets Cayer, qui s'étoit donné au diable par cedule ſignée de ſa main, ſtipulée de la main de l'acquereur: vous avez ouy dire ſon horrible mort, mais j'ai veu entre les mains de Monſieur Gilot la piece originaire, lors que la Cour deliberoit pour faire brûler ſon corps, ou le pendre à Monfaucon les pieds en haut; mais on trouva des Seigneurs & des Dames de ſi haute eſtoffe qui participoient à ſes horreurs, qu'on étouffa cette ordure, comme on fait aujourd'hui d'autres, qu'on eſtime être plus ſeur de faire pourrir en noſtre ſein, que de les mettre hors en evidence, & là le pareſtre n'eſt pas à propos.

Fœneſte. Eſt-il brai qu'il aboit auſſi bendu au diavle ſon beilet & ſon mulet?

Enay. C'eſt ce que je ne ſai pas bien.

Fœneſte. Il bous fit pourtant grand mal quand il bous quitta.

Enay. Il ne nous quitta pas, il fut chassé, & nous ne tenons pas à desavantage que telles gens ne peuvent durer parmi nous.

Fœneste. Le chassastes-bous pour la magie?

Enay. Il ne fut au commencement accusé que de deux livres, l'un par lequel il soustenoit que la fornication ni l'adultere n'étoient point le peché deffendu par le septiéme commandement, mais qu'il deffend seulement τὸ μοίχον χεύιεν, voulant toucher le peché d'Onam, & là dessus eut la sacrée Societé * pour ennemie: l'autre livre estoit de restablir les bourdeaux: mais sur son procès intervint l'accusation de la magie, & nous eusmes les livres qu'il avoit escrits au Teil Chauvin de tout cela: il n'est pas que vous n'aiez veu un Sonnet à sa louange qui a fort couru.

Fœneste. Je ne l'ait poent beu, ye bous prie de me le donner.

Enay. Je le sai par cœur, il y a ainsi.

Huguenaux, vous croiez qu'au doux sein de l'Eglise
Sont nourris & sauvez les fideles sans plus:
Nous disons que parmi les agneaux, les eleus,
Elle embrasse les boucs & les loups favorise.
Cayer voulut loger les putains en franchise,
Canoniser pour Saints les verolez perclus,

† Notes sur le ch. 2. du 1. l. de la Conf. de Sanci.

La sacrée Societé] *On a dit que les Jesuites avoient fait censurer par la Sorbonne la Doctrine de Cayer touchant le Purgatoire.* †

Nostre Eglise l'a pris quand vous n'en vouliez plus.
Catholique il poursuit encor son entreprise.
La paillarde le veid Martyr pour les bordeaux,
L'Avocat des putins, sindic des macquereaux,
Elle ouvre ses genoux, l'accolle tres-humaine,
Honteux, banni, puant, verolé, ladre, vert.
Huguenots, confessez que l'Eglise Romaine
Tient son giron paillard à tous venans ouvert,

Fœneste. Cet home aboit proumis au Maneschal de Ferbaques plus velles chausses du monde, & debois en estre.

CHAPITRE XIII.

Du Marechal de Fervaques, & des Clers du Palais.

Enay. COmment est-ce que le Marechal, avec qui vous avez eu tant de privauté, ne vous a avancé?

Fœneste. Oi vien privauté, oi, si vien qu'un embius, come ye contois que lui & moi abions fait quauque cause, me respond, *Etiam, nos, poma natamus.*

Enay C'est un emblême d'une maison tombée dans l'eau, là où les estrons allant à nage avec les pommes, disent ce mot, & les ruines des grands maisons font nager les excremens les plus vils avec les meilleurs fruits: cela seroit bon pour les champignons de ce temps, & non pas pour vous.

Fœneste. Si lors ye l'eusse entendu il y eusse eu de l'asne: ye recevois tousiours quauque affront abec ces Nourmans: un yor ye les ouis rire par une fenestre qu'ils me regardoient marcher par la ruë, pour bous dire ye ne marche pas en bourgeois ni en recoulé*, ye bai un pu de grabitai, trainant une yamve à la cadence de la teste, come font tous les galands homes: ces paillards en donant l'escu, depeschent dus tambours, qui prenent leur marche de ma mesure, je pensois au comencement qu'ils vattissent la garde, & ne bous mentirai pas, que come ils prenoient la pene de s'assujettir à ma desmarche, aussi abec quelque plaisir ye m'adonnois à lur cadence; je m'apperceus enfin qu'autant de ruë que ye changeois, ils en changeoient aussi: ye m'arrestai & eux aussi, ye repars, ils vattent au champ: quand ye fus vien las, ye fai ferme, & lur demande, pourquoi benez bous par tout où ye bai? eux respondent, pourquoi allez bous par tout où nous benons? pourquoi sonnez bous quand je marche? eux, pourquoi marchez bous quand nous sonnons? pourquoi ne sonnez bous plus quand ye m'arreste? eux, pourquoi bous arrestez-bous quand nous ne sonnons plus? De mesme sur la marche, à l'accord & sur l'accord à la marche: Enfin, di ye, ye boi vien que bous estes des vouffons,

Marcher en recoulé] *En* Recollet, *peut-être. Quelle est cette demarche.*

pou cap de you, you bous fendrai lou parchemin. Nous bous mettrons la caisse dans la teste, come au Curé Sant Eustache*: ye mis la men sur la poignée de l'espée, eux sur les lur: enfin le plus veau que ye puisse faire, c'est d'entrer chez un fourvissur.

Enay. Vraiment cette champisserie* n'estoit que gaillarde; j'en vis faire autant sous la hale de Nyort à un gentilhomme qui avoit un de ses bas de chausses bandé au haut de la cuisse & l'autre en courcaillet.*

Fœneste. J'estois vien de mesme, mais cela ne me separa poent: & mesmes quelques vadineries que ye receusses chez lou Maneschal, si la guerre à la huguenotte eust començai, ye lui abois promis une petite brigade de païs, ye lui eusse mené quauque huict mille harquebusiers & dux mille chebaux, force cabdets: mais ye fus irritai par d'autres biedaseries, comme un yor il firent partie en disnant une bintaine sans les beilets, de s'aller praumener dans la salle du Palais tous esperonnez à quatre

Comme au Curé de S. Eustache] *C'est qu'ici & plus bas encore il plaît à d'Aubigné de prendre pour un Curé de S. Eustache certain Curé dont les Contes mal-attribuez à Bonaventure des Periers* †, *racontent le plaisant demelé avec Maitre Jean du Pont. Mais fameux bâteleur.*

Champisserie] *On appelle de la sorte en Poitou une querelle entre gens de néant*, terræ filii, *tels que les* champignons, *qui viennent sans semer.*

En courcaillet] *Plissé comme un appeau de cailles.*

† Edit. de 1565. ch. 30.

hures, ye me mis de la partie, la taquanerie* fut qu'en montant lou degrai, les laquais outerent les esperons de lurs maistres, & les miens me demurent: quand nous fusmes dans la sale eux-mesmes m'accuserent, beci aussi-tost à mes yamves de petits Vasochiens, & moi à trucs*, pensans qu'us en fissent de mesme: les boila tous à rire, & moi offensé des pugnades que firent ces maraux, ils m'enlebirent sur lur teste, bous eussiez dit qu'ils me bouloient faire leur Roi: & patience por cela, n'eust esté que les petits me donnoient par dessous quauques foissades d'espingles: quand ye fus eschapai, ye dis tout haut, que quiconque aboit fait cela estet un sot, ce qu'ils avouerent: n'estant pas satisfait, y'appelai traitre un qui monstroit à escrimer aux payes: il me print par la men & me dit à l'oureille: Allons au prai aux Clercs, ye lui respondis de vone feiçon, Vous n'abez rien à me commander: c'est pour bous dire que ye n'estois pas sur mes armes, ye n'abois qu'une petite foi de Gentilhome*, mais aprés ye lui ai emboié lou villet, & depuch ye bai equipai come bous bouiez.

En taquanerie] *La trahison, de* taquain *qui plus-bas signifie traitre.*

A trucs] *A frapper dessus.*

Foi de Gentilhomme] *Petit couteau, tel qu'en tems de paix les Gentilshommes en portent au côté dans les villes. On l'a nommé de la sorte, parce qu'il fait* foi, *que celui-là est* Gentilhomme, *qui a droit de le porter.*

CHAPITRE XIV.

Conte de Mathé des quatres Curez.

Enay. SI vous eussiez mené la brigade promise au Marechal en Aunix pour le jour de l'entrée, vous eussiez été le bien receu.

Fœneste. A diavle ce n'estet pas la huguenotte, & puch abec cette trouppe y'eusse fait telle poussiere que nous n'eussions seu boir la bille, ni elle nous.

Enay. Voila une belle discretion : mais à propos de n'être pas sur ses armes, il arrive de grands accidents faute d'être preparé ; voiez-vous bien ce faux paisan avec ses nousilles, il lui est arrivé une avanture qui n'est pas excellente comme les vôtres de la Cour, je vous la dirois, mais il me fâche de vous faire un conte de vilage.

Fœneste. Ne laissez pas, Monsur, ils sont par fois millurs.

Enay. Ce compagnon est un macquereau de village, il entreprit tout à la fois quatre Curez & leurs quatre chambrieres, à chacun des Curez il dit : Que voulez-vous faire de cette vilenne salaude, cette esdentée, je vous en veux donner une propre & honeste, & dit aussi à chacune des garces : Que veux-tu faire avec ce vieux pourri, verolé, qui n'en peut plus,

je te veux donner un maiſtre qui fait bonne chere, tu es encores jolie. Tous les huit aiant promis un preſent, il fit mettre les manches rouges aux quatre chambrieres, & adimancher les quatre Curez, & changea tout ſans ſortir des huit, & en eut un manteau, un chapeau & cinq piſtoles; donnant pourtant ordre que la moins vilenne fuſt à ſon proche voiſin. Un ſoir il lui faiſoit l'amour par la feneſtre en l'abſence du Curé, & n'aiant pu faire ouvrir la porte par promeſſe: enfin il la menaça que ſi elle ne lui ouvroit il emmeneroit le gorret, & s'en met en devoir, & Magdelene de crier aux voleurs, voila le compagnon à la fuite. Le Curé de retour, la fidelle ne faillit pas de lui dire dans le lict, qu'il y a des perſonnes qui font bonne mine aux perſonnes; que ſi les perſonnes ſavoient la fidelité d'une pauvre perſonne, qu'on ne penſeroit pas: il falut enfin qu'elle nommât le ribaut, & qu'elle lui donnât aſſignation au lendemain au ſoir, que Mr. le Curé fit ſemblant d'être aux champs, cette entrepriſe faite ſur d'autres, de mêmes qu'ils avoient leuës en Bocace. Mathé ne faillit pas à l'aſſignation ſur les onze heures: le malheur fut que le Curé ne ſe trouva pas ſur ſes armes non plus que vous; il ſe ſouvint pourtant d'une arbaleſte dont ſon valet, lors en Limouſin, alloit quelquesfois tirer aux garennes du Fié, il demande à Magdelene,

où

où est l'arbaleste ? Je l'ai, dit-elle, fait bander après disné, il l'a falut aller querir sans chandelle de peur que Mathé ne vid le feu à travers la porte, c'estoit une arbaleste à rats que cette vieille apporta au penart, lui monstrant comme il le faloit desbander : là-dessus il fit ouvrir la porte, il met le doigt au pertuis en delaschant, ce fut à crier à plenne teste, & Mathé à se sauver, & aux voisins, qui accoururent au scandale, à deviner qui tenoit ce pauvre homme.

CHAPITRE XV.

Theologie de Surgeres, querelle du Baron.

Fœneste. BOila vone histoire de bilaye, toucque la men crouquant, ye suis ton camerade d'abantures amouruses. A l'autre biage que ye fis à Surgeres, ye me fis traitter de quauque mau de Paris, ye fus esmeu de debotion, & par le conseil de la Dame du liu, qui me fit present de l'argument imbincivle de son paire, y'allai à Sant Rigoumé de Maillezais.

Enay. Ne passons pas sans voir cet argument invincible.

Fœneste. Je le garde cherement, car il a rendu muets tous bos Ministres ; toutesfois un yune home de Maillezais y mit au bas quatre mouts en Grecs, tenez bela le tout.

Enay. Je voi bien ὀδιαλέκτεον ταῖς μεταφοραῖς, il dit vrai, & votre Sorbonne dit, que *Theologia allegorica, non est argumentativa*.

Fœneste. Cap Sant Arnaut trop en sabez per esta Notari : après les ceremounies faites ye m'accoustai de la chamvriere d'un Moine, qui me donna assignation dans le cavinet d'un grand jardin ; il me falut passer sur un pont, ye me troubai cap vas & pés en sus * dans lou conibert * : ils disent que Sant Rigoumé guerit de la coulique, mais pour cette hure il m'en vailla la malausie. * Je ne me soubenoi pas de l'escrimur que ye bous ai contai qui m'aboit appellai, par lou villet que ye lui enbouiai, ye lui donnai assignation à demie lieuë hors des fauxbourgs à l'endret du clocher sante Genebiebe, ye n'abois garde de prendre lou costai de Vissestre de pur de la pur que y'eus de l'enchantement, ye m'en allai aux pierrieres de Baugirard, où quauquefois ye me mettois à coubert de la vize, ye ne sai pas si lou galland se pourmena longtems : mais

Cap vas & pes en sus] *Cu sur tête.*

Conibert] *A la page suivant on lit* conniver; *& au ch. 5. du 3. livre il est parlé des* conniverts *où se perdoient les Exploits & les Cedules des Sergens qui venoient pour executer le Seigneur de la Roche-Boisseau. Ce devoit être de ces petits fossez dont à la campagne on entoure les jardins.*

Il m'en vailla la malausie] *Il m'en donna le mal.*

pour ſe banger il me donna aſſignation, comme la Cour eſtoit à Moulens, pour nous vattre au grand jardin, en penſant aller à lui, ye me ronce dans l'autre connibier. C'eſt grand cas quand dux opiniaſtres ſont enſemvle, ils ne bulent rien laiſſer aller: Lou Maneſchal de Viron, y'entens lou dernier, eſtant à Chevoutonne, m'accorda une querelle abec un auvereau de là près, nous fuſmes ſur lou pré, je m'arreſtai ſur un petit tuquet plus haut pour boir au loin de pur de ſupercherie, lui qui eſtoit au pré me dit que ye deſcende, moi lui dis qu'il monte, biens à moi diſoit l'un, biens à moi diſoit l'autre, chacun bouloit garder ſon haunur; nous fuſmes ſi long-temps ſur lou monte ça haut & ſur lou deſcend ça vas, que lou Mounier & ſa femme ſe mirent entre dux.

Enay. C'eſt bien fait d'aviſer aux ſupercheries; eſt-il poſſible qu'en tant de querelles, il ne vous en ſoit point arrivé une.

CHAPITRE XVI.

Combat de Corbineau.

Fœneſte. POubez dire, c'eſt ce qui fait que ye n'y bai plus à la deſvandade: il n'y a pas un mois j'eſtois lougé à noſtre Dame à Xentes, il abint qu'eſtant un pu deſtrempé du bentre ye met-

tois au soir le cul à la fenestre; un fadas de seryent nommé Corvineau, dans la porte duquel alloent quauques ourdures, m'aiant menacé auparabant, m'espia si à perpaux, que lui & sa femme me tirerent tout d'un temps lui une pistoulade sans valle & sa femme une ceringade qui m'emplit chausses & perpunt de sang; ye m'escrie à la lumiere, y'us lou varbier, qui aiant accommodé son premier appareil, me laba toutte la region dau darré à veau bin vlanc tiede, & puch ne troubant rien me boulut quereller, me pourta lou pung près lou bisage, me disant qu'il n'estoit poent beilet d'estubes, mais Chirurgien des vandes, & que ye lui ferois raison; c'estoit un grand paillard haville home & y'en estois en pene: mais ye seus par les voisins la veste qui aboit fait lou dommage, c'estet ce Corvineau, dont, pource qu'il estet estropié d'un vras & d'une yambe, ye l'appelai à chebal au pré lou Roi: le Courdelier à qui ye me confessai abant aller au comvat, me dit gouguetes de ce paillard, & me le despeignit come le fraudeur des ruses que bous boiez en Amadis: il se troube donc à l'assignation, dit qu'il me bouloit bisiter, de crainte que y'eusse cuirasse, que fit lou despouderat *? il mit vas la vride de mon roussi, & de mesme temps lui done de la vourde * sur veau nez

Lou despouderat] *L'*impotent, *l'estropié.*

De la vourde] *De la bequille.*

pour lui faire tourner la teste, ye mis l'espée à la men pensant lui doner un pic par dessus l'espaule; il pare de la vourde & tourne à pics sur moi, boila mon chebal dans lou fauxbourg des Dames: noutez que c'estet un yor de marché, où il y aboit force cabales, boila mon diavle après; le bilen me suiboit tousiours à pics & foissades abec sa vourde: en chemin se troube lou praube Chanoine Roi qui alloit à Therac, cette meschante veste lui mit les jamves sur les espaules & embesse * sa yument; boila lou puble à rire, & mon Corvineau me boiant assez envesongné, me dit: Faittes, faittes & bous en benez encor lou pis fut des pitaux qui à velles peyrades, & vastons bolants, bouloyent separer le chebal, & la yument, dont y'eus par l'eschine force trucs, & vastonades, ce que je ne pris pas au poent d'haunur, car ce n'estoit pas à bon escient; d'aillurs force canailles qui chantoient au tour de moi *Jehan foutaquin* *, que boulez bous ye ne peux pas tous les appeller en duel. J'ouvlie à dire comme il me poursuiboit qu'il crioit bictoire: ye n'eus patience de tout le monde que ye ne fusse appoenté: lou Maire qui faiset l'accord, havile ho-

Embesse] *Enfile.*

Jean foutaquin] Jean foutaquin turelurelure, *est le refrain d'une chanson, au feuillet* 111. *b. de la 2. partie de la traduction Françoise du livre de la Lesine. Par.* 1604.

me, m'alegue ſon eſtropiement, que y'eſtois demuré lou dernier ſur le lieu, & qu'enfin s'il eſtoit moi il ſe contenteroit, ye fus donc prié d'ouvlier.

Enay. Je croi que ſi euſt-il fait s'il euſt été vous-mêmes: mais pour le conte je vous prie ne me priez pas de l'oublier, & en tout je dis que voila une notable ſupercherie, & ſi n'eſt point faite à la Cour.

CHAPITRE XVII.

Enchantemens à la Cour ſur les amours du Baron.

Fœneſte. JE bis raconter dans la chamvre du Roi une querelle ſemvlavle & un beau prouceder, ye boudrois aboir doné cent piſtoles de la coupie: c'eſt l'excellence de la Cour oſtez en les Dames, les duels & les balets, ye ne voudrois pas bibre: là & aux champs y'ai touſiours troubé forces embius à ma fortune. Mais pour laiſſer là lou bilage, ye bous dirai que ye m'accouſtai d'un Courtiſan qui s'appelloit Sant Phelix, home vien benu chez tous les Princes & Princeſſes; cettui-ci m'ayant oui faire cas des enchantemens, me dit qu'il en ſaboit plus que Coſme *, Cæſar *, lou petit Preſtre, lou Curé

Coſme] *Le même dont il a été parlé ci-deſſus, liv. 2. ch. 10.*

Cæſar] *Nom de guerre de Jean du Chaſtel fameux Affronteur. Voiez le Merc. Franç. tom. 4. ſous l'année 1615.*

Sant Saturnin, que Messire Louys de Marseille*, qui aboit tant consacré de crapaux, couché abec six bingts bierges par enchantement, mangé tant d'housties de nabeaux; qu'il en saboit encores plus que ces dux Prestres, de qui bous boyez les proucès imprimez, & que sans tant de mysteres si ye boulois, il me meneroit en une vone compenie, où il passoit les soirées, sans que ye fusse bu: pour m'assurer davantage, il me gagna un laqués qui s'appelloit Vulpin, il me fit mettre mon manteau à l'enbers & mon chappeau la gule en sus, prendre de chaque men de la cendre, yetter de l'une en vas, de l'autre en haut en disant, *tassius ei**, cela dit y'entre dans la chamvre où estoient ses beilets & le mien, un d'ux me tocque bentre contre bentre, mon laqués me done d'un tros per l'os de la yamve*, ainsi assuré ye m'en bois abec mon home chez une Duchesse, là où une fille de chamvre qui empesoit, me vrida lou nas d'une*confu-

Louis de Marseille] *Louis Gaufridi Prêtre brulé comme Magicien, par Arrêt du Parlement d'Aix en Avril* 1611. † *Son Procès imprimé fait un gros in octavo, où on voit des Demons deposer contre l'accusé.*

Tassius ei] *Plus bas* te vo fel sarvaut, *&* *plus bas encore*, te ouf el jar vai *Lisant de la droite à la gauche, on aura la clé de tout ce beau grimoire.*

Tros *per l'os de la yamve*] *Me heurte à l'os de la jambe.*

Confusion] *Fraise à confusion.*

†Mere. Fr. sous cette année-là.

ſion par meſgarde, & moi de ſouſ-rire: le yor d'après il m'y mena en chebal, toutes les Dames fuioient & ſe cachoent ſous les licts, parce qu'il me faiſoit ruer, mais quant Sant Phelis bit que les beilets benoient à l'alarme avec fourches, chamvrieres abec nerfs de vuf, il me mene entre dux portes, me remet lou mantel & lou chapeau, boila la paix faite. Un autre yor il me mene en lion, & un autre en aſne, & me menoit par l'oureille, & puch quand ye fus debenu amourux de la Dame, il me changea un yor en eſcaveau, ſurquoi Ferbaques s'aſſioit près d'elle; le rivaut me fit ploier les rens en ſe laiſſant choir ſur moi, & prit plaiſir d'entendre de lurs amours, par fois ils diſoent mal du praube Varon de Fœneſte: enfin mon Goubernur s'abiſant que les yamves de l'eſcabeau plioient, & ſuoit à groſſes gouttes, il s'en bint dire au Maneſchal; Si bous boulez eſtre au coucher du Roi il eſt temps, enſi il me delibra d'un peſant fardeau. Quand nous euſmes enſi pluſieurs fois fait de les noſtres, il s'abiſa d'un veau plaiſir: un ſoir il me mena vien beſtu, & quand ye fus dans la ſalle, tout lou monde me prenoit pour nud, & me changea les mots, me faiſant dire au lieu des premiers, *te vo fel ſarvaut*. Les yunes Dames s'eſtonoient, ſe cachoient, les bieilles & les beilets prenoient des centures, alors il me ſaube dans la gerderove, & monſtra

que c'estoit par enchantement. En nous retirant au soir ye m'abise d'un vrabe trait: cette Dame di-ye me met la men sur les chausses en debisant, ne me sauriez-bous mener là dedans tout nud, & que ye semvlasse vien bestu? Autant fassible l'un come l'autre, dit mon home. Le soir du lendemen benu, il me mene dans une petite garderove, & là m'aida à despouiller; quand y'eus osté la chemise y'eus quauque apprehension, me soubenant le soir auparabant que les Dames m'aboient dit: Ne benez plus ensi tout nud, on bous descouplera des fouëtteurs; ye dis à Sant Phelis à l'oureille, ye me troube moi-mesme tout nud, lui me replique en coulere, Et où est l'haunur? hé depuis quand la pur au Baron de Fœneste? ce fut assez dit, ye saute en la salle comme un lion; & Dames & filles à gagner la porte du jardin: noutez que le meschant Sant Phelis bouloit aboir son plaisir de tous, tellement qu'ils n'estoient poent abertis: tout lou mal que y'eus, fut une bieille Damoiselle & une fame à chaperon & dux petits payes qui aboient quauques centures & quauque vusc, aprés quauques essuyades, ye gagne la garderove où ye m'enfermai: l'excuse de l'architecte fut, que nous avions failli aux mouts, qui estoient *te vo fel jar vai.*

Enay. Tous Magiciens sont sujets à faire des fautes, car le diable est trom-

peur: Je ne m'étonne pas si vous dittes que qui n'est à Paris, n'est en nul lieu, vous n'eussiez pas trouvé ce plaisir aux villages: le profit de votre histoire est sur ce mot: *Ou est l'honneur?* C'est une resolution qui mene les gens aux coups, non pas seulement de ceinture & de busc, mais au gibet & à l'échaffaut: j'en sai qui ont pris la verole par honneur, & à ce propos je vous veux remboutcer d'un conte empour les vôtres, duquel le mot pour rire est cet honneur; seulement vous veux je faire souvenir que l'Estre & le Parestre tomberent d'accord en votre accident.

Fœneste. Tant y a bouyant qu'on me faiset la guerre au Loubre de ces foulies, ye m'en bins de despit en cette expedition: mais ayons donc boste conte.

CHAPITRE XVIII.

Avanture sur Brilbaut, & sur le mot, où est l'honneur?

Eany. LE Roi de Navarre étant lors à Agen, avoit promis à une vieille maquerelle nommée Marroquin*, de lui donner une nuitée de sa Majesté, pourveu qu'elle lui livrât une de ses belles sœurs: la vilenne avoit quelque verole & la peau grenée, dont elle avoit eu

Marroquin] Voiez la Conf. de Sanci liv. 1. ch. 5.

ce nom: un ſoir que ce Prince ſe déroboit par l'écurie avec le Sieur de Duras & quelques autres, & Peroton qui portoit l'échelle, un jeune rouſſeau qui s'appelloit Brilbaut * toujours brillant, ſe faiſant de fête, quoi que ſouvent repouſſé, ſe mit de la compagnie, mal venu du commencement: mais quand l'eſcalade fut poſée à la feneſtre, il prit un mal de cœur au Roi en penſant aux boutons qui ſervoient de poinçons à la Nymphe; il ſe repentit donc d'achepter ſi cher un repenti, il ſe tourne à Brilbaut, lui demande s'il étoit ſon ſerviteur, l'autre ayant proteſté: Allez, dit-il, pour moi & revenez ſans parler: Ja n'avienne, dit Brilbaut, que je me mette en la place de mon maiſtre: Le Roi adjoute, c'eſt manque de courage, où eſt l'honneur? ſi vous en avez, vous ferez ce que je commande: quand le Paladin veid qu'il y alloit de la reputation, il ſaute en l'échelle comme vous fiſtes en la ſalle, trouve la feneſtre ouverte, il entre & va au lict, où il fut receu avec harangues baſſes & baiſers: il voulut bien executer tout ha-

Brilbaut] *Les Additions aux Memoires de Caſtelnau tom. 2. pag.* 103. *parlent d'un Jean Baptiſte de la Châtre Sieur de* Brillebaut, *qui avoit épouſé Gabrielle Lamy. Seroit ce le même que par alluſion à ſon nom, d'Aubigné repreſente plus bas comme* toujours *brillant* & ſe faiſant de fête?

billé: mais la Dame dit, que ce n'étoit pas fait en Prince: elle donc le deschausse & lui oste le propoint: entre les linceux la courtisane voulut du preambule: Quoi, Sire, ne saurai ye aboir une parole d'un Prince qui fait tant d'haunur à une praube Damiselle. Tant fut pressé le muet qu'il falut dire à l'oreille, parlez bas, je ne suis pas le Roi: Que diavle estes bous donc, lui respond elle? il n'eut pas sitost respondu Bribaut, que la voila crier à pleine teste, Bous es Brilbaut? bous es lou diavle, au murdre, aux bolurs, & puis elle court à la fenestre crier à l'arme, arme, arme: elle void que les autres avoient laissé l'échelle, elle avance le bras pour la renverser, & n'y pouvant toucher, se mit à crier arme plus que jamais. L'amant avantureux entendit en la chambre du dessus remuer deux Capitaines freres de la diablesse: durant qu'elle travailloit à l'échelle il gagna la porte de la chambre, puis une galerie, saute dans la bassecourt, passe par dessus un puits & dans le jardin d'un Conseiller, où étoit logé le Sieur de Frontenac, qui lors étoit avec le Roi: en esjambant pardessus une treille, le compagnon tombe entre des branches, la chemise troussée sous les esselles, les bras enveloppez dedans; le voila pendu sans se pouvoir despetrer: en cette posture il entend toute la ville en rumeur, criant aux armes, dixhuit ou vingt tambours

par les ruës, les trompettes & les cloches: il ne se debattoit plus pour se depestrer quand les vallets du Sieur de Frontenac courent par dessous la treille porter les armes à leur maistre: le premier donne du mourre de la salade dans une cuisse & de la creste dans les genitoires du fantosme, & tombe en arriere du coup, celui d'après voyant cela blanc en l'air & son compagnon à bas, se met à crier: *Avete omnes spiritus.* Mais le pendu répondit, hé mes amis ayez pitié de moi! à cette parole les deux coquins se resolurent de le prendre, il ajouta: Ne me montrez à personne & je vous ferai un present; alors ils crurent que c'étoit un des traitres dont venoit l'alarme, si le menerent prisonnier sur sa foi dans un coin de l'estable, lui donnant pour le couvrir un caparasson bleu bandé de blanc & de jaune. Le prisonnier ne sachant comment appaiser toutes choses, les prie de ne s'émouvoir point, les asseure que ce n'étoit rien, qu'il racommoderoit tout, que ce n'étoit pas à lui à monter à l'échelle, qu'il avoit été trompé: aiant oui ces propos un valet de chiens, picque à la chambre du Roi assurer qu'ils avoient pris un prisonnier qui étoit un des principaux de l'entreprise. Le Roi commençoit à soupçonner qu'au même temps de la folie fust arrivé quelqu'autre chose, quand le cadet de Frontenac,

qui avoit porté de la lumiere à l'estable, vint avertir que c'étoit Brilbaut, qu'il l'avoit connu sans être découvert. Quand la nuit & l'alarme furent passées, le Roi voulut avoir la gloire de delivrer le prisonnier, s'en va avec joyeuse compagnie à l'estable respondre de sa rançon aux vallets, & l'emmenerent tout boiteux, la téte passée dans la testiere du caparaçon, dont Peroton portoit la queuë parce qu'il étoit trop long, & ainsi le menerent dans la chambre du Roi, où il fut receu honorablement, tout le monde criant : Vivre l'honneur & l'amour ensemble. Rien ne fâcha tant Brilbaut qu'un pennache du mulet de Frontenac que ces coquins lui avoient attaché par derriere.

Fœneste. Boila le plus veau conte que y'ai jamais entendu, est-il possivle qu'il soit ensi arribai ?

CHAPITRE XIX.

Sur l'Estre, & Parestre, le coucher du Baron.

Enay. Nous avons au commencement protesté de bourdes vrayes, nous n'avons rien dit en tout nostre discours qui ne soit arrivé, seulement avons nous attribué à un même ce qui appartient à plusieurs. Le profit de tout

nostre discours est, qu'il y a six choses, desquelles il est dangereux de prendre le Parestre pour l'Estre : Le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du Roi ou de la patrie, & la religion. Vous perdites vostre argent, quand vous pensiez gagner : vos voluptez de Paris vous ont donné des maladies : vostre ami vous a fait fouëtter : l'honneur battre & mépriser : les deux derniers points sont de plus haute consequence, aussi en est la tromperie plus dangereuse : car ceux qui font parestre desirer le bien public, le desirent, mais pour soi, & à ce propos il fut fait à Lodun quelques couplets sur les zelateurs du bien public, quelqu'un y donna cette conclusion :

Enfin chacun deteste
Les guerres, & proteste
Ne vouloir que le bien :
Chacun au bien aspire,
Chacun ce bien desire,
Et le desire sien.

S'il y a du Parestre sans être de ce côté-là, il n'y en pas moins de l'autre : mais l'abus du Parestre en la religion, qui est le dernier point, est le plus pernicieux, pource que le terme d'hypocrisie qui se peut appliquer au jeu, à l'amitié, à la guerre & au service des Grands, est plus proprement voué au fait de la religion. La condition de nos discours & l'heure qu'il est n'en permettent pas davantage, & nous

convient aller dormir : Prenez ces chandeliers vous autres : allons, Monsieur.

Fœneste. Bous me faittes grand despit, que ne dites-bous ces flambeaux? ils sont de von aryent & trop vien faicts pour bilage.

Enay. Allons Monsieur, je ne vous ai pas demandé si vous voulez un Mattras : vous estes trop de la Cour pour vouloir autre chose.

Fœneste. Cette chamvre ne sent poent trop lou bilage : boila tapisserie des Goubelins.

Enay. Bon soir Monsieur, usez privément de vostre serviteur.

Fœneste. Monsur, ye suis lou boste.

Enay. Ne faisons point le convoi de Limoges.

Fœneste. Coment?

Enay. Quelques Limousins passerent une nuict à se convoier.

Fœneste. O vien Monsur : auzits * Chervoniere, Estrade, il se faut vien garder de frotter les vottes à la tapisserie de ceans, ni de rien desrover? cap de you cet home ne se mouche pas du talon.

Cher. Encores ne savez-vous pas qu'il est, je vous le dirai à l'oreille, car il ne veut pas estre nommé, c'est N...

Fœneste O cap de you, ye m'en bai dans sa cranbe parler à lui, ye ne bus poent de perpunt, vaille lou manté : Comment, Monsur, bous ne me disiez

Auzits] *Entens-tu?*

ſiez pas qui bous eſtes, tout lou monde bous conoiſt, bous avez de ſi vones places, tant fait de ſerbices, on bous a oſté bos bieilles & noubelles penſions, bos garniſons n'ont eſté paiées il y a dux ans, on bous pille, bous qui ſauriez vien piller les autres, & bous ne boulez pas que nous parlions de l'Eſtat; y'ai appris quauque cauſe de voſte Secretari.

Enay. Je n'ai point de Secretaire, celui qui écrit ſous moi, en pourroit trop dire, & je ne me veux pas venger par paroles de ceux qui me font tort, ſachant bien endurer perte de vie & de biens de mon Roi : mais de ceux qui abuſent de ſon nom, après avoir bien enduré, je me pourrai plaindre avec efficace.

Fœneſte. Je bous bus monſtrer demen matin que ye ſai le ſecret de l'eſchoule, & bous dirai des noubelles que bous ne ſauriez bous empeſcher de repartir.

Enay. Bon ſoir Monſieur, vous vous morfondez.

Fœneſte. A Dieu ſias.

Fin du ſecond Livre.

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE I.

La vie de Fœneste à Paris.

Enay. QUe cherches-tu, mon fils? CHER. Quelques espoussettes, un miroir, une chaufferette, un manche de cuillere, du bran de froment.

Enay. Mon ami tu trouveras tout ceans, mais à quoi bon cela?

CHER. C'est à trousser la moustache, à nettoier le cuir; nostre homme est propre comme un chandelier de bois aux choses qui paressent, pour le reste je lui ai vu mettre tout son argent en une fraise à grand dantelle blanchie en Flandre, que sa chemise étant pourrie sur lui, il n'en avoit plus du tout: quelquesfois en passant païs, il empoigne la chemise à l'esparoi, & si la vieille le void, c'est en riant, cependant il est demie heure à se frotter les dents. Un matin estant à Paris au lever de Mademoiselle Caboche, en fouil-

lant toutes ſes hardes de nuit, il arriva à une boëte d'ivoire, lui demandant ce qu'il y avoit dedans, & elle ne voulant pas dire que c'étoit de la fiente d'enfant qu'elle avoit toujours pour remede à la matrice, aima mieux feindre que ce fuſt pour blanchir les dents: auſſi-tôt notre Baron l'emporte dans le degré pour s'en frotter à ſon aiſe, & elle lui ferma la porte de peur qu'il ne la batiſt.

Enay. Vraiment mon ami vous avez un honnête maître.

CHER. Il feroit bon avec lui ſi l'argent ne manquoit point, mais à tous coups faute d'or, nous ne pouvons avoir de monoie.

Enay. Si a-t-il aſſez bon equipage, trois valets de pied bien couverts.

CHER. Quand nous ſommes à Paris chacun pour ſoi & Dieu pour tout, nous nous promenons aux ſoirs avec les compagnons de la Matte*, tout le jour nous joüons au brelant, ou devant le Louvre avec les petits dez chargez, & tous les avantages de cartes dont le Baron s'eſt vanté à vous, & à quoi il ne ſait rien du tout, & puis nous lui donnons ſon droit d'Amirauté. Quand nous ſommes par païs, ſi c'eſt à la guerre nous plumons la poule ſans

Compagnons de la Matte] *Filoux*, Matois, *qui de grand* matin *ſont en campagne pour faire leurs coups. Coquillart dans ſon Monologue des Perruques.* Ribler, pomper ſoir & *matois.*

crier, nous brulons le vilage, c'est à dire que nous faisons semblant d'être fourriers: nous nous mettons de deux ou trois logis tout en un pour avoir argent des autres: nous avons toujours quelques hardes perdues que nous leur faisons payer: nous demandons du lait de truye à l'hotesse: l'un fait le mauvais, l'autre le Judas, & tout vient en partage avec les compagnons. Quand c'est en temps de paix, si nous nous mettons à l'hotellerie (ce qui n'arrive gueres souvent) nous emportons toujours quelque serviette, & s'ils n'y prenent bien garde le linceul; mais le plus souvent nous logeons par honneteté en quelque mestairie, & puis aux noblesses* par fois, & si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de fouiller l'equipage, nous faisons sauter ce que nous pouvons: mais en un lieu comme ceans, nous n'avons garde de jouer à ce jeu là, car c'est moi qui leur ai appris qui vous étiez.

Enay. Vraiment mon ami je te remercie, & comment me connoissois-tu?

Cher. J'ai porté la pique à quatre cornes* dans la compagnie du Capitaine Bourdeaux votre Sergent major; je me souviens bien quand vous pendistes de vos mains Patavast & ses quatre compagnons auprès de Barbezieux, parce qu'ils vou-

Noblesses] *Maisons de Gentilshommes, appellées de la sorte en Poitou.*

La pique à quatre corne] *La Halebarde, en langage de Grivois.*

loient que l'hotesse leur gressât l'engein de beurre: mais vous leur fistes couper la corde pourtant par le Capitaine Fonsalmois, que nous cachâmes plus de dix jours dans le bagage & au logis, pource que vous faisiez semblant de le vouloir tuer.

CHAPITRE II.

Vie de la Dame de la Coste & des Bohemiens.

Enay. VRaiment mon camarade tu me donnes des enseignes de connoissance, touche moi à la main.

CHER. Et si ai-je été nourri chez votre proche voisine, & c'est là où j'ai appris une partie de nostre façon de vivre: car en Limousin, où elle a du bien, la pauvre Noblesse ne s'en cache point, & appelle cela, apprendre à gagner: je sai galand qui a vendu quatre fois un asne, en lui coupant les oreilles à deux fois, la queuë à l'autre, & puis lui fendant les nazeaux; je vous en dirois bien d'autres, mais il faut que vous sachiez ce qui nous arriva à Massigni: ma maitresse avoit un coche de clisse*, qui n'étoit gueres suspendu que de cordes, nous avions de coutume d'arriver sur le soir à quelque grosse mestairie comme celle-là, on desnoüoit

De clisse] D'osier.

ou coupoit des cordes, voila tout renversé, c'étoit à demander un Marechal & un Charron pour racoustrer, une hotellerie, que nous savions bien & voulions bien n'y être point: à faute de cela il faloit loger avec excuses & grands regrets de l'incommodité de Madame & de son hoste: le lendemain au partir on commandoit à la Damoiselle de donner quelque écu, elle en monstroit un, en disant tout haut, que le bon homme n'étoit point si mal appris. Or il advint qu'à jour couchant, ayant fait jouer le trebuchet entre les deux mestairies de Massigni, où il ne paroissoit personne dehors à cause de la pluie, nous les trouvâmes toutes deux plaines de la compagnie de Charle-Antoine, & c'étoit lors qu'il venoit de faire un bon tour de son mestier à S. Cire; car aiant fait surprendre un des compagnons en larcin, il le falut aller pendre à un demi quart de lieue du bourg, où tout le peuple courut pour voir le passe-temps; étant bien confessé & admonnesté, aiant baisé sa femme & ses enfans, il s'avisa d'en appeller à la petite Egypte *, à quoi il fa-

La petite Egypte] *Autrement*, *si je ne me trompe*, *la* basse Egypte, *espece de Tribunal d'Appel parmi les Bohemes*, *qui apparemment l'auront nommé de la sorte*, *comme étant rempli par des vieillards*, *issus personnellement de la basse Egypte*, *d'où cette canaille ose assurer qu'elle tire son origine. Autrefois chaque bande avoit*

lut deferer, & cependant le petit menage avoit fait un grand menage dans la bourgade, & sur tous visité le Curé admonnesteur du pacient.

Enay. Je connois bien les compagnons, ils firent dès leur à Maillezais le jour Saint Rigoumé; le Capitaine coupa la bourse du Prieur en se confessant à lui pour commencer la bonne journée: ils déroberent quarante cavales aux pelerins, leur remontrant sur le soir qu'un tel voiage se devoit faire à pied, étant le bon Saint neveu de Sainte Catherine à la mode de Bretagne, & même leur remontrant l'accident arrivé au Medecin Baumier à une procession de S. Mexant pour y avoir cheminé sur son mulet.

son Chef, qu'elle qualifioit de Duc *ou de* Comte: *mais depuis longtems ce Chef n'a titre que de* Capitaine. *Voiez Louis Guyon tom. 2. liv. 3. ch. 7. de ses Diverses Leçons.*

CHAPITRE III.

Du Theologal de Maillezais.

Enay. UN Theologal qui étoit là, aiant furieusement prêché contre les diseurs de bonne avanture, fut tellement menagé par une vieille Bohemienne, qui lui fit croire qu'il étoit ensorcelé, qu'il s'alla cacher avec elle en

ſon logis: elle fit apporter de l'eau claire, & preſenta une bague au Docteur, qui l'ayant miſe de ſa main dans le verre, & l'eau étant troublée, & depuis par l'épreuve d'une poule & d'un mouton qui mouroient ſur l'eſtomach du patient, & qu'il faloit jetter par deſſus les murailles où le petit menage attendoit: il falut venir à une offerte de treize doubles ducats, dont la vieille en donnoit un, qu'il porta * vingt-quatre heures couſus au coing de ſa chemiſe: durant ces affaires on lui crocheta le buffet, & quatre cent livres dedans; la vieille pour ſe ſauver déguiſée, prit le bas du mulet du Moine; mit la croupiere dans ſon cou, le bas ſur ſon ventre, & couvrant le tout d'une grande manteline, paſſa pour femme prête à accoucher. Le lendemain le Docteur ſe trouvant trompé monte à cheval, ce qu'il n'avoit fait il y avoit longtemps, court après les Sarraſins, les menace, Anthoine Charles lui diſoit, hé que vous eſtes bien-hurux, mon bon Signur, d'eſtre ſi bien gueri, voiez Meſſiurs comme il ſe tremouſſe, hé la belle cure que voila, la bonne femme avoit eſtudié ſix ans à Montpellier: ſi bien que le Monſieur ne fut rembourcé d'autre monnoye: Mais je vous amuſe & voſtre train n'eſt pas logé, car vous eſtes demeuré entre les deux

Qu'il porta &c.] Ceci juſqu'au mot accoucher *inclus, a été ajouté depuis l'édit. de 1619.*

mestairies ; que fistes-vous ? passastes vous outre ?

CHER. Messire Julien Curé de Boulié nous bailla courage, si bien que n'ayant peu obtenir qu'ils nous quitassent une des mestairies, nous nous meslasmes dans toute les deux : le Capitaine aiant fait défense que nul du menage ne touchât aux hardes de la bonne Dame, femme du noble Chevalier, duquel il montra des passeports en son livre. Au matin nous partismes les premiers, si bien que nous fusmes à S. Remi deux heures aprés Soleil levé : le cimetiere du lieu fut trouvé propre pour faire reveuë, & la marmaille le demanda pource que Madamoiselle de la Vessiere, la mesme qui avoit fait semblant de payer à Massigni, avoit au dernier butin caché une cuilliere qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvée dans la retraitte de son busc : là sur une belle touffe de sauge Messire Julien étendit sa robe, là dessus chacun ayant déployé son industrie, nous trouvâmes avoir gagné, quatre chandelles de roux*, un cizeau, un rossignol à crocheter, un grignon*, un

Chandelles de roux] *De cire jaune, trouvées chez le Theologal.*

Grignon] *De* critinione *fait de* cernere *en la signification de* discernere, *c'est proprement l'endroit où la meche s'est* entrouverte *par le bord.* Greve *à la même origine dans Rabelais liv.* 8. *où ce mot signifie proprement le* gras de jambe, *lequel aux jambes bien faites, est comme separé de la jambe même.*

CHAPITRE IV.

De l'Avocat Chesne-verd, & de la vente du Cimetiere.

Enay. MAturin Biraud de la Bithe avoit emploié tout son bien en procès, suivant les vaillants conseils de l'Avocat Chesne-verd de Nyort: Biraud étant contraint de quitter le païs pour ses debtes, c'est à dire d'aller demeurer en gastine, arriva un Samedi au soir chez l'Avocat tout pleureux, & après avoir jetté son chapeau par terre, il s'assit sur une selle de buée pour faire cette harangue en Poictevin: O l'é, mon moéstre, que p. ssé inet voû ne me veiré jemoez, y se vengu ve dire à Dé & à ma moéstresse que vequi, ô me fat graonzire de vrede forz le pouiz pre trez chetiz fô témeinz: Et comme Chesne-verd & sa femme l'interrompoient, il poursuit: Agaré mon moestre, y n'avez pû qu'ine ouche de quatorze boicelée, fremée de muraille de sept pé, ô fô dire qu'o l'ét ine Baronnie d'iquelle terre, à n'a chommé de vivant d'homme, les vezins y sont treignans & tenuz d'où fumi, agaré m'nami, y pensez gardé yquieu, & que pre le moens d'iquelle pece y n'arez pû fote de pouen,

méz quand ma moenagere a esté ogue morte de maléze, ma fé y ouez tout vendu, & lez besochous en papé sont iqui à l'estrille qui m'attendant pr'ou achevi. Chesne-verd prend Matelin par le bras, lui disant: He! tu m'as vendu le reste de ton bien, que je t'ai si bien payé, pourquoi t'es tu addressé à d'autres? Matelin répond: Ma fé mon moestre, ve me diciciré Jeudi quan y vou demaondi quatre fran à emprunti que ve n'aveiz pas in dené. L'Avocat, après quelques excuses, s'enquiert si le marché étoit fait de tout point, trouve que non, s'enquiert du prix & des differents, menage si bien son client qu'ils concluent à quatre cent livres contant, & cent que sur sa foi il lui devoit envoier à Bressuire: mais de peur que Matelin ne fust battu par ceux qui l'attendoient il falut faire diligemment, payer & chasser le compagnon, qui montroit avoir grand peur: encores voulut-il toucher à la main, en jurant à son patron que jamais il n'avoit fait un tel marché, & qu'il se souviendroit de lui. Le lendemain l'Avocat & sa femme, sans perdre temps, vont à Saint Remi, descendent devant l'Eglise, & puis se tenans par dessous les bras, vont à la porte du cimetiere, où étoit la foule des habitans; là ils se vont enquerir de leur acquest, lisent dans le contract les tenans

& aboutissans de leur ouche *, mettent en grand' peine la compagnie pour deviner cet heritage. Aprés demie heure de dispute, un vieillard le pouce sur la ceinture, va s'écrier : Y saiz ben oure ô l'ét avoure ; Monsieur le Bailli, pre la vretudé Matelin a esté le moestre y quiai quot, ô l'é be vraiz qugl à part en la pece, mai ô n'é grin tou son. Comment, dit l'Avocat, seroit-il bien faux vendeur ? ma fé, dit le bon-homme, ô l'é le cemetere qugl bous a vendu, ce qui fut trouvé fort vrai, & vrai le proverbe qui dit, que le diable fait des nopces, quand on trompe un Avocat.

Cher. Et où peut aller vivre ce pauvre diable ?

Enay. Il s'en alla jardinier à la Roche-Boiceau, où les Sergens ne font point d'ordure.

Cher. Comment ?

Ouche] *Et plus bas pag.* 135. les Ouſches, *surnom d'un Gentilhomme Poitevin. On appelle* Ouche *en Poitou un Jardin fermé de hayes & planté d'arbres, sous lesquels on seme ce qu'on veut. Voiez Men. Observ. sur la lang. Franç.* 2. *édit. tom.* 1. *pag.* 307.

CHAPITRE V.

De la Roche-Boisseau, & des Sergents.

Enay. LA dedans y a bien pis qu'aux nôces de Baché*, je vous en pourrois faire force contes, comme quand il frota un Sergent de glu, le mit dans de la plume, & puis les bras étendus liez à baton, avec une mitre & un écriteau portant l'*Antechrist*, au point du jour le fit lier sur son cheval, & en cet equipage l'arouta dans le grand chemin : il fit si grand peur à ceux qui le rencontroient, qu'il fut sans secours jusques à la nuit, que son cheval s'étant mit dans la hale de Maulevrier, passa par les boucheries, & le laissa pendu au crochet des veaux. Je vous dirois bien encores de tels tours, comme d'un autre Sergent qu'il apprivoisa par bonne chere, & puis ils jouërent au soir à une perdrix, deux perdrix & la caille : un Gentilhomme ayant fait le mutin fut lié avec une serviette la jambe à la quenouille du lit, & fut dit, que tous les autres jouëroient ainsi, comme fit la Roche-boiceau lui-même, mais le Sergent y étant, eut le talon disloqué d'avec le reste du pied, dont il fut boiteux tou-

Nôces de Baché] *Dans Rab. l. 4. ch. 12. & suiv.*

te sa vie, & pour cela appellé au pays le Sergent la Caille. Je ne vous dirai point les conniverts où les exploits & les cedules se perdoient, je me contenterai d'une rude malice, & qui a pourtant quelque proportion. Un Sergent de Douai * voulant prendre un adjournement à lui porter, ses parens & voisins lui raconterent comment depuis peu de jours il avoit fait faire tout le poil d'un Sergent avec des fusées, mais cettui-ci se mocqua d'eux, disant: Par la mort s'il me gratigne je le mordrai. Roche-boiceau ayant seu ces propos, voit de là à deux jours arriver son homme, le reçoit avec toute honnêteté, le fait diner, bien boire & chanter le beau pinceau *: le tapis mis il se fait donner des cizeaux, commence à s'en faire les ongles, mais ne s'y prenant pas bien, il prie le Sergent d'achever la besogne, & le met à même de si bonne grace qu'il ne l'en put refuser: cela fait Roche-boiceau * luy mon-

Douai] Doué, *petite ville de Poitou.*

Chanter le beau pinceau] *Le verre à la main. Pinceau à peindre le nez*, un bichier di vino, *dit Oudin.*

Roche boiceau] *J'ai été curieux de rechercher quelques particularitez touchant la vie de ce Gentilhomme si fameux par ses tyrannies, & voici ce que j'ai trouvé. N. de Sauvigné, la Roche-Boisseau avoit été du parti de la Ligue.* † *Il se maria trois fois, & sa seconde femme trouva d'abord en lui un mari si commode, que même, si des Religieux venoient le voir, il faloit, bon gré malgré ces bons Peres qu'ils couchassent avec Madame. Enfin pour-*

† Gr. Mez. Par. 1651. tom. 3. pag. 799. sous l'an. 1590.

montre ses doigts, en disant, Monsieur le Roy, il n'y a plus moyen que je vous puisse grafigner, vous voila en seureté, il faut que j'y sois aussi; ce fut à dire qu'il luy arracha les dents, afin que lui ne pouvant grafigner ne pût aussi être mordu.

tant soit par dégout pour cette femme, soit qu'il crût se debarrasser par là du chapeau dont il s'étoit lui-même coeffé, il avoit fait étrangler cette pauvre creature, & avoit été en 1600 condamné à mort à ce sujet, & executé, mais en effigie seulement, parce qu'on n'avoit pû le tirer de son château, situé dans le bas Anjou. La Roche-Boisseau étant mort dans ce château, après plus de vingt ans de mariage avec une troisieme femme qu'il y avoit épousée, on demande si ce troisieme mariage étoit bon, aiant été contracté par un homme mort civilement? la Cour par Arrêt du 13 Fevrier 1625 rapporté par Bouchel & dans le Journal des Audiences, le declara valable quo ad vinculum vel fœdus, *mais non tout à fait* quo ad effectus civiles, *& ainsi les conventions matrimoniales ne furent pas suivies. Voiez l'Abr. Chronol. du P. de S. Romuald sous l'année 1624.*

CHAPITRE VI.

Miracle du loup, & de l'huitre, & du pistolet avallé.

CHER. VEntre de loup je trouve qu'il y avoit de la raison par tout; mon maistre ne fut pas si heureux à Paris, que deux sergens emmenerent, lui

donnant du pommeau de la dague dans le croupion pour le faire aller: il fait toujours le brave au commencement, & puis se couëfe de sa chemise: l'autre jour à Villebois il fut battu par un soldat pour ce qu'il l'appelloit compagnon trop dédaigneusement: quand il trouve des gens qui l'écoutent à gueule bée, vous ne sauriez croire ce qu'il dit. Il contoit ces jours devant des Dames comment il avoit été prisonnier des Turcs cent lieues par delà Alep, qu'ils l'avoient pour prison enfoncé dans une pippe, & laissé en cet état sur le bord d'un grand rocher, & que là il vint un loup qui se mit à pisser à l'endroit de la bonde, par laquelle avec ce grand ongle* qu'il porte (& dites que les ongles ne servent de rien) il avoit tiré le poil de la queuë & fait un nœud de sa grand' moustache gauche, & voyez à quoi servent les grands ongles & les moustaches qu'on porte aujourd'hui: le loup se sentant pris, pour se vouloir sauver, entraine la pippe du haut en bas du rocher, la pippe se mit en canelle, & lui eut la vie sauve, pource qu'il tomba sur le loup, & le tua. Il maintenoit que les huitres, desquelles on rejettoit la coquille en la mer, se refaisoient comme auparavant, pour preuve dequoi il disoit qu'en Alexandrie, ayant mis son

Ce grand ongle] *Certain ongle que les Courtisans laissoient croître, étoit un cure oreille toujours à main, & qu'ils ne craignoient pas de perdre.*

chiffre, qui est un double si, sur une coquille, il la trouve en Brouage trois ans après. Il disoit qu'étant tombé à un certain combat dans l'estang de Congnac un brochet avoit avalé son pistolet tout bandé, & depuis le brochet pris à Cherac sur Charante avec le pistolet dans le ventre, il gagea cent pistoles, qu'il tireroit, & n'y manqua pas. Il a ces gageures de cent pistoles fort à commandement: la derniere fois que nous avons été à Escure il se mit en dispute avec un pauvre forçat qui lui demandoit un hardit*, pour savoir qui étoit le Lieutenant de Beauregard; je te gage, dit mon maitre, cent pistoles que tu as menti; le pauvre diable s'en alla sans un liard & avec le desmenti. Mais Monsieur, je ne puis oublier le conte que vous avez failli à faire du Medecin qui vouloit parestre si bon Catholique.

CHAPITRE VII.

La procession du Baumier.

Enay. JE vous entend, c'est le Medecin Baumier * de Nyort, il étoit si

Un hardit] *Monnoie de Guienne valant un liard ou trois deniers.*

Baumier de Nyort] *Voiez la Conf. de Sanci liv. 2. ch. 8. Daillé part. 3. ch. 5. de sa Repl. à Cottiby, parle d'un* Baumier *Avocat du Roy à la Rochelle en* 1663.

zelé qu'un autre bigot le priant d'assister sa mere fort huguenotte & malade à la mort, lui disant que c'étoit chose horrible de refuser secours au ventre qui l'avoit porté: Baumier répondit qu'il l'iroit voir comme sa mere, mais qu'il offenseroit sa conscience de guerir une heretique.* Un jour il étoit à S. Mexant, & comme il vouloit parestre restaurateur de l'antiquité, il lui souvint qu'on avoit autrefois fait une procession solennelle à trois lieues de la ville à un S. Silvin des bois, où les mazures ne paressoient plus, il avisa avec le Curé, que le vent après avoir été longtemps au Nord tournoit au Sud, & faisoit un chaud picquant & étouffé, marque de pluie au lendemain, & pourtant étoit bien à propos de faire une brave procession à la barbe des heretiques pour demander de l'eau: c'étoit en Juillet, & la chaleur fut si grande qu'il en évanouit, & d'autres eurent le mal de cousté, mais pauvres gens & qui ne pouvoient faire gagner le Medecin, pource que les plus

De guerir une heretique] *Par un autre scrupule, le Duc de Nemours mort à Anecy en Savoie l'an 1595 aima mieux mourir que de devoir la vie à un Medecin huguenot.* † *Rapin dans le Cath. d'Esp introduit la Mothe Serrand, ligueur des plus scelerats, refusant un jour de Vendredi un potage de la main des Huguenots, craignans qu'il n'y eût de la graisse, & protestant de souffrir plutôt la mort, que de manger souppe autre que catholique.*

† Lettr. de Paq. tom. 2. pag. 424.

apparens s'étoient retirez : d'ailleurs la populace commença à gronder de ce que Baumier étoit monté sur sa mule sans haut-de-chausses, couvert d'une grande sotane de demie ostade ou serge d'Arras, les paisans donc devisoient ainsi : M'arme ô l'é qu'o n'ia pu de devotion de peu qu'on vet à chevô : ô lét ine mule, dit l'autre, vant-eilz pâs ben bestez ô Zardilere *, & les Curez lez beaz premez? un tiers adjouste : O l'é pretan in houme mou fantaziou, gle baillit à sa famme in cotillon pre qu'il ne couchist poent ô l'é, & in otre ine robe pre qu'a ne couchist pâs soule : ô gliat in an à quiette Chandelour qu'gl m'avet priz pre le mené à Partenai, i prangui le semblé pre l'amour dô bouil *, cordi gle se faschit à mé & dit qui le menguisse pre le gron chemin, le chemin de l'Eglese Catholique & dô Pere! ma fé, si zi, ô n'é pas le pû chevochant ni le pû court, vequi m'nhoume qui s'en vet le beâ mitan, m'arme garz gle n'aguiran pâz fat ine vresenne sa mule & li qu'gle treviriau dans ine tertre

Vant-eilz pâs ben bestez ô Zardilere] *Ne sont-ils pas bien si peu devots, que d'aller en pelerinage aux Ardilliers montez les uns sur des chevaux, les autres sur des mules? D'un homme à cheval les Poitevins disent qu'il est* besté.

I prangui le semblé pre l'amour dô bouil] *Je pris le sentier pour eviter la fange du grand chemin.*

où ô ne pareſſet que lez oreille de la mule & le chappea dô moedecin, ô foguit aver dô geonz pre lez accroché d'iqui: diantre ſi zi apréz, é to quieu le chemin de l'Egleſe? j'ou avez ben oi dire à Guillemard de Chandenez, que le grond chemin charria menet tout dret en preditian. Durant ces diſcours avint que le porteur de clochettes cria le coſté & la proceſſion demeuroit; adonc Baumier, pour contenter l'infanterie, qu'il voyoit mutinée, demande les clochettes, prit au commencement la bride avec les dents, puis trouvant cela ennuieux la mit dans ſon col: la muſique ne fut pas longue, pource que la mule, née & native de Chorais, *nota*, où ils ſont tous heretiques, & elle n'aimant pas le ſon des cloches ſe mit par haut à temps & contre-temps: on crioit au Medecin de tous coſtez qu'il jettaſt les eſchiles*, *Mater Dei*, je n'en ferai rien, diſoit-il, car elles ſont baptiſées: tout le monde court pour empoigner la bride, & le bruit échauffa ſi bien la mule, qu'elle paſſa ſur le ventre à la proceſſion, & comme ſi elle euſt eu taon au cul, s'enfuit dans les bois; le cavaleris voulut empoigner une des rennes, le malheur fut qu'il donna d'une des eſchiles ſur l'œil de la beſte, & en gardant la ſyſtole & diaſtole*, il ſe donna de l'autre par le

Les eſchiles] *Les clochettes.*

La ſyſtole & diaſtole] *Le branle & le contrebranle.*

front, de ce coup la mule fit deux cent pas toujours le cul en haut, & au bout de cela le Medecin mit le nez à terre, le pied passé dans un estrier, & si fit encores quelque chemin trainé à l'escorche cul, la sotane & la chemise autour de sa tête; je ne sai s'il appella S. Silvin à son aide, mais bien lui prit que l'estriviere étoit petacée d'éguillettes, dont l'estrier lui demeura dans le pied. Le Curé & les plus charitables de la procession se mirent à les chercher jusques à deux heures de nuit, & enfin la lune étant levée lui virent le cul le premier, & le trouverent auprès de Pillars la tête en bas en un fossé en profonde meditation, & oncques plus ne fit son prou; quand à la mule (comme les lieux sont fataux) elle s'alla rendre à la croix osaniere du cimetiere S. Mexant, au même lieu où fut amassé frere Jean Tappecouë un grand Jubilé auparavant, comme écrit Maistre François * autheur excellent.

Maistre François] *Rabelais liv. 4. ch. 13.*

CHAPITRE VIII.

Le quadran des Ousches du cours du Soleil.

CHER. MOnsieur, je vous laisse ici, voici venir nostre homme, qui ne s'est point peigné.

Fœneste. Bon yor, Monsur, bon yor.

Enay. Et à vous Monsieur, & bien vous avez été mal couché.

Fœneste. Poubez penser, & toutesfois vien bous bux-ye dire qu'à ces faschuses guerres ici nous abons si vien accoustumé les armes à dos, que ne poubant dourmir autrement, il m'a falu reprendre la cuirace pour le mens, que ye sois pribé de la Cour s'il n'est brai : mais ye pense qu'il est vien haute hure.

Enay. Voila un quadran.

Fœneste. Braiment ye n'y conois pas de rien, nous autres gens de guerre ne sommes pas boulontiers Astrologues, & ce quadran à trop de feiçons, il m'en soubient d'un autre qu'un yor come nous estions à Biron, un bieil Gentilhome Poictevin qu'on appeloit les Ousches, nous monstroit à quinze ou seize gentilhomes pour saboir l'hure à la chandelle.*

Enay. Et comment ce pouvoit cela?

Fœneste. Pensez-le bous : mais il me soubient que Monsur lou Maneschal en rioit fort, & n'y aboit que lui qui n'en

A la chandelle] *Dans la* 13. *des Serées de Boucher, un Gentilhomme avoit ordonné à son valet de prendre la chandelle pour voir s'il étoit jour, & sur ce qu'il faisoit encore nuit*, quelle heure est-il au quadran, *lui demanda-t-il?* Je ne sai Monsieur, *repond le valet*, je ne saurois y voir, parce que le Soleil n'est pas levé. Et bien, *replique le maitre*, n'y sauriez vous regarder à la chandelle?

fust vien esmerbeillé.

Enay. Et vous qu'en pensez vous?

Fœneste. Ne bous ai-ye pas dit que ye ne suis poent de ces cherchurs d'Antipodes, aussi ne croi ye pas qu'il en soit.

Enay. Vous voila compagnon de S. Augustin.

Fœneste. Et n'en croioit-il point?

Enay. Non, & declaroit heretiques ceux qui en croioient: mais n'avez vous jamais veu coucher le Soleil, & quel chemin il pouvoit prendre pour venir à son lever?

Fœneste. Oi da, y'ai passé vingt mille nuicts à chebal, mais comment passeroit-il sous la terre?

Enay. Il faut qu'il repasse de l'autre côté pour recommencer les vingt mille journées que vous avez attendues à lever, & cela sont près de soixante ans.

Fœneste. Et il rebient par le mesme chemin qu'il estoit allé.

Enay. Et ne le verroit-on pas retourner.

Fœneste. Non braiment, car il s'en rebient de nuict.

Enay. Vous l'avez mis en grand peine de se cacher vingt mille nuits, & pourtant, vous qui ne voulez point user du quadran vous avez une monstre à la ceinture.

Fœneste. Pour n'en mentir poent; ce n'est qu'une vouëtte, qui me sert de drageoir, & cela parest autant que si

toute la monstre y estet.

Enay. Je voi bien, pour vrai c'est une monstre.

CHAPITRE IX.

Songe du Connestable, Adiousias d'Estrade.

Fœneste. IL faut que ye bous conte un songe que j'ai fait cette nuict, & sur le matin à l'hure qu'ils sont prouphetiques: ye me figurois que y'estois le Roy François, & qu'un de mes Princes bouloit estre mon Connestavle sans mon conget.

Enay. Vous n'avez point les pensées de nuit basses non plus que les discours du jour, je voudrois être assez bon Joseph pour vous l'expliquer.

Fœneste. Je bous asseure que y'ay debiné de grandes affaires d'Estat quelquesfois, sur tout la prison du Prince de Condé: car y'abois songé que nous estions à la chasse du Duc, & que nostre pippée s'estoit lui-mesme envrené dans les gluaux.

Cher. Ventre de loup voila de sottes nouvelles, vostre bel Estrade de qui vous faisiez plus de cas que de nous, s'en est allé avant jour & a emporté votre épée.

Fœneste. Mon duel, la massacroire! ô cap sans crapasi, l'espase dont ye me suis battu trente-cinq fois, la bictorieuse qui

n'a yamais manqué, la Mappemonde, cerchez une Mapemonde.

Enay. Il y en a une des nouvelles en la galerie.

Fœneste. Cap de you, cherchez dedans, bous ne trouberez place en la terre où le bilen se puisse cacher, à moi desrover, à moi: ô vien patience.

Enay. Je suis bien aise de vous voir resous ainsi, & voila votre songe arrivé, car celui qui porte l'épée du Roi est son Connestable, & c'est Estrade qui s'est fait Connestable du Roy François maugré lui.

Fœneste. Il y a parmi cela quauque bintaines de pistoles, de quoi ye ne suis pas trop marri, parce que cela fera parestre à ceux qu'il serbira, qu'il ne sort pas du serbice d'un quauquin. J'abois abant lui un autre pendart qui s'appelloit Barbacane, ce maraut ye lui faisois pourter après moi trois vagues de ces ruvis valets que y'abois eu d'un du Mont, pour faire present à ma maistresse; come y'estois assis au bet près d'elle, ye tendois le doigt par derriere pour qu'il mist dedans les aneaux, & cela paressoit dabantage que si ye les eusse pourtez moi-mesme, ye troubai que mon bilen aboit escarpinai*, ye courus yusque à la ruë sulement, mais quant & quant me boila resolut.

Escarpinai] *Joué de l'escarpin, gagné au pié.*

Enay. Ha que j'aime ces resolutions, elles sentent bien le cavalier.

CHAPITRE X.

Des resolutions.

Fœneste. DEs mon enfance j'ai esté toujours resolut, & pour cela fouëté en diavle: Monsur en començant lou desyunai ye bous en bux dire trois ou quatre qui levent la paille, pour monstrer qu'un galant home doit prendre parti, & estre ferme en ses resolutions: Mentenant que nous sommes assis, ye bous dirai qu'à la guerre d'Aunix, comme nous estions lougez dans Mauzai, Monsur se permenant lou soir nous boions benir une vrigade de gens vien coubers, ye m'abance lou pistolet à la men, & aiant dit furieusement qui ba là? demourez là, cap de you lou bet premé qu'avancera: çus-ci ne se boulans pas arrester & se mettans à rire, bous riez, di-ye, oi da, firent-ils, ye prens ma resolution & dis, & moi aussi vien que bous.

Enay. Voila d'excellentes resolutions.

Fœneste. Nous estions à la Comedie aux poids pilez*, un Parisien bestu de bio-

Aux poids *pilez.*] *Lisez* pois. *On appelle* pois pilez *le mare des pois dont on a tiré la purée. De là le même nom donné à ces Comedies in-*

let se leboit à tous coups & m'empeschoit la buë des youurs, ye lui crie rudement, Hola bioulet, biras-bous d'aquiou: ce fat tournant la teste me respond, Je n'en ferai rien: & moi resoulut quant & quant ye redouvle: Demouras y donc, & par ce mouyen il ne fit rien sans mon commandement.

Enay. Que c'est de savoir prendre son avantage.

Fœneste. Au fauxbourg S. Germen, en la ruë du cœur bolant, come y'alois un soir boir ma maistresse, ye fis rencontre d'un taquain * qui benoit la teste vessée, sans respect il jette la male men * à mon

formes, mêlées de serieux & de burlesque jouées en France sous François I. & comme on voit ici, continuées jusque sous le regne de Louis XIII. Et de là aussi le quolibet de Reine des pois pilez, donné ch.29. à 30. du moyen de parvenir, à certaine Madame des Manigances, *pour marquer une Bourgeoise qui faisoit la Dame, comme qui auroit dit une Reine de Comedie. Voiez le Baillet de M. de la Monnoye tom. 4. pag. 432. de l'édit. de Paris. Trompé, au reste, par la mauvaise orthographe de ce mot dans Fœneste, j'ai cru longtems que ces Comedies avoient été nommées de la sorte, à cause qu'à la maison où on les jouoit, pendoit pour enseigne une* Pile *de poids à peser.*

Taquain] *Traitre, comme plus haut* taquainerie, *trahison.*

La male men] *Et au ch. 6. du 4. livre:* lou pistolet à la male men, *la main gauche. Les Poitevins parlent de même dans Rabelais* †, *& appellent* bonne main *la main droite. Voiez aussi les Contes de Bonavent. des Periers au chap. intitulé:* Du Poitevin qui enseigne le chemin aux passans.

† Liv. [illegible] ch. 25.

mantou, & de l'autre me porte une espée courte à la gourge, si vien que n'estant pas sur mes armes il falut lui avandonner lou mantou, encores fut-il si impudent de s'arrester à dix pas de moi pour me regarder, lors sans m'estonner ye lui criai, Cabalier il y ba de boste haunur, car bous serez mon pourte-manteau, & ainsi soulagé des espaules, ye ne laisse point d'aller boir ma maistresse tout en perpunt, come abec plus de pribauté.

Enay. Ce fut bien dit; car au moins il étoit emporte-manteau. C'est entendre le numero ou je ne m'y connois pas: il faut pourtant un grand r'envitaillement de patience ou de Philosophie pour prendre ces resolutions, mais que voulez-vous, quand la chose est faite, il se faut resoudre à ne faire pas pis: Et de cette sorte de resolutions s'arma bien à propos le Ministre de Glenai.

Fœneste. Attendez abant faire boste conte que ye bous die coment y'en suis sourti une fois mal satisfait faute de m'estre resolut come autrefois.

Enay. Et bien j'attendrai: auriez-vous bien manqué une fois à prendre vos bonnes resolutions, & qui ne sont communes qu'à vous?

CHAPITRE XI.

Querelle avec le Scabantas, duel de Vallerè.

Fœneste. DE toutes mes querelles ye n'ai regret qu'à une, & ce qui m'en fasche c'est que c'estet en presence de ma maistresse. Un certen Huguenot Sabantas l'entretenoit des idées de Platon & autres farfanteries, à quoi ye ne poubois rien dire à perpaux, de la il tomba à se moucquer de son chapelet, elle respondit, contentez bous que je suis fort Cathoulique: Cathoulique, dit l'autre, ye n'ai pas si maubaise oupinion de bous, mais y'estime que bous n'estes qu'à boste mari, ou pour le plus à quauque ami, & non pas à tous; ce paillard se met à philosoupher sur ce qu'elle estoit Catolou, & qu'il faloit dire estre de l'Eglise Cathoulique & non pas Cathoulique: ye prins la parole, disant qu'elle n'estoit ni Cat ni olou: bezez bous vien, di-ye, ye ne sai ni Grec ni Latin & ne suis poent sabantas, mais ye bous ferai raison sur ce que bous dittes, pou cap de you lou galand me bient dire, Monsur, l'ignorantas, ye ne sai poent tant de Grec ni de Latin que ye boudrois, mais pour m'accommoder à bous, ye bous dis en Francés que bous estes un sot, & là dessus me

hausse lou nas du pung, là fut grand lou respect de ma maistresse, qui se mit entre dux, & le boyage de la guerre a empesché que nous n'ayons parlé à masse *, encore qu'il me fasche fort abec un Latiniste.

Enay. Vous voiez, il est François quant il veut, mais cela s'appointera bien encores: peut-être puis qu'il est si malheureux de savoir du Grec & du Latin, ne se saurat-il pas battre en Francés.

Fœneste. Cap de you il me fasche fort d'une chause qu'on m'a ditte de lui, c'est qu'il n'y a escrimur dans Paris qu'il n'ait pourté par terre.

Enay. En Latin.

Fœneste. Je ne sai pas, mais Grand Jean, l'Anglois, ni Jean Petit ne bulent plus tirer abec lui.

Enay. Vous étes deffendeur, le choix des armes est à vous.

Fœneste. J'abois pensai de le faire appeller abec une arvaleste * & chacun trois mattras, ou vien à chebal, put-estre qu'il chebauche en Latin, mais diavle c'est un coureur de vague.

Enay. Il faut trouver quelqu'autre invention: Le Prince de Condé en trouva une pour un Sommelier & un Valet de

Parlé à masse] Ensemble.

Abec une arvalestre] Les Gascons y sont supelatifs, *pour parler comme* *Rabelais* 4. 52. *Tiendroient-ils cela des Anglois leurs anciens maitres?*

garde-

garderobe*, deux bons soldats & qu'il ne vouloit pas perdre, il leur accorda le combat, à Valeri, leur remonstrant que comme serviteurs d'un Prince du sang ils se devoient battre à cheval, & que *gent de Roi appelle à Baron:* il les fit donc armer avec les hau.es pieces, élire parrins, se confesser, leur fit tirer les deux meilleurs chevaux, & quant ils furent sur le montouer, ne pouvans regarder qu'à la hauteur de leur visiere, les palefreniers les monterent sur deux mulets d'Auvergne bien empanachez, les mulets ne combattirent que du derriere, & les chevaliers aians fait leur pouvoir furent appointez.

Fœneste. Je croi que bous ne boudriez pas faire comparaison d'ux à moi, mais pourtant l'imbention estoit gaillarde.

CHAPITRE XII.

Du Ministre de Glenay.

Fœneste. MAis benons à boste Ministre.
Enay. C'étoit celui de Glenai*

Et un valet de garderobe] *En* 1608. *deux Commis se battirent en duel. La Noblesse de la Cour trouva fort mauvais que d'autres que de sa sorte prissent le train de vuider leurs querelles l'épée à la main. Journ. de l'Etoile édit. de* 1719. *tom.* 2. *pag.* 259.

Celui de Glenai] *Ce Conte mis en vers par M. de R. B. se trouve p.* 74. *de ses Ouvres melées impr à Amst. en* 1722.

nommé la Fleur, personnage fort grave, qui ne faisoit rien que meurement & avec moderation ; ce bon homme donc venant d'un Synode de Nyort prit sa couchée à Lageon, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il void venir en même logis un Cordelier, qui avoit le nez plus haut en couleur que lui : l'horreur de cette rencontre lui fit gagner un jardin pour se promener à part ; mais il n'y fut pas plutôt que le Cordelier y entre : & comme M. de la Fleur, avec une mine fort dédaigneuse, en tournant l'eschine montroit au Frater toute sortes de deffaveurs, lui d'une voix bien moderée commença ainsi, Monsieur ; je voi bien que cet odieux habit & que ce froc de deception vous sont à contre-cœur, celui qui les porte en est las ; mais au nom du Seigneur & en la charité d'un fidelle qui n'est jamais soupçonneuse, je vous supplie chrestiennement ne m'abandonnez point ainsi, pource que ce voile d'hypocrisie m'est ennuieux, & ma deliberation est de le changer bien-tôt en l'habit d'un homme de bien comme vous, & ce moiennant la grace celeste, que vous me devez aider à implorer ; dépouillez vous donc de ce qui empêche notre communication. Ce fut assez dit, car le Ministre embrasse le Cordelier, & avec toute sortes de congratulation lui promet de faciliter son dessein, & l'hôtesse qui n'avoit

qu'un lict ne fut plus en peine de les coucher ensemble. Voici ce qui advint, c'est qu'étant jour sur le lict, & le bon homme trouvant son camarade le premier debout, se voulut lever aussi: mais ne voiant rien à ses pieds que le froc & l'habit gris, pensa resver au commencement, & puis se mit aux exclamations, rememorant que le cauteleux avoit appellé son froc de deception, & avoit dit qu'il vouloit changer son habit pour celui d'un homme de bien: après plusieurs regrets, le besoin maistre des resolutions dont nous parlions, fit vestir à la Fleur le mistere d'iniquité: Le pis fut à l'arrivée de Glenai, où le vieillard Seigneur du lieu, étant dans la tourette du coin, après avoir crié, Bonté de Dieu, quelle facture d'homme est ceci, faillit à lapider son Pasteur, qu'il estimoit avoir changé de profession comme d'habit, mais comme un morceau tire l'autre, il me vient à la bouche une autre resolution que vous estimerez fort.

CHAPITRE XIII.

Histoire de Pautrot, & de la Dame de Noaillé.

Fœneste. NOus abions * eu querelle au marché neuf Monroud &

Nous abions &c.] *Ceci jusqu'au point de la ligne 23. de la page suivante, a été ajouté depuis l'edition de 1619.*

moi, & abions esté separez faisans à paroles sur un coup qu'il m'aboit touché le collet, lou Caiteine Frisquet me dit à la ruë de Senio, Varon je bous beux faire boir ensemble Monroud & bous; je respondis, je l'abcette cabalier, incontinent il me mena par la ruë des Maraiz que nous autres appellons le petit Geneve, quand je bis qu'il me passoit au pré aux clercs, je demande à quin cabaret me menez bous voire, à l'enseigne de la bataille, dit Frisquet; bous m'abez, di-ye conbié à voire, je ne beux pas qu'on se moucque de moi, & estre ainsi mené par lou naz, je m'entourne, & où est l'hauneur fit l'autre, je donnerai di-ye cent pistoles à qui me faira vattre abec ce galand homme, mais non pas à fausses enseignes, & m'entourne resolut, car noutez que quand Frisquet aboit dit voir ensemble, j'abois entendu voire ensemble, boila que c'est de Francimentaiza.

Enay. Laissons ces resolutions furieuses. La coutume du Poictou est que les meilleures maisons du païs retiennent des chambres à Nyort & Fontenai pour se trouver aux foires qui sont en ces deux lieux: une Dame de Noaillé* retenoit à chaque foire de Nyort chez Barberie la petite chambre qui est au haut de l'esca-

Noaillé] *Il y a deux chateaux de ce nom là, l'un dans le voisinage de la Rochelle, l'autre en Poitou près de Vivonne.*

lier, n'étant point arrivée le premier jour, le Sieur de Pautrot de la maison de S. Gelais s'y logea: le lendemain à deux heures après midi arriva la Dame, & cependant qu'elle disoit les honnestetez à son hoste, Ysabeau sa fille de chambre, d'une gentil humeur; car il faut que je vous die en passant qu'un charpentier nommé Biraut*, lui aiant donné des lettres pour sa maistresse, jamais elle ne voulut nommer le porteur par son nom, étant pressée elle tendoit la gorge & demandoit un couteau plutôt que de prononcer un si vilain mot, enfin la maistresse qui avoit besoin de savoir le nom, n'aiant rien gagné ni par menace ni par promesses, lui commanda de le faire connoistre par entreseings, ha bien cela, dit Ysabeau, il s'appelle comme cela de quoi on vous le fait: elle prononça un terme de Bourdeau: Elle même donc étant montée à la chambre trouve sur sa table pretendue une male rouge, qu'aussi-tôt elle empoigne par les cordons & la fait sauter par la fenestre; la male tombe sur une épaule de Martin valet de Pautrot, comme Martin regardoit qui étoit blessé de la male ou de l'épaule, arrive son maitre qui la fait apporter après soi, & trouve la Dame au haut; les voila aux paroles,

Biraut] *La femme de chambre étoit donc Gasconne.*

froides pour le commencement, mais enfin il y falut faire, & venir aux resolutions, comme vous savez qu'elles ne sont pas toutes pour le duel.

Fœneste. Non pas, elles se remarquent vien au proceder.

Enay. Les voila sûr, Je n'endurerai pas cet affront, l'autre ni moi, & que ma male soit precipitée; elle, J'ai cinquante Gentilshommes en cette foire, mes serviteurs & parens pour prendre ma querelle, j'y ai aussi deux gendres que vous connoissez bien; cela échauffa Pautrot à dire, Madame, si vos gendres reçoivent le pressent de la querelle aussi liberalement que vous leur donnez, ils me trouveront plus roide en leur endroit que je ne saurois être au vôtre, veu votre âge & ce qui en dépend. Cette dependance picqua fort la Dame, pource qu'on disoit qu'il lui pendoit quelque chose, joint qu'elle ne se sentoit pas encores à l'âge de mépris: elle donc troublée de colere revint au dialogue. Voila mon lit, dit-elle, où j'ai accoutumé de coucher, & j'y coucherai cette nuit. Pautrot replique, Voila le lit où j'ai couché la nuit passée, & j'y coucherai encores cette ci; Je dis que j'y coucherai, repart la Dame.

Paut. Et moi aussi.

La Dame. Je ne di pas que vous n'y

couchiez, mais j'y coucherai. *

PAUT. Et moy je ne di pas que vous n'y couchiez, mais si sai je bien que j'y coucherai aussi.

LA DAME. Et pour vous faire parestre mon courage j'y coucherai dès à present: Là dessus Fœneste jetta un grand souspir disant, ô couraye tant tu me coste. Enay poursuivant son conte, Pautrot dit qu'il alloit faire comme la Dame qui appelle Ysabeau pour la devestir: Pautrot Martin pour le déchausser; ce fut à qui feroit parestre la resolution par la diligence: La Dame eut l'avantage pour être la premiere prête, & Pautrot eut la ruette. Ysabeau regarde Martin, & lui levant le nez dit. Et bien, maitre sot, savois-je pas bien que nous y coucherions: & nous, dit Martin: sans vous amuser plus longtemps voila les deux qui prennent le chemin de leur maitre & maitresse, premierement en paroles, mais plus racourcies, & puis au lit; mais pource que Martin ferma la porte, & qu'il disputoit ce point d'honneur, il eut pour partage la place de devant: Pensez charitablement qu'ils ne firent rien que bien à pro-

Mais j'y coucherai] *Tiré des Faceries de Bebelius au chap.* De puella & amatore vera historia. *On trouve aussi ce Conte sous le même titre tom.* I. *des* Sermones convivales *de Gassius; & dans les Contes d'Eutropel au chap.* De ceux qui prennent en refusans.

pos. Cette Dame a dit depuis à quelques-uns qui l'en ont voulu gaucer qu'elle n'avoit rien fait par amour, mais pour faire parestre qu'il ne lui pendoit rien, & faire mentir les médisans.

CHAPITRE XIV.

*De Bourron *, enigme de Filasse.*

Fœneste. OR il faut boire sur ce conte, & bibe la resolution ; ye ne bus pourtant poent monter à chebal que ye ne bous aie fait present de quauques pieces rares que me douna lou praube Bourron quauques yours abant sa mort.

Enay. Est-il mort ?

Fœneste Oi s'en est fait.

Enay. Les nouvelles le sont aussi.

Fœneste. On a fait des Epitaphes pour lui, desquelles ye bous dirai le plus court.

Ci gist Bourron, qui de nouvelles
Ne fut jamais chiche ni sou,
*Et qui alloit, en paiant d'elles *,*
De Nante à Lion pour un sou.

Bourron] Un N. Sallart Sieur de Bourron avoit commandé dans Montargis en 1590. †

† De Thou livre 99.

En paiant d'elles] Sire Jehan Chapelain commence ainsi son Fabliau du Secretain de Cluny

Usages est en Normandie
Que qui hebergiez & qu'il die
Fable ou chanson. †

† Oenv. de Fauchet, Paris 1610. f. 580. b.

Ces nouvelles que debitoit Bourron à ses hôtes étoient donc proprement des historiettes, & non pas des nouvelles du tems ou de Gazettes.

Enay. Et bien, Monsieur, le tapis est mis, donnez nous donc la piece que vous nous promettiez.

Fœneste. Ceci n'est plus du rang de railleries, il ne faut pas tousjours fadeger, c'est une prouphetie, troubée aux ruines de Partenai lou biux, abec une lettre que Nostre-Dame escriboit au Maneschal d'Asai : ye bous puis asseurer que ceci a mis en pene les plus sabans homes de la France, lisez s'il bous plaist.

Enay. Du reste des fleaux & tempestes passées, & d'entre les fers pointus & pressez qui feront voler 4000000. de têtes en deux mois, je voi preparer à la discorde des semences qui de soi-même s'échauffent, & ces matieres être bien receues & pratiquées, mêmes par les plus pesantes humeurs : je voi au premier beau-temps qui passera l'Equinoxe de Mars les entrepreneurs donner la tête baissée & mettre le fer en besogne, nommement sur le 45. degré de la France Occidentale : Je voi quelques vieillars Saturniens faire quitter à la jeunesse le repos & les delices, soit pour aller en garde, soit pour attaquer : le tumulte s'échaufera premierement par bruits, par injures & cris contre les voisins, & même contre quelques domestiques revoltez : les ennemis sont composez de divers langages, parures & complexions :

les uns ſont de bandes noires, larronneſſes & odieuſes par tout, les autres ſont ames douces & ſans fiel, qui ne cherchent que leur vie en paix: c'eſt une race cherie & fut de bonne augure au maitre de tout le monde, qui pourtant n'étoit qu'homme lors qu'il aſſaura l'Egliſe à la plus grande deffaite des meſcreans. La querelle ſera pource que les Occidentaux entreprendront la deffenſe de leur mortelle ennemie, je di mortelle, pour ce qu'elle recompenſera d'une maudite mort ceux qui l'auront conſervée, & voici la viciſſitude des mignons d'Aſſuerus: ces choſes arriveront lors que les plus temeraires eſſayeront de deſloger & deſplacer les armes de leur Roy en la preſſe & en l'obſcurité: Je m'explique davantage en vous diſant, que les plus outrecuidez, plus par ruſes que par effort, entreprendront ſur le Soleil & la Lune, couverts d'armes deffenſives que Saturne leur fournit, & ayans pour offenſives les plus rares preſents de Mars. L'ingrate de qui nous parlons, eſt celle par qui tant de vies periſſent ou ſe conſervent, par qui les eſperances ſont dreſſées, par qui abbatues; c'eſt celle qui retient ou laſche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean; par elle Samſon fut dompté, par elle Saint Paul fut ſauvé: elle eſt ſi neceſſaire pour les exploits Martiaux, que elle a les effets du feu en ſa puiſſan-

ce, & que par faute d'elle toutes les Princesses de Cartage se couperent les cheveux. Sa querelle donc viendra des paroles aux coups; les uns s'aidans des armes des Parthes, les autres de celles qui defirent les Philistins. Oserai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromancie, seront emploiées les choses mortes, les spectres, les promptes idoles, & la depouille des pauvres, mêmes des Reliques qui feront des effets contre nature par les terreurs & épouvantemens. Je reste à vous dire, que les forces de l'air y seront emploiées, si que par un mouvement spherique les esprits animeront les choses sans voix à des bruits & rumeurs pour reveiller les plus endormis; garde la nuit contre les éperviers de la Sagesse. Les deffendeurs penseront avoir vaincu; mais lors qu'ils s'écrieront,

O fortunati nimium queis militat æter,
Et conjurati veniunt ad classica venti.

ils se trouveront circonvenus par la multitude, & voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifians l'esperance des plus bas mettront l'ingrate défenduë hors de peril: quelques mois auprès se feront des embrasemens: ô Marmande! ô Tonnins! que peu dureront tes feux de joye, car on y brûlera les os des morts dépouillez de leur peau & de leurs nerfs: les derniers effets de tout ceci plus familiers aux Anglois, & plus redoutables aux Espagnols.

CHAPITRE XV.

Explication de l'Enigme.

Fœneste. ET vien, les chebus ne bous dressent-ils poent en la teste?

Enay. Je demande loisir de repasser ceci à part moi.

Fœneste. Cependant que bous lirez ye m'en bai faire un tour au chebaux: Hala haut, Chervonniere, Carmagnolle, Estrade; à proupaux ce couquin n'y est plus. Et vien, Monsur, vous y abez pensai.

Enay. Oui vraiment, & l'enigme est faite avec ses loix; mais de prophetie il n'y en a que le parestre.

Fœneste. Comment parestre?

Enay. Or donnez-vous patience, & je vous montrerai à quoi tombent les choses merveilleuses de cet écrit, duquel un seul mot m'a donné connoissance du reste.

Fœneste. Bous me ferez vien estonner & mespriser les sabants homes que y'ai oui là dessus, mais boyons.

Enay. Du reste des fleaux & tempestes passées. Les semences ordinairement, ou viennent de dessous le fleau, ou sont resemées, par ce que le mauvais temps fait demeurer dans le champ. *Et d'entre les fers pointus & pressez qui feront tomber*

quarante millions des testes en deux mois. C'est le propre de ce que nous appellons ici & vers vous la cherve, d'être égrugée entre des fers serrez & pointus, & de conter les têtes qui tombent par là il n'est pas possible : & pourtant quarante millions est un nombre certain pour l'incertain. *Je voi preparer des semences qui de soi-même s'échauffent.* Voila le mot qui m'a donné connoissance de tout le reste, pource que le chenevoi s'échauffe soi-même, dont on tire un proverbe assez commun. *Ces matieres bien receues par les humeurs plus pesantes.* Celles-la sont les aquatiques, pource qu'en tels lieux se seme ordinairement la grene dont est question. *Je voi au premier beau temps qui passera l'Equinoxe de Mars donner la tête baissée & mettre le fer en besogne.* C'est la droite saison que les marreux vont aux chenevieres mettre les mottes en gueret, & ceux-là n'ont pas la tête haut. *Nommément sur le 45. degré de l'Occident de la France.* C'est en la valée de Garonne que j'ai veu le plus de chenevieres, & les plus grandes qui se trouvent ailleurs, & cela est la pluspart par le 45. dégré. *Je voi les vieillars Saturniens faire quitter à la jeunesse le repos & les delices.* Ce sont les jeunes enfans que les peres font lever du lit & du sommeil pour aller garder les semences. *Le tumulte s'échauffera premierement par bruits, par injures, & cris.* Qui

a veu cette garde n'a point besoin d'explication. *Contre les voisins, & mêmes contre quelques domestiques revoltez.* C'est pource que les pigeons de la maison y vont aussi bien que les autres. *Entre lesquels il y a de deux sortes d'esprits, les uns sont bandes noires, larronnesses & odieuses par tout.* Cela sont les grosies, corneilles & chucats. *Les autres sont ames douces & sans fiel, qui ne cherchent que leur vie en paix.* Ce sont les pigeons, pour la douceur desquels quelques naturalistes ont écrit qu'eux & les tourtres étoient sans fiel. *C'est une race cherie & de bonne augure à celui qui asseura l'Eglise.* Pource que la colombe apporta l'Olive marque de paix, & asseura Noé Prince des hommes qui restoient, & l'arche type de l'Eglise, que les eaux se retiroient. *A la plus grande défaite des infidelles.* Toutes les défaites du monde n'ont point égale celle-là, & ce qui n'étoit point dans l'Eglise se contoit pour infidelle. *La querelle sera pource que les Occidentaux entreprendront la défense de leur mortelle ennemie.* Les Occidentaux de la France sont les habitans de Bretagne, Poitou, Xaintonge & Guienne : mais plus particulierement la Prophetie semble en vouloir à la Gascogne, plus curieuse que les autres à élever ce qu'on a nommé la salade de Gascogne, qui a fait de mauvais tours à plusieurs du païs, comme il parest par ce qui suit.

Je dis mortelle, pource qu'elle recompensera d'une maudite mort ceux qui l'auront conservée: elle est maudite par l'Ecriture. Tel en est étranglé qui l'a gardée en sa jeunesse. *Les rendans compagnons du mignon d'Assuerus.* C'est à dire leur baillant Aman pour camarade. *Lors que les plus temeraires essaieront de déloger & desplacer les armes de leur Roy d'obscurité en obscurité.* C'est quand les coupeurs de bourses les arrachent de la pochette d'autrui pour les mettre en la leur: & les armes du Roy s'entendent de toute sorte de monnoie marquée des armoiries du Royaume. *Je dis davantage que les plus outrecuidez, plus par ruses que par effort, entreprendront de ravir & quelquesfois raviront le Soleil & la Lune, par la défense de Saturne & par les attaques de Mars.* Ceci depeint plus exprès les coupeurs de bourses: les Alchimistes appellent l'or le Soleil & l'argent la Lune: quand ils parlent donc de ravir le Soleil & la Lune c'est ravir l'or & l'argent: & tout de même pour ce que le plomb est entendu par Saturne, & le fer & l'acier par Mars: défense de Saturne est sans doute le pouce de plomb qui empêche le galand de se couper, & les attaques de Mars sont les coups du petit couteau. *C'est encor elle par qui tant de vies perissent ou se conservent.* Qui a été sur la mer sait combien les cables & funins sont necessaires à garentir les vies, & combien

il s'en perd faute d'eux, sans conter ceux que la corde emporte en terre ferme. *Par qui les esperances sont dressées, par qui abbatues.* Les esperances sont les voiles, qui sont guindées & ameinées par les cordages. *C'est elle qui retient & lasche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean.* Les encrages contre les tempestes dependent de la bonté du cable sur tout. *Par elle fut dompté Samson.* Quand étant lié de cordes neuves il tomba es mains des Philistins. *Par elle Saint Paul sauvé.* Quand avec des cordes il fut devalé des murailles de la ville de Damas. *Elle est si necessaire qu'elle a les effets du feu en sa puissance.* C'est de la corde qu'on se sert pour tous les exploits de guerre où les armes à feu sont mises en besogne. *Et pour son abscence toutes les Princesses de Cartage se couperent les cheveux.* C'est qu'à la troisiéme paix Punique un Cartaginien ayant répondu au Romain qui demandoit s'ils avoient encores quelque autel pour parjurer. Faites-nous, dit-il, jurer sur l'impuissance de rompre la foi: les vaincus furent donc tellement desarmez, qu'on ne leur laissa ni cordes ni dequoi en faire: eux donc revenant à la guerre firent des cordages en coupant les cheveux de toutes les femmes du païs, sans que les Princesses y épargnassent les leur. *Cette querelle viendra des paroles aux coups, les uns s'aidans des armes des Parthes, & les autres*

de

de celles qui desirent les Philistins. Pour ce que les Parthes ont reputation de vaincre en fuyant, ceci est la fuite d'un des partis, à savoir des oiseaux: Et pour ce que David ayant pris pour armes une fonde & défait les Philistins par la perte de Goliath, ceci est conté pour les fondes desquelles les petits enfans tirent aux oiseaux. *Oserai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromantie, seront employées les choses mortes.* Necromantie est une science qui se pratique par les morts: l'Enigme dit donc qu'on n'employe pas seulement les personnes à chasser les oiseaux, mais les choses mortes, qu'on appelle au païs les Babouins. *Les spectres, les promptes idoles.* Spectre est ce qui effraye du regard, & ces hommes de paille sont des simulacres faits à la hâte. *Et la ruine des pauvres, & les reliques qui feront plus d'effet que ne doivent pouvoir les terreurs & épouvantemens.* A cela servent les depouilles des plus pauvres: & quant au mot de reliques il est fort proprement emploié, car il signifie restes, & nul n'y met rien dequoi il se puisse servir encores. Et quant à la terreur, qui a la plus de force qu'elle ne devroit; c'est pour ce qu'il n'y a point de raison que les choses qui ont vie fuient pour celles qui n'en ont point *Il reste à vous dire que les forces de l'air y seront employées, si que par un mouvement spherique les esprits animeront les cho-*

ses mortes à des tours violents, puissants à reveiller les plus endormis. Les forces de l'air sont les vents, & voici les moulinets dans les arbres qui chassent de leur bruit, & auprès desquels on ne dort pas à l'aise: leur mouvement est spherique & paroist tel quand ils vont viste principalement. *Garde la nuit contre les esperviers de la sagesse.* C'est pour chasser la nuit qu'il n'y a point de garde les cheveches & hibous qui y font aussi du mal: le titre qu'on leur baille ici est pource que Jupiter va toujours accompagné de l'aigle, ainsi l'oiseau de nuit est l'aigle de Pallas, à qui la sagesse appartient. *Les perturbateurs penseront avoir vaincu; mais lors qu'ils crieront,*

*O fortunati * nimium queis militat æter,*
Et conjurati veniunt ad classica venti.

ils se trouveront circonvenus par la multitude. C'est pour le mal que les mouées font maugré tous ces artifices: Et les deux vers sont pris d'un Poëte Chrétien, qui aux guerres de Stilico s'éjouit de ce qu'au jour du combat les vents donnoient au visage des ennemis; & le jeu des Enigmes

O fortunati] *Ces vers quoi que tres-differens dans Claudien, sont pourtant donnez ici pour être de son Poëme sur le 3. Consulat d'Honorius. Du reste, encore que ce soit sur ces mêmes vers que quelques-uns ont voulu fonder le pretendu Christianisme de Claudien, d'autres & nommément S. Augustin* † *ont nié que ce Poëte fût Chrétien.*

† Liv. 2. ch. 3. de la Cité de Dieu.

est d'approprier les grandes choses aux pueriles comme cette-ci. *Et voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifians l'esperance des plus bas, mettront l'ingrate défendue hors de peril.* Les enfans d'Hercule sont les Jumeaux, qui durent jusqu'au 22. de May, dans ce temps la verdure, qui est l'esperance, s'étant élevée couvre le plus bas, met la semence défendue en herbe: vous savez bien pourquoi il l'appelle ingrate. *Quelques mois après se feront des embrasemens.* Ce sont les feux que vous voyez tout le long de Garonne, que celles qui teillent font. *O Marmande! ô Tonnins! que peu dureront tes chants & tes feux de joie, car on y brulera les os des morts depouillez de leur peau & de leurs nerfs.* Il s'attaque à Marmande & à Tonnins, comme lieux où principalement se void ce qui se raconte ici: les chants sont alleguez pour les chansons continuelles qui s'y disent en veillant: & pour ce qui est dit des os depouillez de leur peau & de leurs nerfs, c'est une peinture assez expresse de l'état où on laisse la chenevotte avant la donner au feu. *Les accidents de tout ceci seront plus familiers aux Anglois & plus redoutables aux Espagnols.* Ceux qui ont frequenté l'une & l'autre de ces nations, savent combien la mort de la corde est familiere aux Anglois & horrible aux Espagnols.

Fœneste. Bous me faites faschai & puis

yoius: ye ſuis marri de boir de ſi velles chauſes benir à rien, car ye m'en faiſais admirer & pareſtre en vone compagnie, mais auſſi l'explication me baudra force vones repues.

CHAPITRE XVI.

De Sourdy & ſa femme, du Prince joueur, de Chenevieres, du Prêtre de Bougoin, du Moine de Maillezais.

Enay. JE vous proteſte que j'ai choiſi votre païs pour y avoir plus de cherves qu'ailleurs, mais non pas plus de larrons: car les coupeurs de bourſe viennent plus de Paris que d'autre lieu: Or je reçoi la prophetie de votre main: mais vous avez tiré quant & quant de petits papiers, deſquels je voudrois bien avoir part s'il vous plait.

Fœneſte. Monſur, ce ſont petits ſauvriquets que Bourron m'aboit encores donez.

Enay. Vous parlez d'un honnête homme, & que je prenois à autant de contentement de voir mettre pied à terre ceans, que de Gentilhomme qui me fiſt cet honneur.

Fœneſte. Tenez en boila quatre à boſte commandement.

Enay. Voyons cettui-ci.

Fœneste. C'est d'un Signur qui aboit à Chartres une praube garce mal bestue, il prit un caprice à sa fame en passant par là de la faire aviller tout à nuf: lors lou Monsur boyant cette vraberie en dit ce petit mout:

Oui, ma femme, il est tout certain*
Que c'est vaincre la jalousie,
Et un trait de grand courtoisie
D'avoir revestu ma putin.
Si je veux, comme la merveille
Et l'excellence des maris,
Rendre à vos ribaux la pareille
Cela ne se peut qu'à Paris.

Enay. Bon, & cettui-ci?

Fœneste. Les alliances en sont changées, car c'est d'un des plus galands Princes, & de la plus gentille Princesse qui soient à la Cour.

Comme l'on a soin de ses proches,
Une Tante blasmoit du jeu
Son Neveu avec grands reproches.
A la fin, ce dit le Neveu,
Ne jouez plus du cul ma Tante,
Ni moi aux dez, je le promets:
Va traitre, dit la reprenante,
*Tu ne t'en chatiras jamais. **

Enay. Voici qui va bien; mais en voila trois que vous cachez.

Oui ma femme] Voiez les notes sur le ch. 3. du 1. l. de la Conf. de Sanci.

Tu ne t'en chatiras jamais] Le Frere joueur & du Chevalier de Gailli, est une imitation de cette Epigramme.

Fœneste. Ye n'en cache qu'un qui me feroit pendre s'il estoit troubé sur moi à Paris, y'aime mius bous doner ces dux ici, le premier a le nom changé, mais il est de mesme rime.

C'est un drosle que Jehenevieres,*
Sa femme ne lui en doit gueres;
Ils se pippent en cent façons:
Mais il perd à ce marché, parce
Que lui n'entretient qu'une garce,
Et elle cinquante garçons.

Enay. Voions ce que dit l'autre.

Fœneste. Cettui-ci est de Bougouin, où y'espere aller coucher le soir, c'est un biux conte du Curé Fraslart, qui en mourut de tristesse, ou autrement, lisez:

Ci dessous gist un pauvre Prêtre,
Plaintif que Bougouin son maistre
Lui fit faire plus d'un mestier.
L'esprit revient & lui reproche
*Qu'il viroit * en Esté la broche,*
Et l'Hyver il estoit portier.

Enay. Je vous assure que cettui-là n'est pas mauvais; mais puis que vous craignez de porter à Paris tous ces papiers que

Jehenevieres] *Lesdiguieres, en ce tems-là Marechal de France. On sait les bruits qui couroient de Marie Vignon, qu'il avoit enlevée à son mari, & qu'il épousa depuis. L'édition de 1619. lit* Vanechieres *au lieu de* Jenevieres. *Pourquoi ce changement, puis que l'un vaut l'autre pour la rime?*

Qu'il viroit] *Les Cuisiniers trouvent le feu plus âpre l'Hiver que l'Eté.*

vous ſerrez, où pouvez-vous les laiſſer mieux qu'ici à nous autres qui ne ſommes pas ſi ombragez des potances comme on l'eſt à la place aux veaux.*

Fœneſte. Il y en a vien qui ne ſont pas dangerux auſſi: tenez, prenez-les comme ils biendront, cettui-ci eſt d'un Moine de Maillezais, qui ſe boiant fort vas cachoit entre ſes cuiſſes une petite bourſe de piſtoles pour en faire ſon dernier preſent; celui qu'il aboit choiſi pour le confeſſer lui penſa arracher un pacquet pour l'autre, liſez:

Pour donner l'onction derniere,
Le frere confeſſant le frere
Lui fit mal, non à ſon eſcient,
Auſſi il s'en excuſe, pource
Que ce fut en tirant la bourſe
Qu'il prit la couille au patient.

La place aux veaux] *La Greve à Paris. Sur le port où aboutit cette place, ſe vendent les veaux qu'on y debarque toute l'année.*

CHAPITRE XVII.

Du Comte de Lorme. *

Fœneste. PUis que bous estes si opiniastre à boir les autres, gardez-les, & ne les bouiez que quand je serai vien loin, car il est dangerux en diavle d'estre troubé avec quauque cause qui touche Monsur lou Maneschal, & y'ai affaire de sa fabur pour une grande entreprise, à laquelle ye suis conbié, & pour laquelle il me faudra rebenir en ce païs à un amvarquement.

Enay. Est-il possible que je ne vous y saurois aider puis que c'est en ce païs?

Fœneste. Je ne sai pas, ye m'en bai bous conter que c'est, mais ye bous recommande lou secret.

Enay. Et moi à vous-mesmes.

Fœneste. Je bis à Paris abant partir un grand Cabalier, qui est benu ouffrir de merbeilluses richesses pour releber la Couronne d'une grande partie de ses debtes, mettre force Princes & Signurs à

* *Du Comte de Lorme*] *Simon Goulart dans son Recueil d'Histoires admirables & memorables, tom. 1. pag. 275 & suiv. de l'édit. de 1620 fait un recit assez pareil de certain* Jean Allard *Tourangeau, insigne Affronteur sous le regne de* Charles IX.

lur aise, & rendre le Roy maistre de la mer en despit des Anglois, Flamans & Espagnols: cet home bient de la part du General Stincs & huict autres grands pirates, qui ont boulu vailler au Roy d'Angleterre dux millions d'or, & lui conquerir le Perou à leurs despens; & leur Roy (car ils sont la pluspart Anglois) ne les voulant recevoir à aucun traitté, ils crierent en levant l'ancre devant l'isle de Wich, qu'il demeurast Roy d'Angleterre & ux de la mer: ils ont fait quelques ouffres semvlavles aux Estats, au Roy d'Espagne, aux Benitiens, & au Duc de Florence: mais ces gens-là trop ceremonius, n'ont pas boulu prendre sur lurs consciences l'aboulition de tant de murdres & rabissemens, & sur tout de cinquante mille ames bendues aux infideles: Tous les Conseillers d'Estat de ces païs se rendoient trop scrupulux: Vien est brai que les plus bius du Conseil d'Estat s'y oppousoient au commencement: mais les plus aviles, come Mangot & Varvin, & plus ençor Monsur lou Maneschal & Madame, lui ont fait passer sauf-conduits, abolition & contracts honoravles, non seulement pour tous les maux passez, mais encores pour çux qu'ils feront en se benant rendre à la France, & yusques à ce qu'ils soyent en la ribiere de Morbian ou en celle de Maran.

Enay. C'est à dire l'Aiguillon.

Fœneste. Coment Monsur, en sabez bous quauque cause?

Enay. Je n'ai que cela pour cet heure, poursuivez s'il vous plait, & parlons sobrement de nos superieurs.

Fœneste. Cap de you, ye ne dis rien que ce qu'il a fait boir à mille persones: car il a par tout où il a peu engagé ses contracts quand il trouboit de l'aryent dessus.

Enay. Et que promettoit ce grand personnagē?

Fœneste. Il promettoit au Roy un present de deux millions d'or, si mius sa Majesté ne bouloit conter pour nuf cens mille escus dix-huict navires qu'on n'esquiperoit pas en France pour les deux millions, & puis onze cent mille escus en especes: il donnoit à M. lou Maneschal 300000. escus, & à Madame pour cent mille escus de diamens, à un Prince & à dux Oufficiers chacun cent mille escus, pour cinq cents mille escus de presents par ci par là: tout cela ne lui est que fumier, car ils ont trente-six millions d'or en lingots & monnoye, & plus que cela encores en diamants bruts, n'ayans daigné empaqueter ceux qui estoient au dessous de quatre quarrats, pour seize millions de perles, si grosses qu'elles incommodent à les pourter: ye me haste de m'en aller là pour estre emplouié à ce grand serbice; car on emvarquera en ce païs pour

aller querir ces richesses.

Enay. Et avez vous connu ce bon Seigneur là?

Fœneste. Oi braiment, il m'appelle son camarade, il m'a mené dux fois disner abec les gentius-homes de Monsur lou Maneschal; c'est un petit home visarre & qui jure en diavle, ne parle que d'estrangler mille homes à la fois, & ne proumet au moendre de nous autres rien moens de 20000. escus, c'est pour parestre cela: il dit qu'il a une tour à Vanes qu'il a fait murer pource qu'elle est plaine d'or, qu'il a laissé quatorze mille pistoles entre les mains d'un sien ami près d'Angers, & en autres divers lieux autant, & dix-sept cent mille escus à la Generale Chaü, abec une licorne plus velle qu'il y en ait yamais eu en France, un Pelican, de qui les yeux d'escarvoucle ballent un demi milion d'or, un poignard, de qui le pommeau est d'un diamant: & moi là.

Enay. Ce que vous avez dit du parchemin & de la cire, un de mes voisins en pourroit respondre, parce qu'on a desposé entre ses mains les premiers originaux; pour le succez de tout cela s'est une bizarre piece; nous avons veu l'homme, vous a-t-il jamais donné ou prêté un escu? a-t-il à Paris payé la Commedie ou le bateau pour vous? avez-vous disné à ses despens? avez-vous éprouvé une ve-

rité de tout ce qu'il dit?

Fœneste. Non pas certes, non.

Enay. Ces jours étant à Fontenai-le-Comte il fit un testament*, par lequel il donnoit quatre cent mille écus à quelques Gentilshommes & Dames: le Notaire Grignon un des meilleurs de la Province, prit plaisir à coucher cela en termes honorifiques, comme la besogne la plus splendide qu'il eust fait en sa vie, mais la minute & la grosse lui demeurerent, pource qu'aucun des donnataires ne voulut hazarder vingt sous pour la façon & pour la colation qui se fit à cette occasion, demeura le mandil du laquais: & là il declame contre les Poictevins, les appelle mauvais niais; & j'ai veu dans le cabinet de mon voisin dixhuit ou vingt pacquets qu'il a receus & en reçoit tous les jours des plus grands de la Cour qui l'employent à maintenir leur droit à la façon de ce grand partage, pour lequel y a Commissaire entretenu en ce pays, avec beaucoup de particuliaritez en cet affaire, qui ne doivent point être divulguées pour le respect que nous devons aux plus élevez: je me contente de vous

Un testament] *Tel que celui que, dans le Menagiana de M. de la Monnoye, les Italiens appellent* Testament de Lippo Topi †, *peut-être de ce* Lippo Topo *peintre de Grotesque dans Bocace*, Gueux *comme un peintre*, Fou *comme un peintre*, *dit on proverbialement*.

† Edit. de Paris tom. 2. pag. 42.

avoir dit cela, me ſentant obligé par votre joyeuſe viſitation à vous détourner d'un ſi pernicieux voyage, comme je fai tous ceux, ſur qui j'ai creance ou authorité.

CHAPITRE XVIII.

Quelque ſuite de l'Orme.

Fœneſte. CAr de buch me boila auſſi eſtonnai que bous abez reduit ma prouphetie en filace : coment diavle ſeroent trompez tant d'aviles homes, & qui ſont ſi près du Souleil?

Enay. Le trop près éblouit au lieu d'éclairer ; nous autres aux villages, à la juſte proportion & rencontre des lignes viſuelles, voyons quelquesfois plus à clair : c'eſt que ce galand qui s'appelle en ce pays tantôt l'Amiral, pour l'eſperance de commander une armée navale, tantôt le Comte de Marans, pource qu'il le veut acheter, tantôt le Marquis de Belle-iſle ou de Ré, Comte d'Oleron, Lieutenant du Roy en Bretagne : & ainſi prend le titre d'autres Seigneuries & Gouvernemens ainſi qu'il les deſire. Ces jours en un feſtin de ce pays où il avoit appellé trois Ducs ſes couſins, un maçon le voyant à table & ayant bien catechiſé ſa memoire pour le reconnoître, le tira par

les chausses au sortir du disné, & lui dit, Mon cousin, j'aurois bien à cette heure affaire des huit livres que vous touchâtes pour moi quand nous travaillions à Brissac : Les Ducs qu'il avoit accousinez n'empêcherent point les premiers coups de poings du cousinage nouveau, & après la separation firent une enqueste sur M. de l'Orme, comme pour le faire Chevalier du S. Esprit, & se trouva que son pere & son frere pleins de vie & bons maçons travaillent encores près de Cran. Ce mauvais coup fut secondé par un Flamand mal gracieux, qui dans un logis de Maran lui maintint avec le poing au visage, que tous les pirates qu'il alleguoit, étoient noms contrefaits, ou personnes qui n'étoient plus. Ces petits accidents, querelles de mauvais succez, soufflets, coups de pieds & autres rebuffes que souffrit ce bon Seigneur, m'aiderent à décourager l'embarquement, où se vouloient engager quelques jeunes Gentilshommes, en la perte desquels j'aurois interêt : mais tout cela n'a point empêché que je n'aie perdu l'amitié de quelques-uns, & que ce rustre, avec deux ou trois espions de ce pays, au despens de plusieurs faussetez inventées, ne m'aye mis mal avec ceux qui peuvent le mal & le bien; cela m'a fait dire des espions avec Tacite *genus hominum semper satis odiosum nunquam satis coërcitum.* Je ne vous dirai plus que

ce mot, pour cette fois, c'est que le Commissaire de cette affaire après avoir été huit mois en ce pays, voulant retirer de mon voisin les originaux de toutes les depeches, lui fit une remonstrance serieuse sentant la menace, en ces termes: Monsieur vous offensez le plus grand & le plus honorable Conseil qui soit en l'univers de vouloir avoir un sentiment contraire au leur, & voyant cet affaire authorisé de si honorables & authentiques depeches, pour parestre plus habile qu'eux les décrier, dédaignant de suivre leur exemple en déployant votre assistance & vos moyens pour un affaire tant desiré; pour moi je ferai mon raport de ce que vous me répondrez là-dessus: mon voisin répondit, Monsieur, dites donc comment je voudrois que ces pieces que vous estimez tant honorables, le fussent pour tous: & quant au mépris de l'exemple duquel vous me chargez, tant s'en faut, car je suivrai Messeigneurs de point en point, & comme ils n'ont point épargné les titres & n'ont rien déboursé, ainsi j'appellerai Jean de l'Orme que voila, Monsieur l'Amiral, mais il n'aura point de mon argent: comme ce Conseil n'en donne point.

Fœneste. Ha Monsur, me boila deffait: à la beritai y'abois vien pensai dux chauses, l'une qu'il ne saboit ni lire ni escrire, & l'autre qu'il n'aboit pas un villet sule-

ment de la part de çus de qui il se disoit Ambassadur.

CHAPITRE XIX.

Du Comte de Manle.

Fœneste. OR ye m'en bai boir à la Cour coment cet affaire est abançai : si ye ne puis rien de ce costai, ye me bai mettre de dux mestiers l'un, ou coyon de mille libres ou espion : car y'en boi qui font lurs affaires, & bandent vien cher des biedaseries.

Enay. Vous ferez bien de ne vous attendre plus de ce côté-là, je pense vous en pouvoir dire la fin au premier voyage que vous ferez en ce pays, mais je crains qu'elle ne soit pas comique comme celle du Comte de Manle.

Fœneste. Qu'estoit celà?

Enay. C'étoit le Greffier du lieu, qui de dix mille livres que son pere lui avoit laissé en mourant avec l'estat, en ayant mangé huit mille en friponnerie, hazarda les deux qui lui restoient à faire un train, composé de ses compagnons de débauche. Le plus vieux fit Monsieur le Maistre, un autre qui jargonnoit l'Italien fut Seigneur Francisque Escuyer, un autre le Secretaire, & le quatriéme le Vallet de chambre. Le Secretaire solicitant

tant un procès contre la Comtesse de More, & la maison de Caumont, à cause d'un partage de son maistre, avoit pris connoissance en un logis de la ruë du Temple à Paris. Il trouva son maistre arrivant fortuitement en poste, & le mena descendre & loger où il y avoit pour lui salle & deux chambres tapissées, en attendant que le train fût venu, pour lequel, la cuisine & les Pages il erra un petit logis auprès, l'hostesse faisant le marché. Monsieur le Comte ayant receu nouvelles que la biche privée étoit morte, se mit au lict de déplaisir, mais sous cette couverture c'étoit pour l'amour sans raison qu'il portoit à Madame Avoie, fille unique du logis, à laquelle il ne pouvoit manquer quarante mille écus de succession, outre les immeubles: la mere & la fille en peu de temps s'apprivoiserent fort avec leur hoste, qu'ils louoient de ses bons propos, mais sur tout d'être bien privé pour un grand Seigneur: le Secretaire se cachoit avec elles derriere une cloison fendue, d'où ces femmes écoutoient ce qui se disoit en la chambre de M. le Comte: un soir ils épierent de plus près pour un grand contraste qu'ils entendoient entre le Maistre d'hostel & l'Escuyer au chevet du Seigneur: Comment, disoit le Seigneur, Francisque, pourrez-vous comparoistre devant Messieurs du Lude, de Bourdeilles, de Ruf-

fec & des Cars, & leur mener pour proche parente une Parisienne, & pour alliez des Sires & des chapperons de drap *: Ha Francisque, disoit le Maistre d'hostel, pense-tu que nostre Maistre n'ait pas combattu ces choses par la vehemence d'un amour, à quoi toi ni moi ne saurions remedier, il n'est plus temps de le conseiller, mais de le servir; il est assez grand pour agrandir une femme, de laquelle les enfans ne porteront pas le nom: l'Escuyer redoubloit, C'est toi qui l'as flatté en cette opinion, quand tu seras au pays ces Seigneurs te feront pendre: Vois-tu bougre, disoit l'autre, si tu leur fais recit de moi autre qu'il n'appartient, je te ferai manger un pied d'épée. Le Comte levoit le bras entre deux, & aprés quelques soupirs disoit, O Francisque, que tu juge de ma vie iniquement. La mere & la fille disoient l'une à l'autre à l'oreille, Voigé-vou, jamais nous n'avons eu que du mal par ces caillettes d'Estalians illec *.

Des Sires & des chapperons de drap] *Des Marchands & des Bourgeoises. On traite de* Sires *les Marchands, & la coeffure des Bourgeoises d'alors étoit le chaperon de drap.*

Ces caillettes d'Estaliens illec] *Ces impertinens d'Italiens-là.* Caillette *nom d'un fou du* xv. *siecle, sur la fin, est depuis longtems une sorte d'injure chez les Parisiens. Marot, cité par Menage au mot* Caillette *de ses Orig. Fr.*

Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
Je suis content qu'on m'appelle *Caillette.*

Voiez la Note 5. *sur le ch* 36. *du* 3. *liv. de Rabelais.*

Il faut accourcir que par telles menées M. le Comte daigna épouser Avoie, & cassa Francisque pour le premier de son train avec cent beaux écus content, & quelque promesse; le Secretaire avec autant fut depeché aux affaires du pays pour ne revenir plus. M. le Comte disoit à son beau-pere qu'il le prioit de l'emploier à ses affaires d'Alemagne, & qu'il prendroit à grand plaisir de voiager en le servant, mettant la commission de facteur au nom du Maistre d'hostel. Ce discours vint bien à propos pource que dans le mois un vilain de Manle tout nud jambe passoit devant la porte comme le Comte venoit de la ville, il se jette après lui dans l'alée en s'écriant; La piadé maistre Guillome que vou m'avé baillé de pouenne à vou treché, chardé que vou este brave, quement diantre vou portez-vou? hé vequi métre Françàs Thibodeaz (parlant du Maistre d'hostel) y sé venu pre lez quatre-vingt franc que vou savé. Voila un grand scandale dans la maison, la mere & la fille aux hauts cris: le pere qui leur avoit contredit au mariage, les arreste, & les prenant par les deux mains: Là, là, dit-il, il ne faut point faire les bestes, nous pensions avoir pour gendre un grand Seigneur, & nous avons un habile homme que j'estime autant.

Fœneste. Cap S. Arnaud lou vrabe home, y'abois vien pensai d'en faire autant,

mais tout mon cas s'en ba en cagade: ye biens à mon perpaux, qu'il me faut estre ou coyon de mille libres ou espion.

CHAPITRE XX.

Des Coyons de mille livres, des espions.*

Enay. QU'appellez-vous coyon de mille livres?

Fœneste. Ce sont quarante Gentiushomes & quauques Signurs parmi, à qui Monsur lou Maneschal done mille libres & bouche à cour, pour se tenir près de sa persone, & selon qu'il se rendent sujets il lur fait du vien d'aillurs.

Enay. Qui les a nommez ainsi?

Fœneste. C'est lui-mesme, quelques-uns les bouloient appeler les quarante-cinq ou ordinaires, mais cela sentoit trop lou Roy, les autres couppe-jarrets ou suibants, mais cela estoit trop odius ou trop vas, tellement que Monsur lou Maneschal en les appellant comandoit qu'on lui fit benir ses Coyons de mille libres quand ils sourtoient, & ce nom leur est

Coyons de mille livres] Le Marechal d'Ancre avoit qualifié de la sorte plusieurs jeunes gens qui s'étoient donnez à lui sur le pié de Gentils-hommes à mille francs de gages par an. Il y a de l'année 1617 une Satire contre ce Marechal, où un de ces Coyons est l'un des collocuteurs.

demeuré : il y en a qui disent que tous les Princes le haïssent, & mesmes qu'il a à se craindre du Ciel, mais si vien accompagné, il n'y a pas mouien de lui rien demander, il vatteroit vien tout lou Loubre.

Enay. La garde des mercenaires s'est trouvée bien souvent infidele au besoin: & quel moyen auriez-vous d'entrer en cette compagnie.

Fœneste. Il y a un Escuier de Madame que y'ai accompagné pour un acquest de quinze mille libres de rente qu'il but faire, il m'a dit que ye parusse au disnai de Monsur & qu'il me presenteroit.

Enay. Comment l'Escuier quinze mille livres de rente?

Fœneste. Je bous puis assurer que celui qu'ils appellent le petit Taillur murmuroit l'autre yor debant nous autres, que depuis la fourtune de son Maistre il ne sauroit aboir monstré que cent cinquante mille escus net : il ne fut yamais une telle puissance : bous ne bouiez par les ruës de Paris que poutances plantées pour çux qui ozent oubrir la vouche contre Monsur ou Madame.

Enay. Et que pensez-vous que ce soit pour eux qu'on ait fait cela?

Fœneste. Oi, ye bous maintiens que c'est pour ux qu'elles sont plantées.

Enay. Peut-être.

Fœneste. Mais Monsur quand il n'au-

roit baillant que le rebenu de la Poulette qu'ils ont esteinte*, cela lur a balu trois millions.

Enay. Si vous pouvez donc entrer en cette coyonnerie & qu'elle dure, vous y ferez mieux vostre profit qu'à l'autre mestier d'espion.

Fœneste. Pourquoi une vone pension & la vone grace des Goubernurs n'est poent à mespriser.

Enay. Oui, mais ce mestier veut une grande diligence, dexterité, invention, impudence; & avec tout cela il n'est point sans danger, car quand l'espion n'a rien de vrai à produire, il faut qu'il entretienne sa boutique de faussetez, & ne faut que la preuve d'une pour gaster tout de l'une ou de l'autre part; je vous dirai comment se gouverne un Senat de telles gens que nous avons en ce pays, composé de quelques Catholiques ruinez qui se veulent relever par les choses extremes, d'Huguenots revoltez tout à plat, & d'autres qui prenent terme pour l'estre: premierement ils emplissent leurs lettres des pas & des paroles des plus gens de bien du

La Poulette qu'ils ont esteinte] *Le Duc de Sulli Surintendant établit la Paulette pour neuf ans en 1605. & depuis ce tems-là, dit Mezerai, on l'avoit toujours renouvellée pour pareil terme. Ainsi, je ne comprens rien à l'extinction de ce droit, procurée, dit-on, par le Marechal d'Ancre & sa femme, & moins encore au profit qui auroit pû leur en revenir.*

pays, en destournant toutes choses de leur droit sens : ils vont disner avec un Gentilhomme qui leur en donne de bon cœur, ils le mettent à propos du mauvais gouvernement d'aujourd'hui : si c'est quelqu'un qui ait charge, ils demandent combien de quartiers il a perdu depuis trois ans, lui font voir au profit de qui va ce larcin, & que les choses iront ci après de mal en pis, alleguent les pensions nouvelles des personnes les plus indignes qu'ils peuvent choisir, de là ils viennent sur les comparaisons du temps du feu Roy, & qu'on étoit bien payé sous l'administration de M. de Sulli; si là dessus ils peuvent aigrir quelques cœurs par ses interests, & faire échapper de la bouche chose qui sente le mécontentement, voila dequoi meriter l'entretien, s'ils rencontrent comme il leur advient tous les jours, des gens qui par probité, par patience, ou par connoissance des galands, leur répondent en bons & loyaux François & serviteurs du Roy; lors il se contentent d'écrire ainsi.

J'ai veu un tel à qui j'ai tasté le poux, où j'ai trouvé quelque inegalité ou alteration pour le service du Roy, mais je l'ai remis en tel estat qu'on ne doit rien craindre de ce costé-là. Ils ont un bureau à Nyort qu'ils appellent le Conseil du Roy ou le Conseil des avis.

Fœneste. J'ai un frere qui est de cette

vande, c'est lui qui m'y conbie, c'estoit un gus il n'y a que trois mois, il n'y a que lui mentenant pour parestre, ils s'attendent d'aboir vien-tost des confiscations.

Enay. Il y a de trop bonnes cervelles au Conseil du Roy pour donner les gens de bien en proye à cette canaille.

Fœneste. Si est-ce qu'ils seront recompensez, car ce sont gens qui la pluspart se sont faits instruire.

Enay. Que l'Eglise doit maintenir.

CHAPITRE XXI.

Quelques quatrains & commencement de l'histoire de Calopse.

Fœneste. IL faut que je bous die un veau plaisir, c'est que ce min frere en a mené huit qui se sont faits confesser à Paris en tiltre de combertis, & pourtant il n'y en a qu'un d'ux qui ust yamais esté huguenot: n'est-ce pas un galand trait, car il y en doit encores mener d'autres.

Enay. Ceux qui aiment telles marchandises meritent d'être trompez, croirez-vous que la verité se maintienne par telles choses?

Fœneste. Et quoi ne bous estonnez-bous poent de quatorze Mestre de Camp, ou yens de ceste estoffe que bous abez per-

dus depuis la mort du Roy?

Enay. Non, car rien ne s'en est allé qui fust à nous; & vous verrez que ces Mestres de Camp ont perdu leur maistrise, & ont leurs soldats pour ennemis depuis qu'ils se sont faits valets.

Fœneste. Or y'ai à m'excuser de tant d'importunité que je bous ai apporté.

Enay. Vous m'avez richement payé, permettez que je voye les deux petites nouveautez que vous m'avez laissées.

Fœneste. Monsur cette là est d'une Dame que je ne voudrois pas qu'elle fut nommée pour dix mille pistoles, il lui prit une debotion de communier tous les yours, là dessus quauqu'un de boz yens lui dona quauque rime, dont ce quatrin * fait la conclusion, boiez. *Enay*.

Commune qui te communies
Ainsi qu'en amours en hosties

Dont ce quatrain] *L'édition de* 1619. *ne contient effectivement que les quatre derniers vers de l'Epigramme. Dans la suite, l'Auteur aiant donné la piece entiere, il lui a laissé le nom de* Quatrain, *parce que, comme on sait, un* Quatrain *a souvent plus ou moins de quatre vers. Celui-ci, au reste, regarde la Reine Marguerite, cette premiere femme du Roy Henri IV. également fameuse par les galanteries de sa jeunesse & par la devotion où elle se jetta dans un âge plus avancé. Sur la fin de sa vie, elle entendoit chaque jour une Messe, & assistoit à deux Messes basses: & communioit trois fois la semaine, le Jeudi, le Vendredi, & le Dimanche.* †

† Lettr. de Paq. tom. 2. pag. 761.

Qui communies tous les jours
En hosties comm' en amours.
A quoi ces dieux que tu consommes
Et en tout temps & en tous lieux:
Toi qui ne t'és peu souler d'hommes
Te penses tu crever de dieux?

Ceci est de haut goust.

Fœneste. L'autre est vien plus dangerus, lisez. *Enay.*

On demande à quoi sont utiles
Conchine & force autres encor:
*Philippes * en eust pris des villes,*
Ce sont des asnes chargez d'or.

Touchez là, vous mettez le nez en bon lieu, ne me promettez-vous pas que s'il vous tombe quelque chose de même entre les mains vous me l'envoyerez.

Fœneste. Oi de bon cœur.

Enay. Et moi en revanche je vous promets un livret à quoi un de mes voisins travaille, qui vous fera baiser à la jouë aux bonnes compagnies que vous frequentez, c'est un traitté qui n'a point encores de titre, on veut qu'il le nomme le Rabilleur, les autres Esculape: le corps est d'un Baron de ce pays, qui, comme Don Guichot voyagea pour remettre la Che-

Philippes] *Dans l'édition de* 1619. *au lieu de* Philippes, *on lit* Alexandre, *mais mal; puisque, comme on sait, c'étoit* Philippe *pere de celui-ci, qui se vantoit qu'il n'y avoit si forte place qui ne lui fût ouverte, moyenant qu'il pût y faire entrer un mulet chargé d'or.*

valerie errante, cettui-ci court le pays pour retablir l'honneur des Seigneurs & regler la menuë Noblesse, où il lui arrive des accidents qui ne vous lairront pas dormir.

Fœneste. Monsur ye me mets à genoux debant bous pour que bous m'en disiez quauque cause, & que ye m'en aille en cette vone vouche.

Enay. Je ne l'ai leu que deux fois, mais pour vous donner courage de m'envoyer des nouveautez, je vous en dirai le commencement & la fin.

Un Baron de ce pays qui porte le nom de Calopse*, de bonne & grande maison, nourri aux lettres, & qui en sa jeunesse a esté homme de guerre, depuis par le loisir de la paix est devenu plein de meditations, à force desquelles (sans tirer cela de sa race) il est devenu ipocondriaque: Cettui-ci convia un jour des gens qui approchoient le plus de sa complexion, sur tout quelques Theologiens & Medecins, & après disner mit sur le tapis qu'il ne dormoit point pour le déplaisir que l'Estat alloit si mal, que les qualitez les plus relevées étoient opprimées; enfin, comme si la France eût été son

Calopse] Le Baron de Beauvoir, après avoir été quelque tems Maitre de la Garderobe du Prince de Navarre, il devint Gouverneur de ce Prince, & l'étoit en 1568. Voiez l'Histoire du tems & imprimées en 1570. pag. 183.

Jardin, il mit en peine la compagnie de dire leur avis sans faire à deux fois pourquoi l'Estat alloit mal, & du remede qui s'y pourroit trouver.

CHAPITRE XXII.

Commencement des opinions du Conseil & la resolution.

QUelqu'un proposa l'opinion de feu Segur*, qui disoit qu'en Turquie les fous étoient tenus pour Prophetes, & que tout y prosperoit: ainsi que la France iroit bien si on vouloit adjouster plus de foi aux propheties de Brocart*: Là

Feu Segur] *Jaques de Segur-Pardaillan, il avoit fait imprimer à ses frais ses Predictions suivant lesquelles, dans peu d'années, un Prince Protestant (il entendoit le Roy de Navarre) devoit detrôner le Pape. Voiez la grande Histoire de Mezerai, Par. 1651. tom. 3. pag. 307.*

Brocart] *Jaques Brocard Piemontois, esprit foible qui, pour cela, n'en eut pas moins de Sectateurs. Son Exposition sur l'Apocalypse, ouvrage Latin, avoit été imprimée à Leyde en 1580* †, *& je ne sai si ce livre a été condamné; mais un autre de ses ouvrages aussi Latin, sur la Genese, imprimé à la Rochelle fut condamné la même en plein Synode national, le 29 Juin 1581 comme rempli de prophanations de l'Ecriture sainte, d'impietez & d'erreurs tres pernicieuses, principalement en matiere de Revelations & de Propheties. Synod. Nation. la Haye, 1710. tom. 1. pag. 151.*

† Biblioth. Draud. pag. 21.

fut allegué Renaudiere *, disant qu'on ne portoit point assez d'honneur à la Noblesse, & que tous les discords de la France se devoient vuider par les Annales de Bretagne. On mit en avant un Petit livre qui pour regler la grande multitude d'Officiers vouloit élire 120000 Censeurs. Le President de Provins, qui étoit là maintenoit tout aller en decadence pour ce qu'il n'étoit pas Chancelier. Un baladin nommé Faucheri, qui n'étoit pas assis avec les autres, vint dire par dessus les épaules comment il avoit leu en Bodin que les Royaumes se ruinoient faute de la Dance, & pour cela il ne vouloit plus monstrer qu'à pistoles, & qu'enfin la France le perdroit: Ce propos fut rejetté, pource qu'il n'y avoit là personne pour les caprioles J'aimerois autant, dit le Baron de Canopse, l'opinion de Madamoiselle Sevin*, assavoir que le mon-

La Renardiere] *Lisez de la sorte conformement à l'édit. de* 1619. *& non pas* Renaudiere, *c'est le même* la Renardiere de Bretagne, *duquel d'Aubigné a fait d'autres Contes dans la Conf. de Sanci.*

Mademoiselle Sevin] *C'est d'elle que parle sous le nom de* la petite Sevin, *le ch* 65. *du moyen de parvenir. Touchant la maniere dont elle entendoit que les pelerinages empéchoient le monde de finir, voiez la Note* 10. *sur le ch.* 45. *du* 1. *liv. de Rabelais. Du reste, cette fille étoit en titre d'office* la Folle *de la Reine de Navarre; & Brantome de qui je tiens ceci, remarque que lors qu'une vielle veuve venoit à se remarier, Mademoiselle Sevin appeloit cela vouloir encore* fringuer sur les lauriers. †

† Dames Gall. tom. 2. p. 195.

de se perdoit à faute de pelerinages: Et Grandri d'auprès de Melle s'écrioit toujours que le monde se perdoit par trop de Clergerie*. Ce propos fut rompu par Madame de Bonneval la bonne femme, qui avoit seance en ce Conseil, & qui, aprés avoir discouru sur la felicité d'Angleterre durant la Reine Elizabeth, maintint qu'il faloit mettre la France en Gunocratie*. Voila le Baron en colere, Bran, dit-il, j'aimerois autant la Iobelinocratie du Prince mal aisé de la Rochelle*: aussi à propos fut l'opinion du bon homme de Clisson, disant que tout perissoit faute d'user de pimpenelle; j'y adjouterois de la betoine, pource que telles herbes purgent les cerveaux, & les esprits seroient plus propres à gouverner. Garigues autheur de l'abregé de l'Almanac, contenant trente-quatre mains de papier vouloit parler. Ce propos fut arresté par Constantin*, qui dit en ces ter-

Clergerie] Clergée & Clergise, *tous ces termes, dans le vieux langage, sont synonimes dans le sens de* savoir *ou* érudition. Ma foi, les plus grands *Clercs* ne sont pas les plus fins.

Gunocratie] Gynecocratie, *l'empire des femmes.*

Le Prince mal aisé de la Rochelle] *Peut-être le Roy de Portugal D. Antoine, qui, pendant son sejour à la Rochelle, n'y eut pas toutes ses commoditez. A Metz on traite de* Prince malaisé *tout homme à fantaisies & difficile à servir.*

Constantin] *Le bon homme Robert* Constantin, *Auteur d'un*

mes: Certes, Messieurs, vous me feriez plustost adherer à l'opinion de Maistre Gervais, autrement le Philosophe de Magné *.

Fœneste. J'ai oui conter de lui, que le von home Maneschal de Viron prenoit plaisir de l'entretenir, & quauques fois le vattoit quand il l'importunoit, dont il disoit au Maneschal son fils, que le pere aboit quauques maubaises hures sur lou soir, & qui un yor picqué par un Gentilhomme, qui li diset en donant la sacade dans les fesses, Bous estes Philosophe: l'autre respond, Et bous picque-philosophe.

Enay. Monsieur c'est cettui-là, mais souvenez-vous que nous sommes en un conseil & ne rompons pas les voix. Ce bon homme donc maintenoit que l'univers se destruisoit à faute de Grammere: car cette Grammere, qui vient de *grandis mater*, tiendroit tous ses enfans en paix s'ils faisoient d'elle l'estat qu'ils doivent: c'est par elle que nous nous entendons les uns les autres: faute de gramaire fait que nous ne nous entendons pas; faute de s'entendre ameine les dissentions, les guerres, la ruine du pays: *Ergo* faute

gros Lexicon. Il mourut en 1611 à Montauban à l'âge de plus de cent dix ans, disoit-on: † *mais Jos. Scaliger, né en 1540 comme on sait, ne se croioit moins agé que lui que d'environ dix ans.* *

Magné] *Bourg du Poitou avec titre de Marquisat.*

† Journ. de l'Etoile to. 2. p. 368.
* Scaligerane, au mot *Constantin*.

de grammaire ruine le pays: Mais encores voudrois-je, disoit Maistre Gervais, que cette grammaire fust chastrée d'une grande quantité d'adverbes, comme, *charnellement*, *reallement*, *corporellement*, *transsubstantiellement*: & d'autre costé *sacramentellement*, *figurément*, *spirituellement*, *ineffablement*, *accommodément**. Et encores parmi les Courtisans tant de *Extremement*, *je suis vostre serviteur éternellement*: & aujourd'hui court *furieusement*, jusques à dire *il est sage*, *il est doux furieusement*.* La premiere bande de ces adverbes

Accommodément] *Dans un sens* commode, *c'est ce que signifioit cet Adverbe de nouvelle fabrique. On a deja vû à quel point les Courtisans avoient abusé du verbe* accommoder. *Ils firent aussi le mot* accommodation, *qui même se trouve dans Oudin. Mais Achille de Harlai, premier President ne voulut point passer ce mot au Chancelier de Silleri, & voici à quelle occasion. Le 26 Novembre 1610 le Parlement avoit rendu Arrêt contre le livre de Bellarmin*, de potestate Pontificis in temporalibus, *& le Nonce s'étoit plaint de cet Arrêt à la Reine, qui l'avoit renvoié au Chancelier. Celui-ci aiant dit au premier President, comme de la part de la Reine, qu'il faloit apporter* de l'accommodation *en cette affaire.* Je ne m'accommode, *repondit il*, qu'à la volonté du Roy. Des autres *accommodations*, je ne sais ce que c'est. *Voiez le Journ. de l'Etoile, tom. 2. pag. 351. & 352.*

Doux furieusement] *Quelque contradictoires que paroissent cette sorte d'expressions, elles avoient été du bel usage sous le regne de Charles*

bes à trop peté dans les escholes, & trop fait peter de coups de canon: les autres emplissent la bouche des plus sots Courtisans, & cet *accommodement*, est terme de haute vollerie ou de gibeciere*: ou style de bourreau pour l'accommodement de la corde au patient, on use mal aussi de plusieurs adverbes à la Cour, comme je vous aime horriblement, on dit mesmes grandement petit. Sur ces propos le Baron de Calopse commença à changer de couleur, & ne pouvant plus tenir son eau jette sa calotte sur la table, va dire à Constantin: Je vous dis, que vos discours sont spurques d'impertinences, d'incongruitez: & comme dit Coton, vefve de jugement*: il eschet *rem acu tangere*, tous

les VIII. Le Verger d'Honneur &

Il n'est jamais songeart ne tédieux,
Malgracieux, ingrat, ne desplaisant:
Ains, sans cesser, deliberé, joyeux,
Et en ses faictz *terriblement* plaisant.

Et ailleurs.

Tous les fois qu'avecques vous estoïe,
Je me tenoye *terriblement* heureux.

De gibeciere] *Lors que les Filoux* s'accommodent *de la bourse d'autrui.*

Vefve de jugement] *Ceci a été ajouté depuis l'édition de* 1619 *pour tourner en ridicule une expression du P. Cotton, laquelle avant été en usage sous le regne de Henri II. n'étoit pas même encore tombée dans les premieres années de celui de Louis XIV. Joachim du Bellai, Sonnet* 138. *de ses* Regrets, *au f* 369. *b. de ses œuvres, Rouen* 1597.

les desordres viennent de ce que la menuë Noblesse ne respecte pas assez les Seigneurs comme moi : la Cour m'a esté en abomination en oyant les petits aubereaux dire, hau Vicomte, hau Marquis, veux-tu venir jouër : de là toutes choses vont sur ce mot, *sursum atque deorsum* : & tous ceux qui estiment autrement, sont pié-gris, rustiques & carrabins* : Or n'est-ce pas assez d'en discourir pathologiquement : il faut proceder à la therapeutique, à quoi je m'offre en cette bonne compagnie, par un voiage, duquel il sera memoire, &

Et puis nous nous plaignons de voir nostre labeur
Veuf d'applaudissement.

Et au feuillet 411. a.

Desdaignant la face *vesve*
De la terre autrefois neuve.

Et encore au feuillet 412. b.

Que l'an *veuf* de fleurs & de fruits.

Et enfin, le Poëte Mainard dans une de ses Epigrammes sur un Ecrivain peu intelligible.

Ce que ta plume produit
Est couvert de trop de voiles,
Ton discours est une nuit
Veuve de Lune & d'Etoiles.

Carabins] *Au chap. suivant :* petit Carabin, *& plus bas :* ineptie, felonnie & *carabinage* ineffable. *Je ne sai si* Carabin, *terme d'injure ne seroit pas une corruption de* Calabriens, *sorte de milice étrangere, dont parle avec mepris en plus d'un endroit la Chron. Scandal. sous l'année* 1465. *Les troupes du Roy Louis XI en prirent un jour aux portes de Paris jusqu'à vingt quatre, qui furent vendus sur le Marché quatre à quatre sur le pié de six sous six deniers Parisis la piece.*

pourtant je desire vos consentemens, item que vous l'accompagnez de vos prieres & benedictions, reservé à l'arriere-boutique de mes secrets le progrez de l'expedition. La fureur qui parut au visage de ce Seigneur fit approuver le tout, pour le moins par silence, & dès le lendemain le voyage & l'equipage preparé comme s'ensuit.

CHAPITRE XXIII.

Execution du voyage.

PRemierement il convient savoir l'habit, qui étoit d'une paire de bottines fourrées de peau de lievre, un haut-de-chausses de veloux cramoisi rouge, un propoint de satin bluf, par dessus une juppe sans manche de demie ostade tannée, une robbe de tiretenne fourrée de renard, un chappeau de velous violet à quatre quarres & ouppes pendantes, & dessous une calotte de toile blanche picquée, qui descendoit jusques aux espaules, & par une fenestre carrée laissoit parestre un fort grand nez & deux gros yeux admirans toutes choses, sa litiere doublée d'escarlate d'Angleterre, estoit portée par deux jumens, l'une rouge, l'autre poil d'estourneau: il estoit assisté de son Apotiquaire nommé Riclet, chevauchant une mule

entiere, garni d'une seringue à l'arçon de la selle & de l'autre costé d'un pot de chambre: le reste de son bagage estoit une petite varise verte que son jardinier, à cuisses nues, portoit à pied: Le premier logis de ce convoi fut en Ars, où le Seigneur son parent le receut selon les loix qu'il lui avoit oui prescrire, & puis ayant entendu l'expedition, & que de ce pas il marchoit à la correction de la menuë Noblesse, l'hoste propose que le train estoit un peu trop modeste & de trop peu d'éclat pour une si haute entreprise, pource, disoit-il, que sans parestre vous ne pouvez garder vostre authorité.

Fœneste. Et vien, ye bous y tiens au Parestre, mais ne laissez pas de suibre boste perpaux.

Enay. Je me rend à vous, & vous dirai en poursuivant mon discours, que M. d'Ars jura qu'il ne l'abandonneroit point en un si grand & si honorable dessein, & vont coucher à Saugeon, que Calopse avoit mis sur ses tablettes pour avoir veu au Baron de là la moustache trop relevée, Saugeon le receut avec toutes les civilitez qu'il se peust aviser: le vieux Baron à toutes occasions branloit la teste, jettoit des œillades à son cousin, conterollant les reverences, longueur de l'apprest, les ceremonies & façons: quand le souper fut prest, il pria Ars d'aller pisser avec lui pour lui dire, Quand nous se-

rons à table, ſans faire ſemblant, ſaiſiſſez-vous de tous les couſteaux, car vous connoiſſez combien je ſuis colere & prompt: le bon couſin ne faillit pas de mettre tous les couſteaux ſur ſon aſſiette, ce qu'ayant fait, & dit, Monſieur vous eſtes ſervi: le Cenſeur commença une barangue par Petit ruſtre, petit carabin, enfant de vanité; là deſſus il cotte toutes les indecences qu'il avoit remarquées depuis ſon entrée, comme de n'avoir couru au devant de ſon hoſte juſques au bout du bourg, au ſalut n'avoir tenu le chapeau bas, à la reverence, n'avoir porté la main qu'à la jarretiere, n'avoir baiſé que le bout du petit doigt, trouſſé le coude en haut, tout fait par incartade & avec un ſouſ-ris hors de ſaiſon, là deſſus force injures; & puis ſur la longueur d'alumer du feu & l'attente du ſouper. Saugeon preparé par Ars ne reſpond que des excuſes, & qu'il avoit eſté ébloui par la grandeur du Seigneur. Au coucher le Baron entretint ſon couſin du beau commencement de reformation qu'il avoit déja obtenu ſur ſon hoſte, lequel pour marque de ſa repentance ſe range au train pour reformer les autres: là deſſus ce livre conte un beau voyage, comme il arreſta les chaſſeurs, comme on punit un Page qui avoit percé ſon pot à piſſer, ce qui ſe paſſa à la rencontre d'un equipage plus bizare que le ſien, au Conſeil de Cherveux, quand il fut adoré

à Chef-boutonne: Je ne vous saurois dire le livre, mais il me souvient du dernier acte que vous m'avez demandé. Enfin tant chevaucherent qu'ils arriverent chez Riou beau-frere du Correcteur, où il ne trouva rien à redire sur la reception: mais sur la mi-nuit un espagneux s'estant mis à japper & hurler, ce Seigneur à qui le dormir estoit cher, fait sauter Ars en place: Allez, lui dit-il, faire tout presentement assommer le chien, & estrangler le Fauconnier de ceans, Cela vaut fait, respond Ars, & ayant un peu passé le temps avec Riou, il remonte anoncer comment le chien estoit mort, & que le Fauconnier estoit mort joyeusement, puis qu'il avoit offensé sa Grandeur. Vraiment, dit Calopse, je m'en repens: & cela me fait souvenir de ceux que le Pape Sixte faisoit mourir, & qui respondoit à ceux qui demandoient remission pour leurs parens, *Andate confortatelo, à cioque moia alegramente, yo li mando la mia beneditione*: Le malheur fut que quatre autres chiens se mirent à japper au second sommeil: telle fut l'impatience du Seigneur, ou l'autorité qu'il avoit prise à ses premiers progrès qu'il prend un baston, descend en chemise, s'en va tirer le rideau de son beaufrere criant, ineptie, felonnie & carabinage ineffable: mais ce n'est pas tout, car il commençoit la charge quand Riou vint aux prises, &

sa femme resveillée à grand peine, pour ce qu'elle estoit sourde, vint au secours de son mari, empoigne son beau-frere par le manche, lui quitte tout pour la saisir à la gorge: Ars & Riou se mettent à les desprendre, ce qu'ils ne pouvoient faire sans le secours d'un seau d'eau: Ce duel estant separé, il n'y eut humilité ni repentance qui peust empescher le reformateur de marcher à la vengeance: Il se fait donc poser dans sa litiere, marche droit à Pons, arrive au chasteau à Soleil levant, ne voulut pas qu'on avertist la Dame sa cousine, qui surprise en sa chambre en se voulant habiller, fut pressée d'envoyer querir la Justice: tout estant arrivé, le Baron ayant pris ses lunettes & ordonné que ceux qui en avoient besoin les prissent, saisit d'une main le Procureur fiscal & de l'autre la Dame avec ce langage, Vous comme Procureur de l'ancienne maison, & vous comme estant le tige feminin, je veux que vous presentiez à justice de vos deux mains unies ensemble, les parties nobles offensées par enorme contusion, & que vous vous rendiez parties, pour voir aujourd'hui torce & arrachée la racine & l'organe par lequel devoit pululer l'illustre germe de Pons, produit par succession immaculée depuis Pompée *

Depuis Pompée &c.] *C'étoit apparemment la prevention de cette famille. D'autres donnent pour tige aux Seigneurs de* Pons *un* Aclius Pon-

jusqu'à nous. La Dame & le Procuru r tiroient leurs mains pour ne les appliquer pas en lieu honteux, elle par ses pleurs & le Juge Colineau par raisons, remonstroient que sans cette actuelle presentation, qui vituperoit & vilipendoit les faces de la Dame & de la Justice, elle pourroit faire droit aux conclusions: mais le Baron ayant saisi un grand couteau Bayonois qui pendoit lez la braguette de Colineau, le porte aux gorges des refusans, & les contraignit à choses étranges, au moins en pleurant à découvrir & faire exhibition; à la verité la piece étoit moult livide & d'un regard affreux: enfin les rieux oterent le couteau: la lecture

tius, *duquel le nom se lit sur un ancien monument trouvé à* Pons. *Mais la verité est que la ville de* Pons *a eu ce nom des Ponts de bois sur lesquels il faut passer pour s'y rendre; à l'occasion dequoi aussi les Seigneurs de* Pons *ont pris pour armes* Trois *ponts* d'or en champ de gueules. *Voiez l'Itineraire de Golnitz, édit. de* 1630. *pag.* 630. *Beze, au reste, liv.* 2. *de son Hist. Eccl. tom.* 1. *pag.* 200. *& suiv. sous l'année* 1559. *dit beaucoup de mal du Seigneur de* Pons, *& de sa seconde femme Marie de Monchenu, qui l'avoit perverti. Et la même, soit dit en passant, il parle aussi, & d'un M. de* Rioux *bon Reformé, & de l'Eglise de* Saujon-Campet, *comme s'appeloit en son nom de famille le Seigneur de* Saujon, *lors du premier siege de la Rochelle, s'étant jetté dans la place, y fit un jour à une sortie, une action de bravoure & de conduite, laquelle a été fort louée par Brantome dans ses Hommes Illustres Fr. tom.* 3. *pag.* 358.

du procès & un occicrate appliqué adoucirent un peu la douleur & la fureur.

CHAPITRE XXIV.

Histoire de Riclet, & du Medecin.

VOila comment fortune accourcit un beau livre & un beau voyage, car il fallut gagner la maison, & envoyer querir le Medecin, qui à son arrivée n'oublia rien pour arrester les humeurs fluantes, resoudre l'absez & consoler les nerfs. La seconde nuit nostre patient, qui n'en dormoit pas une heure, se va souvenir que son Medecin étoit allé à la Messe, pour ce qu'il avoit moins de pratique étant Huguenot; comment disoit nostre melancolique, je veux travailler à la benediction de la lignée, & j'ai employé les mains d'un *nequam renegat apostatque* *, car c'étoit ses termes: là dessus, après s'estre échauffé en ses pensées, il prit sa resolution: il avoit en la ruelle de son lict un dard, duquel il tuoit des loches en son jardin, il le prend en sa main pour aller tuer le Medecin, & puis polissant son entreprise, il fait lever une vieille horriblement maigre, lui fait allumer

Renegat apostatque] *Imitation de* la loi versale versificeque *du Juge Bridoie au chap.* 37. *du* 3. *livre de Rabelais.*

une chandelle, se fait suivre par elle en chemise & échevelée, sans lui bailler loisir de chercher sa couëffe, & ayant deliberé de changer d'armes, lui fait porter le dard après soi; & voici comment il s'équipa; il avoit sur son bras gauche d'un bout & de l'autre sur l'épaule une grande Bible de Jean de Tournes ouverte sur le 20. d'Exode, porte en la droite une épée nuë, & en cet equipage marche au lict où le Medecin & Riclet étoient ensemble couchez; le Medecin éveillé en sursaut eut encores plus de peur de la chambriere que du maistre; s'écrie, Si tu és de Dieu parle, si tu és de l'autre va t'en: mais aussi-tôt il reconnut son malade à la parole, disant, Traitre au Supernel & à ton ame, il convient que tu la rendes maintenant: voila le Medecin à mains jointes, demandant la vie & pardon à Dieu & à Monsieur le Baron, protestant que quand il devroit estre le plus pauvre Medecin du pays, il feroit sa reconnoissance dès le lendemain: Calopse cependant lui presente tantôt la Bible, tantôt l'épée, douteux qui devoit operer le premier, le glaive spirituel ou le temporel: mais le bras gauche lui faisant mal il mit l'épée sur le pied du lict; prit la Bible à deux mains & frappoit sur la cervelle en criant: C'est pour t'inculquer ce que prononcent les saintes pages; sur ce mot ayant ouy Ri-

clet qui rioit, il tourne là sa fureur: Riclet, disoit-il, heretique comme un rat *, voici ton heure posterieure: comme il couroit à l'épée, Riclet qui connoissoit son maistre, prit sa chemise entre les dents, escarquille les ongles, & tournant les yeux en la tête avec un grand bruit, fit tomber de frayeur Monsieur le Baron à la renverse, & lui sa chambriere, & Riclet le premier, le Medecin après passerent sur le ventre des renversez. Voila comment succeda le remede aux desordres de la France.

Fœneste. J'entens vien, bous boulez dire que nous abons force Medecins de l'Estat aussi propres à cela comme un crucifix à jouër d'un estiflet *: quand bous aurez lou libre ye bous donne ma legitime & me l'embouiez.

Heretique comme un rat] *Brûlable comme un rat dans une pailiasse, où on ne balance point à mettre le feu, pour faire perir cet animal avec sa nichée.*

D'un estiflet] *Voiez la Note 2. sur la viii. des xv. loies de Mariage.*

Fin du troisiéme Livre.

LES AVANTURES DU BARON DE FOENESTE.

LIVRE QUATRIEME.

Le Sieur d'Enay, le Baron de Foeneste & Beaujeu Interlocuteurs.

CHAPITRE I.

*Comme le Sieur d Enay, & le Sieur de Beaujeu *, qu'il avoit receu en sa maison, étoient sur l'entrée du disner, arrive le Baron de Fœneste plus mal en point que de coutume, & n'ayant que lui, il fut dans la salle avant être apperceu: Enay qui le void entrer, s'écrie ainsi:*

Enay. HE voila Monsieur le Baron.

Fœneste. Pour bous serbir eternellement.

Enay. Qu'on aille loger les chevaux de Monsieur le Baron: courez.

Fœneste. Monsur il n'est pas vesoin, bous boyez tout mon equipage pour cette hu-

* *Le Sieur de Beaujeu*] *Il avoit commandé sous le Duc de Bouillon en* 1587. *Deux ans aprés il fut un des Chefs de ces Suisses que Sanci amenoit au service du Roy Henri III.* †

† De Thou l. 87. & 96.

re: cette pendarde de fourtune m'en a joué des ſiennes comme je bous dirai.

Enay. Lavez vous donc, & gardons le reſte après le fruit.

Fœneſte. Certes boici un von rencontre; je n'ai rien beu ſi à proupos depuis la vataille de ſaint Pierre que boſtre tavle.

Enay. Vous venez donc de ce mauvais affaire.

Fœneſte. Oi da, oy, c'eſt là où y'ai beu de la guerre à von eſcient; je me ſuis troubé depuis l'haunur de boſtre beuë en trois guerres, où les affaires ont eſté vien vrouillées, à la vataille du pont de Sey*, à celle de Trahonne en Balteline*, & à celle de la Bal ſanct Pierre* à la frontiere de Piedmont.

Enay. Appellez vous ces rencontres, batailles.

Fœneſte. Pourquoi non, quand ce ſont armées Royales qui ſe chocquent, quand il y a drapeaux vlancs arborez & artillerie qui marche.

Enay. Mais n'avez-vous point quelque cheval de loüage pour le moins.

La vataille du Pont de Sey] *En* 1620. *Le Vaſſor, Hiſt. de Louis XIII liv*. 15.

Celle de Trahonne en Balteline] *En* 1625. *à ce que je crois. Pappenheim y avoit battu les troupes de France, & leur avoit enlevé douze canons & onze barques armées. Le Vaſſor l.* 22.

Celle de la Bal ſanct Pierre] *En* 1628 *proche le Fort de S. Pierre dans le Marquiſat de Saluſſes. Le Vaſſor l.* 25.

Fœneste. Non pas non, que je me sui mis en l'infanterie comme le sul moyen de parestre, & de parbenir : quand y'estois en la caballerie ma balur dependoit d'une veste, maintenant je puis respondre de mes attions, & puis on mur de biellesse dans les compeinies de gendarmes : parmi l'infanterie bous estes vien tost d'appunté comme j'estois, Enseigne, Capitaine, Maistre de Camp, comme Arnauld * qui de Secretaire a sauté dans ce degré ; il n'y a qu'une chause qui me fasche en ce mestier, c'est qu'aujourd'hui n'est pas tenu pour gentilhome qui n'est tousjours votté & esperonné, aussi vien que les Procureurs de Londres dans le Palais ; & ne faut point mentir qu'à qu'auques diligences & carrieres qu'il ma fallu passer pour sauber le moulle du perpunt, les vottes m'ont failli à ruiner, principalement quand je boulois m'arronser au bet trabers d'une palisse, mes esperons se prenoient aux espines, & je demourois pendu par les pieds, toutesfois il faut oveir à la mode.

Beaujeu. Je ne suis pas des plus vieux,

* *Arnauld*] Pierre Arnauld *Gouverneur du Fort-Louis, & Colonel du Regiment de Champagne. D'Aubigné le confond ici avec* Louis *son aîné, qui fut Secretaire du Roy depuis* 1603 *jusqu'à sa mort arrivée en* 1650 *Voiez Tessereau Hist. Chronol. de la Chancellerie. Par.* 1676. *pag.* 253 *&* 429.

mais il me souvient que si un Capitaine, ou un Maistre de Camp eust esté veu avec d s bottes & esperons à quelque exploit de guerre, on eust crié qu'il avoit derrier le bataillon quelque barbe, ou cheval viste pour jouër à la fausse compagnie, & gaigner le moulin, si bien que les gens de commandement ne portoient que la gamache.

Fœneste. Que boulez bous, il y a assez d'otres biedaseries qui ne sont pas comme en ce temps-là.

Enay. Laissons ce discours pour ouyr de Monsieur le Baron les avantures qu'il a courues en ces trois guerres, par où estes-vous d'advis de commencer.

Fœneste. Suibons l'ourdre du temps, & ce sera la guerre du pont de Sey.

CHAPITRE II.

Du pont de Sey, & par occasion de la mode.

Fœneste. OUy j'estois au pont de Sey, & fis bingt & dus liues en bingt-quatre hures, je passay à grand regret outre cette maison sachant que bous n'y estiez pas, je me retirai chez boste meusnier, où ye repeus fort vien.

BEAUJEU. Monsieur voila une belle preuve que vous estiez propre pour l'infanterie.

Fœneste. Que lou mau sant Crapazi * poschi aiappa celui qui a inbenté de pourter vottes à pied & pantoufles à chebal, je n'usse poent esté las sans ces bilaines vottes qui à toutes vegades semvrouilloient dans ces genets du vas Poictou, l'haunur me cuida couster la vie.

Enay. Comment Monsieur le Baron fûtes-vous poursuivis? fûtes-vous contraint de fuir?

Fœneste. Fuir, fuir non pas tant fuir c'est une retraite, mais j'abois le cur enflai, & mesprisai tant ces couquins qui nous crioient, demure, demure canaille, que je ne daignai faire la courtoisie de tourner le bisage pour les regarder, je me contentai quand je fus par deça Vrissac de lur donner un dementi; c'est un vrabe païs pour se sauber que ce vas Poictou tout plein de haies que nous sautions par les escaliers; yamais je n'abois maudit mes esperons qu'à l'hure, car je tenuchois à tous coups, & les usse laissez, mais c'est ce qui fait parestre le caballier, soubent la teste alloit la premiere & le

* *Lou mau sant Crapazi*] *De S. Caprais*, Caprasius, *les Provinces meridionales de France ont fait S.* Crapazi, *& d'autres comme la Lorraine & les trois Evechez S.* Crevaz, *pour designer le jour du Mardi gras, parce qu'on y mange & boit à* crever. *Ainsi souhaiter à quelqu'un le mal de ce Saint, c'est lui souhaiter qu'il puisse* crever.

cuiou faisoit le souvresaut comme je disois ; mais bous scabez qu'un home de guerre doit prendre ses abantages par tout, se po dire que nous en sçabins trop per esta notaris *, c'est une velle chause qu'une retraite vien faite.

BEAUJEU. Qui commença cette deroute du pont de Sey.

Fœneste. Ce fut un vrabe Duc *, qui boiant les approches prit une gaillarde resolution, & lebant la main haute s'écria, qui m'aime si me suibe, saube qui pût, il dit cela de si vone feiçon qu'il fut ovei en despit d'un bieux Mestre de Camp nommé Voisguerin, & quelques huguenaux qui bouloient comvattre.

Enay. On apprend tous les jours jamais je n'avois ouy appliquer ce commandement, qui m'aime si me suive, sinon pour aller au combat.

BEAUJEU. Et moi j'admire la resolution de ce jeune homme, vous ne dittes rien du Comte saint Aignan qui alla bien au combat.

Per esta Notaris] *D'un homme ruzé & dangereux, les Gascons disent proverbialement, qu'il en sait trop pour être Notaire, donnant à entendre par là, qu'il faut être sur ses gardes, quand on a affaire à lui.*

Un vrabe Duc] *Le Duc de Retz. Voiez le Clerc Hist du Card. de Richelieu p.* 63. *de l'edit. de* 1694. *Cette deroute, au reste, fut la matiere d'une Comedie que les Jesuites firent jouer à la Fleche par leurs Ecoliers.*

Fœneste. Je n'en ſai rien car il eſtoit de là l'eau.

BEAUJEU. Et vous où étiez-vous.

Fœneste. A l'autre eſtreme du pont : il y en aboit qui bouloient que nous nous miſſions en vataille ſur un haut pour pareſtre; mais quand nous ouiſmes la furie de la charge chaicun prit parti.

Enay. Vous fites fort bien, & cette fois là vous aimaſtes mieux l'eſtre que le pareſtre, & peut-eſtre eſtes vous encor aujourd'hui pour n'avoir pas paru, peut-eſtre aprendrez-vous que l'eſtre vaut mieux que le pareſtre pour le mal que vous avez receu à pareſtre botté.

Fœneste. Bentre ſant Fiacre bous me tenez à cette fois.

BEAUJEU. J'ai veu que nous nous mocquions des Anglois, qui pour pareſtre gentils-hommes ſont toujours bottez & eſperonnez dans les navires, & les gens de robe longue au Palais.

Enay. C'eſt bien loin de ceux de Paris qui maltraittent les gentils-hommes eſperonnez, comme vous l'eſſayates quand Fervacques vous fit cette mechanceté au Palais.

Fœneste. Ils ſont vien encor ces biedazeries, & n'y a plus qu'us, car les ſoldats des gardes ſont preſques tous vottés, & cela paroiſt vien dabantage; car ils ſentent les gendarmes reformez.

BEAUJEU. Nous eſperons un de ces

jours que les Dames iront bottées & esperonnées pour faire honneur à la mode, & à l'inventeur ſaint Michel. Je voi quelques fois des Juges par la France qui prennent des mauvaiſes conjectures de leurs priſonniers quand ils ont de grands cheveux.

Fœneſte. C'eſt une grande indiſcretion à ces Juges de ne reſpecter point les honneſtes hommes, ces marauts firent à Poictiers un affront au vrabe Capitaine du Lyon, mais ces couquins de chicaneurs en beulent aux hommes vien faicts.

BEAUJEU. Et quel affront lui firent-ils?

Fœneſte. Ils lui firent deſpouiller le clinquant & l'eſcarlatte, & faire le tour par la bille.

BEAUJEU. Si eſt-ce que la mode eſt bien ſuivie par tout, on ne void le monde que par un pertuis.

Fœneſte. Je boi vien que bous otres troubez eſtrange de nous boir ainſi en emvuſcade dans nos chebeux auſſi longs que çus des Dames; & quoi ſeroit-il dit que les balets de pied de la Cour pourteroient chebeux & perruques juſques ſur les eſpaules, les manchettes juſques au coude, les chauſſes ſur les talons, la gorge, le cordon de chapeau, & les oreilles toutes vigarrées de ruvans incarnadins, & que nous fuſſions razez & re-

formez come pedants du bieux temps *; à proupos des manchettes, y'estois allé disner chez Monsur lou Bidasme, un fadasse de Caiteine prit mes manchettes pour la serbiette, & s'y essuia les mains, ye l'usse trucquai, mais il aboit fait cela par ignorance, ye bous dits & bous meintiens pour rebenir aux chebeux, que c'est une chause vien honteuse que le poil ne couvre point les oreilles.

Beaujeu. Vous verrez que cette invention est venue de Gascogne, & que quelqu'uns s'en seront servis au lieu de cacher les oreilles à couvrir la place où elles avoient été.

Fœneste. N'est-il pas vien plus veau qu'un esprit retiré en soi-mesme offusque ainsi les oreilles & les yeux pour ne rien boir, & ne rien ouir qu'abec desdain & ne destourner point ses velles meditations.

Beaujeu. Le Roi passant à Grenoble pour aller en bas demanda à l'Eveque comme quoi il gouvernoit les Dames, & les voyant coiffées à la garcette tint un langage fort à la defaveur de la mode.

Comme pedants du biux temps] *C'est à dire apparemment, du tems que subsistoit le Reglement de 1535. appellé communement* l'Edit des barbes, *auquel un Avocat aiant osé contrevenir, Pierre Liset Premier President lui ordonna en pleine Audience d'abattre sa barbe. Voiez les Notes 15. & 53. sur le Passavant de Beze tom. 2. des Mem. de Litterature de Sallengre, la Haye, 1717.*

Fœneste. Je croi vien que Roy n'aime que les armes abec lesquelles les moudes ne s'accommodent pas vien, & sur tout les grands chebeux dans les casques qui se coupent entre le hausse col, font l'havillement de teste plus grand, & par consequent plus pesant, mesme il y a un de ses Escuiers qui a osé rimer sur les garcettes & dire,

Les artisans ont à leur porte
L'enseigne du mestier qu'ils font,
Et nos Dames en cette sorte
Ont les garcettes sur le front. *

CHAPITRE III.

Du second desastre à la Valteline.

Fœneste. AYant tout perdu au yu & me boyant engagé de debtes pour les bibres, ye me laissai desvaucher à Monsur de Baux, Aide de Camp en l'armée qui alloit à la Balteline, ye me desrovai donc de Paris, nous allasmes passer en Souisse; quiconque a beu ce

Garcettes sur le front] *M. Guillaume dans une Satire de l'an* 1634. *où il raconte les occupations des Coquettes de ce temslà.* Après elles se coiffent & ajustent un petit ornement de cheveux, que nous appellons *toupet aux cheveux*, & qu'elles ont nommé *grassette* (*garcette*) à cause de sa derivaison.

païs-là, se peut banter d'aboir vien beu; les disners communs sont de quatre hures, les festins de douze; de ce temps-là les Ministres de Souisse y firent faire une reformation, & les festins reiglez à six hures; je troubai à Saulure le gros Aumonier du Roy, c'est à dire des Souisses du Roy; jamais home ne m'a tant faict d'enbie de l'infanterie que cettui-là; je ne sai si bous le connoissez.

Beaujeu. Je le connois tres-bien comme je vous ferai paroistre par un conte de lui.

Fœneste. Monsur c'est un sabant home, gras & poutelé, qui suit tousjours la Cour à pied; je l'ai beu faire six hures de chemin disputant en Latin abec Monsur d'Aunus qui estoit hugunot, & argumenter en diavle, sans se mettre en forte haleine, il me lougea dus fois à sant Germen, que je ne sçabois où aller, & m'apprit les coumoditez qu'il y a de n'aboir poent de roussis: mais Monsur quel von conte sçabez bous de lui.

Beaujeu. Si sçai; & qui viendra à propos d'aller à pied, ou à cheval. On dit qu'un grand de France qui porte l'écarlatte, ne desdaigne point cet homme de pied, & *si dilletavadi la su buona Roba*; Un jour que nous estions bonne compagnie à passer le lac de Chattou, nous voyons venir à course de cheval un autre Aumonier, qui n'ayant pu nous joindre

que nous ne fussions à milieu de l'eau, s'écria au Souisse qui parloit tousjours Latin, *Redi Redi Dominus te vult conventum, & si ulterius progrediaris acerrimas dabis pœnas:* Le Souisse s'écria du milieu de nostre batteau, *Tomine, Tominatio, festra ticat Tominationi Tomini Præsoulis, quòd non solo machis inserfire illious præpostera lipidini quantoquitem ego fado petes.* Le cavalier du bord replicqua force menaces, n'entendant point ce Latin tudesque, que fort peu du batteau entendirent aussi, il n'eut pas si-tost dit, que dites-vous Monsieur le barragouin, vous aurez des estrivieres, que le gros brode repliqua, *Par ti moi tit qu'il n'est point raison chevaucher moi, chevaucher point un cheval.*

Enay. Ces discours sont dangereux, il se pourroit trouver quelque courtisan qui approprieroit la chose à son point: laissons cela, Monsieur le Baron je vous demande, l'armée que vous menastes aux Grisons étoit-elle belle.

Fœneste. Mais des plus velles, presques tous les soldats vien accoumodez à la moude, tous les perpunts vien decoupez.

BEAUJEU. Vous ne dites, que ceux qui avoient moyen portoient tous des Royales, mais les gens de pied furent contraints de les laisser, ou rougner, (au moins ceux qui portoient bottes,) car à tous coups les esperons s'engageoient dedans, & faisoient faire des parterres.

Enay. Je ne vous demandois pas cela, je demando s si l'armée étoit forte.

Fœneste. On nous contoit pour quatorze mille homes de pied, & dus mille chebaux.

BEAUJEU. Monsieur j'y fis un tour avec Monsieur de Vaulecourt, quand tout fut joint il y avoit cela.

Fœneste. Mais Monsur de Veauju, ces vandes ne paressent-elles pas horriblement velles.

BEAUJEU. Ouy, il n'y eut que le desastre qui gasta tout.

Enay. Que fusse Beaujeu?

BEAUJEU. Ce fut que l'armée qui tenoit quatre lieuës d'assiette fut un jour attaquée par le regiment seul de Papnem lequel changeant de cartier, les Capitaines, presque tous yvres aussi bien que le reste, se dirent l'un à l'autre, voyons si ces gens sont sur leurs armes; là dessus sans commandement & sans ordre ils descendent par des bateaux dans le cartier de----l'emportent sans resistance, ceux-là donnent l'effroi aux autres cartiers, toute l'armée prit la fuite depuis le lac de Cosme jusques à Trahonne, & encor une lieuë plus haut, l'effroi n'ayant épargné personne.

Fœneste. Je bous dirai premierement pour excuses, c'est que tous les paubres soldats ayant senti le bent de ces montagnes, estoient tous au Souleil à l'avril

des rouchers, à recoudre les grandes taillades des perpunts, ſi vien que j'en bis plus de cent, qui n'ayans pas eu loiſir de les rebeſtir, trainoient lurs perpunts à la hute*, les chefs firent ce qu'ils purent, mais enfin ils furent empourtez.

BEAUJEU. Mais que pouvez-vous dire avoir onze pieces emportées par un regiment de trois mille hommes à la barbe d'une armée de 14. mille hommes, car encor ſe falloit-il rallier pour oſter aux ennemis ces gages de victoire.

Fœneſte. Premierement je bous reſpons, que de ces unze pieces il n'y en aboit que dus Roiales, 3. baſtardes, & le reſte n'eſtoit guieres que de pierrieres; pour le ralliement, nous abions quelques-uns eſchappez juſques à 4. liuës & demi; il n'y aboit moyen d'en faire 9. & encor ne ſe pouboit qu'au lendemain qu'on ſe rallia après que ces ybrognes ſe furent retirez: mais boiez-bous, il y a des chauſes qui ont empeſché l'entiere liverté de ce pays qu'il n'eſt pas veſoing que tout le monde ſache, car il y aboit des terres où nous n'oſions vouter lou pied, pour ce qu'elles eſtoient, ou au Roy d'Eſpagne, ou à l'Empereur: d'aillurs nous eſtions vridez par le reſpect de Sa Sancteté.

Enay. Et eux n'uſerent pas de ce reſpect.

Fœneſte. Comme j'ai appris d'un Secretaire de Monſur lou Marquis, les affai-

A la hute] *En fuiant*.

res d'estat ne sont pas comme celles de la guerre; Nous estions là pour negocier, & il y a des esprits qui bont 62222222. * & qui beulent qu'on donne zest, craq, boutte, mais il faut aller à pied de plomb.

Beaujeu. Et en ce faisant on va quelquesfois à pied de veau.

CHAPITRE IV.

Exercice de Fœneste, & quelque chose du voyage d'Italie.

Enay. MAis Monsieur vous nous avez parlé de trois desastres du pont de Sey, de la Valteline, & de saint Pierre, il y a eu plusieurs guerres entredeux, à quoi s'est employée vostre vertu cependant.

Fœneste. Je m'estois attaché à la fortune de Monsur le Duc d'*Agaran*, & usse fait lou boyage d'Italie abec lui, mais il me laissa en Dauphinai, pour certaines incoumoditais, il disoit que y'abois les pieds puants, j'entendis vien que c'estoit à dire, si j'usse estai agreavle pour son trin j'usse beu Roume & Lorette, boulez-bous que je bous monstre une legende de ce boyage.

Qui bont 62222222] *Qui ne demandent qu'où* est-ce? *Voiez la Note* 47. *sur le Prol. du* 3. *livre de Rabelais.*

Enay. Je vous remercie, & rompons là pour cauſe.

Fœneſte. Je ne laiſſai pas de me r'ap-proucher de lui en ces dus guerres, où nous fiſmes enrager les parpaillots; là pour nous benger de quelques affronts poudez dire que nous arrachaſmes vien des bignes, & noutez que les grands Sei-gnurs par emulation en faiſoient plus que les proubes goinfres.

BEAUJEU. Voyez-vous comment les couſtumes ſe changent, je me ſuis trou-vé aux vieilles bandes, où ſi nos chefs nous euſſent commandez de tels ouvra-ges, nous nous fuſſions mutinez, & euſ-ſions reſpondu, allez cercher des gaſta-dours.

Fœneſte. Oh il y aboit vien des glo-rioux parmi nous qui firent de telles reſ-ponſes, mais on menaça de pendre, & l'exemple de nous otres Gentilshomes lui fit quitter lur gloire.

BEAUJEU. Gloire? vrayement ceux qui ne poilurent point leurs mains à telle beſogne, eurent à bon eſcient gloire de cavalliers.

Fœneſte. Qu'eſt-ce que gloire de ca-ballier.

Enay. Beaujeu dit vrai, il y a trois ſor-tes de gloire, la divine, celle du caval-lier, & celle du barbier; de la divine il n'en faut point parler en nos cauſeries, la ſeconde, c'eſt celle qui ſçait *parcere ſub-*

jectis, & debellare superbos: celle du barbier gist en morgues, ou en affetterie de putain, en habits à la mode, & telles marchandises.

Beaujeu. Ha Monsieur vous ne contez pas la glori Bernat.

Enay. Où avez-vous trouvé cela.

Beaujeu. En un festin où je me trouvai a Nerac, le Sieur de la Cheze* qui avoit acheté un estat de Conseiller se maria à une riche fille de la ville, or étoit-il fils d'un riche laboureur tellement de la vieille mode qu'il n'avoit jamais porté de haut-de-chausses; le fils fut deux mois après lui, & employa tous ces amis, & mesmes quelques Ecclesiastiques à lui persuader de porter des hauts-de-chausses un jour seulement pour tenir place de pere aux nopces de son fils. Enfin ce pere le promit en pleurant, & predisant qu'il en arriveroit quelque sinistre malheur, le voila donc vestu d'un grand casaquin noir, & de chausses de mêmes, où l'on ne mit que quatre éguillettes avec celle de devant; il falut lui aider à cheminer pour le mener à cap de table, Monsieur

Le Sieur de la Cheze] *Celui-ci, comme on voit, étoit Gascon. D'autres de même nom descendent d'un Lyonnois, je pense, Secretaire du Roy sous le Roy Charles IX. & de ceux-ci pourroit bien avoir été le fameux P.* la Chaize. *Les Memoires de la Ligue* † *parlent d'un Capitaine* la Chaize, *qui desit les Ligueurs à Villemar en* 1592.

† Tom. 5. p. 171. édit. de 1598.

de la Cheze servoit, & prenoit garde à pousser devant son pere les plus friands morceaux qu'il pouvoit. Ce grand vieillard sec & avide, voyant d'autres vivres que le cap d'ail, se mit à escrimer des mains & des dents furieusement, non sans le sous-ris de la compagnie, quand son fils Bernat le sollicitoit de prendre des chausses, il n'avoit autre response sinon, *ah Bernat que tu es glorious, mauzit la glori Bernat*; à toutes les friandises qu'on approchoit de lui, il disoit entre les dents, *ah que de glori, & de glorious.* La furie de manger le fit pourtant taire jusques un peu avant le fruit, & lors on lui vid faire des mines d'un colliqueux, rougir, & paslir, or avoit-il auprès de lui un chartier son valet auquel il faisoit part de son disner; enfin se trouvant grandement pressé, il cria au valet, *Oste mé d'aquiou Hillot, iou n'en podi maye*, le valet Guilley leve son maistre, le fils y accourt, mais trop tard, car en lui destachant une éguillette tout lui échappe dans ses chausses, & le bon homme s'écria, *à qui las la glori Bernat.*

Enay. Voila une quatriéme espece de gloire dont nos philosophes ne se sont pas advisez.

Fœneste. Mais ne troubez-bous pas la gloire vone quand elle fait parestre, & le parestre fait parbenir.

Enay. Cette gloire qui fait parvenir

n'est point du Barbier, mais faisant parvenir à quelque chose de bon elle est de cavallier ou de soldat, & gist en autres choses qu'en morgues, braveries, suffisances, feintes, & gravitez pedantesques ; nous avons autresfois appellé ces gens-là morgue tous seuls.

CHAPITRE V.

Suites des gloires.

Beaujeu. VOus trouvez de ces morgues de vent coustumierement aux Espagnols, je vous en veux donner un exemple : Un Espagnol & un soldat Gascon arriverent à loger ensemble à la Reole à l'enseigne du Maupiteux : tout étant ruiné en ce pays-là, l'hoste eut peine à leur trouver un chapponneau, comme ils furent venus à la petite chambre basse, le soldat nommé Perot y étant le premier, l'Espagnol entre avec grandes desmarches, & aprés plusieurs morgues Espagnoles il creut estre de la civilité de faire une entrée de discours, & le commença ainsi, en regardant cette volaille par desdain, *Yo me spanto de vos otros Francesez qui en comeis los capones sin oringas:* le Gascon respond, & *You de bous otres Spagnous qui mengas las orenges sans capous.* L'Espagnol là dessus éclatte un ris

pour faire trembler la maison, & se mit le dernier à table, pour achever son ris, cependant que Perot tranchoit le chapon. Le rieur suit, *Por Dios grandes palabras por ridere; de gracia hermano dezirme el tu nombre por recitar esto apothegma: Cap de you*, dit le Gascon, *dignas me el voste nom & you dirai lou min*, & ce disant commença à manger, le cavayer suit, *verdaderamente es la razon que lo que pide el nombre de los otros diga el sù lo primero, Hermano yo mi llamo, Don Juan Hernandes Roderiguo de Parmentiera, Señor de las Arenas de la Serra Morena, Cavaliere de Alcantara.* Cap de you, tant de gens, dit l'autre, & *you m'appelli Perot**; l'Espagnol se met la face entre les coudes sur la table criant avec un effroi delicat a a a a a Perot a a a Perot a a a a Perot? Perot? *O Dios qual nombre. Nombre dado y inventado del tiempo de Noé, entonces el mundo tenya falta de nombres*: là dessus les ris redoublez ne peurent s'achever plutôt que le chappon que Perot avoit frippé: la carcasse depouillée fit arrêter le ris, & nostre brave demanda en courroux, *quien a comido esto capones*: Perot, dit l'autre, & tous lous otres que bous abez nomma, Fideriguo, Roderiguo, &

M'appelli Perot] *Imité du* Scelto di facetie & del Piovano Arlotto e altri, *au feuillet* 69. *a. de l'édition de Venise* 1599. *Voiez aussi la page* 65. *du* Praxis jocandi. *Francf.* 1602.

toute la Morene. Le morgueur ne pouvant impetrer de Perot qu'il se laissast battre n'eust gueres que le ris, & les paroles à soupper.

Fœneste. Boila un von conte & à l'haunur de la Gascogne.

Beaujeu. Vous en aurez encor un autre sur les sottises que la vaine gloire fait faire. Un Gentilhomme nommé la Beausse épousa en Xaintonges la vefve de Saint-Fort, sœur d'un tres-riche homme nommé l'Estrancards : les deux beaux freres eurent un grand procez à Bourdeaux pour leur succession, l'Estrancards faisoit ses affaires à graisse d'argent, l'autre, gagnoit le cœur de ses Juges par plusieurs gentilesses desquelles il se faisoit valoir, quelque tour de Page à sa partie que les Juges tournoient en risée, comme ayant un Rapporteur tres-rude & hergnieux d'une fievre quarte, il fit passer un homme aposté devant le banc du Procureur de d'Estrancards ; il n'y avoit que les Clercs, il leur dit n'y a-t-il personne ici qui puisse advertir Monsieur d'Estrancards que son Rapporteur le demande, mais promptement pour l'éclaircir de quelques points importans sur le procez ; ceux qui ont plaidé savent qu'elle faveur de rapporteur est cela : nostre grand homme donc adverti, & un écu donné au Clerc, entre tout hors d'haleine au cabinet du Conseiller qui le receut à belles inju-

injures; je vous conterois quelques autres traits, mais je me contenterai de celui que j'estime le meilleur. Il y avoit à la Cour de Parlement de Bourdeaux un Conseiller plein de hautes imaginations ridicules pour elles, & pour ses contenances, on ne lui refusoit point la seance, mais on ne prenoit plus son advis, il se disoit Conseiller d'Estat, & homme qui pour sa gloire jouoit des mains, nous vous l'avons fait voir à Monferrant, quand il joüa avec d'Ardillon. La Beausse se botte & s'équippe en Courier, & ayant bien troussé un pacquet, cacheté des armes de Portugal * par le moyen d'un petit ducat, va trouver sur les neuf heures du matin nostre Conseiller, avec multitude de reverences, lui dit; Monseigneur, voila un pacquet que je vous apporte en diligence de la part du Roy nostre maistre, le Roy de Portugal, vous y verrez de grandes nouvelles pour vous: je vous supplie quand vous serez en vostre regne avoir souvenance du pauvre Capitaine Romarin vostre serviteur. Le Conseiller lit la suscription, à Monsieur --------- nostre cher & honoré Chancelier de Portugal & des Royaumes qui en dependent: *Sur vostre bonne renommée soit de probité, de vie, de prudence, grande doctrine, experien-*

Cachetté des armes de Portugal] *Tiré du* Lingua *d'Erasme*, & *appliqué à l'Abbé* Malotru *dans le* Furretieriana.

ce aux grands & importants affaires de l'Estat, comme aussi d'honorable famille dont vous estes issu; Nous avons fait choix de vostre personne pour vous faire Chancelier & chef de nostre justice, tant en Portugal, qu'aux Royaumes qui en dependent, dequoi lettres plus amples vous seront depechées à vostre arrivée: nous vous prions donc vous acheminer le plutost que faire se pourra: Nous avons donné charge au Sieur d'Estrancards nostre Thresorier de vous mettre en main quatre mille ducats pour le voyage: Nous remettans du chemin, & autres particularitez qui en dependent au Capitaine Romarin present porteur, qui vous dira plus particulierement combien nous desirons vostre venuë, &c.

La principale pensée de nostre Chancelier fut de sçavoir le logis de nostre Thresorier, prendre les plus beaux habits qu'il eut, s'accompagner de trois hommes de bonne mine, & Romarin lui montra le logis, se separant pour d'autres depeches qu'il avoit, & ne retarder point le partement. Nostre grand Colosse arrivé au logis, fait demander la chambre du Sieur d'Estrancards, où il le trouva faisant nouvelles escritures; voila deux fort grands hommes affrontez. Romarin le conduisant lui avoit depeint sa partie pour un homme cauteleux, impudent, mesprisant tout le monde, & faisant le mesconneu en toutes affaires: le Conseiller donc lui ayant dit ces mots. Monsieur le

Thresorier j'ay eu lettres du Roy nostre Maistre, selon lesquelles il faut que je parte dès demain pour aller recevoir l'honneur de ses seaux: je m'asseure que vous serez bien aise de voir la maison conduite par un de vostre pays, & qui aura moyen de reconnoistre vos bonnes volontez; je vous prie de me depecher aujourd'hui les quatre mille ducats qu'on m'a ordonnez comme vous verrez par la depeche que voila: La response fut en Xainctongois, *Agre Monsieur vous vous mesprenez ben: par la mordi je ne sçai quolee ni de Portingal*, ni de la portingalerie, y ay ben d'autres escuelles à lauer*: Le Chancelier repart on m'a bien dit que vous faisiez le rustre, & le mesconneu: contez moi l'argent, & marchez droit, ou je vous montrerai comme je sçai chastier tels galands que vous; pourquoi m'amuserai-je à vous conter les replicques, & les dupliques jusques au premier soufflet que doscocha le Chancelier: l'autre qui estoit aussi fort que lui, lui ramena la boule, & eut fait bon voir l'escrime de ces deux demi Geants si les couppe jarrets de la conduite ne s'en fussent meslez, l'hoste & les voisins arriverent un peu tard au secours du Thresorier, & le Capitaine Romarin fit jouër cette farce sur le point qu'il alloit faire vendanges au Guas.

Portingal] *A l'antique, comme on lit toujours ce nom-là dans Froissart.*

CHAPITRE VI.

De la guerre du Prince, familiarité du Roy & de Fœneste, Chalus, titres, Regnante Jesu, *l'antiquité de Langin.*

Enay. MAis Monsieur le Baron nous n'avons point seu que vous vous soyez fait paroistre en la guerre de Monsieur le Prince.

Fœneste. Si ai-ye vien paru en ceste guerre là, ye n'abois jamais esté contre lou Roy qu'à cette fois, de berité l'ennemi ne paressoit point, du reste il faisoit assez von en ce parti, on estoit tenu à rien ni à marcher en vatalle. Le yor que tout couroit à la petite guerre, les garces gardoent lou drapeau, & me soubient qu'une nuit que le regiment de sant Paul marchoit n'aiant troubé par les billages aucune guide à prendre; nous fusmes contraints à nous servir d'une femme, çus de la teste à tous coups crioient *alte*, *alte*, nous nous en faschions; à la fin on cria, *alte*, on vesogne la guide, on pensoit que ce fut un masle, nous nous en primes tous à rire, la nuit au diavle la garde, vruloit le billage qui bouloit, nos grands le bruloient, à la moude s'entend, c'est à dire qu'ils prenoient cent escus d'une paresse pour la laisser buide au milieu du depar-

tement; çus qui faisoient la charge a-boient 50 escus pour tous ensemble, & les plus grands chacun 25.

BEAUJEU. Vous avez bien fait de m'expliquer ce brulement, je pensois que ce fust mettre le feu pour faire degast.

Fœneste. Non, cela n'appartient qu'au païs des parpaillots.

Enay. J'ai veu le temps que la teste d'un Mareschal de Camp eust sauté * pour avoir laissé un village vuide entre les logis de l'armée.

Fœneste. Quand nous eusmes joints lous huguenaux, ils en disoent autant que bous, & appelloent cette liverté desourdre; mais nous nous mouquions vien d'us & ce desourdre nous a serbi quelque fois: car une nuit que nous étions parti de Chesnai, où nous abions gagné chacun la pistole pour garder une maison de Gentil-home, nous nous amusasmes à voire en un otre: la nuit nous surprit à Thourignai, nous allions troubent Monsur à Selles, nous estions esgarais pour

Que la teste. . . . . eust sauté] *L'Ordonnance de Blois y est formelle, mais elle n'a jamais été executée à cet égard. Il se se seroit trouvé trop de coupables dans les armées. La loi avoit pour but d'arrêter l'avarice & la licence des Officiers & des soldats au tems des guerres civiles. Ce fut là un des chefs d'accusation contre le Marechal de Marillac. Le Vassor Histoire de Louis XIII. 2. édit. tom. 7. pag. 205.*

toute la nuict quand nous troubasmes dans le chemin un canon, de là à un quart de liuë un otre, à mille pas de là lou tiers: cela nous serbit de vrissées: il y aboit un fadas de Caitaine du bieux temps qui bouloit que nous envoiassions abertir comment le canon estoit avandonné, par un de nous, & que les dus otres demourassent en bedettes dans lou camin, nous nous mouquasmes vien de lui. Il me soubient aussi qu'à la Croix blanche de Lusignan Monsur y estant lougé, Rochefort abec lui, & un grand trin, il fit demourer à coucher un Mareschal de Camp huguenot, qui le lendemain au partir boyant qu'on ne donnoit pas un hardit à l'hoste, fut vien si simple de payer, à voire Page à voire: excusez-moi je pensois estre encore à Fœneste, où mon Paye est demouré abec ma meire, ce sont de mes resberies: abant ces gueres aux vones compeignies: à tous coups en resbant il m'eschappoit: Oy da Sire, ou quauques otres moutets en pensant que lou Roy, m'interroguast familierement.

Beaujeu. Et pensez-vous que le Roy quelquesfois n'en laisse pas aller de mesmes, comme de dire que dites-vous Baron, pensant que vous soyez toujours à son oreille?

Fœneste. Oi da oi, & sur tout quand on parle de la guerre.

Enay. Et ne craignez vous point que

la guerre que vous lui avez fait ne fasse quelque bresche à vostre grande faveur.

Fœneste. Sa Majestai est trop caballiere pour n'excuser pas les caprices que prenent les galands homes, ou pour les Dames, ou pour l'ami.

BEAUJEU. Vous me faites souvenir d'un dialogue qui fut entre le Roy Henri IV. & Charles de Limousin *, qui avoit escallé une maison, ravi une fille, & tué quatre ou cinq personnes de qui elle étoit heritiere: étant prisonnier, le Roy voulut parler à lui, pour s'enquerir sur les menées & entreprises du Limousin *, qui avoient causé son voyage, Chalus en decela quelques nouvelles qui firent trancher la teste à deux de ses compagnons, & de là prit occasion de parler de son principal affaire, en ces termes: *Sire, vostre Majesté est trop galante, & cavalliere, & a trop senti les poinctures de ce petit Dieu à qui on peint des aisles pour vouloir punir les excez que le fils de Venus à mis au cœur de ses esclaves.* Oui da, respond le Roy, mais vous avez à craindre que ma Cour de Parlement ne soit pas assez cavalliere, & mon Chancelier assez galand,

Charles de Limousin] *Lisez* Chalus. *Apparemment le même N. de Villebouche Sieur de* Chalus, *duquel parle M. de Thou l.* 98.

Entreprises du Limousin] *Rebellion de ce pays-là en* 1601 *à l'occasion de la* Pancarte. *D'Aubigné tom.* 3. *liv.* 5. *ch.* 14.

ce qui arriva, car il fut roué dans huit jours.

Fœneste. Ce conte n'est pas vien à proupos, car je m'attends d'aboir autant de pribautai abec sa Majesté à mon retour qu'auparabant, il sait vien d'où je suis, & que baut lou Baron : il a estai chais mon cousin de Poulastron abec les plus galands de sa Cour pour comvattre lou diavle qui avoit saisi la moitié du lougis, & à grandes peirades fesoit pur à çus qui y bouloient aller : ma cousine fut vien estonnaye quand elle bid la meison pleine de gens qui aboient tous l'espée à la droite, & lou pistolet à la male man : lou diavle s'en estoit allai : il arriba que trois mes cousins qui alloient en une partie de vagues entrerent masquez dans la vassecour, la lance sur la cuisse, us & lurs chebaux vardez de taffetas vlu : boila un grand cri, boici lou diavle, boici lou diavle, ceux-ci s'enfuirent, & lou Roy à chebal après us, qui les prit à une liuë de là, & ce Prince les amena disner, il estoit fort drosle* en ce temps-là, & quand lou cadet de Poulastron, & moi arribasmes à la Cour, il s'en soubint, & le fit mettre aux gardes.

Beaujeu J'estois lors à la Cour de Navarre, & me souvient qu'on disoit comment c'estoit une escolier de Thoulouse, qui pour coucher avec la Damoi-

Fort drosle] *Le titre du chapitre parle de la* familiarité *du Roy & de Fœneste.*

selle du logis fit le diable comme cela.

Enay. Vous étes toujours scandaleux.

BEAUJEU. Le Roy mesme pour aller à l'amour accompagné de Frontenac seul estant tous deux déguisez de cappes de Bearn blanches alla en poste à Yemant, ayant passé Artez, trouva la populace du pays qui avec bastons ferrez poursuivoit des sorciers, toutes les cloches sonnerent sur lui, & deux cents populacés qu'à pied, qu'à cheval les poursuivirent aux rais de la lune, criants à la cause, à la cause*, jusques dans le jardin de Yemant où la Comtesse qui les attendoit fit le hola.

Fœneste. Je beux vien cela, mais je continue à dire que sa Majestai sçait vien d'où ye suis, & encor que y soiez à pied, ye suis tousjours lou Varon de Fœneste aussi vien Gentilhome que lou Roy mesmes, il y a des tiltres chez nous qui disent, *Regnante Jesu propheta*.

BEAUJEU. Je me trouvai une fois à la

A la cause] Aux Huguenots. *Après la S. Barthelemi de l'an* 1572 *les ennemis de la Reformation s'aviserent de faire deux classes de ceux des Huguenots qui avoient échappé de la tuerie, les uns* paisibles, *qu'on promettoit de laisser en repos, les autres qui vouloient se procurer par les armes le retablissement des Edits de pacification. Au parti de ceux-ci on donna le nom odieux de* la cause, *& il étoit ordonné de leur courir sus par tout au son du tocsin. Voiez les Mem. de l'Etat de France sous le regne de Charles IX. edit. de* 1579. *tom* 1. *au feuillet* 323. *b. & suiv.*

table d'une Duchesse qui allegua la mesme chose, ce qui fut relevé par un des plus doctes Gentils-hommes de la France, en disant ; j'ai veu en divers lieux des tiltres de mesme datte, ils sont toujours honorables, car ils sont de cinq cents ans, du temps d'un grand schisme qui establit un Pape à Rome, un à Ravenne, & l'autre en Avignon : les Papes avoient lors gagné un tel avantage que l'ære du siecle couroit sur leurs noms, & disoit-on lors *regnant tel Pape* ; les Seigneurs qui ne voulurent prendre parti avec aucun des schismes, comme les Notaires demandoient ce qu'ils mettroient aprés *Regnante*, la response estoit *Regnante Jesu*. *

Fœneste. Cela n'empesche pas que je ne sois gentilhome de von lieu, & de vone part.

Enay. Non, non, peu de gens sont

Regnante Jesu] Regnante Domino nostro Jesu Christo, *se lit au bas d'un Acte de Conrad Duc de Massovie, daté des Nones d'Août* 1222. *Et cependant on ne lit point que ce fût alors un tems de Schisme. Voiez la Piece* 8 *du Prodrome, dans le* Codex Juris Gentium Diplomaticus *de Leibnitz. Le* Perroniana, *au mot* Regnante Christo, *raporte d'aprés une Chronique de Foix citée par Vignier, que pendant l'Interdit du Roy & du Royaume de France, sous Philippe Auguste, à cause de superinduction d'un nouveau mariage, on mettoit en France aux Contrats, non*, regnant le Roy Philippe, *mais* regnant Jesus-Christ. *Sur cette matiere on a de David Blondel un Traité imprimé en* 1646.

leur preuve de cinq cents ans.

Fœneste. Le Curai de nostre paresse disoit à un oncle min qu'il montreroit dans la Vivle le nom de Fœneste, & que l'on aboit troubai de la monnoie de nos armoiries, lors que lou chastel fut vasti à la bieille moude s'entend; il y a force mazures que je ne voudrois pas changer à la gallerie du Loubre; bous riez & you je bous dits que cade fad * a son sens.

BEAUJEU. Ce n'est pas pour mal que je ris, mais il me souvient qu'étant un jour en Savoye logé au pied d'une vielle masure qui s'appelle Langin, le Curé du lieu me disoit, *ved vo Monsieur ceti chaté, ce pu prouva par la Bibla que cen a yta roina y a pres de trai cents ans.*

CHAPITRE VII.

Noblesse de Fœneste, & ensuite discours de Renardiere.

Fœneste. TAnt y a donc qu'aussi vien que Langin nous sommes à la Vivle.

BEAUJEU. La Noblesse de vostre pays est fort heureuse à se faire valoir & à parestre; j'étois ces jours chez un orfevre au bout du pont au Change, un Gentil-

Cade fad] *Chaque fat a son sens.*

homme bien couvert s'arresta devant la boutique d'un orphevre, & demanda *es bous Favre*; le Parisien ne l'entendant pas, je respondis pour lui, il redoubla, s'il feroit bien un cachet, cela accepté il mit pied à terre, & je demourai à la boutique pour leur servir de truchement par ce qu'il venoit tout bourru* de Gascogne, pour accourcir l'orfevre prit son ardoise, & l'autre se mit à dicter ce qu'il vouloit; je bus, dit-il, mes armoiries.

Demande. Et bien Monsieur quel en est le camp?

Response. Boutats me aquiou un camp de millet.

Demande. Et bien Monsieur que mettrons nous dedans?

Resp. Boutats me you me dis.

Dem. Comment?

Resp. Souvre a quest Roussis qui me couste cents vons escus petits s'entend; boutats me un esperverot sur lou poing.

Dem. N'y a-t-il que cela?

Resp. Quatre caynots espagnouls vigarras de vlanc & de negre, ne demembrez pas* lou plumet, ni lou manté d'escarlatte.

Dem. Cela est fait & la devise?

Resp. C'est, *hare per aquiou**, & de

Tout bourru] *Tout neuf, metaphore empruntée des jeunes animaux comme poulains, oisons, &c à qui la bourre, le duvet ne tombe qu'après certain tems.*

Ne demembrez pas] *N'oubliez pas. De dismemorare.*

Hare per aquiou] *Hai avant, par ici.*

l'otre estrem tout pour parestre: L'orfevre ne se peut empescher de rire, & il y eut eu de la batterie entre lui & le Gentilhomme sans quelque petite assistance qui les separa, & envoya le Gentil-homme en cercher un autre plus habile que cettui-ci.

Fœneste. Cap de sant Vasile je me fusse ouffert d'estre second contre ce couquin, car ce Gentil-home aboit de velles inbentions: il n'y a point tant de fadeiges dans les miennes, c'est une fenestre en incarnadin d'Espagne, & la divise, *Entre comme lou vent*.

Enay. Les plus courtes sont les meilleures.

Fœneste. Monsur quand je n'aurois otre preube de ma nouvlesse, ye la montrerai tousjours par vons arrests de Cour de Parlement, un de mes grands peres eut la teste tranchée à Thoulouse pour aboir biolé une nonnain, & mon oncle & son fils pour aboir tué un Prestre, il n'y a que dire à cela.

BEAUJEU. Monsieur vous avez connu Renardiere, qui à force d'estre noble dès la premiere veuë connoissoit fort bien un Gentil-homme, & au sentir mesme; car il vouloit qu'un vrai noble eust un peu l'eseille surette, & les pieds fumants.

Fœneste. Tenez ye me devoutonne, bous sentirez.

BEAUJEU. Ho vertubieu quel parfum.

Fœneste. Et les pieds de mesme.

Beaujeu. Monsieur le Baron si vous estiez en Allemagne, là où on donne à tout le monde des excellences, vous auriez nom vostre æsellence, à cause des æselles, vostre naifveté pour je ne sçai quoi qui vous sort du nez, & vostre pieté pour le parfum des pieds.

Fœneste. Il y a des fats qui diroient que ce seroit sentir le vouc, mais c'est l'homme, rebenons au proupos que disoit Renardiere.

Beaujeu. Il disoit que quand le chasteau de la Renardiere fut fondé, Hercules passant pays pour aller en Espagne y mit la premiere pierre, aux enseignes, que quand il falut demolir un coing pour bastir la grosse tour de l'horloge, on trouva dans le fondement un quadruple d'Espagne, & quelques malovedis. *

Fœneste. He Monsur nostre meison a fleuri, & fleurira encor maugré les enbieux; où est lou temps, où est lou temps, qu'allant boir quelque couquine de Princesse, la vaurerie de mes havits trouvloit ma vone fortune, quand les vroderies de diamants, & quelques escarvoucles parmi me descoubroient à la veuë de tous, c'est lors que je maudissois lou parestre, ce n'est pas d'aujourd'hui que les grandes bertus ne se peuvent cacher: & quand à la balur, où est lou temps que nous allions lougeant par la Veausse, &

Malovedis] *Petite monoie d'Espagne qu'on y appelle* Maravedis, *dont il en faut* 110 *pour un écu.*

come les couquins des billages se deffendoient après aboir crié, sus il faut menger la muraille à velles dents, ye me arrousois lou bel premier, d'où bint que les compagnons me nommerent *lou mangeur de murailles* : quand à l'esprit je suis lou premier qui ait inbenté à louger bingt chebaux en cinq estavles, & en toutes nompairs*, & les chansounettes d'amour en veau Gascon, quauques unes ne sont elles pas contées pour rien*? je suis fils de maistre, abez-bous yamais esté à Turaines.

BEAUJEU. Ouy da & espere encor y aller bien tost.

Fœneste. Je bous prie à la premiere fois regarder sur lou mantou de la chemineo en la grande salle, & bous y berrez de la feiçon du peire mien en lettre d'or massif, *Epitaphe sur la naissance d'Henri de la Tour*; mais il me resoubient que bous m'abez accomparé à ce Renardeau*, quel homme estoit-ce?

BEAUJEU. C'estoit un homme moitié soldat, moitié Procureur, moitié Gentilhomme qui briguoit estre Aide de camp, disoit au Roy tout ce qu'il lui venoit en la bouche, quand on publia les droits de representation pour maintenir le Cardinal

Et en toutes nompairs] *Comment, c'est ce qu'il n'est pas facile de comprendre. Y auroit-il ici quelque jeu de mots?*

Pour rien] *Pour quelque chose. Le Gascon dit* per quauque ré.

Ce Renardeau] *La Renardiere de Bretagne.*

de Bourbon plus habille à succeder à la Couronne que le Roy de Navarre, lors que par toute la France les deux tiers l'appelloient Charles dixiéme, & la monnoye battuë en ce tiltre là, se prenoit horsmis aux villes Royales: Le Conseil du Roy travaillant tous les jours à ordonner, & à faire écrire sur cette question, Renardiere frappa à la porte du Conseil, qui lors se tenoit au cabinet, demandant audience pour chose qui importoit l'Estat; estant admis chargé d'un gros livre, il dit au Roy que ni lui, ni son Conseil n'entendoit rien à l'Estat, mais qu'il leur apportoit le procez tout vuidé, & qu'il faloit juger le different de la France par les Annales de Bretagne, & ce disant mit ces grosses Annales sur la table; on le remit sans rebut à une autre seance, à laquelle il ne faillit pas de se trouver, avec un autre plus gros volume, c'estoit le livre de Guarigues* manuscript, contenant quarante & deux mains de papier, & s'appelloit, l'Abregé de l'Almanach. Et pour vous dire encores un des traits du Compagnon· un jour que les Mareschaux de Camp l'avoient fait amuser dans le jardin par un Breton qui les importunoit, & par ce moyen avoient disné sans lui. Renardiere

Guarigues] *C'est le nom d'une noble famille de Castres descendue d'un* Bouffard *Seigneur de la Grange, lequel pourroit bien être notre* Guarigues. *Voiez Borel Ant. Fr. au mot* Garrigues.

vint

vint tout ſcandalizé au diſner du Roy, lequel lui ayant demandé qu'il diſoit de bon, Repardiere reſpond du bien de vous Sire à tout hazard, mais encor, dit le Roy qu'en dites-vous? la reſponſe fut, je dits, Sire, que vous eſtes le plus grand Prince du monde, car vous faites plus que Dieu, pour ce qu'il ne promet à ſes enfans ſinon que du labeur qu'ils ſavent faire ils vivront commodément, & vous faites vivre vos Mareſchaux de Camp tres commodément du labeur où ils n'entendent rien.

Fœneſte. Je ne troube von qu'on m'accompare à un Flongnac, & il me soubient maintenant l'aboir beu.

BEAUJEU. C'eſt ce que j'avois envie de vous dire, quand vous nous avez dit n'agueres que vous n'aviez porté les armes qu'au parti du Roy, & il me ſemble vous avoir veu en l'armée du Roy de Navarre quand il reprit Marans aux enſeignes de la petite caſaque de drap rouge.

Fœneſte. Ha je bous dirai mon pere aboit charge à l'artillerie, & quelquesfois par voutade, & par caprice je prenois quelque caſaque d'un des pionniers de ſa compeinie, mais par fantaſie, non pas autrement.

BEAUJEU. Encor eſtiez-vous pour lors huguenot.

Fœneſte. Oui da en quelque feiçon, mais je bous dirai que veaucoup d'honneſtes

gens ont quitté ce parti pour les peines qu'on y trouboit.

Beaujeu. Vous ne contez point les perils.

Fœneste. Come le Roy s'abançoit à Coutras je troubai un honeste home qui s'appelle Sponde * à Taillebourg qui s'en retournoit, il me mena coucher chez Monsur d'Echilais & me douna connoissance du Curai du lieu, havil home, où il n'en fut yamais, & qui mettoit en pratique, ces instructions touchant l'accord des Religions, & je bous dirai comment.

CHAPITRE VIII.

Invention du Curé d'Eschilais, difference des Sermons.

Fœneste. DOncques le Curé d'Eschilais qui aboit esté Moine, & puis Diacre huguenot, de là s'estoit fait Hermite, d'Hermite Prescheur reformé en Bretagne sans avoir eu l'imposition des mains, il se jetta encor dans une Avvaye devant laquelle le Comte de la Rochefoucaut passant abec quelques vandes, il sort lui presenter un dizain tendant à sauber l'Avvaye: lou Comte qui le connut, lui demanda s'il composeroit

Sponde] *Jean de Sponde, ainé de Henri. Voiez les Notes sur la Conf. de Sanci.*

vien en Comedie, en Tragedie ; aprés qu'il eut respondu que ouy, le Comte hé les feriez bous pas vien jouër aussi ; tres-bien Monseignur respond le Moine, je le croi, dit le Seigneur, car bous abez joué toute sorte de personnages, & le renvoya ainsi ; il parbint donc à estre Curé d'Eschilais, & rendit Guilbidonin * le Seignur dou lieu. Quand quelqu'un de la paroisse lui apportoit un enfant à vaptiser il en usoit come bous boyez de lui amplement en la Confession de Sanci, j'admirai l'esprit de l'homme qui marioit, & vaptisoit les Papistes à lur moude, & les Huguenaux à la lur *, & depuis ye me fis instruire par quauques Peres Capuchins & par un Pere Bernabit.

BEAUJEU. S'il estoit Bernabit, il n'étoit pas marié, où vous seriez fils de putain.

Fœneste. Bous otres prenez les chouses simplement, c'est une feiçon d'haunur qu'on lur pourte, on les appelle aussi Docturs.

Enay. Ce n'est pas obeyr au passage de

Guilbidonin] *Sur ce mot & sur ce qui suit, voiez les Notes sur le ch.* 1. *&* 2. *du* 2. *livre de la Conf. de Sanci.*

Et les Huguenaux à la lur] *Du caractere de ce Curé est S. Ange dans Mascurat pag.* 230. *de la* 2. *édition, lors qu'il invite son ami à dire avec lui dans un esprit de charité pour les heretiques.*

Pere Eternel, & *Agimus*,
Soyez tous deux les bien venus.

l'Evangile qui deffend si exprès aux Chrétiens de n'appeller aucun Pere, pour ce qu'il n'ont qu'un Pere aux Cieux; ni aucun Docteur, pource qu'il n'y a Docteur que l'Esprit de Dieu.

Fœneste. Tant y a que ce sont d'aviles homes; mais sur tout je fus conberti par un Sermon que fit Pere Ange à Paris le Judi asolu, il conta la Passion tant piteusement que je ne pûs pas me tenir de plorer, ou de pitié, ou pource que je regardois attentibement les yeux chassius de la bieille de Mersec.*

Beaujeu. Et qui put vous dire vostre Pere Ange qui n'avoit jamais estudié.

Fœneste. Il aboit un Precepteur sabant home, aussi vien que le Cardinal de Sourdis, & apprenoit aussi vien que lui les Sermons par quur, mais dibersement, car le Cardinal qui aboit une memoire cabaline* (come on dit) redisoit sa leiçon sans y changer une syllave: L'otre ne disoit que lou commancement, & puis alloit à l'escarpoullet, s'enboloit dans les nuës

La bieille de Mersec] *Il est parlé d'elle encore au chap. 17. à propos de ce qu'à la S. Barthelemi on l'entendoit crier d'un grand zele aux tuears:* Achevez tout. *M. de Thou liv. 12. parle d'un Louis de* Marsac, *homme de guerre, brulé à Paris pour la Religion en 1553.*

Memoire cabaline] *Un* cheval *ne manque pas de s'arrêter devant la porte d'une écurie, où il a passé une seule nuit.*

hardi en diavle, & disoit des forfanteries les plus aggreavles du monde. Il faut abouër que le estyle, & la feiçon de nos Prescheurs sont vien otres chouses, que celles de vos pouvres Ministres ausquels on ne permet ni allegories, ni paravolles, ni favles, ni gentilesses, ni livertez qui biennent quelquesfois vien à proupos, quand ce ne seroit que pour resbeiller lou plube, à l'imitation de Ciceron qui boyant passer son gendre aiant au costai une espée de sa grandeur s'escria, *quis tanto generum alligavit gladio.*

Enay. De mesme façon fut ce que fit un Grec au milieu de son oraison voyant tout le monde endormi, il fit le discours de l'asne vendu, & de la possession de l'ombre à laquelle chacun des deux vouloit dormir; le vendeur maintenoit ne l'avoir pas venduë: telle fut encor l'invention d'un Cordelier qui ayant pris une pierre en sa chaire fit semblant de la vouloir jetter à la teste d'un cornard, & prenant son branle la fit baisser à plusieurs, & puis, je pensois (dit-il) qu'il n'y en eust qu'un; le ris resveilla les auditeurs. Non on ne permet pas ces gayetez à nos Ministres, mesmes on leur defend les allegories tant qu'on peut pour les attacher à leur texte sans eschapper.

Fœneste. Mais Monsur ils ne font point de velles entrées par quelque piece vizarre & fantasque? nos prescheurs s'en escri-

ment vrabement; comme un frere Luvin qui commençoit par un argument qu'il appelloit, ce me semble, Croucodile, *s'il bient, il ne biendra point, & s'il ne bient point il biendra*, ce qu'il entendoit de son asne & du loup.

Enay. Mettez en ce rang Panigarole commençant par ces mots: *C'est pour vous belle que je meurs*, en appliquant ses yeux sur une galande de l'amour de laquelle il estoit embrené, & descrié par tout; il l'avoit menacée de lui faire cet affront, le peuple tout estonné de cette entrée se rasseura, quand après pauses & soupirs ce bon Docteur suivit, *dit nostre Seigneur à son Eglise.*

Beaujeu. Je n'eusse osé parler des Prescheurs de crainte d'offenser, mais puisque vous en estes venu si avant, je vous dirai l'entrée & la suite du Sermon de Pere Ange, lequel aussi bien Monsieur le Baron a mis en jeu, s'il ne veut luimesme le raconter, car c'est le mesme, puisque ce fut le Jeudi absolu.

Fœneste. J'aime mieux que ce soit Monsur de Beauju, car pour dire lou brai je n'en ouys que la moitié, lou reste me fut contai par un otre.

Beaujeu. Or bien vous en saurez autant que ma memoire & vostre patience en pourront porter, après les croix, les reverences & le plonge ayant fait branler la pointe du capuchon, & celle de la

barbe, toussi en E. la, mi la ut * mout devotieusement, & craché trois fois, il commença d'une voix haute, disant:

CHAPITRE IX.

Sermon de Pere Ange.

NOuvelles, nouvelles, nouvelles*, là une grande pause, & quelles nouvelles, là encor une, de querelles, de guerres entre de grands Seigneurs. Vous estes bien aise vous autres quand on vous conte quelques combats, quelques duels, & sur tous vous autres Courtisans vous n'avez en la bouche autres discours en picquant le bahut; sachez Chrestiens que nostre

Toussi en E. la, mi la ut] *Melodieusement & fort haut. Voiez la Note I. du ch.* 19. *du* 4. *livre de Rabelais. Le Fœneste de* 1630. *lit*: toussit en E. la, mit le haut, *& qui n'est pas intelligible.*

Nouvelles, nouvelles] *C'étoit un Sermon du Jeudi Saint, jour auquel les Predicateurs Cath. Rom. se donnent beaucoup de licence en chaire, abusant de ces paroles du Psalmistes*: Hic est dies quem fecit Dominus, exultemur & lactemur in eo. Id eo quoque fit absurdius, *dit Erasme*, quod ista (*il parle des Fables & des Contes frivoles qu'on fait entrer dans les Sermons de ce jour*) non incidunt per occasionem, sed ex abrupto inseruntur, vel impinguntur potius. *Voiez son* de ratione concionandi, *liv.* 2. *pag.* 268. *&* 269 *de l'edition in* 8. 1536.

Seigneur estant venu ça bas pour sauver le monde, & par consequent troubler les affaires de Sathan: Sathan l'appelloit brouillon, car il estoit fondé en bonne possession, & pour lors souverain de l'Eglise, authorisé de trois mille ans d'ancienneté & de succession, concierge de la maison d'oraison, possesseur de la chaire de Moyse, secretain de toutes les Eglises parrochiales d'entre les Juifs, sa monarchie estoit visible, l'arbre de sa genealogie montroit une longue succession, il presidoit en la Sorbonne des Pharisiens: qu'ai-je dit, de la chaire de Moyse, ce ne l'estoit pas proprement, mais il en avoit fait faire une toute pareille, & la supposa en la place de la vieille: ce Prelat bravant en sa tyarre & habits pontificaux, avoit par ses menées establi l'Empire de Rome presque par tout, & sous l'Empire politique fortifié & enrichi son Ecclesiastique. Ce Tyran tant au spirituel qu'au temporel vit venir le pauvre nostre Seigneur fils d'un charpentier, qui eut pour premier logis un estable, & une creche pour berceau, accompagné pour tout potage de pauvres pescheurs, & quelques disciples maigres, pasles & morfondus, comme vous diriez ces belistres de la vallée d'Angrogne, qui ont mieux la mine de demander l'aumone que de prescher la verité. Il y avoit longtemps que maistre Sathan disputoit contre les Prophetes, leur

opposoit les traditions de ses Rabins, maintenoit sur tout que le Messie viendroit avec main forte & bras estendu, comme peut & doit faire un bon Capitaine & grand Empereur pareil à Mahomet, qu'il couvriroit la terre d'armées, se feroit bien connoistre & paroistre, enfin feroit le feu violet. Là dessus estant arrivé le Messie, après l'avoir essayé par la tentation, il se mit à prescher contre lui : comme l'autre preschoit de son costé tous deux dans les Synagogues, tous deux aux deserts, il appelloit Jesus Novaliste, suborneur, troubleur d'Israël, demandoit sa vocation, disoit de lui & de ses Apôtres qu'ils s'estoient ingerez; l'autre faisoit des miracles, chassoit les diables de plusieurs, principalement des pourceaux de Sathan, & l'irrita grandement quand il chassa ses marchands du temple. Il arriva que le mesme jour que nostre Seigneur venoit de jouër du fouët sur ces canailles, & qui lors n'estoit pas en humeur de courtoisie & d'humilité, telle qu'à bien depeinte un Cordelier Espagnol en d'escrivant la tentation, & quand Sathan le conviant à se jetter du pinacle en bas, il respondit, *Como Cavallero bien creado, bezo las manas señor Sathanas por che yo tengo scalas para abacharme* : lui donc estant encor esmeu de la charge qu'il venoit de faire, Sathan s'approcha en colere aussi, & fort resolument lui dit, je te

maintiens que tu n'es point le Fils de Dieu: Tu en as menti (dit le Seigneur) par ta puante gorge, ce que je te maintiendrai à telles armes que tu voudras. Ces propos au jugement des Ministres seroient des blasphemes, mais nous autres appellons le pain, pain, & disons les choses comme elles sont: Tant y a que Sathan le prend au mot, demande à loisir l'élection des armes.

Fœneste. Je maintiens que Sathan aboit le tort, car celui qui a reçu lou desmenti c'est à lui à appeller, & le choix des armes est à l'otre, y'usse vien boulu serbir de second.

Enay. Ne rompons point le discours du prescheur vous estes trop vaillant, & le courage vous emporte; poursuivez Monsieur de Beaujeu, & y mettez du vostre le moins que vous pourrez.

Beaujeu. Il s'en court donc en enfer faire une consultation, & se conseiller à ses meilleurs Capitaines, comme un Marquis de la nouvelle impression qui alla consulter son cartel avec les gens du Roy; & eux lui promirent de lui estre bons seconds, & le cacher aux plis de leurs robes. Les plus vieux diables, & qui avoient le mieux estudié eurent recours à l'invention sainte Croix, en laquelle Jesus seroit mis pour le combat: Cette offre si injuste estant faite à nostre Seigneur, je vous laisse à penser s'il n'y eut pas de

l'estonnement au commencement, toutesfois ayant le courage d'un gentilhomme de bonne maison, il s'y resolut; si fut choisi pour le lieu du combat le champ de Golgotha, pour Juge du camp Pilate, pour second le bon Larron cloué d'un costé.

Fœneste. Ho, ho, c'est à l'espée que y'entendois estre second, & qui estoit second du diavle fut-ce point Monsur sant Longis.

Enay. Bran, Longis n'estoit qu'une lance, ne rompez point propos, vous ne courez pas fortune de ce costé-là.

BEAUJEU. Il ne se peut dire comment ce veillac Sathan fut esbahi voyant que sa supercherie n'avoit point rompu la resolution de son ennemi, il va solliciter dans la presse, & quand il vid le Seigneur au plus fort des tourments, il fit crier par ses heraux, si tu es Fils de Dieu descends; la finesse estoit grande, car ne descendre point estoit donner à ses gens dequoi rendre douteuse la divinité, descendre estoit quitter le combat, ce que nostre Seigneur ne voulut jamais faire, mais ouy bien le poltron Sathan, qui ayant abandonné l'honneur & le champ, fit de la querelle une guerre, & eut son recours à sa garnison, comme nos gens faisoient à Paris aux escarmouches, quand les huguenots vouloient venir aux mains. Il arrive vers les fauxbourgs d'en-

fer tout échauffé, & le vilain de crier aux barricades, aux barricades, vous eussiez dit que c'étoit le Comte de Brissac * en la place Maubert, & jeunes diables de cercher des barricades par tout, & les vieux de les placer aux advenues: vous autres yvrognes de Paris leurs en vuidates assez au dernier caresme-prenant pour servir aux diables à jouër la passion. Voyez que c'est que de tant boire, vous fournissez les diables de magazin contre les Anges. Or voila les barricades dressées, mais non remplies, car Jesus poursuivit sa pointe, comme faisoit le feu Roy, & ne s'enfuit pas comme les Bretons à Fontenai*; mais ayant rallié un bon regiment d'Anges, fit mener les enfans perdus par saint George tout accoutumé à combattre les diables; le fit soustenir par saint Michel de mesme mestier avec une troupe gaillarde, lui print la Croix * sur son col pour servir de belier, donne furieusement aux barricades, des premiers coups les met en canelle, les couche à bas: la canaille ne peut supporter l'assaut, tout s'enfuit jusques à un autre retranchement qui s'appelloit les limbes.

Le Comte de Brissac] *Aux barricades de l'an* 1588. *D'Aubigné tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 23.

Les Bretons à Fontenai] *Je n'ai rien trouvé de cela dans M. de Thou, ni même dans d'Aubigné.*

Print la Croix] *Appellée* les armes de notre Seigneur. *dans Froissart vol.* 4. *ch.* 7.

Fœneste. Bous diriez que c'est la vataille du pont de Sey, il m'est advis que y'y suis encores.

Enay. Taisez-vous si vous pouvez.

BEAUJEU. A ces Limbes l'armée se fortifia de tous les Peres qui estoient en chartre, & qui pour avoir sçeu les advenues & ruses d'enfer, aiderent beaucoup à faire perdre tout le reste. Les vieux diables conseilloient de faire une depeche par le monde, & appeller pour auxiliaires tous ceux qui en leurs propos communs se donnent aux diables si souvent; mais l'affaire estoit trop pressé. La troisiéme esperance estoit au Purgatoire, mais les Ministres y avoient fait tant de bresches que Belzebuth qui le devoit defendre avec une legion de mouches ne s'y opiniastra point. Sur le dernier rempart qui estoit enfer, Lucifer voulut capituler, & demandoit d'avoir pour butin tous les ribaux & putains du premier siecle; il ne fut non plus écouté que Maillé Benneard * à Vandosme; enfin lui & les siens se rendirent à discretion sur la parole de saint Michel Mareschal de Camp en cette armée, lequel incontinent fit faire un band avec des cloches au lieu de Tambours, que tous les prisonniers eussent à se rendre auprès du Prince conquerant; après l'éjouissance generale de cette victoire, nostre

* *Maillé Benneard*] *En 1589. Voiez les Notes sur le ch. 8. du 2. liv. de la Conf. de Sanci.*

Seigneur choisit d'entre les delivrez ceux qui estoient de meilleure maison pour les mener faire la reverence & baiser la robbe de la Roine sa mere; Adam marchoit le premier & menoit sous les bras la bonne femme Eve; il lui vouloit aussi presenter les Princes des diables, mais elle en eut peur. Il fut question de faire un feu de joye, à quoi le feu d'enfer ne fut pas trouvé propre; celui de Purgatoire fut en dispute, mais enfin ceux qui s'en sçavoient le mieux aider s'en servirent à cela, comme n'estant pas dommageable à tous; mais au contraire propre à faire réjouir plusieurs honnestes gens, & bouillir la marmitte: tout fut comicque jusques là. Puis le prescheur commença à montrer que c'estoient nos pechez qui avoient faits la querelle de ce combat, & nous cause par consequent du grand danger où s'étoit mis nostre Sauveur. Là dessus ce grand predicateur tourna les yeux en la tête demeura long-temps comme évanoui, se reprend pour s'estendre sur les douleurs de la Passion, desquelles il fit comparaison avec toutes douleurs dont il peut se souvenir, mesprisant toute sorte de fievres & de maladies qu'il cotta de rang, & puis les blessures legeres, & les autres maux: là il se pasma pour la seconde fois, & tout transporté de fureur tira de sa poche une corde faite en licol avec le nœud courant, il se la mit au col,

tiroit la langue fort longue, & pour certain se fust estranglé * s'il eust tiré bien fort ; les compagnons de la petite observance y accoururent, & lui osterent la corde du col, toute la voute retentissoit de cris des spectateurs qui avoient changé les ris en plaintes, l'entrée Comicque, en tragedie laquelle fut toutesfois sacrifice non sanglant.

CHAPITRE X.

Suite des inventions permises aux Preschcurs.

Fœneste. CEla est vien otre chouse que les presches nuds & simples des Ministres qui ne beulent pas qu'on represente la Passion de nostre Seigneur, & appellent les yus des farcieres.

Enay. Le tout me fait souvenir d'un honneste homme qui avoit esté Trompette, & en portoit une sous sa robe, il se nommoit Monsieur de Gramont ; tant que la guerre avoit duré il avoit esté arquebusier à cheval du Plessis de Cone à Cran, la paix faite il se mit à prescher : un mien nepveu qui le vid à Nyort en chaire, m'a conté toutes ses procedures,

Se fust étranglé] *Erasme dans son* de ratione concionandi, *& d'après lui l'Apologie d'Herodote parlent d'un Prêcheur Italien qui avoit les mêmes manieres.*

on couroit à son Sermon de trois lieuës, il se mettoit ainsi souvent en extase, se laissoit choir dedans la chaire, & puis debout tiroit de dessous sa robbe une tête de mort *emmanchée dans un baston, il en reveilloit les auditeurs, faisoit trembler les bonnes femmes, & crier les petits enfans. Il contoit aux Nyortois, qu'estant soldat il avoit mangé des cœurs de ses prisonniers mis sur le charbon, tout par zele Catholique, & s'attira & emmena avec lui deux enfans de bonne maison pour aller au Jubilé de Rome, mais il fit mieux, car dès Thoulouse il leur fit faire le vœu d'ignorance & de mendicité: & les ayant escroqués tous deux de cent cinquante écus il se déroba: le lendemain ces deux garçons mis prisonniers, on leur presenta la gehenne pour respondre dequoi estoit devenu le saint homme, ils demeurerent en ce saint estat jusques à ce qu'on envoyast de Nyort une authentique attestation de l'innocence & sottise des deux pelerins, & outre une information secrete pour l'honneur de l'Eglise sur ce que le bon prescheur avoit derobé l'argent des pauvres avant partir.

Fœneste. Ce fut vien fait de tenir cela cachai, lou Prince de Guimeney fut ainsi discret enbers la personne du Capuchin fort sant home: Ce bon Seignur aboit au Bergier des chamvres pour toute sorte de men-

Une tête de mort] *Tiré de l'Apol. d'Herodote ch.* 39.

mendiants, resolu, d'en revastir tousjours pour autant d'ourdres qu'on inbentera, il y en aura comme de yors en l'an. Ce Pere ayant estei trois yors sans aboir mangay aucune chouse qu'on eust beu, & n'ayant esté querir à la soumelerie rien que de l'eau, on se prosternoit debant lui comme debant un sant, s'estant troubé un chandelier d'argent perdu, le poubre Soumelier se resolut d'aller à Jeanne la Devineresse de Denée, & pour ce que c'estoit lou camin dou Moine, il lui fit compenie bolontiers; car il le consouloit disant, recomandez-bous à Nostre-Dame de Recoubrance, ou vien à sante Restitue qui est auprès de Soissons: c'est là où alla Madame de Mercure en chemise, marchant sule & son trein dus cents pas après elle, quand elle trouba une troupe de trente chebaux à l'orée de la forest, les caballiers s'enfuirent au large, & elle se jetta dans l'espais où elle s'enfonçoit au prix que ses gens la cerchoient, & se perdoit sans l'aide de sante *Restitue* qui la rendit le lendeman matin au vour de trois lius à une addressage, il falut sauter un fossai, le sant Pere tomva & sourtit de sa manche par miracle ou otrement le chandelier d'argent: lou Soumelier le mena prisonnier au Bergier, & le von Seignur du liu deffendit à tout son puble de faire aller la chouse plus abant.

Enay. Certes vous me mettez aux

champs, & sur vos contes de prescheurs j'en dirois bien une douzaine des vieux *, comme d'un qui commença son Sermon par trois jurements, *Par la vertu* *, *par la mort*, *par la chair*, *par le sang*, adjoustant toujours de Dieu, & puis après une grande pause, *nous sommes sauvez & delivrez de l'enfer*. Je vous donnerois bien encor le Curé de saint Eustache, & du tambour * des enfans sans souci, & autres histoires qui sont vieilles & mal-asseurées : mais je vous en donnerai un recit duquel je respondrai, & duquel mes yeux & mes oreilles me sont tesmoings, c'est du Cordelier Portugais *, lequel joüant à la prime avec le feu Roy, & deux autres, se vid

Des vieux] *Erasme en a inseré plusieurs au liv. 3. de son traitté* de ratione concionandi.

Par la vertu] *Tiré du ch. 39. de l'Apologie d'Herodote.*

Et du tambour] *C'est le même Conte que fait ci-dessus Bonaventure des Periers, du plaisant demêlé de Maitre Jean du Pont-Alais avec certain Curé.*

Le Cordelier Portugais] *Jaques Suarès Docteur de Sorbonne & Predicateur du Roi Henri IV. Pierre du Moulin dans la Preface de ses* Eaux de Siloé, *parle de lui comme d'un Theologien plus emporté que savant; & je ne pense pas que les Jesuites le regardent non plus sur le pié d'un Predicateur éclairé, ni à qui on doit ajouter une entiere fois, s'il est vrai ce que dit de lui le Journal de l'Etoile, que dans un Sermon prononcé le 23 May* 1610. *neuf jours après la mort tragique du Roy Henri IV il voulut rendre ces bons Peres complices de cette mort.*

pressé d'achever pour ce qu'il entendoit la cloche de saint Germain de l'Auxerrois, où il devoit aller faire le Sermon, il tire donc sa reste, & lui estant venu deux Rois des premiers, il se souvint que c'étoit le jour de leur feste, par caprice il fit de sa moitié, ce qui fut tenu de tous les trois; à l'escart lui estant venu encor un Roy il fit son reste, disant fils de putain qui ne le tiendra, tout fut tenu, & le fredon lui ayant succedé, il jette les quatre Rois sur table, met en sa pochette quatre-vingts écus, & s'en court à sa chaire avec les autres jouëurs: il commença en criant, *Vive les Rois, vive les Rois*, & à cela ayant joint un grand discours de l'authorité des Rois, où tous les traits de saint Pierre, & de saint Jude en leur faveur furent alleguez, comme vous les pouvez avoir leus dans l'antichambre du Duc de Sulli à l'arsenal avec un crucifix au pied.

Fœneste. Pourquoi le Duc de Sulli arvoroit-il ces passages.

Enay. C'est pource que lui aussi se joüoit * de l'argent des Rois: laissez-moi achever. Après avoir haut loué le voyage des trois Rois, il s'échauffa & suivit: mais ces trois Rois * pourtant laissoient perdre

Se joüoit] *Trait satirique de d'Aubigné jaloux de la faveur de ce Duc.*

Ces trois Rois] *François II, Charles IX, & Henri III, sous les regnes desquels la France s'étoit vue fort partagée sur la Religion.*

l'Eglise, si le quatriéme ne fust venu, le jeu estoit perdu, tout estoit desolé: C'est ce Henri quatriéme que vous voyez devant vous, qui a fait sentir ses efforts à la France, & son secours jusques aux Portugais amis & étrangers. Ce quatriéme Roy uni avec les trois nous donne grande matiere de joye, de gain & d'utilité; il falut que le prescheur s'arrestât, car le Roy, le Comte de Soissons, Montigni & Montglas qui estoient du jeu, & tous les assistans qui avoient veu jouër, éleverent un tel ris que toute l'assemblée en prit la contagion.

Fœneste. Cap sant Pigot * bous en donnez de vones à nos proubes prescheurs: mais bous n'auriez garde d'en dire autant de bos Ministres qui en font vien de mesme que les otres.

Beaujeu. Si ferai vrayement: il faut advouër que quelqu'uns de nos Ministres ayant commencé à tirer pension du Roy: il y eut un jeune Pasteur * devers la Guyenne à qui il prit envie de parvenir, pour ce faire il fit un grand & long Panegyric à la louange du feu Roy, où il y avoit de quoi dire: cela fait & appris par cœur il prit l'occasion d'un Synode Provincial, comme il fut commandé selon l'ordre sur

Sant Pigot] *De l'Aleman* bey Gott, *le peuple a fait un Saint* Picaut.

Un jeune Pasteur] *Ce Conte mis en vers, se trouve à la page* 172. *des Oeuvres mêlées de M. de R. B. Amst.* 1722.

une question qui courut touchant quelque desmariement, il se leve, compose sa robe, sa barbe & ses yeux à la modestie, & ayant craché & toussi clair, il commença le *quamquam*: le President lui rompt les chiens, lui remonstre qu'on n'estoit pas là pour faire des harangues, mais droit aux parties: le petit homme s'éclatte; il y a quelqu'un (dit-il) à qui les loüanges de mon Roy sont de mauvais goust; cette desgainée fit faire silence, & falut entendre paisiblement la harangue de près d'une heure, jusques au *Dixi*. Là dedans parmi les loüanges du Roy, il declamoit contre toutes les assemblées politiques, & contre ceux qui vouloient cercher autres cautions, & protecteurs à la liberté de leur conscience, que le Roy, quoi qu'il fust allé à la Messe, exalta son esprit divin, courage invincible, & suffisance en l'Estat, & par là le maintint capable d'estre protecteur & depositaire du salut d'un chacun; exhorta à rendre toutes les places de seurté, à casser tous les Juges des chambres miparties, & à se defaire de toutes les cautions de la paix. Tous ses freres trouverent mauvaise la boutade du compagnon, sur tout les Gouverneurs & les Justiciers, mais il s'attaquoit en privé à tous ceux qui le cuidoient reprendre. Un grand de ce parti ayant entendu ceci en usa comme je vous dirai: C'est que son Prevost faisoit lors le

procez à quelques faux monnoyeurs, & ayant mis à part deux cents écus en pieces de dix souls * pour les vendre à un billonneur : un Lacquais du chasteau les déroba. Un bon frippon fut depeché qui arriva en poste au soir en une bourgade où il y a poste, & qui n'est logée qu'à trois maisons du Ministre, pour lui dire : le Roy mon maistre ayant sçu vostre violente affection au service de sa Majesté, comme il a paru par l'excellente harangue que vous avez prononcée en une assemblée, vous a ordonné quatre cens écus de pension annuelle payable à deux termes, l'un pareil à l'autre, & m'a commandé de vous en apporter le premier semestre, sans en donner autre depeche, de peur que les Secretaires ne causent, & sans que vous ayez afaire à Bellignan * qui est encor huguenot Consistorial. Ce Courier dechargé des deux cents écus, convié à soupper, le refuse : & après avoir dit en serrant la main, le Roy espere de plus grands services de vous, & vous tient pour son serviteur secret, n'ayant comme point montré son visage, se derobe, & gaigne son cheval. Trois semaines ne passerent point que le Ministre ayant communiqué son argent, & sa joye

Pieces de dix souls] *Demi-francs d'argent, dont la fabrique avoit commencé sous Henri III.*

Bellignan] *Peut-être Pierre* Beringhen, *reçu Secretaire du Roy le 29 Août* 1606.

à sa femme, elle s'en va à la Metropolitaine du pays, employe force argent pour se faire brave, sans oublier son mari. De ce temps il y avoit grande persecution contre quelque Noblesse du pays pour avoir forgé, & notamment des pieces de dix sols. Le Marchand serrant l'argent que son homme avoit receu le connut pour tel qu'il estoit, fait ses enquestes, & puis les poursuites: Voila le Ministre prisonnier, voici les peines où il se trouva. On lui demande de qui il avoit receu cette monnoye, il n'ose nommer le grand maistre, le messager lui est inconneu, la façon en est ridicule, la cause vilaine, à faute de respondre à ses questions, le voila criminel, on lui presente la question, à la veuë de laquelle il laisse aller que le Roy lui avoit envoyé, on parle de le mener à Paris & l'affaire passoit en tragedie sans le remede que celui qui avoit fait la playe y apporta, pour ce que le Prevost juge du jeune homme estoit son serviteur, & en fut quitte pour cent écus.

CHAPITRE XI.

Actions estranges de Gens d'Eglise.

Fœneste. ME boila content il faut abouër que j'ai boulu grand mal à Henri Estienne qui est ennuyus pour

tant de contes, & noubellement de Didier Oudim, Claude Renaud, & Claude Picard de d'Ambellaim * en Baſſigni, dont l'un a eſté pendu, l'autre meritoit la roue pour avoir desbauché une femme, & tué ſon mari auprès d'elle, & dans le lict meſmes abuſé d'elle, & l'autre aprés avoit fait ſervir ſa mere à desbaucher une ſienne ſervante, tue la mere, afin qu'il n'en fiſt pas de bruit, & tant d'autres forfanteries & meſchanceteis qu'il a attrivuai à nos gens d'Egliſe; mais je bous ai autresfois dit que y'us pour camarades des Preſtres Obergnacs, quand ce rivaud de Defunctis me mit en priſon; l'un de ces Preſtres accuſai d'eſtre grous, & l'otre de l'aboir engrouſſai, nous les regardions tous par grande admiration: un priſonnier noumai Malidor qu'on dit aboir depuis mis le fu dans les priſons (je croi que ce fut le fu du ciel pour punition de m'aboir mis là dedans.) Cet home nous montra une bieille Cronique dibiſaye par aages en lettres Goutiques, où il y aboit ces mouts, *L'an mil quatre cents octante huict, trente neufvieſme de l'Empire de Frideric, au mois d'Octouvre au pays d'Obergne en une religion de ſant Venoiſt abint une chouſe merbeilleuſe*, c'eſt qu'il y eut un Religieux dudit lieu qui debint grous

Ambellaim] *Seroit ce* Bellemont les Nonnes, *Doiennè de Sonnens, election de Langres?*

d'enfant * pour laquelle cause il fut pris & saisi de la justice, & gardé pour en deliberer.

BEAUJEU. Cela est vrai, j'ai le livre, aux enseignes que le conte est au mil cinq cents dixseptiéme fueillet, & ai veu encor autre livre sur le mesme affaire disant ces mots, *Et fut gardé pour en estre fait ce que la Cour en avoit resolu.* Ce passage de l'histoire a depuis esté le modelle du procez de ces deux Prestres vos camarades qu'on estime avoir esté de nuit jettez dans l'eau.

Enay. Je receus hier lettre d'un Conseiller de Roüen qui m'écrit en ces termes: La Cour a envoyé querir au Ponteau de mer un Prestre nommé -------- pource que le Juge du lieu lui faisoit son procez au gré des Jesuites, & elle en veut tirer un exemple notable de punition, le fait est qu'ayant donné une pomme à une jeune femme dont il estoit amoureux, elle par conseil d'une tante jetta la pomme à une truye, qui ne l'eut pas plutost avallée qu'elle s'encourt cercher le Prestre, & l'ayant trouvé ne l'abandonna plus, montoit sur lui, & au soir se mit

Qui debint grous d'enfant] *Cet evenement est raconté dans la continuation de Monstrelet, & la Chron. Scandal. en parle aussi sous l'année* 1478. *Si au reste d'Aubigné avoit consulté ces deux ouvrages, comme il le pouvoit, il ne se seroit pas tant fait de fête, d'avoir deterré ce fait dans une Chronique qui le met à dix ans plus tard,*

entre ses deux linceux; son frere, qui avoit part au lict, à cet horreur lui fit de rudes remonstrances, puis s'en allant pour quitter sa frequentation, le Prestre depeche pour tuer son frere, son valet, qui le laissa pour mort de quatre ou cinq coups d'épée au travers le corps, mais tout a esté mené en justice, j'en attends la fin pour vous en donner advis.

Fœneste. Au diavle lous vougres, un pendardot me bendit l'otre yor le libre de Messire Louis de Marseille qui par sorcellerie aboit depucellées six bingts tant de filles, ye troubai au mesme endroit les paillardises & macquerellages de cette Magdelaine & dou diavle, je dits quant & quant que c'estoient lous huguenots qui aboent fait ce libre là, ye faillis à m'esbanouir d'aboir bu ces chouses; mais quand je bis que nos gens & entre otres lous Mercures * qui rendent à l'Eglise ce que Mercure rendoit à son Dieu, l'escriboient, je mandai mes libres au fu.

Beaujeu. Je passai à Marseille peu de temps après, mais le peuple nous contoit bien des choses plus étranges que celles qu'on a écrites.

Fœneste. Mais au moins bous me poudez pas dire que justice n'en ait estai faite.

Beaujeu. Il n'y eut pas moyen de cacher cela, autrement sans le paroistre, on

Lous Mercures] *Le Mercure François sous l'année* 1611.

n'en met gueires entre les mains de la justice. Le Pape Boncompagne disoit, que par les punitions publiques on scandalisoit l'Eglise, & qu'il faloit en user plus prudemment: Et de fait une Abbesse de Naples ayant eu licence & obedience pour aller baiser les pieds de S. S. vint fort esplorée lui demander justice contre le Cardinal Cappo di Ferro * pour avoir violé en un an huit de ses Nonnains, & en avoir engrossé cinq, *di bona voglia: & per questo che demandate dona, di su Santita*: Et ayant répondu, *que piace el su Santita castiguarlo*: Le S. Pere acheva, *Castiguar lo diavole, dona non andar tanto infreta, lasciamo far il tempo* * *che pur lou castiguera.*

Cappo di Ferro] N. Capiterri, *Cardinal du titre de S. George au voile d'or.*

Lasciamo far il tempo] *Ceci revient au conte qu'on fait de certain jeune marié, dont la femme se gouvernoit mal, & qui s'en plaignant à son Beaupere.* Tranquilisez vous, *lui dit celui-ci*, elle tient de sa mere, & avec le tems elle se corrigera comme a fait ma femme. *Il semble, au reste, que d'Aubigné n'ait affecté de designer ici le Pape Gregoire XIII par son nom de famille, que parce qu'il trouvoit que le jugement prononcé par ce Pape contre un Cardinal de mœurs étrangement debordées, étoit digne d'un Pape bon vivant, & veritablement* Bon-compagnon. *Mais, si cela est, il n'aura pas pris garde, qu'un tel jugement marque seulement le naturel doux & benin de Gregoire XIII. Ce Pontife avoit un si grand fonds de debonnaireté, que ce n'étoit jamais qu'avec une peine extreme qu'il pouvoit*

Fœneste. Frere Jacobon gentil preschur de nostre païs ne fut pas traitai tant faboravlement, car on lui fit pourter pour ses paillardises endiavleis dus ans entiers un vats d'aze lié sur la teste, & la croupiere entre les dents.

Beaujeu. Nous l'avons bien sçeu, & Monsieur que voici, lui fit ce present:

Pourquoi porta deux ans Jacobon le bon frere
*La croupiere en la bouche**, *& le bats garroté:*
C'est pour avoir dix ans chevauché sans croupiere,
Et sanglé les Nonnains en asne desbalé.

Je me fache bien d'alleguer ces vers en ce lieu pour ce que depuis les trois premiers livres on en a imprimé un recueil: mais cela accourcit la peine du lecteur.

Fœneste. O vien à billans carbonnades d'azes, si bous otres huguenaux ne bouliez courriger l'Eglise, que de faire chastrer les Prestres je serois de vostre costai.

Beaujeu. Mais voudriez-vous que ce fust à bon escient comme un operateur qui couppa tout au Curé d'Onzin * qui l'avoit employé pour faire semblant, ou comme maistre Pierre le Barbier du Roy qui se trouva en nostre batteau auprès

se resoudre à punir les crimes les plus crians. Du moins est ce le portrait que fait de lui M de Thou liv. 81. *sur la fin.*

La croupiere en la bouche] *Tiré de la Mappemonde Papistique pag.* 89.

Au Curé d'Onzin] *Onzain. Tiré de l'Apologie d'Herodote.*

d'un Prestre qui lui contoit comment ses chancres se mettoient en gangreine, il falut faire exibition à l'abri d'un manteau: comme maistre Pierre eut fondé par tout, pour ne çouper que ce qui estoit gasté, & en trouvoit trop, il demande à son homme s'il n'estoit pas Prestre, & n'eut pas si-tost receu un ouy pour response, qu'il couppa tout, aussi bien n'en as-tu que faire, dit-il.

Enay. Aussi habile fut un operateur sur l'aumonier de Marmoutier lequel il traittoit d'une hernie, il lui arracha si habillement le testicule du costé du mal, que l'aumonier n'en sçeut rien jusques à ce que un Moineton qui lui portoit à disner trouva la relique ployée dans la serviette, comme on enveloppe les treffles * en Xainctonge: & le Novice lui demanda, si ce n'estoit pas de ses biens meubles.

BEAUJEU. Monsieur le Baron a raison, telles sortes de gens n'ont que faire de ces pieces, & les Moines de saint Martin de Tours en firent l'an passé une belle ordonnance; mais elle ne fut qu'en peinture & aux despens du diable seulement. Il y avoit dans cette superbe Abbaye un autel de saint Michel, au devant duquel il estoit peint combattant le diable à l'ordinaire, à ce rustre du diable pendoient deux gros & immenses testicules, où un

Treffles] Truffes *ou* truffles, *appellées apparemment* treffles *en Xaintonge*.

bon frippon de peintre s'estoit esgayé; cela fut trouvé de mauvais exemple, & le chapitre assemblé pour y adviser, pour ce que cela scandalizoit les Dames, & faisoit rire les huguenots: le debat fut grand, si on pouvoit toucher à estropier un tableau sacré, comme le marque Rinoldus en traittant des tableaux sacrez; les plus vieux vouloient consulter l'Oracle de Rome là-dessus, enfin le plus de voix porta que le diable n'engendroit point, qu'il seroit chastré par le peintre, qui eut charge aussi d'abbaisser de couleur le membre qui estoit par trop enluminé.

CHAPITRE XII.

Des Nonnains.

Enay. IL y avoit dequoi disputer, car ce Rinoldus dont on a parlé, allegue un Canon qui dit: On ne doit pas seulement saluer l'image pour le Saint ou la Sainte qu'elle represente; mais pource qu'elle est image consacrée dans l'Eglise.

Beaujeu. Cela excuseroit bien la bonne femme qui presentant une chandelle à saint Michel pour lui faire du bien, en presenta une autre au diable pour ne lui faire point de mal.

Fœneste. Si est-ce qu'une Eglise ne sauroit vien parestre sans images, il y a un Hermitage à *Jovi* dediai à Monsur sant Pol l'hermite, la Chapelle est pleine de si veaux tavleaux qu'on y est tout rabi en debotion.

BEAUJEU. N'y a-t-il pas une gallerie sur le coing devers la porte du parc? Je sai un homme qui y mettant de la teste une fois vid contre l'autel deux tableaux mobiles, desquels l'un sembloit tout craché le feu Roy, & l'autre l'Abbesse de Montmartre, & cette veuë faillit à lui couster sa ruine.

Fœneste. De cest estrem là y'en sai plus que bous, car y'ai demourai huict mois à Jovi, & faut abouër que la desvauche y estoit fort grande: durant le siege de Paris, les Avayes de Maubuysson, Louchamp, Montmartre, le Lis, & Poissy, estoient vien exercées des debotions de la Cour.

BEAUJEU. Il me souvient tres-bien que la Cornette du Roy estoit logée dans l'Abbaye de Maubuysson, & estions tous assez bien logez sans qu'il y eut huit Nonnains qui ne peurent nous faire place, parce qu'elles suoyent la verole.

Enay. Ceux qui mettoient leurs filles en telles garnisons pour la seurté de leurs pucelages, auroient besoin de l'instruction de la Demoiselle de sainte Orse: j'estois un jour couché au mont de Marsan, & les deux sœurs de cette maison estoient

couchées qu'il n'y avoit entre mon lict & le leur qu'une cloison de sapin fort mal jointe, si bien que j'avois leurs discours à plaisir: l'ainée estoit venue voir un fils qu'elle avoit Page chez le Roy, & l'autre son nepveu: l'ainée huguenotte, & l'autre non: la huguenotte reprochoit à l'autre: *He ma so perché avez vous atan ficha monge * la prouve Mariotte*: l'autre respond, moitié Gascon, moitié Perigort, *Per ma fé ma so per les guarda daco que portin lous homes en les vraguettes: ho prouve nesci*, (ce dit l'autre) *hé per aço la vez fichade monge, per ma fé si la filla prenin enbio daquez engis se lou faran jitta per sobre la muraïlla à bella fronça*. De cela fut fait un tableau par de bons frippons qui firent peindre plusieurs Nonnains sur les murailles du convent, qui guettoient dans le devant de leurs chemises ces fruits nouveaux que des Moines de toute sorte leurs jettoient par dessus les murailles.

Fœneste. Je bous aboüe vien qu'il y a grandes desvauches: mais aussi parmi tant de velles devotions, & principalement celles qui sont inbentées de noubeau, il y en a de sante bie, & qui ne pensent qu'à jusne & à ouraison.

Beaujeu. Vous m'en faites souvenir d'une bonne: le Roy Henri troisiéme

Monge] *Moine. De là peut-être* Monjoie, *soit pour un clocher d'Abbaye, soit pour d'autres hauteurs qui s'élevent en pyramide.*

estant

estant allé visiter les Dames de Poissy qui vivent tres-catholiquement, y trouva la Dame de Ventenac qui couroit les champs de l'amour qu'elle portoit au Jeune Oraison*: le Roy parla à elle comme l'advoüant sa parente, & lui demanda à quoi faire elle estoit la; la bonne Dame respondit, J'y suis pour le jeune & oraison: depuis le Roy ayant seu qu'elle vouloit dire le Jeune Oraison, la mit dans le chasteau de Loche en pension*.

Enay. Il a esté dit que ces religions d'autour de Paris avoient esté bien exercées, il arriva de cela un assez bon conte; c'estoit au temps que tous les Grands de la France pressoient le Roy par toutes voyes de changer de religion, jusques à le menacer d'un tiers parti; le Roy de peur de ces importunitez couroit tous ces cloistres de Nonnains, & un jour avoit quitté l'Abbaye de Lomgchamp, & l'Abbesse excellente en beauté, & l'ayant trouvée trop chaude il s'en ennuya pour

Oraison] *André d'Oraison de Solcillas, nommé en 1576 à l'Evеché, non pas de* Rieux, *comme on lit dans Brantome*, *mais de* Riez *en Provence, & jusqu'à ce tems-là appellé* le jeune Oraison. *Environ l'année 1585 aiant quitté son Evеché pour se marier, il eut depuis un Regiment, & servit en Guienne sous le Marechal de Matignon.* † *Il n'eut au reste jamais de Bulles, & comme il s'étoit marié, de là vient que le* Gallia Christiana *le traite sans façon d'Heretique.* †

† Brantome Dam. Gal. t. 2. p. 187.

† Au mot *Reienses*.

En pension] *L'y fit conduire & enfermer,*

aller planter son picquet à Montmartre, dont s'ensuivit la vision des tableaux de Jovi; sur le soir le bon homme Mareschal de Biron vint voir le Roy à Chaliot, & avec une contenance froide, dit, Sire, je suis bien marri que je ne puis entretenir vostre Majesté de propos qui lui soyent plus agreables; mais vostre cheute emportant au precipice la France, l'Estat, & dans l'Estat tous ce que nous sommes de vos fideles serviteurs; nostre desespoir m'ouvre la bouche pour me plaindre à vous de vous-mesmes. Il y a si longtemps que tous les Prelats de vostre Royaume, les Princes, les Officiers de la Couronne sont à genoux devant vostre Majesté, pour la supplier de nous tenir les promesses qu'elle nous fit à la mort du feu Roy, qui estoient de changer de religion, afin que le sceptre ne changeast point de main; encores hier je vous fus importun jusques aux larmes: là dessus vous me coupastes court que la mort vous seroit plus douce que de changer de religion, que vous ne vouliez pas estre damné, &c. Et cependant je viens d'estre adverti qu'aujourd'hui vous aviez fait le saut; changé de religion entierement, & fait, à l'appetit d'une personne indigne, ce que vous aviez refusé aux plus dignes de vos serviteurs: moi (dit le Roy) changè de religion? ce sont des maraux & des traistres qui font courir ces faussetez pour nous ruiner &

vous & moi : le Mareschal replique, mais, Sire, pourriez-vous bien nier une chose si evidente, & que vous avez fait aujourd'hui à la veuë de tant de gens : comme le Roy s'échapoit en de grandes coleres, le bon homme lui print la main, & dit tout doucement : Sire, aujourd'hui mesmes vous avez quitté la religion de Lomgchamp & avez pris celle de Montmartre, & voila les fouges & coleres changées aux ris de tous les assistans.

BEAUJEU. Le sophisme fut gaillard, & qui a servi depuis au Jesuite Cotton prisonnier en Avignon pour avoir engrossé une Nonnain, il s'excusoit que cela estoit advenu en conferant de la religion : le pauvre Prescheur Royal quitta Avignon, & la canaille couroit après criant par les ruës, Craq il est dedans, suivant ce que nous avons dit ailleurs.*

Ailleurs] *Au chap. 8. du 2. livre on impute au P. Cotton, d'avoir un jour en chaire employé ce* crac *& pour exprimer le prompt & miraculeux effet des paroles de la Consecration. Ici, par ce même mot, la canaille d'Avignon rappelloit à ce bon Pere le moment qu'on l'y avoit autresfois coffré au sujet de certaine aventure. Du reste, il n'est pas besoin d'avertir que cette pretendue aventure du P. Cotton à Avignon n'a jamais été bien averée.*

CHAPITRE XIII.

Grotesque de la Terne.

Fœneste. J'Ai entendu qu'il a esté fait un veau tavleau de cette muraille garnie des Nonnains & des bilans qui lur jettoient à coups de fondes ces estres.*

BEAUJEU. Je vous dirai où cela a esté peint. Le Comte de la Rochefoucaut Seigneur d'un agreable & excellent esprit, avoit demandé à un de ses amis une grotesque ou drollerie* pour la belle gallerie de la Terne*, on lui donna trois files de peinture: à savoir une danse, un bagage d'armée qui chemine, & une procession. Je voudrois me pouvoir resouvenir de toutes les particularitez, mais je vous en donnerai ce que peut ma memoire par ci, par là.

Estres] *Voiez sur ce mot la Note* 16. *sur le chap.* 27. *du* 3. *livre de Rabelais.*

Grotesque ou drollerie] *D'Aubigné tom.* 3. *liv.* 3. *ch.* 24. *remarque que la Procession de la Ligue fut appellée par excellence la* Drolerie. *C'étoit le mot d'usage pour designer un Tableau d'un dessein grotesque, & Bouchet tout au commencement de la* 9. *de ses Serées, qualifie de la sorte certaine peinture, où étoit representé un Avocat qui d'une main prenant un teston, & des deux mains un lievre, prenoit tout d'un tems un clystere.*

La Terne] *Sur la Charente.*

A la danse il n'y avoit rien de remarquable que des postures pantalonnesques toutes differentes les unes des autres, & de mesmes les visages, comme le Curé qui menoit la danse avec sa robe desvestue en espaule, avoit un nez en as de treffle, & les jouës enflées à couleur de gorge de cocq-d'inde, il menoit une vieille garce maigre & pasle; si l'autre d'après avoit quelque grand nez, celle qui la suivoit estoit camuze comme un turquet, tant y a qu'il n'y avoit rien de remarquable que les differences des gestes & des faces, des coiffures & autres habits.

Au bagage c'estoit bien une plus grande diversité, il me souviendra de 4. ou 5. pieces; une vivandiere qui avoit un chaudron sur le cul, une poisle en espée, & une cueilliere en poignard, la teste dans un pannier, un escharpe d'oignons, & un masque de satin, & un garçon du tambour sur un asne, sa caisse rompue sur l'eschine & une oye dedans, un aumonier qui va après sur une mule entiere s'endormant & baissant la teste, & l'oye qui lui empoigne le nez *, un laquais, le chapeau

L'oye qui lui empoigne le nez] *Cette idée semble empruntée en partie de ces paroles d'Erasme, dans celui de ses Colloques qu'il a intitulé* Franciscani: Inspicite picturam vobis proximam ad larvam: illic videris vulpem concionantem, sed à tergo anser collum profert è cuculla.

bien garni de plumes de chapon, qui roulle une civiere & une malle verte dessus; un chameau, & une Damoiselle dans le bast, qui tient sur le devant un Medecin, & en croupe un Cordelier; une charrette à bœufs renversée & pleine de garces, la pluspart les cuisses en haut & la teste en bas, & un Recollé qui a le nez au trou de la plus grasse. Il me souvient encores à la fin du bagage d'un argolet descoupé * à la mode comme un canard à la façon de Poictou, le visage enfoncé dans un boçage, ou une touche de cheveux monté sur une jument, derriere lui un grand roussin pie monté par un Apotiquaire, qui a une chausse d'hypochras dans la teste; le roussin met les pieds de devant sur les espaules de l'argolet, embesse la jument, les pennaches du valet & de l'argoulet vont au bransle, & les garces & goujats sont à l'entour qui chantent *Jehan Petaquin.* *

Il me souvient un peu mieux de la Procession à la teste de laquelle portoit les clo-

Argolet descoupé] *Aiant le pourpoint tailladé, comme l'estomac d'un canard découpé par éguillettes à la Poitevine.*

Jean Petaquin] *Refrain de chanson, chez les Italiens*, Pettachina *c'est une coquette, &* star sù le Pettachine, *c'est faire doublement bonne chere, & comme dit le proverbe*, manger & peter tout ensemble.

chettes Bourdeille * avec les cheveux gris cordelés; un Chancelier à grand nez la ſuivoit portant l'eſtendart d'une bourſe renverſée pendue à un ballet, & dedans écrit, *Il n'y a point d'argent*; après cela marchoient quatre Dames nuës horſmis des brayes de ſauvages au devant de leurs parties, ſur la peau elles avoient de forts groſſes bottes*, ſur le croupion chacune trois plumes de coq, une bourguinotte de Lanſquenet à la teſte, une queuë de Renard pour pennache, celles-là portoient les cierges. Pour la muſique & en mode de Chaſſe par quatre bedauts de la Sorbonne eſtoit enlevée l'excellente chantereſſe Beaulieu contrefaite comme vous ſavez, mais contre raiſon & nature la viole eſtoit aſſize dans une chaire, & avec un bras qui ſortoit de la roze elle joüoit de l'archet ſur la boſſe de ladite Beaulieu: de là marchoit bravement le petit Carme à teſte pelée qui ſe nommoit *Dominic de Jeſu Maria**, & dix ou douze

Bourdeilles] *Vieux Courtiſan ruiné, duquel on a les Memoires.*

Bottes] *Groſſes ampoules.*

Dominic de Jeſu Maria] *Gabriel Naudé compare cet homme à Guillaume Poſtel, à Noſtradamus, & en dernier lieu au Juif errant par raport à ſa vie vagabonde. C'eſt à la page 5. de ſon Inſtruction à la France ſur les Freres de la Roze croix. Et comme, dit-on, ce Caſſard predit le ſuccès de la bataille de Prague, ce fut auſſi preciſement après cette bataille, qu'on s'empreſſa à lui decouper la robe. Voiez le Mercure page* 268. *de la* 2. *edition.*

principales Dames de la Cour qui par devant, par derriere avec des cyseaux lui decoupoient sa robbe à barbe d'escrevisse, & est bien apparent, qu'une Princesse lui emporte de la peau des fesses à ce jeu là. Il y a un Godemard Espagnol * qui se fait porter à la procession dans une chaire percée, & va conchiant tout le mystere de ses fumées. La Chastellane de Milan suit après accompagnée de son Nain teste nuë, pource qu'il perdit son chapeau en l'esmouchant, & falut le Barbier du Cardinal d'Est lui mist la sonde en la nature premier qu'on peust qu'il lui fust entré dans le corps; venoit après une mariée que l'Evesque de Sisteron * menoit par la main, chacun d'eux du costé qui se tenoient un bras nud, un pied nud & un vestu; la mariée avec une peau de jambon sur la teste, le sein & la gorge tout bordée de saulcisses en lacqs d'amours, & lui des andouilles à l'equipollent, l'un portoit de main vuide une bouteille, & l'autre faisoit un esventail d'une espaule de mouton. Voici la musicque changée,

Godemard Espagnol] *Voiez la Note* 131. *sur le chap.* 7. *du* 2. *livre de Rabelais.*

L'Evesque de Sisteron] *Celui à qui en veut ici l'Auteur, est apparemment Emeric de Rochechouard, Evéque de Cisteron, le même que Beze sous l'année* 1561 *de son Hist. Eccl. tom.* 1. *pag.* 894. *qualifie de* boutefeu, *de* bouffon & maquereau de Cour, & des plus asnes de son rang.

c'estoit des aveugles avec la fluste & le tambourin, & voila marcher la reveuë des gens d'Eglise* faite à Paris le ------ que m'amuserai-je à vous conter, vous l'avez veuë en peinture aux bonnes maisons: la pluspart portoit la mesche d'une main, & tenoit le mousquet de l'autre, plusieurs estolles servirent de portes-épées & de bauldriers, & c'est de cette monstre qu'a pris son origine la façon de porter l'espée le poumeau dans la braguette. Vous y voyez un Moine qui se creve un œil de l'hallebarde de celui qui va devant; je pris plaisir à voir un Carme reformé qui portoit son fourniment dans le derriere du froc; tout y est comicque horsmis qu'un Moine qui tournoit la teste en tirant, tue un des spectateurs. Aux altes le Jesuite Jonandeau * joüoit aux dez des paters contre les testons de Lamognon.

Fœneste. Je bous prie Monsur m'accourder une copie de ces peintures, ye les enboyrai à ma meire qui en accoumodera la gallerie de Fœneste sulement pour fadeiya, au pis aller quauques milliers de pistoles en feront la raison.

BEAUJEU. Monsieur vous rompez tou-

La reveuë des gens d'Eglise] *En* 1590 *pendant le siege de Paris. De Thou liv.* 98.

Le Jesuite Jonandeau] *Christien de Lamognon President à Mortier étoit apparemment celui à qui ce Jesuite gagnoit son argent contre des* Pater.

jours nos propos, donnez-vous un peu de patience jusques au bout & écoutez: sur la retraite la Procureuse le Clerc ayant emprunté une halebarde que mon hostesse avoit acheté à son mari, fit une troupe de volontaires; il y avoit quelques halebardes, des vouges, des espieux, quelques espadons sur le col, quelques fourches du four, & des fourchettes, tenailles, & curoires qu'on tient dans les foyers, elles empruntent les clochettes dequoi on sonne pour les trespassez. Puisgenat Sergent de bande quitte son rang pour leur courir remonstrer que cela conchioit toute la besogne; il eut pour response quelques injures & quelques coups de pierre: enfin l'amas de la procession qui se faisoit au pré aux clercs estoit encores auprès de saint Sulpice, que la teste estoit à la derniere reposée que fit le bon saint quand il porta sa teste à saint Denis. La patissiere Descarneau voulut estre Sergent majeure des Amazones; le malheur fut que l'affaire n'ayant pas esté concerté, il n'y eut point d'enseignes bien faites, seulement la chambriere d'Incestre arracha l'escharpe verte que Madame de Belin * avoit fait faire à la

Madame de Belin] *Femme du Comte de Belin Gouverneur de Paris pour la Ligue. Il est parlé d'elle dans les premieres editions du Cath. d'Esp. Mais comme son mari ne fut pas des derniers à reconnoitre le Roy Henri IV, d'autres editions supprimant le nom de cette Dame, y substituerent celui de la femme du fameux Bussi le Clerc.*

mort du Roy, & la porta au bout d'une quenouille; les Princesses qui en portoient toutes depuis la journée de saint Clou*, donnerent aussi les leurs, ou pour escharpes aux Capitaines, ou pour arborer; de mesmes mes Dames de Montpensier & de Guyse y accourent; mais par insolence demeurent derriere, elles crient souvent *alte*, *alte*, *alte*, pour passer devant; Madame de Nevers* qui arrivoit, leur crie ne vous fachez point, faisons la retraite, savez vous pas bien que les bossues & les boiteuses doivent estre au cul de la procession?

CHAPITRE XIV.

Titres de l'ancienneté de Fœneste en Grec, Ministre Victus, *Diable qui n'appelle point à la chambre, le caillou blanc, & l'oye blanche.*

Fœneste. JE ne puis que ye ne die encor un mout de ma nouvlesse, car ceste rove rouge* dont il a estai parlai

La journée de S. Clou] *La Ligue avoit fait une fête du jour ou Henri III avoit été assassiné à S. Clou.*

Madame de Nevers] *Henriette de Cleves, femme de Louis de Gonzagues Duc de Nevers. De celle-ci & de Madame Montpensier, Catherine de Lorraine, c'étoit donc la premiere qui étoit* bossue, *l'autre étant* boiteuse *à ce qu'on dit.*

Cette rove rouge] *Cette casaque de pionnier, que plus haut chap.* 7. *Beaujeu avoit vue au Baron à la reprise de*

m'a donnai martel in teste * à la teste, ye bous ai dit que mon Curai m'aboit asseurai de me montrer le tiltre de Fœneste en la Vivle, & qui plus est en Grec, allez-moi cercher par toutes les maisons de Gascogne des tiltres en Grec ; y'ai troubai cette pancarte si abantaguse que ye lui en fis faire un villet tirai du noubeau Testament, je le porte tousjours en ma vourse abec un petit caillou que je tiens estre le caillou vlanc de l'Apoucalypse, tenez, lisez.

Enay. L'ancien tiltre de Fœneste se trouve en plusieurs lieux par la Bible ; mais sur tous les autres, est notable celui des Philippiens chapitre second, verset quinziéme: ἐν οἷς φαίνεσθε ὡς φωστῆρες ἐν κόσμῳ. C'est à dire (ce disoit le Curé) la race de Fœneste reluira comme flambeaux au monde ; & noutez que ce Curai estoit sabantas, comme ayant fait *bictu* le Ministre du mont de Marsan en lui demandant comme quoi s'appelloit le chien de Toubie.

BEAUJEU. Certes il en eust bien fait victus d'autres, car l'ancienne Bible ne rendant point conte de ce nom pour son impor-

Marans par le Roy de Navarre en 1588. *D'Aubigné tom.* 3. *livre* 2. *chap.* 2.

Martel in teste *à la* teste] *Ce pleonasme étoit du Baron, car, dans H. Etienne pag.* 84. *de ses Dial. du nouv. lang. Fr. Ital. les autres Courtisans disoient* martel in teste, *sans plus.*

tance, je ne ſai en quel livre il l'a pû trouver; j'ai leu les antiquitez Judaïques de Joſeph, il n'y en a pas un mot.

Fœneſte. Monſur je bous dirai lou ſecret pour la grande amitié que ye bous pourte, quoi qu'il m'aie eſtai vien deffendu, pour ce que nos gens ſont fort eſtimais quand ils ſe troubent quauques coyonneries de ces difficultais pour montrer que l'Eſcriture n'eſt pas contre nous par tout.

Enay. Et dites moy donc le myſtere.

Fœneſte. Il aboit nom *Canis*, car en la vulgate il eſt dit noutamment que *canis erat ſemper cum illis.*

Enay. Vrayement Monſieur le Baron vous avez bien dit, & je fortifierai cela d'un exemple de telle ſubtilité. Un de vos Preſcheurs entreprit de prouver par texte formel de la Bible que le Pape de Rome devoit eſtre ſuperieur ſur tous les Patriarches d'Orient; pour cet effet il allegua le texte du premier chapitre de Geneſe ſur ce qu'il eſt dit à toutes les creations, & par ſix fois ſi fut le ſoir, ſi fut le matin, ſi donc en marquant les premiers jours du monde le ſoir va devant le matin, l'Occident doit aller devant l'Orient, & par meſme raiſon l'empire d'Italie qui a nom Heſperie, devant Conſtantinople, & Antioche qui ſont de l'Orient.

Fœneſte. Ces vons eſprits prennent ainſi des preubes vizarres: je bous en diraye une abenue ces yors à Thoulouſe, il y

arriba qu'un praube melancolique se plaignit à Messieurs de la Cour de Parlement que lou diavle l'aboit seduit, & obtenu de lui une cedule, par laquelle il s'ouvligeoit corps & ame; la Cour donna un adjournement personnel à Sathan, & à faute de comparoistre, par contumace le condamna à rendre la cedule: un cousin mien estant prest de se rendre à l'Eglise, à cause de la prise de Pamiès, alla considerer que les diavles n'en appelloient pas à la chamvre mi-partie; ce proube miseravle jugeant par là que lous diavles n'estoent pas huguenaux, puis qu'ils ne releboient point la sentence à la chamvre faboravle, il ne peut croire ce que lou Vernabit aboit proumis de faire paroistre, à sçaboir que lous huguenaux estoient du parti dou diavle, & sur cette subtilitai il ne rebolta point.

Enay. Ce n'est pas tout Monsieur le Baron, vous dites que par amitié vous ne me celez rien, ayons la veuë de ce petit caillou blanc, qui est une marque pretieuse du salut.

Fœneste. Je ne bous saurois rien refuser, sulement bous prierai-je de bous contenter de la beuë & ne le toucher point.

Enay. Je le vous promets simplement.

Fœneste. Or le boila.

Beaujeu. Comment vous ostez le chapeau, & faites un signe de croix?

Fœneste. On l'oste vien pour des Reli-

ques qui ne ballent pas celle-là, regardez vien, bous y boyez une image comme celle qui eſt dans la Lune.

BEAUJEU. Cela vous couſte il bien cher?

Fœneſte. Si fait da.

BEAUJEU. Si vous l'avez acheté plus plus d'un carrolus, on vous a fait tort, & ſi je vous apprens que cette relique ſert contre la colicque.

Fœneſte. Comment?

BEAUJEU. Ne voyez-vous pas que c'eſt une pierre de maigre qui couſtent un carrolus à la Rochelle & un ſol ici.

Fœneſte. Je ſuis marri de bous l'aboir montrai, je me debois ſoubenir quand Monſur d'Enay fit benir toute ma prouphetie en fillaſſe.

Enay. Mais Monſieur le Baron de tant de temps que nous avons eſté ſans vous voir, il faut que vous vous ſoyez employé à quelque choſe que vous ne dites pas.

Fœneſte. Il faut que bous ſachiez tout: Certes y'ai paſſai une couple d'années abec de vrabes homes à qui je ſerbois pour amener l'eau au moulin, c'eſt à dire des duppes: mais enfin je bous bai dire lou grand de mes malhurs: lou Procureur du Roy de la Rouchelle Barbot, & Gendreau, qui aboient eſtais Maires, ayans quelques petits proucez à Paris, prirent cela pour couberture d'une velle entrepriſe, c'eſt qu'ils mirent chacun quatre mille francs dans une vourſe pour y em-

ployer les ruses de cartes & de dez qu'ils aboient fait baloir à la Rouchelle, ils me prirent pour compagnon & aide du ju, comme nous dirons des Aides de camp, me nourrissent, & donnent de vingt escus de gain, un; nous abions fait merbeilles; un yor sur les dix hures arribe un grand home mal fait sur une jument, abec une mallette derriere, que l'houstesse du Cygne eut vien peine à pourter; c'est home qui preschoit sa nouvlesse en arribant, aboit un chapeau pelu, un grand casaquin noir, son espée pendue à un ruvan rouge, ses vottes qui en pesoient deux paires & un esperon, ses chausses de drap jaune; cependant que lou beilet serroit la mouture, ce fat se mit à entretenir six ou sept raillurs qui estoient debant la pourte, & y'ouiois qu'il leur disoit, quelque mal havituez que bous me boyez y'ai estai à Romme. Un Vreton qui estoit des compagnons lui demande, & quel chemin abez bous pris nostre doux maistre? bous pensez dit l'autre parler à un idiot, le grand chemin braiement, Quinpecorantin, Lamballe, la Haye en Touraine, la Flesche en Anjou & Morlais; il se mit encor à les entretenir du procez qui l'amenoit; mes compeignons ayant beu cela il y aboit presse à qui se serreroit pour lou loger: La premiere soiraye cest home bid benir vone compenie, il fut spectatur, & disoit pourtant que si c'eust estai au passe-

passe-dix, ou à la condamnade, ou au trente & un, qu'il aboit Dieu mercis dequoi youer un teston abec la vone compenie; nous fismes tant que nous lui apprismes le Lansquenet, & lou truq*: il fut trois yors quelquesfois gaignant, quelquesfois perdant, & yoüa un soir jusques à cent sols; il aboit un beilet qui en grondoit, son Sollicitur lui faisoit des reprimendes, il lur disoit des injures: le troisiesme yor ayant employé la matinée à sollicitation, poudez dire, il s'en bint le long de la ruë de la huchette demander l'Oie vlanche pour lou Cygne, où il estoit lougé: enfin tout arrassé de cercher l'Oie vlanche, il y arribe, & fut nommé le Sieur de l'Oie, il s'eschauffa dans cinq ou six yors, de maniere qu'il parloit de youer les cent pistoules, un soir il en perdit quarante & quatre, & tout en fu fit jurer les Rouchellois qu'ils apporteroient le lendemain chacun six cents pistoules contre six cent qu'il aboit, pour youër à yé flus & sequence qu'il aboit appris. Le lendemain la chalur du ju fit changer, & prendre les dez pour passe-dix, comme la table estoit vien couberte, son Sollicitur, son Adbocat, un Gentilhome qui arriba à trois chebaux lui bindrent faire remon-

Lou truq] *Jeu de cartes où deux personnes se donnent tour à tour à chacun trois cartes, le sept, puis le six & l'as ensuite sont les meilleures.*

strance, le boila qui gaigne tout l'argent des Rouchellois, & un d'us escamotta un Dé qui estoit faux. Ils prenent à la gorge Monsur de l'Oie vlanche, come l'accusant d'aboir youé de ce faux Dé; mais sous les personages que nous abons dit, se trouberent les compeignons du Vreton de Paris*, qui froutterent vien les Rouchellois, & faisirent tout l'aryent, & m'en eussent fait autant si je n'usse sautai lou degré: & les compeignons eurent nom à la Rouchelle, Messieurs de l'Oye blanche.

CHAPITRE XV.

La bataille de saint Pierre.

Enay. ENfin il faut que vous nous contiez vostre dernier desastre, n'est-ce pas de saint Pierre que vous l'appellez?

Fœneste. Si yamais y'ai esperai parestre ç'a esté à ce boyage là: car y'estois aide d'enseigne au regiment de Chappes.

Enay. Quel office est cela?

Fœneste. Bous otres ne sabez que lou bieil ju, Aide-enseigne est un honneste

Vreton de Paris] *Filou Parisien qui, plus haut, sous le faux personnage d'un Breton, questionnoit Monsieur de l'Oye blanche, comme s'ils ne se fussent jamais vûs.*

home, qui aide par begades * à pourter lou drapeau.

BEAUJEU. Oui, mais ce sont les compagnies des villes qui ont amené cela premierement, où je l'ai veu pratiquer, c'est à la basoche d'Angers.

Fœneste. Non pas cela non, mais c'est comme on dit Aide de Camp, Aide de Sergent major, Aide de Sergent de vataille; on commence à dire aide de Caporal, aide de tambour.

BEAUJEU. J'aimerois mieux estre bon aide de Sommelier.

Enay. J'ai veu le commencement de ces mutations, ce sont offices qui se donnent par compere & par commere, horsmis celui d'aide de camp, & ces quantitez d'aides donneront de la peine un jour.

BEAUJEU. Tout se fait par aides, j'ai veu qu'on ne parloit d'aides de lict qu'en Pologne, cela est aujourd'hui tout commun à Paris, le President le Syrier en fit l'ouverture, il me souvient de trois Presidentes qui servoient par nuitées le Sieur d'Ayacete*, à leurs estreines il leur fit faire trois cotillons qu'elles lui avoient demandé plusieurs fois, il les fit border

Par begades] *De fois à autre.*

Le Sieur d'Ayacete] *Louis* di Ghiaceti, *duquel parle une des Notes sur le chap.* 7. *du* 2. *liv. de la Conf. de Sanci. Le Conte des* trois Cotillons *est tiré de Brantome à cela près que le Sieur d'Ayacete n'y est pas nommé.*

& semer de chiffres grands de demi pied bien reluisants de perles, & c'estoient les mesmes chiffres que portoient les lacquais sur leurs mandilles, si bien que sans se douter l'une de l'autre elles furent le spectacle d'un bal.

Fœneste. Ha qu'il y aboit là dequoi parestre, mais bous me desvauchais tousjours de mon conte : ye bous dits donc que la plus velle & reluisante armée qui ait paru depuis, Coutras estoit celle qui fut mise entre les mains de Monseignur lou Marquis d'Uxelles, ce n'estoit que clinquant, son veau-pere * n'y aboit espargnai ni or ni argent.

Enay. Ni tant de courtoisies desquelles il estoit plein.

Fœneste. Poudez dire, en dix huict ou bingt mille homes il y aboit fort pu de souldats qui ne parussent comme Caiteines, je ne beux point faire ici de l'histouriographe, je vous dits seulement, comme nous eusmes long-temps montai pour parbenir à sant Pierre, quand nous fusmes enbiron à quinze cents pas des varricades, le Fourrier de la compeignie & moi montasmes sur un petit tuquet sule-

Son veau pere] *Jaques du Blé Marquis d'Uxelles & Marechal de Camp mort au siege de Privas en 1629. Il avoit épousé en 1617 Claude Phelypeaux, fille de Raimond Seigneur d'Herbaut, Conseiller d'Etat & Tresorier de l'Epargne. Moreri au mot* Blé *de l'edition de Paris* 1725.

ment par curiositai, & nous arrestasmes pour boir à man droite qu'auque pu de caballerie de l'ennemis qui tous temps * s'abançoit, en mesme temps nos gens donnent aux retranchemens, au moins nous entendismes l'escopeterie & en bismes lou fini, enbiron cinquante roussis de çus que nous abions contemplais, s'abancent, l'effroi se met par tout, chacun crioit, ferme, & moi aussi haut que pas un, mais ye ne bis aucun qui tournast bers les ennemis, qu'un officier de l'armée qui s'appelloit Marolles. Cettui-là se mit à nous crier injures, nous appeller canailles & poultrons, mais en yettant per soubre l'espale un desmentit & un repoutit*, autant en emporte lou bent, nous estions resoulus à prendre lou vas pour cercher une place de combat.

BEAUJEU. C'est cette mesme curiosité qui à la bataille de Pragues fit que les Maistres de Camp, & quelques Capitaines firent à cheval une grande reverence aux bataillons quand on commençoit à brusler l'amorce, & par compagnie allerent se pourmener & visiter les fortifications de la ville, tout par curiosité.

Fœneste. Ce fut une grande desroute, mais les Saboyards ou par pur de nous,

Tous temps] *Toujours, tous d'un tems. Une autre edition aussi de 1630* lit de tout temps.

Repoutit] *Un double dementi*.

ou par courtoisie * ne nous pressent pas sous talons & respectent la terre de France. Ce fut aussi le respect qui gasta tout à la Valteline, là j'appris lou plus grand stratageme de guerre qui se soit jamais pratiquai; bous sabez coument lous camins sont estroits, que pensez bous que nous fismes de noste moubement, c'est que nous fismes une joncade de pertuisanes, de picques, & de mousquets toutes croisais en lacqs d'amours, & les despouilles de nostre armée, un pu de vagage parmi, lou diavle ne nous eust seu poursuibre, s'il eust quittai ses aisles au lougis.

Enay. Il fait bon se trouver aux belles occasions, si bien que vous perdistes fort peu de gens, voila une grande ruze, & ceux qui l'ont convertie en blasme sur vos chefs ont grand tort.

Fœneste. Abant que deslouger nous bismes approucher quelques cinquante chebaux des nostes, clinquantais, & empannachais come Princes, il faut dire qu'ils paressoient bien, mais tout à coup ils bindrent sauter dans noste camin qu'ils faillirent à s'escana lou coul.*

Beaujeu. Il me souvient du temps

Ou par courtoisie] *Ce fut en effet par respect pour le Roy Louis XIII. sans quoi cette armée ne pouvoit manquer d'être taillée en pieces. Voiez le Clerc Hist. du Cardinal de Richelieu 2. edition tom.* 1. *pag.* 426.

S'escana lou coul] *S'étrangler.*

passé que Monsieur du Maine passant devant Ponts, Monsieur d'Elbœuf ayant choisi cinquante Seigneurs de la Cour, se vint presenter pour demander le coup d'épée; sur tous paroissoit à sa teste un Comte de Champagne tout couvert de broderie d'argent battu en velours incarnadin, horsmis les brassards & la sallade argentée, empannaché de grandes aigrettes, & le cheval qui estoit blanc d'un pennache incarnadin, quinze chevaux de la ville vont à la charge, & le petit Brueil qui les menoit choisissant le Comte pour se coudre à lui, l'autre quitte sa place de la teste, & se va nicher derriere le cul de la troupe.

Fœneste. Boila un grand cas, il m'eschappoit de crier que c'estoit vien pour parestre. O vien je bous ai contai lou malhur, je me troubai à table à Diyon en lieu, où ye fallis vien en avoir des querelles, il y eut un floignac, qui nous tira de sa poche une lettre que les Consuls de Briançon ont fait imprimer en ce païs-là pour secouër dessus lurs testes la faute qu'ils attribuoient à Monsur lou Marquis; car les mulets qui n'ont pas fourni ont fait tout lou dommage, ils content que les pillages aboient fait fuir tout lou monde, que nous abions trop sejournai, & toutesfois nous estions partis d'Amvrum lou bingt-septiesme Juillet, & arribasmes à Billards le cinquiesme d'Aoust: Je res-

pondis à cela que Monsur ne boulut pour surprendre l'ennemi pour faire en bieux Gaulois, & faut dire que ces maudits mulets ont donnai un grand coup de pied à la France: nous disons que cette retraitte à surpassaye celle de Monsur de Mercure debant Canise, nous estions sans munitions, & lou moien de trouber du plomb entre ces montagnes où l'on ne se sert que de baisselle de vois, nous ne nous fierons plus aux mulets de Vriançon. Enfin quelque vlasme qu'on ait mis sur nous, tout cela n'a pû empescher une honneste home de faire à nostre loüange ce petit sizain que je tire de ma poche:

Cesar qui le monde conquist
Après tout vaincu, se vainquit:
D'Ussel tire une gloire extreme
En la guerre des Savoyards,
Lui & les siens sont des Cesars,
Car ils se sont vaincus eux-mesmes.

Enay. Vous les pensiez bien surprendre, mais comme dit le Gascon, *d'uo s'en pense l'aze de l'oltro lou toucadour* *, & si vous regardez bien à l'Epigramme que vous prenez en faveur il y a de la malice.

Fœneste. Bous me faites enrager de ces chauses, & ce sont ces subtilitais qui ont amené tant d'heresies, ye pensois qu'il

D'uo s'en pense l'aze de l'oltro lou toucadour] *Vous pensiez d'une chose, & on parloit d'un autre.* Toucats m'en un' autro, *parlons d'autre chose, dit le Gascon.*

fust fait à nostre loüange quand il nous accomparoit aux Cesars, il seroit de vesoing pour l'Eglise qu'on ne s'accoustumast point à tant de subtilitais, & qu'on fist vrusler tous les libres qui empeschent la debotion par leus abisements, il ne faut libres que la croix, des hures à l'usage de Jehan le Cocq & à la moude, qui sont *totum ad longum sine require*; si bous boulez des Sermons çus de Varletta & Menotus, la Legende Doreye de la bieille impression; car tous çus qui les ont corrigais se sentent en cela de l'huguenot, & pour les savoir lire, y'ai troubai un excellent libre fait par la Chaume Guinart qui s'appelle *l'art d'aprenmolire*.

Beaujeu. C'est un gros libre qu'à fait un Poictebin, de huict mains de papier pour apprendre à lire un mout, & pourtant il se nomme *d'aprenmolire*. Au vieux temps tel a esté sept ans à la ✠ de par Dieu.

Enay. J'entend bien il se vouloit vanter d'estre bien fondé.

Fœneste. Cela baloit-il pas mieux que les malices de ce temps? n'est-ce pas grand cas que les Jesuites aboient fait un bers qu'ils ont imprimay tournai en six mille feiçons & qui est,

Tot tibi sunt laudes virgo quot sidera cœlis.

Un de bos huguenaux l'ait allai coeffer d'un otre, & le boici,

Tot tibi sunt fraudes Gerro quot gramina campis.

Encor y aboit-il un malicieux qui aboit mis *stercora* pour *gramina* ; le boila encor renbié par un tiers qui se put tourner en trois fois autant de feiçons que l'otre.

Sic male fraus tua fert laudes quæ non bene cedunt.

Beaujeu. Et vous n'approuvez pas que l'on en sache tant ; à la verité il est bien mal-aisé que tels esprits croyent aux petites oyes de vostre religion, comme au baptesme des cloches, à l'usage des grains benits, des chemises de Chartres & des *Agnus Dei*, & vous mesme est trop cavallier pour estre bigot jusques là.

Fœneste. Je me suis une fois laissai emporter à user d'un *Agnus Dei*, mais à un vallet qu'on faisoit à l'Arsenal, un exempt des gardes me donna dans la presse, car il ne me remarquoit pas un coup de vaston qui me le fit entrer dans la peau, je n'en ai plus boulu pourter depuis de telles fadaizeries.

Enay. Vrayement Monsieur le Baron vous nous avez conté des combats si estranges, que l'antiquité n'en a gueres de pareils, quoi que ce soit vous avez tousjours vaincu la mauvaise fortune, demourant aussi gaillard en une saison qu'en l'autre, toutes ces victoires meritent que nous chantions quelques triomphes, que si à nostre Catastrophe quelqu'un nous veut blasmer d'estre devenu trop serieux, nous leur dirons que le Baron de Fœneste

est devenu plus vieux & plus sage quand & quand.

CHAPITRE XVI.

Les Triomphes.

BEAUJEU. PAr le discours passé je me voi engagé à vous conter la malice de Du Monin .....* que le Roy nomma *le poëte des chevaux legers*: ce galand estant un jour dans le carosse de Madame de Meienare, il arriva que à la descente de la place aux veaux, celui de Madame de Bran, celui de la Choisi qui venoit de l'Arsenal pour succeder au deffaut de la Clin*, celui de la du Virc qui venoit de l'Université de chez le Conseiller le Grand, & s'en alloit visiter sa tante Madame de Guise, & la cousine de Mont-

Du Monin] *Je ne sache d'autre Poëte de ce nom-là, que Jean Edouard du Monin, le même à qui Bayle a donné un article. Bien des gens le louerent, mais il eut aussi ses Censeurs, & de ces derniers doit avoir été ce Roy, qui le nomma* le Poëte des chevaux legers, *comme qui diroit* levis armaturæ vir, *un Poëte peu ferré & d'un merite au dessous du mediocre. Il mourut sous le regne de Henri III. & si, par un veritable anachronisme, d'Aubigné le fait vivre encore en* 1599. *c'est dans une Satire, & non pas dans une Histoire.*

Au deffaut de la Clin] *A ce conte, le Duc de Sulli les entretenoit toutes deux.*

pensier : d'autre costé le carosse de la Barat & encores les deux carosses de la du Tillet * & de la Poyane, avec la litiere de Monsieur de Bourges, tout cela s'embarassa, & fit faire une pose à Madame.....* qui en esmeut sa colere, & jura par saint Philibert que Monsieur la refuseroit, où il y auroit un impost sur les carrosses, & cependant elle pria du Monin de lui faire une Elegie sur ces embarassements : l'autre respond que le subject estoit bien pitoyable, mais plus propre pour une farce : & bien pour farcir mon mari s'y entend, & je lui ay ouy dire quelque chose pour rire sur les espinards * de Monsieur de Vandosme.

Comme un propos tire l'autre, il avoit

La du Tillet] *Il est parlé d'elle liv. 2. ch. 1. de la Conf. de Sanci.*

Monsieur, *& plus haut* Madame....] *La Varenne & sa femme. Voiez la Conf. de Sanci.*

Les espinards de Monsieur de Vendosme] *On vantoit un jour certaine* Epigramme *dont le docte Guillaume du Bellai avoit regalé ses conviez. Quelqu'un de la compagnie n'entendant pas ce mot, & croiant qu'il s'agissoit de quelque mets, ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il querella son Cuisinier, de ce qu'il ne lui avoit jamais fait manger d'Epigramme. Ce Conte que fait H. Etienne pag. 11. de la Preface de son Traité de la conformité du langage François avec le Grec, donne lieu à l'Auteur d'imputer à Madame de la Varenne d'avoir plaisamment donné le nom d'épinars à des Epigrammes dont elle avoit oui parler à table chez Monsieur de Vendôme.*

conté à cette Dame comment il s'en alloit à Lyon, celant qu'il s'alloit rendre au Duc de Savoye pour affoiblir la France d'autant. Puisque vous allez à Lyon, dit la Dame, je vous prie de me faire faire une patisserie, je voulois dire une tapisserie, de quelque nouvelle invention; s'il se peut qu'il y ait des bresmes, qu'appellez-vous des bresmes, dit le Poëte, c'est respond la Dame, de cela qu'il y avoit en la tapisserie, que le Roy osta à Madame* pour donner à la Duchesse, on l'estimoit cent cinquante mille escus, ma foi il eust esté plus honneste au Roy maintenant qu'elle est morte d'en faire un present à Monsieur, que de se faire heritiere de la deffuncte: mais les vieux serviteurs n'ont tousjours rien, on recompense plustost quelque homme de peu, ou quelque macquereau.

Madame, repliqua du Monin, je voi ce que vous voulez dire avec vos bresmes, ce sont des emblesmes, je suis trop vostre serviteur pour ne point vous advertir qu'à tous coups vous prenez des mots que vous n'entendez pas, pour mots de cuisine, comme des macaronnades pour masquarades, une nappe immonde, pour mappemonde, vous appellez les Molucques les isles de Moruës, une galimaphrée pour un galimatias, un poesse pour un poesme,

A Madame] *Madame Catherine depuis Duchesse de Bar.*

une capilotade pour une capitulation, & comme nous avons dit des espinars pour des epigrammes, vous vous en souviendrez s'il vous plaist: quand à la tapisserie je desire vous y servir: il faut sçavoir où vous la voulez attacher: c'est dit la Dame pour la grand salle du chasteau de la Famache*, nostre tapissier vous en envoira les mesures; Monsieur n'y veut rien espargner, & a deliberé sur tout d'y tapisser la cuisine, chose qui ne se void gueres ailleurs: mais aga, voyez-vous il n'est point glorieux, on dit qu'il faut commencer un bastiment par la cuisine (les autres disent par la cave) Monsieur dit librement que la cuisine a esté le premier fondement de nostre maison: l'entrepreneur picque en poste jusques à la Farnache, il vid la grand salle qui ne se pouvoit tapisser à moins de douze pieces, trois de chaque costé, separées par les fenestres, & d'une bande par la cheminée.

Estant donc à Lyon, il fait reüssir son entreprise, laquelle depuis se fit voir à la grand salle. Elle est de quatre triomphes, chacun de trois pantes; ce n'est pas le triomphe de la Chasteté, ni rien de l'invention de Petrarque. Le premier est le triomphe d'Impieté, le second de l'Igno-

La Famache] *Et plus bas* la Farnache. *Seroit-ce* la Ganache, *maison appartenant à Françoise de Rohan Duchesse de Loudunois, & que M. de Thou nomme aussi* la Garnache?

rance, le troisiéme de Poltronnerie, le quatriéme de Gueuserie, qui est le plus beau, les couleurs & les diversitez y sont fort agreables; rien n'y va à nuances, les changements y sont tout à coup, la bordure des grottesques est d'escriture en chiffre que personne n'entendoit: mais du Monin qui ne craint plus rien, pour avoir passé le mont du chat*, en a envoyé l'explication, & les memoires tout du long au petit Chevalier*, qui a meilleure grace à les lire, que sa cotte mautaillée des religions: & Dieu sçait les glosses que les copieux* feront sur ces belles histoires quand ils en auront sceu le secret.

CHAPITRE XVII.

Triomphe de l'Impieté.

AU premier triomphe estoit un chariot tiré par quatre grands vilains beaux diables que Belzebut conduisoit as-

Le mont du chat] *Il separe la France d'avec la Savoie. De là vient cette espece de proverbe.*

Au petit Chevalier] *La Varenne le fils, à qui le* Menagiana *dit que son pere avoit ridiculement donné un Gentilhomme, au lieu de le donner lui-même à un Gentilhomme.*

Les copieux] *Les habitans de la Fleche, appellez de la sorte dans les Contes de Bonaventure des Periers. Voiez la Note 12. sur le chap. 25. du 1. livre de Rabelais.*

ſis à la place du cocher, tenant en main un grand fouët de viperes, ou d'autres ſerpents: ſur la place de derriere plus haute que les autres (comme il appartient à celle du triomphant) eſtoit un monſtre en forme de vieille femme fardée, comme le viſage de Perrette * quand elle avoit gaigné les pardons: elle avoit tout d'humain pourtant, horſmis qu'il lui eſtoit impoſſible de lever la face en haut, mais l'avoit ployée en terre comme les brutes: les oreilles lui pendoient comme à un bracque, & la faiſoient ſourde par leur eſpeſſeur, vous lui voiyez les yeux petits comme les avoit Madame de Merſec quand elle crioit à la ſaint Barthelemi, achevez tout.

Fœneſte. Et vien bous boyez que l'impietai vaiſſe la face de pur de pareſtre: le pareſtre eſt donc propre de la pietai, boila une vone demonſtration.

BEAUJEU. Ouy vrayement, mais pour ſuivre mon propos, vous ſaurez que dans le meſme chariot, alloit à reculons la Volupté, qui n'avoit couverture que ſes cheveux, qui lui couvroit tout le front, lui faiſoit des mouſtaches, & des bouchons à la lacquaiſe *, & en un mot elle ſembloit toute crachée à la Marquiſe; & de là la

Perrette] *Les rieurs appellent* Trou-Perrette *les Troncs d'Egliſes.*

A la laquaiſe] *A la mode des* Lanſquenets, *à qui deux plaques de barbe couvroient les cotez de la bouche.*

mode

mode a pris son modelle pour la garcette de ce temps.

Aux deux sieges des deux costez, comme portieres, estoient en titres de captifs, premierement la Conscience, c'estoit un corps demi-mort, qui sans sentiment estoit assis & sommeilloit sur un monceau de chausse-trappes: de l'autre costé la Stupidité qui avoit la peau faite à escailles de fer rouillé; la musique qui entournoit ce chariot, estoit de tambours, de tymbales & de cornets venus des Bacchantes par succession avec tout equipage de charivari.

Souvenez-vous qu'à chaque costé de la salle il faloit trois pentes de tapisserie: la premiere, de ce que fournissoit l'antiquité: la seconde de ce que nous avons appris durant la primitive Eglise: la troisiéme est des modernes, & de ce temps, & cet ordre est observé par tout, horsmis au troisiéme triomphe à cause de la cheminée, si bien qu'à la premiere pante d'auprès de la porte marchoit devant le chariot la premiere troupe des prisonniers; elle estoit des Patriarches, & saints hommes du premier siecle, comme Abel, Enoch, Noé, Abraham & ses enfans, David, tous les Prophetes enchainés comme les prisonniers des Lansquenets, & les bouts de leurs chaines dans les poings des champions victorieux: vous voyez à la teste Caïn & Cam, Nembrot, les

Geants qui se mocquoient de l'Arche; au milieu Pharaon, Og; vers la queuë les cinq Rois que pendit Josué, Achaz & Jesabel, habillez en Amazones: ces pauvres prisonniers vont à regret, & contemplent d'un œil triste les roües du chariot, qui ont pour pavé les Tables de la loy, & l'Arche de l'Alliance qu'ils ont mis en pieces.

Fœneste. Cap de you, ye troube estrange de boir parestre Pharaon, Og, Seon, & lous otres qui ont estai baincus au nombre des triomphants.

Beaujeu. Leur estre est miserable, mais le parestre est pour eux; ce n'est pas d'aujourd'hui que les soldats de l'Impieté, quelques battus qu'ils soyent, triomphent toujours, tesmoins les plus vaillants de ce siecle, qui sont devenus beaucoup de fois en leur vie, biens, & honneurs gibier des champions de l'Impieté. De tout pareil ordre marchoit l'Eglise primitive, Apostres, Martyrs, & Confesseurs menez rudement par Neron, Domitian, Adrian, Severe, & les autres pareils, jusques à Julien l'Apostat; ces meschants tapissiers l'ont tiré sur un pourtrait de ce temps que je n'ose dire, comme celui de Libanius a les traits de Monsieur le Convertisseur*: comme aussi le visage de Pa-

Monsieur le Convertisseur] *Le Cardinal du Perron, qui s'attribuoit la conversion du Roy Henri IV.*

pinian, qui mourut plutôt que vouloir excuser le forfait de Caracalla est tout semblable au feu Chancelier de l'Hospital. Pour le pavé du chariot vous y voyez les Evangiles, les fueillets d'Eusebe, & autres bons livres de ce temps que les lacquais amassent, & les donnent à Baronius pour s'en torcher le derrier : là Lybanius va à balses * comme le Gouverneur de Rome pour faire marcher la procession en criant, *andate in fretta per che su Sanctita rinegua Christo.**

Mais plus grande & plus reluisante est la troisiéme troupe des bruslez, pendus, & noyez de ce siecle, tous gens mal habillez, & avec des santbenis, paints de diables ? mais les Sergents qui les font marcher sont braves & glorieux : vous y voyez le Comte de Buendia qui porte l'épée, une autre le grand estendart rouge : les Inquisiteurs en pourpoint tous mines de maupiteux, & tels que vous les voyez descrits aux actes de l'Inquisition* : n'est pas oubliée que la sacrée Hermandad, va en bonne ordre * deux à deux, une main

A balses] *A bondi. De l'Italien* balzo.

Rinegua Christo] *Le chap. 25. de l'Apolog. d'Herodote raconte cette impatience du Pape Paul III. à une Procession qui faisoit trop de pauses à son gré.*

Aux actes de l'Inquisition] *A la page* 136. *de l'Histoire de l'Inquisition d'Espagne, imprimée in* 8. *en* 1568 *sans nom ni de lieu, ni d'Imprimeur.*

En bonne ordre] *Apparement les Poitevins font ordre femin. à l'antique.*

derriere le cul, ils chevauchent en Latin, & marchent courbez sur des chevaux d'Espagne se tenant à l'arçon, pour mener à la mort des troupes de soixante ou quatre-vingts vieillards, femmes, & enfans baaillonnez : plusieurs tragedies de France, d'Angleterre, d'Italie, de Flandres & d'ailleurs, sont en si grand nombre qu'elles ne peuvent trouver la place, & ne sont mises ici que par abregé.

CHAPITRE XVIII.

Triomphe de l'Ignorance.

EN après marchoit le char triomphant de l'Ignorance, tiré par quatre asnes emmusiequez de trompes de bouche & de corne-muses : la Dame est toute nuë, n'ayant pas le jugement de cacher ses parties honteuses : elle a le front estroit, & les yeux petits aussi-bien que l'autre : la bouche demi ouverte, elle lit par contenance dans un Breviaire, de bas en haut comme feu Monsieur de Vandosme qui estoit gaucher, s'éclate de rire en y lisant, comme y trouvant la matiere plaisante & delicate, elle a beaucoup de traits de visage de Bertholine : vis à vis de la triomphante, qui est à dire devant, est la Folie qui s'escrime d'une marotte : à sa droite est l'Opiniastreté, à la grosse

teste: & de l'autre costé la Superstition toute bardée de patenostres.

Tout de mesme qu'à l'autre triomphe, marchent aussi trois bandes de captifs, à sçavoir du premier siecle Noé qui voulut faire le savant à inventer l'Arche, Moyse à amener la loy à des gens qui n'en vouloient point, les Prophetes fascheux corneguerres, ennemis de l'aise & du bon temps, & si vous trouvez estrange qu'ils soyent peints en plus d'un lieu, sachez que telles gens sont bien gourmandez plus d'une fois, & en plus d'une façon; vous les voyez malmenez par ces Geants, par les ignorants qui bastissoient Babel ne s'entendans pas, par ces mutins Juifs qui preschoient le bon goust des oignons d'Egypte, & y vouloient retourner: cet escouade finit par Sedecias qui donne à Michée un desmenti & un soufflet.

A la seconde file vous voyez les Docteurs de l'Eglise, comme Irenée, Tertullien, saint Hierosme, & Saint Augustin, quelques Docteurs de Rome jusques à Sylvestre: vous y voyez de l'autre costé ce paillard Lyberius qui au commencement enchainé avec Athanase trouve moyen de se sauver, & s'estant r'allié avec les Arriens triomphants frappe sur Athanase & Chrysostome plus que quatre autres, comme faisoit Sanci * au massacre d'Orleans, en tuant son hoste, & massacrant

Sanci] *Dans le Corollaire de la Conf. de Sanci.*

les corps morts pour se sauver: entre autres tels comittes paroissent Zambres & ses compagnons.

Puis vient la troupe de ce siecle, où vous voyez tant de Docteurs d'Alemagne qui osoient prescher contre l'yvrognerie, le pauvre Calvin maigre comme un harancsoret, les douze Ministres de Poissi, les Sieurs de Chamdieu, & de nouveau le Plessis Mornai*, tout cela est trainé si viste qu'ils n'ont pas loisir de parler.

Les triomphants au rebours ont la gorge ouverte comme leur faisants la huée, & faisants crier les pages & lacquais, qu'il est laid, il a escorché le renard, il a chié au lict: là dit le Poëte en son memoire que le renfort des corne-muses est pour estouffer les remonstrances des affligez. Le chariot a pour pavé force livres polemicques, l'institution, le mystere d'iniquité qui fut premierement enfoiré à Saumur*,

Le Plessis Mornai] *Disgracié du Roy son Maitre, pour avoir écrit contre le Pape.*

Enfoiré à Saumur] *Le Mystere d'Iniquité, imprimé à Saumur chez l'Auteur, avoit été condamné par la Sorbone le* 19 *Août* 1611. *& depuis ce tems-là les exemplaires en étoient deposez dans le Chateau, à n'en sortir que pour être envoiez de tems en tems à des Foires étrangeres. En* 1621. *Du Plessis eut à peine evacué ce Chateau où le Roy vouloit loger, que S. M. n'en étant pas même encore sortis, les Goujats de la suite de la Cour brulerent la plûpart de ces exemplaires dans la court même du Chateau. Bernard Hist. de Louis XIII. pag.* 226.

& puis jonché par les ruës : de ce rang sont la sepmaine de du Bartas, les livres de du Moulin, & l'histoire de d'Aubigné.*

Les estaffiers qui font marcher ces miserables sont Cachat, la Bastide, Lignerac, le Chancelier de Birague redevenu Gendarme, quand il vid que ses harangues faisoient rire* les gens ; puis pour clotture de la pante marchent en foulle derriere le chariot les Princes qui n'ont rien sceu, le pere & grand-pere du Duc de Montpensier, le Connestable qui sçait escrire & non pas lire*, car il escrit son nom. Quel-

L'histoire de d'Aubigné] *Imprimée l'an* 1616 *& brulée à Paris par la main du Bourreau le* 4 *Janvier* 1617. *Le Long, Biblioth. Hist. de France, pag.* 438.

Faisoient rire] *René de Birague Milanois, meilleur soldat qu'Orateur avoit été Gouverneur du Lyonnois. Etant devenu Chancelier de France il voulut haranguer premierement en* 1576 *aux Etats de Blois, puis sept ans après au Parlement. Mais il se fit moquer de lui dans ces deux occasions.* Risum astantibus movit, *dit M. de Thou, parlant de sa harangue au Parlement ; & il n'avoit pas mieux fait à Blois, s'il en faut croire cette Epigramme qui parle de la Harangue du Roy Henri III aux Etats de Blais, comparée à celle de son Chancelier.*

Tels sont les faits des hommes que les dits,
Le Roy dit bien, d'autant qu'il sçait bien faire.
Son Chancellier est bien tout au contraire,
Car il dit mal & fait encore pis. †

† Journ. de l'Etoile to. 1. p. 75.

Et non pas lire] *Ce doit être ici Henri de Montmoranci Connetable de France sous le Roy Henri IV, & sans doute qu'il étoit un de ces trois*

ques Conseillers d'Estat qui aussi bien que les Prestres ont osé se vanter de n'en sçavoir pas plus.

A la retraite est l'Ecclesiastique. Menot qui leve en haut ses Sermons, l'un porte au bout d'un baston de banniere les petits livres de la galerie du Palais, le nouveaux escrits de Cahyer, les prieres jaculatoires de Cotton: l'autre porte un baston de la croix avec force cloux, ou une espine fourchue, & comme on vend les bonnets & les guimbelets dans une foire; se crient force traittez de la Societé de Bourdeaux, les prompts escrits de Boulanger *, & le Roman de la victoire de l'Eglise *; point n'est oublié le Curé de saint Eustache *, la teste dans un tabourin, & comme vous trouvez une bossue, une boiteuse au cul de la procession, comme nous disons ailleurs, traine le derriere, n'ayant

† Livre 2. chap. 6.

Grands Officiers de la Couronne, dont ce Prince avoit accoutumé de dire que l'un l'avoit trompé, que l'autre ne savoit lire ni écrire, & que le troisieme n'avoit jamais banté les mers. * *Jaques I Roy d'Angleterre disoit de même, mais en riant, de son Secretaire d'Etat Conway, qu'il ne savoit ni lire ni écrire.* †

* Le Grain Decad. de Henri le Gr. Rouen 1633 p. 925.

† Rapin hist. d'Angl. 10. 1. p. 132,

Boulanger] *La Conf. de Sanci dit de ce Docteur, qu'il a écrit en Diable, promptement & sans y songer.* †

Le Roman de la victoire de l'Eglise] *La* victoire de la Verité, *livre attribué là même au Jesuite Richeome.*

Le Curé de St. Eustache] *Le même qui prit un jour querelle avec M. Jean du Pont-Alais, qui le coeffa de son tabourin.*

ſeu tenir ſon rang, le fils de Gondi, qui avec ſes Ernies repreſentoit l'honneur de la maiſon, comme ayant charge de faire mauvaiſe chere * aux Ambaſſadeurs: il y a encore quelques Cavalliers eſgarez que vous voyez en peine s'ils ſe doivent joindre à ce triomphe, ou à celui qui ſuit: eſtans conviez à tous deux: entre ceux-là eſt reconnu au vif un Mareſchal de France * & autres que je n'oſe nommer pource qu'ils portent le cordon bleu.

CHAPITRE XIX.

Triomphe de la Poltronnerie.

GAre, Gare, Gare le corps, car voici le chariot de Madame Poltronnerie tiré par quatre daims, & autant de renards, ſur lequel font bonne mine la triomphante avec de grands yeux, des oreilles ouvertes, le teint paſle, on dit qu'elle a fait ſes affaires dans ſes chauſſes: elle ne pouvant endurer plus grand bruit n'a muſique que d'un manicordion, ſur lequel joüe une bourrée, l'Aiſe accroupie ſur le devant du chariot; à une des

Mauvaiſe chere] *Mauvais viſage. La hergne donne un air refrogné.*

Un Mareſchal de France] *Balagni peut-être. Au ch.* 10. *du* I. *liv. de la Conf. de Sanci, il eſt traité de* poltron, *pour n'avoir ſû ſe maintenir dans ſa Principauté de Cambrai.*

portes eſt la Pareſſe qui a la roupie au nez, une de ſes mains dans le ſein, & l'autre dans la braguette de ſon Confeſſeur : De l'autre coſté eſt la Honte qui ſe cache le viſage du coude, c'eſt pourquoi nous ne la pouvons phyſionomiſer.

Ce triomphe eſt different des autres, pour ce qu'au temps paſſé il ne triomphoit que des vaillants, & la Poltronnerie n'avoit jamais fait ſes affaires comme en ce ſiecle, vous y voyez quelques ombres effacées des Enucques envieux de Narcès & Belliſſaire.

Les priſonniers ſont force vaillans hommes du ſiecle, tant de Bourbons, de ceux de Lorraine, les Chaſtillons, les Mareſchaux de Biron pere & fils, ceux de la Nouë, de Montgomeri, de Montbrun, toute la bataille de la ſaint Barthelemi, le Mareſchal Daumont, Gyvri, les Ducs de Bouillon & de Thoars .... & de nouveau Montbarot * criminel d'avoir ſauvé la Bretaigne, de la priſe de Rennes, & qui plus eſt coulpable de ſa priſon: il n'y a point moyen d'enrooller cette multitude: j'y connois bien

Montbarot] *René de Marec, Sieur de Montbarot, Gouverneur de Rennes en 1602. Soupçonné à tort d'avoir eu part à la conſpiration du Marechal de Biron, il s'étoit laiſſé arreter dans Rennes même, d'où ayant été conduit à la Baſtille, il n'en étoit ſorti que depouillé de ſon Gouvernement.* †

† De Thou liv. 128.

pourtant à la fin Pralim mort de regret. *

Tant y a que ces mauvais garçons sont menez en triomphe par force gens victorieux, entre lesquels paroissent le feu Mareschal de Rez, le Sieur de Lansac * grand-pere de ceux-ci, car son fils estoit des prisonniers ayant perdu cinq Gouvernemens par sa liberalité: maistre René * le parfumeur servoit de Comitte.

Mais voila une troupe montée de Barbes, & un Comte à la teste, une Cornette après lui coeffée de gaze pour cacher la Croix; ceux-là veulent renverser deux huguenots boiteux qui les poussent au combat; vous voyez à travers la gaze une corbeille, & le mot de l'Emblesme est, *Je vous vend ce corbillon*; voila ensuite cinq Chevaliers au Cordon bleu à visage descouvert, & sans vous donner à attendre l'explication quelque jour, comme ceux qui viennent d'estre alleguez, les premieres lettres de leurs noms sont *Do* *,

Pralim mort de regret] *Charles de Choiseuil-Pralin*, *Capitaine des Gardes en* 1602. Stipatorum regiorum Praefectus, *dit M. de Thou sous cette année-là.*

Lansac grand-pere] *Louis de S. Gelais-Lansac.*

Maistre René] *René* Bianque *Milanois*, *fameux empoisonneur & meurtrier. Il étoit Parfumeur de son métier. Journal de l'Etoile tom.* 1. *pag.* 20. 24. & 25.

Do] *François Do*, *Gouverneur de Paris Henri III. Voiez la Conf. de Sanci.*

Manou, *Chemerault*, *un Clermont*, & *Chasteau-vieux* *, qui à la bataille d'Yvri voulurent tuer un homme qui se sauvoit, & s'en servit tous cinq pour rougir l'espée, mais ils ne peurent obtenir cela de lui sans un Argolet passant, qui d'un seul coup leur donna dequoi faire repaistre le coutelas.

Nous aurons encor besoin de l'explication du Poëte pour un coing où est peint un Pantalon * à barbe grise, qui tire en arriere un Capitaine qui semble tout craché à Pralim, lequel desgaine à demi pour aller tuer un *Horatio* qui a le visage comme un des mignons du siecle, monté sur une *Ysabella* : Pantalon couvert d'un jac de maille void l'adultere pris sur les œufs ; jette cet apophetegme notable, *Je ne puis croire ce que je vois*, & empesche le matamore de jetter par les fenestres l'adultere Catholique, & universel. Le paysage est bordé bien à propos de force chasteaux & belles maisons, sur les portaux desquelles il y avoit en frontispice de belles pierres taillées nouvellement en la

Manou, Chemerault, Clermont & Chasteau-vieux] *Jean Do, Sieur de* Manou, *Emeric de Barbezieres, Sieur de* Chemeraud, *Charles de Balsac*-Clermont, *& Joachim de* Chateau-vieux, *tous en ce tems-là Capitaines des Gardes. De Thou liv.* 97. *sous l'année* 1589.

Un Pantalon] *Ceci jusqu'à la ligne* 12. *est pour moi une suite d'Enigmes impenetrables.*

place des vieilles qu'on avoit ostées: là estoient enlevées * les armoiries de la Basoche, mieux timbrées que les premieres; au bas de tous les escussons estoient ces trois marques. *D.D.D.* * il vous est aisé de les expliquer par trois mots: *Dispari Domino Dominaris.*

CHAPITRE XX.

De la Gueuserie.

IL ne reste plus que la sacrée & venerable Gueuserie, de laquelle le chariot branlant tout fait de pieces rapportées & de Contons estoit tiré par quatre louves maigres. La triomphante est toute estonnée, & honteuse de ses beaux habits & ne sait quelle grace prendre: mais l'Impudence qui est assize sur le coffret de derriere par une petite fenestre lui donne courage, & quelquefois de la main redresse sa contenance égarée, qui ne se peut asseurer: c'estoient les mesmes honteuses contenances qu'avoit la Conne-

Enlevées] *A l'antique, pour* élevées.

D. D. D.] *D'Aubigné sensible aux changemens arrivez en France & à la Cour sous le regne de Louis XIII conclut ce chap. par ces paroles de Ciceron au* 1. *livre des Offices*: O Domus antiqua, heu, quam dispari dominare Domino!

ſtable le jour de ſes nopces: car quelque fardée qu'elle ſoit toujours paroiſſent en ſon viſage les rides de ſa premiere condition, quoi qu'elle ſe voye en eſtat de donner aux autres, elle croit toujours devoir demander & quaimander, elle a vis à vis d'elle, & qui a part à ſa gloire, l'inſolence aſſez belle de loin, eſchevelée & veſtue de dix couleurs; à gauche eſt la Ruffinerie, que ces meſchans tapiſſiers ont tiré ſur le portrait de Madame de S. Du. * maquerelle de France Κατ' ἐξοχὴν; à droite la Flatterie, qui donne à qui en veut des grains benits & des bougies pour aller dire des oraiſons.

A la premiere pante des trois, ſont pluſieurs Rois & Princes chaſſez de leurs païs, conduits à coups de nerfs de bœuf par Bagouas*, & autres Enucques, à qui je ne me ſaurois amuſer pour ce que ce ſont hiſtoires trop antiques. En la ſeconde vous voyez tant de riches Romains, ou de ceux qui avoient voulu eſpouſer la querelle de la liberté; entre autres y ſont remarquables Seneque, Helvidius Priſ-

La Conneſtable] *Marie Vignon, femme de rien, qui avoit épouſé le Conneſtable de Leſdiguieres*

Madame de S. Du] *De* Duras *peut être, la même qui accompagnoit la Reine Marguerite en* 1583 *lors que le Roy ſon frere lui fit faire affront près de Palaiſeau. Notes ſur le ch. 7. du 2. liv. de la Conf. de Sanci.*

Bagouas] *L'Eunuque Bagoas, l'un des Favoris d'Alexandre dans Q. Curce.*

cus, Thrasée qu'on appelloit la vertu mesme; la pauvre Epicharis & une grande troupe de gens qui ont couru par les fortunes, qui portent dans leurs mains leurs testamens pour les presenter aux Tyrans & à leurs valets: cette troupe demi nue estoit rudement menée par quelques Licteurs, sur le chapeau desquels estoient escrits leurs noms, comme *Narcis*, *Pallas Fleur d'Asie*; sur le derriere estoit *Bellissarius* qui demandoit l'aumosne après avoir dompté & despouillé tant de Rois.

Mais plus au vif éclatoit la derniere troupe des modernes, qui avoit à sa teste le Connestable Montaigu *, faisant escharpe d'un licol de fil d'or, & comme il estoit fils d'un Barbier; aussi estoit-il couplé avec le Barbier du Roy Louys XI. portant pour escusson un bassin d'or, & escrit en sable *fortunæ tonsor quisque suæ*: ces deux faisoient faire place aux prisonniers: à la

Le Connestable Montaigu] *Jean de Montaigu*, Surintendant, & *non pas* Connestable. *A la verité le tronc de son corps fut porté au gibet de Montfaucon, mais Montaigu avoit été decapité. Ce fut en Octobre* 1409. *pendant la folie de Charles VI. qui aimoit cet homme. Aussi ce tronc fut-il à trois ans de là detaché du gibet, & les biens du mort rendus à ses heritiers. Voiez le Journal du regne de Charles VI. pag.* 497. & 498. *de l'Hist. de ce Roy, edition du Louvre* 1652. & *encore pag.* 649 & *particulierement encore pag.* 748. & *suivans.*

teste desquels vous voyez bien piteux le pauvre Gonsalve, nommé par excellence le Capitaine; le Comte de Rocendolf * mort de faim à Paris, après avoir amené & exploité 4. armées au secours de nos Rois, il avoit sur les espaules un manteau que je lui ai veu autresfois de satin fourré de Martre zibeline, & maintenant de parchemin sans autre couverture: le Vidame de Chartres * parent de nos Rois, mort aux galeres, & de mesme force Seigneurs d'illustres maisons tous visages abbatus, horsmis un qui consoloit ses compagnons, & c'estoit (si la semblance ne me trompe) Odet de la Noüe * tout réjoui d'avoir trouvé à vendre une de ses maisons à demi-prix: là paroissoit le brave Moüy desesperé*, qui avoit dit à son maistre comme on lui ostoit sa pension, je demeure riche d'honneur & d'amis; il eut pour replique,

Le Comte de Rocendolf] *Proscrit par l'Empereur Charles quint le Comte de Rockendorff avoit fini ses jours à Paris.*

Le Vidame de Chartres] *François de Vendôme Vidame de Chartres, mis à la Bastille en Août 1560 & mort soit de poison soit de deplaisir, non pas aux galeres, mais en liberté. Voiez les Notes sur le Cath. d'Espagne.*

Odet de la Noüe] *Fils du brave la Noüe François, surnommé* Bras de fer.

Le brave Moüy desesperé] *Ce doit être Isâc de Vauldray-Moüy, qui ne pût se rendre assez à tems à Ivri, pour partager l'honneur de la victoire, mais qui du moins servit à poursuivre vivement l'ennemi qui fuioit. De Thou liv.* 98.

que

que chacun de ſes amis le nourriroit une ſemaine; de ce regiment eſtoient force Gentilshommes qui ont ſacrifié leurs biens à la guerre, & que la paix avoit ſurpris, & à qui on avoit dit, le Royaume a eſté trente ans au pillage, pourquoi n'avez-vous rien fait?

Les Mareſchaux de Camp qui trainent cette cadene, ſont Ragot, & du Halde * qui a pour eſtaffier l'heritier de Piene *: après ce chariot marche la troupe triomphante: le premier rang de deux Cardinaux qui vont coſte à coſte, de l'un deſquels le rolleau dit, *El Cardinale de la Simia**, tout moucheté ſur l'eſcarlatte de gros poux & de punaiſes: cettui-ci eſtant gueux à la porte du Pape fut prins en amitié par ſa ſingeſſe pour la bonne moiſſon de poux qu'il portoit, & parvint au gouvernement de cette beſte, ſon maiſtre l'ayant fait habiller, le trouva bonne robe, & par le Siege parvint au ſaint Siege; l'hiſtoire vous en dit davantage: à ſon coſté marchoit le Pape Sixte quint monté ſur un pourceau, à mon advis c'eſt ce pourceau

Ragot & du Halde] Ragot *fameux belitre du xvi. ſiecle, aſſocié ici à* Du Halde *premier Valet de Chambre du Roi Henri III. Il eſt parlé de ce* Du Halde *dans la Conf. de Sanci, & de* Ragot *dans la Note 14. ſur le chap. 11. du 2. livre de Rabelais.*

L'heritier de Pienne] *De la maiſon d'Hallewin.*

Della Simia] *Le même à qui Jule III. devenu Pape remit ſon Chapeau de Cardinal.*

mesme qu'il perdit*, & pour cette perte s'enfuit de son maistre, devint Portier d'un Convent de Cordeliers, & de là Pape comme les histoires vous enseigneront. O la brave troupe qui paroissoit en ce triomphe de Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons! tous noms qui dureront longtemps, car ils sont bien nouveaux: une armée de plus de carosses que Xerxes n'eut de navires, comme il paroit les festes à la montre du cours; je dis les festes, pour ce que la pluspart ont besoin de gaigner leur vie les jours ouvriers. Il y avoit à la marge de la tapisserie une grosse gibeciere qui acouchoit d'un estui de bonnet, c'est estui d'une malle coffrée, & ensuite un gros vilain carosse qui acouchoit de petits carossillons qui comme une fourmilliere, se joignirent à la troupe, chacun son escriteau commençant par Madame, & quelquesfois Mme de Jehan, Mme de Pierre, Mme de Martin, &c. En un petit coing du tableau on remarquoit deux vieilles Damoiselles accroupies, à peine reconnues, pour Mesdemoiselles de Tournon & de Bressuire*, elles ont les

Qu'il perdit] *Le même conte se trouve deja dans la Conf. de Sanci, mais la vie de Sixte V. sans parler de* pourceau per-du, *dit seulement qu'on le mit à garder les cochons.*

De Tournon & de Bressuire] *Le Roy Louis XI appelloit* Bressiure, *& non pas* Bressuire *un Gentilhomme à qui ce Prince écrivit plusieurs lettres que Brantome a inserées dans le I. tome de ses Homm. Ill. Fr.* Bres-

yeux tournez au Ciel, font d'une main un grand signe de croix, & de l'autre monstrent les troupes des Dames; je pense que c'est par admiration, pource qu'elles ne voulurent jamais hausser leur titre de Damoiselle, bien qu'elles eussent l'une octante, & l'autre nonante mille livres de rentes; elles se reigloient ainsi, pource que leurs maris n'avoient jamais esté Chevaliers * de l'Ordre de saint Michel. Cependant la troupe s'écoule, & la suite à la fin de laquelle servent de Sergents le petit la Roche*, autrefois donné pour nain, car Belat * valet de garderobe du Duc de Savoye; le maistre de la tapisserie* faisoit l'honneur de la maison. Le Poëte dit en ses memoires qu'il ne faut trouver estrange si vous ne voyez point en la troupe des gueux triomphans, ni parmi les

suire est un bourg du Poitou, & Tournon *est situé sur le Rhone au pays de Velai.*

Jamais esté Chevaliers] *Tout Gentilhomme, jusqu'à ce qu'il eût été fait* Chevalier, *n'étant que simple* Ecuier, *sa femme n'avoit qualité que de* Demoiselle †, & *c'est suivant cet ancien usage, qu'encore aujourd'hui dans les Arrets du Parlement de Paris, les femmes de simples Gentilshommes n'ont titre que de* Demoiselles.

Le petit la Roche] *Outre ce qu'on trouve sur son sujet dans la Conf. de Sanci. Voiez la Biblioth. de Madame de Montpensier p.* 237. *du tom.* I. *du Journal de l'Etoile col.* 1719.

Car Belat] Carl. Belat *peut-être, ou* Carbelat.

Le maitre de la tapisserie] La Varenne.

† Brantome Homm. ill. Fr. tom. 3. p. 178.

autres un *Porcius Cato* autrefois porcher: ni un *Servius* autrefois esclave: comme aussi parmi les modernes un Baron de la Garde, autrefois nommé Capitaine Poulain, pour avoir esté saltimbardel*, & avoir gardé les poulains: ni la Burlotte * pour avoir esté Barbier de village, c'est qu'il ne veut comprendre en ce rang ceux qui ont monté sans gueuser; ce n'est pas, dit-il, gueuserie que de tirer salaire & honneur de ses merites, & partant sont bannis de ce triomphe ceux qui sont parvenus par la probité, par les services signalez, par les armes, & par les lettres, que ceux-là s'aillent cacher, n'y ayant place ici que pour ceux qui ont fait fortune *turpibus artibus*. Il faut un mot des coings, en l'un desquels se void un arbre comme ceux d'Escosse, qui d'un costé laisse choir son fruit dans l'eau, & le fruit se change en canes & canars*, ce qui tombe à terre, sont cha-

Saltimbardel] Bardelle *sorte de selle plate qu'on met aux poulains, quand on oommence à les dresser. Antoine Escalin, connu sous le nom du Capitaine* Paulin, *fut un fameux homme de mer sous le regne de François I.*

La Burlotte] *Claude la Bourlotte, brave Officier au service d'Espagne dans les Pays-bas. Il fut tué en l'année* 1600.

En canes & canars] *Touchant cette pretenduë merveille, de laquelle soit dit en passant, ont parlé Enée Sylvius ch.* 46. *de son Europe, & plusieurs autres mentionnez par Menage, au mot* Bernache *de ses Orig. Fr. Voiez Robert Sibbalde livre* 3. *part.* 2. *de sa* Scotia illustrata.

prons de drap qui s'estrississent & se changent en velours, vous en voyez de demi formez, qui ayant roulé deux tours se chargent de pierreries, & c'est de là que tant de Madame de drap, deviennent Madame de velours, gaignent le Paradis des Dames sans avoir passé au Purgatoire des Damoiselles; & c'est en cette accroissance, que les petits fiefs de France sont aujourd'hui Baronnies, les Chastelenies sont devenues Vicomtez, les Baronnies, Comtez, les Vicomtez, Marquisats, les Comtez, Duchez, & les Ducs voudroient bien devenir Rois, s'ils avoient affaire à un maistre patient & à un Roy qui ne fust point soldat. La cheminée de la salle se trouve bien à propos dans le chapitre passé, pour ce que l'antiquité qui nous fournit force exemples pour les trois autres pieces n'en trouve comme point, où la lascheté ait vaincu la valeur; cette cheminée donc reste pour les propheties, & la variation des modes; il y a force choses que le Poëte n'a pas interpretées, ce que l'œil descouvre, c'est une grande multitude de soldats que vous voyez en une montagne des Alpes bien empeschez au Soleil à recoudre toutes les balaffres de leur pourpoints faits à la mode, à desglacer leurs doubles moustaches; là vous voyez des laquais botez, une Damoiselle qui a la ceinture entre le nombril & les tetins: & tout ce que nous avons dit ailleurs de cette affaire bien mar-

qué & bien peint, comme la moustache sauve les coups de fouëts & tout ce qui concerne la garcette & le ribaut.

Fœneste. Et vien la moustache outre le parestre sauba quelques coups au bilain.

Beaujeu. Pour retourner à conclure, je n'ai plus à vous dire sinon que le pavé où passent les rouës du dernier chariot est fait d'escussons, de chevrons brisez, d'ermines, de macles, & mesme de fleurs de lis avec les bandes; le triomphe de la gueuserie met tout cela en pieces en passant, à quoi aident encor les carosses de la suite; il y a dequoi faire pleurer de joye, ou du contraire les spectateurs. Enfin c'est une prophetie en tapisserie qui promet aux traistres, aux bestes, aux poltrons, & aux belistres les Gouvernements, les Estats, les honneurs, & les biens tant que les gens de bien, les doctes, les braves, & les grands auront agreable de perir par honnesteté.

Enay. Or ça, Monsieur le Baron, vous voyez la diversité de ces tableaux, de quelle bande aimeriez vous mieux estre?

Fœneste. Cap sant Arnaud, j'aimerois vien mieux parestre dans le triomphe & dans la felicitai.

Enay. Et moi y estre veritablement.

Adieu jusques à une matiere qui pourra servir de cinquiéme Livre à Fœneste.

FIN.

INVENTAIRE

Des Livres trouvez en la Bibliotheque de M. GUILLAUME.

1. PAraphraſe ſur la patience de *Job*, par M. du *Pleſſy-Mornay*, dedié à M le *Grand*.

2. Un Commentaire ſur la Philoſophie Morale des Stoïques, fait par le Comte d'*Auvergne*, dedié au Prince de *Geinville*.

3. Un livre de la proprieté du blanc & du rouge, par Mad. de *Simié*, dedié aux Dames de la Cour.

4. Recepte de *Noli me tangere*, par M d'*Epernon*, adreſſée à M. le Marechal de *Retz*.

5. L'Hiſtoire de la conqueſte des Indes par le Dieu *Bacchus*, traduite par M. d'*Elbœuf*, & commentée par le Comte de *Maulevrier*.

6. La commodité des grandes bouches, faite par le Marquis de *Gêvres*, & dediée à la Ducheſſe de *Longueville*, avec la permiſſion de *Pompignan*.

7. La bonté des piques ſeches, par le Vidame du *Mans*, dediée à Mad. d'*Eguillon*, avec la commodité des corcelets.

8. L'Inſcription en faux d'un livre fait par la Princeſſe de *Florence*, ſous la promeſſe & capitulation de la Marquiſe de *Verneuil*.

9. Meditation ſur le verſet du Cantique qui commence, *Nigra ſum, & formoſa*, faite par Mad. d'*Eſcry*, dediée à M. de *Roclaure*.

10. Trois livres du temps paſſé, faits par Mad. de *Gondy*, dediez à M. de *la Châtre*.

11. Les Annotations ſur les cas reſervez, par Mad. de *Suivry*, dediées au Baron de la *Châtre*.

12, Les Martyres des onze mille Vierges, par la petite *Dampierre*, qui ſe dit en eſtre ſortie par l'eſtoc maternel.

13. La mode de bien faire la reverence, écrite par le Comte de *Rude*, addreſſée aux Galants de la Cour.

14. Remonſtrance faite au Roy par la *Renardiere*, pour la défence des coups de baſton, par le conſeil du *Pleſſy Mornay*.

15. Une Epiſtre conſolatoire écrite par Mad. de *Ruſſay* à Mad. de *Longueville*, ſur la rejouiſſance de M. de *Nemours*..

16. Les Quinze joyes de Mariage, revues & corrigées par la Marechale de *Fervaques*, le nom de l'Auteur eſt en blanc.

17. La verſion du Pſeaume *Expectans expectavi Dominum*, écrite en vers François par la Marquiſe de *Menelay*.

18. Les larmes de Mad. de *Bourdeille*, dediées à Mad. d'*Angoulême*, ſur la mort de Garau Sonnet.

19. Lamentation du Marechal de *Bouillon*, ſur la mort de l'Amiral de *Vil-*

lars, imprimé à Dourlens.

20. Consultation faite par Messieurs des Finances, sur la delivrance du VIII. du Decalogue, dediée à M. le Premier President, *Furtum non facies*.

21. La consultation des Contes faits par Mad. du *Moulin*, dediée à Messieurs du Parlement.

22. Un livre de la proprieté & singularité du Seel, fait par le Sieur de *Maugion*, dediée à Mrs. de Bretagne.

23. Le Catalogue des Regens qui ont regné en France, par le Sieur de la *Trimouille*, un peu de travers toutesfois, dedié à M. le Connétable.

24. L'Histoire de l'Enfant prodigue, traduite par le Sieur de *Rostin*, & enrichie de beaucoup de beaux traits, à la louange de la prodigalité.

25. Un livre de Politique, composé par le Duc de *Biron*, des Memoires de feu M. de *Guise*.

26. Un livre des Abus qui se commettent ordinairement en la Cour, par M. de *Monpensier*, dedié à Pere Ange jadis Duc de *Joyeuse*, & maintenant Capucin.

27. Trois livres de l'antiquité de la Noblesse Françoise, par le Sieur d'*Ellincourt*, dediez au Sieur de *Genlis* autrement dit *Brulart*.

28. Un livre de l'Inconstance des choses humaines, dedié à M. le Comte de *Chiverny*, par M. de *Sancy*.

29. La Transmigration de Babylone traduite en vers François par Olenix du Mont Sacré, dedié à M. de *Mercure*.

30. Les estranges effets de l'Alchymie & Sublimé, par la Princesse de *Condé* la jeune, sur le fidele raport de Villechastel, dediez à M. de S. Jean d'Angely.

31. Les estranges Avantures du Roy de Navarre, representées au vif par la Comtesse de *Guiche*, gravées en taille douce.

32. Une Consolation à M. le Marechal de *Brissac* sur la mort de sa femme, par le Vidame de *Chartres*.

33. Le Privilege des Gros-culs, par Mad. de *Rochepot*.

34. Un livre composé à la louange de la Cour de Parlement de Paris, par M. d'*Aumale*, dedié au Roy d'Espagne.

35. Le grand danger qu'il y a de depuceler une Huguenotte, composé par le Pere Comelet, dedié à M. le Duc de *Bar*.

36. La sainte Confabulation du Prince de Conty & du Comte de S. Paul, dediée à M. de *Guymené*.

37. Les sept livres de la Chasteté, faits par la *Varenne*, dediez à Mad. de *Retz*.

38. Les Preceptes de production, autrement de Maquerelage, composez par Mad. de *Villers*, commentez par Mad. de *Vitry*, dediez à la *Varenne*.

39. Un livre de la Simplicité, fait par M. *Zamet*, dedié à M. de *Fresne*, imprimé en Hebreu.

40. Deux livres *de Amicitia*, faits par M. de *Villeroy*, dediez à Mad. de *Fresnes*.

41. Un doux livre *de debilitate linguæ*, manquant les principales pieces, par M. de *S. Martin*, dedié à M. de *Nemours*.

42. L'Embrazement de Sodome & Gomore en vers François, par le Sieur de la *Bourdeziere*, dedié à M. de *Sourdis*.

43. Un livre de la liberalité, écrit en lettres d'or, par M. de *Rosny*, dedié au Roy.

44. Les Desordres de la Loy Salique, presentez par M. de *Mayenne* à l'Infante d'Espagne.

45. Histoire de la Reine Gillette, dediée à M. de *Biron*.

46. Le remede de la Peronelle contre la solution de la continuité, dedié à la Marechale de *Balagny*.

47. Un livre de la Reformation de l'Eglise, fait par M. de l'*Esdiguieres*, dedié à Mrs. les Protestans de France.

48. Deux livres de la Continence charnelle composez par le Comte de *Comblisy*, sur le sujet de sa maladie, dediez à sa Femme.

49. Meditations sur les VIII. Beatitudes, qui commencent: *Beati pauperes spiritu*, composée par le Comte de *Sommerive*, dediée au Prince de *Conty*.

50. Deux livres de la Necessité & Ambition humaine, par M. de *Guise*, dediez à M. le Comte de *Soissons*.

51. Un livre intitulé: le Recueil des allées de...... Maison appartenant au Sieur du Peché, dedié à Mad. *du Pont*.

52. Les Instructions pour facilement aborder Messieurs de la Cour de Parlement à la recommendation des causes, faites par Mad. d'*Espeisses*, & dediées au Sieur de *Boneuil* son gendre.

53. Les Receptes fort approuvées, pour guerir de la galle, par Mad. de *Livrac*, dediées à M. de *Classay*.

54. Trois gros volumes de Matoiserie, traduits d'Italien en François, par M. de *Vitry*, dediez à M. de *Rantigny*.

55. La Complainte de Mad. de *Ciellier* à M. de *Chanvallon*, sur la femme inconstante, dediée à Mad. de *Ste. Bœuve*.

56. Une louange sur la Reformation nouvelle des Religieuses, par Mad. de *Chanvallon*, dediée à Mad. *du Lis*.

57. Invention pour faire rire le monde à ses depens, par le Duc de *Joyeuse*, dediée à Mad. la Marquise de *Belle-Isle*.

58. Un Traité *de vanitate mundi*, composé par M. de *Guise*, dedié aux trois Etats de France.

59. Trois livres enseignans de conserver sa virginité devant & après l'enfantement, par Mad. de *Guise*, dediez à Mad. de *Vitry*.

60. L'Oraison funebre de M. de *Morfontaine*, par M. de *Sancy*.

61. Le Bannissement des Sergens de

France, dedié à Mad. de *Sagoine*.

62. La Remontrance faite aux Generaux pour fuir . . . .

. . . .

du vol, par M. de *Morthemar*.

63. Le Cabinet de Mad. Nicolas, par Mad. de *Choisy*, dedié à un sien ami.

64. Les nouvelles Pratiques pour payer ses dettes, par le Sieur de *Marsilly*, dediées à M. le *Chevalier*.

65. Le livre des Rois, enrichi de belles peintures, pour l'honneur de la Monarchie, par le Duc de *Guise*.

66. Les Gestes & Faits de la Duchesse de Beaufort, à son retour du Paradis, revus & corrigez en seconde édition par sa Tante de *Sourdis*.

67. La Palinodie en forme de Remonstrance, mise en rime Françoise, avec des Notes, envoiée au Roy par la Marquise de *Verneuil*.

68. Requête presentée au nom des Financiers, sous l'aveu des Secretaires d'Etat au Roy, pour recompense de la fidele garde de ses deniers.

69. Harangues militaires, à la louange de la Vaillance de l'Archiduc d'Austriche, dediées au Prince de *Cambray*.

70. L'Edit de Cocuage moulé de frais en lettre rouge. Il se vend en la ruë du Pelican, à l'enseigne de la Patience, vis à vis du Soucy.

PRIVILEGE.

Par Arrest de nature un chacun a puissance
De penser ce qu'il veut, & faire ce qu'il croit,
De pouvoir remarquer tout ce qu'il aperçoit,
De dire ce qu'il oit, & parfois ce qu'il pense.

Catalogus Librorum qui reperti sunt in Bibliotheca M. Guilielmi morionis, & post ejus obitum, quibus salsè & facetè perstringuntur mores & vitia Principum & Nobilium Galliæ.

Ainsi finit ce Catalogue, tiré d'un vieux Manuscrit tout rongé. Cette Satire est du commencement du dernier siecle.

REMARQUES

Sur l'Inventaire des Livres trouvez en la Bibliotheque de Maistre Guillaume.

1. *Paraphrase &c.*

PHilippe *Du Plessis Mornay*, dont il est parlé dans ce Titre, a esté tres-mal recompensé de ses bons services, & a essuié mesme plusieurs affronts, après la Conference de *Fontainebleau* en 1600 & jusques à sa mort arrivée en 1623.

Mr. le Grand, c'est *Roger de St. Lary*, Duc de *Bellegarde*, il s'est toujours soutenu en faveur sous les Rois Henris III & IV, mais il a été disgracié du temps du Cardinal de Richelieu.

2. *Commentaire* &c.

Le Comte d'*Auvergne* Charles de *Valois* fils naturel du Roy Charles IX, Grand Prieur de France, & depuis Duc d'*Angoulesme*, avoit été arresté une premiere fois pour s'estre meslé des intrigues qui ont donné lieu à la mort du Marechal de *Biron*, cela auroit dû le rendre plus retenu, mais s'étant encore meslé dans celles de la Marquise d'*Entragues* sa sœur de mere, il fut arresté en 1604 & condamné à mort par arrest du premier Fevrier 1605. Le Roy commua la peine de mort en une prison perpetuelle, d'où il fut pourtant tiré douze ans aprés; pendant sa prison il s'apliqua aux Sciences, c'est pourquoi on le fait passer pour stoique, ainsi que Charles de *Lorraine* Grand-maistre de *France*, Duc de *Guise* & Prince de *Joinville*, qui ayant encouru les disgraces de la Cour, se retira à *Florence* en 1631, où il est mort à *Cuna* en *Siennois* en 1640. Voyez le *Mercure François*, les Notes sur le 4 chapitre de la Confession de *Sancy* & l'Histoire des grands Officiers de la Couronne.

3. *Un livre* &c.

Madame de *Simié* étoit Louise de l'*Hospital*, qui s'étoit rendue fameuse à la Cour de la Reine *Marguerite*, dont elle étoit fille d'honneur, il en est parlé dans le Traitté de la fortune de la Cour, qui se trouve à la suite des Memoires de cette

Reine edition de 1713, comme d'une fille d'un esprit fort subtil; les intrigues qu'elle avoit eues avec le Duc de *Mayenne* raportées dans le Divorce satirique à la suite du Journal de Henri III, n'empecherent pas son mariage avec Mr. de *Simié*, mal nommé *Seymer* dans l'Histoire des Officiers de la Couronne, Tom. 1. pag. 699. C'est d'elle qu'il est dit dans le *Perroniana*, au mot *Cotton*, que le Pere *Gontier*, apparemment Directeur de cette femme, la voiant toute vieille qu'elle étoit devenuë, n'avoir encore de pensées que pour le monde, lui disoit un jour, par forme d'exhortation, qu'il faloit que desormais, *elle se* coiffast *du Soleil*, *& se* chaussast *de la Lune*. Peut-être la coiffure trop galante & la chaussure trop mignonne de la Dame avoient elles choqué ce bon Jesuite. Elle est morte sans avoir laissé d'enfans. Voyez la Remarque sur le chapitre 10. de la premiere partie de la Confession de *Sancy*.

4. *Recepte* &c.

Le Duc d'*Espernon* & Albert de *Gondy* Marechal de *France*, étoient tous deux fort ombrageux sur leurs droits & hauteurs, ensorte que l'on devoit craindre d'avoir des demeslez avec eux, c'est pourquoi on leur applique la Recepte de *noli me tangere* pour ne pas les choquer.

5. *Histoire* &c.

Charles de *Lorraine* Duc d'*Elbœuf*, &

Charles de la *Marck* Comte de *Maulevrier*, étoient de grands ivrognes, comme on peut voir dans les Remarques sur les 5. & 7. chapitres de la Confession de *Sancy*.

6. *La commodité* &c.

Le Marquis de *Gesvres* Louis *Potier* tué au siege de *Thionville* en 1643. La Duchesse de *Longueville* étoit Catherine de *Gonzague-Cleves* mariée en 1582 à Henri d'*Orleans* Duc de *Longueville*, morte en 1629 agée de 61 ans. Histoire des Officiers de la Couronne, *Pompignan* étoit petit-fils du Marechal de *Monluc*, Fœneste livre 1. chap. 2.

7. *La bonté des* &c.

Le Vidame du *Mans* mentionné dans cet article est Charles *Dangennes* Marquis de *Rambouillet* mort en 1652 agé de 75 ans. Madame d'*Aiguillon* étoit Marie de *Gonzague* seconde fille de Louis Duc de *Nevers* & de Henriette de *Cleves*, elle avoit épousé en 1599 Henri de *Lorraine* Duc d'*Aiguillon*, fils ainé du Duc de *Mayenne*, dont point d'enfans.

8. *L'inscription en faux* &c.

La Princesse de *Florence* est Marie de *Medicis* seconde femme du Roy Henri IV. La Marquise de *Verneuil* est Henriette de *Balzac d'Entragues* maitresse de ce Roy, laquelle avant de se livrer à lui, en avoit voulu avoir cent mille écus comptant & une promesse de mariage qu'elle avoit été obligée de rendre pour sauver la vie à

Charles de *Valois* son frere uterin qui étoit entré trop avant dans les intrigues du Marechal de *Biron*; plusieurs personnes doutoient en ce temps que la Marquise de *Verneuil* eut rendu la promesse de mariage, ou au moins pretendoient que cette Dame avoit sceu en attraper une seconde, ce qui a donné lieu à cette pretendue inscription en faux. Voyez les Memoires de *Bassompierre* pag. 71.

9. *Meditation* &c.

Madame d'*Escry* étoit Gabrielle de *Gondy*, fille d'Albert Marechal de *France* & femme de Claude de *Bossu*, Sgr. d'*Escry*. Antoine de *Roquelaure* à qui ce livre est dedié a été fait Marechal de *France* en 1615 & est mort en 1625 agé de 81 ans.

10. *Trois livres* &c.

La fortune d'Albert de *Gondy* Marechal de *France*, mort en 1602, a été si prompte & si haute, que cela a pû donner occasion d'imaginer le titre de ce livre.

13. *La mode* &c.

Au commencement du Dialogue de *Mathurine* & du jeune du *Perron*, qui fait le premier chapitre du second livre de la Confession de *Sanci*, *Mathurine* se vante d'avoir appris à Ste. *Marie du Mont* à faire les reverences pardevant, ce qui a donné lieu à inventer le titre de ce livre.

14. *Remontrance* &c.

L'Admiral de *Villars* avoit une fois bien battu la *Renardiere* pour avoir eu l'indis-

cretion de dire, qu'il avoit appris que *Cesar de Vendosme* n'étoit pas fils du Roy Henri IV. Voyez les Nottes sur la Confession de *Sanci* pag. 205.

Du *Plessis Mornay* avoit essuié un affront du jeune St. *Phal* à *Angers* en 1597. Le Roy lui en fit faire une satisfaction ample en 1599. Voyez sa vie pag. 240. & 248.

15. *Une Epitre* &c.

Il a été deja parlé de Mr. de *Longueville* sur le n. 6. de cette Bibliotheque.

Mr. de *Nemours* étoit Charles Emanuel de *Savoie*, fait Gouverneur de *Lion* en 1588, il y avoit été arresté en 1593 par les habitans du lieu excitez par le Duc de *Mayenne*, qui le regardoit comme un de ses rivaux de la Royauté, il courut des bruits à ce sujet en 1593, ce qui avoit beaucoup rejoui Mr. de *Nemours*, mais la joie fut courte, le Duc de *Mayenne* l'ayant moderée par l'emprisonnement du Duc de *Nemours*, c'est pour le consoler de tous ces malheurs que le titre de ce livre a été inventé. Voyez à ce sujet les Memoires pour l'Histoire de *France* tom. 2. pag. 127. 128. 156. & 228.

Me. de *Russay* qu'on dit avoir écrit cette lettre de consolation, est comme on croit Madame de *Roussoy*, dont il est fait mention art. 6. de la Bibliotheque de Madame de *Montpensier* imprimée avec des nottes dans la Description de l'*Isle des Hermaphrodites* en 1724. pag. 291.

16. *Les quinze joyes du mariage* &c.

La Marechalle de *Fervacques* étoit Anne d'*Alegre* veuve en premieres nopces de Paul de *Coligni*, Comte de *Laval*, & en secondes de Guillaume de Hautemer, Sgr. de *Fervacques*, Marechal de *France*, mort en 1613 agé de 75 ans. Cette Dame avoit de la succession de son second mari une infinité d'argent comptant, qu'elle laissa dissiper au Duc de *Chevreuse*, dans l'esperance de l'épouser; ce Duc étoit Claude de *Lorraine*, en faveur duquel la Terre de Chevreuse a été erigée en Duché l'an 1612. C'est en derision de l'esperance de ce mariage que le titre de ce livre a été inventé. Memoires de *Castelnau* tom. 2. pag. 771.

17. *La version du psedume* &c.

La Marquise de *Magnelais* (il y a eu deux Dames de ce nom) la premiere étoit Claude-Marguerite de *Gondy*, fille ainée d'Albert de *Gondy* Duc de *Retz*, Marechal de *France*, & de Catherine de *Clermont* morte en 1650, elle avoit épousé Florimont de *Hallewin*, Marquis de *Piennes* & de *Magnelais*, Gouverneur de la *Fere*, où il fut tué en 1592 par le Senechal de *Montelimart*.

La seconde Marquise de *Magnelais* étoit Anne de *Hallewin* fille de ladite Claude-Marguerite de *Gondy*.

Cette seconde Marquise avoit épousé Henri de *Foix* de la *Valette*, Comte de

Candale, & en consideration de ce mariage la Terre de *Magnelais* avoit été erigée en Duché en l'année 1611, mais son mariage fut declaré nul, & elle a épousé depuis en 1620 Charles de *Schombergh*, Marquis d'*Espinay*, & Duc de *Hallewin*; l'incertitude de l'état de cette Dame au sujet de son premier mariage, a apparemment donné lieu à imaginer cette version,

18. *Les larmes* &c.

Madame de *Bourdeille* étoit Jaquette de *Montberon*, femme d'André de *Bourdeille*, Senechal de *Perigord*. Madame d'*Angouleme* étoit Diane fille legitimée de *France*, veuve de Henri de *Montmorenci*, Marechal de *France*, morte en 1619.

19. *Lamentation* &c.

Henri de la Tour d'*Auvergne*, Duc de *Bouillon*, Marechal de *France*, commandoit l'armée destinée à faire lever le siege de *Dourlens* en 1595; cette armée fut malheureusement deffaite par le Comte de *Fuentes* qui commandoit l'armée *Espagnolle*: André de *Brancas-Villars* l'un des Officiers Generaux de cette armée y fut pris prisonnier, & ensuite tué de sang froid. Voyez les nottes sur le chapitre 5. de la Confession de *Sanci*.

23. *Le Catalogue des Regens* &c.

Le Sr. de la *Trimouille*, dont il est parlé en cet article étoit Gilbert de la *Trimouille*, Marquis de *Royan*, qui n'étoit pas en grande reputation d'esprit, surquoi on

peut voir la notte sur le 2. chapitre de la 2. partie de la Confession de *Sanci*, Mr. le Connestable étoit Henri de *Montmorenci* mort en 1614.

24. *L'histoire de l'enfant prodigue* &c.

Ce n'est pas le seul endroit où le Sr. de *Rostaing* ait été traitté de prodigue, puis qu'on voit dans la Bibliotheque de Madame de *Montpensier* imprimée dans les Memoires pour l'Histoire de *France* tom. 1. pag. 238. & avec des Remarques dans la Description de l'Isle des *Hermaphrodites* pag. 294. un autre livre n. 47. intitulé, les Lamentations de St. *Lazare*, par Mr. le *Rostein*, on ne croit pas que ce prodigue ait été de la famille de Tristan de *Rostaing*, Grand Maitre des Eaux & Forests, & Chevalier du St. Esprit, au moins on n'en voit aucuns de cette humeur dans ses descendans.

25. *Un livre de Politique* &c.

Charles de *Gontaut* premier Duc de *Biron*, n'a pas été plus grand politique que le Duc de *Guise*, qui par son ambition outrée a forcé le Roy Henri III à s'en deffaire pendant la tenue des Etats de *Blois* en 1588. Le Duc animé par une même ambition a comploté contre son Prince, & a donné lieu à le faire condamner à la mort en 1602. Voyez cy-après n. 45. l'Histoire de la Reine *Gillette* dediée à Mr. de *Biron*.

26. *Un livre des abus* &c.

Henri de *Bourbon* Duc de *Montpensier*, mort en 1608, avoit épousé Henriette-Catherine, fille de Henri Duc de *Joyeuse* & de Catherine de la *Valette*.

Ce livre peut faire connoitre le temps à peu près que cette Bibliotheque a été imaginée; car le Frere *Ange* étant rentré dans l'Ordre des *Capucins* en 1599, y est mort en 1608.

27. *Trois livres de l'antiquité de la Noblesse* &c.

Le Sr. d'*Elinçourt*, doit être le Marquis d'*Alinçourt-Neuville-Villeroy*; le mariage de Madelaine de *Neuville-Villeroy* avec Pierre *Brulart* Marquis de *Sillery* & Secretaire d'Etat, peut avoir donné lieu au titre ironique de ce livre.

28. *L'inconstance des choses humaines* &c.

Le Chancelier de *Chiverny* avoit essuié plusieurs disgraces de la Cour, ainsi que Mr. de *Harlay Sanci* après la mort du Roy Henri IV nonobstant leurs bons services.

29. *La transmigration de Babilone* &c.

Philippe Emanuel de *Lorraine*, Duc de *Mercœur*, frere de Louise de *Lorraine*, femme du Roy Henri III. avoit été fait Gouverneur de *Bretagne* par ce Roy, contre lequel il se revolta en 1589; & continua dans sa revolte jusqu'en 1598, qu'il fit un traité avec le Roy Henri IV, par où il donne sa fille unique & son Gouvernement à Cesar de *Vendome*; il fut si honteux de ce traité qu'il se rendoit le me-

pris de tout le monde, qu'il alla finir ses jours aux guerres de *Hongrie*.

30. *Les étranges effets de la Chimie* &c.

Catherine de la *Trimouille*, seconde femme de Henri Prince de *Condé*, a été soupçonnée d'avoir fait empoisonner son mari. *Brillant* un de ses domestiques fut tiré à quatre chevaux pour ce sujet. Voiez les notes sur la Bibliotheque de Madame de *Montpensier*.

31. *Les étranges avantures* &c.

Corisande *Dandoins* veuve de Philibert Comte de *Grammont*, se plaisoit à se vanger de ce que le Roy Henri IV, alors Roy de Navarre, l'avoit abandonné; elle favorisa les amours du Comte de *Soissons* & de Catherine de *Navarre*, sœur du Roy, qui cependant ne reussirent point, l'inclination amoureuse & les differentes intrigues de ce Prince peuvent aussi avoir donné occasion au titre de ce pretendu livre, il y en a une partie decrite dans l'Histoire des Amours du grand Alcandre imprimée à la suite du Journal de Henri III.

32. *Une consolation à Mr. le Marechal de Brissac* &c.

Le n. 65. de la Bibliotheque de Madame de *Montpensier* ne donne pas une idée bien avantageuse de cette Dame, il est intitulé: Invention tres subtile de Madame de *Brissac* pour retrouver des cornes perdues, avec l'augmentation du Sr. de

Lavardin, cela fait croire qu'elle n'a pas été beaucoup regretée de ſon mari, peut-être quelque amourette auſſi bizarre que celle du Vidame de *Chartres* avec une negreſſe racontée dans *Brantome*, a donné lieu au titre ironique de ce livre; le Vidame de *Chartres* étoit cependant mort en 1560.

33. *Le privilege des gros culs* &c.

Antoinette de *Pons* Marquiſe de *Guercheville*, avoit épouſé en premieres nôces Henri de *Silly*, Comte de la *Rochepot*; pendant ſon veuvage le Roy Henri IV en devint amoureux; mais elle reſiſta ſi vertueuſement à cet amour qu'elle acquit l'eſtime de ce grand Roy, & qu'il lui dit, que puis qu'elle étoit veritablement Dame d'honneur, elle le ſeroit de la Reine ſa femme, il lui tint parole, & la nomma effectivement Dame d'honneur de la Reine Marie de Medicis, qu'il épouſa dix ans aprés en 1600, elle fit les fonctions de cette charge au Sacre & Couronnement de la Reine le 13 May 1610. Voiez le Ceremonial de France, c'eſt apparemment par raport à cette charge qui donne à celle qui la poſſede le privilege de s'aſſeoir chez la Reine que le titre de ce livre a été inventé, cependant s'il n'y a pas d'autre raiſon, la plaiſanterie ne paroit pas excellente. Voiez les Amours du grand Alcandre & les obſervations ſur cette Hiſtoire à la ſuite du Journal de Henri III.

34. *Un livre composé à la louange de la Cour* &c.

Claude de *Lorraine*, Duc d'*Aumale*, suivit pendant la Ligue le parti de sa maison, le Duc de *Mayenne* le fit Gouverneur de *Picardie* en 1593 pendant une treve: le Duc de *Longueville* qui en étoit Gouverneur s'en plaignit au Roy, qui le trouva fort mauvais & qui dissimula pour le bien de la paix, mais les habitans d'*Amiens* ayant chassé ce Gouverneur postiche en 1594, il fut obligé de se retirer aux Pays-bas, où il est resté jusqu'à sa mort arrivée en 1631, & ayant attiré après la Treve les Espagnols en *Picardie*, son procès lui fut fait par le Parlement pour crime de leze Majesté, & il fut condamné à être tiré à quatre chevaux & écartelé, ce qui fut executé en effigie. Voiez la Bibliotheque de Madame de *Montpensier* article 30. & Memoires pour l'Histoire de France tome 2. page 224.

35. *Le grand danger* &c.

La difference de Religion entre Catherine de Bourbon, Princesse de *Navarre*, & Henri de *Lorraine*, Duc de Bar, a causé de grandes disputes lors de leur mariage en 1599. Le Cardinal du *Perron*, du *Val* Docteur de Sorbonne, & autres eurent à ce sujet des conferences avec les Ministres Huguenots, sans doute le Pere *Commelet* ne fut pas oublié; ce Jesuite s'étoit signalé par ses Sermons extrava-

gans dans le temps & en faveur de la Ligue. Voiez les Memoires pour l'Histoire de France, Charles de Bourbon, Archeveque de *Rouen*, frere batard du Roy Henri IV, & de cette Princesse fit grande difficulté de les marier pour le même sujet. Voiez les Memoires de *Bassompierre*, le Ceremoniel François tome 2. pag. 49. dit la même chose, & que le Roy commanda à l'Archeveque de *Rouen* de les marier dans son cabinet.

36. *La sainte confabulation* &c.

Le Prince de *Conty*, dont il est parlé dans le titre de ce livre, & dans le 49. numero, étoit François de Bourbon Prince de *Conty*, qui representa le Duc de Bourgogne au Sacre du Roy Henri IV à *Chartres* en 1594, & fut Gouverneur de Paris en 1595, François d'*Orleans*, Comte de St. *Paul* fit au Sacre du même Roy la fonction de Grand-maitre, il fut fait Duc de *Fronsac* en 1608.

37 *Les sept livres de la Chasteté* &c.

La *Varenne* de Cuisinier étoit devenu Marquis, Conseiller d'Etat & Gouverneur de la *Fleche*, en portant les lettres amoureuses de ce Prince; il y en a plusieurs parmi celles imprimées à la suite du Journal de Henri III, où il est nommé, c'est ce qui lui fit reprocher par Catherine de *Navarre*, qui l'avoit donné au Roy son frere, qu'il avoit plus gagné à porter les poulets de son frere qu'à piquer les siens.

Voiez les Commandemens de Me. Guillaume qui seront à la suite de cette piece n. 26. *les Cuisiniers n'avanceront aux honneurs & Gouvernemens.*

Madame de Retz étoit Claude Catherine de Clermont, Dame de *Retz* & de *Dampiere*, femme d'Albert de Gondi, Duc de *Retz*, Marechal de France. Voiez les notes sur la Confession de Sanci pag. 101. 241. & 244. & les notes sur la Bibliotheque de Madame de *Montpensier*.

38. *Les preceptes de production* &c.

Ce doit être de *Villars* au lieu de *Villers*, son nom étoit Juliette Hipolite d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle & femme de George de Brancas, Marquis de *Villars*; une querelle qu'elle suscita entre le Roy & la Marquise de *Verneuil*, peut donner idée de son caractere, elle est racontée dans *Bassompiere* pag. 72. Madame de *Vitry* doit être la même dont il est deja parlé dans les notes sur le n. 3. & dans le n. 20. de la Bibliotheque de Madame de *Montpensier*.

39. *Un livre de la simplicité* &c.

Zamet étoit Italien, originaire de *Lugues*, la fortune immense qu'il fit, peut l'avoir fait soupçonner d'y avoir emploié des moyens plus profitables qu'ils n'étoient honorables. Voiez les notes sur le n. 73. de la Biblioth. de Madame de *Montpensier*, & celles sur la Confession de *Sanci* pag. 276.

Pierre Forget Sr. de *Fresne*, Secretaire d'Etat, avoit épousé Anne de Beauvilliers morte en 1611, sœur de Marie de Beauvilliers Abbesse de *Montmartre*, dont le Roy fut amoureux pendant le siege de Paris & parente de la belle Gabrielle.

L'Histoire des Amours du grand Alcandre, dit que Nicolas de Neuville Seigneur de *Villeroy*, Secretaire d'Etat, fut chassé du Conseil pour s'être opposé au dessein que le Roy avoit formé d'épouser la belle Gabrielle; dont la mort empecha le voyage que Mr. de *Fresnes* devoit faire à Rome, pour lever les obstacles qui se rencontroient à ce dessein.

42. *L'embrasement de Sodome* &c.

Le Sr. de la Bourdeziere, doit être George *Babou* tué en duel en 1615. La conformité de gout avec le Sr. de *Sourdis*, dont il est parlé dans la Bibliotheque de Madame de *Montpensier*, a fait imaginer le titre de ce livre. La Confession de *Sanci* dit que le Sr. de *Sourdis* fut cassé aux gages de sa charge de premier Ecuier de la grande Ecurie, pour le crime qui merite la punition de Sodome.

43. *Un livre de la liberalité* &c.

La guerre que le Roy Henri IV avoit été obligé de faire pour abatre la Ligue, l'avoit souvent fait manquer d'argent & les depenses immenses qu'il fit pour la dissiper l'avoient entierement épuisé; s'étant trouvé depuis paisible, il forma

le dessein de diminuer la puissance de la Maison d'Autriche, qui étoit excessive dans ce temps-là, ce dessein le rendit d'autant plus menager qu'il avoit connu plusieurs fois la necessité qu'il y a d'avoir de l'argent pour faire la guerre avantageusement; Mr. de *Sully* le secondoit tres utilement dans l'arrangement des Finances; on trouve une belle reponse de ce Duc à un Commissaire des Tailles dans les notes sur la Confession de *Sanci* pag. 342. d'*Aubigné* Auteur de cette Satire ne cesse de se plaindre de cette œconomie, il fait la même chose dans son Histoire & dans sa Vie, mais on peut dire que si ses services meritoient des recompenses, son humeur rude & caustique, & l'imprudence de sa langue, ont empeché plusieurs fois le Roy de le recompenser.

44. *Les desordres de la Loy Salique* &c.

Le Duc de *Mayenne* avoit taché par toutes sortes de moyens de se faire declarer Roy de France avant l'assassinat du Roy Henri III; les Seize lui avoient deferé la qualité de Lieutenant General de l'Etat Roial & Couronne de France, qualité fantastique & imaginaire que le Parlement de la Ligue lui confirma; mais s'étant apperceu qu'il ne parviendroit jamais à son but, il mit le Roy d'Espagne dans ses interets, en lui persuadant qu'il feroit élire l'Infante Isabelle sa fille Reine de France: le Roy d Espagne flaté de

ce projet soutint la Ligue jusqu'au bout, & ne fit la Paix avec la France qu'en 1598 par le Traité de *Vervins*.

45. *Histoire de la Reine Gillette* &c.

Charles de Gontaut, Duc de *Biron*, Pair, Marechal & Amiral de France, decapité dans la Bastille le 31 Juillet 1602 pour crime de leze Majesté, étoit aussi Gouverneur de Bourgogne & de Bresse; il a laissé de Gillette Sebilote sa maitresse, Damoiselle de *Savenieres*, fille du Procureur du Roy de Dijon, un fils naturel nommé Charles de Gontaut-Biron, legitimé & anobli au mois de Novembre 1618, & mort au siege de *Dole* sans alliance. L'autorité que se donnoit cette maitresse & le credit que la trop grande complaisance de Mr. de *Biron* lui procuroit, ont sans doute fait imaginer le titre de ce livre.

46. *Le remede de la Peronnelle* &c.

La Marechale de Balagny étoit Diane d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle, deuxieme femme de Jean de *Montluc*, Seigneur de *Balagny*, Marechal de France; elle a été mariée en 1599, & est morte en 1618.

La premiere femme de ce Màrechal étoit Renée de Clermont d'Amboise, sœur du brave Bussy, Dame d'une grande vertu, & dont les Historiens parlent fort avantageusement, elle est morte en 1595 peu de moments avant la reduction de la

Citadelle de Cambray & de la Principauté de cette même ville, que le Roy avoit donné en 1592 à son mari; c'est ce qui a donné lieu au titre 69. de cette même Bibliotheque; ce ne fut pas cependant l'Archiduc d'Autriche qui prit la ville de Cambray, ce fut Pierre Henriquez de Guzman, Comte de Fuentes, Gouverneur par interim après la mort de l'Archiduc Ernest mort le 20 Fevrier 1595, qui eut ensuite pour successeur l'Archiduc Albert, fils de l'Empereur Maximilien II, qui fit son entrée à Bruxelles le 11 Fevrier 1596. Voiez les Delices des Païs-bas tome 1. pag. 30. & tome 3. pag. 208.

47. *Un livre de la reformation* &c.

François de Bonne, Duc de *Lesdiguieres*, a été fait Marechal de France en 1608 & Connestable de France le 29 Août 1622, après avoir conclu la Paix des Huguenots, & fait abjuration de la Religion pretendue reformée, de laquelle il avoit été l'un des chefs; il s'étoit rangé dès l'an 1590 du parti du Roy Henri IV, qui le regardoit comme le plus grand Capitaine de l'Europe. Voiez les Memoires pour l'Histoire de France, tome 2. pag. 284. & 293. Ces Memoires disent que ce Seigneur avoit joint les armes avec les lettres, peut-être quelque projet de reunion est l'origine du titre de ce livre.

49. *Meditations sur les 8. Beatitudes &c.*

Charles Emanuel de *Lorraine*, Comte de *Sommerive*, second fils du Duc de *Mayenne* a rendu Laon au Roy en 1594. & est mort à Naples en 1609. Voiez les Mem. pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 228. & 287. il a deja été parlé du Prince de *Conty* au n. 36.

50. *Deux livres de la necessité &c.*

Charles de Lorraine, Duc de *Guise* né en 1571, étoit fils de Henri de Lorraine Duc de *Guise*, tué aux Etats de Blois en 1588, il avoit été pris lors de la mort de son pere & mis au Chateau de Tours, d'oû il trouva moyen de se sauver au mois d'Aoust 1591, ce qui fit changer de face à la Ligue; tout Paris se persuada qu'il épouseroit l'Infante Isabelle, fille du Roy d'Espagne Philippe II & d'Elizabeth de France, & qu'ils seroient declarez Rois: le Duc de Feria Ambassadeur d'Espagne en fit même la proposition aux Etats de la Ligue en 1593, le Legat, les Seize, les Predicateurs & la Sorbonne favorisoient cette élection, & les choses allerent si loin que les Espagnols & Napolitains qui étoient à Paris pour le secours de la Ligue, le traitoient de Roy.

Ce Prince qui n'étoit alors agé que de 22 ans, temoignoit beaucoup de chagrin de se voir le but de cette Comedie, soit que malgré sa jeunesse il regardât la chose comme impossible, soit qu'il previt

bien que le Duc de *Mayenne* & le Duc de *Nemours* qui pretendoient la Royauté pour eux, & qui étoient plus en credit que luy, empecheroient l'execution de ce dessein; quoi qu'il en soit les Memoires pour l'Histoire de France disent, qu'il menaça de tuer le premier qui luy donneroit le nom du Roy, & qu'il en voulut poignarder un qui l'avoit appellé Sire.

Tom. 2. pag. 46. 127. & 134.

Ces Memoires disent aussi qu'il étoit alors si mal à son aise, que ses gens furent obligez de donner un de ses manteaux & sa housse en gage pour luy avoir dequoi diner; voila sans doute surquoi est fondée la plaisanterie du titre de ce livre.

Le Comte de *Soissons* par une conduite & des projets differens avoit tenté d'avoir part au demembrement de la Monarchie; il avoit suivi le parti du Roy de *Navarre* & s'étoit trouvé avec lui à la bataille de Coutras en 1587. Le Roy luy promettoit faire épouser Catherine de *Navarre* sa sœur, il le mena même la voir après cette bataille, mais il quita ce parti l'année suivante, & n'y rentra qu'à la mort de Henri III; il servit fort utilement pendant la Ligue, mais s'étant apperceu que le Roy ne vouloit pas lui donner sa sœur, il le quita pendant le siege de Rouen en 1592 sous pretexte de maladie, & s'en fut en *Bearn* croyant y pouvoir épouser la Princesse avant que le Roy put s'y opposer, & en s'engageant dans le tiers

parti avec le Cardinal de *Bourbon* son frere, se rendre maitre de tous les grands biens que la Maison de *Navarre* avoit au-delà de la riviere de Loire; mais il trouva en arrivant que le Roy l'avoit prevenu, & il fut obligé de s'en revenir sans avoir rien fait; il se rejoignit peu après au parti du Roy, & fit les fonctions de Duc de *Normandie* au sacre du Roy à *Chartres* en 1594. Voiez les Notes sur les Amours du grand Alcandre, ou les endroits de l'Histoire de M. de Thou & des Memoires de M. de Sully qui parlent de cette affaire sont raportez; la Satire Menippée est la veritable histoire de tous ces vains projets.

51. *Un livre intitulé le Recueil* &c.

Mercure de St. Chamand, Baron du Pesche, Gouverneur de Chateau Thierri a rendu cette ville au Roy en 1564. Voiez les Mem. pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 228.

52. *Les instructions* &c.

Mad Despeisses étoit Dame Françoise de *Chaluet*, fille unique & heritiere de François de Chaluet Baron de *Trisac*, & femme de Jacques Faye, Sgr. *Despeisses*, President au Parlement, & qui fit les fonctions de premier President à *Tours* pendant la Ligue.

Marie Faye sa fille a été mariée en 1599 à René de Thou, Sgr. de *Bonœil*, Conducteur des Ambassadeurs. Voiez les

Eloges des Presidens à Mortier par Blanchard.

54. *Trois gros volumes de matoiterie* &c.

Louis de l'Hopital, Marquis de *Vitry*, avoit suivi le parti de la Ligue, & avoit été Gouverneur de *Paris* en 1590. Il tacha en vain de secourir *Chartres* l'année suivante, & se trouva au combat d'*Aumale* en 1592; il fut le premier qui se remit dans le parti du Roy en 1593 en lui rendant la ville de *Meaux*. Le Roy pour recompense lui en donna le Gouvernement & le fit Chevalier de ses Ordres, Capitaine de ses Gardes du Corps, Colonel de la Cavalerie legere & Gouverneur de *Fontainebleau*. Les Memoires pour l'Histoire de France tom. 1. pag. 100. disent que le 8 Janvier 1593 il donna à diner à Paris au Duc de *Mayenne* en sa maison habillé à l'Espagnole. Voiez l'Histoire Genealogique des Maisons de France tom. 1. pag. 699.

55. *La complainte* &c.

Ce doit être Mad. de *Symier*, Louise de l'Hopital Vitry, sœur de Louis de l'Hopital, dont il est parlé ci-dessus, elle avoit été fille d'honneur de la Reine Marguerite, sa confidente & sa rivale dans ses amours avec le Duc de *Mayenne*. Voiez n. 3. & 38.

Jaques de Harlay, Seigneur de *Champvallon*, avoit été longtems le Favori de cette Reine. Voiez le Divorce Satirique

& les Notes sur la Bibliotheque de Madame de Montpensier pag. 306. la Genealogie de la Maison de Harlay, dans l'Histoire des Presidens à Mortier, par Blanchard, & dans l'Histoire Genealogique des Grands Officiers de la Couronne tom. 2. fol. 1517.

Mademoiselle de *Ste. Beuve* étoit suivant les apparences fille d'André de *Hacqueville* premier President du Grand Conseil, Tante d'Anne Hennequin, & sœur d'Antoine Hennequin Sgr. d'*Asty*, President aux Requestes du Palais. Les Memoires pour l'Histoire de France tom. 1. pag. 272. disent qu'elle se laissa mener par le bras à travers l'Eglise de St. Jean en Greve seulement couverte d'une fine toile & d'un point coupé à la gorge pour être muguettée & attouchée au scandale de plusieurs qui assistoient de bonne foy aux processions; les Notes sur la Satire Menippée disent la même chose.

56. *Une louange* &c.

Madame de Champvallon étoit Catherine de la *Marck*, mariée le 20 Aoust 1582 avec Jaques de Harlay Champvallon, dont il est parlé au numero ci-dessus, elle étoit fille de Robert de la Marck, quatrieme du nom, Marechal de France, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & & de Françoise de Brezé.

L'Abbesse du Lys étoit alors Catherine de la *Trimouille*; on peut voir dans les

Notes sur la Confession de Sancy pag. 214. La conversation du Roy Henri IV avec cette Abbesse, Fœneste liv. 4. chap. 12. pag. 271. dit que pendant le siege de Paris, les Abbaies de Maubuisson, Longchamp, le Lys, &c. étoient fort exercées des devotions de la Cour.

57. *Invention pour faire rire* &c.

Henri de Joyeuse, Comte de *Bouchage*, puis Duc de *Joyeuse*, Pair & Marechal de France, s'étoit fait Capucin en 1597, il en sortit après la mort du Grand Prieur son frere, à la sollicitation des Etats de Languedoc pour prendre le Gouvernement de la Province, où il soutint le parti de la Ligue jusqu'à la fin. Le Roy le fit Marechal de France en faisant son traité en 1599, il rentra dans l'ordre des Capucins, à quoi il fut en partie excité par un bon mot du Roy Henri IV qui étant à *Rouen* & sortant de l'Abbaie de St. *Ouen*, dont la Cour étoit remplie de peuple, lui demanda ce qu'il croyoit que ce peuple disoit d'eux, le Marechal lui repondit, que sans doute ils n'avoient d'attention que pour le regarder, & qu'ils s'entretenoient des merveilles de la vie de Sa Majesté, à quoi le Roy repondit, non non, ils disent de moy que je suis un Huguenot converti, & que vous étes un Capucin renié; il est mort en 1608. Sa vie a été imprimée sous le nom du Courtisan predestiné, ou le Duc de Joyeuse Capu-

cin, par Mr. de *Caillere* Marechal de Bataille des armées du Roy à Paris en 1668.

Antoinette d'Orleans, fille de Leonor d'Orleans Duc de *Longueville*, & de Marie de Bourbon, avoit épousé Albert de Gondi Duc de *Rets*, Marquis de *Belle-Isle*, General des Galeres, mort en 1596; elle se rendit Feuillantine à Thoulouse en 1599, peu après que le Duc de Joyeuse fut rentré aux Capucins, elle a eu dans la suite l'administration de l'Abbaie de *Frontevaux* après Eleonor de Bourbon, & est morte à *Poitiers* le 25 Avril 1618.

M. de Bassompiere dans ses Memoires dit, qu'il fit collation à l'hotel de Rets avec le Duc de Joyeuse, qui étoit de la meilleure humeur du monde, & qu'au sortir de là, il ne fit que traverser son hotel pour s'aller rendre aux Capucins.

58. *Un traité de* vanitate mundi &c.

Ce pretendu livre est la seconde partie des projets evanouis du Duc de Guise. Voiez le n. 50.

59. *Trois livres enseignans de conserver* &c.

Louise Marguerite de Lorraine, fille de Henri de Lorraine, Duc de *Guise*, tué à *Blois*, & de Catherine de Cleves, a été mariée avec François de Bourbon, Prince de *Conty*, en 1605; elle est morte de tristesse au Chateau d'*Eu* en 1631, elle est enterrée aux Jesuites de cette ville. Elle a été accusée de n'avoir pas été aussi sage qu'elle le devoit.

La partie des Memoires pour l'Histoire de France qui a été recouvrée, dit, qu'en 1596 Mad. de *Guise* fut malade & n'en mourut pas, pour ce que ce n'étoit qu'une maladie provenante d'un poulet, sur lequel furent divulguez & repandus divers pasquils & vers addressez à M. *le Grand*, qui étoit Roger Duc de *Bellegarde*, grand Ecuier de France. On a attribué à cette Princesse l'Histoire des Amours du grand Alcandre, où elle est nommée *Milagarde*

Madame de *Vitry* est suivant les apparences toujours la même, dont il est parlé aux nombres 3. 38. & n. 20. de la Biblioth. de Madame de Montpensier.

60. *L'oraison funebre de M. de Morfontaine*

Morfontaine a été Tresorier de l'Epargne. Voiez les Memoires pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 265.

Nicolas de *Harlay-Sanci* a été Surintendant des Finances, il est peut-être le seul qui étant entré avec de grands biens dans une pareille charge, en soit sorti sans en laisser aucun à sa posterité. Voiez Blanchard Histoire des Presidens à Mortier pag. 240.

61. *Le bannissement des Sergens* &c.

Diane de la *Marck*, sœur de Madame de *Champvallon*, dont il est parlé ci-dessus, femme en troisiémes noces de Jean *Babou*, Comte de *Sagonne*.

63. *Le Cabinet de Madame Nicolas* &c.

Jaques de l'*Hospital*, Marquis de *Choisi*, Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite, a épousé en secondes noces Françoise *le Picart*, veuve de Jaques de *Beauvau*, Baron du *Rivau*, elle n'a point eu d'enfans de ce second mariage. Voiez dans les Memoires pour l'histoire de France une reponse du Comte de *Choisi* à la Reine Marguerite tom. 2. pag. 247.

64. *Les nouvelles pratiques* &c.

Charles de *Marcilli*, Comte de *Cipiere*, étoit Ecuier du Roy & de ses parties de jeu. Voiez Bassompiere pag. 56. quelque assignation sur les profits d'une prime aura fait imaginer le titre de ce livre.

65. *Le livre des Rois* &c.

Il a deja été parlé du Duc de *Guise* sous les nombres 50. & 58.

Henri de *Lorraine*, Gouverneur de l'Isle de France, Ambassadeur en Espagne en 1621, étoit fils ainé du Duc de *Mayenne*; il fut créé Duc d'*Eguillon* en 1599, & fut receu en cette qualité au Parlement, ce qui donna occasion aux vers suivans, qui ont rapport avec plusieurs titres de cette Bibliotheque.

Puis qu'on publie en l'audience
Des Lorrains la fidelité,
Il faut donc mettre en la balance
Des Tresoriers la Loyauté, * — * V. n. 68.
Et de Balagny *la Vaillance,* † — † V. n. 46. & 69.
De la Sourdis *la Chasteté,* * — * V. n. 66.

De Martineau *la Sapience,*
Et de Rosny *l'Humilité.* *

* V. n. 43. & ses qualitez tom. 2. des Mem. pour l'Hist. de Fr. pag. 293.

66. *Les gestes & faits* &c.

Gabrielle d'Estrées, Duchesse de *Beaufort*, est morte le Vendredi saint 1599 à Paris au Doienné de St. Germain l'Auxerrois. Voiez les Mem. de Bassompiere pag. 53. il y eut plusieurs vers faits à sa mort tous tres satiriques, & blamant fort la vie libertine de cette Dame. Voiez les Amours du grand Alcandre & les notes à la suite.

Madame de *Sourdis* étoit Isabelle *Babou de la Bourdaisiere*, sœur de Françoise Babou, mere de la belle Gabrielle; ses amours avec les Chancelier de *Chiverny*, & le personnage qu'elle faisoit auprès de sa niece ont été critiquez par toutes les pieces satiriques de son temps. Voiez le Baron de Fœneste liv. 3. chap. 16. pag. 165. obs. sur Alcandre pag. 272. Remarques sur la Confession de Sanci pag. 96. & n. 65. ci-dessus, les Mem. pour l'Histoire de France année 1595, disent: „En ce mois Madame de *Sourdis* meconntente de ce que le Roy avoit cassé quelques compagnies de son mari, en fit plainte à Sa Majesté, & comme elle a toujours été remplie de presomption, il lui échapa de dire, qu'on auroit fait tort à son mari, & à elle du deshonneur beaucoup, laquelle parole le Roy relevant promptement & de bonne grace,

„ lui dit, que pour le regard du deshon-
„ neur personne ne lui en feroit autant
„ que M. le Chancelier lui en avoit fait.
„ Les gens de bien disoient là-dessus,
„ que si le Roy eut eu le zele du petit
„ Roy David, & qu'il eut autant haï les
„ mechans & leur vie, il ne s'en fut ri
„ comme il faisoit, & qu'à son exemple
„ il eut nettoié sa Cour de toutes ordures,
„ & particulierement cette maison qu'il
„ ne pouvoit ignorer être remplie de tou-
„ tes vilenies & autres pechez abomina-
„ bles devant Dieu & devant les hommes.
„ Cela donna sujet aux vers diffamatoires
„ qu'on publia contre ceux de cette mai-
„ son, & en particulier contre la *Sourdis*
„ & son vieux serviteur le Chancelier, la
„ la Marquise de *Monceaux* sa niece, le
„ Sr. de *Sourdis* & toute sa race, n'étant
„ non plus possible de garder la liberté
„ Françoise de parler, que d'enfermer le
„ Soleil dans un trou; les mieux faits,
„ plus sanglans & plus veritables étoient
„ ceux de *Baudius*.

67. *La Palinodie en forme de remontrance* &c.

Henriette de Balzac d'Entragues, Marquise de *Verneuil*, elle a été maitresse du Roy Henri IV, elle fut obligée en 1602 de rendre la promesse de mariage que le Roy lui avoit donnée pour sauver la vie à Charles de *Valois* Comte d'*Auvergne*, depuis Duc d'*Angouleme* son frere uterin.

Voiez les n. 2. & 8. c'est la veritable palinodie qu'on peut lui attribuer, tous les livres du temps la depeignent d'un caractere hardi & satirique. Voiez Bass. les Mem. pour l'Histoire de France.

68. *Requeste presentée* &c.

Les Financiers ont toujours été l'objet de la haine des peuples, les depenses excessives qu'ils faisoient pendant le regne de Henri IV leur attirerent souvent des traits de Satire; on voit quelques exemples de leur luxe & de leur prodigalité dans la partie des Memoires pour l'Histoire de France, qui a été retrouvée, entre autres de M. d'O Surintendant des Finances & Gouverneur de Paris, mort le 24 Octobre 1594. „Ce Seigneur surpassa en excès & prodigalitez le Roy & „les Princes, car jusques à ses soupers il „se faisoit servir des tourtes composées „de musc & d'ambre qui revenoient à 25 „écus.

„ Le 5 Aoust 1594 Hottoman Treso„rier de l'Espargne passant par la vieille „rue du Temple avec un train de 45 che„vaux pour aller à une sienne maison des „champs, fit mettre tout le monde aux „fenestres, pensant que ce fut quelque „Prince qui pasât, tant la pompe & suite „de Mrs. les Tresoriers étoit grande.

Le Roy connoissoit bien ce desordre, ce qui lui fit dire le bon mot raporté dans les mêmes Memoires.

„ Le 27 Octobre 1594 le Roy ayant
„ gagné ce jour 400 écus à la paume qui
„ étoient ſous la corde, les fit ramaſſer
„ par des raquets & mettre dans ſon cha-
„ peau, puis dit tout haut, je tiens bien
„ ceux-là, on ne me les derobera pas, car
„ ils ne paſſeront pas par les mains de
„ mes Treſoriers.

Le mauvais état des affaires ne lui permettoit pas encore d'en faire la recherche, qui a eu lieu depuis.

69. *Harangues militaires &c.*

Jean de *Montluc Balagni* n'étoit pas en reputation de bravoure, les notes de la Satire Menippée pag. 79. 82. & 99. diſent qu'à la bataille de *Senlis* il ſe ſauva à la courſe; il faiſoit cependant trophée d'une legere bleſſure qu'il y avoit receue au viſage, quoi qu'en ſe ſauvant, il promettoit alors aux Pariſiens de retourner dans trois jours chercher les ennemis avec de nouvelles troupes: quelque deſſein pareil pour avoir ſa revanche de l'*Archiduc*, eſt ſans doute l'origine du titre pretendu de ce livre. Voiez ci-deſſus les nombres 46. & 66.

LES COMMANDEMENS DE Mᴱ. GUILLAUME.

I.

Heretique point ne ſeras,
De fait ni de conſentement.

II.

Bon Catholique tu ſeras,
En ton courage & penſement.

III.

Tous les Miniſtres chaſſeras,
Et Huguenots pareillement.

IV.

Les Egliſes honoreras,
Et baſtiras entierement.

V.

Les Benefices ne donneras,
Qu'à gens d'Egliſe ſeulement.

VI.

Ton peuple tu dechargeras,
De Tailles & Rançonnement.

VII.

Ta Nobleſſe chaſtiras,
Qui ſe bat trop legerement.

VIII.

Grace ou pardon ne donneras,
De meurtre ou d'aſſaſſinement.

IX.

La vertu reſuſciteras,
Qui s'en vât pour jamais mourant.

X.

La femme d'autrui tu rendras,
Que tu retiens injustement.

XI.

Ta Releguée ne tromperas,
Qui te vient voir si franchement.

XII.

La Marquise *plus ne verras,*
Elle te haït mortellement.

XIII.

D'Auvergne échaper ne lairras,
Car c'est un mauvais garnement.

XIV.

Les putains plus ne banteras,
Afin de vivre chastement.

XV.

Les Maquereaux tu chasseras,
Hormis le pauvre Angoulevent.

XVI.

Les morts enterrer tu feras,
Et les mettras au monument.

XVII.

Et les vifs baptiser feras,
Sans attendre plus longuement.

XVIII.

Toutes tes dettes payeras,
Qui sont deues si justement.

IX.

Les Offices plus ne vendras,
De l'Etat l'appauvrissement.

XX.

La Justice reformeras,
Qui va tout le peuple mangeant,

XXI.

Les Jesuites tu chasseras,
Si tu en crois ton Parlement.

XXII.

Du moins Coton n'écouteras,
Qui te parle si privement.

XXIII.

L'orgueil de Rosny rabatras,
Qui tout le monde va bravant.

XXIV.

Montauban tu debuteras,
Car il est trop entreprenant.

XXV.

Les Financiers pendre feras,
Tu en auras de bon argent.

XXVI.

Les Cuisiniers n'avanceras,
Aux honneurs & Gouvernement.

XXVII.

Les gens de bien reconnoitras,
Qui t'ont servi fidelement.

XXVIII.

Pages, Laquais fouetter feras,
Puis qu'ils me font tant de tourment.

XXIX.

Maitre Guillaume tu croiras,
Et tu feras tres sagement.

NOTES

NOTES SUR LES COMMANDEMENS DE Me. GUILLAUME.

1. HEretique point ne feras. Les Memoires pour l'Histoire de France repetent un bon mot du Roy au sujet de la mort de la Reine Elizabeth d'Angleterre en 1603, en ces termes: „Il y a „trois choses dit le Roy que le monde ne „veut croire, & toutesfois sont vraies & „bien certaines; que la Reine d'Angle„terre est morte fille; que l'Archiduc „est un grand Capitaine; & que le Roy „de France est fort bon Catholique.

7. Les duels étoient tres frequens en France; le Roy y a remedié par un Edit publié au Parlement le 27 Juin 1609. On comptoit alors que depuis 20 années qui étoient l'Epoque du regne du Roy Henri IV, ces combats avoient fait perir sept à huit mille braves Gentilshommes, & qu'il y avoit eu 7000 lettres de graces expediées à la Chancellerie depuis ce temps-là. Memoires pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 269.

11. La Reine Marguerite.

12. Henriette de Balzac d'Entragues, Marquise de *Verneuil*, maitresse du Roy. Les differentes conspirations où elle étoit entrée, ne justifient que trop la pensée de Maitre Guillaume; elle a été soupçon-

née d'avoir été complice de l'assassinât de ce Roy par *Ravaillac*, il y a eu à ce sujet des procedures contre elle.

13. Le Comte d'*Auvergne*, frere de la Marquise de *Verneuil*, avoit eu part à la conspiration du Marechal de *Biron*, pour laquelle il fut arresté ; le Roy le fit mettre en liberté le 2 Octobre 1602, surquoi furent faits les vers suivans.

O grand Dieu quelle iniquité,
Deux prisonniers ont merité
La peine d un même suplice,
L'un qui a toujours combatu
Meurt redouté pour sa vertu,
L'autre vit pour l'amour du vice.

Voyez les notes sur la Biblioth. de Me. Guillaume nombres 2. 8. & 67.

15. *Angoulevent* étoit un insensé qui couroit les rues, & se faisoit appeller le Prince des Sots. La Satire Menippée vol. 1. pag. 104. le fait Deputé de la Noblesse nouvelle de l'Union, & à la page 200. lui attribue une Epitre en vers sur la harangue du Cardinal de *Pellevé*.

16. Le corps du Roy Henri III avoit été porté à Compiegne lors de la levée du siege de Paris en 1589, le 8 Aoust six jours après l'assassinât de ce Prince, il y est resté jusqu'en 1610, & n'a été apporté à St. Denis que quelques jours avant l'enterrement du Roy Henri IV. Voiez les Mem. pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 3. & 328.

17. Le Bateme des enfans de France a été fait en 1606; le retardement qu'on y avoit apporté avoit mis ce qui restoit de Ligueurs en inquietude, & leur faisoit tenir à ce sujet de mauvais discours.

21. Les Jesuites ont été retablis en France au commencement de 1604 par le credit en partie de la *Varenne* Gouverneur de la Fleche, qui leur fit aussi donner par le Roy le beau College qu'ils y ont.

22. Le Pere *Coton* Jesuite étoit Confesseur du Roy Henri IV, il étoit soupçonné d'avoir des Relations en Espagne, & étoit par cette raison fort suspect à tout le peuple. Les Memoires pour l'Histoire de France, disent, qu'en 1604 „comme le Pere *Coton* accompagnoit le „Roy sortant du Louvre, *Angoulevent* „qui se rencontra là, se mit à crier, vi„ve le Roy & le Pere *Coton*; un Gen„tilhomme qui accompagnoit Sa Majesté „lui dechargea sur l'heure un grand coup „de baton pour apprendre à ce Maitre „fol de donner un compagnon au Roy, „dont il fut bien ri.

„ Le même jour on trouva semé le qua„train suivant.

Autant que le Roy fait de pas,
Le Pere Coton *l'accompagne,*
Mais le bon Roy ne songe pas
Que fin Coton *vient d'Espagne.*

23. Mr. de *Rosny* étoit autant accusé

de hauteur & d'orgueil, que d'une œconomie excessive. Le Scaligerana au mot *Rosny*, dit qu'on l'a comparé à *Sejan* qui vivoit du temps d'Auguste. Voiez la Bibliotheque de M. Guillaume n. 43. & 66.

24. *Montauban* Tailleur de son premier mestier, ensuite Financier, & enfin Receveur de la ville de Paris en 1604, malgré les oppositions de la Chambre des Comptes, non pour ses merites, mais de la puissance absolue du Roy; on disoit alors que la Recette de Paris étoit assignée sur la pointe d'une éguille; il avoit le bail des aides en 1605.

Me. Guillaume dans sa Reponse au Soldat François faite en la presence du Roy à Fontainebleau imprimée en 1605, dit qu'on lui demandât en l'autre monde si *Montauban* achetoit la Maison de ville de Paris & tous les badauts dedans.

25. Voiez le n. 68. de la Bibliotheque.

26. Le Marquis de la *Varenne* avoit été Cuisinier. Voiez le n. 37.

28. C'est le refrain ordinaire de Me. Guillaume dans toutes les pieces qui lui sont attribuées de vouloir faire fouetter les Pages & les Laquais avec lesquels il étoit toujours en guerre: dans sa reponse au Soldat François il lui reproche qu'il n'a point de courage, & que s'il se trouvoit comme lui sur le Soleil couchant bloqué de cent Pages & autant de Laquais crians & hurlans après lui, il auroit beau dire courage.

NOTES

Qui ont été envoyées à l'Imprimeur quand l'impression des Avantures du Baron de Fœneste étoit presque achevée.

PAg. 8. l. 13. *Monsur de Casteaubieux*] Etoit premier Capitaine des Gardes du Roy Henri III, & a gardé cette charge jusqu'à sa mort. Voiez le Certificat de ceux qui ont assisté le Roy depuis sa blessure jusqu'à sa mort à la suite du journal de Henri III. pag. 119.

Ligne 22. *Au balet de la Marquise*] C'étoit Gabrielle d'Estrées, Marquise de *Monceaux*, maitresse du Roy Henri IV, qu'on nommoit ainsi par distinction jusqu'à l'erection du Comté de Beaufort en Duché & Pairie, dont elle prit le nom par lettres patentes du mois de Juillet 1597.

Pag. 9. l. 23. *Madame de Bonneval de Limousin*] Etoit Dame Jeanne de Beaumont, épouse de Germain de Bonneval, Gouverneur de Limousin.

Pag. 14. l. 12. *La Noüe & d'Aubigny*] François de la Noüe, dit *Bras de Fer*, étoit haï du Roy, parce qu'il étoit Huguenot; il y a un bel éloge de lui dans le 2. tome des Mem. pour l'Histoire de France pag. 98. où en parlant de sa mort

arrivée au siege de Lamballe en Bretagne, il est dit que le Roy perdit en lui la fleur de sa Noblesse.

D'Aubigny est Theodore Agrippa d'*Aubigné* Auteur de cette Satire, sa vie écrite par lui-même est au commencement du 1. volume, s'il affectoit de la simplicité dans ses habillemens, il affectoit aussi trop de liberté dans ses discours, qui lui ont souvent attiré la colere du Roy son maitre.

Pag. 19. l. 10. *Beringand*] Pierre de Beringhem premier Valet de chambre du Roy.

Pag 21. l. 9. *Mon cousin l'Eveque d'Aire*] François de Foix de Candale, Eveque d'Aire, étoit homme de grand merite, il étoit fils de Gaston de Foix, Comte de Candale & de Bevauges, & de Marthe Comtesse d'Astarac.

Le Duc d'Epernon a épousé le 22 Aoust 1587 Marguerite de Foix, Comtesse de Candale & d'Astarac, fille ainée & heritiere de Henri de Foix, Comte Candale, & de Marie de Montmorenci. Ce mariage lui avoit donné la patente de l'Eveque d'Aire; c'est peut-être ce qui a fait imaginer à quelqu'un que le Baron de Fœneste étoit le Duc d'Epernon, qui y est critiqué dans plusieurs endroits.

Pag. 33. l. derniere du Chap. 6. *Monsieur de Bord*] Jean de Durfort Sr. de Bord, Lieutenant General d'Artillerie, Che-

valier de l'Ordre du Saint Esprit, emploié en 1600 au siege de Montmelian. Le Mercure François tom. 2. pag. 703. dit qu'en 1612 il accompagna le Duc de *Mayenne*, auparavant Duc d'*Eguillon*, en son Ambassade d'Espagne. Voiez l'Histoire Genealog. des Maisons de France fol. 1687. De Thou liv. 125.

Pag. 34. l. 17. *Celle de Juliers*] La guerre de Juliers a commencé en 1610, elle finit la même année par la remise qu'on fit le 2 Septembre de la Ville, Chateau & Duché de Juliers à M. de Neubourg, & Brandebourg. Voiez les Memoires pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 329. & 347.

Pag. 35. l. 15. *La Fin mourra*] Jaques de la Fin étoit de la conspiration du Marechal de *Biron*, qu'il decouvrit au Roy & en obtint pour recompense une abolition generale de toutes sortes de crimes, même de celui de bestialité: c'est ce qui fait dire au Baron de Fœneste, en regretant le Marechal de *Biron*, que tost ou tard la Fin en mourra, & que s'il eut été de l'entreprise du Pont Nostre-Dame, il lui eut donné cinquante foissades.

Ligne 16. *L'entreprise du Pont Nostre-Dame*] Cette entreprise est racontée de la maniere suivante dans la partie des Memoires pour l'Histoire de France qui a été retrouvée.

„ Le Jeudi 20 Avril 1606 le Sr. de la

„ Fin étant à Paris venant de solliciter la liberté de son fils de Pluniers prisonnier à la Conciergerie, comme il passoit au bout du Pont Nostre-Dame fut en plein jour chargé, & lui étant à cheval porté par terre couvert de feu & de sang par 12 ou 15 hommes inconnus, bien montez & armez, lesquels lui ayant tiré 10 ou 12 coups de pistolet, blessé & tué quelques-uns de sa suite, sans difficulté & empeschement quelconque sortirent de la ville, qu'ils traverserent tous en gros au grand galop l'épée nue en une main, avec la bride & le pistolet en l'autre, sans qu'ils fussent suivis, ni poursuivis de 24 heures après, occasion que tel crime est demeuré impuni & les autheurs & complices inconnus sinon par conjectures.

Pag. 48. l. 27. *Chicot*] Etoit Gascon bon François, brave & boufon, il disoit la verité au Roy & aux Grands de la Cour; au siege de Rouen il prit Henri de Lorraine Comte de Chaligny, & mourut d'un grand coup d'épée sur la tête que ce Comte se voyant pris lui avoit donné. Voiez les Mem. pour l'Histoire de France tom. 2. pag. 72.

Pag. 50. l. 22. Pons de Lauzieres de Themines de Cardaillac, Marquis de Themines, a été fait effectivement Marechal de France le 1 Septembre 1616 deux jours après avoir arresté le Prince de Condé.

Pag. 51. l. 5. *Mangot*] Claude Mangot a été fait Garde des Sceaux le 25 Novembre 1616 par la demission volontaire de Mr. du Vair. La mort funeste du Marechal d'Ancre son protecteur, les lui fit oster, il les remit au Roy le 24 Avril 1617.

Ligne 6. *Madame la Marechale*] Eleonor Dori, dite Galigay, Dame d'atour de la Reine Marie de Medicis, femme de Concino Concini Marechal d'Ancre.

Pag. 57. l. 22. *Pere Seguiraud*] Gaspar Seguirau Jesuite, Confesseur du Roy Louis XIII aprés la retraite du Pere Coton; on a de lui deux volumes de Sermons imprimez en 1643, & c'est là qu'il aura debité la doctrine que lui attribue ici le Baron.

Pag. 58. l. 23. *Lou queitaine Muzeliere*] ou *Mazeliere*. C'étoit un Officier brave & fidele, qui en 1584 avoit enlevé par ordre du ordre du Roy de Navarre un Valet de chambre que la Reine-Mere envoioit à la Reine de Navarre pour les intrigues secretes que la mere & la fille entretenoient avec le Duc de *Guise*, à la veille qu'on étoit de voir éclorre tout de bon la Ligue. Le Valet de chambre fut conduit à *Pau*; mais lors qu'on se disposoit à lui faire avouer par force le secret de sa commission, le Roy Henri III le reclama, & voulut même qu'on lui envoyat aussi le Capitaine *Mazeliere*, il fa-

lut obeir, & ce fut apparemment pendant le ſejour de *Mazeliere* à la Cour que cet Officier ſe laiſſa perſuader de ſe faire Catholique. Voiez la Vie de Henri de la Tour Duc de Bouillon, par M. Marſollier 1719. tom. 1. pag. 337. & ſuivans.

Pag. 84. l. 14. L'année de la peſte étoit 1606. Voiez les Mem. pour l'Hiſtoire de France tom. 2. pag. 231.

Pag. 128. l. 13. *La Roche-Boiceau*] Changez ainſi la note N. de Sauvigné. La Roche-Boiſſeau avoit été Huguenot, ſi tant eſt que comme je le ſoupçonne il ſoit le même que ce Monſieur de la Roche, lequel au chap. 8. du moyen de parvenir en jurant, ſon par la cette D.... fit un jour paier contant à ſes hotes & même à leurs valets le plaiſir qu'il s'étoit aviſé de leur donner, de voir pendant le repas la jeune Marcioli amaſſer une à une & nüe comme la main les ceriſes qu'elle lui avoit apportées & qui lui avoit été commandé de repandre dans la ſalle du repas; mais il s'étoit fait Catholique, & même ſelon Mezeray dans ſa grande Hiſtoire tom. 3. pag. 799. de l'édition de 1651, il étoit de la Ligue en 1590; il ſe maria trois fois, & ſa ſeconde femme trouva d'abord en lui un mari ſi peu jaloux, que même ſi des Religieux venoient giter chez lui, il faloit bon gré malgré ces bons Peres qu'ils couchaſſent avec Madame; enfin pourtant ne pou-

vant plus supporter la vue d'un objet qui lui rappeloit & sa honte & sa folle bizarrerie, il avoit barbarement fait étrangler par ses valets cette pauvre Dame, & à ce sujet il avoit été condamné à la mort en l'année 1600, & executé quoi que seulement en effigie, parce qu'on n'avoit pu le tirer de son Chateau situé dans le bas Anjou. La Roche-Boisseau étant mort après plus de vingt ans d'un troisieme mariage, on demanda si ce dernier étoit bon ayant été contracté par un homme mort civilement? par arrest du 13 Fevrier 1625 raporté par Bouchel, & dans le journal des Audiences, il fût dit que ce mariage étoit valable, *quo ad vinculum vel fœdus*, mais non pas tout-à-fait *quo ad effectus civiles*, & ainsi les conventions matrimoniales ne furent pas suivies. *Abr. Chron. du P. de Romuald* sous l'année 1625.

Pag. 149. l. 9. *Un Charpentier nommé Biraut*] Birauld nom d'une famille Bourgeoise de St. Jean d'Angeli, de laquelle étoit un *Jean Birauld* refugié à la Rochelle, ou admis dans un Conseil de la ville peu avant le premier siege, il opina sagement de ne traiter que par écrit avec l'Abbé Gadagne, que la Cour avoit envoié aux Rochelois pour les disposer à recevoir garnison. Le Grain Decade de Henri le Grand. Rouen 1633. pag. 226.

Pag. 182. l. 2. *La Poulette qu'ils ont*

éteinte] Le but du Marechal d'Ancre & sa femme étoit, disoit-on, d'avoir ainsi seuls le pouvoir d'ouvrir la porte des honneurs & des charges à ceux qui acheteroient leur faveur, & de disposer des Offices & des Gouvernemens au profit de qui en auroit traité avec eux; ils avoient donc porté les Etats de 1614 à demander la suppression de la Paulette, & comme le Roy l'avoit accordée, c'auroit été pour eux une voie sure pour augmenter leurs richesses deja prodigieuses, mais cette concession du Roy n'ayant été suivie d'aucun Edit de suppression, c'est fort improprement que Fœneste dit ici, qu'alors la paulette ait été éteinte. Voiez le Mercure François tom. 4. pag. 34.

Pag. 190. l. 12. *Prince malaisé*] Peut-être quelque Jobelin ou Maitre d'Ecole à la Rochelle, où il exerçoit un empire tirannique sur un peuple de petits grimaux, la patience d'un Pedagogue souvent poussée à bout le rend malaisé à contenter, & comme il en a bon besoin, de là le nom de Maitre Jobelin donné à l'un des Pedagogues de Gargantua.

Pag. 252. l. 15. *Les Bretons à Fontenai*] En 1585 sous le Duc de Mercœur qui s'étoit acheminé de Bretagne en Poitou avec une armée qui contoit d'y tailler en pieces les forces huguenotes commandées par le Prince de Condé*, le second titre des livres de la Biblioth. de Madame de

* d'Aubigné tom. 2. l. 5. chap. 10.

Montpensier est une raillerie faite au Duc de Mercœur sur le mauvais succès de cette expedition. Voiez le Commentaire de ce titre pag. 298. de l'Isle des Hermaphrodites, édition de 1724.

Pag. 280. l. 6. *Godemard Espagnol &c.*] *Godemard* ici dans la signification d'*homme à grosse bedaine*, soit effective, soit artificielle, est une production de *Godon*, comme *Jaquemard* en est une de *Jaques*, & ce mot Godon s'est dit autresfois de tout homme de table en qui la bonne chere avoit produit un de ces gros ventres qu'on appelloit ventres à poulaines, parce qu'en Pologne on en voit beaucoup de tels ou par art ou par nature; Olivier Maillard Sermon XI. de l'Avent: O gros godons, *damnati infames*, & au Sermon XXIV. où il parle du mauvais Riche & des joies defendues. *Iste* (le mauvais Riche) *erat unus grossus godon qui non curabat nisi de ventre.* En plusieurs pays de l'Europe les gros ventres faisoient partie de la bonne mine, mais comme chacun n'a pas de la disposition à devenir ventru à force de se bien nourir, de la étoit venue la mode de passer le ceinturon fort bas à la maniere des Tartares, afin de se faire le ventre plus gros. Le Baron d'Herberstain dans ses *Commentaires* de la Moscovie au feuillet 55. de l'édition d'Anvers 1557. où il parle des Tartares: *Ventrem nequaquam sed fervora cingunt atque adeo pubete*

nus quo magis prominuat venter, cingulum dimittunt. Quin & nunc Itali & Hispani imo & Germani ita assucuerunt, comme on vient de le voir dans Olivier Maillard; la France avoit aussi ses *Godons*, & pareillement l'Angleterre & dans le même temps, puis que Guillaume Cretin pag. 168. de ses œuvres édition de 1723 parle nommement des Godons de cette Isle.* Et c'étoit encore un *Godon*, mais d'audelà des Pirenées que D'Aubigné qualifie ici de *Godemard Espagnol*; naturellement les Espagnols ont peu de ventre, mais croyant par la se donner un plus grand air de gravité, ils se font volontiers des bedaines artificielles, & c'en étoit une telle que promenoit dans une brouette cet Espagnol dont parle la note 131. sur le chap. 7. du 2. liv. de Rabelais.

*La Godale sorte de bierre douce engraisse les Anglois; de la peut être à leur égard le sobriquet de Godons dans Cretin.

Pag. 287. l. 27. *Barbot & Gendreau*] Ils étoient l'un & l'autre partisans secrets de la Cour, ainsi il ne faut pas demander pourquoi D'Aubigné se divertit ici à leurs despens. Barbot avoit été Maire, mais en 1612 *Gendreau* & lui étoient Eschevins de la Rochelle. Voiez le Merc. Franç. édit. de 1614. tom. 2. pag. 730. & 733.

Pag. 297. l. 9. *Si vous voulez des Sermons ceux de Varletta & Menotus*] Gabriel Barlette mort après 1480. étoit Jacobin; il y a plusieurs Sermons de sa façon imprimez, où le trop grand zele lui a fait

dire des choses ridicules; Leandre Alberti aussi Jacobin, soutient que Barlette n'est pas l'auteur des Sermons qui portent son nom; mais cette opinion trouveroit plus de creance si l'on n'avoit des Sermons de *Menot Maillard*, & qui contiennent des choses encore plus extraordinaires. Voiez l'art. 1. des Mem. pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la Republique des Lettres imprimez à Paris en 1727 tom. 3.

Pag. 300. l. 16. *Les Epinars de Monsieur de Vendome*] Changez ainsi la note, on vantoit un jour certaine Epigramme dont le docte Guillaume du Bellay avoit regalé ses conviez; un Gentilhomme de la compagnie n'ayant jamais oui proferer ce mot, & croyant qu'il s'agissoit de quelque ragout, ne fut pas plutôt chez lui, qu'il querella son Cuisinier de ce que jamais il ne lui avoit fait manger d'Epigramme.* C'est ce conte que Madame de la Varenne croiant bonnement comme son époux qu'il s'y agissoit d'*Epinars*, est dite ici avoir oui faire à ce dernier, qui bien que H. Etienne ne nomme pas le Gentilhomme, vouloit comme d'autres que ce fut Monsieur de Vendome. Voiez le *Scaligerana* au mot *Franciscus*.

*H. Etienne pag. 11. de la Preface de son traité de la Conformité.

Pag. 320. l. 3. *Le Comte de Rocendolf*] Rockendorff ou Roggendorff, car ce nom se trouve écrit de ces deux manieres

dans M. de Thou, ce Comte entra au service du Roy Henri II, apparemment tôt aprês la Paix de Passau, puisque dans M. de Thou liv. 3. on voit que dez l'année 1554 il avoit un Regiment d'Infanterie Allemande dans l'armée de France; on le trouve encore en 1558 au siege de Thionville, & depuis ailleurs aussi en 1562. Ce même Comte, quoi que declaré chelme en Alemagne, y armoit pour les Catholiques de France*, & je crois qu'à la bataille de Dreux, & même depuis encore il commanda contre les Huguenots l'Infanterie de sa nation. Voila l'homme, si on en croit D'Aubigné, que la Cour de France laissa du depuis mourir de faim sous ses yeux; c'étoit au reste le fameux Jaques Spifame, qui par sa harangue aux Etats de l'Empire en 1562 avoit obtenu la proscription de ce Comte pour avoir amené des troupes au service de la Cour de France contre ce que la Diette avoit resolu. Le Laboureur add. aux Mem. de Castelnau tom. 2 pag. 48. cité par Bayle au mot *Spifame*.

*D'Aubigné tom. 3. liv. 3. chap. 10.

Ligne 9. *Le Vidame de Chartres*] D'Aubigné a raporté le même fait dans son Histoire*, & cependant M. de Thou n'en dit pas le moindre mot dans la sienne; du reste cet infortuné Seigneur doit avoir été *Jean de la Ferriere* ou plutôt de *Ferrieres*, qui avoit succedé dans la Vidamie de Chartres à François de Vendome

*Tom, 3. l. 1. chap. 3.

me mort en 1560 comme rebelle & perturbateur du repos public. Le Vidame Jean de Ferriere avoit été condamné à mort en 1569 & executé en effigie conjointement avec l'Admiral de *Chatillon* & avec le Comte de *Montgommeri* *, & c'étoit sans doute par cette raison, qu'après la blessure de l'Admiral il avoit opiné à sortir bien vite de Paris avec ce Seigneur & avec toute la Noblesse qui l'y avoit accompagné, & peut-être fut-ce encore par la même raison que les Roialistes qui dans un combat avoient longtemps depuis fait prisonnier ce pauvre Vidame se laisserent aller à cet excès de barbarie, que de mettre lié à la soute dans une galere un Seigneur que le Roy de Navarre reconnoissoit pour son oncle & de l'y laisser mourir agé de 75 ans à faute de paier une rançon que sa pauvreté le mettoit hors d'état de fournir du reste: la mort du Vidame Jean *de Ferrieres* doit être arrivée environ l'année 1586, puisque Pregent de *la Fin*, Vidame de Chartres, après celui-ci & neveu de ce Jaques de *la Fin*, qui trahit le Marechal de *Biron*, l'étoit deja en 1587 lors de la bataille de Coutras y ayant combatu sous le Prince de *Condé*. L'Index Thuani le nomme de *Ferrières*, mais dans Mezerai Abr. chron. sous l'année 1572 son nom est de *la Ferriere*.

*Mere. abr. chron. tom. 5. p. III. 125.

Pag. 323. l. 3. *Un Baron de la Garde*] An-

toine Escalin Desaimars, dit, le Capitaine *Poulain* ou *Polin*, Baron de la Garde, étoit homme de fortune, mais d'esprit & de cœur, il avoit été avancé par Guillaume du Belley-Langey Lieutenant General en Piemont, qui l'avoit fait connoitre au Roy François Premier, il a été Capitaine de 100. hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre, Lieutenant General en Provence, & General des Galeres; il est mort en son Chateau de la Garde chargé d'années & de gloire en 1578, on ignore le nom de ses Pere & Mere. Voiez l'Hist. Geneal. des grands Officiers, tom. 2. fol. 997.

REPONSE
DE MAITRE GUILLAUME AU SOLDAT FRANCOIS,

Faite en la presence du Roy Henri IV. à Fontainebleau M. DC.V.

MOnsieur mon ami, que ce sont trois beaux couteaux en une gaine, un bon Roy, un grand Royaume, un fidelle Conseiller: n'en deplaise à Messieurs de *Nogent* & *Chastelleraut*, s'ils pouvoient fournir de telles Coutelieres, ils en vendroient la copie bien cher, gardant l'original pardevers eux, comme Notaires bien advisez qui toujours sont namtis de leur minute, & si Monsieur le Duc de *Savoie* envoieroit bien-tôt *Roncas* en querir une, & voire la viendroit chercher lui-même, quelque disgrace qu'il aie eu en son dernier voiage de France, pour l'envoier au Comte de *Fuentes* à *Milan*, qui par lettre de change la feroit tenir en seureté à Monsieur le Roy d'Espagne son parent; en retenant toutesfois quelque piece pour s'en servir ainsi que de raison, mais n'en deplaise aux Couteliers de Francе, ceste manivelle n'est un chef-d'œuvre d'hommes, cela depend de la benediction de Dieu, de nostre Mere sainte

Église & de Messieurs les Cardinaux, ainsi que raconte Monsieur du *Perron* en son premier chapitre de l'Absolution des Rois de France, & de vrai ce fut feu Monsieur le Cardinal de *Bourbon* le dernier mort (à qui Dieu donne bonne vie & longue, & Paradis à la fin) qui me donna à vous & vous à moy au voyage de *Normandie*, & vous en eust bien donné d'autres si les eussiez voulu prendre: car il avoit questionné les trois parts de vos subjets pour sçavoir ceux qui pouvoient servir aux affaires d'Estat, & vouloit que l'on servist de tiers en tiers, sans parler de quartier par quartier; à quoi ne voulutes entendre, & renvoiant tous les autres qui vouloient servir de tiers en tiers, m'avez seulement retenu pour tout garant, & avez dit que les quartiers du temps passé étoient meilleurs, & moy qui suis à tout faire comme la Chambriere d'un Ministre, m'avez posturé à votre noble fantasie & sollicités tellement mon esprit après vos affaires, que depuis que je suis à vous je n'ai dormi une heure de sens rassis: car s'il n'y a qu'un chat à fouetter en France, & maitre Guillaume deça, & maitre Guillaume de là, & maitre Guillaume de long, & maitre Guillaume de travers, tellement que si je n'étois sorti de la race de *Salomon* en ligne collaterative directement ou indirectement, il ne m'en chant comme heritier presomptif, noble pro-

phetisant & devinant les choses passées il a plus de trois mil ans, les prenant par nature, par B mol, par B carré, entrant en haute game, le plus souvent en redescendant en Capricorne, selon le climat de la France, suivant le cours de la Lune, comme le flux & reflux de la mer, je vous en baillerois de belles le plus souvent: & si j'étois cholere comme *Aristote*, je me fusse deja noyé plus de dix fois, tant ces nœuds gordiens me donnent de traverses: mais jusques à present vous n'avez que vous plaindre, j'ai developé tellement le labirinthe, qu'il ne reste de difficulté qu'elle ne soit demêlée; la bataille d'*Ivry* le temoigne, le Prince de *Parme* sçait bien qu'en dire, le Connestable de *Castille* s'en plaignoit l'autre jour passant par Paris: & ce pauvre Prêtre d'*Austriche* dit qu'il n'eut jamais tant de peine à dire son Breviaire, que nous lui donnâmes d'affaires à *Amiens*, quand nous le renvoyames *ad calendas græcas* trois lieues par de là *Arras*, & n'en deplaise à ceux qui se vantent vous avoir mis la Couronne sur la tête, qui concluëroient volontiers y avoir aussi bonne part comme vous soubs votre correction, ils en ont menti & bien avant dans leurs gorges: car si nous n'eussions été matois (& vous & moy rusez aux affaires d'Estat & de la guerre comme nous sommes) nous eussions eu souvent des caves à moitié, je

les écoutois derriere vos tapisseries où ils en disoient de bonnes, mais Dieu merci nous avons donné si bon ordre qu'en depit d'eux nous avons abregé les affaires, les avons empechez de pescher en eaue trouble, & ni pescheront si m'en voulez croire, je vivois ainsi au temps passé, la premiere fois que je fus au monde & *defunct mon oncle Noé, à la mode de Bretagne*, sçavoit assez qu'en dire, qui voudroit lui demander, car quand Dieu nous eut à tous deux commandé nous acheminer au Royaume de la *Manne* trois lieuës par de là les deserts de *Fontainebleau* tirant vers *Moret*, où la mesure est si bonne pour une cholere qu'il avoit prise contre *Sodome* & *Gomorrhe*, deux villes où il y avoit de mauvais garçons, traitres comme asnes rouges qui prenoient le monde par derriere, comme ces lanciers d'*Albanie*, il me demanda conseil de votre embarquement, je lui donne, il le print & le suivit de point en point fors en une chose seulement, dont bien-tôt se repentit, & fut aussi bien emploié qu'aux *Troyens* de n'avoir creu *Cassandre*; car je ne fus jamais d'avis de laisser entrer dans l'Arche ce soldat enragé au diable qui se fait armer de toutes pieces sur le premier feuillet de son livre, ensorte que l'on diroit de quelque Jaquemart que l'on met à garder les chenevieres, & n'étoit mal jugé à moy: Car j'avois eu par revelation un jour dormant;

ô le bon *Joseph* que ce voleur apporteroit au monde l'invention de bailler le frontelet & descendre les hommes dans les puits, leur chatouiller les pieds pour les mettre à rançon, leur faire distiller des eaux sur le nombril, confisquer leurs biens, leur faire mille maux, puis leur ôter la vie, voila pourquoi je le bannissois de notre compagnie, mais *Noé* me dit, mon nepveu, mon ami, laissez le entrer pour accomplir le nombre des bêtes, tout ceci se fait par misteres: de lui sortira *Judas*, les Courretiers, les Gabeleurs, les Sergens, & telles autres sortes de personnes pour exercer les bons à la vertu, neanmoins nous en eumes deslors bien du mal, car ayans mis pied à terre de Larche, comme nobles Bourgeois qui vont par eau de *Paris* à *Rouen*, ou de *Nantes* à *Angers*, le Corbeau s'étant amusé à la charogne, nous envoyames ce croquant decouvrir les terres du pays, afin de connoitre les quatre saisons de l'an, & quand il y faisoit bon de planter des choux: étans aussi nouveaux en ce pays-là, que Monsieur de *Monts* est en son Royaume de *Canadas*, où il est contraint lui-même de bescher tous les jours des épines, ce Dragon ayant pris la campagne donne des éperons à son bidet, comme un arquebusier à cheval qui part d'un gros au lieu de prendre langue, court de village en village en petardant les barattes des bon-

nes gens, prenant les poulles au joug, tuant & massacrant tout le monde, & puis quand il eut bien tout assommé il se met à prendre des prisonniers, tellement qu'après lui nous ne trouvons bêtes ni gens, mâles ni femelles à qui parler, ni un liard dequoi paier nos hôtesses qui avoient beau crier après nous : eh Monsieur qui nous paiera, eh Monsieur qui me paiera, nous étions étonnez comme fondeurs de cloches, sans un Ange du Ciel qui nous dit, enfans de Dieu ne vivez ainsi, le pauvre monde est trop foulé, mais qu'il soit mort qui vous nourrira, prenez seulement ce qu'il vous faut, possedez la terre du Seigneur avec modestie & douceur, la disme des biens vous suffise, voila la vigne de *Naboth* n'en prenez que le raisin, à quoi faillit encore mon oncle, car tirant sur lage il prit de ce vin un peu plus que de raison, tellement qu'il fit tout plain de *petites folies de la braguette*, dont il se fut bien passé, & vraiement pourtant n'en eut-on rien sçeu n'eût été ce mechant pagnote ici qui alla tout conter à *Cam*, le plus mechant de tous nos parens, vous diriez qu'en toutes les races il y en a toujours un pour servir de fleau aux autres; alors ces deux malheureux ici se prindrent à faire risée, comme vos Courtisans qui par derriere se mocquent de leurs parens & amis & d'eux-mêmes, les premiers tant ils sont accoutumez à ses

riotises, en cela ils se montrent bien parens de *Cam* & de cet *Argoulet* ici, car ce furent les deux premiers Gentilshommes, & toutesfois les deux premiers voleurs du monde, & furent maudits pour cela, & s'en allerent en *Cananée* où ils commencerent à faire des fiefs, des Seigneurs & telles autres marques de voleries, car ils faisoient travailler les autres pour les nourrir, ne faisans rien que jouer & chasser tout le jour, & s'il y avoit quelque chose de bon dans le pays, il étoit prins pour droit feodal comme l'on parloit en ce pays-là, ces deux larrons ne sceurent compatir ensemble, car celui-ci ressembloit à son grand-pere *Cain*, d'où il étoit sorti du côté de sa femme, il voulut tuer *Cam* d'une machoire d'asne, & *Cam* le chassa de sa compagnie, tellement qu'il fut contraint de chercher autres terres, dont il fut bien empeché: car il pensoit que la paix ne viendroit jamais, & avoit toujours fricassé du meilleur, en sorte qu'il n'avoit pas dequoi payer son escot, n'eût été un peu de clinquant qu'il avoit derobé à la guerre, qu'il vendit à mon oncle *Maitre Pierre Marchand de Louviers*, qui depuis l'a fait fondre & vendu depuis à Paris sur le Pont au Change.

Tellement que s'étant donné de son épée dans le ventre, & ayant avallé son pennache en guise de Cure, il n'avoit de quoi souper sans le bon homme *Jacob* qui

marchanda à lui pour aller en *Egipte* querir du bled, & fut trompé de lui aussi bien que *Noé*, car ce bon homme allant en *Egipte* chercher des bleds, comme les *Espagnols* viendroient en *France* si le vouliez: il envoia ce franc *Taupin* premier demander congé à *Joseph* de remplir leurs sacs: *Joseph* qui fut bien aise d'entendre nouvelles de ses parens, le fit entrer dans l'antichambre du Roy *Pharaon* ou couche un Valet de Chambre qui ressemble *Beringuant*, sinon qu'il n'a pas la moustache si ravallée & qu'il se fait un peu mieux entendre, il lui demanda des nouvelles de son pays & comme tout y alloit maintenant, il lui conta tout au contraire de la verité.

Tellement que *Joseph* pour s'en deffaire le fit mener à l'office pour dejeuner, attendant le reste de la compagnie, là où il ne fit qu'ivrogner toute la matinée: & comme l'on dressoit le couvert il frippe la coupe d'or à *Pharaon* dont il arriva grand scandale, toute la Cour en fut abbruvée, comme *pour les perles que vous* sçavez: on envoia chercher *Rapin* en *Poitou* pour prendre connoissance du fait, mais il étoit empeché à faire la bienvenue à Monsieur de *Rosny*.

Tellement que la cause fut renvoiée jusques en enfer devant Monsieur *Lugolly* qui sur l'etiquette du sac jugeant la cause, avoit condamné toute la compagnie

à être pendue, mais on en appella devant *une de ses filles qui charitable aux belles gens sauva le reste*, fors ce voleur ici qui fut pendu par son collet aussi bien qu'une andouille, & ne fut sitot attaché que le plus vite des diables ne l'emportât en son enfer en la chaudiere du mauvais Riche où sont brulez tous les avaricieux, il avoit beau crier, je me rends Monsieur le Diable, prenez un honnête homme à honnête rançon, j'ai du credit parmi les voleurs, je vous pratiquerai des amis; on le grilloit comme un haranforet, & quelque priere qu'il fit il y seroit encore, n'eust été qu'on avoit affaire d'un Messager pour apporter des Requestes Civiles en *France*, des propositions d'erreurs, des griefs & de telles autres bagatelles, en outre des tambours, des trompettes & des phiffres, & *Lucifer* le grand-pere des Diables lui donna cette commission, dont il s'acquitte comme vous voyez, allez au Palais, vous y verrez l'immortalité de la chicane, au cœur des gens d'épée un souhait de la guerre, tellement qu'il fera l'un après l'autre s'il peut, il a tellement embrassé la chicane, qu'elle a brulé le vert & le sec de la *France*. Le voici maintenant à corner la guerre, mais je ne sçai à quels depens elle se fera, il s'adresse à vous comme à celui qu'il croit devoir payer l'escot, il vous veut mettre du cœur au ventre, lui qui n'a que le poulmon

encore est-il bien offensé, il clabaude après vous comme un mastin d'attache, ne soyez, ce dit-il, un second *Hercules* entre les bras de la Roine de *Lydie*, ne vous arrestez aux delices de *Calipson*, comme si cela avoit été, je ne dis pas que n'ayez été d'amoureuse complexion, mais cela n'a jamais empeché vos affaires, s'il y a eu du mal ce n'a été que pour votre santé, on ne peut rien vous imputer de lâche pour cela (Monsieur mon ami) c'est un maraut de parler ainsi à vous, permettez moi que je le tue, la justice n'aura que veoir sur moi l'ayant tué, car aussi bien il a été condamné à être pendu, & puis je sçai bien qu'il n'a plus d'argent, puis qu'il demande la guerre il n'a point d'amis, car il a trompé tout le monde, que je le tue je vous prie: comme si vous étiez un ignorant, jamais les ongles d'un niais n'ont graté votre moustache, si par hazard les Barbiers n'ont usé du privilege des ciseaux: & cependant il crie courage, courage si le reste de votre attelage étoit aussi bon que votre courage nous aurions pris trente-sept Royaumes, mais c'est la coutume des sots de dire, ha morbleu si j'étois en sa place je sçai bien ce que je ferois: ma foi le vilain chiroit dans ses chausses, aussi nud que la *Dame que vous sçavez qui à Lyon le jour du grand bal parfuma la compagnie*, il fait du hardi & n'est qu'un coüart: dernierement on lui

jetta pour ſa deſſerte un pot de chambre ſur la tête, il alloit criant par tout le Louvre je ſuis mort, à l'aide mes amis, je ſuis mort; Monſieur de la *Riviere* accourt, Monſieur *Renaut* & vos Apoticaire penſant qu'il y eut quelque plaie à ſonder, Monſieur *Portail* leur fit ſigne qu'il n'y avoit rien à gagner; car c'étoit Madame *Conchine* qui avoit fait vuider ſon urinal de peur de donner quelque mauvaiſe odeur à ſon mari, & cependant cet égout avoit tombé ſur la tête de cet homme qui crie courage, courage, il ne ſçait que c'eſt des feüilles qui ne va au bois; s'il ſe voyoit comme moi ſur le Soleil couchant blocqué de cent Pages & autant de Laquais crians & heurlans après moi, tou, pou, fouf, ca, ca donne, donne: il auroit beau dire courage, il ne ſçait que c'eſt de la Cour qui ne la hante, des amis qui n'en a eu affaire, du hazard qui ne va à la guerre, des femmes qui n'eſt marié, de jalouſie qui ne l'a éprouvé, de lait aigre qui ne l'a gouté.

Cocu couard au Diable, ſoudart comme une vache, Gendarme comme un fagot, tais toi & parles de ce que tu as: car tu as moins de courage que *Angoulevent* qui laiſſa dernierement ſon pourpoint aux fauxbourgs en gage de verges dont il fut étrillé, & n'en deplaiſe à Meſſieurs de la Cour s'ils ſçavoient les macquerellages qu'il va pratiquant chez les uns &

chez les autres, ils l'eussent fait danser au Palais sans chemise, car il ne se contente pas des chambrieres, filles, nourrices & suivantes, il s'addresse aux maitresses aussi, & si nos meres étoient en vie il ne tiendroit à lui que ne fussions autant fils de putain les uns comme les autres, encore doit il y avoir de la distinction, mais telles gens ne veulent que le desordre, comme lui qui crie courage, courage: les Rois de *Perse*, ce dit-il, avoient tant de courage que rien plus, les *Grecs* & les *Romains* en étoient confits, & bien pour cela quelques notables Bourgeois qu'ils ayent été, ils n'avoient rien à vous commander, il n'y a que Dieu qui commande aux enfans d'Israel, car ils sont exceptez des decrets. Les authentiques & modernes par une regle qui s'appelle, *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*, & Dieu n'a jamais été paresseux de vous écrire, ce fut pour l'amour de vous qu'il fit écrire la Bible à *Moyse*: il est aussi bien mon oncle comme *Aaron*: & pour cet effet il m'aime tout plain, c'est pourquoi je le vais veoir quelquefois en Paradis.

La derniere fois que j'y fus il me conta que Dieu vous aimoit pardessus les Rois de ce temps: mais qu'il ne falloit pas en abuser, qu'il écrivoit quelquefois au Roy d'*Espagne*, mais qu'il ne l'appelloit que son *Cousin*, & quand il vous écrit ou parle

de vous, il vous appelle son fils ainé: bonne foy Monsieur mon ami, voila de beaux titres, le Roy d'*Angleterre* en est bien marri & en a composé de petits livrets, & son Tresorier bossu disoit dernierement que par depit il falloit faire treve avec le Roy d'*Espagne*, & rabattre les pretensions moisies de la *France*, mais il a beau lire & écrire & composer, Dieu & vous en demolirez plus en un jour qu'ils n'en sçauroient faire en quatre. L'Empereur en est aussi faché, mais il doit bien regarder à ne facher pas Dieu, ni notre Mere sainte Eglise, car sans cela les affaires d'*Autriche* iroient mal, & à peine que l'on ne vous envoiat une autre fois l'Empire jusques chez vous; car aussi bien l'a-t-on derobé aux *François*; Dieu n'aime pas les larrons, non plus que ceux qui veulent brouiller votre Royaume. *Moyse* me dit encore d'autres nouvelles, mais c'est pour demain au soir, seulement je vous dirai qu'il vous mande ne faire point la guerre, car il y en a beaucoup qui desireroient vous voir en affaires, afin de vous vendre leurs pas bien chers: qu'il falloit nourrir votre fils, l'instruire en la crainte de Dieu & en l'amitié de son peuple, lui faire *apprendre un bon mestier pour gagner sa vie*, sans faire tort à autrui: quelque mestier que ce soit il ne m'en chaut, pourveu qu'il *ne soit point Tailleur*, car il y en a trop maintenant en France,

lui faire apprendre ses reverences à la mode, qui trotte, & bref quitter là la guerre au diable & avoir soin de cet enfant, car de lui & n'en deplaise aux autres, depend la Loy & les Prophetes.

Cet *Auguste* dequoi parle *Virgile*, qui fit remettre le vin à huit deniers le pot, c'est le fils de son pere, c'est celui que *Moyse* jure qu'il sera le Roy & Maire de la *Rochelle* s'il veut, bref *Moyse* en a une grande opinion & a écrit au *Pape* qu'il fust son Parrain, qu'il étoit temps de le baptiser pour ôter le monde hors de soin. Car on me demande partout, Monsieur le *Dauphin* sera-t-il tôt baptisé, comment aura il nom, qui sera son Parrain, qui sera-ce qui le baptisera la seconde fois après Monsieur du *Perron* qui y a commencé? faut que ce soit le *Pape*? voila comme le monde en cause; mais *Moyse* me dit, que les affaires des Rois ne se faisoient qu'en temps & qu'avec le temps; ma foy ce ne sont que sentences que les paraphrases de *Moyse* quand il parle de sens rassis, vous diriez qu'il en sçait autant que Monsieur *Genebrard*, son françois est si coulant que je pensois au commencement que ce fut autant de latin tant il arrange bien l'affaire, il me prouva par tant de raisons que la guerre ne nous étoit utile, que je le crois comme lui-même, il dit que Monsieur le *Connestable* étoit deja si caduque qu'il seroit bien-aise de ne se

mêler

mêler plus gueres d'affaires, & qu'il falloit songer à sa conscience s'il veut aller en Paradis; que Monsieur le *Chancelier* est trop homme de bien pour demander la guerre, & puis il auroit peur qu'il n'y eust de l'argent dequoi payer ses hostes: que Monsieur l'*Admiral* avoit assez d'autres fardeaux à supporter sans avoir le soin de la guerre: que Monsieur de *Rosny* avoit assez de ponts à refaire en *France*, & d'autres ruines du passé & tout plain de petits ormeaux à planter sans s'amuser à la guerre, & puis s'il alloit être tué comme en *Savoye* où il faillit à l'être, ou diable trouveroit-on un homme de son humeur: que Messieurs les Secretaires d'Etat avoient leurs enfans en age nubile, qu'il est temps d'y donner ordre sans s'amuser à la guerre; que Messieurs les Marechaux en nombre pair ou non pair, je ne sçais qu'en dire, sont deja si accoutumez à la paix qu'ils ne sçauroient quelle contenance tenir à la guerre s'il falloit en venir là, que Messieurs de la Cour n'avoient encore assez donné ordre à leur Seigneurie, & qu'il leur falloit encore six ans de paix pour accomplir le nombre des Metairies afin de clorre la bassecour, y remplir le fief jusques au fais: bref qu'il n'y avoit que les larrons qui demandassent la guerre; voila pourquoi le brigand parle de *Pithagore* qui étoit Capitaine d'arquebusiers à cheval au siege de *la Fere*, c'est

lui s'il vous ſouvient qui diſoit toujours *vive la guerre*, compagnon vive la guerre, vive la ſoupe à l'hyſoppe, vive la guerre, vive la guerre, maudit ſoit il damné avec Satan qui fera la guerre, ha Monſieur le Pape mon ami, & vous Monſeigneur le Patriarche faites le ſigne de la Croix, c'eſt à vous à qui s'addreſſent ces prieres, ce fuſt vous qui procurates la paix, s'il a puiſſance de maudire vous eſtes tous deux damnez ſi le Jubilé d'*Orleans* ne vous garantiſt, mais ne bougez, n'ayez peur, c'eſt lui-même qui eſt damné, noſtre Curé excommunie ceux qui vendent à fauſſe meſure & faux poid: au ſiege d'*Amiens* il fut Vivandier on confiſqua ſon lot & ſes roquilles pour n'être de meſure comme les autres, c'eſt lui ſeul qui ſera damné, & qu'il ne penſe plus revenir d'enfer; car ils n'ont plus de malheurs à vous envoier au monde la *Pandore* à tout épandu, ne croiez donc ce voleur ici, j'en ai eu ſi grand peur ces jours paſſez que ma cervelle s'en eſt detournée de ſon centre, ce grand coup de halebarde que j'eus à la priſe de *Louviers* à *l'eſpine du dos* ſur le crane me la toute tergiverſée, ces chaleurs me l'ont ébaudie, la fleur des femmes & la canicule me l'ont antiperiſtaziée, & ſi ces bains ne m'y ont ſervi non plus qu'à *Pichery* qui n'en peut retourner: avec tout cela me parler de la guerre, ô coquin, ô diable à qui te

joüe tu? si je te happe par l'homoplatte je te serrerai si bien le boudin, qu'au diable la saucisse que l'on fera jamais de ta fressure. Tu as bonne raison de parler, d'*Alexandre*, he mon ami l'as-tu jamais veu comme moy ? il mourut en *Hongrie* il y a plus de six mille ans auprès du Comte *Charles* son parent, après bon vin, bon cheval, & ils moururent tous deux sans y penser : il n'avoit garde de faillir à aimer la guerre, car il beuvoit comme une canne, & puis quand on est ivre on veut tuer tout le monde, il tua tous ses Sommeliers & Palfreniers, Cuisiniers & Valets de chambre, tellement que la plus-part du temps il falloit qu'il mit lui-même le pot au feu, qu'il se déchaussât & torchât le cul lui-même, car personne ne pouvoit durer ô luy : à celui-là la guerre étoit neutre, car il ne pouvoit vivre en paix parmi les siens, & cependant tu dis qu'il servoit d'exemple aux siens, ma foy c'est un bon patron qu'un ivrogne, ô les beaux exemples qu'il y a en Leon au fonds de la *Basse Bretagne* cui *Quer gourmandinot*, que *Quer delblons*, que *Quer frippé saulses*, seront de bons *Alexandres*, quand principalement la bataille se donnera à 2. heures après midi, ô que de coups de pots, de pinte & de verres, va la soldat, va là à la guerre, car jamais la paix n'y sera : va à *Gaspard* & à la *Lande de Moënbare* prescher la guerre, nous autres qui ne beu-

vons qu'à nostre soif, nous aimons la paix, va t'enivrer avec *Alexandre* & prens les chevaux de relais pour aller dire au Roy d'*Espagne* ce que tu as mis en ton livre: tu dis qu'il a été malheureux d'avoir confiné ses jours à la guerre, & que les poux l'ont mangé, & cependant tu nous conseille courir cette risque là, tu t'entretailles des machoires, tu auras des bottes de foin comme Maistre *Pierre Fayfeu**, si tu ne redresses ton amble, & quand le Roy d'*Espagne* auroit aimé la guerre, il ne faut conclure que la devions aimer, il n'alloit jamais aux coups comme Monsieur mon ami fait, il ne voyoit le malheur & desordre de la guerre comme nous, il étoit bien aisé à un tel homme sur le tapis vert condamner cinquante mille hommes à mourir, à lui que tu nommes glouton d'*Empires*, loup affamé & affriandi à devorer les Royaumes, mais non à nostre Roy qui est homme de bien & d'honneur, & aussi notable Bourgeois que pas un de nos *Sires* de *Paris*. En bonne foy si je te tenois au dessus d'*Aiguebleste*, je te jetterois du haut en bas & t'envoierois sans le passeport de *la Fin* † demander au Duc de *Savoie*, que diable a il gagné à la guerre, & que lui ont servi toutes ses caballes de *France*, il voudroit avoir donné à diner *à dix Suisses* chez le *Petit More* ou à la pomme *de Pin*, & n'y avoir jamais pensé, mais l'ont été telles

*La Legende de M. Pierre Fayfeu mise en vers par Charles Boudigné.

† Secretaire du Duc de Biron il a trahi son Maitre.

gens comme toi qui lui ont fait hazarder sa *Savoie*, son honneur & son Estat, & quelque vengeance qu'il en minute, si lui en cuira il au bout de ses jours: C'est ce qui ameine la guerre que tu conseilles pour l'amour de la picorée, voleur, picquoreur, preneur de vaches, pille voisin, excommunié, Maheutre, Sergent au diable, encore tu étois de ses Chevaliers à l'ardante épée qui alloient de Paroisse en Paroisse pour fendant les Argoulants, les Ferragus, les Cercoppes, les Gabeleurs, les Sergens & autres pestes malheureuses, courans les Pages & Laquais à force, comme les Gentilshommes de *Beausse* les lievres: Je penserois qu'il te faudroit écouter, mais mon ami ce n'est que la vache de ton voisin qui te meine, & l'appetit de manger du rost plus souvent que tu ne fais, de revoir encore un jour six poulles à la fois bouillir dans le chauderon du bon homme, tirer la demi douzaine d'écus pour garder sa vache, & telles autres impietez qui te font desirer la guerre.

Tu racontes que *Pompée* a gagné tant de batailles, ma foy c'étoit un chaud lancier, c'étoit un habile homme pour conduire sa fortune, après en avoir tant fait comme tu dis, il n'eut la vertu de garder ce qu'il avoit acquis, car faute de s'être voulu accommoder avec Cesar (qui vous a ressemblé en quelque chose) & faute d'avoir sceu vivre avec son gendre, com-

me deux nobles *Marguilliers de ſaint Mery*, il s'enfuit en *Egipte*, où ſur le bord d'une fontaine par la main d'un eſclave, il fut tué comme un veau, & ſa tête portée en triomphe (comme l'on dit) car je n'étois pas au pays dans ce temps-là, j'étois allé en *Cornouailles* chercher des Chapons de *Loudun* pour donner à mon rapporteur afin de gagner ma cauſe: il n'eſt à s'en repentir la derniere fois que je retournois devers *Gueret* avec des bœufs pour mener à *Mantes ſur Seine* paſſant au cinquiéme Royaume de là l'*Enfer*, je les trouve, luy, *Luculle*, *Scipion*, *Fabrice*, *Coriolan*. *Brutecaſque*, *Taſſette*. *Braſſart*, *Bourguignotte*, & tout plain d'autres *Romains* qui joüoient des Comedies pour des liards, & ſont *Baſteleurs* jurez: car en ce Royaume-cy, ceux qui font les tragedies aux autres ſont obligez à joüer les Comedies, comme les petits *Choriſtes de Notre-Dame*, à dire le *benedicamus Domino*, & les autres petites adreſſes, je vey tout plain d'autres, & parmi eux le *Conneſtable ſaint Paul*, le Marechal *de Biron*, & tout plain d'autres defuncts, Monſieur de *Guiſe* paſſa par là, qui avoit deux grand Laquais l'un avoit nom *Roland* & l'autre *Ogier*, qui troublerent tous les jeux, comme il avoit fait aux Eſtats à *Blois*: mais il n'y eut moyen de le tuer, car il fut dit à ſa naiſſance, qu'on en parleroit à tout jamais & qu'il ne mourroit qu'une fois en ſa vie;

il eſt de là, la où il va de Royaume en Royaume, & n'y a preſſe à le loger, & pour moy je craindrois bien ſes grands Laquais, car ils empecherent de jour un bon homme de *Caton*, qui remonſtroit la paſſion des Grands, & diſoit en auſſi bon Italien que peut parler le Seigneur *Petre Guillaume Franciſque Jean Paul*, que le plus grand mal qu'ils ayent, c'eſt de ne ſe contenter jamais de raiſon: le *Capitan* * *Crocodile* vint à la traverſe qui dit, par la chair, par la mort, il vaut mieux mourir en *Greve*, ou que je ne meure dans la *Baſtille*, & tacher d'être Roy, ou pour le moins *Duc de Bourgogne*, que d'être ici & dependre d'autrui, & n'y a eſtat au monde qui contente une belle ame, que la ſouveraineté: même ce Capitan vouloit mener tout le monde à la guerre, & le Roy même afin de le faire tuer, & puis quand tout le monde ſera mort, par la digne mort je ſerai Roy paiſible, *Harlequint* vint là-deſſus, qui dit, *qui ben ſta non ſe move*, excuſez le langage du pays ſon *François* eſt un peu corrompu, & s'il ne parle trop bon *Eſpagnol*, car on le vouloit faire pendre pour enſeigner les chemins, il aima mieux quiter ce langage & revenir en *France*, c'eſt à dire, qui m'aime aime mon chien, il ne faut ainſi ſe mettre en la compagnie. *Caton* dit bien qui *va pian va ſan*, je commence un peu à entendre l'*Italien*, mais la Roine ne l'a

* Le Duc de Biron.

rendu ſi commun en *France* comme defuncte ſa Tante, cela n'eſt que bon Monſieur mon ami, car elle avoit trop corrompu votre *François*: a ſſi je n'en ſçais qu'aucuns mots, encore eſt-ce aſſez pour moi, qui n'ai entreprins ſur mes vieux jours la langue *Grecque*, comme celui-ci qui defend d'entreprendre une guerre mal à propos, c'eſt à faire aux étourdis à entreprendre toutes choſes ſans conſideration ſoit du temps, ſoit du lieu ou des perſonnes à qui ils ont affaire, & cependant ne faut s'étonner s'ils ont des fins ſi funeſtes, il n'y a que *la Fin* qui face condamner les hommes, *la Fin* apporte la vie par écrit, & puis on juge ce qui eſt écrit, ceux qui ne ſçavent ſigner ſont les plus fins, & à la fin ne rendent compte; ne nous mettons donc en ce hazard de *la Fin*, l'evenement de la guerre eſt trop douteux, & puis ſi nous allions vous & moy faire un pas de clerc ſur nos vieux ans, comment nous defrayerions la mariée, il y en a qui attendent aſſez cela, afin de rire à gorge deſployée, & ce galand crie pour eux courage, courage: prenons l'*Eſpagne* tout d'un coup, à cheval, à cheval, à la guerre, à la guerre, au moins beuvons chopine à *Longjumeaux*, cependant & attendant nos compagnons, ſçachons qui veut être de la partie; ceux qu'on lairra à garder l'hoſtel, il y a danger qu'il n'y aye des *Uliſſes* qui ſemeront

du sel de peur d'y venir, les autres verront le Ban & Arriereban corné, qu'ils n'en bougeront.

Ja les autres & la pluspart de la Noblesse qui n'iront qu'à pied & sans argent, s'ils y sont contraints, les autres verront les jeux à dessein, pour prendre le temps de fortifier leur parti : il ne faut ainsi courir : parlons à Monsieur de *Rosny* s'il est aussi prest d'y aller comme en *Savoie*, & s'il a un peu plus d'argent que pour ce voyage là, car celui-ci est un peu plus long. Sçachons si Monsieur le *Chancelier* fera bien encore ce voyage & son testament à la fois, sçachons à qui Messieurs du Grand Conseil resigneront leurs femmes : il faut adviser qui nous envoierons en *Flandre*, qui en *Bretagne*, & qui en *Dauphiné*, de peur que ces étrangers ne viennent gobber nos foüaces, emporter nos gelines & debaucher nos femmes. Ha Monsieur mon ami voila bien de la peine, où trouverez vous assez de Capitaine, depuis la paix vous les avez mis sur leur foy, vos Cours & Parlement qui ne les aiment guere, naturellement en ont éfeuillé & émondé un bon nombre : quant à moi je ne puis demeurer qu'avec vous, & encore s'il vous plait, auprès de votre personne, pourveu que me defendiez toujours, & que me gardiez de ce *Picrocolle*, lequel il ne faut croire, car il sappe le monde pied à pied, qui comme

Charles de Vers, fait prendre & perdre l'*Italie* en un jour: ce n'est à vous de hazarder votre Royaume qui vous est si naturellement & courageusement acquis. *Savanarolle*, qui vint avec la Roine, beau-frere de ce bon homme de Medecin, n'est aucunement de cet advis: il dit qu'il ne faut qu'un Roy de *France* se hazarde aucunement, & que pour la reformation de l'Eglise, ou autrement qu'il courra fortune de sa vie & de son Royaume: comme le bon Roy *Charles VIII*. Celui-ci cite une prophetie de *Biscaye*, que quelque tambour a enfantée: elle promet, ce dit-il, qu'en 1604 jusques en l'an 1605 en la *Biscaye*, il y aura une grande guerre entre les fleurs de Lys & le Lion, & le courage y sera grand, & les Lys y demeureront victorieux: le Roy de *Navarre* sera assis sur le throne de ses predecesseurs, tu devois nous advertir de meilleure heure, le temps s'en va expirer, il n'y a plus que trois mois à passer, il faudroit être Ange & tuer en un matin tous les premiers nais d'*Espagne* par la permission de Dieu, & le lendemain tous les cadets; voila comment le Duc de *Savoie* fut bridé avec sa prophetie, on lui avoit asseuré qu'au mois d'Aoust 1602 il n'y auroit point de Roy en *France*, & lui de minuter la guerre pour gagner un autre Marquisat qui neantmoins lui coute sa Bresse & autre chose & tout, mais le Prophete n'y avoit

adjouté qu'en ce temps même le Roy de *France* seroit en *Savoie*, & qu'il n'y auroit point d'autre Duc que lui. Ce n'est le tout que de lire une prophetie, il la faut entendre, comme celle de *Picullus Medecin d'Angers*, qui a dit avec beaucoup d'autres choses qu'en l'an 1606 bien heureux qui n'aura été de justice, il n'entend parler que des chicaneurs: car la justice est de Dieu, & la chicane est du Diable: voila comment i faut interpreter les propheties. Je sçai mieux ce que les Prophetes ont dit, ce que les *Sibilles* ont chanté, ce que les *Fées* ont conté, que personne qui soit au monde. J'ai par succession de pere en fils le trepied de la *Sibille*, de la maison de *Delphes*, où les *Druides* preschoient le tiresme au même temps qu'*Apollon* faisoit l'amour aux *Muses*: il sert maintenant de *selle à buée* à mon oncle *Maitre Pierre Marchand*, & n'y a vache égarée dans le pays, ou mouton derobé que l'on n'y apporte du poil pour en sçavoir des nouvelles, on ne m'écrit point qu'il parle de la guerre, dont je suis fort aise & bien content, ceux qui sçavent qu'en vaut l'aulne, comme vous & moi ne doivent legerement y entendre, votre naturel y est porté, mais il faut que l'age nous domine, vous sçavez que c'est d'avoir affaire aux hommes & principalement en ce temps-là que l'on dit à la guerre, comme à la guerre mon com-

pagnon dechaussez moi, vous avez eu autrefois affaires des hommes, vous sçavez qu'ils se vendent bien cher, ils grondent la moitié du temps, ils ne vous menaçoient de pommes cuites votre bonne fortune les garantissoit, & cependant c'étoit la leur qui gardoit votre bon genie, les uns changeoient de parti, comme de Souliers, Prothées, Cameleons à double rivet, les autres comme Synon alloient dire les nouvelles de *Troyes*, les autres Itheosites, s'en rioient & étoient bien aises vous veoir sans argent: bref ils faisoient tant de mechancetez que la moitié du temps ne sçaviez à qui en rescrire defunct *Monsieur De Mercure*, vous en a dit quelque chose & moi je les connois assez: ma foy ne vous remettez en leur discretion, si me voulez croire, car si les goutes vous alloient prendre, & que fissiez vos affaires par Procureur, vous seriez trompé en propre personne, demandez à ce soldat, qu'elles armes il a, qu'elle mechante épée sans fourreau: il dit qu'il prend des anguilles, & que de la peau d'une il se mettra en équipage, ou bien de la peau du premier veau qu'il jugera de bonne prinse, il fera des fourreaux pour lui & pour ses compagnons, demandez lui de combien d'argent sa bourse est garnie, il sera muni comme cet honnête homme d'*Angers* qui conseilloit Monsieur la *Marechal d'Aumont* assie-

ger & prendre *Rochefort*, & qu'il y contribueroit de son moyen : son moyen étoit de vingt-cinq livres de poudre : par la *Maydieu* il le renvoia bien tirer aux Camards ; c'étoit aussi se mocquer de la mariée, faire fonds de cette amorce pour un siege de dix mille coups de canon, je m'asseure qu'il n'a pas dequoi payer son escot au *Bourg la Roine*, mais il croit vivre chez le bon homme, comme il a fait au temps passé ; ma foy si cette esperance de picorée étoit bannie de la guerre, & la commodité qui vient à ceux qui ne veulent payer leurs debtes ; diable l'un de ces gens-là qui demanderoit la guerre, fors ceux qui ont envie être un petit Roy, comme vous aimans autant y venir par la guerre comme par une longueur de procès : car Messieurs de la Cour prennent connoissance de tout, fors que de cela & n'en ont encore jugé, & ne leur en deplaise : toutesfois ce que j'en parle n'est que suivant le Coustumier que feu mon Grand-pere me faisoit lire tous les jours & tous les soirs au retour de *Chartres* ou d'*Illiers* : Je n'ai jamais sçeu entendre leurs Digestes, leurs Paragraphes ne leurs Codes : mais j'ai oui dire que les loix n'aiment la guerre & qu'elles la craignent autant que moi : on fait en ce temps-là des corps-de-garde dans les rues, & puis on ne fait tant de reverences à Messieurs, on n'est sujet à leur diner, à leur cou-

cher, à leur lever, ni à leurs garderobbes : même en la guerre comme en la paix : voila pourquoi ils seront de mon costé. *Si ce *Clerc* Maistre Escrimeur de *Bruxelles* alloit revenir en *Frise*, il y auroit danger que lui & ses écoliers ne donnassent des estocades *Flamentines* & qu'ils ne fissent inventaire de leurs meubles: Monsieur † d'*Aumale* d'autre costé leur voudroit demander l'interpretation de leur *Arrest*. Voila pourquoi Messieurs ne sont d'opinion de la guerre, Messieurs d'Eglise n'en veulent point, car si *Bressant* retournoit au monde, il les feroit coucher sans souper, & puis garde la decime redoublée pour les frais de la guerre, qui est chose qu'ils craignent autant pour le retranchement que le pain de chapitre. Les bonnes gens, quoi que les Sergens leur facent mille maux, ne sont d'avis de la guerre: voila pourquoi tu perdrois ton procès; va t'en tuer le Roy d'*Espagne* si tu veux, mais fais le appeller auparavant, car la personne des Rois est sacrée: prens pour second *Dom Antonio Perres*, il ne tiendra à lui que tout n'aille bien: quand il a ses lunettes, il y regarde d'assez près : tu die que si on le tue, il pratique toute la *France*, *Dom Antonio* le sçait mieux que toi, l'autre soir je l'écoutois comme il soupoit vis à vis de son *Suisse*, *bec à bec*, comme deux fourbisseurs d'épée, il lui contoit des

* Jean le Clerc dit Bussy, v. les Mem pour l'Hist. le Fr. T. 2. pag. 22.

† Claude de Lorraine Duc d'Aumale il avoit été condamné par Arrest du Parlement à être tiré à 4. chevaux.

tromperies de son maitre, sans parler des siennes; c'est, ce dit-il, la coutume d'*Espagne* d'engager tout le monde & promettre beaucoup, & tenir peu & sur tout ruiner ceux qui frottent leur coüesne avec leur lard. La pauvre *defuncte Ligue sçait assez qu'en dire*, Monsieur de *Mayenne* n'a gaigné parmi eux que les goutes, Monsieur de *Merœur* que la mort, & dit avec le Pape defunct, que ce sont mechantes gens, les avoir ainsi trompez soubs pretexte de bonne foy, Monsieur de *Guise* n'y a gagné qu'un Royaume en peinture, Monsieur d'*Aumale* une pension pour mourir de faim, & tous les *Proscrits* de la *France*, force de *Profundis*, qu'on leur donne en Capirotade, ainsi paye il tout le monde de même, & ne s'y frotte qui ne voudra: & cependant tu dis en ton livre que le Roy d'*Espagne* a cheminé ses desseins à longues haleines & qu'il a pratiqué tout le monde; ma foy ce ne sont donc que des sots & ceux qui ne le connoissent pas, ceux de *la Ligue* ne s'y fieront jamais, *les Huguenots se donnent au diable* de bon cœur, s'ils y ont creance non plus qu'au Purgatoire: *Le tiers parti* est enterré, qui aura donc creance en eux; les Savetiers & Bouchers de *Paris*? & j'en han ils n'en feront rien, rien ils n'en feront: ils ont tous chevauché leurs femmes, & leur ont fait tant de petits enfans noirs, tant que vous diriez de la petite

Egypte: aussi en *France* chacun se mesle de dire la bonne fortune & adventure, de tirer le bon bout, & de jouer de passe-passe, ô soldat, si tu l'étois ne crie victoire: par ce point là l'argent est aussi rare en *Espagne* qu'en *France*, il y court aussi viste, & te dirai sans mentir, que si le fils eust été sage il ne se fust fait heritier que sous benefice d'inventaire; car si une fois la chicane de *France* passe les *Pirenées*, ses debtes que lui a laissé son Pere, seront suffisantes lui faire vendre ses terres par Decret, s'il se peut trouver un bon Sergent pour faire les criées & bannies, & qu'il puisse bien garder les solemnitez d'un Decret.

Il n'a doncques tant d'argent à jetter, comme tu dis, c'est une commune chanson de la *Rochelle*, de nous faire peur des *Marsouins*: Je ne dis pas qu'il n'y aye des mechans qui aiment autant voir ce Royaume en trouble qu'en paix, & que lui mort ne desirent le feu par tout le monde, qui ne desire que les *François* n'eussent qu'une tête, pour d'un coup la trancher, bref qui du haut des *Clochers Notre-Dame* ne desirast voir bruler cette belle cité & le pays circonvoisin; mais Dieu gard la Lune des Loups, les cabales sont eventées; Monsieur le Comte d'*Auvergne* & le Baron de *Lus* *, en ont fait une liste au Roy, il sçait tout ce qui en est, c'est la paix qui decouvre les mechants: mettez qua-

* Edme de Malain Baron de Lux, Lieutenant au Gouvernement de Bourgogne.

quatre Conseillers en votre Bastille, & Maitre Jean *Rozeau*, vous en romprez plus en deux heures qu'ils n'en tailleront en dix ans, & demeurez Roy paisible.

D'entreprendre la guerre que tout le monde ne soit à vous, ce seroit être étourdi, car jamais on ne fit beau fait quand on est divisé, ils joueroient à bander son compagnon, & quand nous aurions passé la frontiere Dieu sçait quel menage ils feroient, ce seroit alors que la peau du cuir branleroit; voila pourquoi il faut demeurer au milieu; c'est ce que disoient il y a un mois Messieurs les Marechaux de France de Saint *André* & de *Raiz*, gens vraiement autresfois de bon conseil, je les rencontrai par hazard au *Royaume de quatre en quatre* au païs dont je vous ai fait plusieurs discours, ils sont en ce pays-là Marchands Frippiers, leurs boutiques pleines de beatilles, de vieux drapeaux, de tout plain d'autres étoffes de même: *Givri* est leur maistre varlet, ce fut le premier que je rencontrai au coing de la rue des *Innocens*, que *Herode avoit fait tuer à Noé l'an passé. Givri* court après moi, & me demanda? vous faut-il point un beau manteau, une paire de chausses, un beau pourpoint, quelque chose de bien fait, venez Monsieur entrez ceans, en bonne foy je ne sçavois si j'étois en guerre où en marchandise, tant il me menoit rudement, je n'avois affaire que

Voiez pag. 348.

d'une Tocque, ayant perdu la mienne en courant après vous chez Monsieur *Zamet* de peur que son Suisse ne me laissât entrer : Je voulois aussi faire mettre une piece au derriere de mon sayon, car à force de m'être assis dessus, il m'est venu un trou au cul: ces Messieurs me regarderent longtemps, car ils étoient empechez à se rendre conte de leur frippperie du temps passé, & avoient plus de soin de leurs affaires que des miennes: toutesfois Monsieur le Marechal de *Raiz* m'appella auprès de lui, & me demanda tout bas ? est-ce vous Maitre Guillaume, ou bien si c'est un autre? Je lui repondis incontinent, que c'étoit moi: qui vous meine Maitre Guillaume? je viens d'ici à travers de traverser l'*Italie*, pour sçavoir *du Pape où il avoit envoié Madame de Bar*, elle m'avoit promis un habit neuf, je desirerois le retirer: elle me doit loyaument cela, car à sa mort j'ai dit trois paires de sept Pseaumes & un *ne Reminiscaris* en despit de ses Ministres, je crois que mes prieres lui auront servi; Maitre Guillaume mon ami, les Rois & les Roines ont des Royaumes à part, je crois qu'elle peut être aux *Limbes d'Abraham* à cinq lieues d'où sont les *Papes*, je vous y ferai mener si vous voulez: je lui demandois s'il y avoit des Pages & des Laquais en ce pays-là, nenni Maitre Guillaume nenni, les Rois se descrottent

eux-mêmes leurs chausses, les *Laquais & les Pages ont un Royaume à part*: je le priai de me faire prendre le plus long & que je ne passasse point par là: je vous baillerai ce maistre varlet qui vous servira d'escorte; *Givri* qui me cogneut à la parole; encore que je parlasse tout bas: he Maitre Guillaume étes-vous ici: bien vous soit Maitre Guillaume: & comment vous va Maitre Guillaume? & commence à me faire les caresses de vos Courtisans à coups de pieds & coups de poings, tellement qu'il me mangeoit de chere, il étoit aussi aise que s'il eust enlevé un quartier à la barbe de l'armée; Maitre Guillaume; un mot, tout le monde bien étonné, tout le monde bien esbahi, tout le monde commence à me regarder? caillette deça & caillette de la; jamais ne vistes tant de badauts assemblez; & ce diable de cheval leger à m'interroger, Maitre Guillaume des nouvelles de la Cour; or ça contez en Maitre Guillaume, car vous *Renardiere* & *Angoulevent* écumez les bonnes marmites de la Cour, & puis vous hantez un homme qui en sçait encor plus que vos trois, ça Maitre Guillaume contez nous en, dites moi, Monsieur le *Comte de Soissons* est-il en Cour bien souvent, Monsieur le *Prince de Conty* lui a il resigné le soin de ses affaires? Monsieur le *Prince de Condé* sera il grand un jour? sera il de belle taille?

quelle opinion a-on de ce jeune homme à la *Rochelle* ? Monsieur de *Montpensier* est-il bien sain ? Monsieur le Comte d'*Auvergne* a-il arresté ses desseins ? Monsieur de *Vendosme* épousera il Mademoiselle de *Mercœur* ? Madame de *Mercœur* se fait elle Capuchine afin de rendre sa pauvre fille plus riche ? Monsieur de *Mayenne* vend-il encore ses terres pour être plus riche ? Monsieur de *Guise* en amasse il autant comme son Pere ? son Frere est-il plus sage que de coustume ? Monsieur de *Nevers* a-il hardé ses chameaux, qui sera son heritier s'il meurt sans enfans ? que veut faire Monsieur le *Connestable* sur ses vieux jours ? Monsieur de *Bouillon* sçait-il l'Allemand maintenant ? & s'il a point oublié son François, Monsieur de la *Trimouille* lui écrit-il souvent ? qui sont leurs Messagers qui portent les lettres ? Monsieur d'*Espernon* est il en faveur comme de coustume, & s'il a fait son voyage de *Lorette* depuis sa jambe rompue ; si le *Pape* a donné l'absolution à *Madame de Bar* & à son mari, & si le tout est inseré au Greffe ; s'il y a encore nombre de *Marechaux de France*, à quoi ils passent le temps, s'ils ont de beaux jardins, si leurs palissades sont souvent tondues, lequel d'eux fait plus gagner les Seigneurs de fief, si Messieurs les Secretaires augmentoient bien leurs maisons, ou s'il falloit vivre du gaigné,

Voiez pag. 370.

lequel d'eux a fait encherir le parchemin, & qui eſt celui qui fait le plus de deſpenſe, ſi Meſſieurs ſes Threſoriers ont reſſuſcité Grivelée, ſi Monſieur de *Roſny* eſt auſſi rude *aux pauvres gens* comme de couſtume, s'il y a autant d'argent dans la Baſtille comme l'on dit, ſi les chevaux legers étoient bien payez, ſi on ne retranche rien aux Officiers ; ſi les penſions de France ſe donnoient à gens de ſervice ; ſi les Maquereaux & Flateurs avoient beaucoup de credit, ſi Monſieur *Parent* avoit beaucoup gagné à la Gabelle, ſi la Jeuneſſe de France étoit auſſi ſotte que de couſtume, ſi les Courtiſans étoient bien habillez, ſi Monſieur le *Grand* avoit bonne grace en *Bourgogne*, ſi Monſieur de *Termes* écrivoit ſouvent à ſa Maitreſſe, comme tout cela s'étoit paſſé ; ce que l'on diſoit du retour des *Jeſuites*, ſi l'on leur avoit rendu leurs livres & le reſte de la confiſcation, ſi les Dames de la Cour étoient riches en ſerviteurs, ſi l'argent y étoit rare comme l'on dit, ſi *Montauban achete la Maiſon de Ville de Paris*, & tous les badauts dedans ; ce qu'il couſte pour une paire de haut-de-chauſſes, ce qu'il couſte pour un homme & beſte, ſi tout le monde de la Cour eſt bien content : Bref ce cheval leger au diable me tarabuſta tant de ſes queſtions que je ne pouvois avancer à lui repondre, & y ſerois encore après lui

Voiez pag. 371.

Voiez pag. 372.

ſans le Marechal de *Raiz* qui m'en depeſtra: il lui dit, tenez allez porter ces habits, l'un à Monſieur de *Silleri*, l'autre à Monſieur le Preſident *Jannin*, qui ſont tous deux devant le Louvre attendant Monſieur le *Chancelier*, s'il m'eut donné dix livres de rente, je n'euſſe été ſi content, vous euſſiez dit d'une Religieuſe de Poiſſi qui demande aux paſſans, *quand vous êtes à Saint Germain le Roy ne vous viendra-il point voir*, comment eſt-il veſtu maintenant, qui a querelle à la Cour à ceſte heure, qui a le plus grand droit ou qui ne l'a pas, comment les Dames ſont elles fraiſées, & tout plain d'autres queſtions qu'elles font aux paſſans, au moins à ceux qui les veulent écouter encore, & partant me tira il ma robbe: Maitre Guillaume un mot encore, un mot Maitre Guillaume, ira on à la guerre en *Eſpagne*, la *Flandre* ſera elle bientôt prinſe: alors ces trois Sires l'envoient au grat, c'eſt bien à toi à faire de parler des affaires d'Eſtat, tais toi, va fais ce qu'on ta commandé: Monſieur le Marechal de *Raiz* prend la parole, & me dit, Maitre Guillaume, dites au Roy qu'il ne face point la guerre, car les *boutades Françoiſes* ont couſté autresfois aſſez cher, quand on auroit prins quelque choſes on ſeroit bien empeché à le garder: les *François* aiment trop leur pays, l'air y eſt trop doux pour l'oublier, ſe vou-

Voiez le Baron de Fœneſte pag. 271.

droient-ils resoudre à la racine & à l'eau comme l'*Espagnol* pour gagner une Province; comme le *François* en son aise est impatient, aussi en son mesaise ne peut-il durer, l'une ni l'autre condition ne lui est tolerable: cette guerre ici est de grande consequence, le premier coup de canon est le point d'une ligue de miseres à vous & à vos enfans: l'age du Roy & celle de son fils sont incompatibles à la guerre, il n'y a que le Roy qui le sçache bien, il connoit bien ses affaires & celles de ses voisins, lui seul peut juger si la guerre lui est propre ou non, & puis s'il juge la guerre lui être propre, il sçaura bien prendre son parti, sans s'arrester à ces Coureurs de nouvelles, c'est bien à eux à en causer, allez portez ceci à votre Mere par écrit, vous l'oublierez volontiers: mais Monsieur s'il vous plait que mon sayon soit rabillé, que j'aie une Tocque & à dejeuner: tenez voila vos affaires depechées: sur tout dites au Roy qu'il ne fasse point la guerre s'il n'y est contraint: en bonne foy Sire c'est mon opinion: si Monsieur mon ami me veut croire, il sera de votre advis & du mien, & non de celui de ce Soldat illec qui m'appelle comique & maigre boufon à triple estage: en bouffonnant je dis pourtant la verité: il s'écrie contre les titres du Roy d'*Espagne*, & dit qu'il en a plus d'une charretée: si cela importe il le

Voiez pag. 363.

faut faire adjourner aux Juges Consuls d'*Angers*, la chicane n'y est pas longue, pour trente sols on y fera ordonner ce que de raison, sauf a adjouter ou diminuer des titres du Roy d'*Espagne*, ainsi que l'on verra bon être: à la premiere instance cela sera vuidé, les bons marchands en usent de même & ne demêlent leurs differens à coups d'épée, & l'expedient n'est point mauvais: & au regard de la *Flandre* & de l'*Artois*, qu'il dit être à nous, il y a des choses qu'il vaut mieux les perdre que les plaider, j'ai mieux aimé rendre la cedulle à la *Baulme* que de plaider contre lui, & cestui-ci a si grand regret à la *Flandre*, que diable n'est-il allé trouver le *Duc Maurice*: je connois bien à son langage qu'ils sont de la Ligue de la *Rochelle*, il lui est permis pour sa Religion, & n'en deplaise au Roy d'*Espagne*, s'il va contre lui vous n'en pouvez, mais le *Pape* me dit l'autre jour, je voudrois que tous les Huguenots de la *France*, fussent tous à *Ostende* à la charqu'elle fust prinse, il n'en resteroit guere pour être Maires de la *Rochelle*: qu'il face amas de ses confreres Monsieur de *Beze* l'absoudra lui & les autres pour le bien de la cause, s'ils pouvoient garder *Ostende*, & pour le *Pape* il doit desirer la paix en *France*, car ça été lui qui y a travaillé, & puis tant plus elle durera & meilleur conte il aura de ses decimes: va

donc en *Flandre* puis qu'il t'eſt permis, & ne nous parle donc plus du Roy *François* ni de ſa bataille de *Pavie*, nous y avons beaucoup gagné; cette guerre-là vous fit venir en France. Vous autres qui voulez changer le *per omnia* & corriger le *Magnificat* : ce fut la ſource de nos guerres civiles: depuis ce temps-là on n'a fait que douter ce qu'il falloit croire: vous avez tant ergoté de Dieu & de ſes Saints, que la moitié ne croit en rien, & puis ſi vous enſeveliſſez le *Purgatoire* comme a promis Monſieur du *Pleſſis*, les Miniſtres ont promis d'oſter l'Enfer, & ainſi n'y aura que craindre, & quand nous ſerons là adieu toute forme de Monarchie : voila ce qu'ameine cette guerre, & toujours elle produit un monſtre nouveau. Si celle que tu preſches étoit d'autre nature que les autres, je ſerois de ton opinion, mais il n'y a ſi mechante paix qui ne vaille mieux que quelque guerre que l'on puiſſe avoir, Madame la Royne penſez y un peu, ſi vous étiez veufve vous ne trouveriez jamais un ſi bon parti : Monſieur le *Dauphin* en auroit à ſouffrir, car de Curateur, qui le pourroit être? ce ne ſera pas moi je ſuis Sexagenaire, indiſpoſé d'eſprit & de corps autant que perſonne du monde, beaucoup d'autres le voudroient bien être, mais tout le monde n'y eſt pas bon; bonne foi Madame mamie, c'eſt à vous à y penſer,

vous ne fustes jamais à telles nopces: cela ne se passe comme les Comedies que l'on joüe: il ne faut pas laisser aller le Roy, & qu'il ne croye ce mechant soldat, qui introduit *Solon voulant tuer Pisistrates*, *Solon* n'étoit Roy comme votre mary, il s'en falloit plus de dix pancartes, quand celui-là hazarda sa vie, ce n'étoit qu'un particulier, mais la vie de votre mary touche à tout le monde, n'écoutez ce reveur qui dit avoir songé que le Roy d'*Espagne* n'étoit qu'une beste, qu'il lui aille dire en son *Escurial* devant un Notaire & deux temoins, & puis qu'il lui demande acte de son dire: quand ce seroit la plus grande beste du monde, penses-tu qu'il soit sans conseil, le penses-tu prendre au depourveu? ces gens-là sont trop advisez quand ils sont Rois: car gens de bon esprit ne leur manquent jamais, & puis son Grand-Pere & son Pere lui ont laissé la deffiance par testament, c'est la mere de seureté, ainsi que l'on dit, voila pourquoi ne le pensez surprendre au depourveu, ne precipitons le cours de nos miseres, prenons le temps à propos, & ne murmurons contre les *Jesuites*, parce qu'ils ne desirent la guerre, tu es marri contre eux parce qu'ils ne disent la Messe en François, tu les appelle *Espagnols* pour cela, si ne la disent-ils qu'en Latin & selon le vieil & nouveau testament, ainsi qu'asseure le nou-

veau converti qui se repent d'avoir été si longtemps sans reconnoitre le Pape; tu ne demandes la guerre que pour la liberté de conscience, c'est à dire que chacun croie en Dieu à sa guise, & puis l'an d'aprés on croira aux Rois à sa poste.

Vous sçavez Monsieur mon ami, durant la guerre, comme l'on croit en vous, il n'y a si petit Capitaine d'arquebusier à cheval qui ne jure par la morbieu, si on ne me paye, si on ne me donne de bonnes assignations sur la ville de ma garnison, je jouerai un trait de mon mestier, mais maintenant ils ont beau jurer, Monsieur de *Rosny* au diable leur argent n'en est pour ce plutost compté: l'Arcenal est plein de leurs maledictions, mais pour cela les murailles n'en tombent pas; voila pourquoi ils desirent la guerre, pour faire un peu trotter Monsieur de *Rosny*, & vous-même si vous en venez lâ, en boune foy nenni da si vous m'en croyez. Le Pere *Coton* qui pour avoir si bien presché a pensé perdre le crin & l'oreille, je ne sçai quel courtaut c'eust été, la *Societé* enfin esbahie les enfans d'Israel en murmureroient, & *Moyse* en écrivant à *Pasquier* & à *Arnault*: *Charron* disoit que cela venoit des *Philistins*, ils firent reponse qu'ils se donnoient au diable s'ils en avoient rien sçeu, ils ont été appointez à produire & écrire

leurs griefs: & que neantmoins les *Jesuites* r'auroient leurs bribes: quelque opposition ou appellation qu'aye formé la Cour de Parlement: Car tel a été notre plaisir, ainsi signé *Henri*, & plus bas de *Neufville*, & le visa du *Chancelier*: en sorte qu'il n'y a plus à redire, *car la cire y a passé*, je ne sçai si rouge ou verte, tant y a que cela est fait & ont *la Fleche pour garnison*, attendant un plus ample établissement à la charge de ne prescher jamais la guerre, mais la paix par tout le monde.

Voila pourquoi tu cries contre eux & voudrois qu'ils fussent à *Fontarabie*, car tu n'y gagneras rien: car Monsieur mon ami les *aime de tout son cœur*, & moi & *Gratiane* aussi: elle *sera Jesuite à Caresme prenant*, & moi *Capucin à Pasques*, & si n'y donnez ordre, Monsieur le *Dauphin sera Jesuite*, il aime le Pere *Gontier* infiniment, il *lit Richeome fort souvent*, & quand il entend la *Messe du Pere Coton*, c'est le premier à lui repondre, il disoit l'autre jour à Madame de *Montglas*, de deux choses Dieu me garde, d'une *Messe en François*, & d'une *femme noire comme vous*, sans mentir il est friand de la Messe en Latin comme une chatte de lait doux, il dit que tous les grands Peres qui l'ont aimée s'en sont bien trouvez, & que ceux qui ont gouté l'autre ont trop eu de mal à chercher leur fortune,

& bref que lui & Madame la Royne ont promis au Pape qu'ils ne changeront jamais l'*Ave* ni l'*Agimus*, on juge qu'il sera Bachelier, si on croit le Pere *Coton*, il sera Docteur comme le Pere, il *preschera le Caresme à Nostre-Dame* : s'il dit bien il sera *Monsieur de Paris*, le morceau en vaut la peine, & sera bien mieux fait le faire étudier que de le mener à la guerre, il est trop jeune pour endurer la fatigue, & puis s'il alloit mourir chacun voudroit être Roy, si n'y a il moyen de contenter tout le monde, ne nous mettons donc plus en ce hazard, car jamais n'y eust tant de procès pour une succession qu'il y en auroit pour la sienne : laissons le croistre, faisons le habile homme, & homme de bien & de raison ; marions le afin qu'il face dix ou douze enfans, & quand cela sera, allez à la guerre où il vous plaira, soit en *Flandre*, soit en *Espagne*, soit en *Turquie*, alors il vous sera permis de courre la pretantaine : mais maintenant j'appelle comme d'abus, & n'en deplaise à Messieurs les soldars & soldardes, ce n'est toutesfois que je veuille que vous perdiez le *Bearn*, ni la *Navarre*, ni l'*Artois*, ni la *Flandre*, il y a moyen partout.

On dit que le Roy d'*Espagne* a une fille, qui veritablement est un peu noire, car elle est sortie de *Moyse*, qui épousa une moresque, dont sont sortis

Messieurs d'*Autriche*, mais les Rois n'ont égard à la beauté, pourveu qu'ils accommodent leurs affaires c'est assez, il faut la donner à Monsieur le *Dauphin*, qui a la mine de la bien servir; car *il est si tres-bien fourni de tous ses membres*, que les femmes disent qu'il n'y aura point de tromperie en son fait, voila un moyen bien propre, il faut mettre dans le contract de mariage, qu'elle rapportera en *France* tout ce que ses grands Peres & grands Meres nous ont derobé, ou qu'autrement le mariage sera nul. Voila ou gist le lievre, voila le nœud de l'affaire, *laissez moy traiter avec le maistre*, il n'oseroit m'avoir manqué: car quand *il vient à Louviers acheter des parchemins*, c'est chez ma Tante *Perrine Cordoux* où il loge, par ce moyen chacun sera content, nous r'aurons nos cloches, la *fille du Roy d'Espagne* sera servie d'appointement, leurs enfans seront parens & bons amis, s'ils veulent, & par ainsi point de guerre, nous serons plus aises que le Roy d'*Ivetot*, & aurons loisir de reformer nostre Royaume; nous chasserons les Pages & Laquais, les Sergens, les Gabeleurs, & ferions un Edit qu'il n'y auroit plus qu'un Dieu, qu'une Foy, qu'une Loy, qu'un Roy & qu'un Maistre Guillaume en *France*, & qu'au partir de là tous les mecontens de *France iroient en Canadas*: & pour mon particulier voila

ce que je vous en puis dire: je vais souper chez Monsieur *de la Gevre* l'un de mes meilleurs amis: Dieu vous garde & moi aussi, bon soir Monsieur mon ami, bon soir.

Ridentem dicere verum quid vetat.

SONNET.

Maistre Guillaume en regardant es puis
Par le conseil du railleur Democrite
A decouvert la verité écrite
Dont il fait part à tous ses bons amis.
Ce n'est pour vous infidelles esprits,
Trompeurs de Cour, race de Dieu maudite,
Mais c'est pour toi chere troupe d'élite,
Qu'il a tracé ces bouffonnans écrits.
En ce Bouffon un chacun voit sa vie,
Mais si quelqu'un en le lisant s'ennuie:
A lui permis de changer de bouchon,
Il ne veut pas que votre compagnie
Boive du verd au lieu de Malvoisie,
Ce seroit être un tres mauvais Bouffon.

REMARQUES
SUR LA REPONSE
De Maitre Guillaume au Soldat François.

LE Soldat François est un Libelle de 195. pages petit volume publié en 1604 pour exciter le Roy à faire la guerre à l'*Espagne*, on pretend que *Lostal* ou *Lostaut* en est Autheur, il est traité de *Bravache*, *Fou* & *Estourdi* dans le *Scaligerana*; on y fit une reponse intitulée: le Pacifique ou l'Anti-Soldat François imprimée en 1604 fait par un Ligueur. *Scaligerana* aux mots *Anti-Soldat* & *Lostaut*.

Il s'est fait encore d'autres ouvrages à ce sujet, le meilleur est celui que l'on a fait sous le nom de *Maitre Guillaume* emprunté souvent par des Autheurs qui n'ont pas voulu se faire connoitre.

On rappelle dans cet ouvrage plusieurs faits historiques qui demandent des Remarques, surquoi on a fait les suivantes.

Edition 1605. Pag. 387. l. 15. *Mr. le Duc de Savoie envoieroit bien-tot Roncas en querir une.*

L'autheur feint une Couteliere garnie de trois pieces, sçavoir un bon Roy, un grand Royaume & un Conseiller fidele, & dit qu'on n'en trouve point de pareil-

les

les à *Nogent* ni à *Chastelleraut* (lieux où on vent d'excellens couteaux) & il fait l'application de cette ironie au Duc de *Savoie*, à *Roncas* son Conseiller, & au Comte de *Fuentes*.

Le Duc de *Savoie* avoit fait & signé à *Paris* le 27 Fevrier 1600 un Traitté avec le Roy *Henry IV* pour la restitution du Marquisat de *Saluces*, ou en échange lui ceder la *Bresse*.

Le Duc ne pouvoit se resoudre à executer ni l'un ni l'autre de ces deux articles.

Roncas Agent du Duc vers le Roy *Henri IV* amusoit le Roy autant qu'il pouvoit en l'asseurant toujours que le Duc executeroit le traitté. Il trompoit aussi son maitre en lui cachant les asseurances qu'il donnoit au Roy, & lui conseillant de garder le tout.

Ligne 19. Le Comte de *Fuentes* Gouverneur de *Milan*, s'étoit mêlé dans cette affaire, & sous pretexte des resolutions qu'on attendoit de lui & qui tardoient toujours, le traitté ne s'executoit point.

Le Roy en hasta l'execution en prenant plusieurs places en *Savoie*, ce qui contraignit le Duc à satisfaire à sa promesse contre son gré, & le sentiment de *Roncas* son Ministre & celui du Comte de *Fuentes* qui vouloit toujours entretenir la division entre le Roy & le Duc. Mercure François année 1600.

Pag. 388. l. 17. Le Cardinal de *Bourbon*

vouloit qu'on servit le Roy *de tiers en tiers.*

Charles Cardinal de *Bourbon-Vendome* mort en 1594 avoit voulu former un tiers parti contre le Roy *Henri IV*, en quoi il ne reussit pas. Satire Menipée tom. 1. pag. 43.

Pag. 389. l. 19. *Ce pauvre Prelat d'Autriche.*

C'étoit le Cardinal *Albert* qui vint pour secourir la ville d'*Amiens* que le Roy assiegeoit en 1597, & qui prit le parti de se retirer, n'ayant pas voulu risquer la bataille que le Roy lui avoit offert.

Pag. 391. l. 26. *Que Mr. de Monts est son Royaume de Canadas.*

Mr. de *Monts* a été l'un des premiers qui a habité le *Canada* en 1603, son établissement ne s'est fait qu'avec beaucoup de difficulté, à la fin il a reussi. Mercure François sur l'an 1608. pag. 294.

Pag. 393. l. 26. *Mon oncle Maitre Pierre Marchand de Louviers.*

Maitre *Guillaume* étoit de *Louviers*, son surnom étoit *Marchand*, il le fait ici connoitre en parlant d'un de ses oncles nommé Pierre. Voiez Perroniana au mot *Maitre Guillaume.*

Pag. 394. l. 25. *Comme pour les perles que vous sçavez.*

Cela regarde la femme de *Bussi le Clerc* qui ne laissoit sortir aucun de ceux que son mari detenoit par force en prison sans en retirer des perles & autres bijoux.

Voiez les Remarques de la Satire Menipée tom. 2. pag. 111. 112.

Pag. 396. l. 30. *La Dame que vous sçavez qui à Lyon* &c.

Ce fut la fille de Charles de *Pellevé* Sr. du *Saulsay*, qui parfuma le bal à Lyon, ainsi qu'il est dit dans la Satire Menipée tom. 1. pag. 31. & 201. & tom. 2. pag. 113.

Pag. 397. l. 9. *Madame Conchine* &c.

Femme du Marechal d'*Anore*.

Ligne 16. *Blocqué de cent Pages & autant de Laquais.*

Les Pages & les Laquais faisoient toujours la guerre à M. Guillaume qui avoit bien souvent de la peine à se depetrer de leurs criailleries, c'est ce qu'il raconte ici lui-même. Voiez Perroniana pag. 152. au mot Maitre *Guillaume*.

Ligne 28. *Angoulevent* ou *Engoulevent*.

C'étoit un fol qui courroit les rues & se disoit le Roy des sots, il est parlé de lui dans la Satire Menipée tom. 1. pag. 104. & 200. où on rapporte une pretendue Epitre par lui écrite sur la tenue des Etats de la Ligue, où il parle de l'aventure berneuse de la Damoiselle du *Saulsay*, de laquelle il est parlé ci-devant.

Pag. 400. l. 9. *C'est celui que Moyse jure qui sera le Roy & Maire de la Rochelle.*

Les pretendus Reformez regardoient avec raison la ville de la *Rochelle* comme le centre de leur Religion & de leur sch-

reté, celui qui a fait cette reponse sous le nom de Maitre *Guillaume*, dit par une espece de prophetie que le *Dauphin* seroit un jour Maire de la *Rochelle*, parce qu'on commençoit deja à s'appercevoir de la diminution des forces des Reformez, ce qui est enfin arrivé en 1628 sous le regne de Louis XIII, qui s'est rendu maitre de cette ville, & en a ôté la domination au Maire qui y commandoit auparavant comme une espece de souverain.

Ligne 17. Qui sera-ce qui le baptisera la seconde fois aprés Mr. du *Perron* qui y a commencé, faut que ce soit le *Pape*.

C'est toujours du *Dauphin* depuis Roy Louis XIII dont il est ici parlé, lors qu'il étoit venu au monde à *Fontainebleau*, il avoit été baptisé par le Cardinal du *Perron* comme grand Aumonier, mais il n'avoit pas été nommé, il l'a été depuis à *Fontainebleau* en 1606 le 14 Septembre par le Cardinal de *Joyeuse*, comme Legat du Pape *Paul V.* qui en fut le Parrain, & Madame la Duchesse de *Mantoue* la Marraine, le Cardinal de *Gondy* faisant les ceremonies.

Pag. 402. l. 11. *Le Jubilé d'Orleans.*

Ce Jubilé fut accordé en 1601 par le Pape Clement VIII en faveur de l'Eglise de sainte Croix d'*Orleans*, que l'on construisoit à la place de celle que les Religionaires avoient renversée, le Roy y

mit la premiere pierre; il est dit dans l'Histoire de la Paix, qu'il y eut une multitude infinie de peuple qui se rendit à *Orleans* pour gagner cette Indulgence, qui ne se pouvoit gagner ailleurs que dans cette ville.

Ligne 25. Le grand coup de hallebarde que j'eus à la prise de *Louviers*.

Maitre *Guillaume* étoit né à *Louviers*, petite ville en *Normandie* près du *Pont de Larche*, il y reçut un coup de hallebarde lors qu'elle fut pillée par les Huguenots, cela acheva de lui deranger la cervelle: il est dit dans le Perroniana que toute sa science venoit du livre des *Quenouilles* qu'il avoit beaucoup étudiée.

Pag. 404. l. 14. Le Roy d'*Espagne* n'alloit jamais aux coups comme Monsieur mon ami fait.

Philippe II Roy d'Espagne n'étoit pas en reputation d'être brave de sa personne, il faisoit faire la guerre par ses Generaux, au lieu que le Roy Henri IV commandoit les armées lui-même, & s'exposoit même plus qu'il ne devoit; car c'est de lui qu'il est parlé en disant: *comme Monsieur mon ami fait*, c'étoit le langage qu'on faisoit tenir à Maitre Guillaume, qui quelquefois appelloit aussi ce Roy, mon bon Maitre.

Ligne 27. *Passeport de la Fin.*

La *Fin* étoit le negociateur du Marechal de *Biron* dans toutes les conspira-

tions qu'il formoit contre le Roy, on asseure même qu'il en avoit formé le dessein & l'avoit inspiré à ce Duc; il ne voulut point rester en France, à moins qu'il n'eut la parole du Roy & une abolition qui lui fut accordée pour tous ses crimes, dont il y avoit un horrible Catalogue, & quelques-uns allans jusqu'à la bestialité, ainsi que dit d'*Aubigné* dans son histoire universelle livre 5. chap. 14.

C'est ce que l'autheur de ce livret appelle *le passeport de la Fin*, sur le nom duquel l'autheur fait plusieurs allusions & jeux de mots, ainsi que sur le danger que ce *la Fin* avoit couru en decouvrant la conspiration du Marechal de *Biron*, car le Parlement vouloit lui faire son procès comme étant le premier autheur de tout.

Pag. 410. l. 1. *Comme Charles de Vers qui fait prendre & perdre l'Italie en un jour.*

Cela regarde la guerre inutile de Charles VIII en *Italie* à laquelle il avoit été excité par Estienne de *Vers* ou de *Vescq*, & qui finit à la bataille de *Fornoue* en 1495. Voiez à ce sujet les Memoires de Philippe de Comines liv. 7. & 8.

Ligne 5. *Savanarolle.*

Il est assez connu comme ayant predit cette guerre d'*Italie* & par son martyre, surquoi voiez les Memoires de Comines liv. 8. chap. 19.

Pag. 411. l. 16. *Le trepied de la Sibille*

de Delphes qui sert de selle à buée à mon oncle Pierre Marchand.

Cela ne meriteroit pas de notte sans ce terme de selle à buée, ce qui est une derision du trepied de cette Sibille dont on se servoit pour soutenir un *cuvier à lessive*, *Buer* signifie faire la lessive.

Pag. 414. l. 4. *Si ce Clerc maitre Escrimeur de Bruxelles.*

Bussi le Clerc Maitre d'armes après avoir bien pillé *Paris* pendant la Ligue, avoit été obligé de se sauver de la France, il se retira à Bruxelles où il reprit son premier mestier. Voiez la Satire Menipée en plusieurs endroits renseignez au 2. tome sous ce nom de *Bussi le Clerc.*

Ligne 9. *Monsieur d'Aumale voudroit leur demander l'interpretation de leur arrest.*

Charles de *Lorraine* Duc d'*Aumale* fut accusé d'être un des autheurs de la mort du Roy Henri III, d'intelligence avec la Duchesse de *Montpensier*; le Parlement étant retourné à *Paris* en 1594 fit le procès à ce Duc, il fut declaré coupable & par arrest condamné à perdre la tête, ce qui fut seulement executé en effigie; ce Duc étant lors retiré aux Pays-bas. Voiez l'Histoire d'Aubigné tom. 3. liv. 4. chap. 3. la veritable Fatalité de St. Cloud dans le Journal de Henri III. article 17. & les Remarques sur le chapitre 3. de la Confession de Sanci.

Ligne 25. *Antonio Perez.*

Il avoit été Secretaire d'Estat de Philippe II Roy d'*Espagne*, il fut accusé d'avoir trahi son maitre & revelé ses secrets au sujet sur tout du meurtre de *Jean Esquevedo* Secretaire de Don *Jean d'Autriche*, pour eviter les poursuites qu'on faisoit contre lui, il trouva à propos de se sauver deguisé en femme, & se retira à *Saragoce* en *Arragon*. Le Roy d'*Espagne* le fit demander au Magistrat de cette ville, qui le refusa, pretendant lui faire son procès; cela attira l'indignation du Roy d'*Espagne*, qui fit la guerre aux *Arragonois*; mais *Antonio Perez* s'étoit evadé & retiré d'abord en *Navarre*, puis en *France*, & ensuite en *Angleterre* & en *Ecosse*; le Roy d'*Espagne* ayant fait demander au Roy Henri IV qu'il voulut retablir le Duc d'*Aumale* dans ses biens & honneurs: le Roy repondit qu'il le feroit si on vouloit retablir *Perez* dans les siens en *Espagne*. *Meteren* dit qu'après la mort de *Perez* en 1611 ses papiers furent brulez à la priere du Roy d'*Espagne*, qui ne vouloit pas qu'on y vit les secrets dont il avoit été chargé; mais cela n'a pas empeché qu'on ne les ait appris. *Perez* avoit fait sa justification sous ce titre: *Relacion summaria de las prisiones y persecuciones de Antonio Perez Secretario de Estado* &c. imprimée avec quelques-unes de ses lettres en 1624.

Pag. 415. l. 14. *Monsieur d'Aumale*

une pension pour mourir de faim.

C'est le même Prince Charles de *Lorraine* Duc d'*Aumale*, dont il a été parlé ci-devant. *Scaliger* dit au sujet de cette pension, Mr. d'*Aumale* auroit bien sa grace s'il vouloit, mais il aime mieux être où il est, car il a *bonne pension*, & il doit plus en *France* qu'il n'a vaillant: *Scaligerana* au mot d'*Aumale*, en quoi *Scaliger*, supposé que ce qu'on lui fait dire soit de lui, étoit mal informé, car la coutume des *Espagnols* n'étoit pas en ces temps de donner de fortes pensions, ils les payoient même toujours tres-mal, étans continuellement en deffiance contre tous ceux qui se refugioient chez eux, les soupçonnans toujours d'une secrete inclination de retourner dans leur patrie, ce que l'on vient de dire du refus du Roy Henri IV de retablir le Duc d'*Aumale* dans ses biens & honneurs ne convient pas non plus à ce qu'on fait dire à *Scaliger* à ce sujet.

Pag. 416. l. 30. *Les cabales sont evantées, Mr. le Comte d'Auvergne & le Baron de Lus en ont fait une liste au Roy.*

Charles de *Valois* Comte d'*Auvergne*, & depuis Duc d'*Angouleme*, fils naturel du Roy Charles IX étoit un Prince tres remuant, il avoit porté ses veues si haut qu'il esperoit renverser la Maison Royale, c'est pour cela qu'il entra dans la conspiration du Marechal de *Biron*, pour laquelle il fut mis à la Bastille, d'où il ne

ſortit qu'après avoir declaré toutes les circonſtances de l'intrigue ; la grace que le Roy lui fit ne le rendit pas plus ſage, au contraire il complota encore contre le Roy, qui le fit prendre une ſeconde fois & lui fit faire ſon procès par le Parlement qui le condamna à la mort avec le Sr. d'*Entragues* en 1605, & la Marquiſe de *Verneuil* à être enfermée dans l'Abbaye des Religieuſes de Beaumont lez Tours. Le Roy Henri IV eut la bonté d'arreſter l'execution de cet arreſt ; le Comte d'*Auvergne* a été depuis retabli dans ſes biens & enrichi du Duché d'*Angouleme* par le Roy Louis XIII ; on a de lui des memoires tres curieux qui commencent en 1589 & finiſſent en 1598.

A l'égard du Baron de *Lus*, Edme de *Malain*, fils de Joachim de *Malain* & de Marguerite d'*Epinac*, c'étoit un homme intriguant qui s'étoit livré au Duc de *Biron*, qui auroit cauſé ſa perte ſi le Preſident *Jeannin* ne l'avoit engagé ſous promeſſe d'obtenir ſon pardon à reveler au Roy Henri IV tout ce qu'il ſçavoit de la conſpiration de ce Duc, le Roy en fut ſi content qu'il dit au Comte de *Soiſſons* qu'il n'auroit pas voulu pour deux cens mil écus ne pas ſçavoir ce que ce Baron lui avoit dit ; il lui accorda ſa grace, après laquelle il vecut encore dix ans ayant été tué en 1613 par le Chevalier de *Guiſe*, ainſi que Claude de *Malain* ſon fils

encore tout jeune qui avoit fait appeller ce Chevalier en duel pour vanger la mort de son pere, en quoi il ne reussit. Histoire de la Paix 1602, des Chevaliers du St. Esprit, & Mercure de France de 1613.

Pag. 417. l. 2. *Maitre Jean Rozeau.*

C'étoit le Boureau de Paris qui avoit pendu le President *Brisson*, & qui fut lui-même pendu pour ce crime en execution d'un Arrest du Parlement de Paris en 1594. Satire Menipée tom. 2. pag. 387. il est nommé le *saint Boureau* dans la Confession de Sanci chap. 8. de la 2. partie.

Ligne 23. *Givri leur maitre valet.*

Anne d'Anglure Sr. de *Givri*, tué au siege de Laon en 1594, on le nomme le maitre valet des Marechaux de *St. André* & de *Raiz*, parce qu'il avoit servi sous eux.

Pag. 418. l. 19. *Sçavoir du Pape où il avoit envoiée Madame de Bar.*

Catherine de Bourbon sœur du Roy Henri IV avoit été mariée en 1599 avec le Prince de *Lorraine*; ce mariage ne fut pas agreable au Pape. La Princesse est morte en 1604 se croiant enceinte, en quoi elle se trompa. La Cour de *Rome* étoit du sentiment que cette Princesse étoit damnée attendu sa Religion. Maitre Guillaume ne fut pas de ce sentiment, c'est pourquoi on lui fait demander un habit pour recompense de ce qu'il avoit

prié pour cette Princesse après sa mort.

Pag. 419. l. 29. *Mr. le Comte de Soissons est-il en Cour bien souvent.*

Charles de *Bourbon* Comte de *Soissons* avoit été attaché aux Rois Henri III. & Henri IV. mais il se brouilla avec ce dernier parce qu'il ne vouloit plus lui donner en mariage la Princesse Catherine de Navarre sa sœur qu'il lui avoit promise. Ce Comte mecontent s'étoit joint au Tiers parti, en quoi il ne reussit pas. Il s'est depuis racommodé avec le Roy, au moins en apparence, car le Roy le craignoit & s'en deffioit. On peut voir ce qui s'est passé à ce sujet les Remarques sur les Chapitres 3. & 4. de la Confession de Sanci, & les Amours du Grand Alcandre où ce Comte est appellé *Palamedes.*

Pag. 420. l. 5. *Mr. de Vendosme* épousera-t-il Mademoiselle de *Mercœur.*

Le mariage de Cesar Duc de *Vendosme* avoit été arresté par contract passé en la ville d'*Angers* au mois d'Avril 1598 avec Françoise de Lorraine, fille unique de Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de *Mercœur* & de Marie de Luxembourg.

Cette jeune Princesse avoit tant d'éloignement pour ce mariage, qu'on voit dans les Memoires pour l'Histoire de France sur l'an 1608. qu'elle se retira aux Capucines, & protesta d'y rester plutost que de consentir à ce mariage: cepen-

dant le mariage a été entierement accompli en 1609, ainsi qu'il est rapporté dans ces Memoires tom. 2. pag. 251. & 272. & dans Mathieu histoire de Henri IV livre 2.

Ligne 12. *Son frere est-il plus sage que de coutume.*

Charles de Lorraine Prince de *Joinville*, depuis Duc de *Guise*, il se meloit des intrigues de la Marquise de *Verneuil*, dont il étoit amoureux, ce qui lui avoit procuré plusieurs avantures disgracieuses: voyez l'histoire des Amours du Grand Alcandre à la suite du Journal de Henri III où on le nomme *Filizel.*

Ligne 13. *Mr. de Nevers.*

Charles de Gonzague & de Cleves, Duc de Nevers & de Rethelois, puis Duc de Mantoue & de Montferrat, marié en 1599 avec Catherine de Lorraine-Mayenne, & mort en 1637.

Ligne 16. *Mr. de Bouillon* sçait-il l'Allemand. Mr. de *la Trimouille* lui écrit-il souvent.

Henri de la Tour d'Auvergne Duc de Bouillon, avoit été uni avec le Roy Henri IV tant que les interests de la Religion avoient été les mêmes, mais le Roy en ayant changé, le Duc n'avoit plus pour lui le même attachement qu'il avoit eu auparavant. Le Roy le soupçonnoit d'avoir des liaisons avec plusieurs Princes d'Allemagne au prejudice de son service

& contre les interests de l'Etat, c'est par rapport à ce changement du Duc de Bouillon, que l'autheur de ce livret a fait les questions qui donnent lieu à cette remarque.

Claude de la Trimouille Duc de Thouars étoit Protestant, il est mort en Octobre 1604. D'Aubigné dans sa vie pag. 107. dit qu'il mourut accablé de la disgrace du Roy.

Ligne 24. *Si le Pape* a donné l'absolution à *Madame de Bar* & à son mari.

Le Duc de Bar avoit été incognito au Jubilé à Rome en 1600 pour demander absolution au Pape d'avoir épousé une Princesse Huguenote & dispense pour l'avenir : le Pape lui refusa le dernier point, à moins que la Princesse ne se convertit, enfin on le mit tellement à la gêne qu'il promit de la repudier.

Pag. 421. l. 13. *Si Mr. Parent avoit beaucoup gagné à la Gabelle.*

Nicolas Parent Secretaire du Roy & partisan du sel, mort à Paris en 1604. Mem. pour l'Histoire de France.

Ligne 16. *Si Mr. le Grand avoit bonne grace en Bourgogne.*

Après la mort du Marechal de Biron en 1602. le Roy avoit donné le Gouvernement de Bourgogne & de Bresse au Dauphin, & la Lieutenance generale de ces Provinces à Roger de St. Lary & de Termes, grand Ecuier de France, depuis

Duc de Bellegarde. Le Roy Louis XIII lui en donna le Gouvernement en 1619. Hist. des Officiers de la Couronne.

Ligne 18. *Si Mr. de Termes écrivoit souvent à sa maitresse.*

Cesar Auguste de St. Lary Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roy en 1619, mort au siege de Clerac en 1621. L'affaire qu'il avoit eu en 1604 est la cause de la reflexion de Mc. Guillaume elle est racontée dans les Mem. pour l'Hist. de France de cette maniere.

„ Pendant ces jours gras le Baron de „ Termes frere de Mr. le Grand ayant été „ surpris la nuit couché avec la *Sagonne* „ une des filles de la Reine, qu'il aimoit „ & entretenoit dez longtemps, étant „ grosse de son fait, se sauva nud & en „ chemise, craignant l'indignation de la „ Reine, qui s'en sentit si fort offensée, „ qu'elle pria le Roy de lui faire trancher „ la tête: il s'enfuit de la Cour & s'ab- „ senta; la *Sagonne* fut chassée & maltrai- „ tée. Madame de Drou Gouvernante „ des filles eut son congé, bien qu'elle ne „ fut en rien coupable, & eut été tou- „ jours tenue Dame sage & vertueuse. „ Madame de Malisy fut mise en sa place. „ Le P. Coton aussi versé en telles affai- „ res possible qu'en sa theologie, s'em- „ ploya fort à faire la paix de la Sagonne „ & de la Dame de Drou, & y perdit son „ escrime. La Reine s'étant rendue in-

„ flexible, comme elle fait toujours où
„ il y va de l'honneur & de la chasteté.

Ligne 20. *Ce que l'on disoit du retour des Jesuites.*

Les *Jesuites* ont été retablis en France par Edit du mois de Septembre 1603, mais qui n'a été enregistré au Parlement que le 2 Janvier 1604. Le Parlement pendant cet intervalle ayant fait au Roy les remontrances les plus vives pour que cet Edit n'eut point lieu; mais ayant mandé les gens du Roy le dernier jour de l'année, il les tança aigrement, & leur dit: „Vous avez leu plusieurs livres,
„ mais vous n'avez encore bien étudié en
„ celui de l'experience & de l'obeissance,
„ je me reserve le premier & vous laisse le
„ second aujourd'hui est Mercredi & de-
„ main Jeudi si n'avez prins demain vos
„ conclusions vous n'étes plus à moy.

Les conditions ausquelles ils ont été retablis sont imprimées dans le Recueil des traitez de Paix sous l'année 1603.

Pag. 422. l. 3. *L'un à Mr. de Silleri, l'autre à Mr. le President Jeannin qui sont... attendans le Chancelier.*

Nicolas Brulart Marquis de *Silleri*, a été fait Garde des Sceaux en Decembre 1604; c'est peut-être ce que Me. Guillaume veut dire, lui porter un habit.

René Jeannin Baron de *Montjeu*, President au Parlement de Bourgogne, ensuite Conseiller d'Estat, il a fait avec Mr.

de

de *Silleri* le traité avec le Duc de Savoie en 1601.

Ligne 8. *Une Religieuse de Poissi.*

Voiez le Baron de Fœneste pag. 271. 273. & la note.

Pag 423. l. 32. *Les titres du Roy d'Espagne.*

Les Rois d'Espagne ont toujours affecté de prendre grande quantité de titres de Provinces qu'ils ne possedent pas. Philippe II. est en portrait gravé avec cette legende: *Philippus II. Catholicus D. G. Hispaniarum, Indiarumque Rex, Dux Brabantiæ, tam prisci quam præsentis ævi Monarcha.*

Ce portrait a été apporté à Paris d'Anvers en 1597. „Il fut defendu d'en vendre, & la pluspart lacerez & brulez à la „requeste de l'Avocat du Roy Servin, à „raison du beau titre mis alentour, *tam* „*prisci quam præsentis ævi Monarcha*, le„quel on est d'avis de lui reserver quand „après sa mort il sera entré en possession „des Pays-bas.

Pag. 424. l. 14. *Rendre la cedule à la Baume.*

Le Perroniana dit qu'il n'y avoit pas moyen de faire obliger Me Guillaume, n'y repondre pour personne.

Ligne 17. *Qu'il aille trouver le Duc Maurice.*

Maurice de Nassau Prince d'*Orange*, fils de Guillaume & d'Anne de Saxe, né

en 1567, mort en 1625, Gouverneur & Amiral des Provinces unies, c'étoit un tres habile General.

Ligne 24. *Tous les Huguenots de France fussent à Ostende.*

Le siege que les Hollandois ont soutenu à Ostende contre l'Archiduc Albert a été furieux & long, il a duré plus de trois ans, on compte qu'il y a peri plus de 50000 hommes du parti des Hollandois.

Ligne 28. *Mr. de Beze l'absoudra.*

Theodore de Beze l'un des plus zelez defenseurs de la Religion reformée, les Catholiques l'appelloient le Pape des Huguenots, il est mort en Octobre 1605.

Pag. 425. l. 13. *Mr. du Plessis.*

Philippe de Mornay Seigneur du Plessis, l'un des chefs des Reformez, celebre par ses Memoires & par les services qu'il a rendus au Roy Henri IV dans les guerres & dans les negotiations importantes dont il a été chargé, il est mort en 1623.

Pag. 427. l. 24. *Le Pere Coton a pensé perdre le crin & l'oreille.*

En Janvier 1604 revenant un jour dans le carosse de la Varenne, on lui donna un coup d'épée derriere la tête, dont le Roy tres faché lui envoia ses Chirurgiens & Medecin, & le fit servir par les Officiers de la bouche; on vouloit attribuer ce coup aux Huguenots, mais le P. Coton les dechargea, & on ne pût sçavoir par qui ni comment cela étoit arrivé, on

cessa toutes poursuites après sa guerison.

Ligne 29. *Paquier & Arnaut.*

Estienne Paquier fameux Avocat au Parlement de Paris, on a de lui les recherches de la France & des Lettres, il est mort en 1615. Il étoit fort opposé aux Jesuites, & avoit plaidé en 1564 la même cause qu'Antoine Arnaud a plaidé en 1594 pour l'Université contre les Jesuites, il est mort en 1618. Voiez la note sur la Confession de Sanci p. 355.

Ligne 30. *Charron*... Pierre Charron auteur d'un livre qui a fait beaucoup de bruit, qui a pour titre, *la Sagesse*, il est mort en Novembre 1603. ainsi c'est mal à propos que Me. Guillaume lui fait donner son avis sur la blessure du P. Coton.

Pag. 428. l. 9. *La Fleche pour garnison.*

Les Jesuites ont un College magnifique dans cette ville, qui a été fondé par le Roy Henri IV après leur rentrée en France en 1604. Voiez la note sur la Confession de Sanci pag. 103. & celle sur le n. 21. des Commandemens de Maitre Guillaume.

Ligne 21. *Il aime le P. Gontier.*

Il y avoit alors trois fameux Predicateurs à Paris, le Cordelier Portugais qu'on nommoit *le Docteur*, parce qu'on le trouvoit douteux en plusieurs points; le P. Coton qui preschoit devant le Roy, qui avoit toutes les parties d'un bon Courtisan, & qu'on nommoit l'*Orateur*, & le

P. Gontier aussi Jesuite qui prechoit à Saint Jean, propre pour le peuple qui se repait de belles paroles, on le nommoit le *Predicateur*.

Ligne 22. *Il lit Richeome fort souvent*.

Louis Richeome Provençal étoit Jesuite, ses livres sont des Reponses aux Plaidoiers de Mrs Paquier, Arnaud & Marion Avocat general; il y a aussi de lui un Traité des Miracles, & plusieurs autres livres, dont partie avoit paru lors de ce discours. Voiez les notes sur la Confession de Sanci pag. 79. 305. 355. & 378.

Ligne 25. *Madame de Montglas*.

Ce doit être la femme de Robert de Harlay, Baron de Montglas, premier Maitre d'Hostel du Roy Henri IV, elle se nommoit Françoise de Longuejoue, fille de Thibaut de Longuejoue Maitre des Requeste, & de Magdelaine Briçonnet; ils ont laissé une fille unique Jeanne de Harlay, Dame d'honneur de la Reine d'Angleterre Henriette de France, ensuite de Mademoiselle de Montpensier, elle a épousé Hardouin de Clermont Sr. de St. George.

Pag. 429. l. 30. *Le Roy d'Espagne a une fille*.

Anne d'Autriche Infante d'Espagne, fille ainée de Philippe III que le Roy Louis XIII alors Dauphin a effectivement épousé en 1615, elle est morte en

1666; elle a été Mere de Louis XIV Roy de France, & de Philippe de France Duc d'Orleans.

Pag. 431. l. 2. *Mr. de la Gevre.*

C'est peut-être Jaques de la Guesle, Procureur general du Parlement de Paris mort en 1612. Le Perroniana dit, que Me. Guillaume avoit de certaines visions admirables & de certains mots propres qui lui étoient naturels & à lui seulement, un bouson d'un caractere aussi singulier pouvoit beaucoup servir au delassement de l'esprit, c'est apparemment la bonne reception que lui faisoit Mr. de la Guesle qui l'engageoit à le traiter d'un de ses meilleurs amis.

Au reste cette piece a été inconnue au P. le Long, qui n'en a fait aucune mention dans sa Bibliotheque des Historiens de France, de même que les Commandemens, le Scaligerana en parle au mot Me. Guillaume, & dit: „Me. Guillaume a aussi fait les Commandemens, „c'est quelqu'un qui n'est pas Huguenot,

CONFESSION GENERALE

De Messieurs les Pilliers de la sainte Union à la sainteté du Legat, sur les sept pechez mortels.

Puis qu'à ce Jubilé que tu as ordonné,
Ta Sainteté promet remettre toute offence,
Pere Saint nous venons invoquer ta clemence,
Que des pechez commis pardon nous soit donné.

En te les confessant Pere soit nous propice
Nous sommes les Pilliers de la Religion
Catholiques zelés de la sainte Union,
Ce nom merite seul de couvrir tous nos vices.

MONSIEUR DE MAYENNE.

Pour vouloir être Roy j'ai fait tuer mon maitre,
J'ai tué *Saint Maigrin*, *Sacremor* en fureur
Par moy fut poignardé, & sans avoir horreur
L'enfant n'est espargné qui ne faisoit que naitre.

Tout ſent ma cruauté & mon ambition,
J'ai mis la *France* en feu, qui avoit mon ancestre
Enrichi, honoré, au lieu qu'il ſouloit être
Pauvre, étranger, heureux d'en tirer penſion.

Des ſept pechez mortels, Pere je me confeſſe,
Mon cœur eſt plein de haine & d'envie, orgueilleux,
Il eſt paillard, glouton, avare & pareſſeux,
Et vient te requerir ne m'uſer de rudeſſe,

MONSIEUR D'AUMALE.

J'ai été le premier à la ſedition
Pour émouvoir le peuple à piller à mon aiſe
Avecques les brigans du ſaint Conſeil des Seize
Que j'avois établi à ma devotion.

J'ai fuy puis après, mais c'eſt un mal de race
Mon Couſin m'a ſuivi qui s'en étoit mocqué,
Et auſſi bien qu'à moi le cœur lui a manqué,
Pere, pardonne moi je t'en ſuplie de grace,

MADAME DE MONTPENSIER.

Mon adultere & mon ire effrenée

M'ont fait deux fois avorter mes enfans,
Et de mon Roy j'ai abregé les ans,
Et de sa mort l'invention donnée.

Puis tout mon soin & desir ordinaire
Est d'inventer des charmes & poisons,
Assassinats, meurtres & trahisons,
O Pere Saint, sois vers moi debonnaire.

MADAME DE MAYENNE.

Mes enfans j'ai détruit à mon commencement
Pour saouler mon desir d'un cadet de *Lorraine*,
Mon orgueil puis après m'a fait croire être Royne,
Qui a causé la mort de mon Roy innocent.

Mon avarice aussi m'a conduit au pillage,
Et du peuple qui est aisé à decevoir
J'ai tiré tout l'argent que j'en ai peu avoir,
Pere pardonne moi je t'en offre une image.

MADAME D'AUMALE.

Moi seule j'ai causé la mort de mes Cousins,
Advertissant le Roy de toute leur menée,
Pour puis après piller, j'ai ma robbe tournée,
Où je n'ai épargné ni amis ni voisins.

Mes grands Pages & moi avons fait la visite
De tous les Cabinets des Dames de *Paris*,
Ayant mis à rançon & femmes & maris,
Pardon de cette offence, elle est la plus petite.

MONSIEUR DE LYON.

Je suis né à l'inceste & dès mon premier âge,
J'ai de ma belle-sœur abusé longuement,
Puis avecques ma sœur je couche maintenant,
Ayant pour cet effet rompu son mariage.

Toutesfois Pere Saint, j'ai grande confiance
Qu'ayant toujours eu bien ferme opinion
D'employer vie & biens pour la sainte Union,
Le merite est plus grand que grande mon offence.

MR. L'EVEQUE DE SENLIS.

O ingrat que je suis! j'ai mon maitre blamé,
J'ai avancé sa mort en prechant la vengeance,
La cruauté, le sang, le pillage en la *France*,
Bref en tous mes Sermons j'ai toujours blasphemé.

Sous sainte hipocrisie j'ai caché l'adultere
De l'enfant que j'ai fait à la belle *Nulli*,
Lors qu'en la confessant son premier fruit
cueilli,
J'ai preché ton pouvoir, pardonne nous
Saint Pere.

LA MARECHALLE DE JOYEUSE.

Mes enfans ont été les sangsues de la
France,
Ils ont ruiné l'Estat par leur ambition,
Conduits par mon conseil, car la devotion
Masquoit tous mes desseins d'une sainte
innocence.

Mes jeûnes, mes Sermons & mon ame hi-
pocrite
Conceut de longue main le meurtre qui
s'est fait
D'un Roy qui fist les miens, mais je cher-
che en effect
Un meurtrier, de cestui pour combler le
merite.

MONSIEUR DE ROSNE.

De ne point croire en Dieu je le tiens à
louange,
Le pillage, le meurtre, & les femmes forcer
Ce sont mes passetemps, & jamais pour
parler,
Je n'ai creu Paradis, Enfer, ni Saint, ni
Ange.

D'avoir trahi le Roy, la *France* & mes amis,
J'ai creu faire tout bien, puiſque la Ligue
ſainte
Le nous avoit permis, je ne vis point en
crainte,
Pere Saint, que ces maux me ſoient par toy
remis.

PANIGAROLE.

L'amour m'a fait veſtir cette robbe en
fumée,
Et l'amour bien ſouvent me la fait de-
pouiller,
Mon vœu ne ſert de rien, quand la perſon-
ne aimée
Vient mes plus chauts deſirs doucement
chatouiller.

La chaire du Seigneur eſt le ſiege ordi-
naire
Où je juge des yeux les feux les plus ſecrets
Et qui pis eſt encore, ſur l'autel ſalutaire
J'offre le plus ſouvent mes amoureux re-
grets.

Pour ma lettre de change, en cette pail-
lardiſe,
A *Rome* mon Neveu ſe ſouilla l'autre jour,
Ainſi *Panigarol* d'un grand pilier d'Egliſe
Eſt devenu ſoudain un grand banquier
d'amour.

Rome pardonne moi, dans ta ſuperbe enceinte
J'ai rebaſti les murs de *Sodome* & ſes tours,
Aux Anges j'ai penſé preſque faire une atteinte
mâles Quand je ſentis le feu de mes *malles* amours.

Au moins ſi ce peché, vrai meurtrier de mon ame,
Etoit dans mon eſprit comme dans un tombeau;
Mais de ce feu puant le monde en voit la flamme,
Et la *France* lui ſert aujourd'hui de flambeau.

Pere je crains du Ciel les flammes enſouffrées,
Et m'eſt avis toujours que tous les noirs eſprits
Viennent pour dechirer mon cœur & mes penſées,
L'Hugenot auſſi bien dechire mes écrits.

REMARQUE
SUR LA
CONFESSION GENERALE
Des Piliers de la Sainte Union à la sainteté du Legat.

Sainte Union.

Dans la Harangue de l'Archeveque de Lyon aux Etats de la Ligue on peut voir l'Eloge de la Ste. Union. Satire Menippée pag. 66.

A la sainteté du Legat.

Philippe de Sega, Cardinal, Eveque de Placentia en Espagne, resta en qualité de Vice-Legat en France au depart du Cardinal Caetan, homme sans naissance, de peu de sçavoir, mais beaucoup de jugement, grand homme d'Estat & bon serviteur de son maitre, c'est le portrait qu'on trouve dans les Mem. pour l'Hist. de France tom. 2. pag. 80 Voiez une lettre de lui à la pag. 89. il donnoit beaucoup de benedictions & de pardons pour supléer au manque d'argent d'Espagne, mais ils étoient tombez en grand discredit, comme on voit par la reponse de deux Religieuse de l'*Ave Maria* qui recommandoient leur maison à ses aumônes, il leur repondit, encore un peu de patience, je vous envoyrai des pardons; *des pardons*, repondit une de ces Reli-

gieuses, *on n'en fait aujourd'hui non plus de cas que des excommunications.*

J'ai fait tuer mon maitre.

Avant que Jaques Clement partit de Paris pour aller à St. Cloud où il tua le Roy Henri III, il avoit eu une entreveue avec le Duc de Mayenne qui l'avoit excité à faire cette action endiablée. Voiez la veritable Fatalité de St. Cloud dans le Journal de Henri III art. 11. & 18. pag. 482. & 498.

J'ai tué St. Maigrin.

Paul Stuard de Caussade, Comte de St. Megrin ou St. Maigrin originaire de Guyenne, un des mignons du Roy Henri III, il fut enterré à St. Paul, où le Roy lui fit faire de pompeuses funerailles & un superbe & magnifique Epitaphe, mais le 2 Janvier 1599 la populace de Paris animée par les Predicateurs engagez de la Ligue, alla detruire ce monument avec ceux de Quelus & de Mauguon. Voiez le Journal de Henri III, la Satire Menippée & les Mem. pour l'Histoire de France aux Tables.

Sacremore.

Charles de Birague batard de cette maison, nommé le Capitaine Sacremore, le Duc de Mayenne le tua dans une querelle qu'ils eurent ensemble à Dijon en 1587 au sujet du mariage de Madelaine de Delettes, fille de Madame la Duchesse de Mayenne Henriette de Savoie & de

Melchior de Delettes, dit Desprez, Sr. de Montpezat son premier mary.

Dans la note qui se trouve pag. 374. du 2. tome de la Satire Menippée, il est dit, que Sacremore étoit batard de la maison de Bretagne, mais c'est une faute d'impression qu'il faut corriger, surquoi on peut voir les Memoires pour l'Histoire de France tome 1. pag. 71. & 233. & les Memoires de Nevers tome 2. pag. 48.

L'enfant n'est épargné qui ne faisoit que naitre.

C'est un secret que l'on n'a pas encore eventé.

Le premier Quatrain de cette Confession est imprimé entre les notes de la Satire Menippée tome 1. pag. 190. mais les deux derniers n'y sont pas.

Le Duc de Mayenne avoit tous les defauts qu'on lui reproche.

Les deffiances qu'il avoit du Duc de Nemours & du Duc de Guise lui donnerent souvent occasion de marquer l'envie & la haine qu'il avoit contre eux.

Dans la Satire Menippée on le fait se justifier de la maladie qu'il appelle *Pelade*, & qu'on disoit qu'il avoit gagné dans une debauche en 1589 à l'hotel de Carnavalet, cette maladie l'avoit rendu pesant & dormeur. Le Roy Henri IV étoit actif & vigilant, il connoissoit bien ce defaut du Duc de Mayenne, ce qui lui fit dire en 1593 lors que les Ducs de Mayenne &

de Guise eurent manqué une entreprise pour le surprendre à la Rocheguion: „mon Cousin de Mayenne est un grand „Capitaine, mais je me leve plus matin „que lui. Voiez les Mem. pour l'Hist. de France tome 2. pag. 100.

Mr. d'Aumale.

Charles de Lorraine Duc d'Aumale étoit tres endetté lors qu'il fut fait Gouverneur de Paris par les Seize en 1588. il reconnoit dans cette Confession les pillages ausquels il s'étoit appliqué. Voici comme il en est parlé dans les Memoires pour l'Histoire de France pag. 259. Le Duc d'Aumale se trouvant lors à Paris en fut créé Gouverneur, qui commençant la guerre par les bourses, envoya fouiller les maisons des Royaux & Politiques par les Seize, comme fut la mienne, celle du Sr. de l'Estoille autheur de ces Memoires &c. Voiez aussi la Satire Menippée dans la Harangue de Mr. le Lieutenant tome 1. pag. 33. & tome 2. pag. 39.

J'ai fuy peu après.

Ce fut à la bataille de Senlis le 17 May 1589; c'est ce qui lui fait dire dans la seance des Estats de la Ligue, dans la Satire Menippée de prendre garde de dechirer la chape du Cardinal Pellevé avec ses grands éperons. Voiez la Satire Menippée tome 1. pag. 20. c'est une action de poltronerie qui n'est pas matiere de confession, l'autheur de cette pasquinade auroit

auroit pu ſans injuſtice le faire confeſſer d'autres actions plus criminelles devant Dieu.

Madame de Montpenſier.

Catherine-Marie de Lorraine ſœur du Duc & du Cardinal de Guiſe tuez à Blois & veuve de Louis de Bourbon II. du nom, Duc de Montpenſier, elle a joué un furieux rolle pendant toute la Ligue, & a eu grande part à la mort du Roy Henri III. On en peut voir une particularité bien ſinguliere dans les Memoires pour l'Hiſtoire de France par l'Etoille tom. 1. pag. 287. la Satire Menippée eſt pleine des actions de cette Princeſſe, on les trouvera marquées aux Tables des trois tomes au mot *Montpenſier*.

Madame de Mayenne.

Henriette de Savoie fille unique d'Honorat de Savoie Marquis de Villars, Marechal & Amiral de France, elle avoit épouſé en premieres noces Melchior Deſprez Sr. de Montpezat, Senechal de Poitou, dont elle avoit deux fils & trois filles, & en ſecondes noces Charles de Lorraine Duc de Mayenne, ſecond fils de François de Lorraine Duc de Guiſe & d'Anne d'Eſt. Le Duc de Mayenne avoit été declaré Lieutenant de l'Eſtat & Couronne de France pendant la Ligue; ainſi ſa femme tenoit le premier rang, mais dans l'ordre tenu pour les Eſtats de la Ligue dans la Satire Menippée on lui dit de

se placer, sans prejudice de ses pretentions près de Madame de Montpensier, qu'on qualifie de Princesse de son chef.

Madame d'Aumale.

Marie de Lorraine fille de René Marquis d'Elbeuf, & de Louise de Rieux Comtesse d'Harcourt, elle alloit pendant la Ligue voir les meilleurs Cabinets de Paris, & n'en revenoit jamais les mains vuides, y fouilloit elle-même & dans les fosses où elle sçavoit qu'il y avoit de la vaisselle d'argent cachée. Voiez la Satire Menippée tome 1. pag. 35. où les deux quatrains de Mr. d'Aumale & de sa femme sont compris dans les notes.

Mr. de Lyon.

Pierre d'Epinac Archeveque de Lyon, fort attaché à la maison de Guise, il avoit couru risque de la vie à Blois, où il avoit été prisonnier en 1588, il suivit la Ligue & faisoit les fonctions de Chancelier.

Il esperoit être Cardinal sous le Regne de Henri III, qui l'en avoit flaté, mais il en avoit manqué l'occasion, le Pape Clement VIII se servit du pretexte de la vie debauchée & incestueuse qu'il menoit pour lui refuser le Chapeau qu'il lui avoit promis & que les Lorrains demandoient pour lui, au reste cette Confession est conforme à ce qu'on lui fait dire dans la Harangue aux Etats de la Ligue. Voiez la Satire Menippée tome 1. pag. 65.

Mr. l'Eveque de Senlis.

Guillaume Rose natif de Chaumont en Bassigny, Grand-Maitre du College de Navarre, il prechoit dès l'année 1583 contre le Roy Henri III, qui l'envoya chercher, & lui dit de n'y plus retourner & qu'il étoit temps qu'il fut sage; quelques jours aprés il lui donna une assignation de 400 écus: „pour acheter, „lui dit le Roy, du sucre & du miel „pour aider à passer le Careme & adou„cir vos trop aigres paroles.

Quoi que le Roy l'eut ensuite nommé à l'Eveché de Senlis, il devint un des plus furieux Ligueurs de Paris, il étoit Recteur de l'Université lors de la Procession de 1593, & portoit la Croix d'une main & la pertuisane de l'autre, il prechoit pendant ce temps-là avec une extravagance infinie suivant que les billets de Madame de Montpensier, ou à leur defaut, sa folie le conduisoient; c'est dans ce sens que le n. 80. de la Bibliotheque de Madame de Montpensier annonce le traité de l'alteration du cerveau par Mr. Rose, il avoit fait chasser en 1591 Pierre de Gondi Eveque de Paris, pour le depouiller de son benefice & tacher de s'y faire nommer; il avoit debauché & eu un enfant de la fille d'Estienne de Nully premier President de la Cour des Aydes, ensuite President du Parlement pendant la Ligue, mais comme les mêmes

mouvemens de ſedition les animoient, ils n'en furent pas moins bons amis, ils furent tous deux chaſſez de Paris ſuivant la liſte du 30 Mars 1594, la Biblioteque de Madame de Montpenſier la demaſqué ſous ce titre imaginaire de livre: „des „couches avant terme de la fille du Preſident de Nully miſes en rimes ſpirituelles par Mr. Roſe Eveque de Senlis.

La Marechalle de Joyeuſe.

Marie de Batarnay, fille de René de Batarnay Comte du Bouchage, & d'Iſabelle de Savoie de Tende, épouſe de Guillaume de Joyeuſe Marechal de France, mere d'Anne Duc de Joyeuſe, Amiral de France, favori du Roy Henri III, tué en 1587 à Coutras où il combatoit pour la Ligue qu'il avoit ſuivi, irrité d'un reproche que lui avoit fait le Roy: Claude de Joyeuſe ſon frere y fut auſſi tué, François de Joyeuſe, Cardinal, ſuivit auſſi la Ligue juſqu'à la converſion d'Henri IV.

Henri de Joyeuſe Comte du Bouchage, Marechal de France, ſe fit Capucin en 1587 quelques jours aprés la mort de ſa femme, il en ſortit en 1592 aprés la mort d'Antoine Scipion Duc de Joyeuſe ſon frere tué en 1592 à la retraite aprés le combat de Villemur, il ſoutint le parti de la Ligue en Languedoc treſopiniatrement, il eſt rentré aux Capu-

cins en 1599, & y eſt mort en 1608. Voiez la note ſur le n. 57. de la Bibliotheque de Maitre Guillaume.

Mr. de Rone.

Chretien de Savigny Baron de Rone au Duché de Bar, l'un des quatre Marechaux de France créez par le Duc de Mayenne, il avoit été fait Gouverneur de l'Iſle de France en 1592, & receu au Parlement de la Ligue en cette qualité. Pichonat l'Avocat des Seize l'avoit beaucoup loué ſur l'antiquité & la nobleſſe de ſa famille, ce qui appreta à rire à tout le monde; c'eſt ce que nous apprennent les Memoires pour l'Hiſtoire de France tome 2. pag. 88.

Panigarole.

François Panigarole Cordelier, Eveque d'Aſt en Piemont, on l'accuſe dans la Satire Menippée des mêmes vices dont il fait ici ſa pretendue confeſſion; les Memoires pour l'Hiſtoire de France en font un portrait plus avantageux, ils diſent tome 2. pag. 30. qu'il étoit homme docte & pathetique, qu'il combatoit l'hereſie par de vifs & ſubtils argumens tendans à ne recevoir le Roy de Navarre pour Roy, il s'y employoit ſans colere & ſans injure, il deſapprouvoit fort les invectives des Predicateurs de Paris, principalement contre la memoire du feu Roy, & diſoit qu'en cela le François étoit pire que l'Italien, dont la hai-

ne cesse avec la vie de ses ennemis. Voiez le Baron de Fœneste pag. 246. où Enay parle d'un Sermon qu'il commença par ces mots : *C'est pour vous belle que je meurs.*

FIN.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans les Avantures du Baron de Fœneste.

H

I

S

V

FIN.